HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE,

AVEC

LE JOURNAL HISTORIQUE d'un Voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique Septentrionnale.

Par le P. DE CHARLEVOIX, *de la Compagnie de* JESUS.

TOME QUATRIEME.

A PARIS,

Chez ROLLIN Fils, Libraire, Quai des Auguſtins, à S. Athanaſe & au Palmier.

M DCC XLIV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

F
5057
C46
V.4
April 3'67

HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE.

OU L'ON TROUVERA TOUT ce qui regarde les Découvertes & les Conquêtes des François dans l'Amérique Septentrionale.

LIVRE DIX-NEUVIEME.

MONSIEUR de Vaudreuil continuoit toujours à laiſſer en repos la Nouvelle York par ménagement pour les Iroquois, & parce qu'il n'étoit pas de la prudence d'approcher la guerre de ces Sauvages. Leur différent avec les Outaouais n'étoit pas encore terminé; car quoiqu'on leur eût remis les Priſonniers, que ceux-ci avoient faits ſur 1705.

1705. eux à Catarocouy, ils exigeoient une réparation pour ceux, qui avoient été tués. Cela n'étoit pas aisé à obtenir, & on craignoit à tout moment qu'ils ne repriſſent les armes, à quoi le Gouverneur d'Orange ne ceſſoit de les pouſſer.

M. de Vaudreuil reconcilie les Outaouais avec les Iroquois.

Les Outaouais de leur côté ne vouloient plus entendre parler de Paix avec eux; toute leur Jeuneſſe demandoit la guerre, & s'étoit miſe en poſſeſſion de décider dans les Conſeils. La crainte de voir rallumer un incendie, qu'on avoit eu bien de la peine à éteindre, obligea le Général de faire partir M. de Louvigny pour Michillimakinac, & cet Officier réuſſit enfin, quoiqu'avec bien de la peine, à faire entendre raiſon aux Outaouais. Il ſe fit rendre quelques Priſonniers Iroquois, qu'il trouva encore dans ce Poſte, & il les conduiſit lui-même à Montreal. En les préſentant à M. de Vaudreuil, il lui dit que les principaux Chefs des Outaouais le ſuivoient de près, ce qui engagea ce Général à mander ceux des Iroquois pour les aboucher avec eux, & recevoir leurs Priſonniers.

Ils arriverent au commencement d'Août à Montreal, & y demeurerent juſqu'au quatorze, ſans que les Outaouais paruſſent, & le Marquis de Vaudreuil ne pouvant les retenir plus lontems, les congédia. Ils lui avoient fait beaucoup valoir la complaiſance, qu'ils avoient euë pour lui, en attendant ſi lontems à ſe faire juſtice des Outaouais, & ils l'avoient fort preſſé de ſe déclarer contre ces Sauvages, qui les premiers avoient oſé violer le Traité de Paix; mais il leur fit obſerver qu'il n'étoit obligé, en vertu de ce même

Traité, de joindre ses armes à celles des Offensés, que quand il désespereroit d'obtenir des Coupables une satisfaction suffisante ; qu'il ne s'étoit point encore endormi sur cela ; qu'il avoit déja retiré tous les Prisonniers, & qu'il comptoit bien que les Agresseurs feroient le reste. 1705.

Il parut que ce discours les avoit appaisés, & ils s'embarquoient déja pour s'en retourner chez eux, lorsque le Sieur de Vincennes arriva de Michillimakinac. Il dit au Gouverneur Général qu'il étoit venu avec les Chefs des Outaouais, & qu'il les avoit quittés assez près de l'Isle, parce qu'ils l'avoient prié de prendre les devants, pour sçavoir de leur Pere, s'il voudroit bien les admettre en sa présence. M. de Vaudreuil le renvoya pour leur dire qu'ils pouvoient venir, & fit rappeller les Iroquois.

Les Outaouais parurent dans un état d'humiliation, qui annonçoit d'abord qu'ils ne prétendoient pas excuser leur faute ». Mon « Pere, dit le Chef, qui portoit la parole, « nous confessons qu'en frappant l'Iroquois sur « ta Natte (a), c'est en quelque façon sur toi, « que nos coups ont porté : pardonnes à des « Insensés, qui n'ont plus de conseil, parce « que tous leurs Anciens sont morts. Tu peux « tirer de nous telle vengeance, qu'il te plaira ; « mais si tu veux bien nous faire grace, tu « n'auras pas lieu de t'en repentir. Tant que « nous vivrons, nous ne cesserons de t'en mar- « quer notre reconnoissance, & dès à présent « nous sommes disposés à faire à ceux, que « nous avons offensés, toutes les satisfactions, «

(a) C'est-à-dire, sur ton Terrein.

1705. » que tu jugeras à propos de nous impoſer.

Il adreſſa enſuite le diſcours aux Iroquois, qui étoient préſens, & leur parla de maniere, qu'ils en furent touchés. Le Général n'eut après cela aucune peine à les reconcilier. Il ordonna aux Outaouais de remplacer les Morts, ils le promirent; ils commencerent même par faire quelques préſens aux Iroquois; le Général leur en fit auſſi de ſon côté; il regala enſuite les uns & les autres, & ils s'en retournerent tous fort contens.

Cette même année M. de BEAUHARNOIS, qui avoit ſuccédé à M. de Champigny dans l'Intendance du Canada, fut nommé Intendant des Claſſes de la Marine, & eut pour Succeſſeurs MM. RAUDOT, Pere, & Fils. Ce dernier, qui avoit déja exercé l'Emploi de Commiſſaire Ordonnateur à Dunkerque, ſe chargea de la Marine: la Juſtice, la Police, les Finances & les Affaires générales furent le partage du Pere, qui ayant reconnu d'abord que les Habitans commençoient à ſe ruiner en procès, au grand préjudice de la culture des Terres, réſolut de rétrancher, autant qu'il le pourroit, les procedures, & entreprit d'accommoder lui-même les Parties, ce qui lui réuſſit au-delà même de ſes eſperances.

Projet pour le commerce, & le ſoulagement du Peuple.

Il propoſa l'année ſuivante au Conſeil du Roy de permettre aux Habitans, qui, depuis la perte de la Seine, avoient commencé, ainſi que nous avons déja dit, à cultiver le lin & le chanvre, de les employer dans le Pays, où les toiles de France étoient à un prix ſi haut, que les moins Aiſés, dont le nombre étoit le plus grand, ne pouvoient y

1706.

atteindre, non plus qu'aux étoffes ; deſorte que la plûpart étoient preſque nuds. 1706.

La réponſe du Miniſtre fut que le Roy étoit charmé d'apprendre que ſes Sujets du Canada reconnuſſent enfin la faute, qu'ils avoient faite, en s'attachant au ſeul commerce des Pelleteries, & qu'ils s'adonnaſſent ſérieuſement à la culture de leurs Terres, particulierement à y ſemer du chanvre & du lin : que Sa Majeſté eſperoit qu'ils parviendroient bientôt à conſtruire des Vaiſſeaux à meilleur marché qu'en France, & à faire de bons Etabliſſemens pour la Pêche ; qu'on ne pouvoit trop les y exciter, ni leur en faciliter les moyens ; mais qu'il ne convenoit pas au Royaume que les Manufactures fuſſent en Amérique, parce que cela ne ſe pouvoit pas permettre, ſans cauſer quelque préjudice à celles de France ; que néanmoins elle ne défendoit pas abſolument qu'il ne s'y en établît quelques-unes pour le ſoulagement des Pauvres. On a en effet profité de cette permiſſion pour faire des toiles & des droguets, & la Colonie en retire un grand avantage.

Les Outaouais font ſatisfaction aux Iroquois.

Cependant les Outaouais ne ſe preſſoient point de remplir la condition, ſous laquelle ils avoient obtenu grace du Marquis de Vaudreuil. D'autre part les Miſſionnaires de Michillimakinac, après avoir brûlé leur Maiſon, étoient deſcendus à Quebec, parce que la licence des Coureurs de Bois, plus effrenée que jamais, leur ôtoit toute eſperance de faire aucun bien dans ce lieu-là, où depuis le départ des Hurons pour le Détroit, ils n'avoient pas un ſeul Chrétien. Deſorte que les Outaouais, abandonnés à eux-mêmes, ne

1706. ſuivoient plus que leur caprice.

L'embarras, où cet incident jetta le Gouverneur Général, augmenta beaucoup par l'avis, qu'on lui donna, que les Iroquois, choqués du délai de ſatisfaction de la part des Outaouais, penſoient ſérieuſement à leur déclarer la guerre. Il étoit d'une très-grande conſéquence de les en empêcher, & M. de Vaudreuil fit partir ſur le champ Joncaire pour aller réiterer aux Cantons la promeſſe ſolemnelle d'une prompte & entiere ſatisfaction. Il engagea enſuite le P. MAREST à retourner à ſa Miſſion de Michillimakinac, en lui donnant ſa parole qu'il feroit ceſſer le ſujet de ſon mécontentement; il le fit accompagner par M. de Louvigni, & tous deux par l'aſcendant, qu'ils avoient ſur l'eſprit des Outaouais, obligerent enfin ces Sauvages à tenir aux Iroquois tout ce qu'ils leur avoient promis.

Hoſtilité des Miamis contre les Outaouais.

Cette affaire étoit à peine terminée, qu'il en ſurvint une autre beaucoup plus fâcheuſe, & qui, ſans la ſageſſe & la fermeté du Gouverneur Général, nous eût engagés dans une guerre contre nos propres Alliés, nous eût peut-être réduits à la dure néceſſité de détruire la Nation, qui juſqu'alors avoit été plus conſtamment attachée à nos intérêts, & eût procuré aux Anglois une grande facilité pour tourner encore une fois les armes des Iroquois contre nous. Voici ce qui y donna occaſion.

Des Miamis avoient tué quelques Outaouais, je ne ſçai pour quel ſujet, & leurs Anciens, à qui la Nation Outaouaiſe en demanda juſtice, ſe contenterent de répondre

que la choſe étoit arrivée par mégarde. Quelque tems après un Outaouais, fort conſideré dans ſa Nation, fut encore tué par un Miami. On demanda encore juſtice, & on reçut la même réponſe. Les Outaouais picqués au vif, s'adreſſerent à M. de la Motte Cadillac, qui commandoit au Détroit, où il y avoit un Village de Miamis, un d'Outaouais, & un de Hurons : cet Officier répondit qu'il s'informeroit de la maniere, dont la choſe s'étoit paſſée, & qu'il feroit juſtice. 1706.

Peu de jours après il partit pour Quebec, & en prenant congé des Outaouais, il leur dit que, tant qu'ils verroient ſa Femme au Détroit, ils pouvoient demeurer tranquilles ; mais que ſi elle en partoit, il ne répondoit point de ce qui pourroit arriver dans la ſuite. Au bout de deux mois Madame de la Motte s'embarqua pour aller joindre ſon Mari à Quebec, & alors les dernieres paroles, que ce Commandant avoit dites aux Outaouais, jointes à ce qu'il les avoit quittés, ſans leur faire juſtice des Miamis, leur firent appréhender que les François n'euſſent réſolu leur perte, pour les punir de ce qu'ils avoient fait à Catarocouy contre les Iroquois ; car quoiqu'ils euſſent réparé cette faute, comme les Sauvages ne pardonnent jamais bien ſincérement, ils ſe défient toujours de la ſincérité du pardon de la part de ceux, qu'ils ont offenſés. Ceux-ci prennent ombrage des François.

Sur ces entrefaites un Officier, nommé BOURGMONT, arriva au Détroit pour y relever le Sieur de Tonti, que M. de la Motte Cadillac y avoit laiſſé Commandant en ſa place. Les Sauvages étant allés pour le ſaluer, Indiſcretion de deux Officiers.

1706. selon la coûtume, lui demanderent s'il ne leur aportoit point quelque nouvelle, qui les intéreſſât, & il leur dit d'un air aſſez courroucé, qu'il ne ſçavoit rien, ſinon que M. de la Motte reviendroit au printems prochain, bien accompagné.

Cette réponſe, & plus encore le ton & la maniere dont elle fut faite, donnerent à penſer, ſurtout aux Outaouais, d'autant plus qu'on ne leur parloit point des Miamis. Un mot, qui échapa à M. de Tonti, lorſque ces mêmes Sauvages lui témoignoient leur regret de le perdre, augmenta leur inquiétude. Il leur dit qu'il falloit que la Terre fût renverſée, puiſqu'on le rappelloit, pour mettre un Soldat à ſa place (*a*). Les reflexions, qu'ils firent ſur tout cela, acheverent de leur perſuader qu'on avoit formé quelque deſſein contr'eux, & ils ne diſſimulerent pas leur crainte.

Bourgmont en étant averti, les aſſembla, & après leur avoir dit tout ce qu'il crut de plus capable de les raſſûrer, il leur propoſa d'aller en guerre avec les Miamis, les Iroquois, & les Hurons contre les Sioux. Il ſe flatta même de les y avoir engagés; mais il ſe trompoit, & ne connoiſſoit pas les Sauvages. Le diſcours, qu'il leur avoit tenu, & la propoſition, qu'il leur fit, ne ſervirent qu'à les confirmer dans la penſée qu'il cherchoit à les trahir par le moyen du Chef des Hurons, eſprit fourbe & dangereux; & ils s'imaginerent que cet Homme étoit de concert avec les Miamis, leſquels ne faiſoient

(*a*) Bourgmont n'étoit qu'un Enſeigne en ſecond, & Tonti étoit Capitaine.

semblant de vouloir marcher contre les Sioux, que pour tomber sur eux pendant la marche, tandis qu'ils ne penseroient à rien ; & que les Iroquois étoient du complot. 1706.

Leurs soupçons se fortifiant de jour en jour par de nouveaux avis, qu'ils recevoient de toutes parts, & qui ne leur auroient fait aucune impression, s'ils n'avoient eu l'esprit préoccupé, ils résolurent de prévenir les Miamis. Les plus Sages vouloient néanmoins qu'on s'expliquât auparavant avec les François ; mais le plus grand nombre, poussé par un Chef, nommé LE PESANT, fut d'un avis contraire. Ce Chef leur rappella tous les sujets, qu'ils avoient de se défier du Commandant du Détroit, & la résolution fut prise de faire main basse sur les Miamis à la premiere occasion, qui se présenteroit ; mais de faire toujours semblant de se préparer à la guerre des Sioux. Les Outaouais se vengent des Miamis.

Tous étant prêts à partir pour cette Expédition, les Chefs des Outaouais allerent trouver Bourgmont, & lui demanderent s'il n'avoit point reçu de nouvelles de Quebec, ou de Montreal. Cet Officier ne parut pas seulement faire attention à ce qu'ils disoient ; ce qui les choqua beaucoup : un moment après le Chien de Bourgmont ayant mordu un de ces Sauvages à la jambe, & celui-ci ayant battu le Chien, le Commandant se jetta sur lui, & lui donna tant de coups, qu'il en mourut peu de tems après : cette violence mit les Outaouais au désespoir. Ils partirent le lendemain, ne respirant que la vengeance, & convaincus qu'elle étoit nécessaire à leur conservation.

1706. Il n'y avoit pourtant encore que les Chefs, qui fussent instruits de leur dessein, tous les autres croyant marcher contre les Sioux ; mais quand ils eurent gagné le Bois, on les en informa, & on leur recommanda de ne faire aucun tort ni aux François, ni aux Hurons. Ils retournerent donc sur leurs pas, & quelque tems après ayant rencontré six Miamis, ils se jetterent sur eux, & en tuerent cinq. Le sixiéme se sauva dans le Fort, & en y entrant se mit à crier : *Les Outaouais nous tuent.*

A ce cri tous les autres Miamis, qui étoient encore dans leur Village, accoururent pour se refugier aussi dans le Fort, & comme on aperçut les Outaouais, qui les poursuivoient, le Commandant fit tirer sur eux, & quelques-uns furent tués. Le P. CONSTANTIN, Recollet, Aumônier du Fort, se promenoit dans son jardin, & ne sçavoit rien de ce qui se passoit ; quelques Outaouais se saisirent de lui, & le lierent ; mais Jean le Blanc, un de leurs Chefs, qui avoit assisté à l'Assemblée de Montreal où la Paix générale fut signée, le délia, & le pria d'aller dire au Commandant qu'ils n'en vouloient point aux François, & qu'il le prioit de cesser de faire tirer sur eux.

Un Pere Recollet est tué par les Outaouais.

Comme ce Religieux étoit près d'entrer dans le Fort, quelques Miamis, qui fuyoient, se joignirent à lui, des Outaouais, qui les aperçurent, firent sur eux une décharge de fusil, & le P. Constantin en reçut un coup, dont il tomba mort sur le champ. Un Soldat François, qui revenoit du Village des Hurons, fut aussi tué de la même maniere, &

1706.

par le même hazard. Bourgmont fit alors fermer la porte du Fort ; on continua de tirer sur les Outaouais, & trente de ces Sauvages périrent, soit par le canon des François, soit par le feu, que firent sur eux de toutes parts les Miamis & les Hurons.

Il y avoit tout lieu de croire que ce désordre ne finiroit, que par la destruction de l'un des deux Partis, qui paroissoient acharnés l'un contre l'autre, & n'écoutoient plus que leur fureur ; mais dans le tems, qu'on s'y attendoit le moins, les Outaouais se retirerent dans leur Village, les autres Sauvages en firent autant de leur côté, & le calme fut rétabli par tout, comme il arrive dans ces orages qui surviennent souvent sur Mer, la font paroître en un moment toute en feu, & s'appaisent lorsqu'on s'y attend le moins.

Embarras de M. de Vaudreuil.

Cette nouvelle étant portée à Quebec, le Marquis de Vaudreuil se trouva dans un grand embarras, qui fut encore augmenté par une Députation, qu'il reçut dans le même tems de la part des Iroquois. Les Députés lui déclarerent que les Cantons étoient résolus de faire la guerre aux Outaouais ; qu'après ce qui venoit de se passer, ils ne doutoient point qu'il ne leur abandonnât cette Nation perfide, & ils ajoûterent qu'ils avoient déja donné avis de leur dessein aux Anglois.

Le parti, qu'il prend.

La Motte Cadillac étoit parti pour retourner au Détroit avec sa Famille, & un grand Convoi d'Hommes & de munitions ; ainsi le Général n'étoit plus à portée de concerter avec lui ce qu'il convenoit de faire dans une conjoncture si délicate. Le parti, qu'il prit, ne pouvoit être plus sage. Il commença par dé-

1706. clarer aux Iroquois qu'il ne souffriroit pas qu'ils fissent la guerre aux Outaouais sans son consentement, & il leur parla sur ce point d'un ton si ferme, qu'il les arrêta. Outre l'inconvénient, qu'il falloit prévenir de laisser entrer les Iroquois dans une querelle, qui par-là deviendroit beaucoup plus difficile à appaiser, M. de Vaudreuil étoit encore bien aise de montrer aux Anglois, que quelque crédit, qu'ils se flatassent d'avoir parmi les Iroquois, il en avoit encore plus qu'eux.

Il résolut ensuite de temporiser jusqu'à ce qu'il eût reçu des nouvelles de ce que la Motte Cadillac auroit fait au Détroit. Enfin il se proposa de ne point pousser à bout les Outaouais, dont la ruine, ou le désespoir ne pouvoient manquer d'apporter un grand préjudice à la traite des Pelleteries. Il fut encore confirmé dans cette pensée à l'arrivée d'un Chef de cette Nation, qui étant venu le trouver pour lui faire des excuses de ce qui s'étoit passé au Détroit, lui apprit que tous les Outaouais de ce Poste s'étoient retirés à Michillimakinac, où ils avoient été très-bien reçus de leurs Freres, & ajoûta que, s'il leur déclaroit la guerre, il n'auroit pas à faire à eux seuls.

M. de Vaudreuil crut néanmoins ne devoir pas se rendre si facile à recevoir ses excuses, & envoya ordre à tous les François de Michillimakinac de descendre dans la Colonie. Il espera même que cette marque de son ressentiment mettroit la division parmi ces Sauvages, & obligeroit les Innocens à lui livrer les Coupables. Il fit sçavoir sa résolution à M. de la Motte Cadillac, & lui manda que

1706.

son avis étoit qu'il se contentât d'être sur ses gardes, & de ne rien entreprendre jusqu'à ce que les circonstances donnassent quelques lumieres pour voir à quoi on devoit s'en tenir : d'autant plus qu'on ne pouvoit se déterminer à rien, avant que de sçavoir quel seroit le succès du voyage de Joncaire, qu'il venoit d'envoyer aux Iroquois.

Imprudence de la Motte Cadillac.

Cet avis arriva trop tard au Détroit, où le Commandant avoit pensé tout perdre, pour avoir trop présumé de l'autorité, qu'il s'étoit acquise sur les Sauvages. Il avoit appris sur sa route le désordre arrivé dans son Poste, & comme il se trouvoit alors assez proche du Canton de Tsonnonthouan, il y prit une Escorte de six-vint Hommes. Il fit plus ; car il avertit tous les autres Cantons d'envoyer le plus qu'ils pourroient de leurs Gens l'attendre à l'entrée du Détroit, voulant qu'ils fussent témoins de la maniere, dont il alloit traiter leurs anciens Ennemis.

Il ne fut pas cependant lontems sans reconnoître l'imprudence de cette démarche, & à son arrivée au Détroit, au lieu de marcher contre les Outaouais, comme il en avoit eu le dessein, il se contenta de mander leurs Chefs : ceux-ci de leur côté, allarmés par l'approche des Iroquois, lui firent réponse qu'ils iroient rendre raison de leur conduite à leur Pere Ononthio, & la Motte Cadillac ne jugea pas à propos d'aller plus loin ; il demeura tranquille dans son Poste, & les Iroquois furent congédiés.

Députés des Outaouais à Montreal.

Dès que l'hyver fut passé les Chefs des Outaouais partirent pour Montreal, où ils arriverent au mois de Juin 1707. & où ils trou-

1707. verent M. de Vaudreuil. Jean le Blanc, qui portoit la parole, commença par faire un récit exact de ce qui s'étoit passé au Détroit, & insista beaucoup sur ce qui leur avoit été assûré de bien des endroits, qu'ils ne seroient pas plûtôt partis pour la guerre des Sioux, que les Miamis iroient égorger leurs Vieillards, leurs Femmes & leurs Enfans. Il dit ensuite que peu de jours après le funeste coup, qui les avoit rendu criminels à ses yeux, il étoit allé seul pour faire des excuses au Sieur de Bourgmont, & qu'il n'en avoit pu avoir audience; que le lendemain il y étoit retourné jusqu'à six fois, & chaque fois avec un Sauvage d'une autre Nation, des Colliers & des Castors, & toujours inutilement. Il fit sentir l'imprudence de cet Officier, qui en faisant tirer sur les Outaouais, avoit été cause de la mort du P. Recollet, & du Soldat François.

Discours du Chef de la Députation.

» Enfin, mon Pere, ajoûta-t-il, me voici » à tes pieds: tu sçais que je ne suis pas le plus » coupable, & que si j'en avois été cru, tu » n'aurois aucun sujet de te plaindre de nous. » Tu n'ignores pas que jamais je ne me suis » écarté de mon devoir, du moins jusqu'à ce » malheureux jour: tu peux être instruit que je » suis le Fils du premier des Sauvages de toutes » les Nations d'en-haut, qui soit venu trouver » les François au travers des Bois. M. de Cour- » celles lui avoit donné la clef de la Colonie, » & l'avoit invité à y venir souvent: c'est le » plus cher heritage, que j'aye reçu de celui, à » qui je dois le jour; mais de quelle utilité me » sera cette clef, si je ne puis m'en servir dans » la seule occasion, où j'aye pu en avoir besoin? » Que viens-je faire ici? J'y viens apporter ma

tête, j'y viens te préſenter des Eſclaves, pour réſuſciter les Morts; j'y viens t'aſſûrer du reſpect ſincére de tes Enfans : que puis-je davantage ? Je vois pourtant bien que tu ne ſeras pas content, qu'on ne t'ait livré le Péſant ; c'eſt proprement le ſeul Coupable ; mais il ne nous eſt pas poſſible de le remettre entre tes mains, ſans nous attirer ſur les bras toutes les Nations, dont il eſt Allié. » 1707.

Réponſe de M. de Vaudreuil.

M. de Vaudreuil répondit qu'il comprenoit bien la difficulté, qu'il auroit à lui amener le Peſant, qu'il vouloit néanmoins l'avoir, & qu'il l'auroit; que toutes les Nations étoient inſtruites de la faute des Outaouais ; qu'il falloit qu'ils le fuſſent auſſi de leur repentir, & de la ſatisfaction, qu'ils en feroient ; que le mal s'étoit fait au Détroit ; que c'étoit là qu'il devoit être réparé, & qu'il enverroit ſur cela ſes ordres à M. de la Motte Cadillac ; qu'ils allaſſent le trouver, & qu'ils ne manquaſſent point d'exécuter tout ce qu'il leur diroit de ſa part.

Il les congédia avec cette réponſe, ſans vouloir accepter leur Collier, & il fit partir avec eux M. de St Pierre, à qui il donna ſes inſtructions pour le Commandant du Détroit. A leur arrivée dans ce Poſte la Motte Cadillac leur déclara nettement qu'il n'y avoit point de grace à eſperer pour eux, s'ils ne lui amenoient le Peſant, & il ajoûta que, s'il n'avoit pas retenu les Hurons & les Miamis, ces Nations l'auroient déja vengé.

Conduite de M. de la Motte Cadillac déſaprouvée.

Cette fermeté les déconcerta, ſi cependant tout ceci n'étoit pas un jeu : ils virent bien, ou firent ſemblant de voir qu'il ne leur reſtoit plus d'autre reſſource, que d'obéir, & ils

1707. répondirent au Commandant qu'ils alloient chercher le Criminel, qu'ils le lui ameneroient, ou qu'ils lui casseroient la tête. Ils partirent en effet pour Michillimakinac, & M. de S. Pierre les y accompagna. La promptitude de leur obéissance donna lieu de juger que la Motte Cadillac leur avoit fait pressentir qu'il useroit d'indulgence : ce qui est certain, c'est que le Pesant arriva bientôt après au Détroit, qu'il fut d'abord mis aux fers, & que tous les Chefs de sa Nation s'étant jettés aux genoux du Commandant pour lui demander la grace du Prisonnier, elle fut accordée sur le Champ. On a beaucoup raisonné sur cette conduite, bien des Gens se persuaderent dès-lors que l'impunité d'un tel attentat auroit des suites plus fâcheuses, que celles, qu'on auroit pu appréhender d'une plus grande séverité, & c'étoit ceux, qui connoissoient mieux les Sauvages, qui pensoient ainsi : la suite n'a que trop justifié leur conjecture.

Le sentiment de M. de Vaudreuil n'étoit point qu'on pardonnât au Pesant ; mais qu'on l'abandonnât à la Justice de sa Nation, dans laquelle il seroit du moins demeuré sans crédit, & qui auroit peut-être été contrainte de le sacrifier à ses Ennemis. Rien n'étoit plus sage, & ce parti n'avoit aucun des inconvéniens, qu'on craignoit ; mais le Général avoit eu ses raisons pour laisser au Sieur de la Motte Cadillac une liberté entiére d'agir au Détroit, comme il le jugeoit à propos. Le plus grand mal fut que ce Commandant avoit promis aux Miamis la tête du Chef Outaouais, & nous verrons bientôt jusqu'où ils porterent leur ressentiment de ce qu'on ne leur avoit pas tenu parole.

1707.

Nouvelle Entreprise des Anglois sur l'Acadie.

Les Iroquois se comporterent assez bien pendant tous ces mouvemens, & la Nouvelle York jouissoit toujours à leur consideration d'une espéce de Neutralité, où elle se maintint, tant que le Parti des Hollandois y fut le plus fort; mais les Abénaquis continuoient à désoler la Nouvelle Angleterre, M. Dudley n'ayant pas voulu, ou n'ayant pas osé accepter la Neutralité, qu'on lui avoit aussi proposée pour cette Province. Les cris des Habitans, qui ne pouvoient cultiver leurs Terres, ou qui les voyoient tous les jours ravagées par les Sauvages, l'inquiettoient beaucoup, & il crut que le meilleur moyen de faire cesser les hostilités, qui en étoient le sujet, étoit de chasser entiérement les François de l'Acadie.

Il s'y résolut donc, & fit ses préparatifs avec autant de secret que de diligence; de sorte qu'on n'avoit guéres que des soupçons de ce dessein au Port Royal, lorsque le sixiéme de Juin vint-quatre Bâtimens Anglois, dont le plus fort étoit de cinquante piéces de canon, parurent à l'entrée du Bassin. M. de Subercase y avoit une Sentinelle de quinze Hommes, qui n'eurent que le tems de se retirer à la faveur des Bois, & ils n'étoient pas encore arrivés au Fort, qu'on en apperçut la Flotte Ennemie, laquelle vint mouiller à une lieuë de la place.

Le lendemain elle mit à Terre, une lieuë plus bas, quinze-cent Hommes du côté, où étoit le Fort, & cinq cent du côté de la Riviere; ce qui causa une si grande allarme, que le Gouverneur eut bien de la peine à rassûrer sa Garnison. Il en vint pourtant à bout, en témoignant lui-même beaucoup d'assûran-

1707. ce, & donna enſuite ſes ordres pour arrêter le plus lontems qu'il ſeroit poſſible l'Ennemi dans les Bois, parce qu'il y avoit au Fort des brêches, qu'il falloit réparer : car il ſemble qu'il y ait eu une eſpéce de fatalité attachée au Port Royal, pour que ſes Gouverneurs, même les plus vifs & les plus vigilans, y fuſſent toujours pris au dépourvû.

Bonne conduite de M. de Subercaſe.

M. de Subercaſe, au moment qu'il aperçut la Flotte Angloiſe, avoit auſſi fait avertir les Habitans de ſe rendre auprès de lui ; mais ceux, qui étoient les plus proches, ne purent arriver que le ſeptiéme au ſoir. A meſure, qu'ils venoient, on les faiſoit filer les uns à droite, les autres à gauche, pour aller au devant des Ennemis, & pour retarder leur marche, en eſcarmouchant à la faveur des Bois, ce qui eut tout le ſuccès, qu'on en pouvoit eſperer. Le huitiéme preſque tous les Habitans s'étant rendus au Fort, M. de Subercaſe renforça les Détachemens, qu'il avoit faits pour harceler les Anglois ; mais il les fit avertir tous de ne pas tellement s'engager, qu'ils ne puſſent aiſément regagner le Fort, au cas, qu'ils fuſſent pouſſés.

Les Anglois ſont battus par tout.

Ils le furent en effet ; mais ils ne firent retraite, qu'après avoir tué bien du Monde aux Ennemis. Le Corps de cinq cent Hommes fut le premier, qui s'ouvrit le paſſage, & le Gouverneur envoya des Canots & des Batteaux pour embarquer ceux, qui ſe retiroient devant eux. Il les fit enſuite défiler pour aller joindre les autres, qui avoient à faire au Corps le plus nombreux, & qui avoient à leur tête Denys de LA RONDE, Gentilhomme Canadien, Frere de M. de

1707.

Bonaventure, & Enſeigne de Vaiſſeau. Il les ſuivit bientôt lui même, après avoir pris ſes meſures pour arrêter les cinq cent Anglois au paſſage de la Riviere.

L'après-midi du même jour il y eut un combat aſſez vif, où M. de Subercaſe eut ſon cheval tué ſous lui. Il n'y perdit pourtant qu'un Homme, & n'en eut qu'un de bleſſé. La perte des Anglois fut plus grande mais leur extrême ſupériorité obligea le Gouverneur à faire retraite; il la fit en bon ordre, & ne fut point pourſuivi. L'Ennemi fut même deux jours ſans rien faire. Il s'approcha enſuite d'un demi-quart de lieuë, & ſe diſpoſa à attaquer le Fort. Comme la Garniſon n'étoit pas ſuffiſante pour défendre en même tems la Place & les Maiſons voiſines, Subercaſe fit brûler toutes celles, qu'il ne pouvoit pas garder, & où les Aſſiégeans auroient pu ſe loger.

Ils ouvrent la tranchée devant le Port Royal.

La nuit ſuivante, qui étoit celle du dix à l'onze, la Tranchée fut ouverte, & il ne fut pas poſſible de s'y oppoſer. Le lendemain le Gouverneur fit ſortir quatre-vint, tant Habitans, que Sauvages, qui ſe partagerent des deux côtés de la Riviere, & qui s'étant embuſqués dans le Bois, arrêterent tout court quatre cent Anglois, qui avoient été détachés pour tuer les Beſtiaux. Le Baron de Saint Caſtin s'avança même avec ſix Canibas à la vûë des Ennemis, leur tua ſix Hommes, alla enſuite rejoindre ſa Troupe, & chargea avec tant de réſolution les quatre-cent Anglois, qu'il les obligea à rentrer dans leur Camp fort en déſordre.

Le ſeiziéme de grand matin on aperçut un

1707. grand mouvement dans la Tranchée, & le Gouverneur ſoupçonna que les Aſſiégans formoient quelque deſſein pour la nuit ſuivante. En effet vers les dix heures du ſoir, comme il achevoit de viſiter les Poſtes, il fut averti qu'on entendoit un bruit ſourd, comme de Gens, qui marchoient. Il recommanda par tout un grand ſilence, ce qui fit connoître aux Ennemis qu'on étoit ſur ſes gardes. Cela ne les empêcha pourtant point de commencer l'attaque; mais ils s'y prirent de trop loin. Ils tirerent beaucoup ſur les batteries de la Place, & à la faveur de ce feu ils firent gliſſer quatre à cinq cent Hommes pour attaquer les brêches, qu'ils croyoient en bien plus mauvais état, qu'elles n'étoient.

Ils s'étoient même flattés d'une grande déſertion de la part de la Garniſon, parce que quelques Soldats en avoient déja donné l'exemple; mais ils furent trompés. D'autre part le canon du Fort, qui fut très bien ſervi, leur fit abandonner le deſſein de donner l'aſſaut, & les Troupes, qui s'étoient avancées pour cela, ne pouvant plus ſouffrir le feu continuel, qu'on faiſoit ſur elles, ſe retirerent. Mais entr'onze heures & minuit le Gouverneur s'aperçut que le Fort étoit inveſti de toutes parts; que les Ennemis étoient poſtés dans les Ravines & dans les Vallons, qui environnoient la Place; qu'ils y étoient même rétranchés, & à l'abri du canon.

Cette vûë l'inquieta véritablement, toutefois il fit ſi bonne contenance, que les Anglois en furent intimidés à leur tour, & ſoupçonnerent apparemment quelque mine. N'oſant donc approcher de la Place, ils vou-

lurent mettre le feu à une Fregate, & à quelques Barques, qui étoient mouillées ſous le canon du Fort; mais y ayant trouvé trop de réſiſtance, ils ſe coulerent derriere quelques maiſons, qu'on avoit laiſſées ſur pied, regagnerent de-là leurs retranchemens, & rentrerent avant le jour dans leur premier Camp. 1707.

Le lendemain ils s'embarquerent dès que la Marée le leur permit, laiſſant quatre-vingt des leurs, qu'on trouva morts en divers endroits, outre pluſieurs, qu'on découvrit dans la ſuite auprès de leur Camp. Ils avoient brûlé toutes les Habitations, qui étoient au-deſſous du Fort, & quelques-unes de celles, qui étoient au-deſſus, & ils en emmenoient tous les Beſtiaux; mais on en reprit la plûpart. Au reſte le Port Royal fut principalement redevable de ſa conſervation à ſoixante Canadiens, qui y étoient entrés douze heures avant que la Flotte Angloiſe jettât les ancres dans le Baſſin. Les Habitans, qui depuis trois ans n'avoient reçu preſque aucun ſecours de France, étoient pour la plûpart aſſez mal diſpoſés, & le Gouverneur manda au Miniſtre que, ſi le Baron de Saint Caſtin ne s'étoit pas rencontré parmi eux, il ne ſçavoit pas trop ce qui en ſeroit arrivé. Ils levent le ſiége, & ſe retirent.

Il ajoûtoit dans ſa Lettre que la ſituation des Sauvages de ſon Gouvernement, ſurtout des Micmaks, n'étoit pas meilleure que celle des Habitans; qu'ils étoient tout nuds, & qu'il en ſeroit de même des Canibas & des Malecites, s'ils ne négocioient pas avec les Mahingans, ou plûtôt par le moyen des Mahingans avec les Anglois, leſquels leur

1707. payoient le Caſtor à un écu la livre, & recevoient leurs marchandiſes à très-bas prix. Ainſi nos propres Ennemis fourniſſoient les beſoins à nos plus fidéles Alliés, que nous laiſſions manquer du néceſſaire, tandis qu'ils expoſoient tous les jours leur vie pour notre ſervice; la Religion ſeule les retenant dans nos intérêts. C'eſt un fait de notorieté publique, auquel je ne vois pas ce que pourront oppoſer ceux, qui ſoûtiennent que les Sauvages n'embraſſent jamais ſincérement le Chriſtianiſme, & qu'on ne doit nullement compter ſur leur converſion.

Cauſes du mauvais ſuccès de leur Entrepriſe.

Pour revenir à la Flotte Angloiſe, celui, qui la commandoit, nommé le Colonel MARK, ayant touché, en s'en retournant, à Kaskebé & à Peſcadoué, où ſa Nation avoit des Forts & des Etabliſſemens, y apprit qu'on avoit déja commencé à faire à Baſton des réjouiſſances pour la priſe de Port Royal. Cette nouvelle l'obligea de reſter à Kaskebé, d'où il écrivit au Gouverneur Général & au Parlement qu'il ne partiroit point de ce Poſte, qu'il n'eût reçu leurs ordres: qu'il les ſupplioit de ne lui point imputer la mauvaiſe réuſſite de ſon Expédition, parce que toute ſon Armée s'étoit ſoulevée contre lui, & n'avoit jamais oſé riſquer un aſſaut général, quoiqu'elle fût de trois mille Hommes effectifs; & que les principaux Officiers avoient apuyé la déſobéiſſance des Soldats.

Ce n'étoit pas la premiere fois, que cela étoit arrivé aux Anglois dans l'Amérique; mais ſouvent on aime mieux croire un ſeul Homme coupable, que toute une Multitude.

Mark n'en fut pas cru sur sa parole, & il apprit que la Populace de Baston étoit animée contre lui à un point, qu'elle l'auroit mis en piéces, s'il eût paru dans cette Ville au moment, que la nouvelle de la levée du siége y arriva. Il reçut par la même voye ordre de rester où il étoit, de ne laisser débarquer Personne, & d'attendre les résolutions, qui seroient prises dans le Conseil, & dont on lui feroit part, quand il en seroit tems. 1707.

En effet le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre ayant fait assembler en diligence tous les Députés des Villes & des Bourgades, qui sont du ressort du Parlement de Baston, leur représenta vivement que la Nation étoit déshonorée à jamais, si on ne réparoit l'affront, que le Colonel Mark venoit de recevoir devant le Port Royal. Il s'offrit ensuite d'y aller en Personne, & assûra qu'il périroit plûtôt, que de ne pas réduire l'Acadie sous l'obéissance de la Reine. Résolution du Conseil de Baston.

L'Assemblée ne crut pas qu'il dût se mettre lui-même à la tête de cette Entreprise; mais qu'il suffisoit de fortifier la Flotte de cinq, ou six cent Hommes, & de trois gros Navires; d'y embarquer trois des principaux Membres du Parlement, avec le Fils du Gouverneur Général, qui avoit été nommé depuis peu Procureur de Sa Majesté. Elle confirma dans le Commandement le Colonel Mark, qu'Elle déclara pleinement justifié des griefs, dont on l'avoit chargé, & qui fut pourvû par avance du Gouvernement de l'Acadie.

Les préparatifs de cette nouvelle Expédi-

1707. tion furent faits avec une diligence, qui répondoit aux esperances, qu'on en avoit conçuës, & le vintiéme d'Août, qui étoit un Dimanche, la Flotte Angloise parut vers les dix heures du matin à l'entrée du Bassin du Port Royal avec un vent aussi favorable, qu'elle le pouvoit desirer. Aussi à deux heures après midi étoit-elle mouillée, rangée en très-bel ordre, & hors de la portée des bombes. Ce spectacle si peu attendu jetta la consternation dans le Fort, & quoique la Garnison en eût été renforcée de l'Equipage d'une Fregate du Roy, commandée par M. de Bonaventure, il n'y eut Personne, qui ne crût qu'il y avoit de la témérité à tenter seulement de résister à une si grande Armée.

La Flotte Angloise retourne beaucoup plus forte au Port Royal.

Fermeté & diligence du Gouverneur.

M. de Subercase fut presque le seul, qui ne désespera point de triompher encore une fois des Anglois, & sa résolution rendit le courage à ses Troupes. Son plus grand embarras fut pour rassembler les Habitans, dont plusieurs étoient éloignés de sept lieuës; mais les Ennemis, par trop de confiance dans leurs Forces, lui en donnerent le loisir. Ils attendirent au lendemain à faire leur descente, & le Gouverneur, dans l'incertitude du lieu, où ils la feroient, jugea à propos de retenir dans sa Place, non-seulement toute sa Garnison; mais les Habitans mêmes, qui se rendoient par Troupes auprès de lui.

Les Anglois font leur descente.

Enfin le vintuniéme, sur les dix heures du matin, on aperçut quatre-vint chaloupes, ou Pyrogues, toutes remplies de Soldats, qui débordoient, & qui allerent débarquer tout ce Monde du côté opposé à celui du Fort. Ces Troupes se mirent aussitôt en marche au travers

travers du Bois, & elles allerent camper un quart de lieuë au-deſſus de la Place, dont elles n'étoient plus ſéparées que par une Riviere. Alors M. de Subercaſe fit filer le long de cette Riviere environ quatrevint Sauvages, & trente Habitans, avec ordre de la paſſer une demie-lieuë plus haut, & de s'embuſquer dans les endroits, d'où ils pourroient plus aiſément tomber ſur les Détachemens, qui ſe feroient pour ruiner les Habitations, dont le plus grand nombre étoit de ce côté-là. 1707.

Différentes attaques ſans ſuccès.

Les Troupes débarquées reſterent tout le vint-deux dans leur Camp pour s'y fortifier, & le vint-troiſiéme au ſoir il s'en détacha ſept, à huit-cent Hommes, qui ſe mirent en marche, précédés d'une Garde de dix Soldats, commandés par un Lieutenant. Cet Officier ne prit pas toutes les précautions, qu'il convenoit de prendre dans un Pays couvert, & qu'on ne connoît point; il tomba dans une embuſcade, où il fut tué avec huit de ſes Gens. Les deux autres furent pris, & menés au Gouverneur, lequel ſçut d'eux que les Ennemis avoient embarqué leur Artillerie dans deux petits Bâtimens, pour la faire paſſer à la faveur des ténébres de la nuit pardevant le Fort.

Sur cet avis il donna ordre qu'on allumât des feux le long de la Riviere pendant tout le tems, que la Marée monteroit, & cette précaution empêcha l'Artillerie de paſſer. D'autre part le Détachement ayant vû ſa Garde avancée défaite, n'oſa aller plus loin, & retourna au Camp, d'où Perſonne ne ſortit le vint-quatre, à cauſe des continuelles allarmes, que donna la Garniſon du Fort.

1707. Le lendemain les bombes obligerent les Anglois à quiter leur Camp, & ils allerent ſe poſter vis-à-vis du Fort ; mais Subercaſe leur y donna encore moins de repos, parce qu'il s'étoit aperçu qu'ils vouloient y établir des batteries de canons & de mortiers. Le vint-ſix ils décamperent de nouveau, & allerent ſe placer une demie-lieuë plus bas ; mais dès le lendemain le Gouverneur commanda un Détachement, qui leur tua trois Sentinelles, & les obligea de décamper pour la troiſiéme fois. Ils ſe poſterent hors de la portée de nos bombes ; mais on leur envoya encore pluſieurs petits Partis, qui ne ceſſerent point de les harceler.

Le vint-neuf ils ne parurent occupés qu'à ſe rétrancher ; mais le trente ils ſe rembarquerent tous ſur les quatre heures du ſoir. Monſieur de Subercaſe ſoupçonna que c'étoit pour faire une tentative de l'autre côté de la Riviere, & il la fit repaſſer à ceux qui étoient au-delà. En effet le trente-uniéme au lever du Soleil les Troupes Angloiſes firent leur deſcente à la faveur du canon de la Flotte, & dès qu'elles furent débarquées, elles ſe mirent en marche.

Elles avoient devant elles une pointe couverte de Bois, où le Baron de S^t. Caſtin s'étoit mis en embuſcade avec cent cinquante Hommes ; il les laiſſa approcher juſqu'à la portée du piſtolet, & il fit alors ſur elles trois décharges conſécutives avec beaucoup d'ordre. Elles les ſoûtinrent avec une intrépidité, que S^r. Caſtin n'avoit pas attenduë, & parurent réſoluës à forcer le paſſage à quelque prix que ce fût ; mais elles s'arrêterent

1707.

tout-à-coup, & peu de tems après on aperçut cinquante Chaloupes, qui regagnoient les Navires, & tout le Détachement, qui faisoit retraite.

Alors le Gouverneur fit sortir le Sieur de LA BOULARDERIE, Enseigne de Vaisseau, avec cent cinquante Hommes pour renforcer la Troupe de S^t. Castin, & lui-même le suivit de près avec six-vint Hommes pour le soutenir, laissant M. de Bonaventure dans le Fort, où tout étoit en bon état. Il s'avança ensuite pour observer les Ennemis, & il remarqua qu'ils défiloient du côté de leurs Chaloupes. Il donna aussitôt ordre à la Boularderie de les suivre, & s'ils faisoient mine de s'embarquer, de les charger. Combat très-vif.

Cet Officier, qui brûloit d'impatience d'en venir aux mains, marcha trop vîte, & commença l'attaque avec soixante & dix, ou quatre-vint Hommes au plus; il sauta dans un de leurs Rétranchemens, le força, & y tua bien du Monde: animé par ce premier succès, il se jetta dans un second Rétranchement, où il reçut un coup de sabre au corps, & un autre à la main. St. Castin & SAILLANT prirent sa place; on se mêla, on se batit avec acharnement à coups de hache & de crosses de fusils, & les Ennemis, qui étoient au nombre de quatorze, à quinzecent Hommes, reculerent au moins de quinzecent pas vers leurs Chaloupes.

Cependant quelques-uns de leurs Officiers, honteux de fuir devant si peu de Monde, les ramenerent sur nos Gens, qui se retiroient de leur côté vers le Bois, parce que Saint Castin & Saillant avoient aussi été blessés; mais

1707. qui voyant revenir l'Ennemi, firent volteface, & témoignerent tant de réſolution, que les Anglois n'oſerent approcher. Ils ſe contenterent de faire quelques décharges de mouſqueteries, & s'éloignerent de nouveau. M. de Subercaſe en profita pour retirer les Bleſſés, & faire repoſer ſes Troupes. Au bout d'une heure il commanda un Habitant, nommé GRANGER, fort brave Homme, pour remener le Détachement de la Boularderie contre les Anglois, qui ne l'attendirent point, & coururent ſe rembarquer, ce qu'ils firent avec beaucoup de confuſion.

Le ſiége eſt levé, Perte des Anglois & des François.

Le même jour la plus grande partie de la Flotte leva les ancres, & alla les rejetter hors du Baſſin, où l'on jugea qu'ils avoient jetté leurs Morts à la Mer; car on en trouva dans la ſuite un grand nombre, qui avoient été rejettés ſur le rivage. Le lendemain premier de Septembre, toute la Flotte ſe rejoignit, & alla faire du bois & de l'eau une lieuë en dehors de la Baye Françoiſe. M. de Subercaſe avoit envoyé du Monde le long de la Côte pour les obſerver, & quelques-uns lui raporterent que deux de leurs Chaloupes paſſant aſſez près d'eux, ils entendirent qu'on ſe querelloit dans une, & des Soldats, qui diſoient que le Commandant méritoit d'être pendu, pour avoir fait périr inutilement tant de Monde, & qu'aſſûrément la Reine en feroit bonne juſtice.

Enfin cette Flotte mit à la voile quinze jours après être entrée dans le Port Royal, & ſans avoir oſé même attaquer le Corps de la Place. Les François n'eurent que trois Hommes tués, & tout au plus quinze bleſſés.

M. de Saillant, Enseigne de Vaisseau, fut le seul Homme de marque, qui y perdit la vie. On fit quelques Prisonniers, parmi lesquels se trouva le Pilote d'une des Gardes-Côtes. 1707.

Cet Homme dit à M. de Subercase que l'année précédente la Reine avoit mandé au Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre qu'elle vouloit avoir l'Acadie avant la fin de la guerre, & que, s'il ne pouvoit pas tirer de son Gouvernement assez de Forces pour faire cette conquête, elle lui enverroit du secours; que ce Général & les principaux Membres du Parlement lui avoient répondu du succès de cette Entreprise, & que dès le mois d'Août dernier, ils en avoient reçu des remercimens de Sa Majesté Britannique. Il ajoûta que les Bastonnois s'étoient épuisés pour cette derniere Expédition; que néanmoins on feroit certainement au Printems prochain un plus grand effort, & que l'intention de la Reine étoit de ne jamais rendre l'Acadie, si une fois elle en étoit en possession.

L'Acadie est plus négligée que jamais.

Il s'en falloit bien qu'on fût aussi attentif en France à la conservation de cette Province, qu'on l'étoit en Angleterre aux moyens de la conquérir. Les Vaisseaux du Roy, qui arriverent au Port Royal peu de tems après la levée du siége, n'y apporterent aucunes marchandises, ni pour les Habitans, ni pour les Sauvages, ce qui embarrassa fort le Gouverneur, qui n'avoit retenu les uns dans le devoir; & n'avoit engagé les autres à le secourir, que par des promesses, qu'il se voyoit hors d'état de tenir.

1707. Il assûra même dans sa Lettre au Ministre qu'il s'étoit trouvé réduit à donner jusqu'à ses chemises, les draps de son lit, & généralement tout ce dont il pouvoit absolument se passer, pour soulager la misere des plus pauvres; il ajoûtoit dans la même Lettre qu'il n'y avoit pas un moment à perdre, si on vouloit faire un Etablissement solide en Acadie; que cette Colonie pourroit en peu de tems devenir la source du plus grand commerce du Royaume; qu'il étoit parti cette même année de la Nouvelle Angleterre une Flotte de soixante Navires, chargés de Moruës pour l'Espagne & la Méditerranée; qu'il en devoit bientôt partir une plus nombreuse pour les Isles de l'Amérique, & que tout ce Poisson se pêchoit sur les Côtes de l'Acadie. C'est-à-dire, que les Anglois, dans le tems même, qu'ils ne pouvoient réussir à se rendre Maitres de cette Province, trouvoient le moyen de s'y enrichir, tandis que nous n'en tirions nous-mêmes aucun avantage.

Nouveau désordre arrivé au Détroit.

Cependant les Miamis ne pouvoient digerer qu'on eût accordé la vie au Chef Outaouais, qui les avoit si fort maltraités, & ne cessoient de demander sa tête au Commandant du Détroit. Ces Sauvages avoient leur principal Etablissement sur la Riviere de Saint Joseph, où le P. AVENEAU, leur Missionnaire, par une douceur inaltérable, & une invincible patience étoit parvenu à prendre sur eux le même ascendant, qu'avoit eu le P. Allouez, son Prédécesseur.

Mauvaise conduite du Commandant.

M. de la Motte Cadillac, qui vouloit gouverner ces Sauvages à sa mode, ne voulut pas souffrir que dans une Bourgade de cette

Nation, éloignée de plus de cent lieuës du Détroit, Perſonne eût plus de crédit que lui, & obligea le P. Aveneau d'abandonner ſa Miſſion. Il eut bientôt tout lieu de s'en repentir : les Miamis n'ayant plus de Miſſionnaire pour moderer leurs ſaillies, renouvellerent leurs inſtances pour être vengés du Peſant. Il voulut les amuſer, il fit venir au Détroit le Peſant, après lui avoir donné des aſſûrances qu'il n'avoit rien à craindre, & en effet tout ce qu'il exigea de lui, fut qu'il s'établît au Détroit avec ſa Famille. 1707.

Les Miamis au déſeſpoir de ſe voir ainſi jouer, tuerent trois François, & firent quelque dégât aux environs du Détroit. La Motte Cadillac fut même averti qu'ils avoient complotté de le maſſacrer, & de faire main baſſe ſur tous les François du Détroit ; que des Iroquois & des Hurons étoient entrés dans ce complot, & qu'ils auroient déja éxécuté leur noir projet, ſi un Ouyatanon ne les avoit trahis. Ces avis, & l'inſulte qu'il venoit de recevoir, lui firent prendre la réſolution de faire la guerre à ces Barbares, & il parut s'y diſpoſer ſérieuſement ; mais on fut bien étonné de voir que tous ſes préparatifs aboutirent à conclurre avec eux un accommodement peu honorable pour lui, & pour la Nation Françoiſe.

Il en arriva ce qui eſt toujours inévitable, quand on mollit avec les Sauvages, ſurtout après les avoir ménacés. Les Miamis garderent mal les conditions du Traité, où ils avoient remarqué de la foibleſſe, & le Commandant François ſe vit enfin obligé de marcher contr'eux à la tête de quatre cent

1707. Hommes, partie François & partie Sauvages. Ils ſe défendirent aſſez bien ; mais ils furent forcés dans leur rétranchement, & n'ayant plus de reſſource, que dans la clémence du Vainqueur, ils ſe ſoûmirent à tout ce qu'on exigea d'eux : mais pour empêcher que dans la ſuite ils ne fiſſent quelque nouvelle ſottiſe, qui nous mît dans la néceſſité de les pouſſer à bout, on jugea à propos de leur renvoyer leur Miſſionnaire.

Bonne conduite de Joncaire parmi les Iroquois.

Les Cantons Iroquois gardoient toujours exactement la neutralité ; les Miſſionnaires y contribuoient ſans doute beaucoup par leur vigilance, & par leurs bonnes manieres ; mais ils y étoient beaucoup aidés par la bonne conduite du Sieur de Joncaire, & par la bonne intelligence, que cet Officier entretenoit avec eux. Joncaire adopté par les Tſonnonthouans, & fort aimé des Onontagués, alloit ſans ceſſe d'un Canton à l'autre ; il avertiſſoit les Miſſionnaires de tout, & ne faiſoit aucune démarche, que de concert avec eux, & par-là il venoit à bout de rompre toutes les meſures, & de déconcerter toutes les intrigues des Anglois. Il charmoit les Iroquois par ſa franchiſe : il parloit leur Langue auſſi-bien qu'eux, ce qui flatte infiniment les Sauvages ; il les gagnoit par ſes libéralités ; il s'en faiſoit eſtimer par ſa hardieſſe, & il ſçavoit prendre ſon parti, ſans héſiter, dans les occaſions, où il falloit qu'il ſe décidât promptement ; qualités eſſentielles dans la ſituation, où il ſe trouvoit.

Les Iroquois Chrétiens ſe laiſſent ſéduire par le Gouverneur d'Orange.

Mais tandis qu'on réuſſiſſoit ſi bien à empêcher les Iroquis Idolâtres de prendre parti avec les Anglois contre nous, le Gouverneur d'Orange négocioit avec preſqu'autant de ſuc-

cès auprès des Iroquois Chrétiens & domiciliés dans la Colonie. Il y avoit déja quelque tems, qu'on remarquoit un rélâchement sensible dans la piété de ces Néophytes, & on ne pouvoit l'attribuer qu'à l'yvrognerie, dont il n'étoit presque plus possible de les guérir. Car malgré les défenses réitéreés du Roy & les diligences du Gouverneur de Montreal, le commerce de l'eau-de-vie avoit repris vigueur, & on commença de s'apercevoir qu'il n'y avoit plus tant à compter sur les Iroquois du Sault S. Louis & de la Montagne, à l'occasion d'un grand Parti de guerre, qui se forma au commencement du printems de l'année suivante, pour aller du côté de Baston. 1707.

Projet d'un grand Parti de guerre. 1708.

Cette Expédition avoit été résoluë dans un grand Conseil tenu à Montreal avec les Chefs de tous les Sauvages Chrétiens établis dans la Colonie, & d'autres Abénaquis en devoient être avec cent Canadiens choisis, outre un grand nombre de Volontaires, la plûpart Officiers dans nos Troupes, ce qui faisoit en tout quatre-cent Hommes. MM. de Sr Ours des Chaillons, & Hertel de Rouville devoient commander les François, & le Sr Boucher de la Perriere devoit conduire les Sauvages. Comme il étoit important que ce projet fût tenu secret jusqu'au moment du départ des Guerriers, & que la marche fut prompte, il fut reglé que les deux premiers Commandans prendroient leur route par la Riviere de S. François, avec les Algonquins, les Abénaquis de Bekancourt, & les Hurons de Lorette, & que la Perriere avec les Iroquois iroit par le Lac Cham-

1708. plain ; que tous ſe rendroient au Lac *Nikiſipique*, & que les Sauvages Voiſins de l'Acadie s'y trouveroient au tems marqué.

Les Iroquois & les Hurons abandonnent les François.

Divers incidens penſerent rompre l'Entrepriſe, & différerent le départ des Guerriers. Enfin le vintſixiéme de Juillet ils ſe mirent en marche ; mais des Chaillons & Rouville étant arrivés à la Riviere de S. François, eurent avis que les Hurons étoient retournés ſur leurs pas, parce qu'un d'entr'eux ayant été tué par mégarde, apparemment à la chaſſe, ce malheur fit croire aux autres que leur Expédition ſeroit funeſte pour eux. Les Iroquois, que la Perriere menoit par le Lac Champlain, ſuivirent bientôt cet exemple, prenant pour prétexte que quelques-uns des leurs étoient malades, & que la maladie pourroit bien ſe communiquer à toute l'Armée.

Les Abénaquis ne ſe trouvent point au rendez-vous.

M. de Vaudreuil, à qui les Commandans donnerent avis de cette déſertion, en lui demandant ſes ordres, leur répondit que, quand les Algonquins & les Abénaquis de Bekancourt les abandonneroient auſſi, ils ne laiſſaſſent pas de continuer leur route, & qu'ils fiſſent plûtôt une irruption ſur quelque endroit écarté, que de revenir ſans rien faire. Des Chaillons communiqua cette Lettre aux Sauvages, qui lui jurerent de le ſuivre par tout, où il voudroit les mener ; ils partirent donc au nombre de deux-cent, & après avoir fait cent cinquante lieuës par des chemins impratiquables, ils arriverent au Lac Nikiſipique, où ils ne trouverent point les Abénaquis, Voiſins de l'Acadie, leſquels avoient été obligés de tourner leurs armes ailleurs.

Ils prirent alors le parti de marcher contre

un Village appellé *Hewreuil*, composé de vintcinq, à trente Maisons bien bâties, avec un Fort, où logeoit le Gouverneur. Ce Fort avoit une Garnison de trente Soldats, & il y en avoit au moins dix dans chaque Maison. Ces Troupes ne faisoient que d'arriver dans ce lieu, & y avoient été envoyées par le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, qui, sur l'avis de la marche des François, avoit envoyé de pareils Détachemens dans toutes les Bourgades de ce Canton.

1708. Prise d'une Bourgade Angloise.

Nos Braves ne furent point déconcertés en apprenant qu'on étoit si bien préparé à les recevoir; & ne pouvant plus compter sur la surprise, ils crurent pouvoir y suppléer par leur valeur. Ils reposerent tranquillement toute la nuit, & le lendemain une heure après le Soleil levé, ils se mirent en ordre de bataille. Rouville fit alors un petit Discours aux François pour exhorter tous ceux, qui pourroient avoir eu quelque demêlé entr'eux, à se réconcilier sincérement, & à s'embrasser, ce qu'ils firent tous. Ils firent ensuite leur priere, & marcherent contre le Fort. Ils y trouverent beaucoup de résistance; mais ils y entrerent enfin l'épé & la hache à la main, & y mirent le feu.

Toutes les Maisons se défendirent aussi très-bien, & eurent le même sort. Il y eut environ cent Anglois de tués dans ces différentes attaques; plusieurs autres, qui attendirent trop tard à sortir du Fort & des maisons, y furent brûlés, & le nombre des Prisonniers fut considérable. Pour ce qui est du butin, il n'y en eut point, on n'y songea que quand tout eut été consommé par les flammes. D'ailleurs on entendoit déja de tous

1708. les Forts & de tous les Villages voisins le son des tambours & des trompettes ; & il n'y avoit pas un moment à perdre pour assûrer la retraite.

Les Vainqueurs tombent dans une embuscade.

Elle se fit avec beaucoup d'ordre, chacun n'ayant pris de vivres que ce qu'il lui en falloit pour le retour. Cette précaution étoit encore plus nécessaire, qu'on ne le croyoit. Les Nôtres avoient à peine fait une demie lieuë, lorsqu'en entrant dans un Bois, ils tomberent dans une embuscade, que leur avoient dressée soixante & dix Hommes, lesquels avant que de se découvrir, tirerent chacun leur coup. Nos Braves essuyerent cette décharge sans branler, & par bonheur elle ne fit pas un grand effet. Cependant tous les derrieres étoient déja remplis de Gens de pied & de Cheval, qui les suivoient de près, & il n'y avoit point d'autre parti à prendre, que de passer sur le ventre à ceux, qui venoient de tirer.

Elle est forcée.

On le prit sans balancer, chacun jetta son pacquet de vivres, & presque toutes ses hardes, & sans s'amuser à tirer ils en vinrent d'abord aux armes blanches. Les Anglois étonnés d'une attaque si brusque, faite par des Gens, qu'ils croyoient avoir mis en désordre, s'y trouverent eux-mêmes, & ne purent se remettre : de sorte qu'à la réserve de dix ou douze, qui gagnerent au pied, tous furent tués, ou pris.

Nescambiouit, qui étoit revenu de France l'année précédente, combattit toujours auprès des Commandans ; il fit merveille avec un sabre, dont le Roy lui avoit présent, & reçut un coup de feu au pied. Nous eûmes dans

les deux actions dix-huit Hommes blessés, trois Sauvages & cinq François tués, & du nombre des Morts furent deux jeunes Officiers de grande espérance, Hertel de Chambly, Frere de Rouville, & VERCHERES. Plusieurs Prisonniers faits à l'attaque d'Hewreuil se sauverent pendant le dernier combat. 1708.

Belle action de quelques Officiers.

Tous les autres se louerent beaucoup des bons traitemens, qu'ils avoient reçus de leurs Vainqueurs pendant la retraite, qui se fit sans aucun accident après la rencontre, dont je viens de parler; & divers traits, que l'on racontoit de quelques-uns des Officiers & des Volontaires, leur firent encore plus d'honneur, que les preuves éclatantes, qu'ils avoient données de leur bravoure. J'en fus instruit des premiers, parce que je me trouvai à Montreal sur le Port même, lorsque le Parti y débarqua vers la mi-Septembre. On donnoit surtout de grandes louanges au Sieur Dupuys, Fils du Lieutenant particulier de Quebec, lequel avoit poussé l'humanité jusqu'à porter une bonne partie du chemin la Fille du Lieutenant de Roy d'Hewreuil, qui ne pouvoit presque point marcher.

Nouvelle intrigue du Gouverneur d'Orange.

On étoit surpris en Canada de l'inaction, où demeuroit la Jeunesse Angloise, beaucoup plus nombreuse que la Françoise, & on en demanda la raison à un des Prisonniers. Sa réponse découvrit la véritable cause, qui avoit fait relâcher les Iroquois, que la Perriere conduisoit à la derniere Expédition. Cet Homme dit que ce n'étoit pas la faute des jeunes Gens de sa Nation, s'ils n'étoient pas venus cette année en Parti contre les François; que plus

1708. de cinq cent des plus alertes en avoient demandé la permiſſion au Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, & l'avoient obtenuë ; mais que comme ils étoient ſur le point de ſe mettre en marche, ils avoient reçu un contr'ordre ſur une Lettre du Gouverneur d'Orange à ſon Général.

Infidélité des Iroquois Chrétiens.

Dans cette Lettre, ajoûta-t-il, le Gouverneur mandoit qu'à ce coup il étoit Maître des Iroquois Chrétiens, qui lui avoient aſſûré qu'aucun Sauvage n'iroit plus en guerre contre les Anglois ; qu'ainſi il étoit inutile de faire aucune dépenſe pour attaquer les François, qui réduits à eux ſeuls n'étoient pas en état de rien entreprendre ; de ſorte qu'on pouvoit ſe promettre que les Colonies Angloiſes jouiroient déſormais d'une tranquillité parfaite, qui étoit tout ce qu'on y ſouhaitoit.

Ce même Priſonnier dit encore qu'on avoit cru à Hewreuil & dans tous les Cantons, que le Parti, qui deſola ce Village, n'étoit qu'un Détachement d'un Corps de ſeize cent Hommes, dont le Gros n'étoit pas loin ; que la même choſe s'étoit dite à Baſton, & que dans toute la Nouvelle Angleterre on étoit continuellement ſous les armes, ce qui fatiguoit beaucoup les Habitans. Enfin on apprit d'un autre Priſonnier que le Gouverneur d'Orange avoit fait depuis peu des préſens conſidérables aux Iroquois Chrétiens.

Ils réparent leur faute.

Ces Sauvages furent extrêmement mortifiés de ſe voir ainſi découverts, & plus encore du mépris, que le Marquis de Vaudreuil avoit affecté de leur témoigner, lorſqu'ils eurent abandonné le Sieur de la Perriere ; car il s'étoit contenté de leur faire dire, que puiſqu'ils

aimoient tant la paix, ils pouvoient dorénavant demeurer tranquilles sur leurs nattes, & qu'il se passeroit fort bien d'eux. Ils en furent picqués au vif, & leur dépit eut tout l'effet, que le Général en avoit espéré. Ils leverent plusieurs Partis de guerre; les Abénaquis de Bekancourt, dont malgré ce qu'en avoit dit M. Schuiler, on n'avoit pas soupçonné la fidélité, & qui venoient de donner de si bonnes preuves de leur attachement à nos intérêts, se joignirent à eux, & les uns animés par leurs derniers succès, les autres par le desir de répaier leur faute, porterent la désolation dans plusieurs Quartiers de la Nouvelle Angleterre. 1708.

Ce qui se passe entre M. de Vaudreuil & le Gouverneur d'Orange.

Le Général de son côté se plaignit vivement au Gouverneur d'Orange de ce que tandis qu'il laissoit en repos son Pays, & toute la Nouvelle York par considération pour les Hollandois, & pour lui personnellement, & cela dans la vûë de faire garder aux Iroquois une neutralité, qui n'étoit pas moins avantageuse aux Colonies Angloises, qu'à la Nouvelle France; non-seulement il ne cessoit point de solliciter les Cantons à reprendre les armes, & faisoit construire un Fort dans celui d'Agnier; mais qu'il travailloit encore à lui débaucher les Sauvages domiciliés dans le centre de la Colonie Françoise. Schuiler ne répondit rien sur le premier article; mais voici quelle fut sa réponse sur le second.

Pour ce qui est du Collier, que j'ai envoyé « à dessein d'empêcher les Sauvages de prendre « parti dans la guerre, qui se fait contre le « Gouvernement de Baston, il faut que j'avouë « le fait; mais j'y ai été poussé par une charité «

1708. » Chrétienne. Je n'ai pu me dispenser de croire
» qu'il étoit de mon devoir envers Dieu & mon
» prochain de prévenir, s'il étoit possible, ces
» cruautés barbares & payennes, qui n'ont été
» que trop souvent exercées sur les malheureux
» Peuples de ce Gouvernement-là. Vous me
» pardonnerez, Monsieur, si je vous dis que
» je sens mon cœur se soulever, quand je pense
» qu'une guerre, qui se fait entre des Princes
» Chrétiens, obligés aux Loix les plus exactes
» de l'honneur & de la générosité, dont leurs
» nobles Ancêtres leur ont donné de si beaux
» exemples, dégénére en une barbarie Sauvage
» & sans bornes. Je ne puis concevoir qu'il soit
» possible de mettre fin à la guerre par de sem-
» blables voyes, & je voudrois que tout le
» Monde pensât comme moi sur ce sujet.

Pitre Schuiler étoit un fort honnête Homme, & il n'exprimoit ici que ses véritables sentimens; mais il étoit assez instruit de ce qui s'étoit passé depuis cinquante ans dans cette partie de l'Amérique pour sçavoir que c'étoit les Anglois, qui nous avoient réduits à la dure nécessité de laisser agir nos Sauvages comme ils faisoient dans la Nouvelle Angleterre. Il ne pouvoit ignorer les horreurs, ausquelles s'étoient portés les Iroquois à leur instigation pendant la derniere guerre; qu'à Baston même les François & les Abenaquis qu'on y retenoit Prisonniers, y étoient traités avec une inhumanité peu inférieure à cette barbarie, dont il se plaignoit si amérement; que les Anglois avoient plus d'une fois violé le droit des Gens, & les capitulations signées dans les meilleures formes, tandis que les Prisonniers de cette Nation ne recevoient que de bons traitemens

de notre part & de celle de nos Alliés. 1708.

Il étoit encore aiſé de lui prouver que, ni les François, ni les Sauvages de leur Parti, n'avoient jamais exercé les cruautés, qu'il leur reprochoit, que par repreſailles; & qu'avant que de ſe réſoudre à prendre cette voye pour faire ceſſer la barbarie, dont les Iroquois uſoient contre nos Officiers, nos Miſſionnaires, & nos Habitans, & les mauvais traitemens, que les Baſtonnois faiſoient ſouffrir à nos Alliés, & à nous-mêmes, on avoit lontems laiſſé couler bien des larmes à tout ce que la Nouvelle France avoit de plus illuſtre. Mais en quoi il étoit lui-même inexcuſable, c'eſt que dans le tems, qu'il vouloit arracher les armes des mains des Iroquois Chrétiens, il uſoit de toutes ſortes de moyens pour engager les Iroquois Idolâtres à les prendre contre nous, quoiqu'il ne pût douter que ceux-ci ne portaſſent beaucoup plus loin que ceux-là ces fureurs, qu'il déteſtoit.

Les Anglois veulent nous débaucher les Sauvages de la Louyſiane.

Ce n'étoit pas ſeulement en Canada, que les Anglois cherchoient à nous faire des Ennemis des Sauvages, dont nous avions toujours ſçu beaucoup mieux qu'eux nous attirer l'eſtime & l'affection. La Colonie de la Louyſiane étoit encore dans ſa premiere enfance; rien n'étoit plus foible, que les deux, ou trois Etabliſſemens, que nous y avions. Il eſt vrai qu'ils n'avoient rien à craindre de la part des Habitans naturels du Pays: on les traitoit bien, ils paroiſſoient contens de nous, & c'étoit peut-être ce qui nous retenoit dans une ſécurité, dont un peu plus de prudence auroit corrigé l'excès.

Mais les Anglois de la Caroline ne laiſ-

1708. ſerent pas de prendre de grands ombrages de ces nouveaux Etabliſſemens, & l'on découvrit cette même année que les Tchactas, nos plus fidéles Alliés, avoient reçu de la part de la Reine de la Grande Bretagne des préſens, & que le motif de cette libéralité étoit d'obtenir de ces Sauvages un paſſage libre ſur leurs Terres aux troupes Angloiſes, pour engager les autres Nations à demeurer au moins Neutres, ou pour les détruire, ſi elles le refuſoient. M. D'ARTAGUETTE, qui exerçoit alors dans cette Colonie l'Emploi de Commiſſaire Ordonnateur, & qui informa M. de Pontchartrain de ce que je viens de dire, ajoûtoit que deux Voyageurs François paſſant chez les Yaſous, y avoient rencontré un Anglois, qui avoit la valeur de vint-cinq mille écus de préſens deſtinés à traiter pour le même ſujet avec ces Sauvages, & avec les Illinois. On ſçut encore que dans les Harangues, dont on accompagnoit ces préſens, on leur diſoit que ce qu'ils voyoient de François parmi eux, étoient les reſtes fugitifs d'une Nation détruite par les Anglois.

C'eſt ainſi que nos Ennemis mettoient tout en uſage pour ſe dédommager des pertes & des affronts, qu'ils avoient eſſuyés pendant cette campagne dans la Nouvelle Angleterre, & dans l'Acadie; mais ils reçurent au milieu de l'hyver ſuivant un bien plus grand échec encore dans l'Iſle de Terre-Neuve, & qui acheva de les ruiner de réputation dans l'eſprit de toutes les Nations de ce Continent.

J'ai déja obſervé que le centre & les magaſins de tous les Etabliſſemens des Anglois dans cette Iſle, étoient dans la Baye de Saint

Jean. M. de S. Ovide, Lieutenant de Roy de Plaiſance (*a*), & Neveu de M. de Brouillan, qui en avoit été Gouverneur, propoſa à M. de COSTEBELLE, qui l'étoit alors, d'en faire la conquête, & ajoûta qu'il la feroit à ſes dépens. Son projet ayant été approuvé, il aſſembla cent vint-cinq Hommes, Sauvages, Habitans & Matelots, auſquels ſe joignirent vint Soldats, nouvellement arrivés de l'Acadie ſous la conduite du Sieur RENOU, Lieutenant: M. de Coſtebelle lui en donna encore vint-quatre de ſa Garniſon, commandés auſſi par un Lieutenant; & M. de la RONDE, qui s'étoit déja diſtingué à la défenſe du Port Royal, voulut l'accompagner en qualité de ſimple Volontaire.

1708. Projet d'une Expédition en Terre-Neuve

Le plus court étoit de faire le voyage par Mer, & c'étoit le deſſein du Commandant du Parti; mais les vents contraires l'ayant arrêté juſqu'au quatorziéme de Décembre, il ne voulut pas attendre plus lontems, & ce jour-là même il ſe mit en marche ſur les neiges. Le vintiéme il arriva au fond de la Baye de Sainte Marie, où M. de Coſtebelle avoit envoyé deux doubles Chaloupes, afin que nos Braves puſſent traverſer un bras de Mer de quatre à cinq lieuës de large, qui leur épargnoit deux journées d'un chemin très-rude; ils en profiterent, & le dernier jour de l'année ils arriverent à cinq lieuës de S. Jean, ſans avoir été découverts; mais non ſans avoir eſſuyé bien des contradictions de la part de quelques Perſonnes, qui ne vouloient pas de bien à S. Ovide, & qui ſembloient ne l'avoir

(*a*) Depuis Gouverneur de l'Iſle Royale.

1709. voulu accompagner, que pour faire échouer son Expédition.

Attaque & prise de Saint Jean.

Comme elle ne pouvoit réussir que par la surprise, avant que d'aller plus loin, on prépara tout ce qui étoit nécessaire pour attaquer en arrivant. Cela se fit avec une diligence incroyable, & dès le lendemain, premier jour de l'année, deux heures avant le jour, le Commandant se rendit à la faveur d'un beau clair de Lune au fond du Havre de S. Jean, d'où il observa tout fort à son aise. Il marcha ensuite, conduit par de mauvais Guides, dont il auroit dû se défier, & qui ne cherchoient qu'à lui faire manquer son coup.

Dès qu'il se fut aperçu de leur perfidie, il passa du centre, où il étoit, à l'Avantgarde, où étoient les Volontaires, & se mit à leur tête laissant à la place, qu'il venoit de quitter, le Sieur DESPENSENS, qui faisoit l'Office de Major. Il fut découvert de trois-cent pas du Fort, qu'il vouloit attaquer; de sorte que, comme il approchoit de la premiere palissade, on lui tira quelques coups de fusil. Quelques-uns de ses Volontaires l'abandonnerent alors, ce qui ne l'empêcha point de pénétrer jusqu'au chemin couvert, dont heureusement pour lui on avoit oublié de fermer la porte. Il y entra en criant *Vive le Roy*, & ce cri, qui ranima le courage de ses Gens, fit perdre entiérement cœur aux Anglois. Il laissa quinze ou seize Hommes à la garde du chemin couvert, traversa le fossé, malgré le feu de deux autres Forts, qui lui blessa dix Hommes; planta deux échelles contre le Rempart, qui avoit vint pieds de haut; & y monta avec six Hommes, dont trois furent dangereusement blessés en montant.

Dans ce moment Deſpenſens arriva avec le Corps, qu'il commandoit, & des échelles, qu'il planta d'abord. Il monta le premier, & entra lui troiſiéme, ou quatriéme dans le Fort. Renou, JOHANNIS, du Pleſſis, la Cheſnayc, d'Argenteuil, & d'Aillebout, ſon Frere, ſuivirent de près ce brave Homme; les uns ſe rendirent Maîtres du Corps de garde, les autres de la maiſon du Gouverneur, d'autres coururent au Pont-levis, qui faiſoit la communication du Fort des Habitans avec celui-ci, qu'on appelloit *le Fort Guillaume*, & le Gouverneur, qui alloit y faire paſſer trois cent Habitans, fut bleſſé de trois coups, & renverſé. 1709.

Deſpenſens fit auſſitôt baiſſer le Pont levis, & ouvrir le guichet. Alors tout le reſte de l'Armée entra, & les Anglois demanderent quartier. Ainſi en moins d'une demie heure les François ſe trouverent Maîtres de deux Forts, dont chacun auroit pû arrêter lontems une Armée entiere; car il y avoit dans l'un dix-huit canons en batterie, quatre mortiers à bombes, vint à grenades, & plus de cent Hommes de Garniſon, commandés par un très-brave Homme. L'autre avoit ſix-cent Habitans bien retranchés, tout prêts à venir au ſecours du premier Fort; mais une porte ſouterraine, par où ils avoient compté de paſſer, quand il en ſeroit tems, ſe trouva ſi bien fermée, qu'on ne put l'enfoncer aſſez tôt. Il en reſtoit un troiſiéme plus petit à l'entrée du Port, mais de l'autre côté: M. de S. Ovide l'envoya ſommer, & le Commandant demanda vint-quatre heures pour répondre: on les lui accorda, & ce terme écoulé,

1709-10. il se rendit, quoiqu'il eût quatre-vint Hommes dans une bonne Place, des vivres pour plusieurs mois, une assez belle Artillerie, de gros canons, un mortier à bombe, & une voute à l'abri des bombes.

M. de S. Ovide, après s'en être rendu Maître, dépêche un Courier à Plaisance & un Navire en France.

Dès que S. Ovide se vit Maître de S. Jean, il dépêcha un Exprès à M. de Costebelle, pour l'informer de l'heureux succès de son Entrepriſe. Ayant eu ensuite avis que quelques Anglois s'étoient sauvés à Belle-Isle, qui n'est qu'à cinq lieuës de Saint Jean; qu'ils y avoient rencontré un Navire, & qu'ils s'y étoient embarqués pour passer en Angleterre, il crut qu'il étoit à propos que la Cour de France fût aussitôt informée, que celle de Londres, de ce qu'il venoit d'exécuter, outre qu'il étoit bien aise d'en recevoir des ordres sur ce qu'il avoit à faire: ainsi il commanda au Sieur Despensens de monter un petit Bâtiment, qui étoit dans le Havre de Saint Jean, & de mettre incessamment à la voile.

Cette démarche déplut au Gouverneur de Plaisance, qui ignoroit le départ des trois Anglois pour l'Europe, & qui étoit persuadé que la prise de S. Jean étant ignorée en Angleterre, il en partiroit à l'ordinaire des Vaisseaux pour ce Port, dont il seroit aisé de se rendre Maître. Ce fut au moins la premiere réfléxion qu'il fit, ou le prétexte, dont il se servit, pour blâmer son Lieutenant du Roy. Il changea ensuite de pensée, & jugea qu'il étoit assez inutile de consulter la Cour, pour sçavoir, si on devoit garder S. Jean, parce que la chose lui paroissoit impossible, sans dégarnir Plaisance, qui depuis un an étoit

menacé d'un siége. Il ne croyoit pas d'ailleurs le Roy disposé à lui envoyer assez de Forces pour défendre en même tems sa Place, & se maintenir dans un Port éloigné, & aussi difficile à garder, que S. Jean. 1709-10.

Il manda donc à S. Ovide de faire démolir les Forts, & de se rendre à Plaisance au plus tard à la fin de Mars. Il lui envoya une Fregate pour y embarquer le Gouverneur, l'Ingénieur & la Garnison de ces mêmes Forts, avec les munitions de guerre, qu'on y avoit trouvées en très-grande quantité, parce qu'un Parti de trois cent Anglois étoit sur le point de se mettre en marche pour surprendre Plaisance. Les Prisonniers & les effets, qu'on ne put embarquer sur la Fregate, furent mis à rançon; & M. de S. Ovide, qui ne demandoit que cent Hommes, pour conserver sa conquête, & pour achever celle de toute la Côte Orientale de Terre-Neuve, non-seulement eut le chagrin de se voir contraint de tout abandonner; mais il eut encore celui d'apprendre que la Cour, après avoir été d'abord de l'avis du Gouverneur de Plaisance, étoit revenue au sien, lorsqu'il n'en étoit plus tems. S. Jean est abandonné.

On ne sçavoit pas encore à Quebec la prise de S. Jean, lorsqu'on y fut informé de plusieurs endroits qu'il se faisoit à Baston un grand armement, qui devoit être fortifié d'une Escadre d'Angleterre, pour attaquer le Canada, & qu'on assembloit dans la Nouvelle-York une Armée de deux mille Hommes, qui devoit d'abord s'emparer de Chambly, tomber ensuite sur Montreal, qui n'en est éloigné que de cinq lieuës. Il y avoit déja pl M. de Vaudreuil trompé par un Iroquois.

1709-10. d'un an, que le P. de MAREUIL (*a*), Miſſionnaire à Onnontagué, avoit donné avis au Gouverneur Général que les Iroquois étoient vivement ſollicités de ſe déclarer contre nous, & qu'un de ces Sauvages, fort autoriſé dans ce même Canton, étoit l'Auteur ſecret de cette intrigue; mais cet avis n'avoit pas trouvé créance auprès de M. de Vaudreuil, trop prévenu en faveur du perfide Iroquois.

Les Cantons ſe déclarent contre nous.

Cependant le Traité fut conclu à Onnontagué même; les Tſonnonthouans n'y entrerent point, & la guerre fut chantée dans les quatre autres Cantons. Un Parent du Gouverneur d'Orange en avertit de bonne heure le P. de Mareuil, qui avoit déja reçu ordre de ſon Supérieur de ſortir d'Onnontagué; mais ce Miſſionnaire ne pouvant retourner dans la Colonie, parce que les chemins en étoient déja infeſtés de Partis Ennemis, fut contraint d'accepter les offres du Hollandois, dont je viens de parler, qui lui avoit offert une retraite à Orange. Il y fut retenu Priſonnier, mais à cela près il eut tout lieu de ſe louer du Gouverneur, qui lui fit un très-bon accueil, & le traita avec beaucoup de diſtinction.

Diligences de M. de Vaudreuil.

Il fut enſuite appellé à Manhatte, & dans tous les lieux, où il paſſa, il fut témoin des préparatifs des Anglois pour l'Expédition de Chambly. M. de Vaudreuil en eut bientôt des nouvelles certaines, qui l'obligerent à monter à Montreal au mois de Janvier, après avoir donné ſes ordres pour mettre la Capitale en état de défenſe, & pour faire tenir les Troupes & les Milices prêtes à marcher au

(*a*) Il eſt mort en 1742. au Collége de Louis-le-Grand.

premier

premier signal. Il leva en même tems un Parti de deux-cent cinquante Hommes, qu'il envoya vers le Lac Champlain sous la conduite de Rouville; mais cet Officier n'y ayant point eu de nouvelles de l'Ennemi, & n'ayant pas ordre d'aller plus loin, revint à Montreal sans rien faire. 1709-10.

Le dixiéme de May le Sieur VESCHE, qui en 1705. avoit sondé tous les passages difficiles du Fleuve S. Laurent, sous prétexte de venir à Quebec traiter de l'échange des Prisonniers, arriva d'Angleterre à Baston, d'où il se rendit en poste à Manhatte, pour y presser la levée des Troupes, qui devoient agir du côté de Montreal. On en fut bientôt instruit dans cette Ville, & on y apprit même que Vesche avoit présenté à la Reine de la Grande Bretagne un Mémoire fort ample, où il faisoit voir la facilité de conquerir le Canada, & l'utilité, que l'Angleterre pouvoit retirer de cette conquête. Préparatifs des Anglois pour attaquer la Colonie.

On ajoûtoit que Sa Majesté Britannique avoit agréé son projet, & lui avoit promis, s'il réussissoit, le Gouvernement de la Nouvelle France; qu'elle faisoit armer dans ses Ports dix gros Navires, & dix autres plus petits; que cette Flotte devoit porter six mille Hommes de Troupes reglées, qui seroient commandées par M. MACARDI, Créature du Duc de MARLBOROUG; que deux mille Anglois & autant de Sauvages devoient attaquer le Gouvernement de Montreal, & que leur rendez-vous étoit marqué à la Riviere *du Chicot*, à deux lieuës du Lac Champlain, où ils construiroient leurs Canots & leurs Batteaux, pour descendre ensuite à Chambly.

1709-10.

M. de Ramezay marche contr'eux.

Sur ces nouvelles M. de Vaudreuil assembla un grand Conseil de guerre, où il fut resolu de marcher incessamment vers la Nouvelle York, pour dissiper l'orage, qui s'y formoit, afin que la Colonie rassûrée de ce côté-là, pût réunir toutes ses Forces contre la Flotte Angloise, si elle venoit à Quebec. Il n'y avoit pas, ce semble, un moment à perdre, pour exécuter cette résolution, & M. de Ramezay, Gouverneur de Montreal, s'offrit de se charger de l'exécution; mais son offre ne fut pas acceptée d'abord, & l'on n'en peut guéres apporter d'autre raison, que le peu de concert, qu'il y avoit entre lui & le Gouverneur Général. M. de Vaudreuil se contenta de détacher M. de SABREVOIS, Capitaine, avec trente Hommes, pour aller au devant de Rouville, qui n'étoit pas encore de retour, & pour faciliter sa retraite.

Deux mois après, comme on ne doutoit plus que les Anglois ne fussent en marche avec un grand nombre d'Iroquois & de Mahingans, & qu'on avoit même eu avis qu'ils avoient bâti plusieurs Forts de distance en distance depuis Orange jusqu'au Lac du S. Sacrement, M. de Vaudreuil ceda enfin aux instances du Gouverneur de Montreal. Il lui donna quinze cent Hommes, parmi lesquels il y avoit cent Soldats; le reste étoit composé de Milices & de Sauvages, & plusieurs Officiers voulurent l'accompagner. La plûpart s'étoient déja distingués en plusieurs rencontres; mais ils ne firent pas en cette occasion tout ce qu'on attendoit d'eux.

Peu de succès de cette Expédition.

Tout étant ainsi reglé, le Général descendit à Quebec, pour presser les travaux, qu'on

y faiſoit par ſon ordre, & pour y arrêter tous les Navires, qui arriveroient de France, afin de s'en ſervir au beſoin. Le vint-huit de Juillet M. de Ramezay partit de Montreal, ſon Avantgarde conduite par M. de Montigny, Capitaine, étoit compoſée de cinquante François & de deux cent Abénaquis, & ſoûtenuë par Rouville avec cent Canadiens. Après eux marchoient cent Soldats des Troupes du Roy, ſous les ordres de M. de la Chaſſaigne. Le Gouverneur de Montreal ſuivoit à la tête de cinq cent Canadiens, diſtribués en cinq Compagnies, commandées par MM. de S. Martin, des Jordis, de Sabrevois, DE LIGNERY, & des Chaillons. Les Iroquois Chrétiens faiſoient l'Arrieregard, ſous la conduite de Joncaire. Des Outaouais & des Nipiſſings étoient ſur leurs aîles.

1709-10. dition, & quelle en fut la cauſe.

L'Armée fit quarante lieuës en trois jours, gardant toujours l'ordre, que je viens de marquer; & il eſt indubitable que, ſi elle fût allée juſqu'au Camp des Ennemis, elle en auroit eu très-bon marché; mais le peu de concert entre les Officiers & le Commandant, le défaut de ſubordination dans les Troupes, qui en eſt une ſuite néceſſaire, & de faux avis, qui furent donnés à M. de Ramezay, firent échouer une Entrepriſe, dont le ſuccès paroiſſoit immanquable. Après qu'on eut mis en déroute un Détachement de cent dix-ſept Hommes, qui s'étoient trop avancés, & dont le Conducteur fut tué, le bruit ſe répandit qu'un Corps d'environ cinq mille Hommes n'étoit pas loin, & s'étoit aſſez bien retranché.

Les Sauvages déclarerent en même tems que leur ſentiment n'étoit pas qu'on allât plus

1709-10. avant, & qu'il leur paroiſſoit beaucoup plus à propos de défendre les Poſtes avancés, que d'aller chercher ſi loin un Ennemi, qui avoit eu tout le loiſir de bien fortifier ſon Camp, & qui pouvoit encore être ſecouru par toute la Jeuneſſe d'Orange & de Corlar: ſur quoi le Conſeil de guerre fut aſſemblé, & il y fut réſolu tout d'une voix de ſe retirer. Ce fut pour le Gouverneur de Montreal une néceſſité de ſe conformer à cette Déliberation; & ce qui l'y détermina fut bien moins la defenſe, qu'il avoit de s'expoſer à une grande action, s'il n'y étoit forcé, que la crainte de n'être pas ſecondé de tous ceux, qui étoient ſous ſes ordres.

M. de Vaudreuil campe à Chambly. Vers la mi-Septembre, étant de retour à Montreal, il eut avis par un Iroquois, nouvellement arrivé du Camp des Ennemis, que deux mille cinq cent Hommes étoient en marche pour aller bâtir un nouveau Fort à l'extrémité du Lac du S. Sacrement, & qu'il s'en étoit détaché ſix-cent pour s'emparer d'un Poſte ſur le Lac Champlain, d'où ils pouvoient venir en deux jours à Chambly. Il fit auſſitôt partir ce même Sauvage pour Quebec, où étoit M. de Vaudreuil, & ce Général, qui ne voyoit plus aucun lieu de craindre d'être aſſiégé dans la Capitale, s'embarqua ſur le champ pour Montreal, y aſſembla un Corps conſiderable de Troupes & de Milices, avec lequel il alla ſe poſter à Chambly, où il demeura quelque tems, ſans entendre parler des Ennemis.

Il fit enſuite deux Détachemens de cinquante Hommes chacun, ſous les ordres de Des Chaillons & de Montigny, pour obſer-

ver les Ennemis. Ces deux Officiers approcherent fort près de leurs retranchemens ; Montigny alla même avec deux Sauvages compter & mesurer leurs Canots, & des Abénaquis de sa Troupe s'étant avancés entre les deux plus grands Forts, casserent la tête à deux Anglois, qui alloient de l'un à l'autre. 1709-10.

Quelque tems après on eut nouvelle que l'Ennemi avoit brûlé ses Canots, & réduit en cendres tous ses Forts, & s'étoit retiré avec beaucoup de confusion, en maudissant, Vesche, qui étoit l'Auteur d'une si malheureuse Expédition. Elle fut en effet des plus funestes aux Anglois ; mais on ne sçut pas sitôt, ni toute la grandeur de la perte, qu'ils firent en cette occasion, ni quelles en avoient été les véritables causes. Les Ennemis se retirent.

Le bruit courut d'abord que ce qui les avoit obligés à faire retraite, étoit la crainte d'avoir bientôt sur les bras M. de Vaudreuil avec toutes les Forces de la Colonie Françoise, & il est vrai que, quand on eut appris à Corlar que le Gouverneur Général étoit à Chambly avec un Corps considérable de Troupes, la frayeur y fut si grande, qu'on fit entrer dans la Place tous les Gens de la Campagne ; mais cette frayeur étoit en partie causée par la ruine entiere de l'Armée Ennemie, dont on ne fut bien informé, que par le retour du Pere de Mareuil.

Ce Missionnaire ayant été échangé contre un Neveu du Gouverneur d'Orange, on sçut de lui toutes les circonstances de cet événement, & à quoi la Nouvelle France étoit redevable d'avoir échapé au plus grand peril, qu'elle eût encore couru de ce côté-là. J'ai dit Ce qui fit échouer l'Entrepriſe des Anglois.

1709-10. que quatre Cantons Iroquois s'étoient déclarés en faveur des Anglois ; mais il s'en falloit bien que ces Sauvages prétendiſſent aider leurs Alliés à chaſſer les François du Canada. Les Agniers s'étoient ouverts à un Abénaqui ſur la néceſſité, où ils s'étoient trouvés de prendre parti dans une guerre, dont ils avoient réſolu de demeurer Spectateurs paiſibles, & dans le grand Conſeil, qui fut tenu à Onnontagué dans le tems, que le P. de Mareuil y étoit encore, ce Religieux comprit par le rapport de quelques-uns de ſes Emiſſaires, que les Anglois ne tireroient pas un grand avantage de leur alliance avec les Iroquois.

Politique des Iroquois. On lui dit que l'Orateur Onnontagué, ou quelqu'un des Anciens de ce Canton, avoit demandé, ſi on ne ſe ſouvenoit plus que leur Nation ſe trouvant entre deux Peuples puiſſans, capable chacun de l'exterminer, & qui étoit l'un & l'autre intéreſſés à le faire, quand ils n'auroient plus beſoin de ſon ſecours, toute ſon attention devoit être à les mettre toujours dans l'obligation de la ménager, & par conſéquent à empêcher qu'aucune ne prévalût ſur l'autre? Que ſon Diſcours fit impreſſion ſur l'Aſſemblée, & que la réſolution fut priſe de ſe conduire dans l'affaire préſente ſelon la régle de politique, qu'on avoit ſuivie juſqu'alors.

Ils font périr l'Armée Angloiſe. En effet les Iroquois n'eurent pas plûtôt joint l'Armée Angloiſe, que la croyant aſſez forte avec eux pour prendre Montreal, ils ne penſerent plus qu'aux moyens de la détruire, & voici de quelle maniere ils s'y prirent. L'Armée étoit campée ſur le bord d'une petite Riviere ; les Iroquois, qui paſſoient preſque tout le tems à la chaſſe, s'a-

viserent d'y jetter toutes les peaux de Bêtes, qu'ils écorchoient, un peu au dessus du Camp ; & bientôt l'eau en fut toute infectée. Les Anglois, qui ne se défioient point de cette perfidie, continuerent à boire de cette eau, & elle en fit mourir un si grand nombre, que le P. de Mareuil, & deux Officiers, qui l'étoient allé prendre à Orange pour le conduire en Canada, ayant découvert les fosses, où on avoit enterré les Morts, jugerent que leur nombre montoit à plus de mille. 1709-10.

Pourquoi la Flotte Angloise ne vint point à Quebec.

Ce qui est certain, c'est que cette mortalité, dont les Anglois ne connurent la cause, que lontems après, obligea l'Armée à quitter un lieu si funeste, & où ils comprirent bien qu'ils ne pouvoient éviter d'être entiérement défaits, si on s'avisoit de les y venir attaquer. Ils se rendirent à Manhatte, où ils apprirent en arrivant que les Vaisseaux d'Angleterre destinés à faire le siége de Quebec, n'étoient point venus à Baston ; qu'ils avoient été envoyés à Lisbonne, où le mauvais succès des armes Portugaises sur la Frontiere de Castille au commencement de cette Campagne, faisoit craindre que le Roy de Portugal ne fût contraint de faire son accommodement avec l'Espagne, s'il n'étoit promptement secouru.

Les Iroquois envoyent des Députés à M. de Vaudreuil.

Enfin l'Hyver suivant les Onnontagués envoyerent des Députés à M. de Vaudreuil, pour le prier de les recevoir en ses bonnes graces. Ils l'assûrerent d'abord qu'ils n'avoient eu aucun dessein de faire du mal aux François ; mais ils ne s'expliquerent point sur la maniere, dont ils s'y étoient pris pour rendre inutiles les grands préparatifs des Anglois.

1709-10. Il lui firent obſerver que la guerre n'avoit point été entrepriſe du conſentement unanime des Cantons mêmes, qui avoient pris les armes. Enfin ils crurent le Gouverneur ſi peu irrité contr'eux, qu'ils eurent la confiance de le prier de pardonner aux Hollandois, & ſurtout à M. Schuiler, la rupture de la tréve, aſſûrant qu'il ne leur avoit pas été libre de la garder plus lontems.

Le fait étoit véritable; d'ailleurs la ſituation des affaires de la Colonie ne permettoit pas de rejeter les excuſes d'un tel Suppliant, au hazard d'en faire un Ennemi irréconciliable. Les Iroquois le concevoient fort bien, & ils croyoient qu'on devoit leur ſçavoir quelque gré de la démarche, qu'ils faiſoient. De plus cette Nation avoit toujours témoigné qu'elle déſaprouvoit la guerre, que ſe faiſoient les François & les Anglois, & dans une ſeconde audience, que ſes Députés eurent du Général, après que celui, qui portoit la parole, eut marqué ſon chagrin de voir deux Peuples, qu'il eſtimoit, diſoit-il, preſque toujours occupés à s'entredétruire, il ajoûta avec cette franchiſe, qui n'eſt plus guéres connuë que des Barbares: » Etes-vous donc yvres les uns & les autres? Ou eſt-ce moi, qui n'ai point d'eſprit? »

Il propoſa auſſi un échange de Priſonniers entre les Hollandois & les François, & il fut accepté, & exécuté de bonne foy de part & d'autre. M. de Vaudreuil dit enſuite aux Députés que ſes Alliés n'attendoient plus que ſa permiſſion, pour leur déclarer la guerre, & que s'ils vouloient éviter ce malheur, il falloit qu'ils demeuraſſent tranquilles; qu'au

ERALE
guerre n'avoit
ement unanime
ient pris les ar-
uverneur ſi peu
la confiance de
Hollandois, &
ure de la tréve,
as été libre de

illeurs la ſitua-
e ne permettoit
tel Suppliant,
emi irréconci-
oient fort bien,
t leur ſçavoir
qu'ils faiſoient.
toujours témoi-
guerre, que ſe
nglois, & dans
Députés eurent
, qui portoit la
in de voir deux
ſoit-il, preſque
ruire, il ajoûta
eſt plus guéres
Etes-vous donc
Du eſt-ce moi,

e de Priſonniers
François, & il
nne foy de part
dit enſuite aux
doient plus que
larer la guerre,
ce malheur, il
anquilles; qu'au

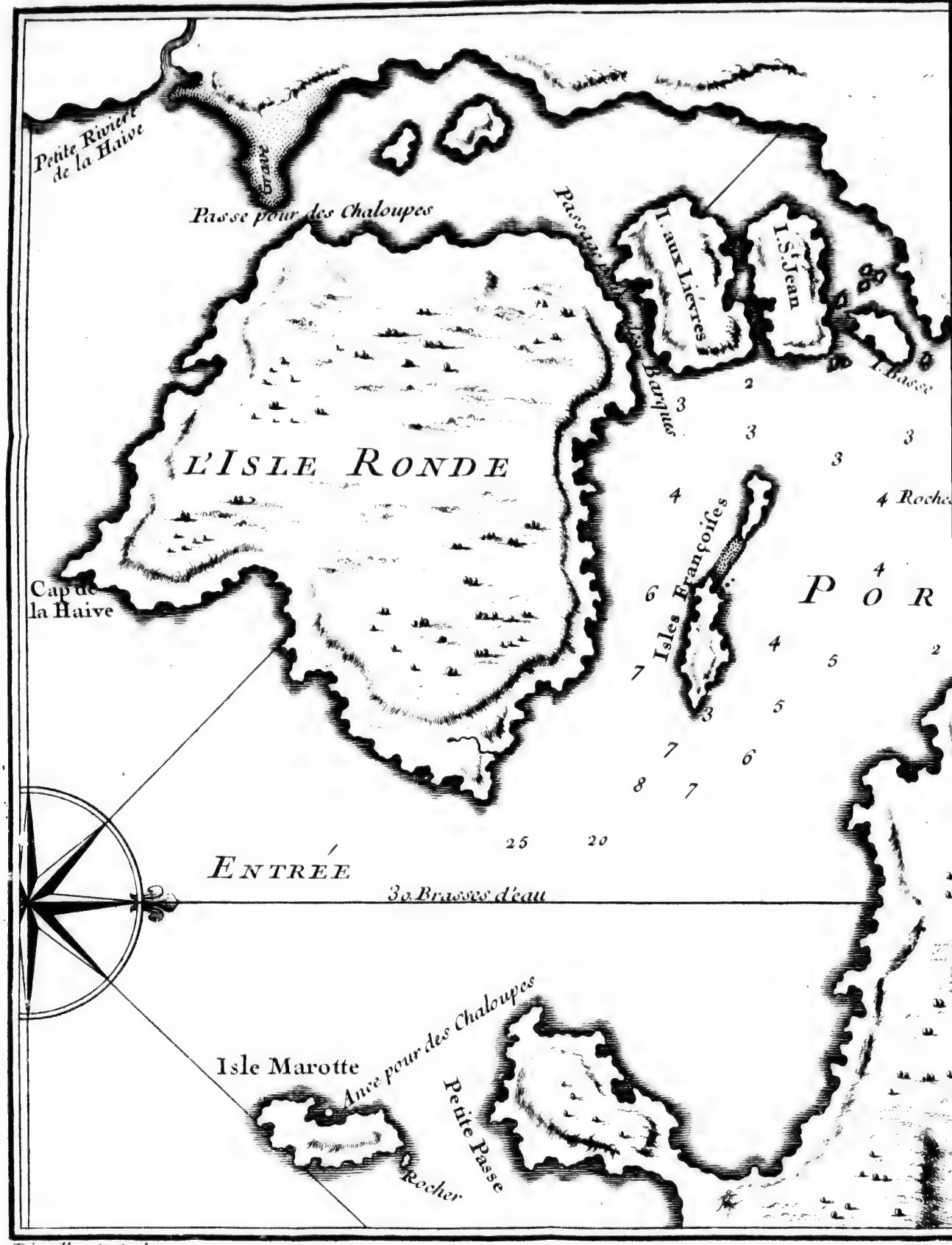

Dheulland Sculp.

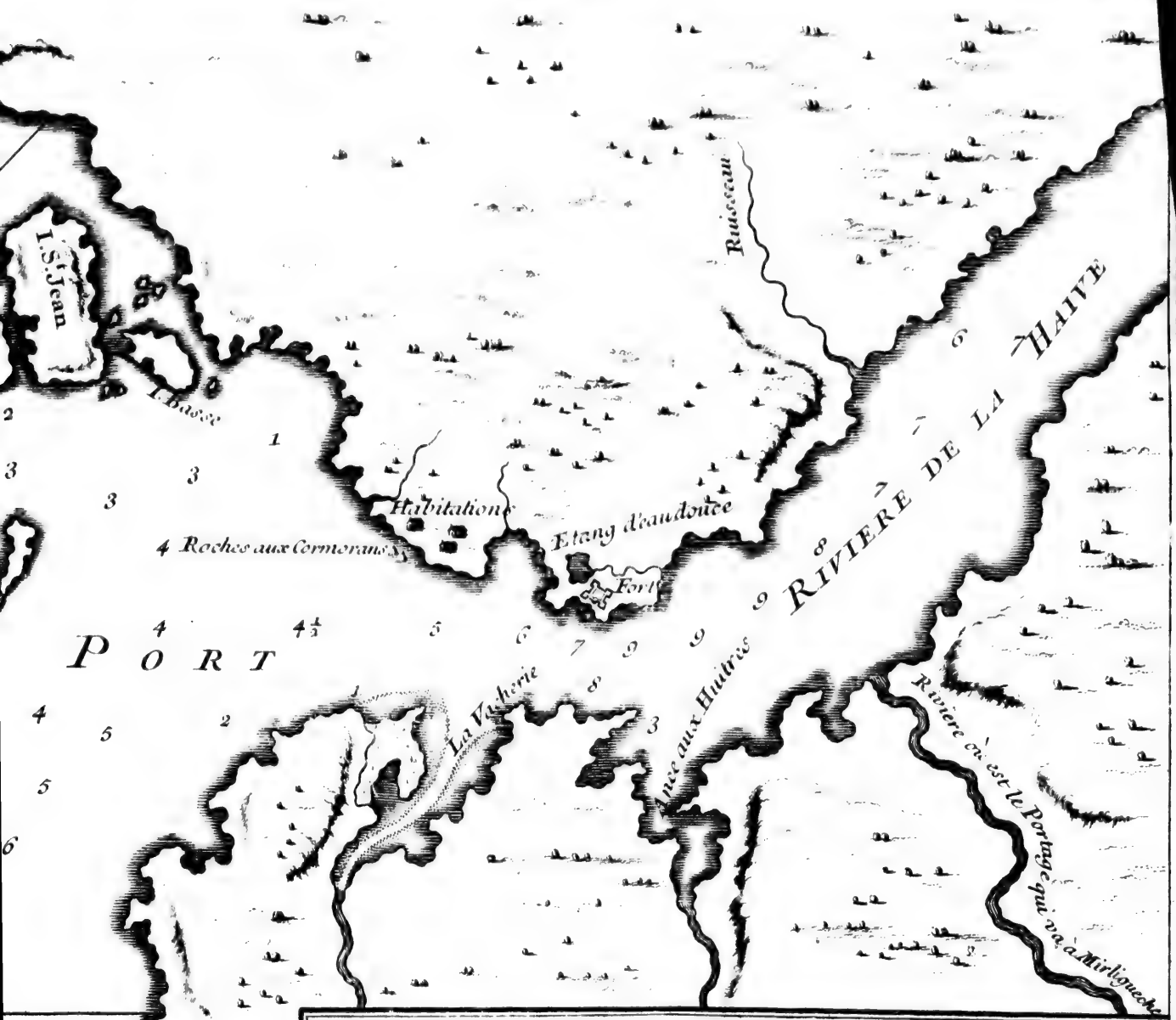

PLAN DU PORT DE LA HAIVE

Situé à la Côte d'Accadie

Echelle d'une Lieue commune de 2500 Toises.

1/4 1/2 3/4 1 Lieue

Par N.B. Ing. de la M. 1744.

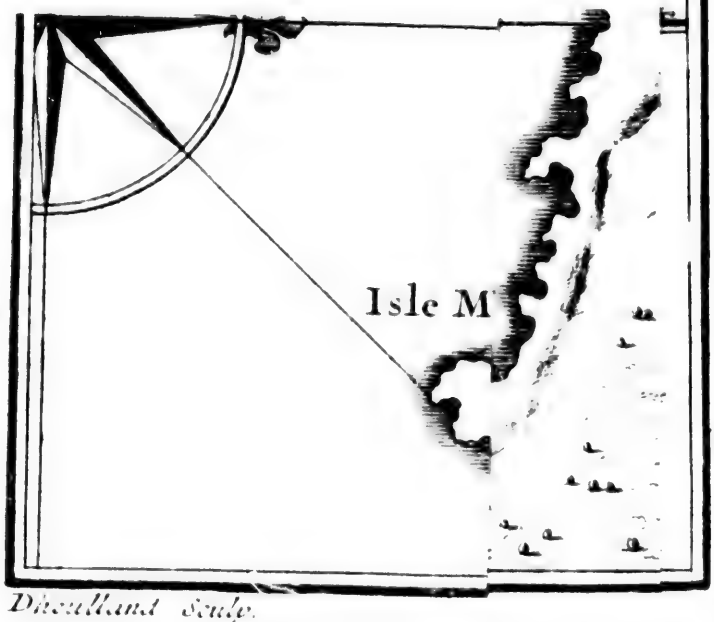

Dixcalland Sculp.

premier mouvement, qu'il leur verroit faire, il laisseroit à tous ses Enfans la liberté de leur courir sus. 1709-10.

Les Onnontagués étoient à peine partis, qu'on vit arriver des Agniers, qui parlerent à peu près sur le même ton, & protesterent qu'ils ne leveroient jamais la hache contre les François; mais comme la plûpart d'entr'eux s'étoient établis dans le voisinage d'Orange, où Schuiler avoit trouvé le secret de les attirer, M. de Vaudreuil comprit qu'il leur seroit difficile de tenir parole, si les Anglois de la Nouvelle York faisoient quelque nouvelle tentative contre la Colonie. Toutefois il reçut bien leurs Députés, & les renvoya fort contens.

Entrepriſe malheureuſe dans la Baye d'Hudſon.

La joye, qu'on avoit ressentie en Canada de voir les grands projets du Sieur Vesche déconcertés, fut un peu troublée par la nouvelle, qu'on y reçut du mauvais succès d'une Entrepriſe du Sieur de Mantet sur le Fort de Sainte Anne dans la Baye d'Hudson. Cet Officier y fut tué, & ce fut une perte pour la Colonie. Il paroît que le Gouverneur Général essuya quelques reproches à cette occasion; car voici comme il s'exprimoit dans une Lettre, qu'il écrivit l'année suivante à M. de Pontchartrain.

A l'egard de la réussite du Parti envoyé dans la Baye d'Hudson, si cette Entrepriſe n'a pas eu toute celle, que j'avois lieu d'esperer, ce sont des coups du sort, dont je ne puis répondre. Les ordres, que j'avois donnés, étoient très-justes; le Fort de Quitchitchouen (Sainte Anne) n'est pas imprenable; le Sieur de Mantet avoit de bons Hommes, des vivres

1709-10. » encore pour quatre mois, il a été juſqu'à la » Paliſſade, ſans être découvert ; il a échoué, » où mille autres auroient réuſſi. Ce n'eſt pas » manque de courage, ni d'expérience ; mais » pour avoir trop compté ſur la bravoure de » ceux, qui étoient avec lui, & pour n'avoir » pas aſſez fait reconnoître le lieu, avant que » de l'attaquer. Pluſieurs de ceux, qui y ont » été, m'ont fait propoſer d'y retourner, même » avec moins de Monde, & ſans qu'il en coûte » rien à Sa Majeſté.

Nouvel armement à Baſton.

On apprit de fort bonne heure à Quebec l'année ſuivante que l'Acadie étoit menacée de nouveau, & l'on ſçut peu de tems après par des Priſonniers Anglois, qu'il étoit arrivé à Baſton ſix Navires de guerre, avec une Galiotte à bombe, & des Troupes de débarquement, pour aſſiéger le Port Royal. Quelques-uns de ces Priſonniers ajoûterent que le deſſein de la Reine de la Grande Bretagne étoit qu'après la priſe de cette Place, l'Eſcadre, qui en auroit fait la conquête, y paſſât l'hyver, pour venir de-là au printems ſuivant faire le ſiége de Quebec, après avoir été renforcée d'une autre Eſcadre, qui partiroit à ce deſſein des Ports d'Angleterre avant la fin de l'hyver.

1710.

Les Iroquois refuſent de ſe déclarer contre nous, & les Abénaquis de demeurer neutres.

Ces avis, qui ne ſe trouverent que trop fondés, inquiéterent moins M. de Vaudreuil, accoûtumé à voir courir preſque toutes les années de pareils bruits, que quelques nouvelles inſultes faites par nos Alliés aux Iroquois, qui ſe contenterent néanmoins de lui en demander juſtice, quoique le Gouverneur de la Nouvelle York mît tout en uſage pour les engager à reprendre les armes. M. de

Vaudreuil leur promit la ſatisfaction, qu'ils ſouhaitoient, & ils refuſerent nettement de ſe déclarer contre nous. 1710.

M. Dudley ne réuſſit pas mieux auprès des Abénaquis, auſquels il ne demandoit que de demeurer Neutres: ils ne voulurent jamais entendre à aucune ſorte d'accommodement avec lui, & pendant toute cette Campagne on ne vit dans toute la Nouvelle Angleterre que des Partis de ces Sauvages, & de François, qui y déſolerent un très-grand Pays. M. de Subercaſe ne s'endormoit pas de ſon côté. Il avoit attiré en Acadie pluſieurs Flibuſtiers de l'Amérique, & il s'en ſervit utilement pour faire la courſe ſur les Anglois, dont le commerce fut par-là fort dérangé.

Projet de M. de Subercaſe pour fortifier l'Acadie.

Il en avoit encore tiré un autre avantage, qui fut que les priſes faites par ces Armateurs, entretinrent l'abondance dans ſa Colonie, & le mirent en état de faire de fort beaux préſens aux Sauvages. Ces ſuccès lui firent concevoir le deſſein de former un Etabliſſement conſidérable au Port de la Héve: mais il n'eut ni le loiſir, ni les moyens d'exécuter ce projet. Les Flibuſtiers l'abandonnerent, lorſqu'il avoit le plus beſoin d'eux; le Miniſtre de la Marine, auquel il avoit demandé une ou deux Fregates, pour croiſer le long des Côtes de l'Acadie, ne put les lui envoyer, & bientôt après il fallut ſonger à ſoûtenir un nouveau ſiége au Port Royal.

Les Anglois réſolus de s'emparer de l'Acadie, à quelque prix que ce ſoit.

Quoique les Flibuſtiers euſſent diſparu des Côtes de l'Acadie, les Baſtonnois ne pouvoient s'aſſûrer qu'ils n'y reviendroient pas, & ils comprenoient tout le tort, que ces Gens-là pouvoient faire à leur commerce,

1710. par la facilité, qu'ils trouvoient toujours à ſe refugier dans les Ports de cette Province. D'autre part les ravages, que les Abénaquis & les Canadiens continuoient de faire dans la Nouvelle Angleterre, avoient mis en fureur les Peuples de la Campagne. Enfin M. Dudley & le Conſeil de Baſton informés du projet de M. de Subercaſe, ne douterent point qu'il ne l'exécutât avec le tems, ſi la paix laiſſoit la France en poſſeſſion de l'Acadie; d'où il arriveroit immanquablement que les Anglois n'auroient plus la liberté de faire la pêche dans cette Mer.

Conduite étrange du Gouverneur.

Toutes ces conſidérations acheverent de déterminer la Cour de Londres à chaſſer les François du Port Royal; fallût-il y employer toutes les Forces des Colonies Angloiſes, & même une partie de celles de l'Angleterre. Il y eut en cette occaſion quelque choſe d'aſſez incompréhenſible dans la conduite du Sieur de Subercaſe. Il étoit averti depuis lontems qu'il ſe formoit contre lui un orage, dont tous ceux, qu'il avoit eſſuyés juſques-là, n'avoient été que de légers préludes. Il demandoit ſans ceſſe du ſecours à M. de Vaudreuil, & à M. de Pontchartrain. Le premier lui envoya des Soldats & des Officiers; il arriva dans ſon Port une Recruë deſtinée pour Quebec, & dont on lui laiſſa la liberté de diſpoſer autant de tems, qu'il croiroit en avoir beſoin; cependant au plus fort du péril il renvoya la Recruë, & les ſecours venus de Quebec, ſe plaignant beaucoup des Officiers, leſquels firent réciproquement de grandes plaintes contre lui.

Sa propre Garniſon, & les Habitans de l'A-

cadie, n'étoient pas dans une disposition plus favorable à son égard, & certainement si les Anglois avoient été instruits de ce qui se passoit au Port Royal, ils auroient pu s'épargner plus de la moitié des frais, qu'ils firent pour venir à bout de leur Entreprise. L'opinion bien fondée, que l'on avoit de la valeur & de l'habileté de M. de Subercase, se tourna même dans la suite en preuve contre lui, & quoiqu'il ait été justifié aux yeux de ceux, à qui il fut obligé de rendre compte de sa conduite, sa réputation souffrit un grand échec dans le Public, qui s'obstine souvent à condamner ceux, qui ont été absous au Tribunal du Souverain. 1710.

Arrivée de la Flotte Angloise au Port Royal.

Quoiqu'il en soit, dès le mois d'Août de cette année 1710. un Navire Anglois de soixante piéces de canon, un Brigantin & une Houpe s'approcherent du Port Royal, & le tinrent bloqué de telle sorte, qu'il n'y put entrer aucun secours: & dès-lors il y avoit quinze jours, que la Garnison couchoit sur le rempart, & dans les batteries, que l'on avoit réparés à la hâte, le mieux qu'il avoit été possible. Le cinquiéme d'Octobre cinquante-un Bâtimens Anglois entrerent dans le Bassin, & jetterent les ancres vis-à-vis du Fort. Cette Flotte étoit composée de quatre Vaisseaux de soixante piéces de canon, de deux de quarante, d'un de trente-six, de deux Galiottes à bombes: le reste étoit des Bâtimens de charge, le tout sous les ordres du Général NICOLSON, qui commandoit en Chef toutes les Troupes de la Reine d'Angleterre dans le Continent de l'Amérique.

Le sixiéme les Ennemis firent leur débar-

1710. quement des deux côtés de la Riviere, la plus grande partie étant du côté du Fort. M. de Subercaſe ne s'oppoſa point à leur deſcente, & ne fit point occuper divers paſſages difficiles, où il auroit pû les arrêter, ou leur dreſſer des embuſcades, parce qu'il ne pouvoit compter ni ſur ſes Soldats, ni ſur les Habitans, & qu'il étoit perſuadé qu'aucun de ceux, qu'il auroit fait ſortir de la Place, n'y rentreroit. Auſſi déſeſpera-t-il d'abord de la conſerver au Roy. Il n'eut plus d'autre vûë, que d'en ſortir lui-même avec honneur, d'autant plus qu'il n'avoit pas trois-cent Hommes effectifs, & que les Aſſiégeans étoient au nombre de trois mille quatre-cent, outre les Officiers & les Matelots

En quelle diſpoſition étoit la Garniſon.

Les Ennemis en font le ſiége.

Les Troupes débarquées ne trouvant point d'obſtacle à leur marche, allerent droit au Fort; mais lorſque le Gouverneur les vit engagées ſous ſon artillerie, il fit faire un ſi grand feu, qu'il les arrêta, leur tua bien du Monde, & les contraignit même de reculer, pour ſe couvrir d'un rideau, à la faveur duquel elles entrerent dans le Bois, & continuerent leur marche. Le lendemain elles paſſerent un Ruiſſeau, qui donnoit de l'eau à un moulin, où deux-cent Hommes auroient pu les tailler en piéces; mais le Gouverneur n'avoit pas cru qu'elles entrepriſſent de le paſſer ce jour-là, parce qu'elles paroiſſoient occupées à placer leur artillerie, & à appuyer une Galiotte, qui avoit commencé dès la veille à jetter des bombes. Quelques Habitans & quelques Sauvages eſcarmoucherent d'abord contre les premiers, qui paſſerent, après quoi ils ſe ſauverent à la faveur des Bois.

1710.

Le ſoir la Galiotte recommença à bombarder le Fort ; mais avec peu d'effet, ce qui ſurprit le Général Anglois. Il en tira néanmoins cet avantage, que pendant ce tems-là il fit paſſer devant la Place vint-deux Batteaux plats, chargés de toute ſon artillerie, de mortiers, & de munitions de guerre. Le huitiéme M. de Subercaſe ayant remarqué l'endroit, où l'Ennemi vouloit établir des batteries, fit tirer ſi à propos de ce côté-là, que le Sieur Nicolſon, après avoir perdu bien des Hommes, fut obligé de faire ſonner la retraite.

Le jour ſuivant on ſe canonna juſqu'à midi. Les Aſſiégés jetterent quelques bombes dans le camp des Anglois & dans leurs logemens, ce qui y cauſa beaucoup de déſordre. La pluye, qui ſurvint, & qui dura juſqu'au ſoir, interrompit le feu de part & d'autre ; dès qu'elle eut ceſſé, les deux Galiottes s'approcherent du Fort, & tirerent quarante-deux bombes, du poids de deux-cent livres. Les Aſſiégeans eſſayerent auſſi de tirer des carcaſſes, mais elles creverent toutes au ſortir du mortier. Les Anglois en avoient un Bâtiment chargé ; mais il périt à l'entrée du Port avec tout l'Equipage, qui étoit de quarante Hommes.

Le dix ils travaillerent à leurs tranchées & à leurs batteries, & vers le ſoir ils recommencerent à jetter des bombes, ce qu'ils continuerent de faire toute la nuit ; mais il n'y en eut que deux, qui tomberent dans le Fort, où elles ne firent pas grand mal. Cinq autres ayant crevé en l'air, un éclat bleſſa dangereuſement un Officier, nommé LA TOUR,

1710. & un autre emporta un coin du magasin du Roy. Au reste je suis bien aise d'avertir que dans la seule Relation, que j'aye pu découvrir de ce siége, il y a un peu de confusion par rapport à ces divers bombardemens, dont les dattes ne sont pas exactement marquées.

Cette même nuit cinquante Habitans, & sept à huit Soldats déserterent, & le lendemain tout ce qui restoit des Premiers présenterent au Gouverneur une Requête, pour le prier de faire atention à l'état, où ils étoient; qu'ayant été depuis si lontems sur pied jour & nuit, ils se voyoient sur le point de succomber à une si excessive fatigue. Dans le fond leur mauvaise humeur, & le mécontentement général contre M. de Subercase leur avoit ôté le courage, & ils appréhendoient qu'on ne leur fît point de quartier, s'ils atendoient à se rendre, que toutes les bateries fussent achevées, & en état de foudroyer la Place.

Murmures & désertions parmi les Assiégés.

Le Gouverneur leur répondit qu'il examineroit leur Requête; mais s'étant aperçu que la frayeur n'étoit pas moindre parmi les Soldats, dont la plûpart ménaçoient tout ouvertement de déserter, il assembla l'onziéme le Conseil de guerre. On y conclut tout d'une voix qu'il ne falloit plus penser qu'aux moyens d'obtenir une capitulation favorable, & aussitôt le Sieur de LA PERELLE, Enseigne, fut député au Général Anglois. Cet Officier demanda d'abord la permission de faire sortir toutes les Femmes du Fort; mais il y a bien de l'apparence qu'elle fut refusée.

Le Gouverneur rend sa Place.

Ce qu'il y a de certain, c'est que la Perelle resta dans le Camp des Anglois, & que M. Nicolson envoya un de ses Officiers à M. de

Subercaſe, qui lui fit connoître qu'il deſiroit de s'aboucher avec ſon Général. Sur ce raport Nicolſon envoya au Fort le Colonel REDIN, chargé d'un plein pouvoir. Le Gouverneur le reçut ſur le glacis, le conduiſit à ſon logement, & demeura lontems enfermé avec lui dans ſon cabinet. Au ſortir de-là il dit d'une voix haute à ſes Officiers que tout étoit reglé, & le jour ſuivant le Colonel Redin, & un Capitaine, nommé MATHIEU, qui avoit ſervi d'ôtage pour la Perelle, retournerent au Camp, où M. Nicolſon ſigna la capitulation. 1710.

Le ſeize la Garniſon ſortit du Fort, au nombre de cent cinquante-ſix Hommes tout délabrés, avec armes & bagages, & tous les honneurs de la guerre; mais elle ne put emporter les mortiers & l'artillerie, qui lui avoient été accordés, faute de Bœufs, parceque les Habitans avoient retiré tous leurs Beſtiaux bien avant dans les Bois. Ce qui fit que le Gouverneur, de l'avis de ſes Officiers, ne retint qu'un mortier, & vendit tout le reſte au Général Anglois, pour acquitter les dettes du Roy. Il ne ſe trouva non plus aucunes proviſions dans le Fort, & dès le lendemain M. Nicolſon fut obligé de faire diſtribuer des vivres aux François: il ſe repentit bien alors de s'être tant preſſé de compoſer avec des Gens, que la famine lui auroit bientôt livrés à diſcretion.

Quelques Expéditions en Terre-Neuve.

La guerre ſe faiſoit de notre part plus heureuſement, ou du moins avec plus de gloire en Terre-Neuve. M. de Coſtebelle avoit propoſé à la Cour une Entrepriſe ſur l'Iſle Carbonniere, le ſeul Poſte, qu'on n'eût point encore enlevé aux Anglois dans cette Iſle, &

1710. non-ſeulement ſon projet fut aprouvé ; mais le Miniſtre lui manda de ne rien négliger pour chaſſer l'Ennemi de tout ce qu'il poſſedoit ſur cette Côte, & lui promit du ſecours, qui n'arriva pourtant pas à tems.

En attendant M. de Coſtebelle ſe crut aſſez fort pour ſe rendre Maître de Carbonniere: il fit deux Détachemens, dont l'un marcha par Terre, & l'autre s'embarqua dans trois Chaloupes, le tout ſous la conduite d'un Habitant de Plaiſance, nommé Gaſpard BERTRAND, brave Homme, & qui s'étoit déja diſtingué en pluſieurs rencontres. Les deux Détachemens uſerent de tant de précautions, & garderent tant d'ordre dans leur route, qu'ils arriverent à la Baye de la Trinité, qui eſt fort proche de Carbonniere, ſans avoir été découverts.

Ils y trouverent une Fregate de la Reine, appellée *la Valeur*, de trente piéces de canon, & de cent trente Hommes d'Equipage, qui avoit ſervi de Convoi à une Flotte de Vaiſſeaux Marchands. Les Chaloupes Françoiſes, qui étoient montées de vint-cinq Hommes chacune, l'aborderent en plein jour : Bertrand monta le premier, & fut ſi bien ſecondé, qu'après avoir tué le Capitaine Anglois, & mis tous les Officiers hors de combat, il obligea l'Equipage à ſe refugier entre deux Ponts. Il s'y défendit aſſez bien, & par malheur le Commandant François fut tué. Un jeune Homme fort réſolu nommé DACARETTE, prit ſa place, & contraignit enfin les Anglois à ſe rendre.

Un moment après deux Navires Corſaires de la même Nation, l'un de vint deux piéces

de canon, & l'autre de dix-huit, s'approcherent de la Fregate, & commencerent à canonner les François des deux côtés. Ceux-ci, à qui la mort de Bertrand avoit ôté une partie de leur courage, ne purent jamais se résoudre à livrer un nouveau combat, & tout ce que put faire Dacarette, pour ne s'y exposer pas lui-même avec des Forces si inégales, & des Gens intimidés, fut de couper les cables, d'éventer les voiles, & de sortir de la Baye à la faveur d'un vent, qui le fit bientôt perdre de vûë aux deux Corsaires. Alors le Détachement, qui étoit par Terre, ne voyant plus aucune apparence de pouvoir se rejoindre à la Troupe de Dacarette, se jetta sur les Habitations, les pilla, & retourna chargé de butin à Plaisance, où les Chaloupes le suivirent de près avec leur prise. 1710.

Lettre de M. Nicolson à M. de Vaudreuil.

Cependant la capitulation du Port Royal n'avoit pas été conçuë de maniere à prévenir toute équivoque : peu de tems après l'évacuation de la Place MM. Nicolson & de Subercase envoyerent au Marquis de Vaudreuil, l'un le Major Levingston, & l'autre le Baron de S. Castin, pour lui faire part des articles, dont ils étoient convenus ; mais le premier les entendant à sa maniere déclara au Général François que, suivant le Traité, tout le Pays, excepté ce qui étoit à la portée du Canon du Fort du Port Royal, & qui seul étoit compris dans la capitulation, demeuroit à sa discretion, aussi-bien que les Habitans.

Il ajoûtoit que par represailles des cruautés inouies exercées par nos Sauvages contre les Sujets de Sa Majesté Britannique, si après sa Lettre reçuë, les François & leurs Alliés con-

1710. tinuoient leurs hoſtilités directement, ou indirectement, il feroit ſur le champ les mêmes Exécutions militaires ſur les principaux Habitans de l'Acadie, ou Nouvelle Ecoſſe. Il propoſa enfin une échange de Priſonniers, & menaçoit en cas de refus, de livrer aux Sauvages Alliés de la Nouvelle Angleterre autant de François, qu'il y avoit d'Anglois Priſonniers parmi les Nôtres.

Réponſe de M. de Vaudreuil.

M. de Vaudreuil lui fit réponſe qu'il le croyoit trop inſtruit des [illegible]e la guerre, pour ignorer qu'elles ne lui permettoient pas d'uſer de repreſailles contre les Habitans, qui s'étoient rendus à lui ſur la parole expreſſe, qu'il leur avoit donnée de les bien traiter; qu'on n'accuſeroit jamais la Nation Françoiſe d'inhumanité; & que les Priſonniers Anglois, qui étoient actuellement dans la Colonie, lui pouvoient rendre ſur cela un témoignage, auquel il ne craignoit point de s'en rapporter; que pluſieurs avoient été retirés à grands frais, & par pure charité, des mains des Sauvages, qui de leur côté ne les maltraitoient point pour l'ordinaire; mais de la conduite deſquels il n'étoit nullement juſte de rendre les François reſponſables; qu'il n'avoit pas tenu à lui de faire ceſſer, il y avoit lontems, une guerre ſi malheureuſe, & que tous les maux, dont elle avoit été ſuivie, ne devoient s'imputer qu'à ceux, qui avoient refuſé la neutralité entre les deux Colonies.

Quant à l'échange des Priſonniers, le Général François proteſtoit qu'il y donnoit très-volontiers les mains; mais qu'il falloit commencer par ſçavoir combien il y en avoit de part & d'autre; qu'il n'étoit pas le Maître de

ceux, qui étoient entre les mains de ſes Alliés, & que la menace de livrer les Habitans de l'Acadie aux Sauvages de la Nouvelle Angleterre, ſuppoſé que ceux de la Nouvelle France refuſaſſent de rendre les leurs, étoit contre toutes les regles de la juſtice & de l'humanité ; que ſi elle s'exécutoit, il ſeroit obligé d'en faire autant de tous les Anglois, qu'il avoit en ſa puiſſance ; enfin qu'il le prioit de lui faire une réponſe poſitive par les deux Officiers, qui lui porteroient ſa Lettre, & de lui marquer le nombre de ſes Priſonniers, & le lieu, où il les feroit conduire, afin qu'il y envoyât les ſiens. 1710.

Le Baron de Saint Caſtin Commandant en Acadie.

Les deux Officiers, que M. de Vaudreuil chargea de ſa Lettre à M. Nicolſon, furent les Sieurs de Rouville & Dupuys, & dans celle, qu'il écrivit au Comte de Pontchartrain, pour l'informer de tout ce qui ſe paſſoit, il lui marquoit que le motif de ce choix étoit, qu'étant auſſi obligé d'écrire par la même voye à M. Dudley, Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, il avoit été bien aiſe que les deux meilleurs Partiſans de tout le Canada euſſent le moyen de connoître le Pays, où ils pouvoient avoir occaſion dans la ſuite de faire la guerre.

Il nomma en même tems par proviſion, & juſqu'à ce qu'il eût reçu les ordres, qu'il avoit demandés à la Cour, le Baron de Saint Caſtin, qui commandoit déja à Pentagoët, ſon Lieutenant en Acadie, & lui envoya ſes inſtructions pour maintenir les Sujets du Roy, qui étoient reſtés en ce Pays, dans l'obéiſſance duë à Sa Majeſté. Ces Habitans lui avoient député le Sieur de Clignancourt, avec une

1710. Lettre ſignée des principaux d'entr'eux, par laquelle ils ſe plaignoient beaucoup de la maniere dure, dont les traitoit le Sieur Veſche, qui commandoit au Port Royal, & le conjuroient de leur procurer quelque ſecours & quelque conſolation.

Les Sauvages de ce Pays-là refroidis à notre égard.

Le Général apprit en même tems que les Sauvages Voiſins de l'Acadie paroiſſoient un peu réfroidis à notre égard depuis la priſe du Port-Royal; que les Anglois ne ceſſoient point de leur repeter qu'ils ne demeureroient pas en ſi beau chemin, & que la conquête du reſte de la Nouvelle France ne leur coûteroit pas beaucoup plus que celle de l'Acadie.

M. de Vaudreuil fait viſiter les Habitans de l'Acadie.

Ces avis engagerent le Gouverneur Général à faire partir ſur les neiges deux François & deux Sauvages avec des Lettres pour les Miſſionnaires de ces Quartiers-là, par leſquelles il les exhortoit à redoubler leur zéle pour maintenir leurs Néophytes dans notre alliance; & il enjoignit à ces mêmes Envoyés de viſiter toutes les Habitations Françoiſes de l'Acadie, de s'inſtruire exactement de la diſpoſition, où étoient les Habitans, & de les aſſûrer qu'il feroit l'impoſſible pour ne les laiſſer manquer de rien.

Diverſes autres précautions de ce Général.

On eut auſſi nouvelle que le Gouverneur de la Nouvelle York redoubloit ſes efforts pour engager les Cantons Iroquois dans une Ligue offenſive contre nous, & la crainte d'avoir bientôt ces Sauvages ſur les bras dans le tems, qu'on étoit menacé d'être attaqué par toutes les Forces des Anglois, fit beaucoup d'impreſſion ſur les Habitans, déja intimidés par la perte de l'Acadie. C'eſt ce qui engagea MM. de Vaudreuil & Raudot à faire deſcendre à Montreal

le plus grand nombre de Sauvages d'en haut, qu'il ſeroit poſſible, tant pour raſſûrer la Colonie, que pour tenir les Iroquois en reſpect. 1710.

Ils envoyerent donc à Michillimakinac des Perſonnes accréditées parmi nos Alliés, pour les exhorter à venir inceſſamment donner à leur Pere des preuves de leur fidélité & de leur attachement. Le Général ſe rendit enſuite lui-même ſur les glaces à Montreal, où on lui avoit mandé que ſa préſence étoit néceſſaire pour faire revenir les Sauvages domiciliés de leur conſternation, cauſée, diſoit-on, par les menaces des Anglois ; mais il trouva qu'on lui avoit donné une fauſſe allarme, & que ces Peuples étoient dans la meilleure diſpoſition du Monde. MM. de Longueuil & Joncaire ſont envoyés aux Iroquois.

Il ne reſtoit plus qu'à prendre ſes ſûretés par rapport aux Cantons, & le Baron de Longueuil, Lieutenant de Roy de Montreal, s'étant offert de lui-même à traiter avec eux, ſon offre fut acceptée : le Général le fit accompagner par Joncaire & la Chauvignerie, & lui recommanda d'aſſûrer les Cantons, que tandis qu'ils garderoient la neutralité, ils n'avoient rien à craindre des autres Nations ; que s'il en avoit invité pluſieurs à le venir trouver, c'étoit uniquement pour les rendre témoins de la maniere, dont il recevroit les Anglois, s'ils s'aviſoient de revenir à Quebec ; mais que, ſi malgré leurs ſermens, ſi ſouvent & ſi ſolemnellement renouvellés, d'être ſimples Spectateurs de la guerre, ils étoient aſſez mal conſeillés pour ſe joindre aux Ennemis des François, ils devoient s'attendre à voir auſſitôt tous les Peuples du Nord & de l'Oueſt fondre ſur eux, & ne leur faire aucun quartier.

1710.

Succès de leur voyage.

M. de Longueil fut très-bien reçu à Onnontagué, & Joncaire à Tſonnonthouan, & ils amenerent à Montreal des Députés de ces deux Cantons. Ces Sauvages avouerent à M. de Vaudreuil qu'ils étoient puiſſamment ſollicités par le Gouverneur de la Nouvelle York de rompre avec les François ; ils lui ajoûterent qu'il pouvoit compter ſur la fidélité de pluſieurs ; mais que le grand nombre panchoit du côté des Anglois, gagnés par les préſens, qu'on leur prodiguoit, & perſuadés que les François ſuccomberoient à la fin ſous les grands efforts, que leurs Ennemis ſe diſpoſoient à faire de toutes parts pour les accabler.

Préparatifs des Anglois de la N. York.

Il ſe faiſoit en effet de très-grands préparatifs du côté d'Orange, on retint même dans cette Ville trois François, que M. de Vaudreuil y avoit envoyés, pour y conduire un Anglois, à qui il donnoit la liberté ſur ſa parole, & le Domeſtique du Major Levingſton, qui étoit reſté malade à Quebec. Le prétexte, dont on colora la détention de ces trois Hommes, fut qu'on ne vouloit pas qu'on ſçût dans la Colonie Françoiſe ce qui ſe paſſoit dans cette Province : on y retint par la même raiſon le Priſonnier Anglois, & cette conduite donna beaucoup à penſer au Gouverneur Général.

Il fut même bientôt inſtruit par un Sauvage du détail des préparatifs, qu'on faiſoit dans la Nouvelle York ; & il manda au Sieur de Beaucourt de preſſer les travaux, qu'il faiſoit à Quebec ; il envoya auſſi par tout ſes ordres, pour faire tenir les Troupes & les Milices prêtes à marcher au premier ſignal. Il n'étoit plus queſtion de l'échange des Priſonniers.

1710.

ſonniers, MM. Dudley & Nicolſon n'y voulurent entendre qu'aux conditions, que le premier avoit propoſées d'abord.

Arrivée des Sauvages d'en haut.

Sur ces entrefaites S. Pierre, Tonti, & les autres, qui avoient été envoyés aux Nations Supérieures, arriverent à Montreal avec quatre à cinq cent Sauvages, & comme les Députés des Iroquois, dont nous venons de parler, n'étoient point encore partis, le Gouverneur Général profita de l'occaſion, pour accommoder un différend, qui duroit depuis quelques années entre les Cantons d'une part, & quelques-uns de nos Alliés de l'autre. Il y trouva plus de facilité, qu'il ne s'y étoit attendu, & l'accord ſe fit à la ſatisfaction des deux Parties.

On manque de reprendre l'Acadie.

Le quatriéme d'Août 1711. M. de Vaudreuil reçut une Lettre du P. FELIX, Recollet, Miſſionnaire en Acadie, qui mandoit que quarante Sauvages, envoyés par le Baron de Saint Caſtin, pour faire une irruption du côté du Port Royal, après avoir défait un Parti d'Anglois beaucoup plus nombreux, s'étoient joints à pluſieurs François, avoient inveſti le Fort, où les principaux Officiers, & la plus grande partie de la Garniſon étoient morts pendant l'hyver, & qu'ils demandoient un prompt ſecours.

Sur cet avis le Marquis D'ALOGNIES, Commandant des Troupes, fut nommé pour marcher en diligence de ce côté là: le Gouverneur Général lui donna douze Officiers des plus braves & des plus experimentés, & deux-cent Hommes choiſis: tout cela fut prêt en deux jours; mais dans le moment, que ce ſecours alloit ſe mettre en marche, des nou-

1710. velles, que l'on reçut de Plaiſance, obligerent M. de Vaudreuil à contremander le Marquis d'Alognies.

Une Flotte Angloiſe ſe prépare à faire le ſiége de Quebec.

M. de Coſtebelle lui mandoit qu'il avoit ſçu d'un Priſonnier Anglois que le dix ou le douze de Juin le Général Nicolſon étoit arrivé à Baſton avec deux Navires de ſoixante & dix piéces de canon; qu'il devoit être ſuivi de ſix autres de ſoixante, de trois Galiottes à bombes, & de trente Bâtimens de charge, montés depuis vint-quatre juſqu'à trente canons, auſquels devoient ſe joindre à Baſton deux Navires de cinquante, & cinq Bâtimens de charge, qui porteroient trois mille Hommes des Milices de la Nouvelle Angleterre; qu'on n'attendoit plus que la Flotte de Londres; pour mettre à la voile, & que cette Flotte avoit été vûë le cinquiéme de Juin à ſoixante lieuës de Baſton par un Corſaire de la Martinique, arrivé à Plaiſance le huitiéme de Juillet, qu'il l'avoit approchée de fort près, & avoit compté trente-cinq Voiles.

Le Priſonnier Anglois diſoit encore qu'on aſſembloit à Manhatte un Corps de deux mille Hommes, compoſé des Milices de la Nouvelle York, & des Sauvages de cette Province, & que la Reine d'Angleterre vouloit abſolument avoir cette année le Canada. Ces avis furent confirmés peu de tems après par un Onnontagué, que Teganiſſorens avoit envoyé à M. de Vaudreuil, pour lui dire que la Flotte Angloiſe étoit partie de Baſton, qu'il y avoit à Orange deux-cent Batteaux tout prêts; qu'on y en attendoit encore cent, & qu'Abraham Schuiler, Frere du Gouverneur d'Orange, avoit parcouru tous les Cantons

pour les ſolliciter à prendre les armes contre les François. 1710.

La premiere choſe, que fit le Gouverneur Général, dès qu'il eut reçu ces nouvelles, fut d'aſſembler les Députés Iroquois, que le Baron de Longueuil & Joncaire avoient amenés d'Onnontagué & de Tſonnonthouan, & de leur faire part des avis, que Teganiſſorens lui avoit donnés. Il leur dit que les Hollandois s'étant déclarés contre lui, malgré les aſſûrances ſi ſouvent réiterées de leur part, de garder la neutralité, & les ménagemens, qu'il avoit eus pour eux, il ne pouvoit ſe diſpenſer d'envoyer des Partis de guerre du côté d'Orange; mais qu'ils ne devoient point s'en allarmer. Diſcours de M. de Vaudreuil aux Députés Iroquois.

Il leur remit enſuite quelques Iroquois, qu'il avoit retirés des mains des Ouyatanons, & il leur ajoûta qu'il ne tenoit qu'à eux de reſter tranquilles ſur leurs nattes, comme ils le lui avoient promis: qu'ils devoient ſe ſouvenir du Traité de paix, ſi autentiquement juré ſous ſon Prédéceſſeur entre toutes les Nations; qu'ils ne pouvoient ſe diſpenſer de rendre aux François la juſtice d'en avoir juſques-là religieuſement obſervé toutes les conditions, & qu'il étoit encore plus de leur intérêt, que des ſiens, de prendre le parti, qu'il leur propoſoit.

Le lendemain il fit un grand feſtin de guerre, où il invita tous les Sauvages domiciliés, & tous ceux de ſes Alliés, qui étoient deſcendus à Montreal. L'Aſſemblée fut de ſept à huit cent Guerriers, & d'abord Joncaire & la Chauvignerie leverent la hache, & chanterent la guerre au nom d'Ononthio. Tous les Iroquois Les Sauvages nos Alliés chantent la guerre.

1710. du Sault S. Louis, ceux de la Montagne, qui s'étoient alors réunis avec ceux du Sault au Recollet, & les Nipiſſings, ou Algonquins de l'Iſle de Montreal y répondirent avec de grands applaudiſſemens. Les Sauvages d'en haut eurent quelque peine à ſe déclarer, parce qu'ils étoient preſque tous en commerce avec les Anglois, & qu'ils y trouvoient mieux leur compte qu'avec nous; mais vint Hurons du Détroit ayant pris la hache, tous ſuivirent leur exemple, & aſſûrerent le Général qu'il pouvoit diſpoſer d'eux, comme de ſes propres Sujets.

Zéle des Sauvages domiciliés.

M. de Vaudreuil ne jugea pourtant point à propos de les retenir tous, & il ne differa pas même à renvoyer la plûpart chez eux, auſſi-bien que les Députés des Iroquois, parce que la ſaiſon étoit déja avancée. Il ſe contenta d'en garder quelques-uns de chaque Nation, afin de faire connoître aux Anglois, & aux Cantons Iroquois qu'il avoit une autorité entiere ſur ſes Alliés. Il travailla enſuite de concert avec les Miſſionnaires du Sault S. Louis, du Sault au Recollet, & des Algonquins domiciliés à rompre les intrigues ſecrettes, que, les deux Freres Pitre & Abraham Schuiler, l'un Gouverneur, & l'autre Major d'Orange avoient recommencées avec les Sauvages; & il y réuſſit ſi bien, que les uns & les autres lui donnerent des ôtages, pour répondre de leur fidélité.

Il partit enfin pour Quebec, où ſa préſence étoit devenuë néceſſaire, & il y fut bientôt ſuivi des Abénaquis de S. François & de Bekancourt. On étoit fort aſſûré de ces Sauvages, & ils le ſçavoient bien; cependant

ils envoyerent auſſi leurs Femmes & leurs Enfans aux Trois Rivieres, pour faire voir, diſoient-ils, qu'ils n'avoient point d'autre intérêt, que celui des François. Ils ſe prêterent enſuite de bonne grace à tout ce qu'on ſouhaitoit d'eux, auſſi-bien que d'autres Abénaquis, que le P. de la Chaſſe amena du voiſinage de la Nouvelle Angleterre. 1710.

Ce zéle de nos Alliés produiſit un effet merveilleux, & M. Raudot le Pere (*a*) me dit à ſon retour en France, qu'il n'avoit jamais mieux compris, qu'en cette occaſion, de quelle importance il étoit dans une Colonie d'avoit auprès des Naturels du Pays des Perſonnes capables de gagner leur eſtime & leur affection, ce qui ne ſe peut bien faire, ſi on ne les attache par le lien de Religion. C'eſt ce que le Marquis de Vaudreuil avoit déja pu comprendre par l'exemple des Hurons du Détroit dans l'Aſſemblée de Montréal. Ces Hurons étoient les ſeuls des Sauvages venus des Pays d'en haut, qui fuſſent Chrétiens, & il eſt indubitable que ſi, en ſe déclarant, comme ils firent pour la guerre, ils n'euſſent tiré tous les autres de l'indétermination, où ils étoient, ce Général auroit reçu un affront dans une rencontre, où il y alloit de tout qu'il parût le Maître de diſpoſer de tous ces Peuples.

Je pourrois à cette reflexion en ajoûter ici quelques autres ſur ce qui a empêché les Prédicateurs de l'Evangile de faire parmi pluſieurs Nations, ce qu'ils ont fait parmi les Hurons,

(*a*) M. Raudot le Fils étoit retourné en France l'année précédente, ayant été nommé Intendant des Claſſes de la Marine.

1710. les Algonquins, les Nations Abénaquiſes, les Illinois, & un grand nombre d'Iroquois, de Miamis & de Pouteouatamis ; mais cela me meneroit trop loin, & j'eſpere que ceux, qui liront cete Hiſtoire avec un peu d'attention, les feront d'eux-mêmes.

HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE.

LIVRE VINTIE'ME.

MONSIEUR de Vaudreuil en arrivant à Quebec, trouva tous les ordres, qu'il avoit donnés à Monsieur de Beaucourt, très-bien exécutés, & cette Capitale en état de soûtenir un long siége. Cet Ingénieur, non content de fortifier le Corps de la Place autant, que lui avoient permis de le faire le peu de tems, qu'il avoit eu pour y travailler, & les moyens, qu'on lui avoit fournis, avoit encore pris de bonnes mesures pour empêcher les Ennemis de débarquer du côté de Beauport, comme ils avoient fait en 1690. & jamais peut-être dans aucune Ville on ne remarqua plus de résolution & de confiance, tous, jusqu'aux Femmes, étant disposés à contribuer 1710.

1710. de leur mieux à la plus vigoureuſe défenſe.

On étoit même dans une eſpéce d'impatience de voir paroître la Flotte Angloiſe.

Ce que devint la Flotte Angloiſe.

Toutes les Côtes au-deſſous de Quebec étoient ſi bien gardées, que l'Ennemi n'auroit pu mettre pied à terre dans aucun endroit habité, ſans être obligé de livrer un combat, que le déſavantage du Terrein ne lui auroit pas permis de hazarder. Chacun dans la Ville & aux environs avoit ſon Poſte marqué. Le Général avoit placé le Comte de Vaudreuil, ſon Fils Aîné (*a*), dans celui, qui étoit le plus expoſé, & tous, Soldats Canadiens & Sauvages avoient juré de n'abandonner les leurs, qu'avec la vie; lorſque le vint-cinquiéme à huit heures du ſoir un Habitant vint donner avis que le neuf il avoit vû de Matanes quatre-vint dix, ou quatre-vint-ſeize Voiles, qui portoient le Pavillon d'Angleterre, ſur quoi chacun ſe rendit à ſon Poſte.

Quelques jours après des Pêcheurs de Gaſpé rapporterent qu'ils avoient compté quatre-vint-quatre Navires, qui deſcendoient le Fleuve, & faiſoient route, comme pour relâcher à Gaſpé même. Enfin le ſeptiéme d'Octobre, M. de Beaumont, qui commandoit *le Heros*, mouilla devant Quebec, & dit qu'il n'avoit rencontré aucun Bâtiment dans la partie du Nord, qu'il avoit preſque toujours rangée: & un autre Navire, qui avoit paſſé à Gaſpé, & avoit tenu la route du Sud, arriva peu de jours après, & aſſûra auſſi qu'il n'avoit rien aperçu.

Retraite de l'Armée de Terre.

Des avis ſi certains firent reſoudre le Gouverneur Général à renvoyer ſur le champ M.

(*a*) Aujourd'hui Capitaine de Vaiſſeaux.

de Ramezay à Montreal avec ſix-cent Hommes, que ce Gouverneur lui avoit amenés des Milices de ſon Gouvernement : il les ſuivit lui-même de près avec ſix-cent Soldats, ce qui joint au Corps de Troupes, qui y étoient reſtés ſous les ordres du Baron de Longueuil, pour garder la tête de la Colonie, faiſoit une Armée de trois mille Hommes, qu'il fit camper auprès de Chambly. Son deſſein étoit d'y attendre le Général Nicolſon, qu'il ſçavoit être en marche de ce côté-là ; mais il apprit bientôt que ſon Armée, dans laquelle il y avoit pluſieurs Iroquois, avoit rebrouſſé chemin, & Rouville fut détaché ſur l'heure-même avec deux-cent Hommes, pour en avoir des nouvelles plus exactes. 1710.

Cet Officier marcha, ſans rencontrer Perſonne, juſqu'au-delà du grand Portage, qu'on trouve ſur le chemin d'Orange, & il y fut joint par trois François, que M. de Vaudreuil avoit envoyés dans cette Ville au mois de Juin, & parmi leſquels étoit un de ſes Freres. On les avoit remis en liberté après le retour de Nicolſon, & ils apprirent à Rouville que la conſternation avoit été extrême dans Orange à la nouvelle du malheur arrivé à la Flotte Angloiſe, malheur, qu'on ignoroit encore dans la Colonie Françoiſe. Ils ajoûterent que Nicolſon, en arrivant dans cette Ville, y avoit fait mettre à couvert toutes ſes voitures, & ſerré toutes les armes dans les Magaſins, en diſant qu'il prétendoit bien s'en ſervir l'année ſuivante, & qu'il eſperoit que la Reine lui enverroit de plus grandes Forces, qu'elle n'avoit fait juſqu'alors : que les Anglois & les Iroquois avoient eu enſemble pla-

1710. sieurs démêlés, & qu'il paroiſſoit que ces deux Nations étoient irréconciliablement brouillées enſemble.

Naufrage de la Flotte Angloiſe. Enfin la retraite des deux Armées Angloiſes, qui devoient attaquer en même tems la Nouvelle France par Mer & par Terre, & diviſer ſes Forces en les occupant aux deux extrêmités de la Colonie, n'étant plus douteuſe, & le bruit s'étant répandu que la premiere avoit fait naufrage dans le Fleuve Saint Laurent vers *les ſept Iſles*, M. de Vaudreuil y envoya pluſieurs Barques. Elles y trouverent les carcaſſes de huit gros Vaiſſeaux, dont on avoit enlevé les canons & les meilleurs effets, & près de trois mille Perſonnes noyées, dont les corps étoient étendus ſur le rivage.

On y reconnut deux Compagnies entieres des Gardes de la Reine, qu'on diſtingua à leurs caſaques rouges, & pluſieurs Familles Ecoſſoiſes, deſtinées à peupler le Canada; mais quoique le reſte de la Flotte eût reſté mouillé pluſieurs jours au même endroit, pour enlever toute la charge des Vaiſſeaux briſés, on ne laiſſa point d'y faire un aſſez grand butin. On y trouva auſſi un grand nombre d'exemplaires d'un Manifeſte, que l'Amiral Anglois avoit fait imprimer à Baſton en aſſez mauvais François, à deſſein de les répandre dans les Habitations, pour y ſoulever le Peuple. J'ai cru cette Piéce aſſez curieuſe pour la tranſcrire ici toute entiere. La voici :

Manifeſte de l'Amiral Anglois. *DE PAR SON EXCELLENCE M. JEAN HILL, Général & Commandant en Chef les Troupes de S. M. Britannique en Amérique.*

» La Reine de la Grande Bretagne ayant des

droits & des titres juſtes & inconteſtables ſur « 1710.
toute l'Amérique Septentrionnale, par la dé- «
couverte qui en a été faite, & par la poſſeſ- «
ſion, que le Roy Très-Chrétien a reconnuë, «
comme il paroît par les conceſſions d'une par- «
tie d'icelle accordée à Sa Majeſté Très-Chré- «
tienne par la Couronne de la Grande Bretagne, «
dont le détail ſeroit ennuyeux dans ce court «
Manifeſte (*a*). Et comme la droite raiſon ne «
peut pas nous perſuader que de telles conceſ- «
ſions ayent été données, afin qu'un Peuple «
s'établiſſe dans ces lieux, comme des Enne- «
mis, pour troubler des Sujets de la Grande «
Bretagne; mais plûtôt en vûë que ces Terres «
& ces Pays ſoient tenus en qualité de Fiefs, «
& puiſque la nature de tels fonds & articles de «
Traité de Neutralité faits entre la Couronne «
de la Grande Bretagne & le Roy Très Chré- «
tien, pour être obſervés par les Anglois & «
les François en Amérique, quoiqu'il y eût «
guerre en Europe entre la Couronne de la «
Grande Bretagne & le Roy Très Chrétien: «
les François nonobſtant ont commis pluſieurs «
hoſtilités contre les Sujets des Rois de la «
Grande Bretagne; ce qui fait que ces Pays «
poſſedés ainſi par les François retournent de «
droit, par les Loix de la Nature & de la Nation, «
à la Couronne de la Grande Bretagne, d'où «
ils viennent originairement, & Sa Majeſté «
de la Grande Bretagne peut les reprendre lé- «
gitimement, encore qu'il n'y eût point de «
guerre entr'Elle, & le Roy Très-Chrétien, «
joint les continuelles complaintes des Sujets «

(*a*) Ce Manifeſte a été copié ſur l'Imprimé, ainſi les fautes de ſens, qu'on y trouve, ſont de l'Auteur, ou du Traducteur.

1710. » de Sa Majeſté de la Grande Bretagne, des hor-
» ribles barbaries, & cruautés inouïes, excitées
» & commiſes par les François avec les Indiens
» contr'eux; ce qu'on voit très évidemment par
« la récompenſe de quarante livres données par
» les François aux Indiens, de chaque chevelure
» d'un Anglois.

» Toutes ces choſes ont juſtement émû Sa
» Majeſté, & l'ont portée à ſecourir ſes Sujets
» opprimés d'une maniere ſi abominable. Les
» Rois ſes Prédéceſſeurs, faute d'occaſions pro-
» pres & convenables de ſe rendre Maîtres de
» ces Terres & de ce Pays, qui étoient perdus
» pour leur poſſeſſion, Sa Majeſté ayant une
» très-pieuſe & juſte intention de procurer à
» l'avenir une Paix perpétuelle dans l'Amérique
» Septentrionnale, en prévenant, & empêchant
» les très-injuſtes ravages & exécrables meurtres
» contre ſes Sujets, a reſolu, ſous la protection
» de Dieu Tout-Puiſſant, de récouvrer toutes
» ceſdites Terres & Pays, & de mettre des Gou-
» verneurs dans les Villes, Bourgs, Villages,
» Châteaux & Fortereſſes, où le Roy Très-
» Chrétien a prétendu en avoir: & parce que les
» François Habitans préſentement de ces lieux,
» pourroient, par ignorance, ou opiniâtreté,
» être perſuadés par des Perſonnes malignes &
» turbulentes de réſiſter aux bons deſſeins de
» Sa Majeſté, Elle a jugé à propos, eſperant
» que Dieu favoriſera une Entrepriſe ſi pieuſe,
» d'envoyer des Forces ſuffiſantes, Dieu aidant,
» pour ſoûmettre tous ceux, qui s'oppoſeront à
» la raiſon & juſtice.

» Eſtimant tous les François, qui ſont habi-
» tués en cette ditte Terre & Pays, ſous le pré-
» tendu droit du Roy Très-Chrétien, être auſſi

bien Sujets de la Couronne de la Grande Bre- « 1710.
tagne, que s'ils y étoient nés, ou établis, ou «
en Irlande, ou en d'autres endroits des Colo- «
nies de Sa Majeſté, qui ſont immédiatement «
ſous ſa protection; cela fait qu'ayant égard «
à ſes intérêts, & au bien de ſes Sujets, nous «
avons trouvé bon de déclarer d'une maniere «
très-ſolemnelle, que tous les François de- «
meurant en Canada, & aux environs dans les «
Villes, Bourgs & Villages, qui voudront ſe «
mettre ſous la protection de Sa Majeſté de la «
Grande Bretagne, & ſe ſoûmettre à ſes Loix «
& à ſon Gouvernement, & ſeront trouvés «
réſidans ſur leurs Habitations & Places, ſans «
aucune diminution de leurs Troupeaux & de «
leurs maiſons, ſeront favorablement reçus «
& traités, & continués eux & leurs Héritiers «
en une douce & paiſible poſſeſſion de leurs «
Terres, maiſons & autres biens leur apparte- «
nant légitimement, jouiront de la liberté, «
privileges & exemptions en commun avec le «
reſte des Sujets naturels de Sa Majeſté avec «
le libre exercice de leur Religion. Et parce «
que peut-être pluſieurs aimeront mieux re- «
tourner en France, que de vivre ſous le «
Gouvernement, quoiqu'il ſoit extrêmement «
doux & heureux, de Sa Majeſté de la Grande «
Bretagne, nous déclarons pareillement, «
pourvû qu'ils ne prennent point les armes, «
& qu'ils ne ſollicitent Perſonne directement «
à réſiſter aux Forces de Sa Majeſté, & avant «
aucun acte d'hoſtilité de part & d'autre, qu'en «
ſe rendant volontairement, ils auront la li- «
berté de s'embarquer dans des Bâtimens, qu'on «
leur fera fournir avec toutes les choſes néceſ- «
ſaires pour aller en France, & de prendre «

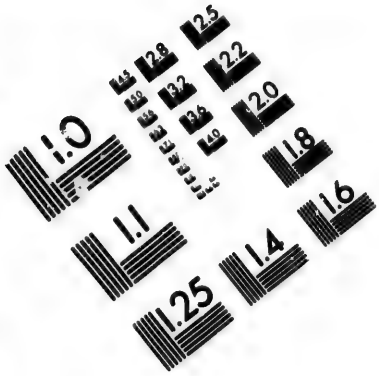

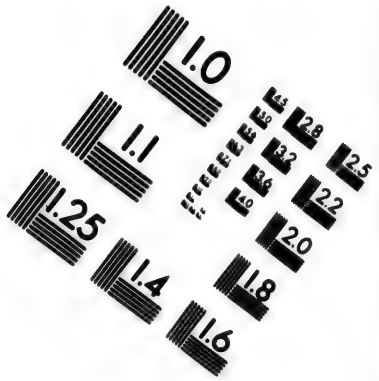

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

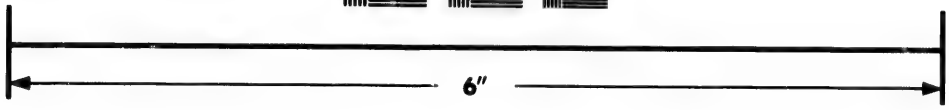

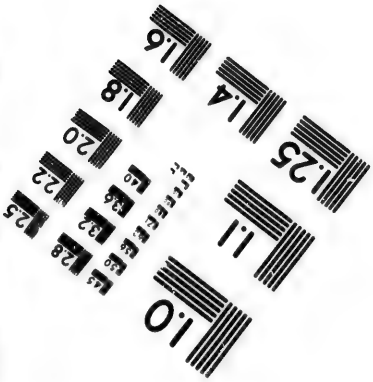

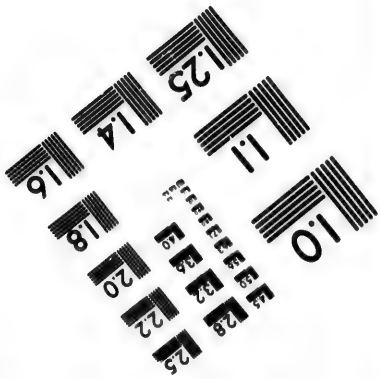

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1710. » avec eux les effets, dont ils ſont les juſtes
» Poſſeſſeurs, ou de les vendre, auſſi-bien que
» leurs Terres & autres immeubles.

» Pour ce qui regarde l'Evêque, les Eccléſiaſtiques, les Religieux & les Miſſionnaires, » s'ils ſont leur poſſible à porter les François à » obéir aux ordres de Sa Majeſté de la Grande » Bretagne, nous promettons qu'on aura toute » ſorte d'attention pour eux, ſelon leurs Dignités, Fonctions & Caractéres, bien loin d'être » traités comme Ennemis, & s'il leur plaît, on » leur donnera des Vaiſſeaux, avec toutes les » choſes néceſſaires, pour leur tranſporter en » France les effets, qui paroîtront leur appartenir. Que ſi au contraire ils diſſuadent les Peuples d'accepter les conditions ci-deſſus propoſées, ils ſeront réputés coupables de toutes » les ſuites fâcheuſes, qu'on prendra pour les » réduire par la force.

» Nous déclarons encore que tous ceux, qui » prendront les armes, ſous prétexte de défendre leſdits Lieux, Villes, Bourgs, Villages, » Châteaux, ou Forteresſes, ſeront traités comme Ennemis & Uſurpateurs, & toutes leurs » Terres, Maiſons & autres effets ſeront ſaiſis » & acquis au profit de Sa Majeſté, pour être » diſtribués à ceux, qui donneront quelque » aſſiſtance, afin que ces Pays ſoient ſous la » domination de Sa Majeſté de la Grande Bretagne, & tous ceux, qui ſe diſtingueront & » ſignaleront en cette occaſion pour le Service » de Sa Majeſté, recevront des marques particulieres de ſa bienveillance, à proportion des » ſervices, qu'ils auront rendus.

» Quoique c'en ſoit, nous déclarons ici qu'après qu'on aura fait des actes d'hoſtilité, nous

nous eſtimons être déchargés de l'exécution de « 1711
ces promeſſes, & qu'aucuns, excepté ceux, «
qui ſe ſeront rendus, ou diſtingués avant au- «
cune hoſtilité, ne pourront prétendre aucun «
droit aux faveurs ci-deſſus offertes; & nous «
n'aurons alors aucun autre but, avec la béné- «
diction de Dieu, que de dompter par la force «
des armes ceux, qui feront de la réſiſtance, «
eſperant que Dieu, qui eſt Tout-Puiſſant, «
donnera des ſuccès généreux aux armes de «
Sa Majeſté dans une Entrepriſe ſi raiſonna- «
ble, juſte & pieuſe. A Baſton chez B. GRAEN «
1711.

Quand on n'auroit pas ſçu en Canada de quelle maniere les Anglois uſoient du droit de conquête dans le Nouveau Monde, leur mauvaiſe foi à obſerver les Traités, leur dureté à l'égard des Priſonniers, l'exemple récent de l'Acadie, & les faux-fuyants, que l'Auteur du Manifeſte s'étoit ménagés, pour ſe croire autoriſé à ne faire grace à Perſonne, ſous prétexte, qu'on ne ſe ſeroit ſoûmis qu'après les premieres hoſtilités, n'étoient que trop capables de porter tous les bons François à ſe défendre juſqu'à la derniere extrêmité: ſans parler des prétentions chimeriques & inſoûtenables du Sieur Hill, touchant les droits de la Couronne d'Angleterre ſur toute l'Amérique Septentrionnale.

Mais comme il n'eſt point d'état, où il ne ſe rencontre des Mécontens, ou de Mauvais Eſprits, l'indignation contre cet Ecrit n'eût peut-être pas été auſſi générale, s'il eût paru au milieu des Habitations Françoiſes avec la Flotte Ennemie. Ceux, que les ménaces auroient le plus intimidés, s'ils en avoient pu

1710. appréhender l'exécution, ſont les plus hardis à les mépriſer, quand elles ne ſont plus à craindre.

Ce qui fut cauſe de ſa perte. Au reſte l'Amiral Anglois ne put guéres imputer qu'à lui ſeul le malheur de ſa Flotte. Il avoit ſur ſon bord un Priſonnier François, nommé PARADIS, ancien Navigateur, & qui connoiſſoit parfaitement le Fleuve Saint Laurent. Cet Homme l'avertit, lorſqu'il fut par le travers des ſept Iſles, qu'il ne falloit pas s'approcher trop de Terre; & comme le vent n'étoit pas favorable, & qu'on ne pouvoit aller qu'à la bouline, il le faiſoit ſouvent changer de bord: l'Amiral à la fin ſe laſſa de cette manœuvre, & ſoupçonna peut-être ce Pilote de ne la faire, que pour fatiguer ſon Equipage. Il refuſa de revirer, & s'approcha ſi près d'une petite Iſle, qu'on appelle *l'Iſle aux Oeufs*, qu'y ayant été ſurpris d'un coup de vent de Sud-Eſt, il s'y briſa avec ſept autres de ſes plus gros Navires, dont il ſe ſauva très peu de Monde.

Providence de Dieu ſur le Canada. Cependant il ne reſtoit plus pour tirer la Nouvelle France de toute inquiétude, que de ſçavoir au juſte en quelle diſpoſition étoient les Iroquois, plus à craindre eux ſeuls, malgré leur petit nombre, que les Anglois ſans eux. On étoit bien informé qu'ils s'étoient joints à Nicolſon au nombre de plus de ſix-cent; mais on ſçavoit auſſi que tous l'avoient quitté, avant même qu'il pût être inſtruit du naufrage d'une partie de la Flotte Angloiſe. Nous avons vû que la même choſe étoit arrivée preſque toutes les fois que ces deux Nations s'étoient réunies contre nous, & indépendemment des raiſons de politique, que

nous en avons rapportées, il eſt certain qu'elles ne ſont point faites pour agir lontems de concert; qu'une fierté hautaine dans l'une, & feroce dans l'autre, les rendra toujours incompatibles, & que leur antipathie mutuelle a été juſqu'ici la plus grande reſſource de la Nouvelle France, qui aura toujours ces deux Peuples pour Ennemis, l'un, parce qu'il craint d'en être opprimé; l'autre, parce qu'il ne peut vivre avec nous en paix dans un même Continent. 1710.

Après tout la Colonie Françoiſe ne pouvoit pas méconnoître dans la maniere, dont s'étoient diſſipées deux grandes Armées, qui devoient l'attaquer en même tems, chacune avec des Forces ſupérieures aux ſiennes, une Providence qui veilloit ſinguliérement à ſa conſervation, & qui non contente de l'avoir délivrée du plus grand danger, qu'elle eût encore couru, l'avoit enrichie des dépouilles d'un Ennemi, qu'elle n'avoit pas eu la peine de vaincre; auſſi lui en rendit-elle de très-ſincéres actions de graces.

Elle eut encore peu de tems après occaſion de les renouveller au ſujet du Port de Plaiſance, que cette divine Providence lui conſerva par la même voye, dont elle s'étoit ſervie pour ſauver le Gouvernement de Montreal, je veux dire en jettant un eſprit de vertige parmi ſes Ennemis. La Flotte Angloiſe en faiſant voile pour Quebec, avoit intercepté des Lettres de M. de Coſtebelle, qui faiſoient connoître le mauvais état, où il ſe trouvoit en Terre-Neuve, & le beſoin, qu'il avoit d'un prompt ſecours. Après le naufrage, ceux, qui commandoient ſur le reſte de la Flotte,

1710. délibererent s'ils n'iroient pas se dédommager à Plaisance de la perte, qu'ils venoient de faire, & il leur restoit certainement assez de Forces pour se rendre Maîtres de cette Place & de tous les Postes, qui en dépendoient; mais la mésintelligence s'étant mise entre les Officiers des Troupes de Terre, & celles de la Marine, ils furent contraints de renoncer à cette Entreprise.

Efforts inutiles pour recouvrer l'Acadie.

Le seul avantage, que l'Angleterre tira de l'excessive dépense, qu'elle venoit de faire, fut de conserver l'Acadie. La Cour de France avoit extrêmement à cœur de recouvrer cette Province; les efforts réiterés des Anglois pour l'avoir en leur puissance, & plus encore leur triomphe, après l'avoir conquise, avoient enfin ouvert les yeux aux François sur la grandeur de la perte, qu'ils avoient faite, & M. de Pontchartrain en écrivit sur ce ton-là à M. de Beauharnois, qui avoit succedé à M. Begon dans l'Intendance de la Rochelle & de Rochefort.

» Je vous ai fait assez connoître, lui dit-il, » combien il est important de reprendre ce » Poste, (le Port Royal) avant que les Enne- » mis y soient solidement établis. La conser- » vation de toute l'Amerique Septentrionnale, » & le commerce des Pêches le demandent » également: ce sont deux objets, qui me tou- » chent vivement, & je ne puis trop les exci- » ter (le Gouverneur Général, & l'Intendant » de la Nouvelle France) à les envisager avec » les mêmes yeux.

Le Ministre auroit fort souhaité que le Marquis de Vaudreuil eût pu se charger de cette Entreprise avec ses seules Troupes &

se dédomma-
qu'ils venoient
inement assez
îtres de cette
qui en dépen-
e s'étant mise
de Terre, &
contraints de

gleterre tira
noit de faire,
ur de France
couvrer cet-
des Anglois
plus encore
ise, avoient
çois sur la
ient faite,
sur ce ton-
t succedé à
Rochelle

lui dit-il,
rendre ce
les Enne-
a confer-
ionnale,
mandent
me tou-
les exci-
tendant
ger avec

que le
rger de
upes &

PLAN DE LA BAYE DE CI
aujourd'hui
HAVRE DE MI
Par N. B. Ingénieur de la Marine
Village de Sauvages
le Bourg
le Fort
R. aux Castors
Grave
I. aux Cannes
I. du Grand Etang
10 Brasses
Riviere au Saumon
Ance à l'Eune
A
D
I
ECHELLES
Lieues Marines de France et d'Angleterre
1
2
Lieues Communes de France
1
2

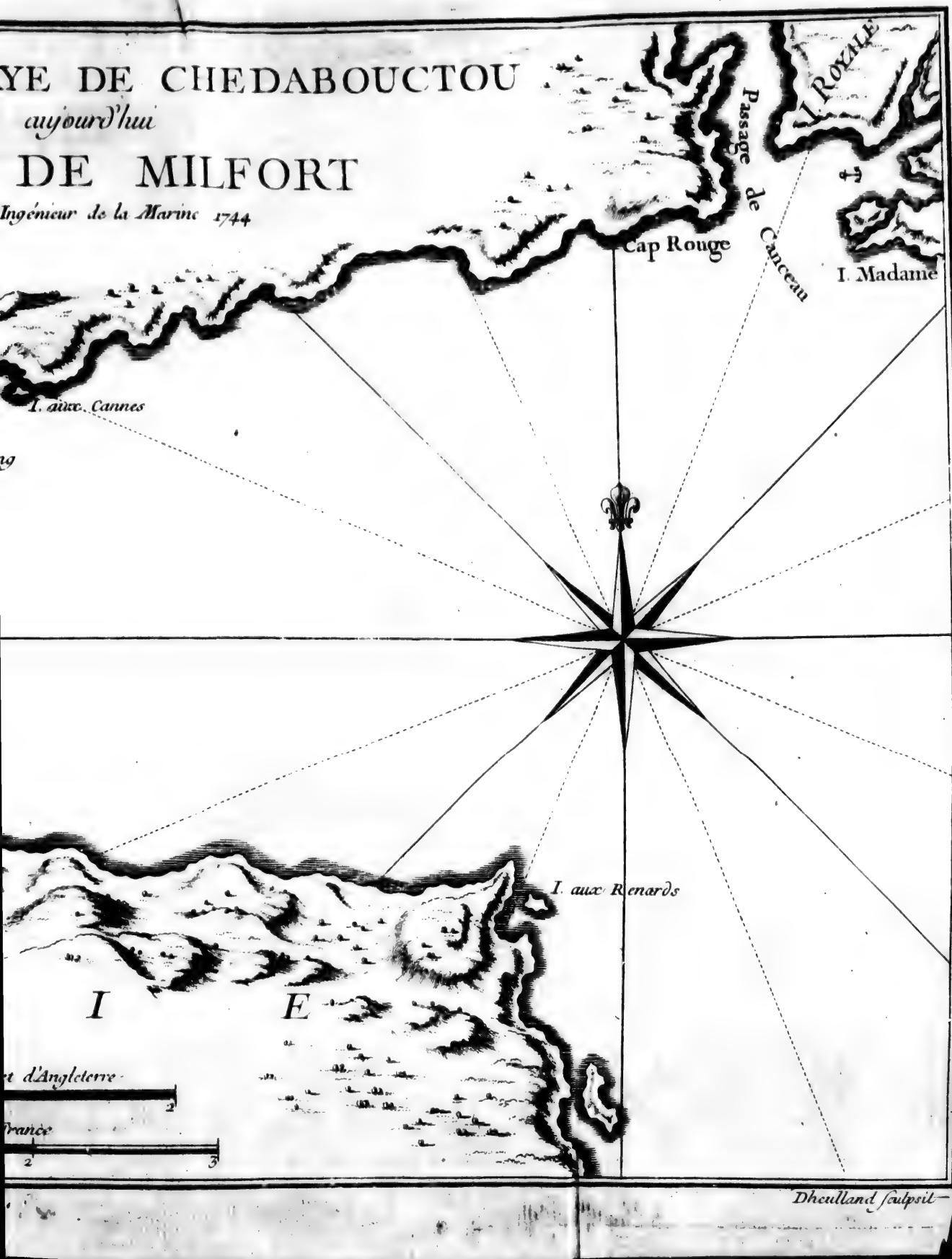
YE DE CHEDABOUCTOU
aujourd'hui
DE MILFORT
Ingénieur de la Marine 1744
I. Roxille
Passage de Canceau
Cap Rouge
I. Madame
I. aux Cannes
I. aux Renards
I E
et d'Angleterre
France
2
2
3
Dheulland sculpsit

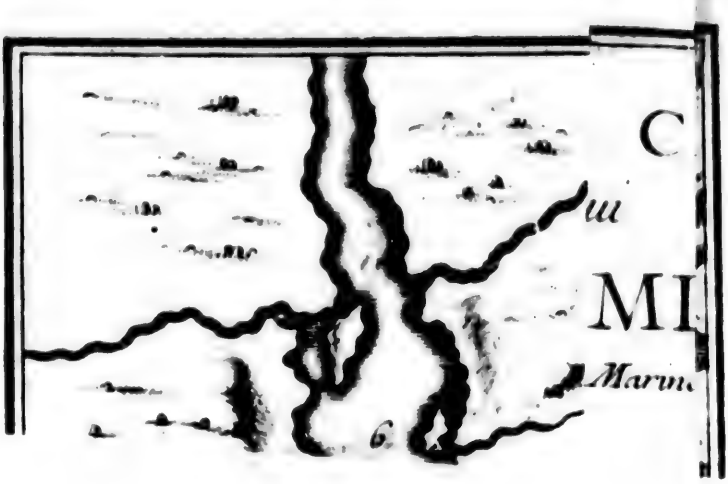
C
ui
MI
Marm
6

les Milices Canadiennes : le Général de ſon côté ne demandoit, pour en aſſûrer le ſuccès, que deux Navires de France, avec ce qu'ils pourroient porter d'Hommes & de munitions ; mais quelque modique, que fût ce ſecours, il ne fut pas poſſible de le lui envoyer. Il ne voulut pourtant pas qu'on pût lui reprocher de n'avoir pas fait un effort, qu'on déſiroit de lui, & nous avons vû que le Marquis d'Alognies étoit ſur le point de partir avec des Troupes, pour ſeconder les Sauvages & les Habitans, qui tenoient le Port-Royal bloqué, lorſque la nouvelle de l'approche de la Flotte Angloiſe déconcerta ſes meſures. 1710.

Alors les Habitans de l'Acadie ne voyant plus aucune apparence de ſécouer le joug des Anglois, furent contraints de faire leur accommodement avec le Gouverneur du Port Royal ; mais ils envoyerent aſſûrer M. de Vaudreuil que la néceſſité ſeule, & ſurtout la crainte d'être inquiettés dans leurs recoltes, les avoient obligés à cette démarche ; qu'au reſte le Roy n'auroit jamais de Sujets plus fidéles qu'eux. M. de Pontchartrain informé de leur bonne diſpoſition, ſe retourna d'un autre côté, & manda à M. de Beauharnois d'engager les Négocians de la Rochelle à former une Compagnie aſſez puiſſante pour chaſſer les Anglois de l'Acadie, & pour y faire deux bons Etabliſſemens, l'un à la Héve, & l'autre à Chedabouctou.

Il fit agir en même tems & pour le même ſujet auprès des plus riches Commerçans de Saint Malo, de Nantes & de Bayonne ; mais malgré les avantages conſidérables, qu'il

1710. leur offrit de la part de Sa Majesté, & dont il leur donna toutes les assûrances, qu'ils pouvoient souhaiter, il ne se trouva Personne, qu'il voulût se mettre à la tête de l'Entrepriſe, & tous refuſerent de faire les avances néceſſaires pour une Expédition, où il n'y avoit à gagner que pour l'Etat.

Belle action d'une Troupe de Sauvages.

Il s'en fallut pourtant encore assez peu que, tandis qu'on déliberoit dans l'Ancienne & dans la Nouvelle France des moyens de recouvrer l'Acadie, ce projet ne fût exécuté sans que, ni M. de Pontchartrain, ni le Marquis de Vaudreuil y euſſent la moindre part. Soixante Anglois de la Garniſon du Port Royal, commandés par le Major de la Place, un Ingenieur, & ſix autres Officiers, s'étoient embarqués dans des Canots, pour aller brûler les maiſons des François, qui n'avoient point encore fait leur accommodement, ou qui differoient peut-être trop d'en accomplir les conditions, & pour s'aſſûrer de leurs Perſonnes: quarante Sauvages, qui en eurent le vent, entreprirent de les ſurprendre, ſe partagerent en deux Bandes, marcherent à couvert des Bois des deux côtés de la Riviere, que les Anglois remontoient, & les allerent attendre au paſſage, en un lieu très-propre à une embuſcade. L'Ennemi, qui ne ſe doutoit de rien, s'y engagea ſans prendre aucune précaution, & les Sauvages firent ſi à propos leur décharge ſur lui, qu'il ne s'en ſauva pas un ſeul Homme pour porter cette nouvelle au Port Royal.

On manque de nouveau le Port Royal.

Les Habitans encouragés par ce ſuccès prirent les armes, s'attrouperent au nombre de cinq cent, & partirent au mois de Juin, pour

investir le Fort ; plusieurs Sauvages se joignirent à eux, & M. GAULIN, leur Missionnaire, manda à M. de Costebelle, Gouverneur de Plaisance, que s'il vouloit leur envoyer M. L'HERMITE pour les commander, il pourroit presque répondre que l'affaire réussiroit ; mais M. de Costebelle avoit besoin de tous ses Officiers, & faute de Chefs les Habitans & les Sauvages se retirerent. On sçut peu de tems après que la Garnison du Port Royal, qui avoit été de cinq cent Hommes, étoit alors réduite à cent cinquante, les uns étant morts d'une espece de maladie contagieuse, & plusieurs autres ayant déserté. 1710.

L'année suivante le bruit courut encore que les Anglois se disposoient à mettre en Mer une nouvelle Flotte pour assiéger Quebec, & le Gouverneur Général trouva dans la bourse des Marchands de cette Ville une somme de cinquante mille écus pour y ajoûter de nouvelles Fortifications. Il y eut en même tems plusieurs avis que les Anglois s'étoient réconciliés avec les Iroquois, & qu'ils esperoient d'engager cette Nation remuante à nous susciter des affaires dans le Nord & dans l'Ouest du Canada, afin de leur frayer un chemin pour aller s'y établir sur nos ruines. Ces nouvelles ne se trouverent pas vraïes : mais elles n'étoient pas non plus sans quelque fondement. Générosité des Habitans de Quebec. 1712.

Il y a même bien de l'apparence que si Joncaire ne se fût pas assûré des Tsonnonthouans, & si le Baron de Longueil n'eût pas négocié avec son habileté ordinaire auprès des Onnontagués, nous aurions pu nous trou- M. de Vaudreuil traite avec les Iroquois.

1712. ver bientôt dans des embaras, dont il ne nous auroit pas été facile de sortir. Des Députés des Cantons vinrent enfin faire de nouvelles excuses du passé, & de grandes protestations d'une inviolable fidélité à garder leurs promesses à l'avenir. Il fallut faire semblant de les croire sincéres; M. de Vaudreuil leur parla néanmoins d'abord avec fermeté, il leur fit ensuite des présens considérables, & il les renvoya peut-être mieux disposés à notre égard qu'ils n'étoient venus.

Caractére des Outagamis. Mais ils nous avoient peu de tems auparavant suscité un nouvel Ennemi, aussi brave qu'eux, moins politique, beaucoup plus feroce, qu'il n'a jamais été possible, ni de dompter, ni d'apprivoiser, & qui semblable à ces Insectes, qui paroissent avoir autant d'ames, que de parties de leurs corps, renaissent, pour ainsi dire, après leur défaite, & reduits presque à une poignée de Brigands, se trouvent par tout, sont devenus l'objet de la haine de tous les Peuples de ce Continent, & depuis vint-cinq ans interrompent le commerce, & rendent les chemins presqu'impraticables à plus de cinq-cent lieuës à la ronde. Ce sont les Outagamis, vulgairement appellés *les Renards*.

Ils entreprennent de brûler le Détroit. Jusqu'au tems, dont je parle, ils avoient fait assez peu de figure dans le Canada; mais ils s'étoient depuis peu confédérés avec les Iroquois, &, apparemment par leur entremise, ils venoient de faire alliance avec les Anglois: ils leur avoient promis de brûler le Fort du Détroit, d'y faire main basse sur tous les François, & d'introduire dans ce lieu des Troupes Angloises. Pour éxécuter ce dessein,

ils étoient venus en assez grand nombre se loger au Détroit même, assez près du Fort, & il n'est sortes d'insultes, qu'ils n'eussent fait au Commandant, qui étoit le Sieur DU BUISSON, bon Officier, & honnête Homme. 1712.

Les Kikapous & les Mascoutins étoient entrés dans leur complot, ceux-ci s'étoient déja rendus en assez grand nombre aux environs du Détroit, & ils n'attendoient plus que l'arrivée des Kikapous pour exécuter leur trahison, lors qu'ils eurent avis qu'un Chef Outaouais, nommé SAGUIMA, & quelques Pouteouatamis avoient tué environ cent cinquante Mascoutins, Hommes & Femmes. Ils entrerent en fureur à cette nouvelle, & un Chrétien Outagami, nommé JOSEPH, fort affectionné aux François, avertit du Buisson qu'il alloit être incessamment attaqué dans son Fort.

Diligences du Sieur du Buisson.

Ce Commandant n'avoit avec lui que vint François, & toute sa ressource étoit dans les Hurons, les Outaouais, & quelques autres Sauvages, avec qui il vivoit en bonne intelligence; mais qui étoient actuellement en chasse. Il les envoya avertir en diligence de se rendre auprès de lui; il fit ensuite démolir toutes les maisons, qui étoient hors de l'enceinte de son Fort, & il prit toutes les autres mesures, que le tems lui permit de prendre, pour soûtenir les premiers efforts de l'Ennemi. Le treiziéme de May il eut nouvelle que ses Alliés aprochoient, & peu de tems après il les aperçut, qui marchoient en très-bel ordre.

Il est secouru à propos par nos Alliés.

Il y avoit parmi eux des Outaouais commandés par Saguima, des Hurons, des Pouteoutamis, des Sakis, des Malhomines, des

1712. Illinois, des Oſages, des Miſſourites, & chaque Nation avoit ſon Pavillon particulier. Cette petite Armée s'arrêta au Village des Hurons, qui furent d'avis de ne point camper ; mais d'aller droit au Fort des François : » Il n'y a point de tems à perdre, dirent-ils, » notre Pere eſt en danger, il nous aime, il ne » nous a jamais fait que du bien ; il faut le dé- » fendre, ou mourir à ſes pieds. Saguima, vois- » tu cette fumée ? Ce ſont trois Femmes de ton » Village, que l'on brûle, & la tienne eſt du » nombre ».

Ces trois Femmes étoient véritablement priſonnieres des Outagamis ; mais on n'en ſçavoit pas davantage ; & les Hurons ne parloient apparemment ainſi, que pour animer Saguima à la vengeance. Dès qu'ils eurent ceſſé de parler, il ſe fit un cri général, dont toutes les Campagnes retentirent. Les Ennemis y repondirent ſur le même ton, & quarante d'entr'eux ſe détacherent pour obſerver les Confédérés. Ces Aventuriers, par une eſpéce de bravade aſſez ordinaire parmi ces Barbares, s'étoient mis tout nuds ; mais ils avoient tout le corps peint d'une maniere, qui les rendoit affreux. On tira ſur eux, & on les obligea bientôt de s'éloigner.

Diſcours, qu'ils lui tiennent.

Les Alliés étant près du Fort, les Chefs envoyerent demander au Commandant la permiſſion d'y entrer, & les portes leur furent ouvertes ſur le champ. Du Buiſſon leur fit un accueil proportionné au ſervice, qu'ils lui rendoient, & après qu'ils eurent tous pris leur place autour de lui, ſelon la coûtume, celui, qui portoit la parole au nom de tous, lui dit :

» Voici

Voici, mon Pere, tes Enfans autour de toi. Ce que tu as fait l'année derniere pour les retirer du feu des Outagamis, mérite bien qu'ils exposent leur vie pour ton service. Nous ne craignons point la mort, nous mourrons même avec joye, s'il le faut, pour notre Pere & notre Libérateur : la seule grace, que nous te demandons, c'est que tu engages Ononthio, le Pere de toutes les Nations, à prendre soin de nos Femmes & de nos Enfans, & que tu mettes un peu d'herbes sur nos corps, pour les garantir des Mouches. Tu vois que nous avons quitté nos Villages & nos Familles, pour accourir à ton secours ; nous l'avons fait si promptement, que nous n'avons pas eu le loisir de prendre des munitions & des vivres, nous esperons que tu ne nous laisseras manquer de rien. 1712.

Le Commandant les remercia en peu de mots, & leur fit distribuer des vivres, du plomb, de la poudre & du tabac. Ensuite les Vieillards parcoururent les rangs pour exhorter les jeunes Gens à bien faire leur devoir ; surtout à obéir ponctuellement à leur Pere. Les Outagamis attendoient assez tranquillement les Confédérés dans leur Fort, qui n'étoit éloigné de celui des François, que de la portée du mousquet ; & où ils s'étoient assez bien retranchés ; cependant à peine se virent-ils investis de toutes parts, que le feu continuel, qu'on faisoit sur eux, les obligea de se mettre à quatre, ou cinq pieds en Terre. Les Outagamis sont assiégés dans leur Fort.

Alors les Assiégeans dresserent deux espéces d'échafauts de vint-cinq pieds de haut, d'où ils battirent les Assiégés avec tant de succès, que, comme ceux-ci n'osoient plus Ils se défendent fort bien.

1712. sortir pour avoir de l'eau, & que leurs vivres furent bientôt consumés, ils souffrirent beaucoup de la faim & de la soif. Dans cette extrémité, tirant des forces de leur désespoir, ils combattoient avec une valeur, qui rendit assez lontemps la victoire douteuse : il s'aviserent même d'arborer sur leurs Palissades quantité de couvertures rouges en guise de Pavillon, criant de toutes leurs forces qu'ils n'avoient point d'autre Pere, que l'Anglois, qui ne manqueroit point de venir à leur secours, ou de venger leur mort ; & invitant ceux des Confédérés, qui voudroient mettre leur vie en sûreté, de prendre le même parti.

Le Chef des Pouteouatamis leur répondit que, si la Terre devoit être teinte de sang, comme il paroissoit qu'ils le vouloient faire entendre par ces signaux, ce seroit du leur ; qu'ils avoient été bien mal conseillés de s'attacher aux Anglois, qui n'osoient tenir la Campagne contre les François, qui ne sçavoient faire la guerre qu'en Renards, qui avoient fait périr toutes les Nations, en les empoisonnant de leur eau-de-vie, & qui étoient Ennemis du vrai Dieu. Ces dialogues ne plaisoient pourtant pas au Sieur du Buisson, parce qu'ils rallentissoient le combat, & donnoient à l'Ennemi le tems de respirer.

Ils demandent la paix.

Les Assiégés en avoient même déja profité pour s'emparer d'une maison, qu'on n'avoit pas entiérement démolie, & qui joignoit leur Fort : ils y avoient élevé une Redoute, de laquelle ils tiroient à couvert du pignon. Mais le Commandant la fit abbatre à coups de canon ; alors les Ennemis poussérent des cris affreux, & quelques momens après ils

firent demander la permiſſion d'envoyer des Députés à M. du Buiſſon. Ce Commandant, avant que de leur accorder cette grace, voulut avoir le conſentement des Chefs, & les aſſembla en Conſeil : ils furent tous d'avis qu'il falloit profiter de cette occaſion pour retirer des mains des Aſſiégés les trois Femmes, dont nous avons parlé. On leur fit donc ſçavoir qu'on vouloit bien les écouter. 1722.

Le lendemain dès le grand matin les couvertures rouges diſparurent, & firent place à un Pavillon blanc. Enſuite le grand Chef des Outagamis, nommé PEMOUSSA, ſe préſenta à la porte du Camp, accompagné de deux Guerriers ; on les fit entrer, le Conſeil s'aſſembla, & dès qu'ils y eurent été introduits, Pemouſſa mit devant le Commandant deux Captifs & un Collier, en le priant de lui accorder deux jours, afin que les Vieillards puſſent déliberer des moyens de l'appaiſer, & de lui faire ſatisfaction. Puis il ſe tourna vers les Sauvages, leur fit auſſi préſent de deux Eſclaves, & d'un Collier, & leur parla de la ſorte :

« Souvenez-vous que nous ſommes vos Freres, & qu'en répandant notre ſang, c'eſt le vôtre, que vous verſez. Je vous ſupplie donc d'adoucir l'eſprit de notre Pere, que nous avons malheureuſement chagriné. Ces deux Eſclaves ſont pour remplacer un peu de ſang, que nous avons peut-être laiſſé tomber ».

Comme les Sauvages ne répondoient point, du Buiſſon prit la parole, & fit entendre aux Députés qu'il ne pouvoit pas s'aſſûrer de la ſincérité de leur repentir, puiſqu'ils n'avoient pas ramené la Femme de Saguima, & les

1712. deux autres, qu'ils avoient prises avec elles; qu'il ne les écouteroit, que quand ces trois Captives lui auroient été remises.

Pemoussa s'excusa sur ce que la chose ne dépendoit pas entierement de lui, & dit qu'il alloit faire sçavoir ses intentions aux Anciens. On lui accorda le reste du jour, & on lui assûra qu'on ne tireroit point jusqu'à son retour, pourvû néanmoins que Personne ne sortît du Fort. Deux heures après deux Chefs Mascoutins & un Outagami arriverent avec un Pavillon blanc à la main, suivi des trois Femmes, qu'ils présenterent au Commandant. Ils lui témoignerent un grand regret de lui avoir déplu, & le conjurerent de leur laisser à tous la liberté de se retirer. Du Buisson leur répartit que ce n'étoit pas à lui, qu'il falloit s'adresser pour cela, & qu'il avoit engagé sa parole à ses Alliés de les laisser les Maîtres absolus de faire ce qu'ils jugeroient à propos.

Discours d'un Chef Illinois à leurs Députés.

Cette réponse fut fort applaudie des Sauvages, & le grand Chef des Illinois dit au nom de tous aux Députés : » Votre conduite » passée, & les engagemens, que vous avez » pris avec les Anglois, ne nous laissent aucun » lieu de douter que vous n'ayiez quelque mau- » vais dessein, en demandant à notre Pere la » liberté de vous retirer : vous ne seriez pas » plûtôt sortis de votre Camp, que vous iriez » former de nouveaux complots contre lui, & » que vous viendriez l'attaquer dans un tems, » où nous ne serions peut-être pas à portée de » le secourir. Vous avez cru que nous ignorions » les engagemens, que vous avez pris sur cela » avec les Anglois, la promesse, que vous leur » avez faite de les établir ici, après y avoir ex-

terminé tous les Enfans d'Ononthio ; mais vous vous êtes trompés. Sçachez donc que notre derniere réſolution eſt de ne vous recevoir qu'à diſcrétion, & de ne bouger d'ici, que nous ne vous y ayions forcés : notre Pere même ne nous la feroit pas changer, & en cela ſeul nous lui déſobéirions. Nous connoiſſons mieux que lui votre mauvais cœur, & nous n'avons garde de l'abandonner à votre merci. Rentrez au plus vîte dans votre Fort, nous n'attendons plus que cela pour recommencer à tirer.

Les Députés s'en allerent avec cette réponſe, à laquelle ils ne s'étoient pas attendus, & dès qu'ils furent rentrés, les attaques recommencerent avec une nouvelle vigueur. La défenſe ne fut pas moins vive ; les Aſſiégés décochoient à la fois juſqu'à trois-cent flêches, au bout deſquelles il y avoit du tondre allumé, & à quelques-unes des fuſées de poudre, pour mettre le feu au Fort des François ; ils y brûlerent en effet pluſieurs maiſons, qui n'étoient couvertes que de paille, & il fallut, pour empêcher que l'incendie ne gagnât plus loin, couvrir tout ce qui reſtoit, de peaux d'Ours & de Chevreuils, & de faire de grands amas d'eau. Le ſiége continuë.

Une ſi opiniâtre réſiſtance laſſa enfin les Conféderés, ils déſeſpererent du ſuccès de leur Entrepriſe, & feignirent de craindre qu'on ne ceſſât de leur fournir des vivres. Les François, qui les virent preſque reſolus de ſe retirer, & qui par leur retraite ſe ſeroient vûs expoſés à la rage d'un Peuple irrité, parloient déja de s'embarquer pour Michillimakinac, & du Buiſſon étoit ſur le point d'être obligé Les Aſſiégeans ſe rebutent.

1712. de fuir devant des Ennemis, qu'il avoit réduits à la derniere extrémité, & qu'il avoit vû deux jours auparavant à ſes genoux le conjurer de vouloir bien ſe contenter qu'ils fuſſent ſes Eſclaves.

Le Commandant les raſſûre. Il lui fallut, pour regagner les Chefs des Sauvages, ſe dépouiller de tout ce qu'il avoit, & quand il crut avoir mis chaque Particulier dans ſes intérêrs par ſes libéralités, il aſſembla le Conſeil. Il y commença par ſe plaindre qu'on voulût l'abandonner au fort du péril, après l'y avoir engagé: il témoigna enſuite ſon étonnement de ce que tant de braves Gens renonçoient à une victoire aſſûrée, qui devoit les couvrir de gloire. Quelques Chefs parurent ſurpris de ſon diſcours, & l'interrompirent pour lui proteſter qu'ils étoient toujours dans la réſolution de verſer juſqu'à la derniere goute de leur ſang, plûtôt que de laiſſer leur Entrepriſe imparfaite; qu'ils ne pouvoient comprendre qui avoit pu lui inſpirer les injuſtes ſoupçons, qu'il paroiſſoit avoir.

Nouvelle Députation des Aſſiégés. Tous les autres firent la même proteſtation: on chanta de nouveau la guerre, & chacun ayant repris ſon Poſte, les Aſſiégés comprirent qu'il n'y avoit plus de ſalut à eſperer pour eux, qu'aux dures conditions, qu'on leur avoit impoſées. J'ai dit qu'il y avoit des Sakis parmi les Confédérés. Il y en avoit auſſi parmi les Ennemis, parce que cette Nation, ainſi que je l'ai remarqué ailleurs, eſt comme diviſée en deux Factions, dont l'une eſt attachée aux Outagamis, & l'autre aux Pouteouatamis. Ceux de ces Sauvages, qui s'étoient enfermés avec les Premiers,

déſerterent preſque tous, & l'on apprit d'eux que les Aſſiégés étoient aux abois ; qu'ils étoient encore plus tourmentés de la faim & de la ſoif, que preſſés par le feu des Aſſiégeans ; qu'ils avoient déja perdu quatre-vint Hommes, & que leur Fort étoit rempli de Cadavres, qui y cauſoient une infection horrible. 1712.

Tout cela étoit exactement vrai, & les Ennemis demanderent peu de tems après à parlementer. On crut que pour le coup ils ſe rendroient à diſcretion, & on leur permit d'envoyer des Députés. Deux Chefs Outagamis, du nombre deſquels étoit Pemouſſa, vinrent auſſitôt avec pluſieurs Captifs, & dans un équipage, qui leur avoit paru très-propre à toucher les Confédérés. Ils dirent que pour eux ils n'oſoient pas ſe flatter qu'on leur accordât la vie ; mais qu'ils la demandoient avec inſtance pour leurs Vieillards, leurs Femmes & leurs Enfans. » Souvenez-vous, ajoûterent-ils, que vous êtes nos petits Neveux ; c'eſt de votre ſang, que vous paroiſſez ſi affamés : ne vous ſeroit-il pas plus honnête de l'épargner, & plus avantageux de nous avoir pour vos Eſclaves.

La pitié n'entre pas aiſément dans le cœur des Sauvages, & la longue réſiſtance des Ennemis avoit irrité les Aſſiégeans. Ils perſiſterent à vouloir que les Outagamis & leurs Alliés ſe rendiſſent à diſcretion. Quelques-uns même propoſerent à M. du Buiſſon de maſſacrer les Députés ; mais il leur répondit en colere qu'il falloit être yvre pour lui faire une pareille propoſition : que ces deux Hommes étoient venus le trouver ſur ſa parole ; qu'il ne la leur

Le Commandant empêche qu'on ne maſſacre les Députés.

1712. avoit donnée, que de leur consentement, & qu'il ne souffriroit jamais qu'on leur fît le moindre outrage chez lui.

Ils repliquerent que ces deux Envoyés étoient les Auteurs de tout le mal, & qu'ayant eux-mêmes si souvent usé de perfi[illegible] ils ne méritoient point qu'on fût si scrupuleux à leur égard; mais ils ne gagnerent rien. Le Commandant repartit qu'il ne convenoit ni à lui, ni à eux, d'imiter leur exemple, & il renvoya les deux Députés, en leur disant qu'il n'avoit d'autre réponse à leur faire, que celle, qu'on leur avoit déja faite. Il ne restoit plus à ces Malheureux d'autre esperance, que de pouvoir échaper à la faveur de quelque mauvais tems, & en effet après dix-neuf jours de siége, un orage accompagné de pluye ayant écarté les Assiégeans, ils en profiterent, & s'évaderent pendant la nuit.

Les Assiégés se sauvent, & sont poursuivis.

On s'en aperçut le lendemain à la pointe du jour, & on se mit à leurs trousses. On les trouva assez bien retranchés à quatre lieuës de-là sur une presqu'Isle, qui avance dans le petit Lac *de Sainte Claire*, & comme leurs retranchemens ne paroissoient presque point, les Assaillans s'en étant approchés avec peu de précaution, eurent d'abord plus de vint Hommes tués ou blessés. Il fallut donc recommencer un nouveau siége, qui dura quatre jours, & il eût été même plus long, si le Commandant François n'y eût fait venir deux piéces de campagne.

Ils sont presque tous massacrés.

Les Assiégés se rendirent enfin à discrétion, & presque tous ceux, qui avoient les armes à la main, furent impitoyablement égorgés sur le champ. Le reste, au nombre de cent cin-

quante, ſans compter les Femmes & les Enfans, furent faits Eſclaves, & partagés entre les Nations confédérées, qui ne les garderent pas lontems, & les maſſacrerent preſque tous, avant que de ſe ſéparer. La perte des Alliés monta à ſoixante Hommes tués, ou bleſſés; les Hurons, parmi leſquels il y avoit vingt-cinq Iroquois Chrétiens, ſe diſtinguerent pardeſſus tous les autres, & perdirent auſſi plus de Monde, mais cette Expédition coûta aux Ennemis plus de deux mille Perſonnes. 1712.

Fruit de cette victoire.

Du Buiſſon y acquit beaucoup d'honneur par ſa fermeté & ſon déſintéreſſement, qui le porta à ſe dépouiller de tout ce qu'il avoit, en faveur de ſes Alliés. Le fruit de ſa victoire fut que les Anglois déſeſpererent de s'établir au Détroit, ce qui auroit été la ruine entiere de la Nouvelle France, non-ſeulement à cauſe de la ſituation de ce lieu, qui eſt le centre & le plus beau Pays du Canada; mais encore parce qu'il ne nous auroit plus été poſſible d'entretenir la moindre communication avec les Sauvages d'en haut, ni avec la Louyſiane.

Il reſtoit encore bien des différends à vuider entre nos Alliés, & le Gouverneur Général jugea que, pour y réuſſir, il falloit commencer par rétablir le Fort de Michillimakinac. Il y envoya l'année ſuivante M. de Louvigny, & ſur la fin de celle-ci il fit partir pluſieurs Officiers d'experience & de mérite pour viſiter les Nations du Nord & de l'Oueſt, & les engager à oublier tous les ſujets de mécontentement, qu'elles s'étoient donnés les unes aux autres. Tout cela fut exécuté avec autant de ſuccès, que de conduite, & la tran-

1712. quillité fut parfaitement rétablie dans le Canada.

Source de la décadence du commerce en Canada.

Il ne fut pourtant pas poſſible d'engager ces Peuples à ne plus porter leurs Pelleteries aux Anglois, comme ils faiſoient tout ouvertement depuis pluſieurs années. Les Sauvages mêmes domiciliés ſuivirent bientôt le torrent, & il auroit fallu, pour remédier à un ſi grand mal, augmenter en France le prix du Caſtor, & diminuer en Canada celui des marchandiſes de traite. Le premier de ces deux expédiens ne dépendoit point des Traitans; mais s'ils avoient bien entendu leurs intérêts, ils auroient mis en uſage le ſecond, en envoyant chaque année à Quebec pour leur compte la valeur de quarante, ou de cinquante mille francs de marchandiſes. Cette augmentation en auroit diminué le prix, & auroit mis les Marchands du Pays en état de les donner aux Sauvages à meilleur marché; mais c'eſt ce qu'on n'a jamais pu leur perſuader. Auſſi le commerce des Pelleteries eſt-il préſentement preſque tout entier entre les mains des Anglois.

Pays cédés aux Anglois par le Traité d'Utrecht.

Cependant quoique les négociations pour la paix ne fuſſent pas encore terminées à Utrecht, les Gouverneurs Généraux de la Nouvelle France & de la Nouvelle Angleterre reçurent des ordres précis de leurs Souverains de faire abſolument ceſſer tout acte d'hoſtilité entre les deux Nations & leurs Alliés; mais peu de tems après ils eurent nouvelle que la Reine de la Grande Bretagne s'étoit détachée de la Ligue, qui avoit entrepris de déthrôner le Roy Catholique, Philippe V. Rien ne pouvoit venir plus à propos pour le Gouvernement de Baſ-

ton, où les Abénaquis portoient par tout le ravage, & cette raiſon ne fut certainement pas la moindre de celles, qui déterminerent la Cour de Londres à ne vouloir jamais ſe relâcher ſur la ceſſion de l'Acadie. Elle témoigna la même fermeté ſur ce que nous poſſedions dans l'Iſle de Terre-neuve & dans la Baye d'Hudſon, & Louis XIV. qui avoit auſſi ſes raiſons de ne point apporter d'obſtacle au Traité, qu'il vouloit conclure avec Sa Majeſté Britannique, ſacrifia enfin ces trois Provinces, & les droits, qu'il prétendoit avoir ſur les cinq Cantons Iroquois. 1711.

Ce dernier article ne nous ôta rien de réel, & ne donna non plus rien aux Anglois, parce que les Cantons renouvellerent les proteſtations, qu'ils avoient déja faites plus d'une fois contre les prétentions réciproques de leurs Voiſins, & ont très-bien ſçu ſe maintenir dans la poſſeſſion de leur liberté & de leur indépendance. Les Anglois, qui, à cela près, ont trouvé avec eux une partie des avantages, que pouvoit leur procurer la Souveraineté d'une Nation réſoluë à ne point ſouffrir de Maître, n'ont pas jugé à propos d'entreprendre de les aſſujettir : ils ſe ſont contentés dans la ſuite du tems de conſtruire un Fort à l'embouchure de la Riviere de *Chouguen* dans le Lac Ontario. Mais comme les Onnontagués ont vû faire cet Etabliſſement ſur leur Terrein, ſans s'y oppoſer, nous avons obtenu des Tſonnonthouans la permiſſion d'en faire un pareil à l'entrée de la Riviere de Niagara, à peu près dans le même endroit, où le Marquis de Dénonville avoit conſtruit un Fort en 1686. Permiſſion, qu'ils avoient refuſée

Les Iroquois ſe maintiennent dans leur indépendance.

1712. aux Anglois, disant qu'ils étoient les Maîtres de recevoir chez eux qui bon leur sembloit, & qu'ils ne vouloient pas y avoir en même tems deux Peuples, qui en troubleroient la paix par leur animosité mutuelle.

Prétention des Anglois sur les Abénaquis.

Il n'en a pas été de même des Nations Abénaquises. Les Anglois, qui avoient encore plus à cœur d'avoir ces Sauvages pour Sujets, que les Iroquois, s'imaginerent qu'ils ne trouveroient plus sur cela aucune difficulté après le Traité d'Utrecht, parce qu'ils croyoient y avoir pris de bonnes mesures pour acquerir la Souveraineté de leur Pays. L'article XII. de ce Traité porte que le Roy Très-Chrétien céde à la Reine d'Angleterre à perpétuité *l'Acadie, ou Nouvelle Ecosse, en entier, conformément à ses anciennes limites, comme aussi la Ville de* PORT ROYAL, *maintenant appellée* ANNAPOLIS ROYALE, *& généralement tout ce qui dépend desdites Terres & Isles de ce Pays-là.*

Un Ministre Anglois entreprend de réduire ces Peuples.

Ceux, qui commandoient pour Sa Majesté Britannique dans la Nouvelle Angleterre & dans l'Acadie, n'eurent rien de plus pressé, dès qu'ils eurent reçu le Traité, que d'en faire part aux Abénaquis; mais ils crurent devoir prendre de grandes mesures avec des Peuples, dont ils sçavoient bien que leur Nation n'étoit pas aimée, & dont ils avoient trop souvent éprouvé la valeur, pour être tentés de la vouloir réduire par la force. Ils ne jugerent pas même à propos de commencer par leur déclarer qu'ils les regardoient comme Sujets de la Couronne d'Angleterre, persuadés que dans la disposition, où ils étoient, une telle proposition ne feroit que les aliéner davantage.

Le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre crut donc qu'il falloit avant toutes choſes les détacher de leurs Miſſionnaires, & les accoûtumer inſenſiblement à vivre avec les Anglois. Dans ce deſſein il envoya à l'entrée du Kinibequi le plus habile des Miniſtres de Baſton, pour y tenir une Ecole: & comme il ſçavoit que ces Peuples ſont infiniment ſenſibles aux amitiés, qu'on fait à leurs Enfans, il donna ordre à cet Inſtructeur de nourrir ſes petits Diſciples aux frais du Gouvernement, & il lui aſſigna pour cet effet une penſion, qui devoit croître à proportion du nombre de ceux, qu'il engageroit à venir à ſon Ecole. 1712.

Ce qui ſe paſſa entre ce Miniſtre & le P. Raſle.

Le Miniſtre n'oublia rien pour ſeconder les vûës de ſon Général; il alloit chercher les Enfans dans leur Village, il les careſſoit, il leur faiſoit des préſens; enfin il ſe donna pendant deux mois bien des mouvemens, ſans néanmoins en pouvoir gagner un ſeul. Il ne ſe rebuta pourtant point; il s'adreſſa aux Peres de ces Enfans, il leur fit diverſes queſtions touchant leur croyance, & ſur les réponſes, qu'ils lui firent, il tourna en riſée les Sacremens, le Purgatoire, l'invocation des Saints, & toutes les pratiques de piété, qui ſont en uſage parmi les Catholiques.

Le P. Sebaſtien RASLE, qui depuis un grand nombre d'années gouvernoit cette Chrétienté naiſſante, crut devoir s'oppoſer à ces premieres ſemences de ſéduction. Il écrivit une Lettre fort polie au Miniſtre, & lui marqua entr'autres choſes que ſes Néophytes ſçavoient croire les verités, que l'Egliſe Catholique enſeigne; mais qu'ils ne ſçavoient pas en diſputer: qu'en leur propoſant des difficultés,

1713-22. auſquelles il pouvoit bien croire qu'ils n'étoient pas en état de répondre, ſon deſſein étoit apparemment qu'ils les communiquaſſent à leur Miſſionnaire; qu'il ſaiſiſſoit avec plaiſir cette occaſion de conferer avec un habile Homme; qu'il lui laiſſoit le choix de le faire, ou de vive voix, ou par écrit, & qu'en attendant il lui envoyoit un Mémoire, qu'il le prioit de le lire avec attention.

Dans ce Mémoire, qui étoit aſſez long, le Miſſionnaire prouvoit par l'Ecriture, par la Tradition, & par des raiſonnemens théologiques, les Dogmes, que le Miniſtre avoit attaqués par des fades plaiſanteries; il ajoûtoit en finiſſant ſa Lettre, que s'il n'étoit pas content de ſes preuves, il attendoit de lui une réfutation préciſe, & appuyée ſur des principes certains, & non pas ſur des raiſonnemens vagues, encore moins ſur des réfléxions malignes & des ſatyres indécentes, qui ne convenoient ni à leur profeſſion, ni à l'importance des matieres, dont il étoit queſtion entr'eux.

Le premier quitte la partie.

Deux jours après que le Miniſtre eut reçu cette Lettre, il partit pour retourner à Baſton, d'où il envoya au P. Raſle une courte réponſe; mais ſi obſcure, & dans un Latin ſi peu intelligible, que le Miſſionnaire après l'avoir luë pluſieurs fois, n'y put rien comprendre, ſinon que le Miniſtre ſe plaignoit qu'il l'attaquoit ſans raiſon; que le ſeul zéle du ſalut des Ames l'avoit porté à enſeigner le chemin du Ciel aux Sauvages; & que les preuves, qu'il lui oppoſoit, étoient ridicules & puériles.

Le P. Raſle lui repliqua ſur le champ par une Lettre, qu'il fit porter à Baſton, &

dont il ne reçut la réponſe qu'au bout de deux ans: le Miniſtre, ſans entrer en matiere, lui mandoit qu'il avoit l'eſprit chagrin & critique, & que c'étoit la marque d'un tempérament enclin à la colere; ainſi ſe termina la diſpute: le Miſſionnaire fut charmé d'avoir à ſi peu de frais écarté le Prédicant, & fait avorter le projet, que cet Homme avoit formé de ſéduire ſon Troupeau. Cette premiere tentative ayant eu ſi peu de ſuccès, le Gouvernement de Baſton eut recours à un autre artifice, qui ne réuſſit pas mieux. 1713-22.

Un Anglois demanda aux Abénaquis la permiſſion de bâtir ſur les bords de leur Riviere une eſpéce de Magaſin, pour y faire la traite avec eux, promettant de vendre ſes marchandiſes à beaucoup meilleur marché, qu'ils ne les achetoient à Baſton même. Les Sauvages, qui trouvoient un grand avantage dans cette propoſition, y conſentirent. Un autre Anglois demanda peu de tems après la même permiſſion, offrant des conditions encore plus avantageuſes, que n'avoit fait le Premier, & elle fut auſſi accordée. Cette facilité des Sauvages enhardit les Anglois; ils s'établirent en aſſez grand nombre le long de la Riviere, ſans ſe mettre en peine d'en avoir l'agrément des Naturels du Pays; ils y éleverent des Maiſons, & ils y bâtirent même des Forts, dont quelques-uns étoient de pierre. Pluſieurs Anglois s'établiſſent ſur les bords du Kinibequi.

Les Abénaquis ne parurent pas s'en formaliſer, ils ne s'apercevoient point du piége, qu'on leur tendoit, & ils ne faiſoient attention, qu'à la commodité de trouver chez leurs nouveaux Hôtes tout ce qu'ils pouvoient deſirer: mais à la fin ſe voyant comme envi-

1713-22. ronnés d'Habitations Angloiſes, ils ouvrirent les yeux, & entrerent en défiance. Ils demanderent aux Anglois de quel droit ils s'établiſſoient ainſi ſur leurs Terres, & y conſtruiſoient des Forts. On leur répondit que le Roy de France avoit cedé leur Pays à la Couronne d'Angleterre, & on ne peut juger de l'effet, que fit cette réponſe ſur leur eſprit, que quand on ſçait juſqu'à quel point ces Peuples ſont jaloux de leur liberté & de leur indépendance.

Les Abénaquis proteſtent de leur indépendance

Ils ne repliquerent rien aux Anglois, mais ils envoyerent ſur le champ des Députés au Marquis de Vaudreuil, pour ſçavoir de lui, s'il étoit vrai que le Roy de France eût diſpoſé en faveur de la Reine d'Angleterre d'un Pays, dont ils prétendoient bien être les ſeuls Maîtres. La réponſe du Géneral fut que le Traité d'Utrecht ne faiſoit aucune mention de leur Pays, & ils furent contens. Quelque tems auparavant le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre avoit aſſemblé leurs Chefs, pour leur faire part de la nouvelle de la paix concluë entre les François & les Anglois, & les ayant exhortés à vivre en bonne intelligence avec lui, & à oublier tout le paſſé, il ajoûta que le Roy de France avoit donné à la Reine d'Angleterre Plaiſance & le Port Royal, avec toutes les Terres adjacentes. Un Chef lui répondit que le Roy de France pouvoit diſpoſer de ce qui lui appartenoit; mais que pour lui il avoit ſa Terre, où Dieu l'avoit placé, & que tant qu'il reſteroit un Enfant de ſa Nation, il combattroit pour la conſerver. Le Géneral Anglois n'inſiſta point, & congedia les Sauvages, après les avoir bien régalés.

Cette maniere d'agir les raſſûra, & ils ne ſongerent plus à inquietter les Anglois, qui étoient aux environs du Kinibequi : ils s'accoutumerent même inſenſiblement à traiter avec eux ; mais un jour qu'ils étoient entrés au nombre de vint dans une Habitation Angloiſe, ils s'y virent tout-à-coup inveſtis par deux-cent Hommes armés. *Nous ſommes morts*, s'écria auſſi-tôt l'un d'eux, *mais vendons cher notre vie.* Ils ſe préparoient en effet à ſe jetter ſur cette Troupe, lorſque les Anglois, qui connoiſſoient de quoi ſont capables ces Sauvages, quand ils ſont pouſſés à bout, leur proteſterent qu'on n'avoit formé aucun deſſein contr'eux, qu'on venoit ſeulement les inviter à envoyer quelques-uns des leurs à Baſton, pour y conferer avec le Gouverneur Général des moyens d'affermir la paix & la bonne intelligence entre les deux Nations.

1713-22. Ils ſont trahis par les Anglois.

Les Sauvages ſont d'une facilité à croire ce qu'on leur dit, que les plus fâcheuſes expériences n'ont jamais pû guerir : ceux-ci nommerent ſur le champ quatre Députés, qui ſe rendirent à Baſton, où ils furent fort étonnés de ſe voir arrêtés Priſonniers en arrivant. On n'eut pas plûtôt appris cette nouvelle dans leurs Villages, qu'on envoya demander la raiſon d'un procédé ſi étrange.

On leur répondit qu'on ne retenoit point leurs Députés comme Priſonniers, mais en qualité d'Otages, & qu'ils ſeroient relâchés, ſi-tôt que la Nation auroit dédommagé les Anglois de quelques beſtiaux, que des Sauvages avoient tués dans leurs Habitations, & dont la perte montoit à la valeur de deux-cent

1713-22. livres de Castor. Les Abénaquis ne convenoient nullement du fait, toutefois ils ne voulurent pas qu'on pût leur reprocher d'avoir abandonné leurs Freres pour si peu de choses, & ils payerent les deux-cent livres de Castor.

Ils n'en furent pourtant pas plus avancés ; on ne delivra point les Prisonniers, & on prétexta diverses raisons pour les retenir : à la fin cependant le Gouverneur Général craignit que cette détention ne lui attirât quelque affaire fâcheuse, & fit proposer aux Abénaquis une Conférence, pour terminer tous les différents à l'amiable. Elle fut acceptée ; on convint du lieu & du jour, les Sauvages s'y rendirent avec le Pere Rasle ; & le Pere de la Chasse, Supérieur Général des Missions, qui faisoit sa visite dans ces Quartiers-là, où il avoit été lontems Missionnaire, y voulut aussi assister ; mais le Général Anglois ne parut point.

Lettre de ces Sauvages au Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre.

Les Sauvages en furent outrés, & se seroient portés à quelque extrêmité, si on ne les avoit retenus. Le parti, qu'ils prirent, fut d'écrire au Gouverneur ; le P. de la Chasse fit la Lettre, & elle portoit : 1°. Que les Abénaquis ne pouvoient comprendre pourquoi on retenoit leurs Députés dans les fers, après la parole, qu'on avoit donnée de les délivrer, dès que les deux-cent livres de Castor auroient été payées. 2°. Qu'ils n'étoient pas moins surpris de voir qu'on disposât de leur Pays, & qu'on s'y établît sans leur agrément. 3°. Que tous les Anglois eussent à en sortir au plûtôt, & à élargir les Prisonniers, qu'ils retenoient contre le Droit des Gens : 4°. Que si dans deux mois

on n'avoit point de réponse à cette Lettre, ou si elle ne produisoit pas l'effet, qu'on en attendoit, la Nation sçauroit bien se faire justice. 1713-22.

Ce fut au mois de Juillet de l'année 1721. que cette Lettre fut portée à Baston par quelques Anglois, qui étoient venus pour tenir la place du Gouverneur Général à la Conference, dont nous venons de parler. Comme les deux mois s'écoulerent, sans qu'on entendît parler de rien, les Abénaquis se disposerent à exécuter leurs menaces, & à user de représailles. Il n'y en eut jamais de plus justes; cependant le Marquis de Vaudreüil crut devoit s'opposer aux voyes de fait, & il eut besoin de tout son crédit pour les empêcher: mais ce ne fut pas pour lontems. Les Anglois mirent la patience des Abénaquis à bout par deux Entrepriſes, que rien ne pouvoit excuſer.

Les Anglois enlevent le Baron de Saint Castin.

La premiere fut l'enlevement du Baron de S. Castin. J'ai dit que le Pere de ce Gentilhomme avoit épousé une Abénaquise, ainsi le jeune Baron appartenoit par sa Mere à cette Nation. Il avoit toujours vécu avec ses Parens maternels, les seuls, qu'il connût; & il commandoit pour le Roy dans leur Pays depuis la perte de l'Acadie. Outre cela il avoit succedé à son Pere dans le Commandement général, que tous ces Peuples avoient déferé à celui-ci, lorsqu'il s'étoit allié avec eux; & en cette qualité il étoit venu pour se trouver à la Conférence proposée par le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre.

Les Anglois lui en firent un crime; ils dépêcherent un Bâtiment vers le lieu de sa résidence qui étoit sur le bord de la Mer; & le Capitaine ayant eu la précaution de ne faire

1713-22. paroître sur son Pont que deux ou trois Hommes, l'envoya inviter, dès qu'il eut mouillé l'Ancre, à venir s'y rafraîchir. Le Baron, qui n'avoit aucun sujet de se défier de cet Officier, qu'il connoissoit particulierement, se rendit seul auprès de lui, & dès qu'il y fut, le Capitaine appareilla & le conduisit à Baston, au mois de Decembre de l'année 1721. Là on le tint sur la sellette, & on l'interrogea comme un Criminel. On lui demanda entr'autres choses pourquoi, & en quelle qualité il étoit allé au lieu marqué pour la conference entre le Gouverneur Général & les Abénaquis; s'il n'y avoit pas été député par le Marquis de Vaudreuil, & ce que signifioit l'habit d'Ordonnance, qu'il portoit.

Il répondit qu'il étoit Abénaqui par sa Mere, qu'il avoit passé toute sa vie avec ces Sauvages, qui l'avoient établi Chef & Commandant Général de leur Nation; & qu'en cette qualité, il n'avoit pas cru pouvoir se dispenser de se trouver à une Assemblée, où l'on devoit traiter des intérêts de ses Freres : qu'il n'en avoit reçu aucun ordre du Gouverneur Général de la Nouvelle France, & que l'habit, dont il étoit revêtu, n'étoit point un habit d'Ordonnance, mais un habit convenable à sa naissance & à son rang, ayant l'honneur d'être Officier dans les Troupes du Roy Très-Chrétien, son Souverain.

Il est relâché. Cependant M. de Vaudreuil ayant appris la détention de ce Commandant, écrivit au Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre pour s'en plaindre, & pour reclamer le Baron : il n'en reçut point de réponse, mais au bout de cinq mois le Pri-

sonnier fut remis en liberté. Il repassa peu de tems après en France, & alla recueillir la succession de son Pere en Bearn, d'où il n'est point sorti depuis. 1713-22.

La seconde Entreprise des Anglois, & qui acheva d'irriter contr'eux les Abénaquis, regardoit le P. Rasle, & fut poussée beaucoup plus loin. On étoit persuadé à Baston que ce Missionnaire seroit toujours un obstacle invincible au dessein, qu'on y avoit formé, de s'emparer peu à peu de tout le Pays, qui sépare la Nouvelle Angleterre de l'Acadie, parce qu'en maintenant avec soin les Néophytes dans leur attachement à la Foy Catholique, il resserroit de plus en plus les liens, qui les unissoient aux François. Après plusieurs tentatives, d'abord pour engager ces Sauvages par les offres & les promesses les plus séduisantes à le livrer aux Anglois, ou du moins à le renvoyer à Quebec, & à prendre en sa place un de leurs Ministres; ensuite pour le surprendre & pour l'enlever, les Anglois résolus de s'en défaire, quoiqu'il leur en dût coûter, mirent sa tête à prix, & promirent mille livres sterling à celui, qui la leur porteroit. Les Anglois veulent enlever le P. Rasle, & le manquent.

Tout cela ayant été inutile, ils crurent enfin avoir trouvé une occasion de se saisir de sa Personne vers la fin de Janvier 1722. Ils apprirent qu'il étoit resté au Village de *Narantsouk* avec un petit nombre de Vieillards & d'Infirmes, tandis que les autres étoient à la Chasse; & ils y envoyerent un Détachement de deux-cent Hommes. Par bonheur deux jeunes Gens, qui chassoient sur le bord de la Mer, les aperçurent qui entroient dans

1713-22. la Riviere de Kinibequi ; ils ſe douterent de leur deſſein, & coururent par les Terres avertir le P. Raſle d'être ſur ſes gardes, & les Vieillards de ſe refugier dans les Bois.

Le Miſſionnaire crut devoir commencer par conſommer les Hoſties conſacrées, qui étoient dans ſa Chapelle, & mettre en lieu de ſûreté les Vaſes ſacrés & les Ornemens de l'Autel, après quoi il alla rejoindre ſes Sauvages, à qui il avoit fait prendre les devants dans la Forêt. Les Anglois arriverent le ſoir même au Village, & n'y ayant pas trouvé celui, qu'ils cherchoient, ils le ſuivirent le lendemain dans ſa retraite. Ils n'en étoient plus qu'à une portée de fuſil, lorſqu'on les aperçut, & le Pere étoit tout habillé pour dire la Meſſe, ſi on en croit quelque Relation.

Tout ce qu'il put faire, fut de pénétrer plus avant dans le Bois ; mais comme il n'avoit pas eu le loiſir de prendre ſes raquettes, & qu'il ne marchoit pas aiſément, parce qu'il avoit eu quelques années auparavant une jambe & une cuiſſe caſſées ; il ne put faire autre choſe que de ſe cacher derriere un Arbre. Les Anglois parcoururent divers ſentiers frayés par les Sauvages, & n'étoient plus qu'à huit pas de l'Arbre, qui couvroit leur proye, lorſque comme s'ils euſſent été repouſſés par une main inviſible, ils s'arrêterent, & reprirent la route du Village, où ils pillerent l'Egliſe & la Maiſon du Miſſionnaire. Ils le laiſſerent ainſi ſans proviſions, & il ſouffrit beaucoup de la diſette de toutes choſes, juſqu'à ce que les Jeſuites de Quebec ayant été informés de l'extrêmité, où il étoit réduit, euſſent eu le loiſir de fournir à tous ſes beſoins.

1713-22.

Ces insultes réiterées firent juger aux Sauvages qu'il n'y avoit plus d'accommodement à esperer avec les Anglois, & qu'il étoit tems de chercher la paix dans une bonne guerre. Dès qu'ils furent de retour de la Chasse, & qu'ils eurent ensemencé leurs Terres, ils prirent la résolution de détruire les Habitations Angloises du Kinibequi, & d'éloigner de leurs Villages un Peuple inquiet, qui en vouloit ouvertement à leur liberté. Ils députerent à tous leurs Freres, & à leurs Alliés, pour les engager à leur prêter la main dans la nécessité, où ils étoient d'une juste défense; & ces Députations eurent tout le succès, qu'ils en avoient esperé. On chanta la guerre chez les Hurons de Lorette, & dans toutes les Bourgades Abénaquises, & le rendez-vous des Guerriers fut marqué à Narantsouak.

Les Abénaquis leur déclarent la guerre.

Il en étoit déja parti un Détachement, qui avoit descendu la Riviere jusqu'à la Mer, & qui y ayant rencontré trois ou quatre petits Bâtimens des Ennemis, les enleva; remonta ensuite la Riviere, pillant & brûlant toutes les Habitations Angloises, mais sans faire aucune violence aux Habitans; il leur laissa même la liberté de se retirer où ils voudroient, à la réserve de cinq, qui furent gardés comme Otages, pour répondre des Députés Abénaquis, qu'on retenoit toujours Prisonniers à Baston. Quelque tems après un Parti Anglois ayant surpris seize Sauvages dans une Isle, où ils s'étoient endormis, firent sur eux une décharge, dont il y en eut cinq de tués, & autant de blessés.

Ils la font avec succès.

La guerre étant ainsi allumée entre les deux Nations, les Habitans de Narantsouak presse-

Le P. Rasle refuse de se retirer à Quebec.

1713-22. rent le P. Raſle de ſe retirer pour quelque tems à Quebec, lui repréſentant que le moins, qui pourroit lui arriver, s'il tomboit entre les mains des Anglois, ce ſeroit de languir le reſte de ſes jours dans une dure captivité : Il leur repondit qu'il ne craignoit point les menaces de ceux, qui ne le haïſſoient, qu'à cauſe de ſon zele pour le ſalut de ſon Troupeau, & ajoûta ces paroles de l'Apôtre : (Act. 20. 24.) *Je n'eſtime point ma vie plus précieuſe que moi-même, pourvû que j'acheve ma courſe, & que j'accompliſſe le Miniſtere de la parole, qui m'a été confié par le Seigneur Jeſus.*

Il eſt tué par les Anglois. Ce que les Sauvages avoient prévû arriva : les Anglois ne paroiſſoient faire la guerre, que pour ſe délivrer d'un Homme, à qui ſeul ils attribuoient l'oppoſition, que témoignoient les Abénaquis, de ſe ſoumettre à eux ; enfin déſeſperant de s'en rendre Maîtres par la ſurpriſe, ils réſolurent d'y employer la force. Le vint-troiſiéme d'Août 1724. onze-cent Hommes, partie Anglois, & partie Sauvages, marcherent à Narantſouak. Les broſſailles épaiſſes, dont ce Village étoit environné, & le peu de précaution des Habitans pour ſe garantir contre une attaque imprévuë, furent cauſe qu'on ne les aperçut, qu'au moment, qu'ils firent une décharge générale de leurs Fuſils, dont toutes les Cabannes furent criblées.

Il n'y avoit alors que cinquante Guerriers dans le Bourg. Ils prirent les armes, & coururent tumultuairement, non pas pour défendre la Place contre un Ennemi, qui étoit déja dedans, mais pour favoriſer la fuite des Femmes, des Vieillards & des Enfans, & leur

leur donner le tems de gagner le côté de la Riviere, qui n'étoit pas encore occupé par les Anglois. Le P. Raſle averti par les clameurs & le tumulte du danger, où ſe trouvoient ſes Néophytes, alla ſans crainte ſe préſenter aux Aſſaillans, dans l'eſperance d'attirer ſur lui ſeul toute leur attention, & par-là de procurer le ſalut de ſon Troupeau au peril de ſa vie. Son eſperance ne fut pas vaine, à peine eut-il paru, que les Anglois jetterent un grand cri, qui fut ſuivi d'une grêle de Mouſquetades, dont il tomba mort auprès d'une Croix, qu'il avoit plantée au milieu du Village: ſept Sauvages, qui l'accompagnoient, & qui avoient voulu lui faire un rempart de leurs corps, furent tués à ſes côtés. 1713-22.

Ainſi mourut ce charitable Paſteur, en donnant ſa vie pour ſes Ouailles, après trente-ſept ans d'un pénible Apoſtolat. Sa mort conſterna les Sauvages, qui prirent auſſi-tôt la fuite & traverſerent la Riviere, les uns à la nâge, & les autres à gué; mais toujours pourſuivis par les Ennemis, juſqu'à ce qu'ils fuſſent entrés dans la profondeur des Bois, où ils ſe raſſemblerent au nombre de cent cinquante. Quoiqu'on eût tiré ſur eux plus de deux mille coups de fuſils, il n'y en eut que trente de tués, & quatorze de bleſſés.

Les Anglois ne voyant plus nulle part de réſiſtance, s'attacherent à piller & à brûler les Cabannes: ils n'épargnerent pas l'Egliſe, mais ils n'y mirent le feu, qu'après avoir indignement profané les Vaſes ſacrés, & le Corps adorable de JESUS-CHRIST. Ils ſe retirerent enſuite avec une précipitation, qui te-

1713-22. noit de la fuite, & comme s'ils avoient été frappés d'une terreur panique. Les Sauvages rentrerent auſſi-tôt dans leurs Villages ; & leur premier ſoin, tandis que les Femmes cherchoient des herbes & des plantes propres à guerir les bleſſés, fut de pleurer ſur le corps de leur Saint Miſſionnaire.

Ils le trouverent percé de mille coups, la chevelure enlevée, le crâne briſé à coups de haches, la bouche & les yeux remplis de bouë, les os des jambes fracaſſés, & tous les membres mutilés de cent manieres differentes. Voilà de quelle maniere fut traité un Prêtre dans ſa Miſſion au pied d'une Croix, par ces mêmes Hommes, qui exaggeroient ſi fort en toute occaſion les inhumanités prétenduës de nos Sauvages, qu'on n'a jamais vû s'acharner ainſi ſur les cadavres de leurs Ennemis. Après que ſes Néophytes eurent levé & baiſé pluſieurs fois les précieux reſtes d'un Pere tendrement, & ſi juſtement cheri, ils l'inhumerent à l'endroit même, où la veille il avoit célébré les SS. Myſteres, c'eſt-à-dire, à la place, où étoit l'Autel, avant que l'Egliſe fût brûlée.

Son éloge. Le P. Raſle étoit d'une bonne Famille de Franche-Comté, & mourut dans ſa ſoixante & ſeptiéme année : il étoit d'un temperamment robuſte, mais les jeûnes & les fatigues continuels l'avoient fort affoibli, ſurtout depuis l'accident, qui lui étoit ſurvenu dix-neuf ans auparavant. J'ai ſouvent admiré ſa patience dans cette longue & fâcheuſe maladie, & nous ne pouvions comprendre comment il avoit pu ſouffrir une ſi cruelle opération, ſans jetter ſeulement un cri. Il ſçavoit preſque toutes les Langues, qu'on parle dans

ce vaſte Continent, & il avoit travaillé au ſalut de preſque toutes les Nations, qui l'habitent. Trois ans avant ſa mort ſon Supérieur lui ayant repréſenté qu'il étoit tems de prendre des meſures pour ſe ſouſtraire à la fureur des Anglois, qui avoient juré ſa perte, il répondit que ſes meſures étoient priſes : » Dieu m'a confié ce Troupeau, je ſuivrai ſon ſort, trop heureux de m'immoler pour lui. Il répetoit ſouvent la même choſe à ſes Néophytes. Nous n'avons que trop éprouvé, diſoient ces fervens Chrétiens après ſa mort, que ce cher Pere nous parloit de l'abondance du cœur ; nous l'avons vû affronter la mort d'un air tranquille, & s'oppoſer ſeul à la rage des Ennemis, pour nous donner le tems de mettre nos vies en ſûreté. « Il ne fut guéres moins regretté dans la Colonie, que parmi ſes Sauvages, mais on y ſongea beaucoup plus à exalter ſon bonheur, qu'à faire des Prieres pour le repos de ſon ame. Le P. de la Chaſſe ayant demandé pour lui à M. l'Abbé de Belmont, Supérieur du Séminaire de Montreal, les ſuffrages de l'Egliſe, en vertu de la communication de Prieres, qui eſt entre ces Meſſieurs & les Jéſuites, ce reſpectable Vieillard ne lui répondit que par ces paroles de S. Auguſtin : c'eſt faire injure à un Martyr, que de prier pour lui. 1713-22.

Les Anglois ſont obligés de laiſſer les Sauvages en repos.

La guerre continua encore quelque tems entre les Sauvages & les Anglois, & toûjours au deſavantage de ceux-ci, qui ne gagnerent par leurs hoſtilités, que de rendre invincible l'averſion, que ceux-là avoient toujours euë pour eux ; & qui ont enfin pris par force le parti de les laiſſer tranquilles. La France n'é-

1713-22. toit point entrée dans ce démélé, pour ne point donner le moindre prétexte de rompre la bonne intelligence, qu'il avoit tant coûté de rétablir entre les deux Couronnes : on ceſſa même de négocier dans les deux Cours le Reglement des limites, quoique dès l'année 1719. il y eût des Commiſſaires nommés pour cela de part & d'autre. Il y a tout lieu de croire, que les Anglois, qui maſſacrerent le P. Raſle, furent déſavoués, puiſqu'on n'en a fait aucune pourſuite de notre part : d'ailleurs ce n'eſt pas aux Hommes à venger le ſang des Martyrs.

Deſcription de l'Iſle du Cap Breton.

Cependant par la ceſſion de l'Acadie & de Plaiſance aux Anglois, il ne reſtoit plus à la France d'autre endroit pour faire la Pêche des Moruës, ou du moins pour faire ſécher ce Poiſſon, que l'Iſle du Cap Breton, qui n'eſt plus connue aujourd'hui, que ſous le nom d'*Iſle Royale*. Cette Iſle eſt ſituée entre les quarante-cinq & les quarante-ſept dégrés de Latitude-Nord, & elle forme avec l'Iſle de Terre-Neuve, dont elle n'eſt éloignée que de quinze à ſeize lieuës, l'entrée du Golphe de Saint Laurent. Le Détroit, qui la ſépare de l'Acadie, n'a guéres que cinq lieuës communes de France de long, ſur une de large, & ſe nomme le *Paſſage de Fronſac*. Sa longueur du Nord-Eſt au Sud-Oueſt, n'eſt pas tout-à-fait de cinquante lieuës, & ſa plus grande largeur de l'Orient à l'Occident n'en a pas plus de trente trois. Sa figure eſt fort irréguliere, & elle eſt tellement coupée par des Lacs & des Rivieres, que les deux parties principales ne tiennent enſemble que par un Iſthme d'environ huit-cent pas de large, le-

identale

63
62
CARTE DE
L'ISLE ROYALE
Dressée par N. Bellin
Ingenieur de la Marine
1744.
Latitude Septentrional
46
I. aux Loups Marins
R. aux Saumons
Ance aux barques
R. Manuspchick
R. Malabouack
R. de Roseille
Ste A
Port
Ouanack
I. de
ou I. de
I. Ronde
Petit Lac
I. aux Justocorps
Kirminiguerch
Ance au Platre
LABRADOR
appellé par les Sauvages
Bideauboch
Paquetouacasi
Passage de Fronsac
Magistagouis
Petit S. Pierre
R. au Breviaire
Havre
S. Pierre
I. aux Herons
Havre Rigaud
I. du S. Esprit
Pointe aux Isles Michaux
I. S. Pierre
I. Michaux
Cap Rouge
Port Toulouze
Cap Verte
Petit Degrez
Cap de fer
Port St. Marie
Basses ou Roches des basques
Havre de Milford
Chedabouctou
Ance de la Boulaye
Cap Rouge
Isles
Madame
ou
I. Maurepas
I. aux Cannes
I. du grand Etang
B. de Chedabouctou
Etang
R. aux Caribous
I. aux Renards
R. aux Saumons
Ance a l'Aune
Port de Canceau
Grande Isle de Canceau
Petite Isle de Canceau
Cap fogeri
Cap Canceau
ACADIE
63
62
Longitude Occidentale du Meridi

ECHELLES

Lieues Communes de France de 2282. Toises chacune

5 10 15 20 25

Lieues Marines de France et d'Angleterre de 2853. Toises

5 10 15 20

quel ſépare le fond du *Port Touloufe* de plu- 1713-22.
ſieurs Lacs, qu'on appelle *Labrador*. Ces Lacs ſe déchargent dans la Mer à l'Orient par deux Canaux de largeur inégale, formés par l'Iſle de *Verderonne*, ou de *la Boularderie*, qui a ſept à huit lieuës de long.

Le climat de cette Iſle eſt à peu près le même, que celui de Quebec; & quoique les brouillards y ſoient plus fréquens, on ne ſe plaint point que l'air y ſoit mal ſain. Toutes les Terres n'y ſont pas bonnes, cependant elles produiſent des Arbres de toutes les eſpeces. On y voit des Chênes d'une grandeur prodigieuſe, des Pins propres pour la mâture, & toutes ſortes de Bois de charpente. Les plus communs, outre le Chêne, ſont le Cedre, le Frêne, l'Erable, le Plane & le Tremble. Les Fruits, & ſurtout les Pommes, les Légumes, le Froment, tous les autres Grains néceſſaires à la vie, le Chanvre, le Lin, y ſont moins abondans, mais d'une auſſi bonne qualité, qu'en Canada. On a obſervé que les Montagnes y peuvent être cultivées juſqu'à leur ſommet, que les bonnes Terres y ont leur pente au Midi, & qu'elles ſont à couvert des vents de Nord & de Nord-Oueſt par les Montagnes, qui les bordent du côté du Fleuve S. Laurent. Son climat, & nature du Pays.

Tous les Animaux domeſtiques, les Chevaux, les Bœufs, les Cochons, les Moutons, les Chevres, & la Volaille, y trouvent abondamment de quoi vivre. La Chaſſe & la Pêche y peuvent nourrir les Habitans une bonne partie de l'année. Cette Iſle a pluſieurs Mines abondantes d'un excellent Charbon de Terre, & ces Mines ſont en Montagne; par conſe- Ses richeſſes.

1713-22. quent il ne faut, pour tirer le Charbon, ni creuſer, ni détourner les eaux, comme en Auvergne : on y trouve auſſi du Plâtre. On prétend qu'il n'y a nul endroit au Monde, où l'on pêche plus de Moruës, & où l'on ait plus de commodités pour la faire ſécher. Autrefois cette Iſle étoit pliene de Bêtes fauves ; elles y ſont aujourd'hui fort rares, ſurtout les Elans. Les Perdrix y ſont preſque de la groſſeur du Faiſan, & lui reſſemblent aſſez pour le plumage : enfin la Pêche du Loup Marin, du Marſouin & des Vaches Marines s'y peut faire commodément, & elle y eſt très abondante.

Ses Ports. Tous ſes Ports ſont ouvers à l'Orient, en tournant juſqu'au Sud dans l'eſpace de cinquante-cinq lieuës, en commençant par le Port Dauphin, juſqu'au Port Toulouſe, qui eſt preſqu'à l'entrée du Paſſage de Fronſac. Par tout ailleurs on a peine à trouver quelques mouillages pour de petits Bâtimens dans des Anſes, ou entre des Iſles. Tout la Côte du Nord eſt fort haute, & preſque inacceſſible, & on ne peut guéres aborder plus facilement à celle de l'Oueſt, juſqu'au Paſſage de Fronſac, au ſortir duquel on rencontre d'abord le *Port Toulouſe*, connu auparavant ſous le nom de *S. Pierre*. Il eſt proprement entre une eſpece de Golphe, qu'on appelle *le Petit S. Pierre*, & les Iſles de *S. Pierre*, vis-à-vis des *Iſles Madame* ou de *Maurepas*. De-là, en remontant au Sud-Eſt, on rencontre la Baye de *Gaborie*, dont l'entrée, qui eſt environ à vint lieuës des Iſles de S. Pierre, a une lieuë de large entre des Iſles & des Rochers. On peut approcher de fort près toutes les Iſles, dont quelques-unes avancent dans la Mer

une lieuë & demie. Cette Baye a deux lieuës de profondeur, & le mouillage y eſt fort bon. 1713-22.

Le Havre de *Louyſbourg*, autrefois le *Havre à l'Anglois*, n'en eſt éloigné que d'une bonne lieuë : c'eſt un des plus beaux de l'Amérique. Il a près de quatre lieuës de tour, & on y trouve par tout ſix à ſept braſſes d'eau. Le mouillage y eſt bon, & on y peut échouer ſur les vaſes ſans riſquer les Navires. Son entrée n'a pas deux-cent toiſes de large entre deux petites Iſles, & on la reconnoît de douze lieuës en Mer par le Cap de *Lorembec*, qui n'en eſt pas éloigné au Nord-eſt. Deux lieuës plus haut eſt *le Port de la Baleine*, dont l'entrée eſt difficile, à cauſe de pluſieurs Rochers, que la Mer couvre, lorſqu'elle eſt agitée. Il n'y peut entrer que des Bâtimens de trois-cent Tonneaux ; mais ils y ſont en toute ſûreté. Il n'y a pas deux lieuës de-là à la Baye de *Panadou* ou *Menadou*, dont l'entrée a environ une lieuë de large, & qui en a deux de profondeur. Preſque vis-à-vis eſt l'Iſle de *Scatari*, autrefois le *Petit Cap Breton*, qui a plus de deux lieuës de long : la *Baye* de *Miré* n'en eſt ſéparée, que par une Langue de Terre fort étroite. Son entrée a auſſi près de deux lieuës de large, & elle en a huit de profondeur ; elle ſe rétrécit à meſure qu'on y avance, & pluſieurs Ruiſſeaux ou petites Rivieres s'y déchargent. Les grands Vaiſſeaux peuvent y remonter juſqu'à ſix lieuës, & y trouver de bons mouillages à l'abri des vents. Outre l'Iſle de Scatari, il y en a pluſieurs autres plus petites, & des Rochers, que la Mer ne couvre jamais, & qu'on aperçoit de loin : le plus

1713. gros de ces Rochers s'appelle *le Forillon*. La Baye de *Morienne* eſt au-deſſus ſéparée de la Baye de Miré par le *Cap brûlé*, & un peu plus haut eſt *l'Iſle Plate*, ou l'Iſle à *Pierre à Fuſil*, directement par les quarante-ſix dégrés huit minutes de Latitude. Il y a entre toutes ces Iſles & ces Rochers de bons abris, & on les peut approcher ſans crainte.

De-là remontant trois lieuës au Nord-Oueſt, on trouve *l'Indiane*, qui eſt un bon Havre; mais pour de petits Vaiſſeaux ſeulement: de l'Indiane à la Baye *des Eſpagnols*, il y a deux lieuës: cette Baye eſt un très beau Havre. Son entrée n'a que mille pas de large, mais elle va toujours en s'élargiſſant; & au bout d'une lieuë elle ſe partage en deux Bras, qu'on peut remonter trois lieuës. L'un & l'autre ſont de très-bons Ports, qu'on pourroit encore rendre meilleurs à peu de frais. De cette Baye à la petite entrée de *Labrador* il y a deux lieuës, & l'Iſle, qui la ſépare de la plus grande entrée, en a autant. Labrador eſt un Golphe, qui a plus de vint lieuës de long, & trois ou quatre dans ſa plus grande largeur. On ne compte qu'une lieuë & demie de la grande entrée de Labrador au *Port Dauphin*, ou de *Sainte Anne*: on mouille au large en toute ſûreté entre les Iſles du *Cibou*. Une Langue de Terre ferme preſqu'entierement le Port, & n'y laiſſe que le paſſage d'un Vaiſſeau. Le Port a deux lieuës de circuit, & à peine les Vaiſſeaux y ſentent-ils les vents, à cauſe de la hauteur des Terres & des Montagnes, qui les environnent. D'ailleurs ils peuvent approcher des bords autant qu'ils veulent. Tous ces Havres & ces Ports étant ſi proche

les uns des autres, il seroit aisé de tirer des chemins par Terre des uns aux autres, & rien ne seroit plus avantageux pour les Habitans, que ces communications, qui pendant l'hyver leur épargneroient la peine de faire le tour par Mer. 1713.

Projets de MM. Raudot pour un Etablissement dans cette Isle.

Tout le tems que la France a possedé l'Acadie, & la Côte Méridionale de Terre-Neuve, on a fait peu de cas de cette Isle. MM. Raudot furent les premiers à s'apercevoir qu'elle n'étoit pas à négliger. Ils entreprirent même d'en faire un des principaux objets de l'attention du Ministere, par rapport à la Nouvelle France, & en 1706. ils envoyerent à la Cour un Mémoire, dont on sera d'autant plus charmé de voir ici la substance, qu'il explique fort bien l'état, où se trouvoit alors cette Colonie. Je crois même pouvoir avancer, que si ce Mémoire ne persuade pas tous ceux, qui liront cette Histoire, au sujet de la préférence, qu'on y donne à l'Isle Royale sur l'Acadie, il fera comprendre du moins, qu'après la cession de cette Province, & du Port de Plaisance à la Couronne d'Angleterre, un Etablissement solide dans cette Isle, étoit d'une nécessité indispensable.

Les deux Intendans supposent d'abord, que la principale vûë, & presque la seule, qu'on ait euë en effet dans la Colonie du Canada, a été le Commerce des Pelleteries, surtout celui du Castor; ce qui n'est pourtant vrai que des Particuliers: mais ils remarquent fort bien, qu'on auroit dû prévoir que dans la suite des tems il arriveroit, ou que le Castor s'épuiseroit, ou qu'il deviendroit trop

1713. commun ; & par conſéquent qu'il ne ſuffiroit pas pour ſoûtenir une Colonie de cette importance : qu'elle eſt en effet tombée dans le dernier de ces deux inconvéniens, l'abondance du Caſtor l'ayant ruinée. C'eſt de quoi les Particuliers, qui n'avoient d'autre deſſein, que de s'enrichir en peu de tems, ne ſe mettoient point en peine. Il leur importoit peu ce que deviendroit la Nouvelle France, quand ils auroient tiré du Pays de quoi vivre à leur aiſe dans l'Ancienne.

Ils obſervent enſuite que le Commerce du Caſtor n'a jamais pu faire ſubſiſter, qu'un nombre fort borné d'Habitans ; que l'uſage de cette Marchandiſe ne ſçauroit être aſſez général, pour entretenir & enrichir une Colonie entiere ; & que ſi la conſommation en étoit aſſûrée, on n'éviteroit l'inconvénient, dont nous venons de parler, que pour tomber dans le premier : que faute de faire ces obſervations, les Habitans de la Nouvelle France ſe ſont preſqu'uniquement attachés à ce Commerce, comme s'ils euſſent été certains que les Caſtors ſe reproduiſoient auſſi promptement que les Moruës dans la Mer, & que le débit de leurs peaux égaleroit celui de ce Poiſſon. Ils ont donc fait leur principale occupation de courir les Bois & les Lacs, pour aller chercher des Pelleteries. Ces longs & fréquens voyages les ont accoutumés à une vie de fainéantiſe, qu'ils ont bien de la peine à quitter, quoique leurs courſes ne leur produiſent preſque plus rien, par le peu de valeur du Caſtor. Les Anglois, continuent-ils, ont tenu une conduite bien différente. Sans s'amuſer à voyager ainſi loin de chez eux,

ils ont cultivé leurs Terres, ils ont établi des Manufactures, ils ont fait des Verreries, ils ont ouvert des Mines de fer, ils ont conſtruit des Navires, & ils n'ont jamais regardé les Pelleteries, que comme un acceſſoire, ſur lequel ils comptoient peu. 1713.

Il eſt vrai, que la néceſſité a enfin ouvert les yeux aux Canadiens : ils ſe ſont vûs forcés à cultiver le Lin & le Chanvre, à faire des Toiles & de mauvais Droguets de la laine de leurs vieux habits, mêlée avec du fil ; mais la longue habitude, qu'ils avoient contractée de ne rien faire, ne leur a pas permis de ſortir tout-à-fait de miſere. Tous à la verité, ont du Bled & des Beſtiaux ſuffiſamment pour vivre ; mais pluſieurs n'ont pas de quoi ſe couvrir, & ſont obligés de paſſer l'hyver, qui eſt fort long & fort rude, avec quelques peaux de Chevreuils.

Cependant le Roy dépenſe tous les ans dans cette Colonie cent mille écus ; les Pelleteries valent environ deux-cent quatre-vint mille livres ; les Huiles & autres menuës Denrées rapportent vint-mille livres ; les Penſions ſur le Treſor Royal, que le Roy fait aux Particuliers, & les Revenus, que l'Evêque & les Séminaires ont en France, montent à cinquante mille francs ; voilà ſix cent cinquante mille livres, ſur quoi roule toute la Nouvelle France : ce n'eſt que ſur cette ſomme, qu'elle peut faire ſon Commerce ; & il eſt évident, qu'il ne peut être aſſez conſiderable, pour faire vivre une Colonie de vint à vint cinq mille Ames, & pour fournir à ce qu'elle eſt obligée de tirer de France.

Ses affaires étoient autrefois ſur un meil-

1713. leur pied, le Roy y dépenſoit beaucoup plus ; elle envoyoit en France pour près d'un million de Caſtor, & elle n'étoit pas ſi peuplée ; mais elle a toujours plus tiré, qu'elle n'étoit en état de payer, ce qui lui a fait perdre ſon crédit auprès des Commerçans, leſquels ne ſont plus aujourd'hui d'humeur à envoyer des effets aux Marchands du Canada ſans Lettres de Change, ou un bon nantiſſement. Il s'enſuit de là, & de la non-valeur, où eſt tombé le Caſtor, qu'il a fallu faire paſſer en France tout l'argent du Canada, pour en avoir des Marchandiſes, de ſorte qu'il a été un tems, où il n'y avoit peut-être pas mille écus d'argent monnoyé dans le Pays. On y ſuppléoit par une Monnoye de Cartes. Je ne répeterai point ici ce que j'ai dit dans mon Journal de cette Monnoye, de ſes avantages, de ſes inconvéniens, & des raiſons, qu'on a euës de la ſupprimer.

MM. Raudot, après avoir ainſi expoſé l'état, où s'eſt trouvé la Nouvelle France, juſqu'à l'année 1706. par raport à ſon Commerce & à ſes facultés, expoſent les moyens, qu'ils ont imaginés, pour la rendre plus floriſſante. Cette Colonie, diſent-ils, pourroit faire un Commerce de ſes Denrées, qui l'enrichiroit. Ces Denrées ſont les Viandes ſalées, les Mâts, les Planches, les Bordages, les Bois de conſtruction, le Merin, le Godron, le Bray, les Huiles de Baleines, de Loups Marins & de Marſouin, les Moruës, le Chanvre & le Lin : on y pourroit ajoûter le Fer & le Cuivre. Il ne s'agit que de trouver un débouché pour tout cela, & de rendre moins cheres les journées des Ouvriers.

La difficulté de ce dernier article vient de la fainéantiſe des Habitans, & de la cherté des Marchandiſes de France. Dans le tems, qu'il y a moins d'ouvrage, l'Ouvrier veut gagner vint-cinq ſols par jour, par la raiſon, qu'il uſe plus de hardes en travaillant qu'il n'en pourroit gagner. D'autre part les Marchandiſes ſont en Canada au double de ce qu'elles valent en France. Cela paroît exorbitant; mais ſi l'on compte les aſſûrances de vint-cinq pour cent, ce qui n'a lieu qu'en tems de guerre, du moins à ce prix là; les frais de Commiſſion, le Fret, qui paſſe quelquefois quarante écus par Tonneau, l'avance de l'argent, les demeures, qu'il faut payer aux Commiſſionnaires, & qui ſont fortes, quand les Lettres de Change ne ſont pas acquittées à leur échéance, comme il arrive ſouvent, & le Change ſur Paris, on trouvera que le Marchand ne gagne pas beaucoup: en effet, il n'y en a point de riches dans le Pays. 1713.

Il eſt donc queſtion, pour relever la Colonie du Canada, d'y occuper tout le Monde, chacun ſuivant ſes talens, & de mettre tous les Particuliers en état de ſubſiſter, en diminuant le prix des Marchandiſes. Or il ſemble qu'on y peut parvenir, en leur faiſant trouver un endroit, où ils puiſſent porter commodément, & à peu de frais, leurs Denrées, & prendre les Marchandiſes de France, qu'ils porteront chez eux. Par-là ils gagneront une partie du Fret des unes & des autres, & cette partie des Habitans, qui croupiſſent dans l'oiſiveté, ou qui courent les Bois, s'occuperont à la Navigation.

1713. Mais ce moyen, demandent les deux Intendans, ne ſeroit-il pas nuiſible à la France, en lui ôtant une partie du profit, qu'elle fait ſur les Marchandiſes ? Non, répondent-ils, parce que le Fret, que l'Habitant de la Nouvelle France gagnera, il le rendra d'abord à la France, en conſommant une plus grande quantité de ſes Marchandiſes. Par exemple, ceux, qui ne ſont rien, & ſe couvrent de Peaux de Chevreuils, dès qu'ils ſeront occupés, auront le moyen de s'habiller des Etoffes de France. Or on ne ſçauroit trouver de lieu plus commode pour ce deſſein, que l'Iſle du Cap Breton.

Et qu'on ne diſe pas, que ſi cette Iſle tire du Canada une partie de ſes Denrées, que la France peut lui fournir, c'eſt autant de défalqué pour le Commerce du Royaume ; car en premier lieu, la réponſe faite à l'objection précédente, détruit auſſi celle-ci ; puiſque le profit, que pourra faire le Canada par ce Commerce, retournera toujours au profit du Royaume : car enfin la Nouvelle France ne peut ſe paſſer de pluſieurs Marchandiſes de l'ancienne. Elle en tirera donc une plus grande quantité, & elle les payera de l'argent, que le Cap Breton lui aura donné pour ſes Denrées. En ſecond lieu, ce ne ſeroit pas un grand mal pour la France, qu'il n'en ſortît pas tant de Bled, ni de tout ce qui ſert à la vie, puiſque plus les vivres ſeront à bon marché, plus elle aura d'Ouvriers pour ſes Manufactures.

Cette Iſle, continuë le Mémoire, eſt ſituée de maniere, qu'elle forme un entrepôt naturel entre l'ancienne & la Nouvelle France.

Elle peut fournir de ſon crû à la premiere les Moruës, les Huiles, le Charbon de Terre, le Plâtre, des Bois de Conſtructions, &c. Elle fournira à la ſeconde les Marchandiſes du Royaume à beaucoup meilleur marché ; elle en tirera une partie de ſa ſubſiſtance, & elle lui épargnera une partie conſiderable du Fret des Marchandiſes : outre que la Navigation de Quebec au Cap Breton feroit de fort bons Matelots de Gens inutiles, & même à charge à la Colonie. 1713.

Un autre avantage conſidérable, que cet Etabliſſement procureroit au Canada, c'eſt qu'on pourroit en envoyer de petits Bâtimens, pour faire la Pêche des Moruës & des Poiſſons, dont on tire de l'Huile, au bas du Fleuve. Ces Bâtimens ſeroient aſſûrés de débiter leur caguaiſon dans l'Iſle du Cap Breton, & d'y charger des Marchandiſes de France ; ou bien l'on y enveroit de Quebec un Vaiſſeau chargé de Denrées du Pays. Là il prendroit du ſel pour faire la Pêche dans le Golphe : quand il en auroit ſa charge, il retourneroit au Cap Breton, où il vendroit ſon Poiſſon ; & du produit de ces deux Voyages, il acheteroit des Marchandiſes de France, qu'il débiteroit en Canada.

Sur quoi il eſt bon de ſçavoir, que ce qui empêchoit alors les Canadiens d'aller faire la Pêche dans le Golphe, & à l'entrée du Fleuve S. Laurent, c'eſt qu'il leur auroit fallu porter leur Poiſſon à Quebec, où ils n'auroient pas tiré de quoi payer le fret & les gages des Matelots, vû la longueur du Voyage ; & que quand même ils auroient été aſſez heureux pour y faire quelque profit, ce qui étoit ar-

1713. rivé très rarement, ce profit n'étoit pas assez considérable, pour engager ces Colons à continuer un tel Commerce.

Les deux Colonies s'entraidant donc mutuellement, & leurs Marchands devenant riches par le Commerce continuel, qu'ils feroient, ils pourroient s'associer pour des Entreprises également avantageuses aux uns & aux autres, & par conséquent au Royaume, n'y eût-il que d'ouvrir les Mines de fer, qui sont en si grande abondance autour des Trois Rivieres; car alors celles du Royaume & ses Bois se reposeroient, ou du moins on ne seroit plus obligé de tirer du fer de Suede & de Biscaye.

De plus les Vaisseaux, qui vont de France en Canada, courent toujours de grands risques au retour, à moins qu'ils ne fassent le Voyage au Printems; or les petits Bâtimens de Quebec n'en courroient aucun, en allant au Cap Breton, parce qu'ils prendroient leur tems, & qu'ils auroient toujours des Pilotes pratiques. Qui les empêcheroit même de faire deux Voyages par an, & par ce moyen d'épargner aux Vaisseaux de France la peine de remonter le Fleuve S. Laurent ce qui abrégeroit leur Voyage de moitié?

Il y a plus, ce n'est pas seulement en augmentant la consommation des Marchandises dans la Nouvelle France, que l'Etablissement proposé seroit utile au Royaume, mais encore par la commodité, qu'il trouveroit à faire passer ses Vins, ses Eaux-de vie, ses Toiles, Rubans, Taffetas, &c. aux Colonies Angloises. Ce Commerce deviendroit un grand objet, parce que les Anglois se four-

niroient au Cap Breton, & en Canada de toutes ces Marchandiſes, non-ſeulement pour le Continent de l'Amérique, où leurs Colonies ſont extraordinairement peuplées, mais encore pour leurs Iſles, & pour celles des Hollandois, avec leſquels il ſont en Commerce. Par-là on tireroit beaucoup d'argent de toutes ces Colonies, quand bien même l'entrée de nos Marchandiſes n'y ſeroit pas ouvertement permiſe. 1713.

Enfin rien n'eſt plus capable, que cet Etabliſſement, d'engager les Négocians de France à envoyer à la Pêche de la Moruë, parce que l'Iſle du Cap Breton fourniſſant le Canada de Marchandiſes, les Vaiſſeaux, qui viendroient pour cette Pêche, feroient leur charge, moitié en Marchandiſes, & moitié en Sel, de ſorte qu'ils gagneroient doublement; au lieu que préſentement les Navires de France, qui vont à la Pêche des Moruës, ne ſe chargent que de Sel : ajoûtez, que l'augmentation de la Pêche pouroit mettre la France en état de fournir l'Eſpagne & le Levant de ce Poiſſon, ce qui jetteroit beaucoup d'argent dans le Royaume.

La Pêche des Baleines, qui eſt très-abondante dans le Golphe, vers les Côtes de Labrador, & dans le Fleuve S. Laurent juſqu'à Tadouſſac, pourroit encore être un des plus ſolides avantages de cet Etabliſſement. Les Navires, qui iroient à cette Pêche, ſe chargeroient en France de Marchandiſes, qu'ils vendroient au Cap Breton, ou qu'ils laiſſeroient aux Correſpondans de leurs Armateurs. Ils prendroient au même endroit des Futailles, & iroient faire la Pêche, qui eſt d'autant plus

1713. aiſée en cet endroit, qu'elle ſe fait pendant l'Eté, & non pas en Hyver comme dans le Nord de l'Europe, où il faut que les Bâtimens pêcheurs ſoient au milieu des glaces, ſous leſquelles il arrive ſouvent, que les Baleines ſe perdent, quand elles ſont harponnées. Ici les Navires Pêcheurs gagneroient ſur les Marchandiſes, qu'ils apporteroient au Cap Breton, & ſur leur Pêche; & ce double profit ſe feroit en moins de tems, & avec moins de riſques, que celui, qu'on fait dans le Nord avec les ſeules Huiles de Baleines: & l'argent, qu'on porte aux Hollandois pour cette Marchandiſe, reſteroit en France.

On a déja remarqué, que l'Iſle du Cap Breton peut fournir de ſon crû beaucoup de Mâts & de Bois de conſtruction: elle eſt encore à portée d'en tirer du Canada; ce qui augmenteroit le Commerce réciproque de ces deux Colonies, & donneroit au Royaume une grande facilité pour la conſtruction des Navires. On iroit prendre ces Bois dans l'Iſle, ſans être obligé de les acheter des Etrangers: elles pourroient auſſi faire avec les Iſles Antilles le Commerce des Mats & des Planches de Sapin, ce qui y diminuëroit conſidérablement le prix de ces Marchandiſes. Qui empêcheroit même, qu'on ne conſtruisît des Vaiſſeaux au Cap Breton, qui peut aiſément tirer du Canada tout ce qui lui manque pour cette conſtruction? Elle y coûteroit beaucoup moins qu'en France, & elle pourroit fournir de Navires les Etrangers mêmes, de qui nous les achetons.

Enfin il n'y a point de relâche plus com-

mode, ni de retraite plus ſûre, que l'Iſle du Cap Breton, pour tous les Navires, qui viennent de quelque endroit que ce ſoit de l'Amérique; qui ſeroient pourſuivis, ou ſurpris de mauvais tems, & qui manqueroient d'eau, de bois, & de vivres. Outre qu'en tems de guerre ce ſeroit une croiſiere, qui déſoleroit le Commerce de la Nouvelle Angleterre, & que ſi l'on y étoit en forces, ce qui ſeroit très-aiſé, on pourroit ſe rendre alors Maître de toute la Pêche des Moruës avec un petit nombre de Frégates, qui ſeroient toujours à portée de ſortir des Ports de l'Iſle, & d'y entrer. 1713.

Moyens de faire cet Etabliſſement & réponſe aux difficultés.

Les deux Intendans, après avoir ainſi expoſé les avantages du nouvel Etabliſſement, dont ils avoient formé le projet, s'appliquerent à en faciliter les moyens, & à répondre aux difficultés, qu'on y pouvoit faire. Ils remarquerent d'abord, qu'il ne convenoit point de confier cette Entrepriſe à une Compagnie, par la raiſon, que l'Eſprit de toute Société eſt de gagner beaucoup en peu de tems, d'abandonner, ou de faire languir les affaires, qui ne rendent pas aſſez-tôt de grands profits, de ſe mettre peu en peine de donner des fondemens ſolides aux Etabliſſemens, & de n'avoir aucun égard à l'utilité des Habitans, à qui on ne ſçauroit, diſent-ils, faire trop d'avantages, ſi on veut les engager à s'établir dans une Colonie nouvelle. Ce qui les faiſoit ainſi parler des Compagnies, étoit l'expérience de celles, qui avoient eu juſques-là le Domaine, ou le Commerce excluſif de la Nouvelle France, & des Iſles de l'Amérique.

1713. Ils convenoient néanmoins, que l'Entrepriſe du Cap Breton ne pouvoit s'exécuter ſans de grandes dépenſes ; mais ils prétendirent que, ſans être à charge au Roy, & moyennant certaines avances, dont on pouvoit aſſûrer le rembourſement au Tréſor de Sa Majeſté, il ſeroit aiſé de mettre en trois ans cette Iſle en état de ſe ſoûtenir par elle-même, & de devenir en peu d'années un objet très conſiderable. Voici quelles étoient les avances, qu'ils demandoient, & les moyens, qu'ils avoient imaginés d'en faire le rembourſement.

1°. Le Roy n'a pas beſoin d'un grand nombre de ſes Vaiſſeaux pendant la paix ; ils dépériſſent dans les Ports, & s'entretiennent à la Mer : c'eſt donc faire le bien du ſervice, que de leur procurer des occaſions de naviguer. Ainſi le Roy ne perdroit rien, en prêtant quelques-unes de ſes Flûtes, pour le tranſport des choſes néceſſaires à l'Etabliſſement, dont il eſt queſtion. Les effets, qu'ils en rapporteroient dès la premiere année, payeroient au moins les gages & la nourriture des Equipages : car en prenant ſes meſures d'avance, elles pourroient trouver une charge toute prête de Charbon de Terre, de Plâtre, de Mâts, de Vergues, d'Eſparres, & autres Bois, qui ne coûtent qu'à prendre & à travailler. Les deux années ſuivantes elles pourroient y ajoûter des Bordages, des Planches, des Huiles, du Poiſſon ſec, & d'autres effets, que les Habitans commenceroient à donner en payement des avances, qu'ils auroient reçuës pour s'établir, & que l'on peut regarder comme de l'argent comptant, puiſ-

qu'il les faut acheter des Etrangers en eſpeces ſonnantes. D'ailleurs l'augmentation de la Pêche de la Moruë augmenteroit les Droits du Roy ſur cette Marchandiſe. 1713.

2°. Quatre Compagnies completes ſuffiront pour la premiere année, mais il eſt néceſſaire d'avoir une attention particuliere pour le choix des Soldats; il faut qu'ils ſçachent tous des Métiers utiles, tels que ceux de Maçons, de Charpentiers, de Forgerons, de Bucherons, ſurtout de Laboureurs; & pour cet effet il eſt bon de les choiſir jeunes, vigoureux, & bons Travailleurs: ce choix ne ſera pas difficile à faire, quand la guerre ſera finie. Il ſeroit même à propos de prendre les premieres Compagnies en Canada, où l'on trouveroit des Hommes tout formés pour un nouvel Etabliſſement, & capables d'inſtruire ceux, qui viendroient de France. Mais il paroît ſurtout d'une néceſſité indiſpenſable, que le Gouverneur de la Nouvelle Colonie eût le pouvoir de donner congé, & la permiſſion de ſe marier à tous les Soldats, qui le ſouhaiteroient; ils défendroient encore mieux le Pays en qualité d'Habitans, qu'en celle de Soldats: les Compagnies deviendroient une pépiniere d'Habitans, & il ne ſeroit pas difficile de les recruter tous les ans, pour les tenir toujours complettes.

3°. Ce qui regarde le Tranſport des Habitans, la néceſſité de fournir la Colonie de vivres pendant les deux premieres années, les munitions & les marchandiſes, qu'il y faudroit envoyer, les fortifications, qu'il y faudroit faire, l'argent comptant, qu'il y faudroit répandre d'abord, les Charges an-

1713. nuelles, le Domaine & les Droits Seigneuriaux, les conceſſions faites en faveur des Communautés & des Particuliers, les Droits d'entrée & de ſortie : tout cela fut expoſé en détail par les deux Magiſtrats, avec une exactitude, une intelligence, un ordre, une préciſion admirables, & appuyé de preuves ſolides, qui ne laiſſoient rien à déſirer, pour mettre en évidence, que le Roy ne riſquoit point, en faiſant les avances de cet Etabliſſement ; que ces avances n'étoient pas ſi conſidérables, qu'on auroit pû le croire ; & qu'elles ſeroient rembourſées en trois ans. M. Raudot le Fils jugea néanmoins en 1708. qu'il étoit plus à propos de ne pas aller ſi vîte, & d'établir la Nouvelle Colonie peu à peu : de commencer par y envoyer des Troupes, qui y feroient faire la Pêche, puis des Engagés & des Matelots de France, dont une partie ſe feroient Habitans.

Pourquoi ce projet ne fut pas exécuté alors.

Il y a bien de l'apparence que la guerre, qui continua encore quelques années, & occupa toutes les Forces du Royaume, & toute l'attention du Miniſtere, empêcha le Conſeil du Roy de ſuivre alors un projet ſi beau, ſi bien digéré, & qui paroiſſoit également avantageux à l'Ancienne & à la Nouvelle France. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'après la ceſſion de Plaiſance & de l'Acadie à la Couronne d'Angleterre, les François n'ayant plus d'autres endroits, où ils puſſent faire ſécher la Moruë, & en faire même paiſiblement la Pêche, que l'Iſle du Cap Breton ; ce fut une néceſſité d'y faire un Etabliſſement ſolide, & de la fortifier.

On commença par changer ſon nom, &

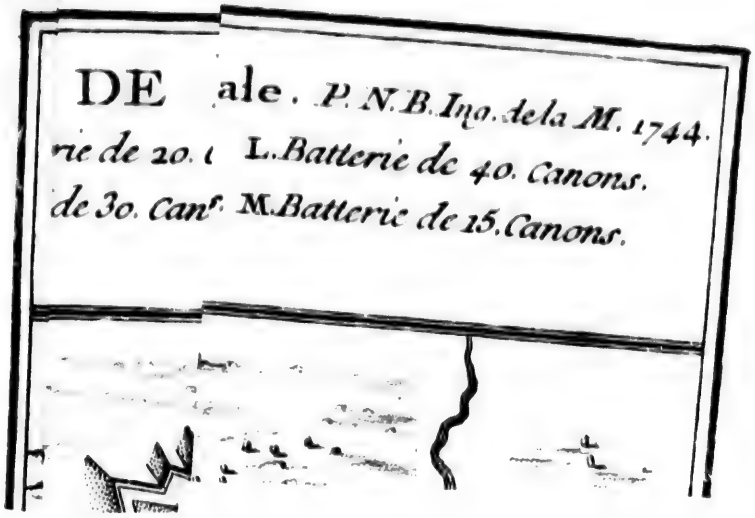
DE ale. P. N. B. Ing. de la M. 1744.
rie de 20. (L. Batterie de 40. Canons.
de 30. Can.s M. Batterie de 15. Canons.

Plan du Port et Ville de Lou

A. *Ville de Louisbourg.* C. *Etang qui sert de Port pendant l'Hiver aux batteaux de pêche.* D. *Echafaux sur lesquels on pare et sale la morue pour les faire ens.t secher.* E. *Batterie de 20. Canons.* F. *Batt.e de 30. Canons.* G. *Ba*

B. *Cazernes.* H. *Ba*

déf

DE LOUISBOURG dans l'Isle Royale. P. N. B. Inv. de la M. 1744.

rie de 20. Canons. G. Batt.e de 40. Canons. J. Batt.e de 24. Canons. L. Batterie de 40. Canons.
de 30. Canons. H. Batt.e de 8. Canons pour défendre la précédente. K. Batterie de 15. Canons. M. Batterie de 15. Canons.

Dheulland Sculpsit

on lui don
béra enſuit
venoit d'é
fut lontem
glois, & l
que le pren
qui ſoient
près de qu
mouiller p
que l'ancra
échouer l
riſquer. S
de large,
vent aiſém
ruës y eſt
depuis le
cembre : r
ſtérile par
teroit des
parce qu'i
de fort lo
diſoit-on
ce Havre
Pêcheurs.

J'ai ob
eſt précé
Iſles du C
ferme pre
ſe de paſſ
ainſi ferm
en ovale
par tout
ils les ve
ſes bords
environn
ſa faveur

on lui donna celui d'*Iſle Royale*. On délibéra enſuite ſur le choix du Port, où il convenoit d'établir le Quartier Général, & on fut lontems partagé entre le *Havre à l'Anglois*, & le *Port de Sainte Anne*. J'ai dit, que le premier eſt un des plus beaux Havres, qui ſoient dans toute l'Amérique; qu'il a près de quatre lieuës de circuit, qu'on y peut mouiller par tout à ſix ou ſept braſſes d'eau: que l'ancrage y eſt bon, & qu'on peut encore échouer les Navires ſur les vaſes, ſans rien riſquer. Son entrée n'a pas deux-cent toiſes de large, entre deux petites Iſles, qui peuvent aiſément la défendre. La Pêche des Moruës y eſt très-abondante, & on la peut faire depuis le mois d'Avril, juſqu'à la fin de Décembre: mais on oppoſoit que le Terrein eſt ſtérile par tout aux environs, & qu'il en coûteroit des ſommes immenſes pour le fortifier, parce qu'il faudroit tirer tous les Matériaux de fort loin. D'ailleurs on avoit remarqué, diſoit-on, qu'il n'y avoit point de Gréve dans ce Havre, pour plus de quarante Navires Pêcheurs.

1713.

Deſcription du *Havre à l'Anglois*, depuis nommé *Louysbourg*.

J'ai obſervé, que le Port de Sainte Anne eſt précédé d'une Rade très-ſûre entre les *Iſles du Cibou*; & qu'une Langue de Terre ferme preſqu'entierement le Port, & n'y laiſſe de paſſage que pour un Navire. Ce Port ainſi fermé a près de deux lieuës de circuit en ovale, les Navires y peuvent approcher par tout juſqu'à terre; & à peine y ſentent-ils les vents, ce qui vient de la hauteur de ſes bords, & des Montagnes, dont ils ſont environnés. Ceux, qui s'étoient déclarés en ſa faveur, ajoûtoient, qu'on le pouvoit ren-

Deſcription du Port de *Sainte Anne*, autrement le *Port Dauphin*.

1713. dre imprenable à peu de frais, & qu'on y feroit plus pour deux mille francs, que pour deux cent mille au Port à l'Anglois, par la raiſon, qu'on y trouveroit tout ce qu'il faut pour bâtir, & pour fortifier une grande Ville.

Il eſt d'ailleurs certain, que la Gréve y a autant d'étenduë, que celle de Plaiſance; que la Pêche y eſt très-abondante; qu'on y trouve quantité de bons Bois, comme des Erables, des Hêtres, des Mériſiers, ſurtout des Chênes très-propres à la conſtruction, & des Mâtures, qui ont depuis vint-huit juſqu'à trente-huit pieds de haut; que le Marbre y eſt commun, que la plûpart des Terres y ſont bonnes, que dans la Grande & Petite Labrador, qui n'en ſont qu'à une lieuë & demie, le Terrein eſt très fertile, & qu'elles peuvent contenir un grand nombre d'Habitans. Enfin ce Port n'eſt éloigné que de quatre lieuës de la Baye des Eſpagnols, qui eſt encore un très-bon Havre, où les Terres ſont excellentes, & couverres de Bois propres à la conſtruction & aux Mâtures. Il eſt vrai qu'on n'y ſçauroit faire la Pêche avec des Chalouppes, à cauſe des vents de la Partie de l'Oueſt, qui y regnent ordinairement; mais on la peut faire avec des Batteaux, comme à Baſton.

On ſe détermine au premier.

La ſeule incommodité du Port de Sainte Anne, que tout le Monde convient être un des plus beaux du Nouveau Monde, eſt qu'il n'eſt pas facile à aborder. Ce ſeul inconvénient, après bien des irréſolutions, & même bien des avances, pour établir, tantôt ce Port, ſous le nom de *Port Dauphin*, tantôt le Havre à l'Anglois, ſous celui de *Louysbourg*;

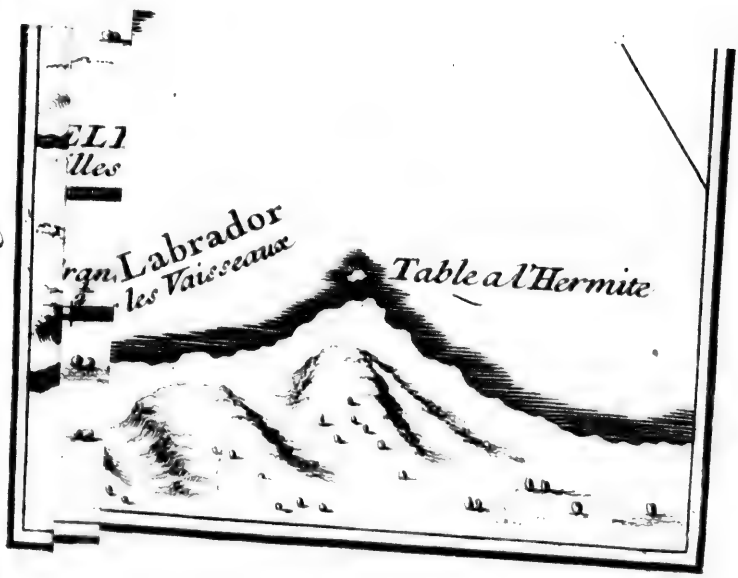
Labrador
Table a l'Hermite

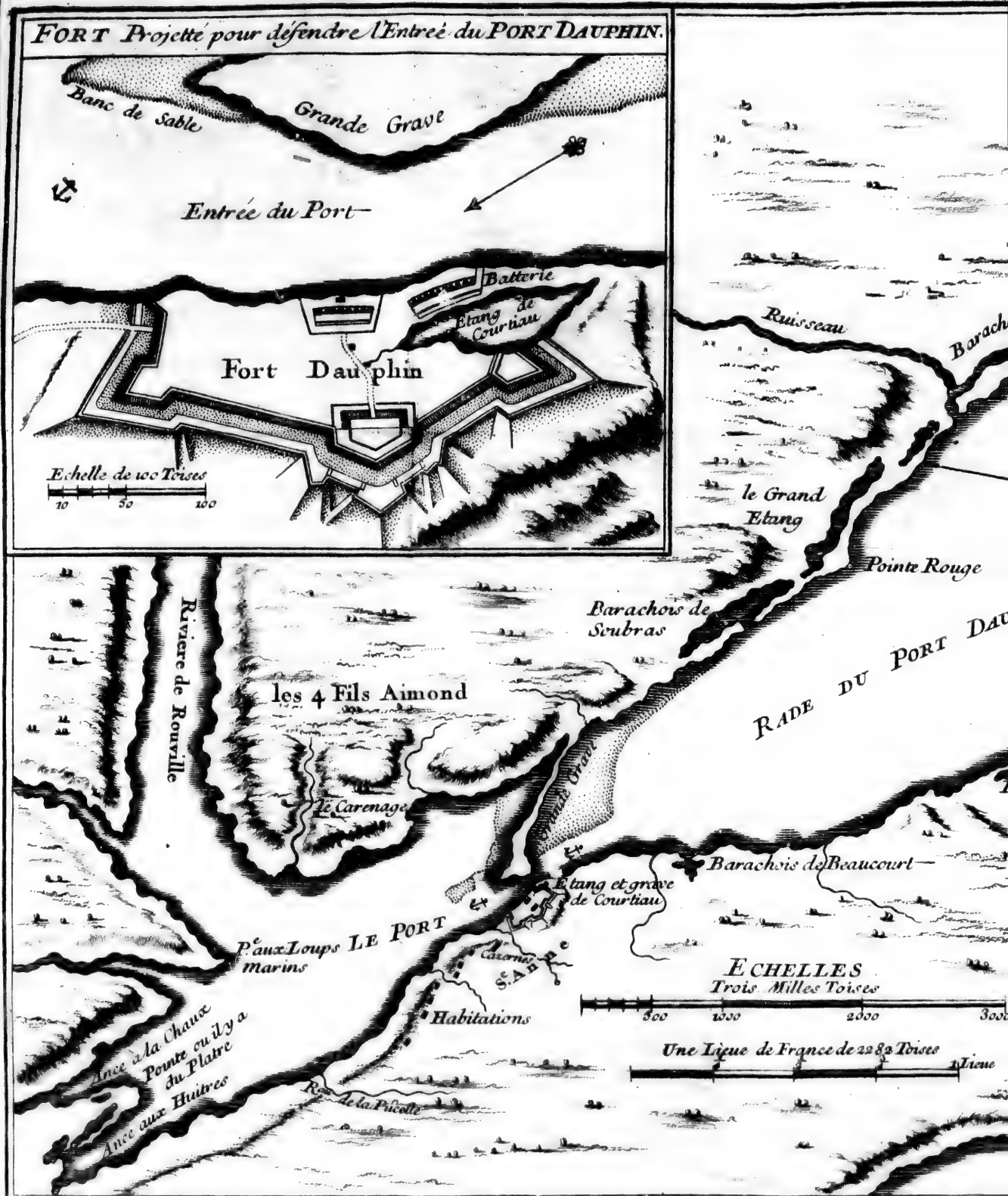
FORT Projetté pour défendre l'Entrée du PORT DAUPHIN.
Banc de Sable
Grande Grave
Entrée du Port
Batterie
Etang de Courtiau
Fort Dauphin
Echelle de 100 Toises
10
50
100
Ruisseau
le Grand Etang
Pointe Rouge
Barachois de Scubras
RADE DU PORT DAU
Riviere de Rouville
les 4 Fils Aimond
Le Carenage
Grande Grave
Barachois de Beaucourt
Etang et grève de Courtiau
P.te aux Loups
LE PORT
marins
Caserne
S.t ANNE
Habitations
ECHELLES
Trois Milles Toises
300
1000
2000
Une Lieue de France de 2282 Toises
1 Lieue
Ance à la Chaux
Pointe ou il y a du Platre
Ance aux Huitres
Rade de la Pucelle

PLAN DU PORT DAUPHIN

ET DE SA RADE

Avec l'Entrée de Labrador.

Par N. B. Ing. au D. de la M.

1744.

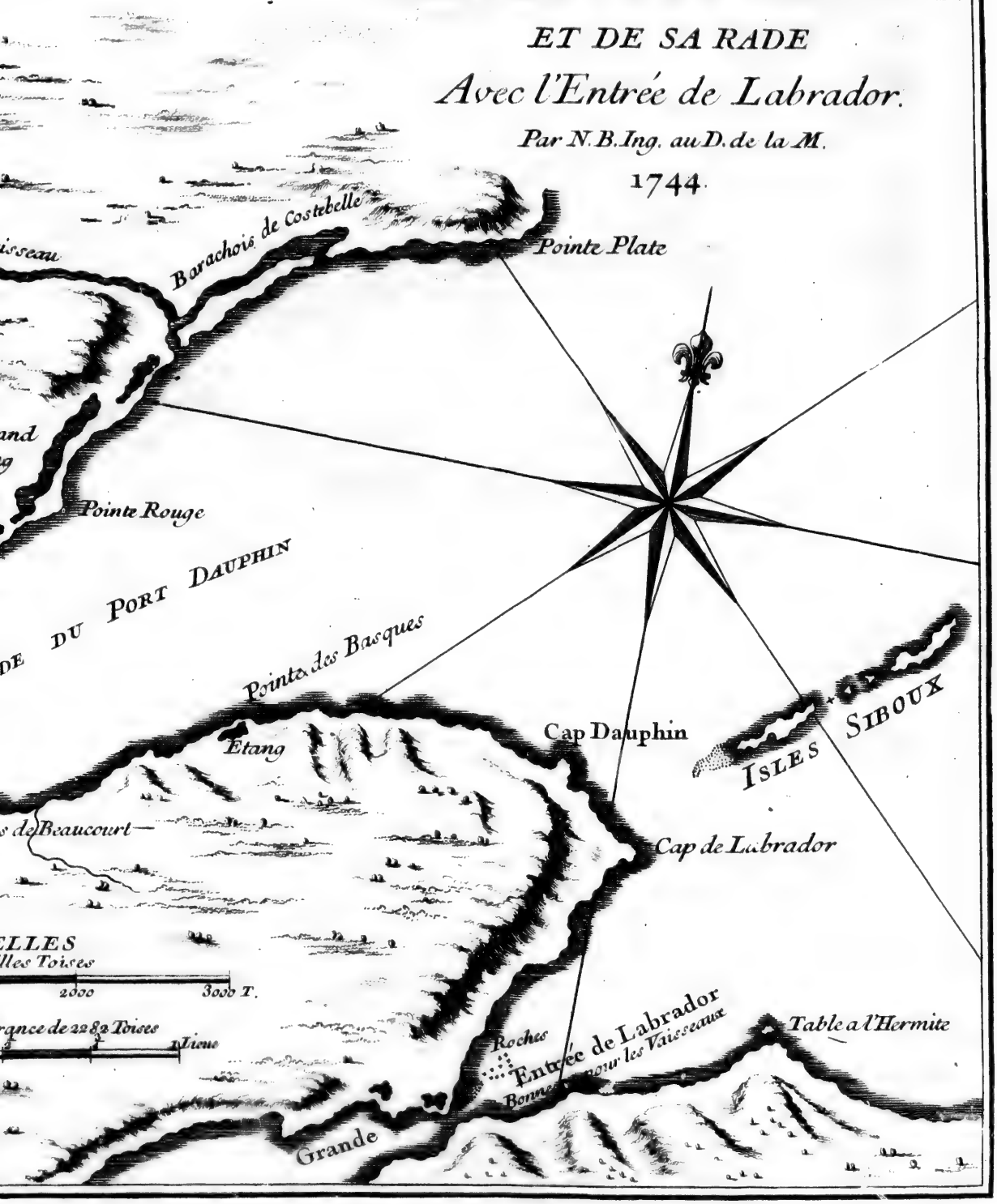

DE
Louysbo
nier, lu
n'a rien
imprena
de Terre
Coſtebel
nement
la Nouv
ſon Lieu
On a
dans l'Iſ
en Acadi
Sauvages
d'Abénaq
en effet f
çois n'y a
mager de
les Gouve
vais traite
tranſmigr
changé de
Colons,
ont enfin
bitations.
Il s'en f
geaſſent en
lippe Rich
Général,
de l'Acadie
François vi
ce, comme
& qu'on ſe
tranquilles
Service de
y jouiſſent
avoient joui
Tom. I

Louysbourg ; & la facilité d'entrer dans ce dernier, lui ont fait donner la préférence ; & on n'a rien épargné pour le rendre commode & imprenable. La Ville eſt bâtie ſur une Langue de Terre, qui forme l'entrée du Port. M. de Coſtebelle, qui venoit de perdre ſon Gouvernement de Plaiſance, fut chargé de celui de la Nouvelle Colonie ; & M. de Saint Ovide, ſon Lieutenant de Roy, lui a ſuccédé. 1713.

Les François de l'Acadie refuſent de ſe tranſporter à l'Iſle Royale.

On avoit d'abord compté de tranſporter dans l'Iſle Royale tous les François établis en Acadie : on y avoit même invité tous les Sauvages, que nous comprenons ſous le nom d'Abénaquis, & quelques-uns de ceux-ci y ont en effet formé une Bourgade ; mais les François n'y ayant pas trouvé de quoi ſe dédommager de ce qu'ils poſſédoient en Acadie, & les Gouverneurs Anglois, qui par leurs mauvais traitemens leur avoient fait ſouhaiter la tranſmigration, qu'on leur propoſoit, ayant changé de conduite, pour ne pas perdre des Colons, dont ils connoiſſoient le mérite, ils ont enfin pris le parti de reſter dans leurs Habitations.

Ils ſont inquiettés par les Anglois.

Il s'en fallut pourtant peu, qu'ils ne changeaſſent encore d'avis. En 1720. le Sieur Philippe Richard ayant été nommé Capitaine Général, & Gouverneur de Terre-Neuve & de l'Acadie, fut fort étonné de voir que les François vivoient dans cette derniere Province, comme des Sujets du Roy Très-Chrétien, & qu'on ſe fût contenté qu'ils y demeuraſſent tranquilles, ſans rien entreprendre contre le Service de la Couronne d'Angleterre : qu'ils y jouïſſent des mêmes prérogatives, dont ils avoient joui, ſous la domination de leur Sou-

1713. verain Naturel ; qu'ils euſſent des Prêtres Catholiques, & le libre exercice de leur Religion, & qu'ils entretinſſent une eſpece de correſpondance avec l'Iſle Royale.

On lui dit, que le Gouvernement avoit jugé à propos de leur accorder tout cela, pour les empêcher de ſe retirer, ſoit en Canada, ſoit à l'Iſle Royale, comme il leur étoit permis de le faire en vertu du Traité d'Utrecht, d'emporter même leurs biens meubles, & de vendre leurs immeubles ; & que par-là on avoit évité les frais du transport d'une nouvelle Peuplade, qu'on auroit été obligé d'envoyer pour les remplacer ; outre qu'il auroit été difficile de trouver des Habitans auſſi laborieux & auſſi induſtrieux, que ceux-ci : qu'au reſte ils n'en avoient point abuſé, que c'étoit même à leur conſideration, que les Sauvages Alliés de la France laiſſoient depuis quelque tems les Anglois en repos.

Le Capitaine Général, ou ne goûta point ces raiſons, ou perſuadé que le tems devoit avoir changé la nature des choſes, il crut pouvoir, ſans rien riſquer, mettre les François ſur le même pied, que les Anglois. Il commença par leur interdire tout Commerce avec l'Iſle Royale, enſuite il leur fit ſignifier qu'il ne leur donnoit que quatre mois, pour ſe réſoudre à prêter le ſerment de fidélité, que tous les Sujets doivent à leur Souverain.

M. de Saint Ovide, qui fut bientôt inſtruit de cette nouvelle prétention, fit avertir les Habitans qu'ils n'auroient pas plûtôt conſenti à ce qu'on exigeoit d'eux, qu'ils ſe trouveroient dans une ſituation bien différente de celle, où ils avoient été juſques-là, qu'ils

n'auroient plus bientôt la liberté de faire publiquement l'exercice de leur Religion ; qu'on leur ôteroit leurs Prêtres, & que, ſi deſtitués de tous ſecours ſpirituels, ils étoient aſſez heureux pour ſe maintenir dans la Foy de leurs Peres, ils ne devoient pas compter, que leurs Enfans réſiſtaſſent lontems à la ſéduction & aux menaces, dont on uſeroit, pour les contraindre à changer de croyance. En un mot, qu'ils ne tarderoient pas de ſe voir bientôt les Eſclaves des Anglois, qui les traiteroient avec cette dureté, qu'ils devoient attendre de leur antipathie naturelle contre les François ; & que les Refugiés de France, quoiqu'unis avec eux par les liens d'une même Religion, éprouvent tous les jours. 1713.

Ceux, à qui le Gouverneur de l'Iſle Royale donnoit cet avis, n'en avoient pas eu beſoin. Ils avoient répondu ſur le champ au Capitaine Général, comme ils le devoient, & lui avoient même laiſſé entrevoir, que s'il entreprenoit de les pouſſer à bout, il auroit à faire aux Sauvages, qui ne ſouffriroient jamais qu'on les forçât au Serment de fidélité, ni qu'on éloignât leurs Paſteurs. Cette réponſe eut ſon effet ; Richard ne jugea pas à propos de ſe commettre avec les Sauvages, ſes Voiſins, dans un tems, où ceux du Kinibequi étoient déja aſſez mal diſpoſés contre les Baſtonnois, ni de s'expoſer à voir l'Acadie ſans Habitans : car S. Ovide avoit déja pris des meſures pour faciliter aux François une retraite dans l'Iſle de S. Jean, où l'on parloit alors de faire un Etabliſſement conſiderable. Ils tiennent bon, & on les laiſſe en repos.

Etabliſſement dans l'Iſle de S. Jean.

Après l'Iſle Royale, celle de S. Jean, qui en eſt fort proche, eſt la plus grande de tou-

1713. tes celles, qu'on trouve dans le Golphe de S. Laurent, & elle a même ſur celle-là cet avantage, que toutes les Terres y ſont fertiles. Elle a vint-deux lieuës de long, & environ cinquante de circuit, un Port ſûr & commode, & elle étoit alors couverte de Bois de toutes les meilleures eſpeces. Juſqu'au tems, où on commença d'établir l'Iſle Royale, on n'avoit fait nulle attention à celle de S. Jean; mais alors leur proximité fit croire que ces deux Iſles pouvoient être l'une à l'autre d'une grande utilité.

Il ſe forma donc en 1719. une Compagnie, qui réſolut de peupler S. Jean, & d'y employer des fonds plus aiſés à trouver en ce tems-là, qu'à conſerver dans cette valeur arbitraire, qu'on y avoit attachée. M. le Comte de S. Pierre, Premier Ecuyer de Madame la Ducheſſe d'Orleans, ſe mit à la tête de cette Entrepriſe, & le Roy, par ſes Lettres Patentes dattées du mois d'Août de la même année, lui conceda les Iſles de S. Jean & de Miſcou *en franc Aleu Noble, ſans juſtice, que Sa Majeſté ſe réſervoit, à charge de porter foi & hommage au Château de Louysbourg, dont il relevera ſans redevance:* & cela pour y établir une Pêche ſédentaire des Moruës.

Pourquoi il ne réuſſit pas.

Au mois de Janvier de l'année ſuivante, le Comte de Saint Pierre obtint de nouvelles Patentes de conceſſions aux mêmes titres & conditions, *pour les Iſles de la Magdeleine, Botou, ou Ramées, Iſles & Iſlots adjacens, tant pour la culture des Terres, exploitation des Bois, que pour les Pêches des Moruës, de Loups Marins, & Vaches Marines:* & il eût apparemment exécuté ſon projet, ſi tous

ſes Aſſocies lui euſſent reſſemblé. Mais il eſſuya bientôt tous les dégoûts inévitables dans des Sociétés, dont tous les Membres ne ſont pas nés pour penſer en Grand, & qui ne ſont unis que par l'intérêt. 1713.

Il eſt arrivé à cet Etabliſſement, ce qui arrivera toujours en pareils cas, quand tous les Intéreſſés veulent avoir également part à la Régie; quand les premieres avances ne ſe feront point avec une connoiſſance parfaite de la nature & des avantages du lieu, & des obſtacles, qu'on y peut rencontrer; & quand on n'aura pas la liberté de choiſir les Perſonnes propres à l'exécution des deſſeins, que l'on a formés. Faute d'avoir pu prendre toutes ces meſures, les premieres tentatives ne réuſſirent point, & comme on déſeſpéra d'en pouvoir prendre de meilleures, on abandonna l'Entrepriſe.

Les Iroquois renouvellent leur alliance avec nous.

Cependant tous les mouvemens, qu'on s'eſt donnés après la concluſion de la paix au ſujet de l'Iſle Royale, occuperent peu le Marquis de Vaudreuil, les Ordres de la Cour s'adreſſant pour l'ordinaire à MM. de Coſtebelle & de Saint Ovide. Mais ce Général ne s'étoit pas plûtôt vû hors d'inquiétude de la part des Anglois, & aſſûré des diſpoſitions pacifiques des Iroquois, qui en 1714 étoient venus renouveller leur alliance avec lui, & lui offrir même leur médiation, en cas d'une nouvelle rupture avec les Anglois, que de concert avec M. Begon, Succeſſeur de M. Raudot, il ſongea ſérieuſement à fortifier & à peupler ſa Colonie, où il voyoit avec douleur, que le nombre des Habitans ſembloit diminuer, au lieu d'augmenter. 1714.

1714. Le Canada, dit-il dans une Lettre, qu'il écrivit cette même année à M. de Pontchartrain, n'a actuellement que quatre mille quatre cent quatrevint-quatre Habitans en état de porter les armes depuis l'âge de quatorze ans jusqu'à soixante, & les vint-huit Compagnies (des Troupes de la Marine, que le Roy y entretient,) ne font en tout que six-cent vint-huit Soldats. Ce peu de Monde est répandu dans une étenduë de cent lieuës. Les Colonies Angloises ont soixante mille-Hommes en état de porter les armes, & on ne peut douter qu'à la premiere rupture ils ne fassent un grand effort pour s'emparer du Canada, si l'on fait réfléxion qu'à l'Article XXII. des instructions données par la Ville de Londres à ses Députés au prochain Parlement, il est dit, qu'ils demanderont aux Ministres du Gouvernement précédent, pourquoi ils ont laissé à la France le Canada & l'Isle de Cap Breton? »

État de la Nouvelle France.

Quant au moyen de completter les Compagnies des Troupes du Roy M. de Vaudreuil ne jugeoit pas, qu'on y dût être fort embarrassé après la grande Réforme, qu'on venoit de faire en France. A l'égard de l'augmentation des Habitans, il comprit, qu'on pouvoit lui objecter 1°. la rareté des Hommes dans la plûpart des Provinces du Royaume; 2°. l'épuisement des Finances, qui ne permettoit pas de faire de grandes avances pour transporter de nouveaux Colons en Amerique, & pour les y faire subsister, en attendant qu'ils pussent se fournir par leur travail les nécessités de la vie. Il prévint donc ces difficultés, en proposant un expédient, qui lui parut facile, nonobstant ces deux obstacles. Il continuë donc ainsi dans la Lettre, que je viens de citer.

Projet du Gouverneur Général pour la peupler.

Il y a tous les ans un nombre considérable de Fauxsauniers condamnés aux Galeres, dont le Roy a peu de besoin, & qui deviennent inutiles pour la culture des Terres : leur dépense est payée par les Fermiers Généraux, & le Roy pourroit en acorder à la Colonie du Canada cent cinquante tous les ans. Les Fermiers Généraux les feront conduire à la Rochelle, & payeront pour chacun cent-cinquante livres, moyennant quoi ils en seront déchargés pour toujours. Il n'y en a pas un, qui ne leur coûte cent francs par an, il n'y en a point, qui n'y soit plus de dix-huit mois, & il y en a tel, qui y demeure dix ans & plus. Tout ce qui restera à desirer aux Fermiers Généraux, est qu'ils ne reviennent point en France, & j'en réponds. 1714.

Si le Roy accordoit cette grace, on pourroit obliger tous les Vaisseaux, qui vont en Canada, à passer ces cent cinquante Hommes, & donner cinquante livres pour chacun à leur arrivée. Dans la Colonie on les distribuëroit aux Habitans, pour les faire travailler comme Engagés, & cela pendant trois ans, après quoi ils seroient libres, sans toutefois pouvoir retourner en France ; & pour les mettre en état de faire quelque chose, on pourroit mettre entre les mains de leurs Maîtres les cent livres restant de la somme de cent cinquante livres fournies par les Fermiers Généraux, & obliger ces Maîtres à leur donner cinquante écus après les trois années de Service. Les Habitans se trouveroient très-heureux d'avoir des Hommes à ces conditions, & cela feroit insensiblement une augmentation d'Hommes, accoûtumés au travail.

1714.

Les Anglois tâchent inutilement de s'attacher les Abénaquis.

Le Gouverneur Général ajoûte à la fin de sa Lettre, que les Anglois de Baston ne négligeoient rien pour mettre dans leurs intérêts les Nations Abénaquises, leur faisant quantité de présens, leur offrant des marchandises à bon marché, & des Ministres pour la priere : que le Baron de S. Castin, & les Missionnaires faisoient merveilles pour les en détourner ; mais que le P. de la Chasse lui mandoit, que la Grace a souvent besoin de la cooperation des Hommes, & que l'intérêt temporel sert quelquefois de véhicule à la Foy : qu'il étoit donc plus que jamais nécessaire que Sa Majesté, par quelque bienfait nouveau, lui facilitât les moyens de conserver dans notre alliance, & de maintenir dans la vraye Religion un Peuple, qui seul nous avoit donné pendant les deux dernieres guerres la supériorité sur les Colonies Angloises.

Il y avoit tout lieu de croire, que M. de Vaudreuil obtînt ce qu'il demandoit, puisque les Abénaquis nous sont demeurés très-affectionnés, qu'ils ont défendu leur Pays contre les Entrepriſes des Anglois de la maniere, que nous avons vû, & qu'on a même été obligé d'user d'autorité, ou du moins d'employer le crédit de leurs Missionnaires, pour les engager à mettre fin à leurs courses dans l'Acadie, & dans le Gouvernement de Baston.

Quant à l'Isle de Terre-Neuve, les Anglois gagnerent beaucoup plus par la cession de tout ce que nous y possedions, que nous n'y perdions ; car outre que l'Isle Royale nous dédommageoit en partie de Plaisance, dont tous les Habitans furent transportés à Louysbourg, ces Habitans s'y trouverent bientôt

plus à leur aise, qu'ils n'avoient jamais été en Terre-Neuve; au lieu que les Anglois se voyoient Maîtres absolus d'une Isle, où ils n'étoient jamais assûrés de rien, tandis qu'ils nous y avoient pour Voisins. 1714.

Etat, où se trouvoit la Baye d'Hudson à la paix.

Ils ne furent pas moins charmés de nous avoir exclus de toute la Baye d'Hudson. Depuis cinq ou six ans que le Sieur Jeremie commandoit au Fort Bourbon, il n'avoit reçu aucun secours de la Compagnie du Nord, & il ne lui restoit plus que seize Hommes pour garder cette Place, & une autre éloignée de deux lieuës vers le Nord, & qu'on avoit construite pour y mettre des Magasins, & pour s'assûrer une retraite en cas de disgrace. Jusques-là les François n'avoient eu rien à craindre de la part des Sauvages, qui témoignoient en toute occasion un grand attachement à leurs intérêts. Mais c'est une grande tentation pour ces Barbares, quand on n'a pas eu soin de les unir avec nous par les liens de la Religion, que l'appas d'un profit présent, joint à l'esperance de l'impunité.

Enfin les vivres ayant manqué tout-à-fait dans le Fort Bourbon, & Jeremie ne voulant pas toucher aux poudres, qu'il avoit mises en réserve dans le petit Fort, dont nous venons de parler, il envoya son Lieutenant, ses deux Commis, & cinq autres de ses meilleurs Hommes à la Chasse des Cariboux, qui passent en grand nombre dans ces Quartiers-là pendant les mois de Juillet & d'Août. Ces Chasseurs camperent près d'une Troupe de Sauvages, qui, faute de poudre, ne pouvoient pas faire leurs provisions de viandes, & se trouvoient réduits à une très-grande misere, parce

1712-14. que depuis l'arrivée des Européens dans leur Pays, ils avoient presqu'entierement perdu l'usage de leurs flèches.

Plusieurs François y sont massacrés par les Sauvages.

Ils la ressentirent encore plus, quand ils virent les François chasser avec succès, & dans l'abondance, sans leur en faire part; & ils résolurent de les massacrer pour profiter de leurs dépouilles. Ils commencerent par en inviter deux, qui leur paroissoient les plus Braves, à une Fête, qu'ils vouloient, disoient-ils, leur donner la nuit dans leurs Cabannes. Ceux-ci y allerent, & ils s'en défirent sans peine. Ils coururent aux six autres, qui dormoient tranquillement sous leurs Tentes, & les égorgerent aussi. Un seul, qui n'étoit que blessé, contrefit le mort, & après que les Sauvages les eurent tous dépouillés, & se furent retirés avec leurs dépouilles, il se traîna avec bien de la peine jusqu'à l'entrée du Bois; là il boucha ses playes de son mieux avec des feuilles d'Arbres, ensuite il prit le chemin du Fort Bourbon, marchant à travers les ronces & les épines, qui lui déchirerent tout le corps, parce qu'on lui avoit ôté jusqu'à sa chemise.

Il fit ainsi dix lieuës, & arriva au Fort à neuf heures du soir. Il y porta la premiere nouvelle du massacre de ses Compagnons, & elle fit comprendre au Sieur Jeremie, qu'avec neuf Hommes, qui lui restoient, il ne lui étoit pas possible de garder deux Postes. Il prit donc le parti de se cantonner dans le Fort de Bourbon. Les Sauvages ne lui donnerent pas même le tems d'y transporter les Poudres, qui étoient dans l'autre, ils s'en emparerent sans résistance, & par-là réduisirent les Fran-

çois à la derniere extrémité. De cette sorte le Commandant, lorsque l'année suivante il reçut l'ordre de remettre aux Anglois le Fort Bourbon, n'eut pas lieu de regretter beaucoup un Poste, où il étoit si mal à son aise. 1712-14.

Expédition sans fruit contre les Ontagamis.

La Nouvelle France pouvoit se consoler de ces pertes, par le calme, dont jouissoient ses Habitans. Toutefois les Outagamis plus irrités, qu'affoiblis par la grande perte, qu'ils avoient faite au Détroit en 1712. infestoient par leurs brigandages, & rempliſſoient de meurtres, non-seulement les environs de la Baye, leur Pays naturel, mais presque toutes les routes, qui faisoient la communication des Postes éloignés de la Colonie, & celles, qui conduisoient du Canada à la Louysiane. A l'exception des Sioux, qui souvent se joignoient à eux, & des Iroquois, avec qui ils avoient fait alliance, mais qui ne paroissoient pas leur prêter la main, du moins ouvertement : toutes les Nations, qui étoient en commerce avec nous, souffroient beaucoup de ces hostilités, & il étoit à craindre que, si on ne se pressoit d'y remédier, la plûpart ne s'accommodassent à notre préjudice avec ces Barbares.

C'est ce qui engagea le Marquis de Vaudreuil à leur proposer de se réunir avec lui, pour exterminer l'Ennemi commun. Toutes y consentirent, & le Général leva un Parti de François, dont il confia la conduite à M. de Louvigny, alors Lieutenant de Roy de Quebec. Quantité de Sauvages joignirent ce Commandant sur sa route, & il se trouva bientôt à la tête de huit-cent Hommes, fort résolus à ne point poser les armes, tant qu'il

1712-14. reſteroit un Outagami dans le Canada. Il n'y eut alors Perſonne, qui ne crût cette Nation au moment d'être entierement détruite : elle en jugea ainſi elle-même, quand elle vit l'orage ſe former contre elle ; & tous ne ſongerent plus qu'à vendre leur vie le plus cher qu'ils pourroient.

Plus de cinq cent Guerriers, & trois mille Femmes, s'étoient enfermés dans une eſpéce de Fort environné de trois rangées de Paliſſades de Chêne, avec un bon Foſſé derriere. Trois-cent Hommes étoient en marche pour les renforcer, mais ils ne vinrent pas à tems. M. de Louvigny les attaqua dans les formes, il avoit deux Piéces de Campagne & un Mortier à Grenades ; il ouvrit la tranchée à trente cinq toiſes du Fort, & dès le troiſiéme jour il n'en étoit plus éloigné que de douze, quoique les Aſſiégés fiſſent un très grand feu. Il ſe diſpoſa enſuite à faire jouer des Mines ſous leurs Courtines ; dès qu'ils s'en aperçurent, ils demanderent dès le ſoir même à capituler, & propoſerent des conditions, qui furent rejettées. Peu de tems après ils en firent d'autres, que le Commandant communiqua aux Sauvages. Elles portoient 1°. Que les Outagamis & leurs Confédérés feroient la Paix avec les François & leurs Alliés : 2°. Qu'ils remettroient tous les Priſonniers, qu'ils avoient faits, ce qu'ils exécuterent même d'avance. 3°. Qu'ils remplaceroient les Morts par les Eſclaves, qu'ils feroient ſur les Nations éloignées, avec leſquelles ils étoient en guerre. 4°. Qu'ils payeroient les frais de la guerre du produit de leurs Chaſſes.

M. de Louvigny a prétendu que ſes Alliés,

à qui il distribua le peu de Castors, que les Outagamis lui présenterent, avoient approuvé qu'on pardonnât aux assiégés à ces conditions : mais il se flattoit, s'il le croyoit sincerement. On assûre même qu'ils ne dissimulerent point leur mécontentement ; mais qu'il les laissa dire, & retourna à Quebec, où il est certain, que l'accueil, que lui fit son Géneral, & plus encore la gratification, qu'il reçut de la Cour l'année suivante, firent connoître ce qu'il avoit déja publié lui-même, qu'il n'avoit rien fait sans ordre : la suite montra, que cet ordre n'avoit pas été donné avec connoissance de cause. M. de Louvigny accordant la paix aux Outagamis, avoit reçu d'eux six Otages, tous Chefs, ou Fils de Chefs, pour sûreté de la parole, qu'ils lui avoient donnée, d'envoyer à Montreal des Députés, afin d'y ratifier le Traité avec le Gouverneur Général : & ce Traité, qu'ils avoient remis par Ecrit à M. de Louvigny portoit expressément la cession de leur Pays aux François. 1716.

Par malheur la petite Verole, qui l'hyver suivant fit de grands ravages dans la Colonie, & parmi les Nations voisines, enleva trois de ces Otages, qui moururent à Montreal, & entr'autres, le fameux Chef de guerre Pemoussa, qui avoit été épargné au massacre du Détroit, & sur lequel M. de Vaudreuil comptoit beaucoup. La crainte, qu'eut ce Général, que ce contre-tems ne dérangeât le Traité, l'obligea de monter à Montreal sur les glaces, & dès que la Navigation fut libre, il fit partir M. de Louvigny pour Michillimakinac, avec ordre de faire exécuter les conditions acceptées par les Outagamis, d'amener à Mont-

1716. real les Chefs de cette Nation, & ceux de toutes les autres, & de faire en même tems descendre dans la Colonie tous les Coureurs de Bois, auſquels le Roy venoit d'accorder une Amniſtie.

Louvigny ne put partir qu'à la fin de May 1717. Il mena avec lui un des Otages, qui avoit été attaqué de la Petite Verole comme les autres, & en avoit perdu un œil, afin qu'il pût rendre témoignage à ſa Nation des ſoins, qu'on avoit eus de lui & de ſes Collégues. Dès qu'il fut arrivé à Michillimakinac, il dépécha cet Homme aux Outagamis, avec des préſens pour couvrir les Morts, & il le fit accompagner par deux Interprêtes François, Ceux-ci furent très-bien reçus, on leur chanta le Calumet, & après qu'on eut accordé quelques jours aux Parens des Défunts pour les pleurer, on s'aſſembla pour écouter l'Otage. Il parla fort bien, & fit aux Chefs de grands reproches, de ce qu'ils n'étoient point venus à Michillimakinac.

La Nation déclara enſuite aux Interprêtes qu'elle étoit très-ſenſible aux bontés, qu'Onontio continuoit de lui témoigner, mais que pluſieurs raiſons empêchoient ſes Députés de partir cette même année pour ſe rendre auprès de lui : elle promit que l'année prochaine elle dégageroit ſa parole, donna cette promeſſe par Ecrit, & ajoûta qu'elle n'oublieroit jamais qu'elle tenoit la vie de la pure bonté de ſon Pere. L'Otage partit avec les Interprêtes pour rejoindre M. de Louvigny à Michillimakinac, mais après avoir fait vint lieuës, il les quitta, en diſant, qu'il étoit à propos qu'il retournât chez lui pour obliger ſa Nation à tenir ſa parole.

On n'en a point entendu parler depuis : ſa Nation n'a point envoyé de Députés au Gouverneur Général, & M. de Louvigny ne tira point d'autre fruit de ſon Voyage, que d'avoir ramené dans la Colonie preſque tous les Déſerteurs, & engagé un très-grand nombre de Sauvages à porter leurs Pelleteries à Montreal, où depuis lontems on n'en avoit vû une ſi grande quantité. M. de Vaudreuil ſe flata lontems, que les Outagamis lui envoyeroient des Députés ; mais ils lui apprirent, en recommençant leurs courſes, qu'un Ennemi pouſſé juſqu'à un certain point, eſt toujours irréconciliable. On les a depuis battus en diverſes rencontres ; ils ont de leur côté obligé les Illinois à abandonner pour toujours leur Riviere, & quoiqu'après leurs défaites redoublées on ait peine à concevoir qu'il en reſte aſſez pour former une petite Bourgade, on n'oſe encore paſſer du Canada à la Louyſiane, ſans prendre de grandes précautions contre leurs ſurpriſes. Il eſt vrai qu'ils ſe ſont unis avec les Sioux, la plus nombreuſe Nation du Canada, & avec les Chicachas, les plus Braves des Sauvages de la Louyſiane. 1717.

A cela près, la Nouvelle France jouiſſoit de tous les fruits de la Paix, & ſe trouvoit dans la plus heureuſe ſituation, où elle eût jamais été, lorſqu'un accident funeſte la mit preſque toute en deuil, & lui fit perdre en un jour, plus qu'elle n'avoit perdu en vint ans de Guerre. La nuit du vint-cinquiéme d'Août 1725. le Vaiſſeau du Roy *le Chameau*, qui alloit à Quebec, ſe briſa auprès de Louyſbourg, & il ne s'en ſauva pas un ſeul Hom- Naufrage du Chameau. 1725.

1725. me. M. de Chazel, qui devoit relever M. Begon Intendant du Canada, M. de Louvigny nommé Gouverneur des Trois Rivieres, le même, dont nous avons ſi ſouvent parlé dans cette Hiſtoire, M. de la Geſſe, Capitaine, fils de M. de Ramezay, qui étoit mort l'année précédente Gouverneur de Montreal, pluſieurs autres Officiers de la Colonie, des Eccléſiaſtiques, des Récollets, des Jéſuites y périrent avec tout l'Equipage, & la Côte parut lendemain toute couverte de Cadavres & de Balots.

Mort du Marquis de Vaudreuil.

La mort du Marquis de Vaudreuil mit le comble à toutes ces pertes. Ce Général mourut à Quebec le dixiéme d'Octobre ſuivant, regretté à proportion de l'empreſſement, qu'on avoit eu de le voir à la tête de la Colonie, & après vint-un an d'un Gouvernement, dont les événemens heureux furent en bonne partie le fruit de ſa vigilance, de ſa fermeté, de ſa bonne conduite, du bonheur, qui accompagnoit toutes ſes Entrepriſes, & dont les diſgraces n'ont pu lui être imputées. Le Chevalier de Beauharnois, Capitaine de Vaiſſeaux, lui ſucceda l'année ſuivante; & le repos, dont jouit ſon Gouvernement, lui a fait entreprendre de faire pénétrer un de ſes Officiers bien accompagné juſqu'à la Mer du Sud. La ſuite nous apprendra le ſuccès de cette Découverte, & de quelle utilité elle pourra être; ce qui dépendra de la facilité de la communication de cette Mer avec le Canada, ou la Louyſiane.

Pour achever l'Hiſtoire des Entrepriſes de notre Nation dans l'Amérique Septentrionnale, il ne me reſte plus qu'à rapporter ce

qui s'eſt paſſé depuis la Paix d'Utrecht dans la Louyſiane, qui ayant été juſques-là une dépendance, & même une partie conſiderable de la Nouvelle France, appartient néceſſairement à ſon Hiſtoire. 1725.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE VINT-UNIE'ME.

1700. 25. Divers jugemens qu'on a portés de la Louyſiane.

IL eſt arrivé à la Louyſiane, ce qui arrive aſſez ſouvent à deux ſortes de Perſonnes. Les uns avec un mérite ſuperieur & connu, ne parviennent jamais, ſans qu'il ſoit poſſible d'en découvrir la raiſon, à ſe faire rendre la juſtice, qui leur eſt dûë, ni à pouvoir mettre en œuvre leurs talens; de ſorte qu'ils demeurent inutiles & obſcurs, avec tout ce qu'il faut pour aquerir la plus grande réputation, & pour rendre à l'Etat les Services les plus eſſentiels.

Les autres, parce qu'on s'eſt d'abord formé de ce qu'ils valoient, une idée trop avan-

tageuſe, ou qu'on a pris le change ſur leur véritable mérite, en leur en attribuant un, qu'ils n'avoient pas, ſont rejettés malgré le mérite réel qu'ils ont, comme ſi on vouloit leur faire porter la peine du jugement précipité, qu'on avoit formé à leur ſujet. Je ſuis bien trompé, ſi ceux, qui liront cette Hiſtoire, ne font d'eux-mêmes l'application de ceci à la Province, par où je finis cet Ouvrage. 1700-25.

Nous avons vû que les Eſpagnols, ſous la conduite de Ferdinand de Soto, avoient fait des frais immenſes pour s'établir dans la Floride; que leur Général employa toute la derniere année de ſa vie à parcourir les deux bords du Miciſſipi; que ſon Hiſtorien (*a*) nomme *Cucagua*; que ni lui, ni Moſcoſo ſon Succeſſeur, n'ont pris aucune meſure pour y fonder une Colonie; & qu'on ſembla ignorer lontems après en Eſpagne, qu'un des plus grands Fleuves du Monde traverſoit le milieu de la Floride, & y arroſoit un Pays charmant, ſitué ſous un climat ſain & temperé, & dont la poſſeſſion auroit achevé d'aſſûrer au Roy Catholique celle de tout le Golphe Mexique.

Les François, après avoir découvert tout le cours connu de ce même Fleuve, ne parurent pas faire beaucoup plus d'attention aux avantages qu'ils en pouvoient tirer: près de trente ans ſe paſſerent dans cette indifference; enfin le voiſinage des Mines du Nouveau Mexique, & celles, qu'on s'aviſa de publier, qu'on avoit découvertes dans la Louyſiane même, ayant réveillé notre Nation de cette eſpece d'aſſoupiſſement, il ſortit en moins de trois ans du Royaume plus d'Hommes, d'argent

(*a*) Garcilaſſo de la Vega.

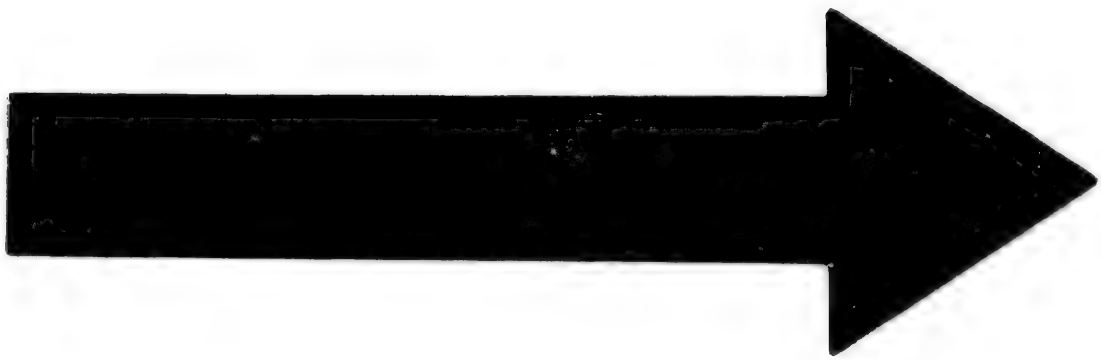

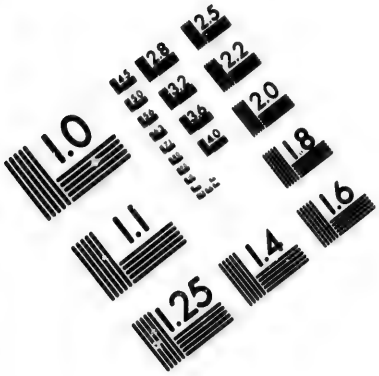

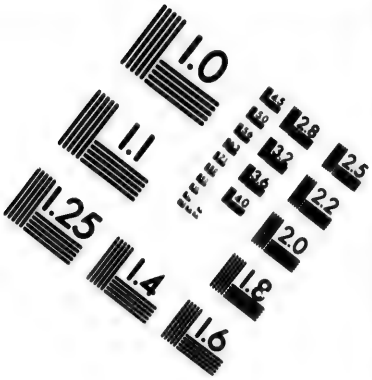

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

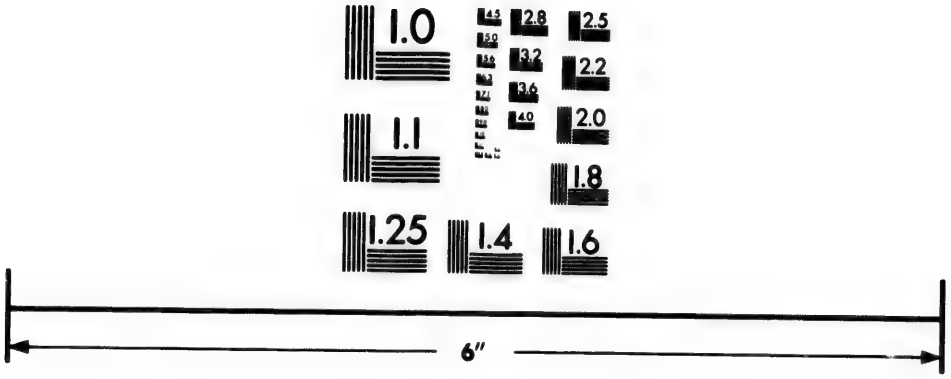

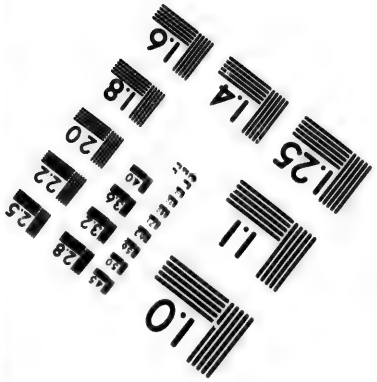

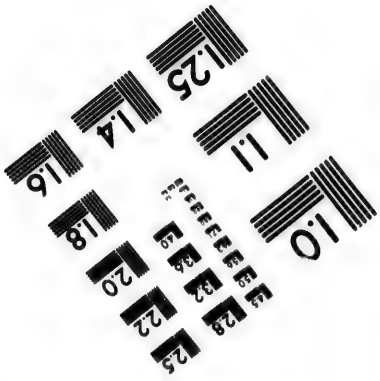

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1700-25. & d'effets, pour faire un Etabliſſement dans cette partie de l'Amérique, qu'il n'en étoit ſorti depuis François I. pour aucune de nos Colonies du Nouveau Monde.

Mais lorſqu'on eut reconnu que ce Pays ne produiſoit ni or, ni argent, & qu'il n'étoit pas facile d'y faire couler les richeſſes, que la Nouvelle Eſpagne renferme dans ſon ſein, il tomba tout-à-coup dans un décri général : on ne fit nulle attention, ni à la fécondité de la Terre, ni aux productions, qu'elle pouvoit fournir avec un travail modéré, ni à l'importance d'établir une croiſiere dans le Golphe Mexique. Les tréſors, qu'on y avoit apportés de France, diſparurent, les Hommes périrent de miſere, quoiqu'il ne leur manquât rien pour vivre dans l'opulence, ou ſe diſperſerent de tous côtés ; c'eſt ce que nous allons voir en reprenant le fil de l'Hiſtoire.

Etat de la Louyſiane en 1700. La Louyſiane, lorſque M. d'Iberville en partit au mois d'Avril de l'année 1700. n'avoit d'Habitations Françoiſes, que celles de quelques Canadiens établis aux Illinois, un Fort aſſez près de l'embouchure du Miciſſipi, lequel ne ſubſiſta que juſqu'en 1705, & un autre au Biloxi, ſur le bord de la Mer. M. de SAUVOLE commandoit dans ce dernier, qui étoit le Quartier Général. D'Iberville avoit confié la garde du premier à M. de Bienville ſon Frere, & au Sieur Juchereau de S. Denys, Oncle de ſa Femme, lequel étoit fort aimé des Sauvages, & parloit aſſez bien la Langue de pluſieurs Nations. Il avoit auſſi donné ordre en partant à M. le Sueur, ſon Parent, d'aller avec vint Hommes faire

un Etabliſſement vers le Pays des Sioux, & prendre poſſeſſion d'une Mine de Cuivre, que le Sueur y avoit découverte. 1700-25.

Ce Détachement partit à la fin d'Avril, remonta le Miciſſipi juſqu'au Sault Saint Antoine, entra dans la Riviere de Saint Pierre, & après y avoir fait quarante lieuës, il trouva ſur la gauche une autre Riviere, qui s'y décharge, & qu'on a nommé *la Riviere Verte*, parce qu'une Terre, qui y tombe de la Mine, lui donne cette couleur. Le Sueur n'y put naviguer qu'environ une lieuë, l'ayant trouvée couverte de glaçons, quoiqu'on ne fût qu'à la fin de Septembre. Il fut donc obligé de bâtir en cet endoit une eſpece de Fort, pour y paſſer l'Hyver, qui dura juſqu'au commencement d'Avril, & fut extrémement rude. Mine de cuivre chez les Sioux.

Celui qui a écrit la Relation de ce Voyage, nous apprend une particularité, qui m'a paru digne de remarque. Il dit que les vivres leur ayant manqué, il fallut y ſuppléer par la Chaſſe du Bœuf; que pour garder la chair de ces Animaux, ils les couperent en quartier, & que faute de ſel, ils les laiſſerent à l'air, où il ſe gâterent bientôt; que dans les commencemens ils eurent beaucoup de peine à s'accoûtumer à cette nourriture, qu'elle leur cauſa à tous des flux de ventre & la fiévre, avec un ſi grand dégoût, qu'ils ne pouvoient pas même en ſouffrir l'odeur; mais que peu à peu leur eſtomach s'y fit de telle ſorte, qu'au bout de ſix ſemaines il n'y avoit Perſonne parmi eux, qui n'en mangeât dix livres par jour, & qui n'en bût quatre écuellées de bouillon; que bien loin d'en être incommodés, ils devinrent extrêmement gras, & que Perſonne n'en fut malade. Obſervation remarquable.

1701-25. Dès que le mois d'Avril fut venu, le Sueur se transporta à la Mine, dont il n'étoit qu'à trois quarts de lieuë, & en vint-deux jours en tira plus de trente mille livres pesant de matiere; il en choisit quatre milliers de celle, qui lui parut la meilleure, & l'envoya en France. L'endroit, où il fit travailler, est le commencement d'une Montagne, qui a dix lieuës de long, & qui paroît être toute de la même matiere. Elle est sur le bord de la Riviere, ne produit pas un seul Arbre, & même dans le plus beau tems, elle est continuellement environnée de brouillards. La Terre, d'où l'on tire la Mine, est verte, & l'on y grate le Cuivre avec le couteau; mais il faut auparavant en ôter une espece de croute, aussi dure que le roc, noire, & brûlée comme du charbon, par la vapeur, qui sort de la Mine. Plusieurs incidens, qu'il seroit trop long de raporter, & qui ne sont pas fort intéressans, mais plus encore le manque de fonds, ont empêché le Sueur de pousser plus loin cette Entreprise.

Description de la Mine.

Etablissement de la Maubile & de l'Isle Dauphine. L'année suivante M. d'Iberville fit un troisiéme voyage à la Louysiane, & commença un Etablissement sur la Riviere de la *Maubile*. Il y jettra même les fondemens d'un Fort, où peu de tems après M. de Bienville, devenu Commandant en Chef de toute la Colonie, par la mort de M. de Sauvole, transporta tout ce qu'il y avoit au Biloxi, & abandonna ce dernier Poste.

En 1702. d'Iberville revint pour la quatriéme fois, & fit construire dans l'Isle de Massacre des Magasins & des Casernes, parce que cette Isle ayant un Port, il étoit bien

plus aisé d'y décharger les effets, qu'on apportoit de France, que de les envoyer dans des Chaloupes au Fort de la Maubile. Ce fut aussi alors, qu'on donna à cette Isle le nom d'*Isle Dauphine*. Elle se peupla peu à peu, & on y bâtit quelques années après un Fort & de plus grands Magasins; de sorte qu'elle devint insensiblement le Quartier général de la Colonie. 1701-25.

Peu de progrès de la Colonie.

On n'y subsistoit cependant que de ce qu'on recevoit de France & de ce qu'on pouvoit tirer des Sauvages. On se brouilla & on se racommoda avec quelques-uns : on persuada à plusieurs de se fixer aux environs de la Maubile, ils y défricherent un assez grand terrein, & on vécut toujours bien avec eux. D'autres, comme les *Apalaches*, y vinrent d'eux-mêmes, préférant le voisinage des François à celui des Espagnols, parmi lesquels ils étoient établis depuis lontems; mais à l'exception de ces derniers, ausquels on donna pendant quelque tems un Missionnaire, on ne prit pas de plus justes mesures pour gagner les Sauvages de ces Cantons à JESUS-CHRIST, qu'on n'en prenoit pour donner des fondemens solides à la Colonie Françoise.

1708-29.

Arrivée d'un Commissaire Ordonnateur.

On ne pouvoit pas même dire, qu'il y eût une Colonie à la Louysiane, ou du moins elle ne commença de prendre quelque forme qu'en 1708. par l'arrivée de M. Diron d'Artaguette, en qualité de Commissaire Ordonnateur. Le premier soin de ce Magistrat fut de mettre les Habitans en état de cultiver les Terres, qui paroissoient assez bonnes le long de la Maubile, afin qu'ils ne fussent plus obligés de courir le Pays pour vivre de 1708-25.

1708-25. la Chaſſe, ou avec les Sauvages, quand les Vaiſſeaux de France tardoient trop à leur apporter des vivres, comme il étoit déja arrivé pluſieurs fois.

Mais le ſuccès ne répondit pas à ſes eſperances. Outre qu'il n'y a gueres aux environs de la Maubile qu'une ſuperficie de bonne Terre, le Froment n'y peut jamais bien venir à maturité, à cauſe des brouillards, qui y produiſoient la rouille. On s'en dédommagea pendant quelque tems, en faiſant des plantations de Tabac, qui réuſſirent mieux. M. d'Artaguette dans une de ſes Lettres, qui eſt du dixiéme Janvier 1711. dit qu'on eſtimoit le Tabac de la Maubile ſupérieur à celui de la Virginie.

L'Iſle Dauphine pillée par un Corſaire.

1710-25. Il ajoûtoit qu'au mois de Septembre de l'année précédente, un Corſaire Anglois avoit ravagé l'Iſle Dauphine, pillé & brûlé les Habitations & les Magaſins, exercé des cruautés inouies ſur les Habitans, pour les obliger à dire où ils avoient caché leur argent, & que la perte qu'il avoit cauſée au Roy & aux Particuliers, montoit à quatre-vint mille francs, d'où il concluoit qu'il étoit d'une néceſſité abſoluë de fortifier cette Iſle. Il eſt certain, que ce Commiſſaire raiſonnoit fort juſte, ſuivant le ſyſtême d'alors, qui étoit de fixer la Colonie hors du Fleuve, parce que le ſeul Port, où les Navires puſſent décharger, étoit celui de l'Iſle Dauphine : mais il eût été beaucoup plus naturel de conclure de ce qui venoit de ſe paſſer, que le meilleur parti, qu'on pût prendre, étoit de tranſporter les Habitans & les Magaſins dans le Miciſſipi, comme on a été obligé de faire dans la ſuite,

M.

M. d'Artaguette retourna en France cette même année, & donna à la Cour de grandes lumieres sur le Pays, d'où il venoit. Quelques années auparavant M. de Muys, Major des Troupes en Canada, & dont nous avons déja parlé, avoit été nommé Gouverneur de la Louysiane ; mais cet Officier étant mort en chemin, le Roy nomma pour son Successeur le Sieur de la Motte Cadillac, & dans les Instructions, que Sa Majesté lui donna, elle lui marquoit, qu'ayant jugé à propos d'accorder au Sieur Crozat le Privilege exclusif du Commerce de la Louysiane pendant seize années, & la propriété pour lui & pour ses héritiers à perpétuité des Mines, Minieres, & Mineraux, qu'il pourroit découvrir & mettre en valeur, aux conditions portées par ses Lettres Patentes, elle desiroit, qu'à l'arrivée de chaque Navire dudit Sieur Crozat, il examinât si la condition de porter six filles, ou garçons par chaque Navire s'exécutoit. 1710-25. Cession de la Louysiane à M. Crozat.

Le Roy ajoûtoit que le Sieur d'Artaguette, Commissaire audit Pays, ayant repassé en France, il avoit fait choix du Sieur Duclos, pour y faire les Fonctions de Commissaire Ordonnateur : que comme il n'y avoit encore aucun Officier de Justice dans la Louysiane, & qu'il n'étoit pas possible pour le présent d'y créer des Juges, comme dans les autres Colonies, parce qu'elle n'étoit pas encore assez peuplée, il avoit néanmoins jugé à propos d'y établir pour trois ans un Conseil Supérieur, qui jugeât toutes les affaires, tant civiles que Criminelles ; & que pour composer ce Conseil, il avoit fait choix du Gouverneur & du Commissaire Ordonnateur conjoin- Etablissement d'un Conseil Supérieur.

1712-25. tement, & d'un Greffier, & que ſuivant l'uſage qu'ils feront de l'Adminiſtration de la juſtice, qui leur étoit confiée, il ſe détermineroit à continuer, & même à augmenter l'Etabliſſement de ce Conſeil, ou à l'abandonner (*a*).

Les Eſpagnols refuſent de permettre le Commerce de la Louyſiane avec le Mexique.

M. Crozat de ſon côté, avoit récommandé à M. de la Motte Cadillac, qu'il s'étoit aſſocié pour ſon Commerce, de faire des Détachemens du côté des Illinois, pour la découverte des Mines; & du côté des Eſpagnols de l'ancien & du nouveau Mexique, pour établir le Commerce avec ces deux Provinces. J'ai parlé ailleurs (*b*) aſſez au long de ce qui concerne la premiere de ces deux Entrepriſes, laquelle tint pendant pluſieurs années toute la France en ſuſpens, & n'aboutit enfin à rien.

La ſeconde ne fut pas plus heureuſe. La Motte Cadillac étoit à peine débarqué à l'Iſle Dauphine, qu'il envoya le Navire, ſur lequel il étoit venu, à la Vera Cruz: mais ce voyage fut inutile. M. de la Loubere, qui commandoit ce Bâtiment, ne put obtenir du Vice-Roy la permiſſion de vendre ſa Carguaiſon; le Vice-Roy lui fit préſent de quelques Beſtiaux & autres Proviſions, dont il avoit beſoin, & l'obligea de remettre ſur le champ à la voile. Le Gouverneur ſe flatta de réuſſir mieux dans une autre tentative, qu'il fit par les Terres pour le même ſujet, mais elle eut à peu près le même ſuccès, que la premiere.

Voyage de M. de S. Denys au Mexique par Terre.

Il avoit confié la conduite de cette Expédition au Sieur de Saint Denys, & il ne la pouvoit pas mettre en de meilleures mains. Il lui donna pour dix mille francs de marchandiſes,

(*a*) Ce Conſeil fut établi pour toujours 1716.
(*b*) Voyez le Journal.

& convint avec lui qu'il les laiſſeroit en dépôt chez les *Natchitoches*, Nation Sauvage établie ſur la *Riviere Rouge* : M. de Bienville & Saint Denys lui-même avoit fait alliance avec ce Peuple en 1701. & quelques-uns de ces Sauvages étoient venus depuis quelques années ſe loger ſur le Miciſſipi, auprès *Colapiſſas*. 1712-25.

Saint Denys crut qu'il devoit mener avec lui ces Natchitoches, il leur en fit faire la propoſition par un nommé PENICAUT, Charpentier de Navires. Cet Homme avoit accompagné M. le Sueur à la Mine de Cuivre ; il avoit fait pluſieurs autres Voyages ſur le Miciſſipi, & entendoit preſque toutes les Langues des Sauvages de la Louyſiane. C'étoit lui-même, qui avoit mené les Natchitoches chez les Colapiſſas, & il n'eut pas de peine à leur perſuader de retourner avec M. de Saint Denys dans leur ancienne demeure.

Mais les Colapiſſas, qui les avoient accueillis avec beaucoup d'humanité, & auſquels leur voiſinage n'avoit pas été inutile, furent ſi choqués de les voir ſe retirer, ſans leur en avoir même fait une honnêteté, qu'ils les pourſuivirent, en tuerent dix-ſept, & leur enleverent un aſſez grand nombre de leurs Filles & de leurs Femmes. Le reſte ſe ſauva au travers des Bois, & alla joindre M. de S. Denys, qui les attendoit au Biloxi. Il partit avec eux, & en paſſant par le Village des *Tonicas*, il engagea le Chef de cette Nation à le ſuivre avec quinze de ſes meilleurs Chaſſeurs.

Arrivé au Village des Natchitoches, ſitué dans une Iſle de la Riviere Rouge à qua-

1712-25. rante lieuës de ſon embouchure dans le Miciſſipi, il y bâtit quelques Maiſons pour des François, qu'il avoit deſſein d'y laiſſer : il engagea quelques autres Sauvages à ſe réunir avec les Natchitoches, en les aſſûrant qu'il ne les abandonneroit jamais, & il fit diſtribuer aux uns & aux autres des outils propres à cultiver la Terre, & des grains pour les enſemencer. Il choiſit enſuite douze François de ceux, qu'il avoit amenés avec lui, & quelques Sauvages ; quitta la Riviere Rouge, qui n'eſt plus naviguable au-deſſus de l'Iſle des Natchitoches, & prit ſa route à l'Oueſt.

Après vint jours de marche il arriva chez les *Aſſinaïs*, Voiſins des *Cenis*, s'ils ne ſont pas les Cenis même, & aſſez près de l'endroit, où M. de la Sale fut tué. Ce qui eſt certain, c'eſt que ces Sauvages ne ſe ſouvenoient pas d'avoir jamais vû de François, & ne connoiſſoient point d'autres Européens, que des Eſpagnols, qui alloient tout nuds comme eux, & vivoient miſerablement. Les Aſſinaïs donnerent des guides à M. de S. Denys, qui fit encore cent cinquante lieuës au Sud-Oueſt, avant que d'arriver aux premieres Habitations des Eſpagnols

Il trouva enfin ſur le bord d'une grande Riviere un Fort, qui portoit les noms de *Saint Jean-Baptiſte*, & de *Preſidio del Norte* : Il y fut très-bien reçu par le Commandant Dom Pedro de Vileſcas, qui le logea chez lui, avec Medard Jallot ſon Vaiet de Chambre Chirurgien, & Penicaut, & fit donner des logemens à tous ceux de ſa ſuite. Après quelques jours de repos, Saint Denys entra en négociation avec Dom Pedro : il lui dit

qu'il venoit de la part du Gouverneur de la Louyſiane lui propoſer d'ouvrir un Commerce réglé avec cette Colonie, & qu'il ſeroit Maître des conditions. 1712-25.

Le Commandant Eſpagnol répondit, qu'il ne pouvoit rien faire ſans la permiſſion du Gouverneur de *Caouis*, ſon Supérieur immédiat, auquel il envoya ſur le champ un Exprès, pour recevoir ſes ordres. Caouis eſt à ſoixante lieuës de *Preſidio del Norte* ſur le chemin de Mexico. Le Gouverneur ayant lu la Lettre de Vileſcas, envoya chercher Saint Denys par vint-cinq Cavaliers, & après avoir examiné ſon Paſſeport, lui dit qu'il étoit néceſſaire qu'il allât trouver le Vice-Roy à Mexico. Saint Denys y conſentit, mais il ne partit que l'année ſuivante avec Jallot, & en partant de Caouis, il écrivit aux François, qu'il avoit laiſſés à *Preſidio del Norte*, de retourner aux Natchitoches.

On compte deux cent cinquante lieuës de Caouis à Mexico; Saint Denys fit ce voyage ſous la conduite d'un Officier, & eſcorté par vintquatre Cavaliers. En arrivant dans la Capitale de la Nouvelle Eſpagne, il fut mené chez le Vice-Roy, auquel il préſenta ſon Paſſeport. Ce Seigneur le lut, le lui remit, & ſans vouloir ſeulement l'écouter, l'envoya en priſon. Il y reſta trois mois, & n'auroit peut-être jamais recouvré ſa liberté, ſi des Officiers François, qui étoient au Service du Roy Catholique, qui avoient connu particulierement M. d'Iberville, & qui ſçavoient que Saint Denys étoit Oncle de ſa Femme, n'euſſent ſollicité en ſa faveur. Il eſt mis en priſon à Mexico.

Il ſortit donc de Priſon; le Vice-Roy lui

1713-25. Ses aventures. Il refuſe d'entrer au Service des Eſpagnols.

fit même donner trois cent piaſtres, & un logement commode, & l'invita ſouvent à ſa table. Plus il le connut, & plus il l'eſtima; enfin il n'omit rien pour l'engager à préférer au Service d'une Colonie pauvre, celui de la Nouvelle Eſpagne : il lui dit que pluſieurs de ſes Compatriotes lui en avoient déja donné l'exemple, & qu'ils n'avoient pas lieu de s'en repentir. Il y eut même quelques-uns de ces Officiers, qui lui firent de grandes inſtances pour le déterminer à prendre le parti, qu'ils avoient pris eux-mêmes, & dont ils ſe ſçavoient bon gré.

Saint Denys n'avoit aucun grade à la Louyſiane, & n'y ſervoit que comme Volontaire; on lui offroit une Compagnie de Cavalerie, & l'offre pouvoit tenter un Gentilhomme Canadien, qui n'avoit pas de bien; il la refuſa néanmoins, & quoiqu'on pût lui dire, il perſiſta dans ſon refus. Le Vice-Roy lui dit qu'il étoit pourtant déja à moitié Eſpagnol, puiſqu'il recherchoit la Fille de Dom Pedro de Vileſcas, & qu'il devoit l'épouſer à ſon retour au Fort de S. Jean.

» Je ne puis diſſimuler, repartit Saint Denys, » puiſqu'on en a informé Votre Excellence, » que j'aime cette Demoiſelle, mais je ne me » ſuis point flaté de l'obtenir pour Epouſe. » Vous l'obtiendrez, repliqua le Vice-Roy, ſi » vous voulez accepter l'offre, que je vous ai » faite, je vous donne deux mois pour y pen- » ſer. « Au bout de ce tems-là, il le ſonda en- » core, & l'ayant trouvé inflexible, il le con- » gédia, lui mit entre les mains une bourſe » de mille piaſtres, en lui diſant que c'étoit » pour les frais de ſes nôces. » J'eſpere, ajoû-

ta-t-il, que Doña Maria aura plus de pouvoir que moi, pour vous déterminer à demeurer dans la Nouvelle Eſpagne. Quant à la liberté du Commerce avec la Louyſiane, que vous êtes venu ſolliciter de ſi loin, il ne m'eſt pas poſſible de vous l'accorder. « 1713-25.

Il rend un grand ſervice aux Eſpagnols.

Le lendemain il lui envoya un très-beau Cheval Bay de ſon écurie, & le fit conduire juſqu'à Caouis par un Officier & deux Cavaliers. Il y rencontra Jallot, qui l'y attendoit, & à qui ſon habileté dans la Chirurgie avoit attiré une très-grande conſidération dans tout le Pays. De-là ils ſe rendirent chez Dom Pedro de Vileſcas, & ils le trouverent dans un grand embarras. Ce Commandant venoit d'apprendre, que tous les Habitans de quatre Bourgades Sauvages, rebutés des vexations des Eſpagnols de *Preſidio del Norte*, venoient de partir pour ſe retirer ailleurs, & il craignoit qu'on ne le rendît reſponſable de cette déſertion, laquelle réduiſoit d'ailleurs ſa Place à de grandes extrêmités, parce que la Garniſon ne ſubſiſtoit, que par le moyen de ces mêmes Sauvages.

Il communiqua ſa peine à M. de Saint Denys, lequel s'offrit d'aller chercher ces Barbares, & ſe fit fort de les ramener. Dom Pedro l'embraſſa, mais il l'avertit qu'il s'expoſoit beaucoup, s'il y alloit ſeul; Saint Denys repliqua qu'il ne craignoit rien, & ſur le champ monta à cheval avec Jallot. Il eut bientôt joint les Sauvages, dont le bagage, les Femmes, & les Enfans rendoient la marche fort lente, & du plus loin qu'il les apperçut, il mit ſon mouchoir au bout d'une baguette, en guiſe de pavillon, puis il s'avan-

1713. ça vers les Chefs, qui l'attendirent.

Il leur représenta en Langue Espagnole le danger, auquel ils alloient s'exposer, en s'établissant parmi des Peuples, qu'ils ne connoissoient point, & qu'il sçavoit être très-peu sociables & fort cruels. Il leur dit ensuite que, s'ils vouloient revenir à leur ancienne demeure, il leur promettoit de la part du Commandant qu'aucun Espagnol ne mettroit jamais le pied dans leurs Villages, qu'autant qu'ils le voudroient bien, & qu'ils auroient dans la suite tout lieu de se louër des Officiers & des Soldats.

Ils se laisserent persuader; & Dom Pedro fut aussi surpris que charmé de voir revenir son Hôte avec tous les Sauvages, dont la retraite l'auroit infailliblement perdu. Il ratifia sur l'heure toutes les promesses, que Saint Denys leur avoit faites, & ils rentrerent dans leurs Bourgades, où il fut défendu aux Espagnols, sous peine de la vie, d'entrer sans une permission expresse.

Son mariage avec une Espagnole.

Après un si grand service, Saint Denys n'eut aucune peine à obtenir de Vilescas qu'il lui donnât sa Fille en mariage, & les nôces furent célébrées avec toute la pompe & la magnificence Espagnole, que permettoit le lieu, où elles se firent. Les nouveaux Epoux resterent six mois ensemble: enfin S. Denys ne crut pas devoir differer plus lontems d'aller rendre compte à M. de la Motte Cadillac du succès de sa Commission. Il partit pour la Maubile avec Dom Jean de Vilescas, Oncle de sa Femme, qu'il laissa enceinte, après lui avoir promis de revenir au plûtôt la chercher.

Pendant tout le cours de ces négociations,

& de ces aventures, le Gouverneur de la Louyſiane avoit envoyé le Sieur de la Loire aux Natchez avec des Marchandiſes, pour y établir des Magaſins. Il y trouva des Anglois, qui y étoient venus de la Caroline pour engager ces Sauvages, les *Yaſous*, & les *Chicachas* à déclarer la guerre à d'autres Nations pour leur en amener des Captifs, ce qui fut exécuté. On les ſoupçonna même d'intriguer contre nous, & la Loire reçut peu de tems après ordre d'arrêter leur Officier, qui étoit reſté ſeul aux Natchez. 1713-25. Les Anglois travaillent à nous débaucher les Sauvages.

Il obéit, & l'Officier fut conduit à la Maubile, où M. de Bienville, qui y commandoit en l'abſence de M. de la Motte Cadillac, le régala bien pendant trois jours, après quoi il lui permit de s'en retourner. Il prit la route de Penſacole, où le Gouverneur Dom Guzman lui fit auſſi un très-bon accueil; mais ayant voulu gagner la Caroline par les Alibamons, il tomba dans un parti de Chaſſe des *Tomez*, qui lui caſſerent la tête. Je ne ſçai ce qui indiſpoſa alors les Sauvages contre les Anglois, mais la plûpart ſe déclarerent tout-à-coup contre eux.

Ils avoient un Magaſin dans un Village de Tchactas; ces Barbares le pillerent, & maſſacrerent tous ceux, qui le gardoient. Ce ne fut-là que le commencement de leurs malheurs: on n'eut pas plûtôt appris dans les autres Nations ce qui venoit de ſe paſſer chez les Tchactas, que les Alibamons & pluſieurs autres Peuples, avec qui nous avions preſque toujours été en guerre, ſe liguerent, & firent une irruption dans la Caroline, ils ravagerent pluſieurs Habitations, & firent quan- Irruption des Sauvages dans la Caroline,

1713-25. tité de Prisonniers, qu'ils conduisirent à la Maubile. M. de Bienville les racheta des Sauvages, & pourvut à leur subsistance, jusqu'à ce qu'il eût trouvé une occasion favorable de les faire retourner chez eux sans aucun risque.

M. de la Motte fait alliance avec plusieurs Nations.

M. de la Motte Cadillac étoit monté aux Illinois, & à son retour à la Maubile, on publia que dans le Pays, d'où il venoit, on avoit découvert une Mine d'argent. J'ai expliqué dans mon Journal tout ce qui regarde ces prétenduës découvertes, qui firent tant d'illusion aux François, mais beaucoup plus en Europe, qu'en Amérique. Il y eut plus de réel dans une députation, que reçut le Gouverneur à son arrivée à la Maubile. Un Chef fort accrédité dans le Pays le vint trouver, & fit alliance avec lui au nom de plusieurs Nations, & dans le même tems les Alibamons, jusques-là nos plus déclarés Ennemis, s'offrirent de bâtir à leurs frais un Fort dans leur Village, & d'y introduire les François. Leur offre fut acceptée, le Fort bâti, & M. de la Tour, Capitaine, en prit possession avec deux Lieutenans, & quelques soldats.

Trahison des Natchez.

Sur ces entrefaites, on s'aperçut que les Natchez machinoient quelque trahison, ils tuerent quatre François, qui voyageoient avec quelques-uns des leurs, & ils préparoient le même traitement à Messieurs de la Loire, dont l'Aîné étoit parti pour les Illinois avec une autre Troupe de ces Barbares, & le Cadet étoit demeuré dans leur grand Village. Mais un de ceux, qui accompagnoient le Premier, l'avertit de se tenir sur ses gardes. Il parla aussitôt à tous les autres en particulier, & sans leur faire connoître par qui il étoit inf-

1714-36.

ruit de leur deſſein, il leur promit une grande récompenſe, & leur donna ſa parole de leur garder le ſecret, s'ils lui avoüoient la vérité.

MM. de la Loire leur échapent.

Tous lui déclarerent qu'à ſix lieuës de l'endroit, où ils étoient, & où il falloit raſer le bord du Fleuve, pour éviter un gouffre très-dangéreux, cent cinquante de leurs Gens armés de Fuſils, & qui avoient à leur tête un Chef nommé LE BARBU, les attendoient, & qu'il ne pouvoit manquer d'y périr. Cet aveu de huit Perſonnes, qui aſſuroient tous la même choſe, fit prendre à la Loire le parti de retourner ſur ſes pas; mais comme il avoit tout lieu de croire que la conſpiration étoit générale de la part des Natchez, l'inquiétude le prit au ſujet de ſon Frere.

Penicaut, qui l'accompagnoit, s'offrit à tirer celui-ci du grand Village des Natchez, & voici les meſures, qu'il prit pour exécuter ce deſſein. Toute la Troupe étant arrivée environ une heure & demie avant la nuit au débarquement des Natchez, Penicaut mit pied à terre tout ſeul, & dit au Sieur de la Loire de l'attendre juſqu'à minuit, & que ſi alors il ne paroiſſoit point, il pouvoit compter qu'il ſeroit mort, & n'auroit plus d'autre parti à prendre, que de paſſer outre. Il s'achemina enſuite vers le logis du jeune la Loire, qui étoit à une lieuë de-là, n'ayant que ſon fuſil, ſon ſac à poudre, & quelques bales.

Comme il aprochoit du Village, quelques Natchez, qui l'apércurent, coururent chez la Loire lui dire qu'un François alloit arriver: il ſortit pour voir qui c'étoit, & ayant reconnu Penicaut, il lui demanda le ſujet de ſon voyage,

1714-36. & des nouvelles de ſon Frere. Penicaut lui répondit qu'il étoit tombé malade, mais quand il fut dans ſon logis, il le pria d'envoyer chercher le Grand Chef des Natchez, lequel vint ſur le champ. Penicaut lui dit que ſix des huit Natchez, qui étoient partis avec le Sieur de la Loire & lui pour aller aux Illinois, s'étant trouvés mal, ils avoient été obligés de relâcher, qu'ils étoient tous au débarquement, & qu'il le prioit de leur envoyer le lendemain de grand matin trente Sauvages pour décharger le Canot, & tranſporter les Marchandiſes dans le Magaſin.

Le grand Chef le promit, & ajoûta que M. de la Loire avoit très-bien fait de ne pas aller plus loin, qu'il avoit fort appréhendé pour lui de la part des Yaſous, Nation perfide, & ennemie des François. Penicaut ne répliqua rien, & témoigna une entiere confiance à ce Chef; mais quand celui-ci ſe fut retiré, il inſtruiſit la Loire du ſujet de ſon voyage, & lui fit comprendre qu'il ne falloit plus ſonger qu'à ſe ſauver, & qu'il n'y avoit pas un ſeul moment à perdre. La Loire lui dit que ce n'étoit pas une choſe aiſée, parce que trois Sauvages couchoient dans ſa chambre; mais Penicaut le raſſûra, & lui répondit du ſuccès.

Quand il fut tout-à-fait nuit, ils ſe coucherent, & les Sauvages s'endormirent d'abord; Penicaut vouloit les poignarder, mais la Loire l'en empêcha, jugeant qu'il étoit difficile de tuer trois Hommes, ſans qu'aucun d'eux eût le tems de crier. Penicaut ouvrit donc doucement la porte, & fit ſortir la Loire, qui avoit eu la précaution de charger ſon fuſil. Un demi quart d'heure après il ſortit lui-

même, ferma la chambre en dehors à double tour, & ſuivit en courant ſon Compagnon, qu'il eut bientôt rejoint. Comme ils approchoient du débarquement, ils rencontrerent l'Aîné la Loire, qui commençoit à être fort inquiet : ils s'embraſſerent auſſitôt, & congédierent les huit Natchez, après les avoir libéralement récompenſés. 1714-36.

Le Chef des Tonicas refuſe d'entrer dans leur complot.

Vers les dix heures du matin ils arriverent chez les Tonicas, & ils y étoient encore, quand on vit venir trois Natchez, que le Grand Chef, déſeſperé d'avoir manqué MM. de la Loire, envoyoit au Chef des Tonicas pour l'engager à maſſacrer tous les François, qui étoient dans ſon Village. Le Tonica, qui étoit honnête Homme, & ſincerement ami des François, fut outré d'une pareille propoſition. Il vouloit pour toute réponſe, caſſer la tête à ceux, qui avoient eu la hardieſſe de la lui faire, mais un Eccléſiaſtique, nommé M. DAVION, qui étoit Miſſionnaire dans ſon Village, s'y oppoſa.

M. de Bienville eſt envoyé pour en tirer raiſon.

MM. de la Loire continuerent leur route, & arriverent à la Maubile, où l'on fut fort ſurpris de les revoir, & plus encore du ſujet de leur retour. M. de la Motte Cadillac ne crut pas devoir laiſſer impunie la trahiſon des Natchez, & leva un Parti de cent Hommes, Soldats & Habitans, ſous les ordres de Monſieur de Bienville, Lieutenant de Roy, auquel il joignit M. de Pailloux, Major des Troupes; M. de Richebourg, Capitaine; du Tiſné, Lieutenant; & les deux Freres, qui venoient d'échaper aux Natchez. Comme ils paſſoient devant la Baye des Tonicas, ils aperçurent un ſac, qui pendoit d'une branche

1714-36. d'arbre au bord du Fleuve, & dans ce ſac ils trouverent une Lettre de M. Davion, qui ayant ſçu qu'ils devoient paſſer par-là ſans s'arrêter, leur donnoit avis qu'un François, nommé Richard, revenant des Illinois, avoit été pris par les Natchez, que ces Barbares, après lui avoir enlevé ſes Marchandiſes, l'avoient mené dans leur Village, lui avoient coupé les pieds & les mains, & l'avoient jetté tout vivant dans un bourbier.

Il forme un Camp aux Tonicas.

Juſques-là M. de Bienville s'étoit mis dans la tête que MM. de la Loire avoient eu une terreur panique : la lecture de cette Lettre le déſabuſa. Il ne ſe crut pas même aſſez fort pour aller droit aux Natchez ; il entra dans la Baye des Tonicas, y bâtit un Fort, & envoya du Tiſné avec vint Hommes au Grand Chef des Natchez, pour lui dire qu'il avoit une affaire à lui communiquer, & qu'il le prioit de le venir trouver aux Tonicas. Du Tiſné revint le lendemain, & rapporta à M. de Bienville que le Grand Chef le ſuivroit de près. Il ne ſortit pourtant point de ſon Village, mais il envoya au Commandant François quelques Chefs ſubalternes, avec environ vint-cinq Hommes.

Ce qui ſe paſſe entre lui & les Natchez.

Bienville, du plus loin qu'il aperçut leurs Canots, fit arborer ſur le bord du Fleuve cinq Drapeaux, dreſſer quantité de Tentes, & battre tous les tambours, pour leur faire croire qu'il avoit au moins ſix-cent Hommes. Les Sauvages débarquerent, & entrerent dans le Fort avec autant de confiance, que s'il eût été queſtion d'une ſimple viſite. Ils préſenterent enſuite au Commandant un calumet de paix, mais il le refuſa ; ce qui ſaiſit telle-

ment ces Barbares, qu'ils ſe crurent perdus. Bienville leur dit d'un air courroucé qu'il étoit venu pour avoir ſatisfaction du meurtre, qu'ils avoient fait de cinq François, qu'il vouloit qu'on lui livrât les Meurtriers, ou du moins qu'on lui aportât leur tête. 1714-36.

Ils lui répondirent que ce qu'il demandoit, n'étoit point en leur pouvoir; mais que, s'il le ſouhaittoit, ils envoyeroient quelques-uns d'entr'eux à leur Grand Chef pour l'inſtruire de ſes intentions. Il y conſentit, à condition que tous les autres demeureroient ſes Priſonniers, & ſur le champ il les fit conduire dans une Cabanne, où ils furent gardés à vûë. Ceux, qui étoient allés aux Natchez, ne tarderent pas à revenir, & préſenterent au Commandant la tête d'un Homme, que le Grand Chef avoit fait mourir; mais qui n'étoit pas du nombre des Meurtriers. Bienville leur demanda, ſi on prétendoit ſe mocquer de lui, & ajoûta qu'il vouloit avoir les têtes des Coupables, & ſurtout celle d'un Chef, qu'il avoit nommé expreſſément.

Les Envoyés lui répondirent que ce Chef étoit le Neveu du Soleil, lequel aimoit mieux voir périr tout ſon Village, que de ſacrifier ce jeune Homme, le plus brave de toute la Nation: qu'au reſte parmi ceux, qu'il avoit retenus priſonniers, étoient les quatre Meurtriers des François, & qu'il pouvoit en faire juſtice. Bienville les fit venir ſur le champ; ils voulurent nier le fait; mais ils furent convaincus, & eurent la tête caſſée à coups de bâton. Il y avoit parmi eux un Chef ſi décrié par tout le Pays pour ſes cruautés & ſes trahiſons, que toutes les Nations ſouhaitoient depuis lontems ſa mort.

1714-36. Il fait la paix avec eux.

Cette Expédition finie, on délibera ſur ce qu'il convenoit de faire dans la conjoncture, où l'on ſe trouvoit, & il fut jugé unanimement que les Natchez, ſi on les pouſſoit à bout, étant en état d'interrompre la navigation du Fleuve, & toute communication avec les Illinois, il étoit plus à propos de profiter de la frayeur, qu'on avoit trouvé le moyen de leur inſpirer, pour faire avec eux une Paix avantageuſe, & de la leur propoſer comme une grace aux conditions ſuivantes.

1°. Qu'ils conſtruiroient à leurs frais, & à l'endroit, qu'on leur marqueroit, un Fort dans leur grand Village, avec des magaſins, & les logemens néceſſaires pour la Garniſon & les Commis, qu'on y établiroit. 2°. Qu'ils reſtituëroient tous les effets, qu'ils avoient enlevés aux François, & les dédommageroient pleinement de toutes les autres pertes, qu'ils leur avoient cauſées. 3°. Que le Neveu du Grand Chef, dont on ſe plaignoit, ne paroîtroit point dans le Village, ſous peine d'y avoir la tête caſſée. Ces Articles furent lus aux Députés, qui les approuverent, & M. de Pailloux fut commandé avec vint Hommes, pour aller les faire ratifier par le Grand Chef.

Il entra dans le Village tambour battant, & ſon Enſeigne déployée: tout le Peuple, qui aimoit les François, étoit accouru au devant de lui, & le reçut avec de grandes acclamations. Il alla droit à la Cabanne du Soleil, & lui préſenta les conditions de Paix; le Chef les accepta, & dit qu'il n'attendoit plus que les Ordres de M. de Bienville, pour faire travailler au Fort; & ſur cette réponſe, qui fut envoyée au Commandant, celui-ci partit

dès Tonicas avec cinquante Hommes, pour se rendre aux Natchez, où le Soleil, suivi de toute sa Bourgade, le reçut à la descente de son Canot. 1715-36.

Dès le lendemain il marqua l'endroit, où il vouloit qu'on bâtît le Fort, qui fut tracé à l'heure même, & M. de Pailloux fut chargé de présider aux travaux. Il fut achevé au bout de six semaines, & M. de Bienville, qui étoit retourné dans son Camp des Tonicas, revint avec tous les François, pour en prendre possession. Il y fit ajoûter des logemens pour des Officiers, des casernes pour les Soldats, & des magasins, tant pour les marchandises, que pour les provisions de guerre & de bouche. Etablissement parmi ces sauvages.

Le Fort fut nommé *Rosalie*, du nom de Madame la Chanceliere de Ponchartrain, & j'ai observé ailleurs, que ce nom avoit déja été destiné par M. d'Iberville à une Ville, qu'il avoit dessein de fonder au même lieu. Les Natchez chanterent ensuite le calumet à M. de Bienville, qui passa tout le reste de cette année 1714. à Rosalie. Avant que d'en partir il en confia le Commandement au Sieur de Pailloux, auquel il donna du Tisné pour Lieutenant. Il partit aussitôt pour la Maubile, où il ne resta qu'autant de tems, qu'il lui en fallut, pour préparer un grand convoi, qu'il conduisit lui-même aux Natchez.

Ce fut vers ce même tems, que M. de Saint Denys arriva à la Maubile, & la réponse, qu'il apporta du Vice-Roy de la Nouvelle Espagne, ôtant à M. de la Motte Cadillac toute esperance de faire ouvertement le Commerce avec les Espagnols, il crut de- Fort bâti aux Natchitoches.

1715-36. voir de ſon côté les empêcher de s'approcher trop près de nous, comme ils paroiſſoient en avoir le deſſein : à cet effet il chargea le Sieur du Tiſné d'aller conſtruire un Fort dans l'Iſle des Natchitoches. A peine ce Fort étoit-il achevé, que du Tiſné eut avis que les Eſpagnols avoient fait un Etabliſſement chez les Aſſinaïs ; & l'on eut tout lieu de juger que leur projet étoit de pouſſer juſqu'au Miciſſipi, ſi l'on ne les avoit prévenus : ce qui obligea le Gouverneur de la Louyſiane de renforcer la Garniſon du Fort des Natchitoches.

Etat du Commerce de la Louyſiane en 1716.

Cependant le Commerce excluſif accordé en 1712. à M. Crozat, bien loin d'accélérer le progrès de la Colonie de la Louyſiane, lui avoit été préjudiciable, & M. Crozat n'y avoit pas non plus trouvé tout l'avantage, qu'il s'en étoit promis. Ces deux choſes vont toujours enſemble ; pour s'enrichir par le Commerce d'une Colonie, il faut la peupler, & y mettre les Habitans en état de conſommer les Marchandiſes, qu'on y porte, & de donner des retours ; ce qui ne ſe peut faire ſans de grandes avances. C'eſt à ceux, qui font de pareilles Entrepriſes, à bien choiſir les Perſonnes, à qui ils confient leurs intérêts. Rien de tout cela ne ſe fit, & tout le Monde s'en trouva mal.

Pour bien entendre ce que la ſuite de cette Hiſtoire m'oblige de dire à ce ſujet, il eſt néceſſaire de reprendre les choſes de plus haut, & de faire connoître plus particulierement en quel état ſe trouvoit la Louyſiane, lorſque M. Crozat obtint le Privilege, dont nous avons parlé, & ce qu'elle étoit quand il re-

nonça à ce même Privilege. On ne comptoit en 1712. dans toute cette Province que vingt-huit Familles Françoiſes, dont il n'y avoit pas la moitié, qui s'attachaſſent à la culture des Terres, & qu'on pût nommer Habitans; le reſte étoient des Marchands, des Cabaretiers & des Ouvriers, qui ne ſe fixoient en aucun endroit. 1716-36.

Le Commerce ne ſe faiſoit alors qu'à la Maübile, & à l'Iſle Dauphine, & ne conſiſtoit qu'en Planches, en Peaux d'Ours, de Chevreuils, de Chats, & autres ſemblables Pelleteries. Les Voyageurs, ou Coureurs de Bois, preſque tous Canadiens, alloient chez les Sauvages troquer ce qu'ils pouvoient avoir des Denrées de France contre des Peaux & des Eſclaves, qu'ils venoient vendre aux Habitans; ces derniers revendoient les Peaux aux Eſpagnols de Penſacole, ou aux Vaiſſeaux, qui venoient de tems en tems de France, & ils employoient leurs Eſclaves à défricher les Terres, ou à ſcier des Planches, dont ils trouvoient à ſe défaire, quelquefois à Penſacole, plus ſouvent à la Martinique, ou à S. Domingue: ils tiroient en échange de ces Colonies des Sucres, du Tabac, du Cacao, & des Marchandiſes de France, quand on étoit trop lontems ſans leur en apporter en droiture.

Ils portoient auſſi à Penſacole, où les Eſpagnols n'avoient fait aucun défrichement, des Légumes, du Maïz, des Volailles, & généralement tout ce qu'ils pouvoient tirer de leur induſtrie, & qui manquoit à leurs Voiſins, beaucoup moins induſtrieux & moins laborieux. Tout cela leur jettoit un peu d'ar-

1716-36. gent, dont ils achetoient ce qu'ils étoient obligés de tirer d'ailleurs : ce n'étoit pas assez pour les enrichir, mais ils subsistoient assez aisément. Ils avoient bien reconnu que le Pays pouvoit produire du Tabac, de l'Indigo, du Cotton & de la Soye ; mais les bras manquoient pour toutes ces cultures ; il n'y avoit Personne dans la Colonie, qui pût les aider, ni qui pensât à les animer ; ils ignoroient même la maniere de cultiver ces Plantes.

D'ailleurs la Colonie avoit des fondemens si peu solides, qu'on craignoit toujours que le Roy ne l'abandonnât, & que tous les soins & les peines, qu'on se seroit donnés, ne fussent perdus. Plusieurs mêmes se retirerent ailleurs, & d'autres ne resterent, que faute d'avoir où se retirer. Il est étonnant, que M. Crozat, en acquerant pour vint-cinq années le Domaine de la Louysiane, avec le Commerce exclusif, ne se soit pas fait instruire de la situation des choses, pour former son plan sur une connoissance si nécessaire : mais c'est assez l'ordinaire dans ces occasions de se défier des Personnes, dont on pourroit tirer des lumieres plus sûres, & que leur expérience rend plus propres à seconder une nouvelle Entreprise. On craint qu'ils ne sacrifient à leur intérêt particulier celui du nouvel Entrepreneur, & on ne fait pas réfléxion, que pour réussir dans de pareilles affaires, le plus sûr est d'y intéresser ceux, qui sont les plus au fait, de maniere, qu'ils trouvent leur avantage dans le succès de l'Entreprise.

C'est ce que ne fit point M. Crozat, & il ne comprit pas qu'on ne tire jamais rien d'un Pays, quelque bon qu'il soit, quand

on empêche l'Habitant de s'enrichir. Il eut à peine pris poſſeſſion de ſon Commerce excluſif, que les Vaiſſeaux des Iſles ne parurent plus à la Louyſiane. On fit en même tems défenſe aux Habitans d'aller à Penſacole, d'où venoit tout l'argent, qui rouloit dans cette Colonie, ni de vendre quoi que ce ſoit à d'autres, qu'aux Commis de M. Crozat, qui par-là ſe virent les maîtres de donner aux Denrées du Pays telle valeur, qu'ils vouloient; pouvoir, dont ils ne manquerent point d'abuſer: enfin ils taxerent les Pelleteries à un prix ſi modique, que les Chaſſeurs trouvant à s'en défaire plus avantageuſement en Canada, & dans les Colonies Angloiſes, les y porterent toutes. 1716-36.

En ſuivant une conduite toute contraire, la Compagnie de M. Crozat auroit acquis du crédit, & attiré la confiance des Colons: après quoi elle les auroit amenés à ſon but, dès qu'elle les auroit multipliés, & engagés à tirer de leur Pays tout ce qu'il pouvoit produire. Mais en leur coupant la petite veine d'argent, qui y couloit de Penſacole, en diminuant le prix de leurs Denrées & de leurs Marchandiſes, en gênant leur Commerce, qu'ils entendoient beaucoup mieux qu'elle, & dont le produit auroit reflué ſur la Compagnie même, en augmentant la valeur de ce qu'ils étoient obligés de tirer de France, elles les mit hors d'état de ſubſiſter, & à plus forte raiſon de faire valoir leurs Terres.

Cette décadence du Commerce & de la culture de la Louyſiane ne pouvoit auſſi manquer de faire un très-grand tort au Roy, ſi l'on conſidere qu'après les vint-cinq ans,

1716. que devoit durer le Privilege exclusif de M. Crozat, la Colonie se trouveroit moins avancée, qu'elle ne l'étoit, quand il lui fut accordé, & Sa Majesté n'en étoit nullement dédommagée par le Port de 50 Tonneaux, que la Compagnie lui devoit donner sur les Navires. Il est vrai que par là le Roy épargnoit encore les frais d'un Vaisseau, qu'il auroit fallu envoyer à la Louysiane, pour y porter tout ce qui étoit nécessaire à la subsistance des Troupes; mais il y avoit un moyen plus naturel de faire cette épargne, ou plûtôt de rembourser cette dépense par le fret, que ce Bâtiment ne pouvoit manquer de trouver à Saint Domingue.

Il ne falloit pour cela qu'armer tous les ans une Fregate de 170. Tonneaux, ou une de ces Galeres Angloises à deux Ponts, qui ayant la cale fort grande, ne laissent pas d'être bonnes voilieres, & se conduisent avec très-peu de Monde, à cause de la légereté de leurs mouvemens. Au reste je ne dis rien ici, que d'après un Mémoire raisonné, envoyé alors au Ministre par M. Duclos, que j'ai dit avoir succedé à M. d'Artaguette, dans l'Emploi de Commissaire Ordonnateur à la Louysiane, qui exerça depuis le même Emploi au Cap François de Saint Domingue, où il se comporta si bien pendant les troubles survenus dans cette Colonie en 1723. & qui fut nommé peu de tems après Intendant des Isles sous le vent de l'Amerique.

Propositions & plaintes de M. Crozat.

M. Crozat ressentit plûtôt le dommage que son Privilege apportoit aux interêts du Roy, que le tort, qu'il faisoit aux Habitans de la Louysiane. C'est ce qui l'obligea de faire

à Sa Majesté le 5. de Juillet 1714. de nouvelles propositions, dans la vûë de faciliter aux Officiers, Soldats, & autres Employés, qu'elle entretenoit dans cette Colonie, le payement de leurs appointemens, & les envois des marchandises & munitions, soit pour les travaux, soit pour l'entretien des Forts, soit pour les présens, qu'on faisoit annuellement aux Sauvages, & elles furent agréées. Quelques mois auparavant il avoit présenté d'autres Mémoires, où il se plaignoit de bien des choses, & par lesquels il paroît qu'on faisoit aussi dans la Louysiane de grandes plaintes contre son Privilege exclusif. 1716.

Les siennes étoient 1°. Que la foiblesse des François dans cette Colonie les rendoit méprisables aux Sauvages, & les mettoit hors d'état d'empêcher ces Barbares de se faire continuellement la guerre; d'où il arrivoit qu'il n'étoit pas possible d'établir aucune sorte de Commerce dans le Pays, ni par conséquent d'envoyer des Navires de France, sans s'exposer à perdre tous les frais de l'armement. 2°. Que les Anglois s'approchoient beaucoup des François, lesquels cantonnés dans la Riviere de la Maubile, & dans l'Isle Dauphine, où les Terres ne sont bonnes à rien, laissoient libres aux Premiers tous les bords du Micissipi, où rien ne les empêchoit de s'établir, & de pénétrer ensuite au Nouveau Mexique, & dans la Nouvelle Biscaye: cette plainte étoit générale parmi toutes les Personnes sensées. 3°. Qu'on ne comprenoit pas, d'où venoit l'indifference, avec laquelle on regardoit en France la Louysiane. M. Crozat ne craignoit point d'avancer, que, si on vouloit faire attention aux avan-

1716. tages, qu'on en pouvoit tirer, il n'étoit aucune Colonie, » dont la conſervation & l'accroiſſement importoient plus à l'Etat. Le Commerce Maritime du Royaume, diſoit-il, eſt » réduit preſque à rien. Cependant ce n'eſt que » par la navigation des Vaiſſeaux Marchands en » tems de Paix, qu'il ſe forme des Matelots, » que le Roy retrouve pour ſes Armées Navales, lorſque la guerre ſe déclare. Ainſi » en général il eſt important d'augmenter la » Navigation; & par les différens Etabliſſemens, qu'on peut faire à la Louyſiane, on » peut eſperer que, ſi on y travaille ſérieuſement, le Commerce de ce Pays-là occupera » dans peu d'années un nombre conſiderable » de Vaiſſeaux. Les Anglois ſentent ſi bien » l'importance de la Colonie de la Louyſiane, » qu'il ne faut que demander à M. le Maréchal » D'UXELLES, ce qu'il leur a oüi dire à Utrecht » de notre Etabliſſement ſur le Miciſſipi. » Leur conduite depuis ce tems-là juſtifie tous les jours ce que ce Mémoire avançoit ſur ce ſujet. 4°. Et c'eſt ici le grand grief de M. Crozat, & en même tems ſa réponſe à ce qu'on lui objectoit, ſur ce que s'étant engagé envers le Roy à peupler la Louyſiane, & à y établir toutes les eſpeces de Commerce, dont il convenoit qu'elle étoit capable, elle ſe trouvoit néanmoins dans un plus mauvais état, depuis qu'il en étoit chargé. Il ſe plaignoit donc de ce qu'on avoit refuſé d'enregiſtrer au Conſeil de cette Province ſes Lettres Patentes; que tout le Monde s'y oppoſoit, & que ces oppoſitions étoient fomentées par les Officiers, accoûtumés à faire le Commerce avec les Eſpagnols.

Ce

Ce fut aparemment pour essayer de mettre les Troupes dans ses intérêts, qu'il fit au Roi les propositions contenuës dans le Mémoire, dont j'ai parlé : mais comme ses affaires n'en allerent pas mieux, après qu'il eut fait cette démarche, il n'attendit pas que le terme de son Privilege fût expiré, & il le remit au Roy l'année suivante 1717. Ce fut alors, que se forma cette fameuse Compagnie d'Occident, qui sous la direction du Sieur Law se chargea peu à peu de presque tout le Commerce du dedans & du dehors du Royaume, & du sein de laquelle est sortie la Compagnie des Indes, aujourd'hui si florissante, & la seule, qui ait réussi en France depuis la fondation de la Monarchie. Les Lettres Patentes de la premiere, en forme d'Edit, qui portent un *Etablissement de Commerce sous le nom de Compagnie d'Occident*, & qui furent enregistrées au Parlement le 6. de Septembre de la même année, déclarent que Sa Majesté accorde à ladite Compagnie pour 25. ans ;

1717.

Il remet au Roy son Privilege. Sa Majesté le transporte à la Compagnie d'Occident.

1°. Le Commerce du Canada, à la charge de faire travailler aux cultures & aux plantations.

A quelles conditions.

2°. De faire seule pendant l'espace de 25. années, à compter du jour de l'enregistrement, le Commerce dans la Province & Gouvernement de la Louysiane ; & à perpétuité toutes les Terres, Ports, Côtes, Havres, & Isles, qui composoient cette Province, pour en joüir en toute propriété, Seigneurie & Justice, ne se réservant autre droit, ni devoir, que la seule foi & hommage lige, que ladite Compagnie sera tenuë

1717. de lui rendre ; & à ſes Succeſſeurs à chaque mutation de Roy, avec une Couronne d'or du poids de 30. marcs. Et il eſt bon d'avertir ici, que par un autre Arrêt du 27. du même mois de Septembre, le Pays des Illinois fut détaché du Gouvernement de la Nouvelle France, & incorporé à celui de la Louyſiane.

3°. Le pouvoir de traiter & de faire alliance au nom de Sa Majeſté, dans l'étenduë de ſa Conceſſion, avec toutes les Nations du Pays, qui ne ſont pas dépendantes des autres Puiſſances de l'Europe, & en cas d'inſulte, de leur déclarer la guerre, de traiter de paix & de tréve. 4°. La poſſeſſion abſoluë des Mines & Minieres, qu'elle fera ouvrir pendant le tems de ſon Privilege. 5°. La permiſſion de vendre & d'aliéner les Terres de ſa conceſſion, de faire conſtruire tels Forts, Châteaux & Places, qu'elle jugera néceſſaires pour la défenſe du Pays concedé, d'y mettre des Garniſons, de lever des Gens de guerre en France, avec l'agrément de Sa Majeſté, & d'établir tels Gouverneurs, Majors, Officiers & autres, qu'il lui plaira pour commander les Troupes.

M. de l'Epinai Gouverneur de la Louyſiane.

M. de la Motte Cadillac & M. Duclos n'étoient plus à la Louyſiane, lorſque ce changement arriva. M. de l'Epinai avoit ſuccédé au Premier, & M. HUBERT au Second. Ils étoient arrivés à l'Iſle Dauphine au mois de Mars de cette année, & quelques mois après la Compagnie d'Occident nomma Monſieur de Bienville Commandant Général de toute la Province. Ses proviſions étoient du vintiéme de Septembre : mais il ne les re-

çut & ne prit poſſeſſion que l'année ſuivante. Monſieur de l'Epinai étoit venu avec trois Navires, qui portoient beaucoup d'Officiers, un grand nombre de Soldats, quantité de munitions de guerre & de bouche, & toutes ſortes de marchandiſes. Tout fut déchargé dans les magaſins de l'Iſle Dauphine, à l'exception des marchandiſes, qui étoient dans le *Dudlow*, commandé par Monſieur DE GOLLEVILLE, lequel eut ordre de les aller trafiquer à la Vera-Cruz. Ce Capitaine, inſtruit de ce qui étoit arrivé cinq ans auparavant à M. de la Jonchere, qui n'avoit pu obtenir la permiſſion de trafiquer dans ce Port, ne jugea pas à propos de s'y montrer : il alla mouiller l'Ancre à *Villarica*, qui étoit l'Ancienne *Vera-Cruz*, bâtie par CORTE'S, & fit avertir ſecretement des Marchands Eſpagnols : ceux-ci vinrent le trouver à ſon bord, acheterent toute ſa carguaiſon, & le payerent comptant. 1717.

Réception, que lui font les Sauvages. Le Port de l'Iſle Dauphine ſe ferme.

Pendant ce tems-là M. de l'Epinai travailloit à fortifier l'Iſle Dauphine, où étoient tous les Magaſins ; & tandis qu'il étoit occupé de ces ſoins, vint-quatre Nations Sauvages lui envoyerent des Députés pour lui faire compliment, & lui chanter le Calumet. Mais la joie, que lui cauſa ce concours général des Nations compriſes dans ſon Gouvernement, fut bientôt troublée par un accident imprévû, qui déconcerta ſes meſures, & rendit inutiles toutes les dépenſes, qu'il venoit de faire dans l'Iſle Dauphine. Sur la fin du mois d'Août l'entrée du ſeul Port, qu'eût cette Iſle, fut bouchée par un amas prodigieux de ſables, qu'un Ouragan y raſſembla. L'Iſle même fut

1717. presqu'inondée, & quantité de Beſtiaux y furent noyés.

Il fallut chercher un autre mouillage pour les Vaiſſeaux, & on choiſit celui de l'*Iſle Surgere*, qu'on a depuis appellé l'*Iſle aux Vaiſſeaux*. Elle n'a cependant qu'une Rade foraine, aſſez bonne, excepté quand le vent ſouffle du Nord, ou du Nord-Oueſt, mais ces vents y ſont rares & peu violens. On bâtit pour la ſûreté des Navires un petit Fort ſur l'Iſle, & l'on tranſporta l'Etabliſſement de l'Iſle Dauphine au *Biloxi*, lequel eſt au Nord de l'Iſle aux Vaiſſeaux, mais dont les Navires ne peuvent pas approcher de plus près, que de quatre lieuës. Rien ne fait mieux voir combien on ſe bornoit alors au Commerce, qu'on pouvoit faire avec les Eſpagnols, que ce nouvel Etabliſſement : car le Terrein du Biloxi ne vaut pas mieux que celui de l'Iſle Dauphine, & ce Poſte n'a pas même de Rade pour les plus petits Brigantins. On ne comprend pas comment on a pu ſonger à placer le centre d'une Colonie ſur un ſable ſterile & inabordable à d'autres Bâtimens, qu'à des Chaloupes, & qui ne pouvoit défendre les Vaiſſeaux, ni en être défendu : cependant on l'y a laiſſé cinq ans entiers.

Commencemens de la Nouvelle Orléans.

Ce fut néanmoins cette même année, que l'on jetta les fondemens de la Capitale de la Louyſiane, ſous le nom de *Nouvelle Orleans*. M. de Bienville étant venu des Natchez à la Maubile, pour ſaluer le Nouveau Gouverneur, lui dit qu'il avoit remarqué ſur le bord du Fleuve un endroit très-propre pour établir un Poſte, & M. de l'Epinai

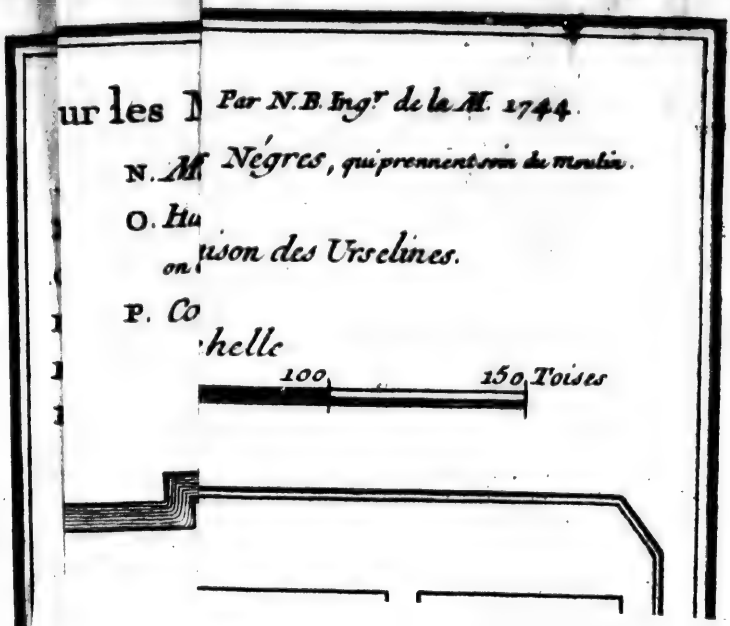

plutôt de la Compagnie, qui,

PLAN DE LA NOUVELLE-ORLEANS Sur les Manus

A. *l'Eglise Paroissiale desservie par les capucins.*
B. *Place d'Armes.*
C. *Couvent des Capucins.*
D. *Prisons.*
E. *Corps de garde.*
F. *Gouvernement.*
G. *Intendance.*
H. *Hôpital.*
I. *Ursulines.*
K. *Magasins du Roi.*
L. *Cazernes.*
M. *Forges du Roi.*
N. *Moulin à*
O. *Hangard*
en Construit.
P. *Corps de g*

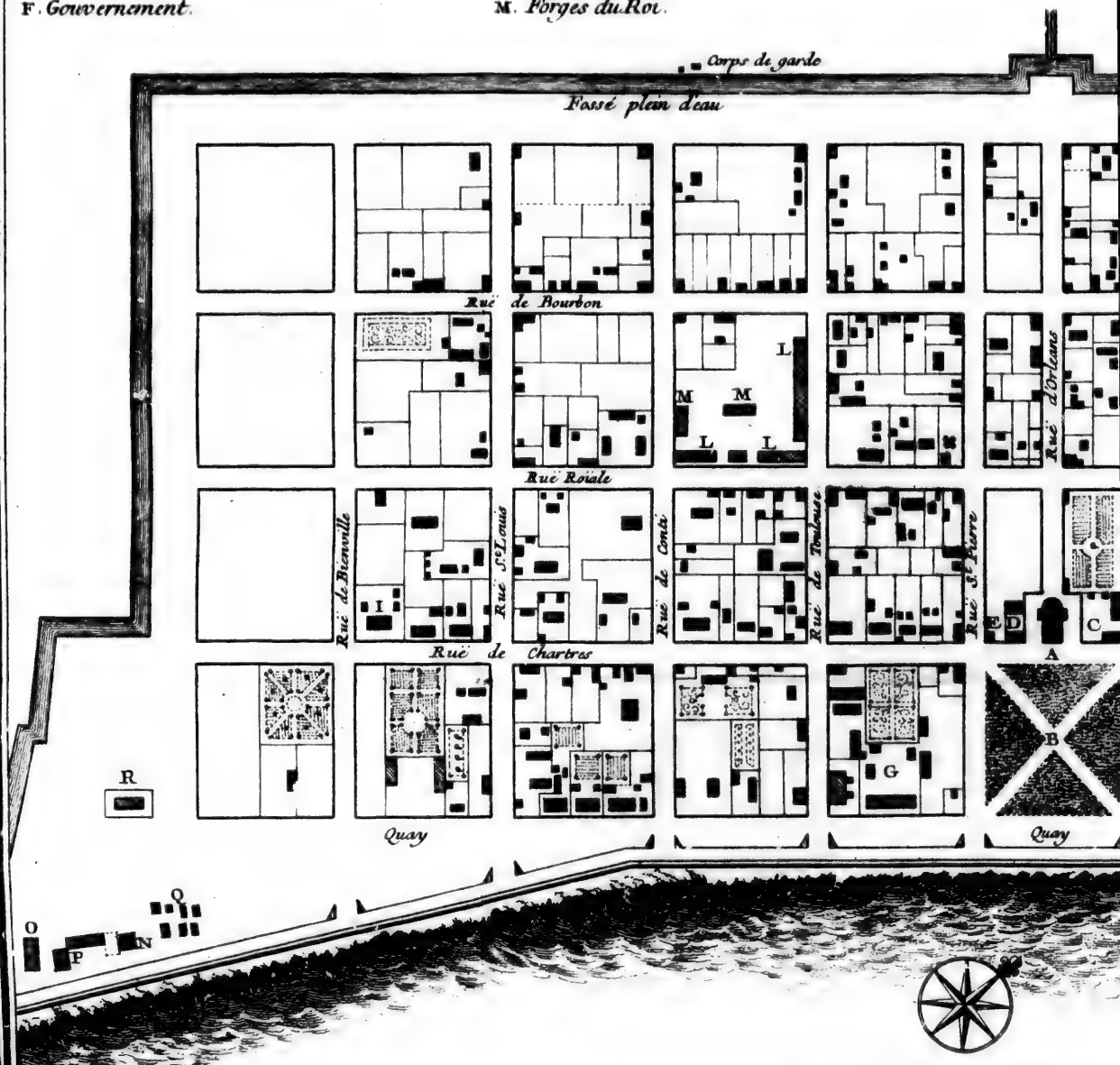

FLEUVE MISSIS

NS Sur les Manuscrits du Dépôt des Cartes de la Marine. Par N.B. Engr de la M. 1744.

N. Moulin à vent et à cheval.
O. Hangard de la Marine Sous lequel on Construit.
P. Corps de garde des Bourgeois.
Q. Cabanes des Négres, qui prennent soin du moulin.
R. Poudriére.
S. Nouvelle maison des Ursulines.

Echelle
50 100 150 Toises

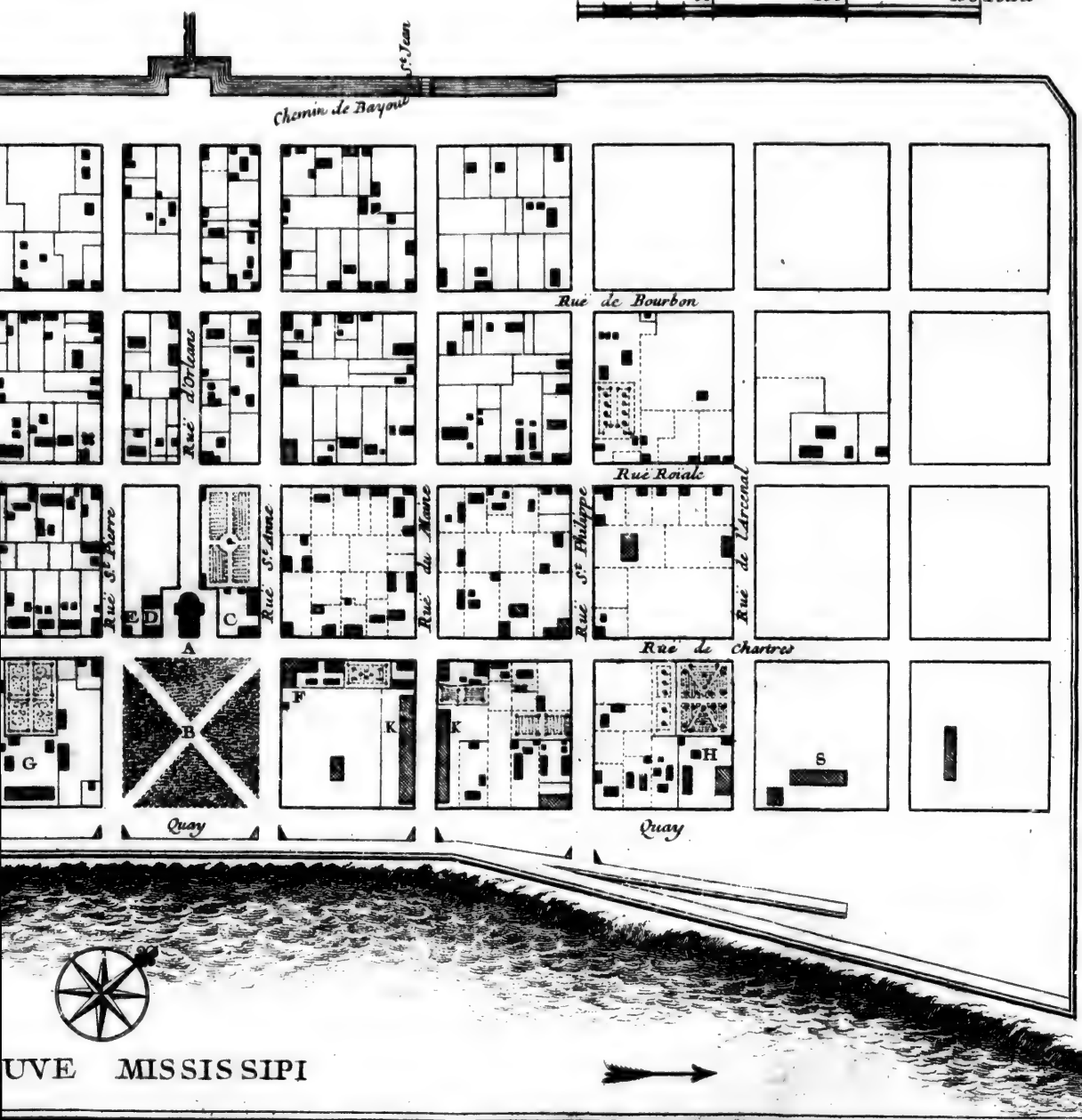

UVE MISSISSIPI

Dheulland sculpsit

le chargea de cet Etabliſſement : il lui donna quatre-vint Fauxſauniers nouvellement arrivés de France, avec des Charpentiers pour bâtir quelques Maiſons. Il commanda en même tems à M. BLONDEL, Capitaine, d'aller prendre la Place de M. de Pailloux aux Natchez, & ce dernier eut ordre d'aller joindre M. de Bienville, pour le ſeconder dans ſon Entrepriſe, qui ne fut pas pouſſée bien loin alors : on donna pour Gouverneur à cette Ville naiſſante M. de Pailloux. J'ai marqué dans mon Journal le défaut de ſa ſituation. 1717.

Au commencement de l'année ſuivante on s'aviſa enfin de faire ſonder l'entrée du Miciſſipi, pour voir ſi les Vaiſſeaux y pouvoient entrer avec toute leur charge, & on trouva ſeize pieds d'eau ſur la barre. On y envoya auſſitôt le *Neptune*, qui venoit d'arriver de France, & il remonta ſans peine juſqu'à la Nouvelle Orleans. Il eſt étonnant, qu'après cette experience, on n'ait pas ouvert les yeux pour voir de quelle importance il étoit d'y établir déſlors le Quartier Général, & qu'on ait laiſſé conſumer de miſére & de maladies tant de milliers d'Hommes, ſous prétexte qu'on n'avoit pas aſſez de Batteaux pour les tranſporter au lieu de leur deſtination ; puiſque les mêmes Vaiſſeaux, ſur leſquels ils étoient venus de France, auroient pu les débarquer à la Nouvelle Orleans, & plus près encore de leurs Conceſſions. On fait entrer un Vaiſſeau dans le Miciſſipi. 1718.

Ce fut au commencement de Mars ſuivant, qu'on vit arriver les premiers Conceſſionnaires. Le Sieur DUGUE' DE BOISBRIANT les accompagnoit, & il étoit Porteur des Ordres du Roy, ou plûtôt de la Compagnie, qui, Arrivée des premieres conceſſions.

1718. sous le bon plaisir de Sa Majesté, l'avoit nommé Commandant aux Illinois, M. de Bienville Commandant Général de la Louysiane, & Directeur de la Compagnie, & M. de Bailloux Major Général. M. de Boisbriand ne tarda point à monter aux Illinois, menant avec lui M. DIRON, & le Chevalier d'Artaguette; tous deux Freres de l'ancien Commissaire Ordonnateur. Le Premier étoit Capitaine, & fut bien-tôt déclaré Inspecteur Général de la Louysiane. Le Second étoit Lieutenant.

Dans le même-tems plusieurs Nations Sauvages, dont quelques-unes avoient lontems paru opposées aux François, comme les *Chetimachas*, s'établirent sur le Micissipi, assez près de la Nouvelle Orleans; & comme la plûpart de ces Peuples sont dans l'usage de cultiver la terre, ils défricherent de grands terreins, ce qui fut une ressource pour cette Ville, à laquelle ils ont souvent fourni des vivres dans le besoin. Quelques Concessionnaires envoyerent aussi une partie de leur monde dans ce Fleuve, & les avantages, qu'ils y trouverent pour s'établir solidement, ont fait regretter à ceux, qui avoient à cœur le bien public, que l'on ait empêché les autres Concessionnaires de prendre le même parti. Les inquiétudes, qu'on avoit eûës d'abord au sujet des Anglois, s'étoient évanoüies; toutes les Nations, qui bordoient le Micissipi, vivoient en assez bonne intelligence avec nous, & l'unique moyen de se rassûrer contre les intrigues des uns, & la legereté des autres, étoit de fortifier & de peupler la Colonie.

1718.

La Baye de S. Joſeph occupée par les François, & abandonnée preſque auſſitôt

Au mois de Juin de cette même année, M. de Bienville fit prendre poſſeſſion de la Baye S. Joſeph, ſituée à 50 lieuës à l'Eſt de l'Iſle Dauphine. Ce fut M. de CHATEAUGUE', ſon Frere, qui fut chargé de cette Expédition, dont il s'acquitta ſans obſtacle : il y fit enſuite conſtruire un Fort de pierre. Il y avoit dix-huit ans que les Eſpagnols avoient abandonné ce Poſte ; cependant le Gouverneur de Penſacole ne fut pas plûtôt informé de cette Entrepriſe, qu'il écrivit à M. de Bienville que la Baye de Saint Joſeph appartenoit au Roy Catholique. Elle ne méritoit pas qu'on ſe brouillât avec cette Couronne ; & M. de Chateaugué, qui s'en étoit emparé, ne douta pas un moment qu'il ne fallût bientôt y renoncer, comme il arriva en effet l'année ſuivante. Les raiſons, qui y obligerent M. de Bienville, & le Conſeil de la Compagnie, ſont 1°. Que ce Poſte eſt inutile, non-ſeulement à cauſe de ſon grand éloignement, & du peu de ſûreté, qu'y trouveroient les Vaiſſeaux ; mais principalement à cauſe de l'impoſſibilité d'en défendre l'entrée, qui eſt de plus d'une grande lieuë. 2°. Qu'il eſt extrêmement incommode, ſoit par rapport à la difficulté de débarquer les ſecours, parce que pour cela, il faut attendre les momens propres, qui ſouvent, ne ſe trouvent pas en une ſemaine, ni même en quinze jours; ſoit par rapport à la ſtérilité du terrein, lequel, à plus de quatre lieuës à la ronde, n'eſt que de ſable pur : ſoit par rapport à l'intempérie de l'air, qui, dans toute cette Contrée, eſt très mal ſain ; tous nos Soldats y ayant été fort malades, ce qui a occaſionné

1718. bien des déſertions, qu'il n'y a pas eu moyen d'empêcher. 3°. Que les Vaiſſeaux n'y ſont à couvert d'aucun vent, & qu'on n'y trouve que de fort mauvaiſes eaux.

Deſcription de Penſacole.

1719. Ce qui ſe paſſa l'année ſuivante dans cette Colonie ſuffit pour juger de ce que nous ſerions aujourd'hui en état d'y exécuter, ſi on eût profité, pour y faire un puiſſant Etabliſſement, des avantages, qu'on avoit entre les mains. Au mois de Février 1719, M. de Serigny arriva à la Louyſiane avec trois Vaiſſeaux, y publia la Guerre déclarée à l'Eſpagne, & montra les ordres, qu'il avoit de prendre Penſacole. La Baye, qui porte ce nom, fut, ſelon les Eſpagnols, premierement découverte par Pamphile de Narvaez, qui y prit terre dans ſa malheureuſe Expédition de la Floride. Dans la ſuite DIEGO DE MALDONADO, un des Capitaines de Ferdinand de Soto, la découvrit de nouveau, & lui donna le nom de *Port d'Anchuſi*: En 1558, Dom Triſtan de Luna la nomma la *Baye de Sainte Marie*; Et en 1693, D. ANDRE' DE PE'S Général de la Flotte de *Barlovento*, l'étant allé reconnoître, ajoûta à ce dernier nom celui de *Galve*, en l'honneur du Comte DE GALVE, alors Viceroi du Mexique. Ainſi, parmi les Eſpagnols, cette Baye n'eſt connuë que ſous le le nom de *Santa Maria de Galve*. Et celui de *Penſacola*, qui étoit celui des Habitans du lieu, leſquels ont été détruits par d'autres Sauvages, eſt demeuré à la Province, à laquelle les Eſpagnols donnent une grande étenduë.

Son Fort eſt pris par les François.

En 1696 D. Andrés DE ARRIOLA ayant été nommé premier Gouverneur de cette Pro-

vince, en alla prendre poſſeſſion, & bâtit dans la Baye de Sainte Marie de Galve un Fort à quatre baſtions, qu'il appella le *Fort de S. Charles*, avec une Egliſe & quelques Maiſons; & c'eſt l'état, où cette Place ſe trouvoit en 1719, lorſque M. de Serigny en fit le ſiége; la Compagnie d'Occident ayant ſaiſi l'occaſion de la rupture entre les deux Couronnes, pour ſe procurer le ſeul Port, qu'il y ait ſur toute la Côte Septentrionnale de la Floride, depuis le Canal de Bahama juſqu'au Miciſſipi. M. de Serigny commença par aſſembler un grand Conſeil de Guerre, dont le réſultat fut, que MM. de Bienville & de Chateaugué, ſes Freres, feroient venir à la Maubile tous les Sauvages Alliés, tous les François Habitans, Voyageurs & Conceſſionnaires, & qu'ils les meneroient par terre à Penſacole, tandis que les trois (*a*) Vaiſſeaux, où l'on embarqueroit 150 Soldats, entreroient dans la Baye. Tout cela fut exécuté avec beaucoup de ſecret & de diligence. 1719.

Le 14 de Mai à dix heures du matin, M. de Serigny entra dans la Baye: D. JeanPierre-MATAMOROS, Gouverneur du Fort S. Charles, qui n'étoit pas en état de s'y défendre, venoit d'envoyer à D. GREGORIO DE SALINAS, Gouverneur de S. Joſeph, pour lui demander du ſecours; mais il n'eut pas le tems de le recevoir. Serigny commença par faire un grand feu; & quoique cela eût duré cinq heures, les Eſpagnols prétendent qu'on ne leur tua qu'un Homme. Le feu ayant ceſſé, le Gouverneur envoya un Capitaine d'Infanterie, pour ſçavoir du Commandant

(*a*) Un Auteur Eſpagnol compte quatre Vaiſſeaux.

1719. François le ſujet d'une hoſtilité ſi imprévûë. M. de Serigny fit reconduire cet Officier par un Capitaine François, qui apprit à D. Jean que la Guerre avoit été déclarée & publiée en France le 14 de Janvier, & le ſomma de rendre ſa Place. Le Gouverneur de l'avis de ſon Conſeil, demanda terme juſqu'au lendemain, pour répondre, & il l'obtint; mais faiſant enſuite réflexion qu'avec 160 Hommes, qu'il avoit, ſans aucune eſperance de recevoir à tems le ſecours, qu'il avoit demandé, il n'étoit pas poſſible de réſiſter à 600 Hommes, qui l'attaquoient par Mer, & à 700, qui venoient par Terre, il crut, qu'il valoit mieux tâcher d'obtenir une bonne compoſition, que de s'expoſer aux ſuites d'une réſiſtance inutile. Ainſi avant que le terme, qui lui avoit été accordé, fût expiré, il capitula le jour même aux conditions ſuivantes:

1°. Qu'on lui fourniroit deux Vaiſſeaux avec des vivres, pour aller à la Havane: 2°. Que les Eſpagnols n'emporteroient avec eux ni armes ni munitions de guerre: 3°. Que toute hoſtilité ceſſeroit pendant huit jours depuis le départ de la Garniſon, & au cas de relâche, pendant huit autres jours. Dès que cette capitulation eût été ſignée par les deux Commandans, la Garniſon ſortit de la Place le 15, & campa dehors: M. de Chateaugué y entra avec 300 Hommes, & commença par faire un inventaire de tout ce qu'il y trouva. Le 18 de Juin le Gouverneur de Penſacole fit voile avec 400 Eſpagnols, pour la Havane, ſur le *Comte de Toulouſe* & le *Maréchal de Villars*, commandés par M. ME-

CHIN & le Chevalier DE GRIEU. Ces deux Navires furent attaqués à la vûë de Cuba par des Armateurs Anglois, qui, n'ayant reconnu qu'ils avoient affaire à trop forte partie, que lorſqu'ils étoient engagés de maniere à ne pouvoir aiſément s'évader, envoyerent faire des excuſes aux Commandans, ſur ce qu'ils les avoient pris pour des Eſpagnols. Cela pouvoit être; mais on ſait que ces mépriſes ſont ſi fréquentes de la part des Anglois, qu'on ſeroit fort en droit de n'y avoir pas toujours égard. 1719.

Les François qui conduiſoient la Garniſon à la Havane y ſont arrêtés.

Cependant Dom GREGORIO GUAÇO, qui commmandoit à la Havane, venoit de faire partir une Flotte ſous la conduite de D. ALPHONSE CARRASCOSA DE LA TORRE, pour chaſſer les Anglois du Fort de S. Georges dans la Caroline, ne ſe promettant pas moins que la conquête de toute cette Province. Quelque-tems après il découvrit les deux Frégates Françoiſes, & ſur le champ il envoya une Barque à D. Alphonſe, pour lui ordonner de les attaquer. Les Commandans François de leur côté, voyant venir toute une Flotte ſur eux, revirerent de bord; mais le vent étant tombé tout-à-coup, ils ſe raſſûrerent ſur ce que conduiſant le Gouverneur & la Garniſon de Penſacole, la capitulation de cette Place devoit leur ſervir de ſauf-conduit. Le Mémoire; que j'ai trouvé ſur ce fait au Dépôt de la Marine, dit que le Commandant Eſpagnol demanda aux François qu'ils lui remiſſent tous ceux de ſa Nation, qui étoient ſur leurs Navires; qu'ils le refuſerent, & que ſur ce refus, la Flotte tourna du côté de la Havane, & les obli-

1719. gea d'entrer avec elle dans le Port, où ils ne vouloient pas s'engager. L'Hiſtorien (a) Caſtillan aſſûre au contraire, que Carraſcoſa mit garniſon ſur les deux Frégates Françoiſes, & rentra à la Havane avec ſa Flotte & ſes deux Priſes, pour y recevoir les ordres de ſon Général.

Les Eſpagnols ſe préparent à reprendre Penſacole.

Quoiqu'il en ſoit, D. Gregorio Guaço remettant à une autre occaſion l'expédition de la Caroline, jugea qu'il falloit commencer par reprendre Penſacole; il crut même devoir renforcer ſa Flotte de toute la Garniſon de cette Place, de 150 Hommes, qu'il tira des Châteaux de la Havane, & de quantité de Volontaires, que l'eſperance de conquerir toute la Louyſiane engagea à prendre part à cette Expédition. Il retint les deux Frégates, pour s'en ſervir à conduire les François à San Domingo & à Cumana, & pour porter à ces deux Villes les proviſions, dont elles avoient un grand beſoin. Il dépêcha en même-tems au Marquis de VALERO, Vice-Roi du Mexique, une Barque légere, pour le prier de donner ordre à Dom Franciſco CORNEJO, Commandant de l'Eſcadre de Barlovento, lequel étoit alors à la Vera-Cruz, d'aller joindre Carraſcoſa à Penſacole au premier avis, qu'il auroit de l'arrivée de ce Commandant en Floride. Le Viceroi l'avoit prévenu: inſtruit par une Lettre du Gouverneur de S. Joſeph de la priſe de Penſacole, & averti par un Pere Franciſcain, qui s'étoit trouvé dans cette place, quand elle ſe rendit à M. de Serigny, que les François n'avoient

(a) Barcia Enſayo Cronologico para la Hiſtoria de la Florida.

entrepris de s'en rendre les Maîtres, que dans le deſſein de pénétrer au Nouveau Mexique, il avoit ſur le champ dépêché des Courriers dans tous les Ports de la Nouvelle Eſpagne, avec ordre à tous les Mariniers, qui s'y rencontroient, de paſſer à la Vera-Cruz. Il avoit en même tems fait de toutes parts des levées d'Hommes, & il n'étoit plus embarraſſé, qu'à trouver aſſez de Bâtimens pour embarquer tout ce Monde, lorſque Dom François Cornejo entra dans le Port de la Vera-Cruz avec cinq Vaiſſeaux de guerre de la flote de Barlovento. Il lui fit dire de ſe diſpoſer à partir pour Penſacole, mais comme Cornejo étoit ſur le point de mettre à la voile, le Vice-Roy lui envoya un contre-ordre pour ſurſeoir ſon départ, juſqu'à ce qu'il lui eût donné un renfort. 1719.

Cependant le changement de deſtination de la Flotte de la Havane n'avoit pas été du goût de tous ceux, qui y étoient embarqués, & il y en eut plus de quatre cent, qui déſerterent, avant qu'elle fût ſortie du Port. Ce contre-tems ne déconcerta point le Gouverneur; il ſe flata que la valeur de ceux, qui étoient demeurés fidéles, ſuppléeroit au nombre, & il ſe contenta de faire embarquer à la place des Déſerteurs ſoixante Grenadiers de ſa Garniſon. Le 29. de Juin Dom Alphonſe Carraſcoſa mit à la voile, n'ayant en tout que huit cent cinquante Hommes, y compris les Troupes reglées, les Volontaires & les Mariniers, ſur douze Bâtimens, trois Frégates & neuf Balandres. Dès qu'il fut à la vûë de Saint Joſeph, il envoya le Lieutenant Colonel Dom BRUNO DE CAVALLERO au Gouverneur de ce Fort, Dom

Ils arrivent à la vûë de la Baye.

1719. Gregorio de Salinas, pour ſçavoir de lui en quelle ſituation étoient les François de Penſacole. Le Gouverneur répondit que deux Déſerteurs de cette Place l'avoient aſſûré, que M. de Châteaugué n'y avoit fait aucune réparation ; qu'il n'avoit même ramaſſé aucuns matériaux pour cela, que l'Iſle de Sainte Roſe & la pointe de Siguença étoient abandonnées, & qu'il ne doutoit pas que le Commandant Francois ne fût obligé de ſe rendre à la premiere ſommation.

Sur cet avis Carraſcoſa s'approcha juſqu'à une demie lieuë de la Baye de Penſacole, & ayant mouillé les Ancres pendant la nuit, il fit un Détachement de cent Hommes, qui s'empara ſans réſiſtance de la pointe de Siguença, qui eſt la pointe occidentale de l'Iſle de Sainte Roſe. Cinquante Soldats de la Garniſon de Penſacole allerent auſſitôt ſe rendre à eux, & les aſſûrerent qu'ils n'avoient qu'à ſe préſenter, pour être Maîtres de la Place ; que tous les Francois, qui y étoient renfermés, étoient bons Serviteurs du Roy d'Eſpagne, & que dès qu'ils paroîtroient, on leur ouvriroit les portes. Cette Garniſon avoit été fort mal choiſie ; elle n'étoit compoſée que de Déſerteurs, de Fauxſauniers, de Gens, qu'on avoit embarqués par force pour la Louyſiane, & d'autres ſemblables canailles, qu'il n'eſt pas de la prudence de joindre enſemble en trop grand nombre. Le Général Eſpagnol étoit auſſi entré en chaloupe dans la Baye pour y obſerver en quel état étoient les choſes ; il y trouva deux Fregates, qu'il eut tout le loiſir d'examiner, & il reconnut le Fort tout à ſon aiſe, parce que les coups de canon, qu'on

lui tiroit, n'alloient pas jusqu'à lui. De retour à la pointe de Siguença, il envoya ordre à toutes les Balandres d'entrer dans le Port, & dès qu'elles y furent mouillées, elles canonnerent les Fregates & le Fort. Les deux Frégates leur répondirent vivement, ce qui n'empêcha point qu'une des deux ne fût abordée, & enlevée. L'Equipage de l'autre y mit le feu, & se retira dans le Fort, qui fut aussitôt investi par toutes les Balandres. 1719.

Le feu fut assez vif de part & d'autre tout le jour, mais sans beaucoup d'effet. Le soir Dom Bruno Cavallero envoya sommer M. de Châteaugué de se rendre Prisonnier de guerre avec toute sa Garnison, lui déclarant que s'il attendoit que ses Batteries fussent dressées, il n'y auroit de quartier pour Personne. Il demanda du tems pour délibérer jusqu'à dix heures du lendemain matin, & cela lui fut accordé; mais le Commandant Espagnol fit occuper par de bons Détachemens tous les passages, par où les Sauvages pouvoient venir au secours des François. Châteaugué étoit fort resolu à se défendre jusqu'à l'extrêmité, mais ses Soldats lui ayant déclaré tout d'une voix, qu'ils ne se battroient point contre les Espagnols, ce fut pour lui une nécessité de se rendre, & à l'heure marquée, il obtint de sortir de sa Place avec tous les honneurs de la guerre, pour être conduit en Espagne. Alors presque tous les François prirent parti dans les Troupes Espagnoles à l'exception de quelques-uns, qui furent jettés dans les Navires au fond de cale pieds, & mains liés. Le Gouverneur, son Lieutenant, le Directeur de la Compagnie, & Prise de la Place.

1719. tous les Officiers furent laiſſés ſur leur parole, en attendant qu'on eût mis en état le Bateau, qui devoit les tranſporter à la Havane. Carraſcoſa prit le jour même poſſeſſion du Fort, qu'il trouva bien pourvû de vivres & de marchandiſes : il y rétablit Dom Juan Pedro Matamoros pour Gouverneur, & y laiſſa une Garniſon ſuffiſante.

Le 25. d'Août il dépêcha le Capitaine Dom Franciſco MENDEZ au Vice-Roy de la Nouvelle Eſpagne, pour lui porter la nouvelle du ſuccès de ſon Entrepiſe, & cet Officier trouva encore à la Vera-Cruz D. Franciſco Cornejo avec ſon Eſcadre. Le Marquis de Valero, charmé d'apprendre que Penſacole étoit rentré ſous l'obéiſſance du Roy ſon Maître, manda ſur l'heure à Cornejo de mettre à la voile, & de joindre à ſon Eſcadre les Navires, qui étoient nouvellement arrivés de la Havane ſous la conduite de Dom Franciſco GUERRERO, afin de chaſſer les François de tout le Golphe Mexique. Carraſcoſa de ſon côté n'étoit pas peu embarraſſé à appaiſer une émeute de ſes Gens, & ſurtout des Volontaires, mécontens de ce qu'il ne leur avoit pas permis le pillage des effets des François. L'expédient, qu'il prit pour calmer ce tumulte, fut de leur abandonner cent ſoixante Negres, appartenants à la Compagnie d'Occident, leſquels s'étoient refugiés dans une Bourgade de Sauvages; il leur fit encore quelques autres largeſſes, & ils parurent contens.

Les Eſpagnols ſont défaits auprès de la Maubile.

Il ſongea enſuite à ſe rendre maître de l'Iſle Dauphine, & fit un détachement de trois cent Hommes choiſis, parmi leſquels il

y avoit plusieurs François, & en donna le commandement à D. Antonio MENDIETA, Capitaine, à qui il recommanda de s'approcher le plus près qu'il seroit possible de cette Isle, afin de reconnoître le nombre des Soldats & des Sauvages, qui la défendoient. D. Antonio s'acquitta fort bien de cette commission. Il trouva *le Philippe*, commandé par M. de Serigny, dans la Rade, & soûtenu par quatre bonnes Batteries. Il visita toute la Côte, quoiqu'on tirât de toutes parts sur lui; & jugea que le nombre des François & de leurs Alliés montoit au moins à deux mille. Il entra ensuite dans la Riviere de la Maubile, & s'approcha du Fort Saint Louis, d'où ayant vû sortir cinq Bateaux chargés de vivres, il s'en rendit le maître; mais les François de sa Troupe ayant mis pied à terre vis-à-vis une Maison écartée dans la campagne, & ayant commencé à la piller, M. DE VILINVILLE, que M. de Bienville envoyoit à M. de Serigny avec un renfort de François & de Sauvages, les apperçut. Il détacha d'abord quinze Sauvages, qui leur couperent chemin; d'autres allerent se cacher ventre à terre dans un endroit, où ils devoient passer pour se sauver, ne se montrerent, que quand ils les virent à la portée du fusil, firent alors leur cri, & commencerent le combat. Les Ennemis se trouvant alors entre deux feux, se défendirent foiblement. Quinze furent tués sur la place; dix-huit se rendirent Prisonniers; les autres se jetterent dans l'eau, pour gagner leur Brigantin, & quelques-uns se noyerent. Les Prisonniers étoient tous des François déserteurs; Vilinville les envoya à M. de Blain- 1719.

1719. ville, qui faute de Bourreaux pour les pendre, fit casser la tête à dix-sept, & envoya le dix-huitiéme à M. de Serigny, qui le fit pendre.

M. de Serigny est sommé de se rendre *avec le Sieur Philippe.*

Tandis que ces choses se passoient dans la Riviere de la Maubile, Dom ESTEVAN BERROA mit à la voile avec le *Maréchal de Villars* & un autre Navire, avec ordre d'attaquer le *Philippe*, & de débarquer dans l'Isle Dauphiné tout le Détachement de Mendieta, & quantité de Soldats, qu'il avoit embarqués à cet effet; de brûler, s'il étoit possible, le Bourg, afin d'écarter les Sauvages, & de les obliger de sortir de l'Isle; en un mot, de faire tout ce que sa prudence lui suggereroit de mieux pour le service du Roi son Maître. Il étoit aussi porteur d'une Sommation adressée *au Capitaine du Philippe*, & conçûë en ces termes: » Monsieur, je vous » envoye mon Canot, pour vous sommer de » vous rendre, & de ne faire aucun tort à votre » Vaisseau, sans quoi je vous traiterai comme » des incendiaires, & ne ferai quartier à qui » que ce soit: Je n'épargnerai pas même M. » de Chateaugué, votre Frere, ou votre Ami, le- » quel est en ma puissance, avec la Garnison de » Pensacole; la volonté de mon Roi Philippe » étant de traiter à toute rigueur ceux, qui seront » pris, les armes à la main; au lieu que ceux, qui » se rendront, éprouveront toute la douceur pos- » sible, & recevront tous les secours, dont ils « auront besoin, &c.

M. de Serigny répondit que les Espagnols pouvoient l'attaquer, quand ils voudroient, & qu'il étoit prêt à les bien recevoir. En effet, outre les soixante Hommes,

que conduiſoit le Sieur de Vilinville, & qui le joignirent fort à propos, un grand nombre de Sauvages ſe rendirent auprès de lui des environs de la Maubile; M. de S. Denys y mena tous ceux du Biloxi; & les Conceſſions lui envoyerent tout ce qu'ils avoient d'Hommes en état de porter les armes. Auſſi Berroa s'aperçut-il bientôt, qu'il ne lui ſeroit pas aiſé de réuſſir dans ſon Entrepriſe. Dès qu'il eut joint Mendieta, il apprit de cet Officier que l'Iſle ſe rempliſſoit tous les jours de François & de Sauvages, tous bien armés, & que le débarquement n'étoit pratiquable en aucun endroit. 1719.

Les Eſpagnols ſont repouſſés de l'Iſle Dauphine.

Il ne laiſſa point de tenter une deſcente à la petite Iſle *Guillory*, qui tient preſqu'à l'Iſle Dauphine; mais ceux, qu'il y envoya, trouverent des Canadiens & des Sauvages, qui les repouſſerent & leur tuerent plus de trente Hommes. Deux jours après, le Commandant s'étant embarqué ſur *le Maréchal de Villars*, & y ayant arboré le grand Pavillon Royal d'Eſpagne, parut avec un autre Navire, un grand Bateau Flibuſtier, monté de dix piéces de Canon, & de ſept Chaloupes. Il s'approcha de l'Iſle Dauphine, & le lendemain les deux Navires moüillerent à la portée du Canon du *Philippe*. Les Chaloupes, qui étoient toutes remplies de Soldats, & le grand Bateau entrerent en même tems dans le Port, comme s'ils euſſent voulu canonner le Bourg, & à la faveur de leur Canon faire leur deſcente: mais ils trouverent les François & les Sauvages en ſi bonne poſture, qu'ils n'oſerent rien entreprendre. Ils renouvellerent la même manœuvre quatorze jours de ſuite,

1719. tantôt en un endroit, & tantôt en un autre ; & par tout ils furent obligés de ſe retirer ſans rien faire. Cependant il n'y avoit dans toute l'Iſle que deux cent Sauvages, des Canadiens & des Volontaires en moindre nombre, ſur leſquels M. de Serigny pût compter. Les Soldats, au nombre d'environ quatre-vint, étoient de la même eſpéce que ceux, qui avoient déſerté à Penſacole ; & il falloit ſe défier d'eux autant que des Ennemis mêmes.

Ce qui incommodoit le plus les Eſpagnols, furent le Canon du *Philippe*, lequel étoit emboſſé à une portée de piſtolet de terre, & une Batterie en barbette, que M. de Serigny avoit fait dreſſer dans l'Iſle, & qui empêcherent leurs Vaiſſeaux d'approcher aſſez de Terre, pour favoriſer leur deſcente. Enfin le 26. ils appareillerent, & reprirent la route de Penſacole. On n'a pû ſçavoir au juſte à quoi montoit leur perte ; mais on eut tout lieu de juger qu'elle fut conſidérable. Leur plus grande faute fut de manquer de conſtance ; car, pour peu qu'ils euſſent continué à bloquer l'Iſle Dauphine, ils ne pouvoient manquer de s'en rendre les maîtres. Il y avoit trois ſemaines, que les Aſſiégés couchoient ſur le ſable, & ils ne pouvoient preſque plus ſe ſoûtenir : la plûpart même étoient malades.

Ils fortifient Penſacole.

Le Général pendant ce tems n'avoit pas été oiſif, ni ſans embarras. Il avoit ſagement jugé qu'il étoit néceſſaire de bâtir un Fort à la pointe de l'Iſle de Sainte-Roſe, pour défendre l'entrée du Port ; & il y avoit fait travailler tous les Negres, qu'il avoit pu enlever aux François. Ce qui retarda le plus ces travaux, c'eſt que les Sauvages donnoient de

fréquentes allarmes au Fort de S. Charles ; & lorſque le Gouverneur vouloit faire des ſorties ſur eux, ces Barbares ſautoient, dit l'Hiſtorien Eſpagnol, comme des Chevres ſur le haut des Montagnes, où il n'étoit pas poſſible de les ſuivre. Cela joint aux premiers avis, que Carraſcoſa reçut de Dom Eſtevan Berroa, de l'impoſſibilité de prendre *le Philippe*, & de débarquer dans l'Iſle Dauphine, acheverent de lui faire connoître que, pour finir cette guerre, il avoit beſoin de plus grandes forces. Un Brigantin détaché de la Vera-Cruz lui avoit aſſûré que le grand ſecours, qu'on lui avoit promis, ne tarderoit point à arriver ; il attendoit des vivres de la Havane ; le Fort de la pointe de Siguença étoit preſque achevé, auſſi-bien qu'une Batterie de quinze piéces de Canon, qui devoit battre ſur l'entrée du Port : on travailloit avec diligence à mettre le Fort de Saint Charles hors d'inſulte ; mais la faim ſe faiſoit déja vivement ſentir, & les maladies commençoient à gagner 1719.

L'eſperance des ſecours annoncés comme fort proches, ſoûtint quelque tems les Troupes ; mais le mal croiſſant, & les ſecours ne paroiſſant pas, pluſieurs furent d'avis d'abandonner le Pays, avant que la mortalité augmentât, parce que, ſi les François venoient avec de nouvelles forces, on auroit beau être bien fortifié, le manquement de vivres obligeroit de ſe rendre. On jugea même bientôt que les ſecours, qu'on attendoit étoient perdus, n'y ayant nulle apparence que le Vice-Roi du Mexique & le Gouverneur de la Havane euſſent négligé de les envoyer dans le

1719. tems, qu'ils avoient marqué; & l'on disoit fort haut qu'il ne falloit plus differer de partir, puisqu'il ne restoit de vivres que ce qu'il en falloit pour gagner la Havane.

Le Général fut assez heureux pour appaiser ce commencement de tumulte : mais peu de tems après il reçut avis qu'on avoit apperçu cinq Voiles du côté de l'Isle Dauphine; que le Capitaine d'une Balandre ayant envoyé sa Chaloupe pour les reconnoître, & cette Chaloupe s'étant trop approchée, elle avoit été retenuë: alors il ne douta point que ce ne fussent des Navires François; & ce qui le confirma dans cette pensée, c'est que depuis trois jours on ne voyoit plus du côté de Pensacole aucun Parti de Sauvages; ce qui fit juger que ces Barbares s'étoient joints aux Troupes Françoises, pour investir le Fort par Terre, tandis que les Vaisseaux l'attagueroient par Mer. Le Gouverneur de Saint Charles; qui le premier avoit reçu ces avis, crut que le plus expédient étoit de brûler sa Place, de peur que les François ne s'y établissent, & de faire porter au Fort de la pointe de Siguença toute son Artillerie & ses munitions. Mais comme il se trouva presque seul de son sentiment, il manda au Général de faire ce qu'il estimeroit le meilleur pour le service du Roi.

Arrivée de M. de Champmêlin avec une Escadre.

Le lendemain matin un autre Capitaine de Balandre assûra au Général que les Navires qu'on avoit vûs, étoient des Vaisseaux Marchands de vint à vint-six piéces de Canon tout au plus; mais peu après on lui rapporta qu'on avoit apperçu vers le Sud-Est six Navires de guerre. Il crut d'abord que c'étoit

l'Escadre de Cornejo ; mais il fut bien-tôt détrompé, & on reconnut que c'étoit des Navires de France. Carrascosa résolut de faire au moins bonne contenance ; il envoya Dom Bruno Cavallero avec cent Hommes au Fort de la pointe, qui n'étoit pas encore achevé : Il se rendit lui-même avec sa Fregate au milieu du Canal, où il la fit amarrer sur plusieurs Ancres. Il ordonna que les deux autres Fregates & le *Maréchal de Villars*, sur lesquels on lui avoit envoyé cent Hommes de renfort, fissent la même chose, & qu'elles se rangeassent en bataille, en laissant seulement un côté libre au Fort de Siguença ; il fit mettre en ligne tous les autres Bâtimens, & envoya donner avis de tout au Gouverneur de S. Charles. Celui-ci de son côté avoit d'abord reconnu que les Navires étoient François, parce qu'au moment qu'ils tournerent pour s'approcher de l'entrée du Port, il fut attaqué par un grand nombre de Sauvages, parmi lesquels il jugea qu'il y avoit des François. 1719.

En effet le Comte de CHAMPMELIN, Chef d'Escadre, étant arrivé le trente-uniéme d'Août à la vûe de l'Isle Dauphine, mouilla le lendemain dans la Rade de cette Isle avec cinq Navires de guerre, & deux Vaisseaux de la Compagnie. Il rencontra dans le Canal deux Balandres Espagnoles, qui y étoient pour empêcher la communication de l'Isle avec la Maubile ; mais à la vûe de son Escadre, elles firent voile pour Pensacole. D'autre part M. de Serigny, avant que de s'être abouché avec M. de Champmêlin, avoit envoyé avertir M. de Bienville de rassembler les Sauvages avec tout ce qu'il pourroit trouver de

1719. François, & de les lui amener à l'Isle Dauphine : cela fait, il alla saluer le Comte de Champmêlin, & lui rendre compte de la situation des choses. Bienville arriva peu de jours après, & le cinq le Général assembla un grand Conseil de guerre. Il y fut arrêté que M. de Bienville investiroit le Fort de Pensacole par Terre avec quatre à cinq cent Sauvages, & que M. de Serigny resteroit avec M. de Champmêlin, pour lui servir de guide le long de la Côte, & à l'entrée du Port.

Disposition pour l'attaque de Pensacole.

Le sept un Canadien, nommé DARDENNES, qu'on avoit envoyé à Pensacole, pour tâcher de reconnoître l'état de la Place, rapporta qu'il avoit compté huit Bâtimens mouillés à l'Isle de Sainte Rose, les Mâts abaissés, & les Vergues élongées, qu'il avoit apperçu quantité de Tentes sur l'Isle, & beaucoup de Monde, qui s'y promenoit ; que le Fort de Pensacole lui avoit paru en assez bon état ; que le Bastion du Nord-Est, & la Courtine du Nord étoient refaits à neuf, & que la Garnison n'osoit en sortir, ni le jour ni la nuit, par l'appréhension, qu'elle avoit des Sauvages. Le dix des Apalaches, qui revenoient aussi de la découverte, amenerent un Espagnol, mais c'étoit un Forçat, duquel on ne put tirer aucune lumiere. Enfin le douze M. de Bienville arriva à bord de l'Amiral avec une Troupe de Canadiens, pour y recevoir les derniers Ordres de M. de Champmêlin, & la nuit du treize au quatorze le Général fit les signaux pour appareiller avec trois Navires du Roy, deux Fregates de la Compagnie, l'*Union* & le *Philippe*, & une petite Barque, pour faciliter les descentes en cas de besoin.

La

La Compagnie d'Occident avoit envoyé depuis peu à la Louyſiane deux-cent cinquante Hommes de nouvelles levées, qui furent diſtribuées ſur les Vaiſſeaux du Roy. M. de Bienville avoit reçu ordre de ſe rendre en Chaloupe à *Rio Perdido*, avec les Soldats & les Volontaires, pour y joindre les Sauvages, que le Chevalier DE LA LONGUEVILLE devoit y amener, & qui s'y trouverent en effet. Alors Bienville fit un Détachement de François & de Sauvages pour harceler la Garniſon de Penſacole, & pour empêcher que Perſonne ne ſortît du Fort, ce qui fut ponctuellement exécuté. 1719.

Enfin le quinze, avant le lever du Soleil, l'Eſcadre leva les Ancres; & le ſeize au ſoir, elle moüilla par ſept braſſes, au Sud du Fort de Penſacole environ à deux portées du Canon de la Barre, parce que M. de Champmêlin vouloit examiner par lui-même, ſi la Barre avoit aſſez d'eau pour les Vaiſſeaux du Roi, dont les deux plus grands, à ſçavoir *l'Hercule*, qu'il montoit, & le *Mars* en tiroient dix-neuf pieds. Les Canadiens aſſûroient qu'ils paſſeroient ſans peine; mais pluſieurs Pilotes Eſpagnols & François ſoûtenoient qu'on n'y trouveroit pas plus de dix-huit pieds d'eau. Le 17. au matin, le Général ordonna à toutes les Chaloupes & Canots de l'Eſcadre d'aller ſonder la Barre; M. de VIENNE, le Chevalier DE GOYON & M. de Serigny s'y embarquerent, & ne trouverent nulle part moins de vint-deux pieds; mais la Marée étoit haute, & M. de Champmêlin balança encore, s'il riſqueroit les Vaiſſeaux du Roi. M. de Serigny lui répondit

L'Eſcadre entre dans la Baye.

1719. sur sa tête de les faire passer, & tout le Conseil de Guerre fut d'avis de tenter le passage.

Prise du Fort de la Pointe, & des Navires Espagnols.

En effet, quoique la Marée fût toute basse, quand l'Escadre eut appareillé, elle trouva par tout vint-un pieds d'eau, si ce n'est en un endroit, où *l'Hercule*, pour n'avoir pas bien pris le fil de l'eau, toucha légerement, & sans en être incommodé. Les Vaisseaux, le *Comte de Toulouse*, le *Maréchal de Villars*, le *S. Louis*, & une petite Frégate de dix-huit Canons, étoient emboſſés à l'entrée du Port en dedans, sous le Canon du Fort de la pointe de Sainte Rose, ou de Siguença, lequel en avoit quatorze montés, & plus près de Terre étoient sept Balandres armées depuis huit jusqu'à quatorze piéces. L'Escadre entra vent arriere, les Huniers sur le ton, afin d'avoir le tems de cannoner les Navires & le Fort de la Pointe. Ceux-ci tirerent les premiers sur les Vaisseaux du Roi, qui ne présentoient que la Prouë, parce qu'ils étoient obligés de tournoyer; de maniere qu'ils furent quelque tems sans pouvoir répondre: mais quand ils furent à la grande portée du Fusil des Navires Ennemis, & que pour emboſſer (*a*) il fallut revenir sur stribord, c'est-à-dire, tourner sur la droite; il se fit de part & d'autre un très-grand feu, qui dura deux heures & demie. L'Historien Espagnol compte six heures de combat; il y comprend apparemment tout le tems, que les Navires de sa Nation firent feu sur les nôtres; il ajoûte que toute la nuit les Sauvages & les Canadiens tirerent sur le Fort S. Charles; que le feu ne cessa à l'entrée du

(*a*) C'est faire un nœud à une manœuvre, en y joignant un amarrage.

1719.

Port, que quand le Fort de la Pointe fut entierement renverſé, qu'il n'y eut plus que deux Frégates en état de combattre, & que celle, où étoit le Général Eſpagnol, couloit bas; qu'alors M. de Champmêlin, touché de voir perir tant de braves Gens, envoya dire à Dom Alphonſe Carraſcoſa de ſe rendre, ce qu'il fit. Dom Bruno ſe rendit auſſi, avec ce qui lui reſtoit de la Garniſon du Fort de la Pointe.

Le Fort de S. Charles eſt pris, & la Garniſon Priſonniere de guerre.

Cela fait, le Général François envoya ſommer le Gouverneur de Penſacole de ſe rendre Priſonnier de guerre avec toute ſa Garniſon, faute de quoi il n'y auroit de quartier pour Perſonne. Matamoros dit qu'il répondroit dans deux jours. M. de Bienville, qui avoit autour de la Place cinq cent Sauvages, & cent cinquante Canadiens, avoit déja refuſé de compoſer avec lui, & il comprit que, ſi M. de Champmêlin permettoit à Bienville de donner l'aſſaut à ſa Place, comme il l'en fit menacer par M. de LILLE, ſon premier Lieutenant, il ne pourroit jamais le ſoutenir; il avoit cependant laiſſé partir de Lille ſans réponſe; mais ſes Officiers, à qui il communiqua la ſommation, l'obligerent à le rappeller; il lui déclara qu'il ſe rendoit & amena ſon Pavillon. M. de Champmêlin fit beaucoup de civilités à tous les Officiers, & leur dit qu'il n'avoit point encore vu une ſi belle défenſe; elle fut effectivement faite avec beaucoup d'ordre & de valeur.

Perte des Ennemis.

Le lendemain M. de Champmêlin envoya ſa Chaloupe avec un de ſes Officiers, & un Officier du Général Eſpagnol, pour ordonner aux Commandans de Balandres, qui s'étoient

1719. allé échouer au fond de la Baye, de les ramener dans le Port ; mais on n'y trouva que des Priſonniers François, les Eſpagnols s'étant ſauvés à S. Joſeph, comme avoient fait au commencement du combat un Brigantin & une Pirogue. Le même jour la Garniſon Eſpagnole ſortit du Fort Saint Charles, & les Officiers furent envoyés déſarmés à bord des Vaiſſeaux ; mais on leur laiſſa leurs hardes, & tous leurs effets. M. de Champmêlin voulut avoir ſur le ſien le Général, le Gouverneur de Penſacole, Dom Bruno Cavallero, Dom Eſtevan Berroa, & Dom Antonio Joſeph Martinez. Mais comme le nombre des autres Priſonniers, que M. de Bienville fait monter à quinze cent, & M. de Serigny à douze cent, embarraſſoit beaucoup l'Eſcadre, & l'auroit bientôt affamé, on en envoya ſix cent à la Havane ſur le *S. Louis*. On ne doutoit point que les Ennemis n'euſſent eu beaucoup des leurs tués & bleſſés ; cependant il ne s'en trouva que ſoixante en tout, & de notre part il n'y en eut que ſix ou ſept.

Dureté des Eſpagnols envers les Priſonniers François. Comment M. de Champmêlin s'en venge.

Le 24. on apperçut de grand matin un Brigantin, qui entra ſans défiance dans le Port ; il étoit commandé par André GONZALEZ, qui apportoit de la Havane des proviſions de bouche, qu'on avoit ſi lontems attenduës à Penſacole. M. de Champmêlin s'en ſaiſit, & y trouva de quoi rafraîchir tout ſon monde, qui en avoit un extrême beſoin. Gonzalez étoit auſſi porteur de pluſieurs Lettres, dont le Général ne rendit que celles, qu'il jugea à propos. M. de Bienville en reçut par la même voye une de M. de Chateaugué, qui lui mandoit que le Gouverneur de la Havane

refuſoit de lui fournir des vivres, auſſi-bien qu'aux Officiers & aux Matelots, qui étoient Priſonniers avec lui, & que ces Derniers étoient contraints de charier de la Pierre, ou de prendre parti dans les Bâtimens Eſpagnols, pour avoir de quoi ſubſiſter. M. de Champmêlin en fit de grands reproches au Général & aux Officiers Eſpagnols; mais il ne crut pas devoir s'en venger autrement, qu'en traitant bien tous ceux de leur Nation, qui étoient ſes Priſonniers. Il crut neanmoins devoir en écrire au Gouverneur de la Havane; il fit enſuite Juſtice des François, qui avoient été pris les armes à la main contre le Roi: les plus coupables furent pendus, les autres furent condamnés aux Galeres. 1719.

Il ne s'agiſſoit plus que de ſçavoir, ſi on conſerveroit le Fort de Penſacole On ne manquoit point de Soldats pour le garder, mais la plûpart étoient des Miſérables, qui avoient déſerté des Troupes de France, ou qui avoient été pris de force; & l'expérience du paſſé donnoit à connoître le peu de fond, qu'il y avoit à faire ſur leur fidélité. Il fut donc réſolu de ruiner deux Baſtions du côté de Terre, de ne conſerver que les deux, qui regardoient le Port, & d'y laiſſer un Officier, deux Sergens, vint Soldats, & douze Sauvages. Le 3 d'Octobre la Frégate *le Duc de Noailles* arriva à Penſacole, & rendit au Comte de Champmêlin des Lettres, par leſquelles il lui étoit ordonné d'hyverner à la Louyſiane avec ſon Eſcadre, parce qu'on avoit eu avis à la Cour de France qu'une forte Eſcadre étoit partie d'Eſpagne pour le Golphe Mexique; mais l'état, où ſe trouvoient ſes Navires & ſes Equi-

On démolit en partie le Fort de Penſacole.

1719. pages rendoit cet ordre impratiquable.

L'onziéme, un Eſpagnol, qui s'étoit ſauvé ſeul de l'Equipage d'une Flûte de vint-quatre Canons, deſtinée à ravitailler la Baye de S. Joſeph, rapporta qu'il étoit parti, il y avoit ſeize jours, de la Vera-Cruz; qu'il y avoit laiſſé cinq Vaiſſeaux de guerre, montés depuis cinquante juſqu'à ſoixante-dix pieces de Canon; deux Frégates & trois Balandres, avec un grand nombre de Troupes de débarquement, qui ſe diſpoſoient à venir s'emparer de tous les Poſtes occupés par les François de la Louyſiane. Le 13 à trois heures du ſoir, on apperçut un Navire, & en même-tems on amena au Général un autre Eſpagnol, qu'on avoit trouvé dans l'Iſle de Sainte-Roſe. Cet Homme lui dit, qu'il étoit venu de la Vera-Cruz dans le Navire, que l'on voyoit; qu'il avoit été envoyé à Terre lui troiſiéme dans le Canot, lequel ayant péri, ſes deux Camarades s'étoient noyés, & qu'il s'étoit ſauvé à la nâge. Peu de tems après le Navire tira trois coups de Canon, comme pour appeller ſon Canot, & on vit ſa Chaloupe, qui débordoit. Elle vint prendre terre à la pointe de Siguença, avec des Barriques pour faire de l'eau. On l'arrêta; & ceux, qui la conduiſoient, dirent, qu'ils étoient partis depuis trente-cinq jours de la Vera-Cruz, & que leur Navire étoit chargé de vivres & d'une Recruë de cent Hommes pour Penſacole; que le vent de Nord-eſt les avoit retenus à l'Iſle Dauphine, qu'ils y avoient voulu faire de l'eau, mais qu'on les en avoit empêchés.

Le lendemain matin le Navire, qui avoit moüillé en dehors de la Baye, tira un coup

de Canon pour appeller ſa Chaloupe, laquelle ne revenant point, il reſta juſqu'à onze heures où il étoit. Mais alors un vent de Sud-Eſt forcé l'obligea d'entrer & de jetter ſes Ancres. Auſſi-tôt le Comte de Champmêlin fit arborer ſon Pavillon. Ce Navire étoit commandé par Don Franciſco DE LA PEÑA, un des Capitaines de la Flote de Barlovento. Dès qu'il eut apperçu le Pavillon de France, il amena le ſien, & le Général lui envoya demander les Lettres, qu'il avoit du Vice-Roi. Il les donna, & elles confirmerent tout ce qu'on ſçavoit déja du deſſein des Eſpagnols. Ces Avis ne changerent rien à la réſolution, que M. de Champmêlin avoit priſe de partir, parce que les maladies augmentoient ſur ſes Vaiſſeaux. Le *Mars* eut pourtant ordre de reſter, juſqu'à ce que ſon Equipage fût guéri de la Peſte, qui n'avoit point quitté ce Navire, depuis ſon arrivée en Amérique. Le *Maréchal de Villars* & le *Comte de Toulouſe* n'étoient point en état de tenir la Mer, & furent auſſi obligés de reſter. 1719.

Ces diſpoſitions faites, M. de Champmêlin ſongea à récompenſer les Sauvages du zéle, qu'ils avoient témoigné pour la Nation Françoiſe depuis le commencement de cette Guerre. M. de Saint Denys, qui étoit fort aimé de ces Peuples, eut ordre de les aſſembler, & il leur fit chanter le Calumet en l'honneur du Général, qui y aſſiſta avec tous ſes Officiers. Il les harangua enſuite au nom du même Général, en les exhortant à demeurer toujours unis aux François, dont ils venoient de voir la ſuperiorité ſur leurs Ennemis. Dès

Préſens faits aux Sauvages.

1719. qu'il eut ceſſé de parler, on diſtribua à tous des Préſens de la part du Roi, & on les congédia fort ſatisfaits.

On a de nouveaux avis de l'approche d'une Eſcadre Eſpagnole.

Le 21, l'Eſcadre étant ſur le point de mettre à la voile, on apperçut une Balandre, qui entroit vent arriere dans la Baye. On s'en ſaiſit, & le Capitaine aſſûra qu'il étoit parti depuis dix-huit jours de la Vera-Cruz en compagnie d'un Vaiſſeau de quarante-quatre pieces de Canon; de trois autres de trente, de dix-huit & de douze, & d'une autre Balandre; que trois Navires de dix pieces étoient reſtés dans le Port, parce que la Peſte s'étoit miſe dans les Equipages; que le Général Cornejo montoit en perſonne le plus grand Navire; que ſon deſſein étoit de ſe joindre au Gouverneur de Penſacole, pour l'aider à conquerir tout ce qui reſtoit encore aux François dans la Louyſiane, & qu'il comptoit que l'Iſle Dauphine & le Fort de la Maubile étoient déja au pouvoir de Sa Majeſté Catholique: qu'au reſte un coup de vent ayant ſéparé ſa Balandre de l'Eſcadre trois jours après ſon départ de la Vera-Cruz, il ne ſçavoit ce qu'elle étoit devenuë.

M. de Champmêlin part pour France. M. de Saujon en arrive.

Cette nouvelle fit réſoudre M. de Champmêlin à reſter en rade quelques jours à Penſacole, pour y attendre l'Eſcadre Eſpagnole; mais comme elle ne parut point, il appareilla, & reprit la route de France. Il eſt à croire que Cornejo ayant appris ſur ſa route la priſe de Penſacole, & que les Vaiſſeaux François y étoient encore, ne jugea à propos de ſe meſurer avec une Eſcadre beaucoup plus forte que la ſienne. Quoi qu'il en ſoit, celle-ci étoit à peine partie, que M. le Che-

valier de SAUJON arriva à la Louyſiane avec une nouvelle Eſcadre, & ſa préſence ne contribua pas peu à empêcher les Eſpagnols de rien entreprendre. Il voulut enſuite aller à la Baye de Saint Joſeph, pour ſe rendre maître de ce Poſte; mais M. de Bienville, qui en avoit pris poſſeſſion l'année précédente, & l'avoit abandonnée peu de tems après à cauſe de ſon inutilité, de la difficulté de la défendre, d'y aborder, d'y tenir les Vaiſſeaux en ſûreté, & ſur tout de la ſtérilité du Pays, qui n'eſt propre à aucune production de la Nature, ne fut pas de ſon avis. M. de Serigny de ſon côté lui repréſenta que la famine, dont la Colonie étoit menacée, ne permettoit point de retarder le départ des Vaiſſeaux de la Compagnie, dont il prétendoit ſe ſervir pour cette Expédition, & ſur leſquels il ſe voyoit même obligé de renvoyer beaucoup de monde en France. M. de Saujon n'inſiſta point, & rien ne le retenant plus en Amérique, il reprit la route de France. 1720.

M. de Serigny le ſuivit de près; il mit à la voile le 27 de Juin 1720, & il apprit, en arrivant à Breſt, que le Roi l'avoit nommé Capitaine de Vaiſſeaux; récompenſe, qui étoit bien dûë à ſa valeur, à ſa bonne conduite, & au zéle avec lequel il avoit ſervi ſon Prince depuis l'enfance; n'ayant jamais monté à aucun grade dans la Marine, qu'après s'être diſtingué par quelque action marquée, ou par quelque ſervice important. Trois jours après ſon départ, deux Vaiſſeaux du Roi, *le Toulouſe* & *le Henry*, qui étoient partis de Toulon ſous les ordres de MM. DE VALETTE & DE GAIARO, arriverent en

Départ de M. de Serigny, & arrivée de deux Navires du Roy.

1720. fort mauvais état à la rade de l'Iſle Dauphine. Le Pere LAVAL, Jeſuite, Profeſſeur Royal d'Hydrographie dans le Port de Toulon, s'y étoit embarqué à deſſein de faire des obſervations à la Louyſiane, & ſur tout, de fixer la Longitude de l'embouchure du Miciſſipi; mais la Peſte s'étoit miſe dans les deux Vaiſſeaux; M. de Cafaro en étoit mort pendant la traverſée, les Aumoniers n'étoient point en état d'aſſiſter les Malades, qui étoient en grand nombre: ainſi ce Religieux, perſuadé que les ſciences ne ſont qu'un acceſſoire pour un Homme de ſa profeſſion, crut que le devoir de ſon miniſtere devoit l'emporter ſur ce qu'on pouvoit eſperer de ſes obſervations Aſtronomiques; il n'alla point au Miciſſipi, quoiqu'il n'en fût qu'à quatorze lieuës; il ne s'éloigna point de ſes Equipages, il n'employa à obſerver que les momens, qu'il déroboit à ſon repos: cette conduite lui attira de grands éloges du Prince, qui étoit à la tête du Conſeil de Marine.

M. de S. Denys aux Natchitoches.

1721. Cependant le Fort des Natchitoches ſe ſoutenoit toujours, & quelques Détachemens de Conceſſions s'étoient avancés de ce côté-là dans l'eſpérance de s'y enrichir par le Commerce avec les Eſpagnols: eſpérance chimérique, qui les empêcha de prendre des voyes plus ſûres pour s'établir ſolidement ailleurs, & qui acheva de les ruiner. M. de Bienville reçut vers la fin de cette année un Ordre de la Cour d'y renvoyer M. de Saint Denys, que le Roy avoit honoré d'un Brevet de Capitaine, & de la Croix de Saint Louis, ſur les bons témoignages que M. de Champmêlin avoit rendus de lui au Conſeil de

Marine. Il partit au commencement de l'année ſuivante avec un renfort de Troupes & de Munitions, & ſon Epouſe ne tarda point à l'y aller joindre. M. de Châteaugué, qui étoit paſſé de la Havane en France, revint auſſi dans le même tems, avec la qualité de Lieutenant de Roi, & reprit le Commandement du Fort de S. Louis de la Maubile. Enfin M. de Bienville établit de nouveau le Quartier Général de la Louyſiane au Biloxi, & y fixa ſa réſidence avec la plus grande partie des Troupes, & les Directeurs de la Compagnie, dont il étoit le Chef. 1721.

On ne craignoit plus rien de la part des Eſpagnols, parce que dès l'année précédente, tandis que M. DE VALETTE étoit encore à l'Iſle Dauphine, on avoit eu des avis certains que deux Navires d'Eſpagne de ſoixante-ſix & de ſoixante-ſept pieces de Canon, commandés par deux Chefs d'Eſcadre, & qui devoient ſe joindre à la Flotte de la Vera-Cruz pour ſurprendre Penſacole, avoient reçu un contre-Ordre à la Havane, & que ce changement étoit le fruit d'une Suſpenſion d'armes entre les deux Couronnes. La Cour de Madrid ne doutant point que la reſtitution de Penſacole ne dût être un des Articles du Traité de Paix, auquel on travailloit, ne crut pas devoir s'engager dans une dépenſe inutile, & la choſe arriva en effet comme elle l'avoit prévû. Premiers avis de la paix.

L'occaſion étoit favorable pour établir les Conceſſions, qui ne ceſſoient point d'arriver de France, & qui bien ménagées, auroient pû en peu d'années peupler les deux bords du Miciſſipi juſqu'aux Illinois; mais toute Entrepriſe ſur la Baye S. Bernard ſans ſuccès.

1721. l'attention des Directeurs de la Compagnie étoit à s'approcher des Eſpagnols, ou à les empêcher de s'établir dans notre voiſinage. Cette même année M. de Bienville forma le deſſein de s'aſſûrer de la Baye de Saint Bernard, ou de Saint Louis, mais il choiſit mal celui, qu'il chargea de cette entrepriſe. Cet Homme entra dans la Riviere de la Magdelaine, qu'il rencontra ſur ſa route, & la remonta cinq ou ſix lieuës. Il trouva par-tout les Sauvages ſur leurs gardes, & réſolus à ne point ſouffrir d'Etrangers dans leur Pays. Il leur fit dire qu'il étoit venu pour faire alliance avec eux, & pour rendre leur condition meilleure; mais il répondirent, qu'ils étoient contens de leur état, & qu'ils préferoient leur liberté à tous les avantages, qu'on leur offroit. L'Officier trouva pourtant moyen d'attirer quelques-uns des Principaux à ſon bord, où il les retint. Il mit auſſi-tôt à la voile, & les amena au Biloxi. M. de Bienville blâma fort cette trahiſon, & fit reconduire les Sauvages chez eux; mais l'année ſuivante on apprit que les Eſpagnols de la Vera-Cruz avoient bâti un Fort dans la Baye de Saint Bernard.

Penſacole reſtituée à l'Eſpagne.

1722. Vers la fin de May 1722. un Brigantin Eſpagnol, monté de vint-deux pieces de Canon, & de deux cent cinquante Hommes d'équipage, arriva de la Vera-Cruz au Biloxi. Il étoit commandé par D. Auguſtin SPINOLA, & portoit le ſieur WALCOP, Irlandois, Capitaine de Vaiſſeaux au Service du Roi d'Eſpagne, lequel étoit chargé du Traité de Paix conclu entre la France & le Roi Catholique, & dont un des Articles étoit la reſtitution de

1722.

Pensacole à la Couronne d'Espagne. On celebra cette Paix au Biloxi, où je me trouvai pour lors, avec de grandes démonstrations de joie, qui parurent fort sinceres de part & d'autre.

Le Quartier Général transporté à la Nouvelle Orleans.

Dès que le Brigantin eut remis à la voile, c'est-à-dire, vers la mi-Juin, on commença à transporter à la Nouvelle Orléans tous les effets, qui se trouvoient dans les Magasins de la Compagnie d'Occident au Biloxi, parce que le Conseil avoit ordonné d'y établir le Quartier Général; & de ne laisser au Biloxi qu'un Détachement, avec un Officier. Les Troupes avoient déja commencé à se rendre dans la Capitale, mais toutes ne suivirent pas la route, qu'on leur avoit marquée. Une Compagnie de Suisses, le Capitaine à la tête, ayant été embarquée dans un Traversier, avec beaucoup de vivres & de munitions, tourna, Enseignes déployées, vers la Caroline, où elle fut très-bien reçuë. Il n'en resta à la Louysiane que deux Officiers, un Sergent, & quelques Femmes, dont les autres avoient emporté les hardes.

Intrigues des Anglois.

Cette désertion ne fut pas la seule, dont les Colonies Angloises profiterent, aussi-bien que la Havane. Ainsi la Louysiane s'affoiblissoit tous les jours, & il s'en falloit bien qu'on lui envoyât de France de quoi réparer ses pertes. Les Anglois de leur côté enrichis de nos dépouilles, & instruits de notre foiblesse, crurent l'occasion favorable pour regagner nos Sauvages, qui les avoient si fort maltraités. Les Premiers, auxquels ils s'adresserent, furent les Tchactas, ils leur exagererent notre indigence, pour leur persuader qu'ils n'avoient

1722. rien déſormais à eſperer de nous, & ils leur firent les offres les plus avantageuſes, s'ils vouloient renoncer à notre Alliance pour s'attacher à eux.

Fidélité des Tchactas. La tentation étoit grande pour des Sauvages convaincus par leurs propres yeux d'une partie de ce qu'on leur diſoit, & qui ne s'appercevoient que trop que nos derniers ſuccès n'avoient abouti à rien de ſolide. Il eſt certain d'ailleurs que ſi cette Nation, la plus nombreuſe de toute la Louyſiane, s'étoit laiſſé gagner par l'appas des avantages, qu'on lui offroit, tous nos autres Alliés auroient ſuivi leur exemple, d'autant plus que ceux, qui nous étoient le plus attachés, n'étoient pas en état de s'opoſer au torrent; mais les Tchactas montrerent en cette occaſion un deſintereſſement & une fidelité, dont les Peuples les plus policés ne ſe piquent pas toujours; ils donnerent eux-mêmes avis à M. de Bienville des propoſitions, qu'on leur faiſoit, & ce Commandant les trouva dans des diſpoſitions à l'égard des François, dont il crut pouvoir ſe promettre tout.

Cauſe des déſertions. Les Anglois ne penſoient pourtant pas tous de la même maniere au ſujet de ce grand nombre de François, qui ſe refugioient chez eux. Peut-être même quelques-uns craignirent-ils de les voir ſe multiplier trop dans leurs Colonies: il eſt certain du moins que le Gouverneur de la Caroline écrivant à M. de Bienville, pour lui donner avis de l'arrivée du Sieur BRANDT & de ſa Compagnie Suiſſe, lui conſeilla d'informer la Cour de France d'un ſi grand deſordre, qui ne pouvoit pas manquer d'entraîner bientôt la ruine

entiere de ſa Colonie. Mais on avoit dû s'attendre à tout ce qui étoit arrivé : cette Colonie n'ayant preſque été peuplée que de gens, qu'on y avoit envoyés par force, ou de Conceſſionnaires, qui n'y trouvoient point ce qu'on leur avoit fait eſperer qu'ils trouveroient : car les uns & les autres ne penſerent bientôt qu'à en ſortir ; un grand nombre périt de miſere ou de maladie, & le Pays ſe vuida avec autant de promptitude, qu'il s'étoit rempli. 1722.

Les Déſerteurs de leur côté proteſterent par tout de la néceſſité, où on les avoit réduits de ſe pourvoir ailleurs, en leur refuſant le néceſſaire pour vivre. Quelques-uns mêmes en écrivirent aux Régiſſeurs de la Louyſiane (*a*) en des termes, qui montroient combien la démarche, qu'ils venoient de faire, leur avoit coûté ; & cela parut encore mieux par ce qui arriva au mois d'Août de cette même année. Un nommé Duclos, qui commandoit un Traverſier, dont la carguaiſon étoit fort riche, fut rencontré par une troupe de Déſerteurs, qui ſe contenterent de lui prendre quelques vivres & quelques boiſſons, ſans toucher à ſes Marchandiſes. Il leur en témoigna ſa ſurpriſe, & ils lui répondirent qu'ils n'étoient point des Voleurs, mais de braves Gens, que la néceſſité contraignoit d'aller chercher à vivre chez d'autres Nations, puiſque la leur les laiſſoit périr de faim. Les plus mécontens étoient les Soldats, à qui on

(*a*) Le 15. d'Avril de l'année précédente le Roi avoit nommé par un Arrêt quatre Commiſſaires, tous Conſeillers d'Etat, pour la régie de la Louyſiane & de la Compagnie d'Occident, & pour la reddition des Comptes.

1722. ne donnoit absolument que du pain, tandis qu'on distribuoit de la viande aux Ouvriers de la Compagnie, & même aux Forçats, qui étoient assez souvent occupés pour les Particuliers.

Ouragan & ses effets. Pour comble de malheurs, le 12. de Septembre à dix heures du soir, il s'éleva sur le Micissipi un Ouragan, qui dura dans toute sa force jusqu'au midi du lendemain, & se fit sentir jusqu'aux Natchez d'une part, & de l'autre jusqu'au Biloxi. L'Eglise, l'Hôpital, & trente, tant Maisons, que Baraques de la Nouvelle Orléans, furent renversées; tous les autres Edifices furent endommagés. Personne n'y périt, mais quelques Malades furent blessés dans l'Hôpital. Quantité de Bateaux, de Pirogues, de Canots & de Chaloupes furent brisés dans le Port; trois Navires, qui y étoient mouillés furent fort maltraités, & se trouverent échoués assez haut sur le bord du Fleuve, qui avoit crû de huit pieds. Il ne resta dans les Habitations au-dessus & au-dessous de la Ville aucun bâtiment sur pied. Le Biloxi fut encore plus maltraité; toutes les Maisons & les Magasins y furent abattus, & la Mer ayant franchi ses bornes, une partie de ce Poste fut inondée. Les Traversiers, qui étoient en rade, furent jettés sur les Isles & sur les Côtes du Continent. Il y en eut même un, dont le Capitaine se sauva seul avec un Mousse, ayant passé vint-quatre heures sur la Vergue; le reste de l'Equipage fut noyé, & plusieurs Pirogues, qui descendoient à la Nouvelle Orléans, chargées de vivres & de volailles, firent naufrage. Les Légumes, qui étoient en

maturité, furent perdus, & les pluyes continuelles, qui ſurvinrent, gâterent une bonne partie de ceux, qui étoient encore verds. 1722.

Nous étions cependant toujours en guerre avec les Chicachas; mais tout ſe bornoit à quelques ſurpriſes, qui obligeoient les Voyageurs à marcher avec précaution. Ces Sauvages ſe laſſerent même les Premiers dans un tems, où ils auroient pu nous cauſer de grands embarras. Deux Canadiens, Pere & Fils, étant tombés entre leurs mains, en furent bien traités, & les Chefs les prierent d'écrire à M. de Bienville que, s'il vouloit les recevoir en grace, ils les relâcheroient ſur le champ. Ils firent plus, ils allerent trouver le Sieur de GRAVE, qui commandoit aux *Yaſous*, lui préſenterent le Calumet, & lui demanderent la Paix, qu'il ne crut pas devoir leur refuſer. Les Chicachas demandent la paix.

Mais la Colonie raſſûrée de la part de ce Peuple, non-ſeulement le plus brave de toute la Louyſiane, mais encore le plus à craindre à cauſe de ſes liaiſons avec les Anglois, éprouva bientôt qu'elle ne pouvoit compter ſur la fidélité des Natchez, qu'autant qu'on ſeroit ſur ſes gardes contre cette Nation, naturellement fourbe. En effet, ces Barbares ne s'apperçurent pas plûtôt que les François, occupés d'autres objets, faiſoient moins d'attention à leurs démarches, qu'ils recommencerent leurs inſultes, & firent connoître toute leur mauvaiſe volonté, dont on verra bientôt qu'on ne ſe défia pas aſſez. Hoſtilité des Natchez.

On apprit en même-tems d'aſſez triſtes nouvelles des Illinois. M. de Boiſbriand

1722.

Les Illinois se réuniſſent tous ſur le Miciſſipi.

averti que ceux du Rocher & de Pimiteouy étoient aſſiégés par les Outagamis, s'étoit embarqué avec le Chevalier d'Artaguette & le Sieur du Tiſné, tous deux Capitaines, pluſieurs autres Officiers, & un Détachement de cent Hommes, pour les aller délivrer, & avoit donné ordre à quarante François & quatre cent Sauvages de ſe rendre par terre à Pimiteouy, & de l'y attendre : mais l'une & l'autre Troupe étant arrivée à moitié chemin, avoit appris la retraite des Outagamis avec perte de plus de ſix-vint des leurs. Ce ſuccès n'empêcha pourtant point les Illinois, quoiqu'ils n'euſſent perdu qu'environ vint Hommes, quelques Femmes & quelques Enfans, de quitter le Rocher & Pimiteouy, où ils étoient dans de continuelles allarmes, & de venir ſe réunir avec ceux de leurs Freres, qui étoient établis ſur le Miciſſipi ; ce qui fut un coup de grace pour la Plûpart, la diſette des Miſſionnaires ne permettant pas d'en fournir à tant de Bourgades ſi éloignées les unes des autres. Mais d'un autre côté, rien ne réprimant plus les courſes des Outagamis le long de la Riviere des Illinois, la communication de la Louyſianne avec la Nouvelle France en devint beaucoup moins pratiquable.

Ils reçurent quelque-tems après un échec conſidérable de la part du Sieur de Saint ANGE, Officier du Fort de Chartres aux Illinois, lequel les ayant attirés en grand nombre dans une eſpece d'embuſcade, les tailla preſque tous en pieces ; d'autres Partis moins nombreux eurent le même ſort peu de tems après ; mais leur fureur croiſſoit à meſure que leurs

forces diminuoient, & ils l'inſpirerent ſi bien aux nouveaux Ennemis, qu'ils nous avoient ſuſcités, que tout le cours & les environs du Miciſſipi ſe trouverent infeſtés de Sauvages, avec qui nous n'avions jamais eu rien à démêler, & qui ne faiſoient quartier à aucun François, quand ils pouvoient ou les ſurprendre, ou les attaquer avec avantage. 1722.

Les Natchez font la paix avec les François.

Pluſieurs Natchez s'étoient ouvertement déclarés contre nous, & ce qui embarraſſoit le plus M. de Bienville à ce ſujet, c'eſt que le Frere du grand Chef étoit à leur tête. Pour faire un accommodement durable avec cette Nation, il auroit fallu que cet Homme, qui étoit l'Auteur de tout le mal, fût livré au Gouverneur par ſon propre Frere, & il n'y avoit aucun moyen de l'y contraindre par la force. La ſageſſe & la fermeté du Sieur Délietto, qui commandoit dans ce Poſte, tirerent M. de Bienville de cet embarras. Ce Commandant ſçut ſi bien ménager l'eſprit du grand Chef, qu'il le fit réſoudre à aller lui-même remettre ſon Frere à la diſcretion du Général, qui de ſon côté pardonna généreuſement à un Ennemi humilié, & le gagna. On ſe donna réciproquement de grandes marques de confiance, & il y a bien de l'apparence que ce bon accord eût été durable, ſi M. Delietto eût vêcu plus lontems. Il étoit déja mort à la fin de l'année 1722, lorſque j'arrivai aux Natchez, & il me parut que la bonne intelligence étoit encore parfaite entre les François & les Sauvages. Un peu plus de défiance & de précaution de la part des

1722. Premiers, auroit ſans doute ôté aux Seconds juſqu'à la penſée de prendre d'autres ſentimens à leur égard, & prévenu les malheurs, dont nous parlerons bientôt.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE VINT-DEUXIE'ME.

IL n'eſt pas aiſé de dire ce qui avoit empêché juſqu'au tems, dont je parle, d'aſſûrer aux Colons établis dans les différens Cantons de la Louyſiane les ſecours ſpirituels, ſi néceſſaites aux nouveaux Etabliſſemens, à ne conſiderer même que la ſaine politique. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'à mon retour de l'Amérique au commencement de l'année 1723, je trouvai la Cour & la Compagnie également ſurpriſes de l'abandon, où je leur repreſentai que j'avois laiſſé cette Colonie naiſſante ſur ce point eſſentiel, & que les Directeurs de la Compagnie n'eu-

1723. Etabliſſement des PP. Capucins à la Louyſiane,

1723. rent rien de plus preſſé, que de remédier à un ſi grand déſordre. Ils jetterent les yeux ſur les PP. Capucins, & en ayant obtenu pluſieurs, ils les diſtribuerent dans les Quartiers, où il y avoit un plus grand nombre d'Habitations Françoiſes.

On penſe à donner des Miſſionnaires aux Sauvages.

Il n'étoit pas d'une moindre conſéquence d'avoir des Miſſionnaires parmi les Sauvages, au milieu deſquels nous nous étions établis. Nous avons vû que le ſalut de ces Peuples fut toujours le principal objet, que ſe propoſerent nos Rois par tout, où ils étendirent leur Domination dans le nouveau Monde, & l'experience de près de deux Siécles nous avoit fait comprendre que le moyen le plus ſûr de nous attacher les Naturels du Pays étoit de les gagner à JESUS-CHRIST. On ne pouvoit ignorer d'ailleurs qu'indépendamment même du fruit, que les Ouvriers évangéliques pouvoient faire parmi eux, la ſeule préſence d'un Homme, reſpectable par ſon caractere, qui entende leur langue, qui puiſſe obſerver leur démarches, & qui ſçache, en gagnant la confiance de quelques-uns, ſe faire inſtruire de leurs deſſeins, vaut ſouvent mieux qu'une Garniſon; ou peut du moins y ſuppléer, & donner le tems aux Gouverneurs de prendre des meſures pour déconcerter leurs intrigues. L'exemple des Illinois, qui depuis l'année 1717 étoient incorporés au Gouvernement de la Louyſiane, ſuffiſoit pour faire voir de quelle importance il étoit de ne point laiſſer plus lontems les autres Nations ſans Miſſionnaires.

On y envoye des Jeſuites.

La Compagnie des Indes le comprit, & dès l'année 1725 elle s'adreſſa aux Jeſuites, dont

un grand nombre s'offrit pour cette nouvelle Miſſion. Mais comme les Superieurs n'avoient pu accorder à tous la permiſſion de s'y conſacrer, & qu'il n'y en avoit pas aſſez pour en donner à toutes les Nations, le Commandant & les Directeurs crurent devoir placer ceu, xqui arriverent les Premiers, dans les endroits, où il n'y avoit point de Capucins; d'où il arriva que les Natchez, ceux de tous les Peuples de la Louyſiane, qu'il étoit à propos d'éclairer de plus près, n'en eurent point, & l'on ne s'apperçut de la faute, qu'on avoit faite, que quand elle fut irréparable. On pourvut en même tems à l'éducation des jeunes Filles Françoiſes de la Capitale & des environs, en faiſant venir des Urſulines de France; & pour ne point multiplier les Etabliſſemens dans une Colonie, qui commençoit à peine à ſe former, ces mêmes Religieuſes furent chargées du ſoin de l'Hôpital. 1725.

Au mois d'Octobre de l'année 1726 M. PERRIER, Lieutenant de Vaiſſeau, fut nommé Commandant général de la Louyſiane à la place de M. de Bienville, qui repaſſa en France. Quoique tout parût aſſez tranquille dans le Pays, le nouveau Commandant comprit bientôt la néceſſité d'y avoir plus de Troupes, qu'il n'y en avoit trouvé. Plus il connut les Sauvages, & plus il ſe convainquit qu'on ne les fixeroit jamais dans notre alliance; qu'on ne s'aſſûreroit pas même de ne les point avoir pour Ennemis, & qu'on ne pourroit empêcher nos Voiſins de ſuccomber à la tentation de les engager à conſpirer contre nous, qu'en garniſſant tous les

M. Perrier Commandant Général de la Louyſiane. 1726.

1726. Poſtes de maniere à n'avoir rien à craindre de leur part. Je ne trouve pas néanmoins qu'il ait preſſé la Compagnie de lui envoyer du ſecours avant l'année 1729 ; mais au mois d'Août de cette année il demanda deux ou trois cent Hommes de bonnes Troupes.

Il demande inutilement du ſecours.

C'étoit un peu tard ; cependant, non-ſeulement il n'obtint point ce qu'il demandoit, mais dans une de ſes Lettres du 18 Mars de l'année ſuivante, il ſe plaint qu'on lui avoit fait réponſe, qu'il ne vouloit une augmentation de Troupes, que pour avoir plus de Monde ſous ſon commandement, ou pour faire la Guerre, & ſe ſignaler aux dépens de la Compagnie. Mais lorſqu'il reçut cette Lettre, il n'avoit que trop de quoi diſſiper ces ſoupçons injurieux, par un Evenement, qui fit bien changer de ſentiment à ceux, qu'on avoit plus écoutés que lui. « Je » n'ai pas été étonné, dit-il dans la Lettre, » dont je viens de parler, & qui eſt écrite de » la Nouvelle Orléans, qu'on ait aſſûré à la » Compagnie qu'il ne falloit pas de Troupes à » la Louyſiane, ni même faire des préſens aux » Sauvages pour les maintenir dans notre al- » liance ; j'ai cependant vû ceux, qui ont avan- » cé cette abſurdité, trembler juſques dans la » moëlle des os, quoiqu'il y ait moins à crain- » dre ici qu'ailleurs.

Il ajoûte dans une autre Lettre du premier Avril de la même année une choſe, par où il faiſoit bien voir qu'il connoiſſoit beaucoup mieux les Sauvages, que ceux, qui ſe vantoient le plus de les connoître. » On eſt aſ- » ſûré, dit-il, en parlant de ces Barbares, d'en » être aimé tant qu'on leur donnera ce qu'ils voudront ;

voudront ; mais à meſure qu'ils ſentent qu'on « 1726.
a beſoin d'eux, ils multiplient leurs néceſſi- «
tés de façon, que les Anglois & nous, ſommes «
les dupes de ces Sauvages, qui le ſont bien «
moins que nous. « Ce qu'il dit encore, que
ce ne ſera qu'après les avoir bien battus,
qu'on les rendra tels qu'ils doivent être, n'eſt
pourtant vrai ; que quand ils ont donné ſu-
jet de les traiter de la ſorte ; car rien ne les
révolte davantage, que de leur faire la Guerre
ſans raiſon. Mais il y a d'autres moyens de
les contenir. M. Perrier ne les ignoroit pas ;
auſſi remarque-t-il fort bien dans ſa Lettre
précédente que la Guerre, où il ſe trouvoit
engagé, lui avoit fait connoître, que pour
ſe tirer de l'importunité des Sauvages, qui
demandent toujours, il ne faut que faire
ſemblant de ſe paſſer d'eux : » C'eſt le moyen, «
dit-il, qu'ils veuillent tous nous ſuivre. Alors, «
s'ils ne ſont pas contens, on peut leur dire «
qu'on ne les a point invités. Quoiqu'il ſoit «
néceſſaire de ſe les attacher par des Préſens, «
pour éviter la Guerre, il ne faut jamais «
compter aſſez ſur leur fidélité, pour ſe croire «
à l'abri d'une inſulte. «

Au reſte, & ceux, qui deſſervoient M. Perrier auprès de la Compagnie, & M. Perrier lui-même, ou ne ſçavoient pas, ou ne faiſoient pas aſſez d'attention que le Chriſtianiſme ſeul peut parer à tous les inconvéniens, qu'on doit appréhender de la part des Sauvages. Les premiers jugeoient de ceux de la Louyſiane par ceux du Canada, où nous avons vû les Abénaquis & tous les Chrétiens domiciliés dans cette Colonie, ſe porter par zele & par affection, ſouvent même d'une

1726. maniere très-déſintereſſée à tout ce qu'on ſouhaitoit d'eux, & ils ne conſideroient pas que le ſeul Chriſtianiſme les avoit mis dans cette diſpoſition. Le Commandant Général, qui n'avoit jamais connu que les Sauvages, avec qui il avoit affaire, ne comprenoit pas aſſez que la Religion, ſi on parvenoit à leur faire goûter nos Saints Myſteres, corrigeroit peu à peu les défauts, dont il ſe plaignoit.

Quoiqu'il en ſoit, la tranquillité dont on jouiſſoit dans la Louyſiane, depuis qu'on avoit accordé la Paix aux Natchez & aux Chicachas, n'étoit qu'un calme trompeur, qui endormoit les Habitans, tandis qu'il ſe formoit contr'eux un orage, dont un pur hazard empêcha les plus funeſtes ſuites, & que ce Pays ne devînt en un ſeul jour le tombeau de tous les François; mais qui fut bien fatal à ceux, ſur qui il crevà, & qui n'eurent pas le tems de s'en garantir.

Conſpiration des Sauvages contre les François.

Il y avoit déja pluſieurs années, que les Chicachas, à l'inſtigation de quelques Anglois, avoient formé le deſſein de détruire de telle ſorte toute la Colonie de la Louyſiane, qu'il n'y reſtât pas un ſeul François. Ils avoient conduit leur intrigue avec un ſi grand ſecret, que les Illinois, les Acanſas, & les Tonicas, à qui ils n'avoient pas oſé le communiquer, parce qu'ils ſçavoient que leur attachement pour nous étoit à toute épreuve, n'en avoient pas eu le moindre vent. Toutes les autres Nations y étoient entrées, chacune devoit faire main baſſe ſur tous les Habitans, qu'on lui avoit marqués,

& toutes devoient frapper le même jour & à la même heure. Les Tchactas mêmes, la plus nombreuſe Nation de ce Continent, & de tout tems nos Alliés, avoient été gagnés, du moins ceux de l'Eſt, qu'on appelle la grande Nation ; ceux de l'Oueſt, ou la petite Nation, n'y avoient point pris de part ; mais ils garderent lontems le ſecret, & ce ne fut que par hazard, qu'ils le découvrirent, & lorſqu'il étoit déja trop tard pour donner avis à tout le monde de ſe tenir ſur ſes gardes. 1726.

Comment elle fut déconcertée.

M. Perrier ayant appris que les premiers avoient quelque démêlé avec M. DIRON d'Artaguette, Lieutenant de Roi & Commandant au Fort de la Maubile, fit inviter les Chefs de toute la Nation à le venir trouver à la Nouvelle Orléans, leur faiſant eſperer une entiere ſatisfaction ſur tous leurs griefs. Ils y vinrent, & après qu'ils ſe furent expliqués ſur le ſujet, qui les avoit fait appeller, ils dirent au Commandant Général que la Nation étoit charmée qu'il lui eût envoyé un Officier pour réſider dans leur Pays, & qu'il les eût invités à le venir voir. Ils n'en dirent pas davantage, mais ils s'en retournerent fort diſpoſés : 1° A manquer de parole aux Chicachas, à qui ils avoient promis de détruire toutes les Habitations, qui dépendoient du Fort de la Maubile ; en ſecond lieu, à faire enſorte que les Natchez exécutaſſent leur projet. C'eſt ce que les Natchez leur ont depuis reproché en face en préſence des François, ſans qu'ils ayent oſé le nier. On n'a jamais douté que leur deſſein n'ait été de nous obliger d'avoir recours à

1729. eux, & par ce moyen de profiter, & de ce que nous leur donnerions pour les engager à nous ſecourir, & du butin, qu'ils feroient ſur les Natchez.

Trahiſon des Tchactas & confiance des François.

Ainſi le Commandant Général étoit, ſans le ſçavoir, à la veille de voir une partie de la Colonie détruite par des Ennemis, dont il ne ſe défioit point, & trahi par des Alliés, ſur leſquels il croyoit pouvoir compter, & qui étoient en effet une de ſes grandes reſſources; mais qui vouloient profiter de nos malheurs. Au reſte il étoit d'autant plus aiſé à ceux, que les Chicachas avoient mis dans leurs interêts, de réuſſir dans leur projet, qu'aucune Habitation Françoiſe n'étoit à l'épreuve d'une ſurpriſe, & d'un coup de main. Il y avoit bien en quelques endroits des Forts, mais à l'exception de celui de la Maubile, ils n'étoient que de pieux, dont les deux tiers étoient pourris; & euſſent-ils été en état de défenſe, ils ne pouvoient garantir de la fureur des Sauvages qu'un petit nombre d'Habitations les plus voiſines. On étoit d'ailleurs partout dans une ſécurité, qui auroit mis ces Barbares en état de maſſacrer tous les François juſques dans les places les mieux gardées, comme il arriva le 28. de Novembre aux Natchez, de la maniere que je vais dire.

Tous ceux, qui étoient établis aux Natchez ſont tués ou pris par ces Sauvages.

M. DE CHEPAR, qui commandoit dans ce Poſte, s'étoit un peu brouillé avec ces Sauvages; mais il paroît que ceux-ci avoient porté la diſſimulation juſqu'à lui perſuader que les François n'avoient point d'Alliés plus fideles qu'eux. Il étoit en effet ſi peu en défiance, que le 27. un bruit ſourd s'étant répandu que

les Natchez machinoient quelque choſe contre nous, il fit mettre aux fers ſept Habitans, qui étoient venus lui demander la permiſſion de s'aſſembler & de prendre les armes, pour éviter toute ſurpriſe. Il pouſſa même la confiance juſqu'à recevoir trente Sauvages dans le Fort, & autant dans ſon logis & aux environs. Les autres s'étoient répandus dans les Maiſons des Habitans, & dans les Atteliers des Ouvriers, à deux ou trois lieuës au-deſſus & au-deſſous de leur Village. 1729.

Le jour deſtiné pour l'éxécution du complot général n'étoit point encore venu ; mais deux choſes déterminerent les Natchez à l'anticiper. La premiere eſt, qu'il venoit d'arriver au débarquement quelques Batteaux aſſez bien pourvûs de marchandiſes pour la Garniſon de ce Poſte, pour celle des Yaſous, & pour pluſieurs Habitans, & qu'ils vouloient s'en emparer, avant que la diſtribution s'en fît : La ſeconde, que le Commandant avoit reçû la viſite de MM. KOLLY, Pere & Fils, dont la Conceſſion n'étoit pas éloignée de là, & de quelques autres Perſonnes conſidérables ; car ils comprirent d'abord qu'en prétextant d'aller à la Chaſſe, pour donner à M. de Chepat de quoi régaler ſes Hôtes, ils pourroient s'armer tous, ſans qu'on ſe défiât de rien. Ils en firent la propoſition au Commandant ; elle fut agréée avec joye, & ſur le champ ils allerent traiter avec les Habitans pour avoir des fuſils, des balles & de la poudre, qu'ils payerent comptant.

Cela fait, ils ſe répandirent le Lundi 28 de grand matin, dans toutes les Habitations, publiant qu'ils alloient partir pour la Chaſſe, obſervant d'être par-tout en plus grand nom-

1729. bre que les François. Ils chanterent enſuite le Calumet en l'honneur du Commandant & de ſa Compagnie ; après quoi ; ils retournerent chacun à leur poſte. Un moment après, au ſignal de trois coups de fuſil, tirés conſécutivement à la porte du logis de M. de Chepar, ils firent main-baſſe en même tems par-tout. Le Commandant & MM. Kolly furent tués des Premiers ; il n'y eut de réſiſtance que dans la Maiſon de M. de la Loire des Urſins (*a*), Commis principal de la Compagnie des Indes, où il y avoit huit Hommes. On s'y battit bien ; huit Natchez y furent tués, ſix François le furent auſſi, les deux autres ſe ſauverent. M. de la Loire venoit de monter à cheval : au premier bruit, qu'il entendit, il voulut retourner chez lui ; mais il fut arrêté par une Troupe de Sauvages, contre leſquels il ſe défendit aſſez lontems, juſqu'à ce que percé de pluſieurs coups, il tomba mort, après avoir tué quatre Natchez. Ainſi ces Barbares perdirent en cet endroit douze Hommes ; mais ce fut tout ce que leur couta leur trahiſon.

Avant que d'exécuter leur coup, ils s'étoient aſſûrés de pluſieurs Negres, entre leſquels étoient deux Commandeurs. Ceux-ci avoient perſuadé aux autres qu'ils ſeroient libres avec les Sauvages, que nos Femmes & nos Enfans ſeroient leurs Eſclaves, & qu'ils n'auroient rien à craindre des François des autres Poſtes, parce que le maſſacre ſe feroit en même-tems par-tout. Il paroît néanmoins que le ſecret n'avoit été confié qu'à un petit nombre, dans la crainte qu'il ne

(*a*) C'étoit l'aîné des deux Freres, dont j'ai parlé au Livre précédent.

fût éventé. Quoiqu'il en ſoit, deux cent Hommes périrent de la ſorte preſqu'en un inſtant. De tous les François, qui étoient dans ce Poſte, le plus peuplé de tous, il ne s'en ſauva qu'environ vint, & cinq à ſix Negres, la plûpart bleſſés. Cent-cinquante Enfans, quatre-vint Femmes, & Preſqu'autant de Negres furent pris. Le P. DU POISSON, Jéſuite, & M. DU CODERE, Commandant aux Yaſous, ſe trouverent alors aux Natchez, & y périrent auſſi. 1729.

Le Premier étoit parti de ſa Miſſion des Akanſas pour quelques affaires, qui l'appelloient à la Nouvelle Orleans. Il arriva le 26 aſſez tard aux Natchez, réſolu d'en partir le lendemain, après qu'il auroit dit la Meſſe. Par malheur pour lui, le P. Capucin, qui faiſoit les fonctions de Curé dans ce lieu-là, étoit abſent : on pria le Pere du Poiſſon de chanter la Grand'Meſſe & de prêcher, parce que c'étoit le premier Dimanche de l'Avent, & il y conſentit. L'après-diner, comme il étoit ſur le point de s'embarquer, on l'avertit qu'il y avoit quelques Malades à l'extrêmité; il y alla, il adminiſtra les derniers Sacremens à quelques-uns, & en remit un au lendemain, parce qu'il n'étoit pas ſi preſſé, & qu'il étoit déja tard. Le lendemain il dit la Meſſe; il porta enſuite le Viatique au Malade, à qui il l'avoit promis, & ce fut après avoir ſatisfait à ce devoir de charité, qu'il fut rencontré par un Chef, qui le ſaiſit au corps, le terraſſa, & lui coupa la tête à coups de hache. M. du Codere, qui ſe rencontra au même endroit, avoit déja tiré ſon Epée pour le défendre, lorſqu'un autre ſauvage, qu'il ne voyoit pas, le jetta par terre d'un coup de fuſil.

1729. Pendant ce maſſacre, le Soleil, ou grand Chef des Natchez, étoit tranquillement aſſis ſous le Hangard à Tabac de la Compagnie des Indes. On lui apporta d'abord la tête du Commandant, puis celles des principaux François, qu'il fit ranger autour de la premiere; enfin toutes les autres, qui furent miſes en piles. Les corps reſterent ſans ſepulture, & furent la proye des Chiens & des Oiſeaux carnaciers. Ces Barbares n'épargnerent que deux François, qui pouvoient leur être de quelque utilité; l'un étoit Tailleur, & l'autre, Charpentier. Ils ne maltraiterent point les Eſclaves Negres & Sauvages, qui ſe rendirent ſans faire de réſiſtance; mais ils ouvrirent le ventre aux Femmes enceintes, & ils égorgerent preſque toutes celles, qui avoient des Enfans à la mammelle, parce qu'elles les importunoient par leurs cris & leurs pleurs. Ils firent toutes les autres Eſclaves, & les traiterent avec la derniere indignité.

Dès qu'ils furent aſſûrés qu'il ne reſtoit plus d'Hommes dans le Pays, ils ſe mirent à piller les Maiſons, les Magaſins & les Batteaux, qui étoient au Port. Les mieux traités de tous furent les Negres, parce qu'on vouloit les vendre aux Anglois de la Caroline; & pour ôter aux Femmes & aux autres Eſclaves toute eſperance de recouvrer jamais leur liberté, on les aſſûra que ce qui venoit de ſe paſſer à leurs yeux, étoit arrivé dans toute la Colonie, & qu'il ne reſtoit plus un ſeul François dans la Louyſiane, où les Anglois viendroient inceſſamment prendre leur place. Quelques-uns s'étoient néanmoins ſauvés dans les Bois, où ils ſouf-

frirent beaucoup du froid & de la faim. Il y en eut un, qui se hasarda pendant la nuit à en sortir, pour aller se chauffer dans une Maison, qu'il apperçut. Comme il en approchoit, il entendit des voix de Sauvages, & il délibéra s'il y entreroit : Il s'y détermina enfin, préferant une mort violente & plus prompte à une plus lente, qui lui paroissoit inévitable dans l'extrêmité, où il se trouvoit. Mais il fut agréablement surpris de l'accueil, que lui firent les Sauvages. C'étoit des Yasous, qui après l'avoir consolé, lui fournirent des vivres, de quoi se couvrir, & une Pirogue pour se sauver à la Nouvelle Orléans. Leur Chef le chargea même d'assûrer M. Perrier, qu'il n'avoit rien à craindre de la part de sa Nation, qu'elle demeureroit toujours fidelement attachée aux François, & qu'il alloit partir avec sa Troupe, pour avertir tous les François, qu'il rencontreroit en descendant le Fleuve, de se tenir sur leurs gardes. 1729.

Le même arrive aux Yasous.

Cet Homme trouva la Capitale dans de grandes allarmes ; on y avoit déja reçu la nouvelle du massacre par les Premiers, qui s'étoient sauvés, & on y craignoit beaucoup pour les François établis aux Yasous. Sur son témoignage, on se rassûra un peu ; mais ce ne fut pas pour lontems. L'onziéme de Décembre le Pere SOUEL, Jesuite, qui étoit Missionnaire aux Yasous, alors mêlés dans le même Village avec les *Corrois* & les *Offogoulas*, revenant sur le soir de visiter le Chef des Yasous, reçut, dans le tems qu'il passoit une Riviere, plusieurs coups de fusil, dont il expira sur l'heure. Ses meurtriers coururent aussi-tôt à sa Cabanne pour la piller :

1729. Son Negre, qu'il avoit baptiſé depuis peu ; & qui vivoit fort chrétiennement, ſe mit en défenſe, armé d'un couteau de Bucheron, & bleſſa même un Sauvage, mais il fut percé de coups dans le moment.

Cauſes de la mort du Pere Souel.

Le Pere Souel étoit fort aimé de ces Barbares ; mais ils ſouffroient impatiemment qu'il leur reprochât ſans ceſſe le péché infâme, qui a fait périr Sodome, & auquel ils étoient fort ſujets ; & il y a bien de l'apparence que ce fut la principale cauſe de ſa mort : car, quoique les Yaſous & les Corrois euſſent déja réſolu d'exterminer tous les François, ceux mêmes, qui avoient tué le Miſſionnaire, ſe reprocherent ſa mort, dès qu'ils furent de ſang froid. Ils revinrent néanmoins bientôt à leur férocité naturelle, & ſe mirent à crier que puiſque le Chef de la Priere étoit mort, il ne falloit épargner aucun François.

Fidélité des Offogoulas.

Le lendemain de grand matin ils ſe rendirent au Fort, qui n'étoit éloigné que d'une lieuë de leur Village. On crut, en les voyant venir, qu'ils venoient chanter le Calumet au Chevalier DES ROCHES, qui commandoit dans l'abſence de M. du Codere ; car, quoique des Natchez aux Yaſous il n'y ait que quarante lieuës par eau, & quinze par terre, on ignoroit encore dans ce dernier Poſte ce qui s'étoit paſſé il y avoit près de quinze jours, dans le premier. On laiſſa donc entrer les Sauvages dans le Fort, & lorſqu'on y penſoit le moins, ils ſe jetterent ſur les François, qui n'étoient en tout que dix ſept ; ceux-ci n'eurent pas même le tems de ſe mettre en défenſe, & pas un n'échapa. Ces Barbares accorderent ſeulement la vie à quatre

1729.

Femmes & à cinq Enfans, qu'ils firent Eſclaves. Auſſi-tôt un de ceux, qui avoient tué le Pere Souel, ſe revêtit de ſa ſoutanne, & alla dans cet équipage annoncer aux Natchez le maſſacre de tous les François établis ſur leur Riviere. Les Corrois s'étoient joints à eux pour cette Expédition. Les Offogoulas étoient alors à la Chaſſe : à leur retour ils furent fortement ſollicités d'entrer dans la conſpiration ; mais ils le refuſerent conſtamment, & ſe retirerent chez les Tonicas, qu'ils ſçavoient être de tous les Sauvages les plus inviolablement attachés aux François.

Un Miſſionnaire eſt attaqué par des Yaſous, & ſe ſauve comme par miracle.

On avoit déja quelque ſoupçon à la Nouvelle Orléans de ce dernier malheur, lorſque l'arrivée du P. DOUTRELEAU, Jeſuite, Miſſionnaire des Illinois, ne permit plus d'en douter. Ce Religieux avoit pris le tems de la Chaſſe d'hyver de ſes Sauvages, pour deſcendre à la Capitale, & y regler quelques affaires, qui concernoient ſa Miſſion. Le premier jour de l'année 1730, il voulut aller dire la Meſſe chez le Pere Souel, dont il ignoroit la mort ; mais craignant de ne pouvoir s'y rendre avant midi, il prit le parti de célébrer les Saints Myſteres à l'entrée de la Riviere des Yaſous. Comme il s'y préparoit, une Pirogue de Sauvages arriva au même endroit ; on leur demanda de quelle Nation ils étoient, & ils répondirent qu'ils étoient Yaſous, amis des François, & dans le même-tems ils préſenterent de bonne grace des vivres à ceux, qui accompagnoient le Miſſionnaire. Un moment après ceux-ci apperçurent des Outardes, qui paſſoient ; les

1730. Canadiens ne réſiſtent jamais à la tentation de tirer, quand ils voyent du Gibier ; ces Voyageurs n'avoient que deux fuſils chargés, ils les déchargerent ſur les Ourtades ; & comme le Pere étoit tout habillé pour commencer la Meſſe, ils ne penſerent point à les recharger.

Les Sauvages le remarquerent bien, & ſe mirent derriere les François, comme s'ils euſſent voulu entendre la Meſſe, quoiqu'ils ne fuſſent pas Chrétiens. Dans le tems que le Prêtre diſoit le *Kyrie eleiſon*, ils firent leur décharge. Le Pere Doutreleau ſe ſentant bleſſé au bras droit, & voyant un de ſes gens tomber mort à ſes pieds, ſe mit à genoux, pour recevoir en cette poſture le coup de la mort, qu'il croyoit inévitable. En effet, les Sauvages firent ſur lui trois décharges preſqu'à bout portant, & ne lui firent néanmoins aucune bleſſure nouvelle. Alors plein de confiance en la Divine Providence, dont il venoit d'éprouver des effets ſi marqués, il prit ſon Calice & ſa Patene, & revêtu qu'il étoit de ſes habits Sacerdotaux, il courut vers l'endroit, où étoit ſa Pirogue. Les deux ſeuls Voyageurs, qui lui reſtoient, s'y étoient déja jettés, & le croyant mort, ou ne pouvant pas croire qu'il échapât aux Sauvages, ils avoient tiré au large.

Le Pere ſe mit à l'eau pour les joindre, & comme il montoit dans la Pirogue, ayant tourné la tête pour voir s'il n'étoit point pourſuivi, il reçut dans la bouche un coup de plomb à Outardes. La plûpart des grains s'applatirent contre ſes dents, & quelques-uns entrerent dans ſes gencives. Il en fut quitte

pour cela, ſe chargea de gouverner la Pirogue ; & ſes deux Hommes, dont l'un avoit la cuiſſe caſſée d'un coup de fuſil, ſe mirent à nâger de toutes leurs forces. Les Sauvages les pourſuivirent pendant plus d'une heure, faiſant ſur eux un feu continuel ; mais comme ils virent qu'ils ne pouvoient les atteindre, ce qui ſurprit encore beaucoup le Miſſionnaire, ils regagnerent le rivage. On a ſçu depuis qu'arrivés à leur Bourgade, ils s'y étoient vantés d'avoir tué un Jeſuite & tous ſes Conducteurs. 1730.

Ce ne fut pas à la verité ſans peine, que que ceux-ci leur échaperent ; tant que leurs Ennemis s'obſtinerent à les pourſuivre, les deux Rameurs furent plus d'une fois tentés de ſe rendre ; mais encouragés par le Miſſionnaire, ils firent peur à leur tour aux Sauvages, qui n'ayant apparemment plus ni poudre ni plomb, ſe jettoient ventre à terre dans leur Pirogue, toutes les fois qu'un des deux François les couchoient en joüe avec une vieille Arme, qui n'étoit point chargée, & diſparurent enfin tout-à-fait. Les Nôtres, délivrés de cette inquiétude, panſerent leurs playes le mieux qu'ils purent, enſuite allegerent leur Pirogue, en jettant à l'eau tout ce qui ne leur étoit pas abſolument néceſſaire, & ne garderent qu'un peu de lard cru pour leur ſubſiſtance.

Arrivés vis-à-vis des Natchez, & ne ſçachant point ce qui s'y étoit paſſé, ils s'approcherent du débarquement dans le deſſein de ſe repoſer, & de ſe faire traiter : mais ayant apperçu toutes les Maiſons voiſines ou brûlées, ou abbattuës, ils n'oſerent débarquer.

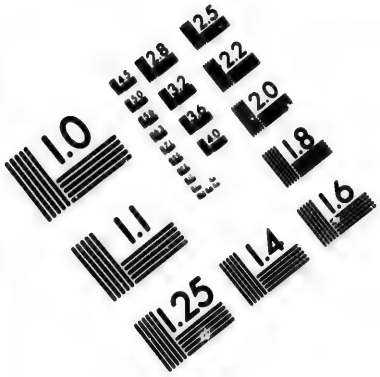
1.0
1.1
1.25
1.4
1.6
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0
4.5
5.0
5.6
6.3
7.1
8.0
9.0
10
11
12
13
14
16
18
20
22
25
28
32
36
40
45
50
56
63
71
80
90
100
110
125
140
160
180
200
220
250
280
320
360
400
450
500
560
630
710
800
900
1000
1100
1250
1400
1600
1800
2000
2200
2500
2800
3200
3600
4000
4500
5000
5600
6300
7100
8000
9000
10000
11000
12500
14000
16000
18000
20000
22000
25000
28000
32000
36000
40000
45000
50000
56000
63000
71000
80000
90000
100000
110000
125000
140000
160000
180000
200000
220000
250000
280000
320000
360000
400000
450000
500000
560000
630000
710000
800000
900000
1000000
1100000
1250000
1400000
1600000
1800000
2000000
2200000
2500000
2800000
3200000
3600000
4000000
4500000
5000000
5600000
6300000
7100000
8000000
9000000
10000000
11000000
12500000
14000000
16000000
18000000
20000000
22000000
25000000
28000000
32000000
36000000
40000000
45000000
50000000
56000000
63000000
71000000
80000000
90000000
100000000
110000000
125000000
140000000
160000000
180000000
200000000
220000000
250000000
280000000
320000000
360000000
400000000
450000000
500000000
560000000
630000000
710000000
800000000
900000000
1000000000
1100000000
1250000000
1400000000
1600000000
1800000000
2000000000
2200000000
2500000000
2800000000
3200000000
3600000000
4000000000
4500000000
5000000000
5600000000
6300000000
7100000000
8000000000
9000000000
10000000000
11000000000
12500000000
14000000000
16000000000
18000000000
20000000000
22000000000
25000000000
28000000000
32000000000
36000000000
40000000000
45000000000
50000000000
56000000000
63000000000
71000000000
80000000000
90000000000
100000000000
110000000000
125000000000
140000000000
160000000000
180000000000
200000000000
220000000000
250000000000
280000000000
320000000000
360000000000
400000000000
450000000000
500000000000
560000000000
630000000000
710000000000
800000000000
900000000000
1000000000000
1100000000000
1250000000000
1400000000000
1600000000000
1800000000000
2000000000000
2200000000000
2500000000000
2800000000000
3200000000000
3600000000000
4000000000000
4500000000000
5000000000000
5600000000000
6300000000000
7100000000000
8000000000000
9000000000000
10000000000000
11000000000000
12500000000000
14000000000000
16000000000000
18000000000000
20000000000000
22000000000000
25000000000000
28000000000000
32000000000000
36000000000000
40000000000000
45000000000000
50000000000000
56000000000000
63000000000000
71000000000000
80000000000000
90000000000000
100000000000000
110000000000000
125000000000000
140000000000000
160000000000000
180000000000000
200000000000000
220000000000000
250000000000000
280000000000000
320000000000000
360000000000000
400000000000000
450000000000000
500000000000000
560000000000000
630000000000000
710000000000000
800000000000000
900000000000000
1000000000000000
1100000000000000
1250000000000000
1400000000000000
1600000000000000
1800000000000000
2000000000000000
2200000000000000
2500000000000000
2800000000000000
3200000000000000
3600000000000000
4000000000000000
4500000000000000
5000000000000000
5600000000000000
6300000000000000
7100000000000000
8000000000000000
9000000000000000
10000000000000000
11000000000000000
12500000000000000
14000000000000000
16000000000000000
18000000000000000
20000000000000000
22000000000000000
25000000000000000
28000000000000000
32000000000000000
36000000000000000
40000000000000000
45000000000000000
50000000000000000
56000000000000000
63000000000000000
71000000000000000
80000000000000000
90000000000000000
100000000000000000
110000000000000000
125000000000000000
140000000000000000
160000000000000000
180000000000000000
200000000000000000
220000000000000000
250000000000000000
280000000000000000
320000000000000000
360000000000000000
400000000000000000
450000000000000000
500000000000000000
560000000000000000
630000000000000000
710000000000000000
800000000000000000
900000000000000000
1000000000000000000
1100000000000000000
1250000000000000000
1400000000000000000
1600000000000000000
1800000000000000000
2000000000000000000
2200000000000000000
2500000000000000000
2800000000000000000
3200000000000000000
3600000000000000000
4000000000000000000
4500000000000000000
5000000000000000000
5600000000000000000
6300000000000000000
7100000000000000000
8000000000000000000
9000000000000000000
10000000000000000000
11000000000000000000
12500000000000000000
14000000000000000000
16000000000000000000
18000000000000000000
20000000000000000000
22000000000000000000
25000000000000000000
28000000000000000000
32000000000000000000
36000000000000000000
40000000000000000000
45000000000000000000
50000000000000000000
56000000000000000000
63000000000000000000
71000000000000000000
80000000000000000000
90000000000000000000
100000000000000000000
110000000000000000000
125000000000000000000
140000000000000000000
160000000000000000000
180000000000000000000
200000000000000000000
220000000000000000000
250000000000000000000
280000000000000000000
320000000000000000000
360000000000000000000
400000000000000000000
450000000000000000000
500000000000000000000
560000000000000000000
630000000000000000000
710000000000000000000
800000000000000000000
900000000000000000000
1000000000000000000000
1100000000000000000000
1250000000000000000000
1400000000000000000000
1600000000000000000000
1800000000000000000000
2000000000000000000000
2200000000000000000000
2500000000000000000000
2800000000000000000000
3200000000000000000000
3600000000000000000000
4000000000000000000000
4500000000000000000000
5000000000000000000000
5600000000000000000000
6300000000000000000000
7100000000000000000000
8000000000000000000000
9000000000000000000000
10000000000000000000000
11000000000000000000000
12500000000000000000000
14000000000000000000000
16000000000000000000000
18000000000000000000000
20000000000000000000000
22000000000000000000000
25000000000000000000000
28000000000000000000000
32000000000000000000000
36000000000000000000000
40000000000000000000000
45000000000000000000000
50000000000000000000000
56000000000000000000000
63000000000000000000000
71000000000000000000000
80000000000000000000000
90000000000000000000000
100000000000000000000000
110000000000000000000000
125000000000000000000000
140000000000000000000000
160000000000000000000000
180000000000000000000000
200000000000000000000000
220000000000000000000000
250000000000000000000000
280000000000000000000000
320000000000000000000000
360000000000000000000000
400000000000000000000000
450000000000000000000000
500000000000000000000000
560000000000000000000000
630000000000000000000000
710000000000000000000000
800000000000000000000000
900000000000000000000000
1000000000000000000000000
1100000000000000000000000
1250000000000000000000000
1400000000000000000000000
1600000000000000000000000
1800000000000000000000000
2000000000000000000000000
2200000000000000000000000
2500000000000000000000000
2800000000000000000000000
3200000000000000000000000
3600000000000000000000000
4000000000000000000000000
4500000000000000000000000
5000000000000000000000000
5600000000000000000000000
6300000000000000000000000
7100000000000000000000000
8000000000000000000000000
9000000000000000000000000
10000000000000000000000000
11000000000000000000000000
12500000000000000000000000
14000000000000000000000000
16000000000000000000000000
18000000000000000000000000
20000000000000000000000000
22000000000000000000000000
25000000000000000000000000
28000000000000000000000000
32000000000000000000000000
36000000000000000000000000
40000000000000000000000000
45000000000000000000000000
50000000000000000000000000
56000000000000000000000000
63000000000000000000000000
71000000000000000000000000
80000000000000000000000000
90000000000000000000000000
100000000000000000000000000
110000000000000000000000000
125000000000000000000000000
140000000000000000000000000
160000000000000000000000000
180000000000000000000000000
200000000000000000000000000
220000000000000000000000000
250000000000000000000000000
280000000000000000000000000
320000000000000000000000000
360000000000000000000000000
400000000000000000000000000
450000000000000000000000000
500000000000000000000000000
560000000000000000000000000
630000000000000000000000000
710000000000000000000000000
800000000000000000000000000
900000000000000000000000000
1000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000
1250000000000000000000000000
1400000000000000000000000000
1600000000000000000000000000
1800000000000000000000000000
2000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000
2500000000000000000000000000
2800000000000000000000000000
3200000000000000000000000000
3600000000000000000000000000
4000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000
5000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000
6300000000000000000000000000
7100000000000000000000000000
8000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000
14000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
50

2.8
3.2
2.5
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

1730. Des Sauvages, qui les avoient découverts, eurent beau les inviter à s'approcher en leur faiſant toutes ſortes de démonſtrations d'amitié, ils paſſerent le plus vîte qu'ils purent. Alors les Barbares leur tirerent quantité de coups de fuſils, mais ils étoient déja hors de portée. Ils vouloient auſſi paſſer la Baye des Tonicas ſans s'arrêter, mais quelque diligence, qu'ils puſſent faire, une Pirogue, qu'on avoit détachée pour les reconnoître, les atteignit bientôt. Ils ſe croyoient perdus ſans reſſource, lorſqu'ils entendirent qu'on parloit François dans la Pirogue. Alors ils s'arrêterent, & ils revinrent tout-à-fait de leur frayeur à la vûë des François, qui étoient dans ce Bâtiment.

On les conduiſit à terre, où ils trouverent des Troupes, qui s'aſſembloient, pour aller châtier les Natchez. Les Officiers comblerent d'amitié le Pere Doutreleau, le firent panſer par le Chirurgien de l'Armée, auſſi-bien que celui de ſes Conducteurs, qui avoit la cuiſſe caſſée, & après l'avoir bien fait repoſer & rafraîchir, le firent embarquer avec ſes deux Hommes dans une Pirogue, qu'ils envoyoient à la Nouvelle Orléans. Il leur avoit promis de les venir rejoindre, dès qu'il ſeroit guéri, pour leur ſervir d'Aumônier; il leur tint parole, & n'attendit pas même pour cela que ſa guériſon fût parfaite. Mais avant que d'entrer dans le récit de l'Expédition, qu'on préparoit contre les Natchez, il eſt néceſſaire de dire l'effet, que produiſit dans la Colonie la nouvelle du maſſacre, que ces Barbares avoient fait d'un grand nombre de François.

M. Perrier en fut instruit dès le second de Décembre. Il fit aussi-tôt partir le Sieur LE MERVEILLEUX, Capitaine Suisse, avec un Détachement, pour avertir tous les Habitans des deux côtés du Fleuve de se tenir sur leurs gardes, & de faire des Redoutes de distance en distance, afin de mettre leurs Esclaves & leurs Bestiaux en sûreté, & cela fut executé avec beaucoup de promptitude. Il recommanda ensuite au même Officier d'observer de près les petites Nations, qui sont sur le bord du Fleuve, & de ne donner d'armes à aucuns Sauvages, que quand & à qui il l'ordonneroit. Il fit partir en même-tems un Courrier pour avertir deux Chefs Tchactas, qui étoient en Chasse sur le Lac de Pontchartrain, de le venir trouver. Le lendemain il arriva à la Nouvelle Orleans une Pirogue, qui venoit des Illinois, & dans laquelle il y avoit un Tchacta, qui demanda à lui parler en particulier. Il lui donna audience sur le champ, & cet Homme lui dit qu'il étoit bien fâché de la mort des François, & qu'il l'auroit bien empêchée, s'il n'avoit regardé comme un mensonge ce que lui avoient dit des Chicachas, à sçavoir que tous les Sauvages devoient détruire toutes les Habitations Françoises, & faire main-basse sur tous les Hommes: Ce qui m'empêcha, poursuivit-il, d'ajoûter foi à ce discours, c'est qu'ils ajoûterent que ma Nation étoit du Complot: mais notre Pere, si tu veux me laisser aller dans mon Pays, je reviendrai bientôt te rendre bon compte de ce que j'y aurai fait.

1729-30.

Diligence de M. Perrier à la nouvelle du massacre arrivé aux Natchez.

M. Perrier n'eut pas plûtôt quitté ce Sau-

1729-30.

Comment il eſt inſtruit du Complot général contre les François.

vage, que d'autres des petites Nations vinrent l'avertir de ſe défier des Tchactas, & il apprit preſqu'en même-tems que deux François avoient été tués aux environs de la Maubile ; qu'on n'avoit pû ſçavoir qui étoient les Auteurs de cet aſſaſſinat, mais que dans tout ce Canton on publioit que les Tchactas devoient fondre ſur le Forr & ſur toutes les Habitations. Le Commandant général auroit bien voulu cacher ces nouvelles aux Habitans, qui n'étoient déja que trop ſaiſis de frayeur ; mais elles ſe répandirent en moins de rien par tout, & la conſternation devint ſi générale & ſi grande, que trente *Chaouachas*, qui demeuroient au-deſſous de la Nouvelle Orléans, faiſoient trembler toute la Colonie ; ce qui obligea M. Perrier à les faire détruire par les Negres.

Le cinquiéme il prit le parti d'envoyer en France le *Saint Michel*, pour informer la Cour & la Compagnie de l'état, où ſe trouvoit la Louyſiane, & demander des ſecours proportionnés au beſoin, qu'il en avoit. Deux jours après un des deux Chefs Tchactas, qu'il avoit mandés, vint lui dire qu'il avoit envoyé ſa Lettre dans ſa Nation, & invité ceux, qui étoient ennemis des Natchez à marcher contr'eux, & qu'il ne lui conſeilloit point de ſe ſervir des petites Nations, parce qu'il les ſoupçonnoit d'être d'intelligence avec ces derniers : » Je les ſoup-
» çonne auſſi, reprit M. Perrier, mais ſi elles
» ſont du Complot, c'eſt qu'elles ſont perſua-
» dées que vous en êtes auſſi ; au reſte, que
» vous en ſoyez, ou non, j'ai donné de bons
» ordres partout, & je ſuis bien aiſe que vous

ſçachiez que le ſecret eſt éventé. »

1729-30.

Le premier jour de Janvier, inquiet de ne recevoir aucune nouvelle du Sieur REGIS, qui demeuroit par ſon ordre chez les Tchactas, il fit partir le Sieur DE LUSSER, Capitaine Suiſſe, pour être inſtruit de la diſpoſition, où étoient ces Sauvages; & le quatriéme il apprit que les Natchez étoient allé leur chanter le Calumet: ce qui confirma tous ſes ſoupçons, & le jetta dans de grandes perplexités. Mais le ſeize, il reçut une Lettre du Sieur Regis, qui lui mandoit qu'auſſitôt après qu'il eut parlé de ſa part aux Tchactas, ils avoient fait les cris de mort, qu'enſuite ſept-cent Guerriers étoient partis pour aller attaquer les Natchez, & qu'un Parti de cent-cinquante devoit paſſer aux Yaſous, pour arrêter tous les Negres & les François priſonniers, qu'on voudroit conduire aux Chicachas. Le jour ſuivant il reçut des Lettres de M. de Saint Denys, Commandant aux Natchitoches, pour lequel il étoit fort inquiet, parce qu'on avoit vû quelques Natchitoches mêlés avec les Natchez dans le tems du maſſacre des François; mais il comprit par ces Lettres, que la ſageſſe & la vigilance de cet Officier l'avoient garanti du malheur, dont ſon Poſte étoit menacé.

Découragement de toute la Colonie.

Cependant il avoit bien de la peine à raſſûrer les Habitans, que les triſtes nouvelles, qu'on apprenoit de toutes parts, & qui preſque toutes n'avoient d'autre ſource, que leur imagination effrayée, avoient fait paſſer ſans milieu de l'excès de la confiance à celui du découragement. Il étoit d'autant moins raſſûré lui même, qu'il avoit été pleinement inſtruit

1729. 30. que les petites Nations avoient été gagnées par les Chicachas, & que si les Natchez n'avoient pas prévenu le jour marqué pour l'exécution du Complot, elles auroient agi en même tems qu'eux. Il découvrit encore, que ce qui avoit plus contribué à faire précipiter aux Natchez le coup, qu'ils méditoient, c'est qu'ils apprirent que dans le même tems que les premiers Chefs Tchactas, qui étoient venus à la Nouvelle Orléans sur son invitation, étoient en chemin pour s'y rendre, six-vint Chevaux chargés de marchandises Angloises étoient entrés dans leur Pays. Les Natchez s'étoient persuadés que ces deux circonstances étoient les plus favorables, pour assûrer le succès de leur projet; que les deux Chefs Tchactas alloient endormir le Commandant général par de feintes protestations de fidélité, & que leur Nation voyant que l'alliance avec les Anglois répandroit l'abondance dans leur Pays, ne balanceroit plus à effectuer la parole, qu'elle avoit donnée de mettre tout à feu & à sang sur la Riviere de la Maubile.

Conduite des Tchactas. Mais ils furent trompés : les Tchactas, du moment qu'ils eurent reçu l'invitation que le Sieur Regis leur fit de la part de son Général, commencerent par déclarer qu'ils ne recevroient point les Marchandises des Anglois, qu'ils n'eussent été instruits de ce que leur Pere vouloit leur dire; & au retour de leurs Députés, ils prirent le parti de suivre exactement le plan de Politique, qu'ils s'étoient formé depuis lontems. Plusieurs années auparavant ils avoient voulu détruire les Natchez, & les François les en avoient

empêchés : ils n'avoient fait semblant d'entrer dans la conspiration générale, que pour nous mettre aux prises avec nos Ennemis, à qui nous avions accordé la paix malgré eux ; nous obliger de recourir à eux pour nous en défaire, & profiter en même-tems des dépoüilles des uns, & des libéralités des autres. 1729-30.

M. Perrier n'avoit pas encore bien démêlé tous les ressorts de cette politique interessée ; & tout ce qui lui paroissoit alors certain, c'est que sans les Tchactas Occidentaux la Conspiration générale auroit eu son effet. Ainsi il ne balança point à se servir d'eux, pour tirer raison des Natchez, quoi qu'il lui en dût coûter. Par bonheur deux Vaisseaux de la Compagnie arriverent sur ces entrefaites à la Nouvelle Orléans, & il ne voulut pas différer davantage à faire marcher aux Ennemis, persuadé qu'il ne pouvoit trop tôt engager les Tchactas, remettre les petites Nations dans nos interêts, ou du moins les contenir, & rassûrer les Habitans. Il comprenoit pourtant qu'il risquoit un peu en commençant la Guerre avec si peu de forces : Ne jugez pas de mes forces, dit-il dans une « de ses Lettres du 18 Mars 1720, par le parti, « que j'ai pris d'attaquer nos Ennemis ; la né- « cessité m'y a contraint. Je voyois la conster- « nation par tout, & la peur augmenter tous « les jours. Dans cet état j'ai caché le nom- « bre de nos Ennemis, & fait croire que la « Conspiration générale est une chimere, & « une invention des Natchez, pour nous em- « pêcher d'agir contr'eux. Si j'avois été le Maî- « tre de prendre le parti le plus prudent, je «

1729-30. » me ſerois tenu ſur la défenſive, & aurois » attendu des forces de France, pour qu'on » ne pût pas me reprocher d'avoir ſacrifié deux- » cent François, de cinq à ſix cent, que je » pouvois avoir, pour la défenſe du bas de » ce Fleuve. L'évenement a fait voir que ce » n'eſt pas toujours le parti, qui paroit le » plus prudent, qu'il faut prendre. Nous étions » dans un cas, où il falloit des remedes vio- » lens, & tâcher au moins de faire peur, ſi » nous ne pouvions pas faire de mal. Le hazard » a voulu que nous ayons fait l'un & l'autre, » & que nous ſoyons ſortis avec honneur d'une « affaire, dont le ſuccès nous a donné le tems » de nous reconnoître. Nous avons recouvré » plus de deux-cent Femmes ou Enfans, tous nos » Negres, & mis nos Ennemis dans la néceſſité » d'abandonner leurs Forts & leur terrein. Si » nous avions [illegible]etenir nos Sauvages deux ou » trois jours de [illegible], il n'eût pas échapé un ſeul » Natché, dont la deſtruction n'eſt que diferée, » par les meſures, que j'ai priſes. Je ne les regarde » pas comme nos plus cruels Ennemis; ce ſont les » Chicachas, entierement dévoués aux Anglois, » & qui ont conduit toute l'intrigue de la Conſpi- » ration générale, quoi qu'ils ſoient en paix avec » nous. Je n'ai pas voulu engager les Tchactas à » leur faire la guerre, que je n'aie reçu des ſe- » cours & des ordres de France, quoiqu'ils ne de- » mandent pas mieux; mais ils ſont ſi intereſſés, » qu'il nous en coûteroit beaucoup à leur faire » faire une démarche, que je ſuis aſſûré, qu'ils » feront d'eux mêmes, par des raiſons de mé- » contentement, qui leur ſont propres.

Ils arment contre les Natchez.

Comme il n'y avoit donc rien de plus preſſé dans la réſolution, où étoit le Géné-

ral, que de s'assûrer des Tchactas & des autres Nations les plus voisines du Fort de la Maubile, dès qu'il eut reçu les premiers avis du malheur arrivé aux Natchez, il les communiqua à M. Diron, qui commandoit dans ce Poste; & par une seconde Lettre, qui fut rendue à cet Officier le 16 de Décembre, il le chargea de faire pressentir les Tchactas, pour voir si l'on pouvoit compter sur eux. La difficulté étoit de trouver quelqu'un, qui voulût bien risquer de se livrer à la discretion de ces Barbares, dont la disposition étoit alors assez équivoque, & auxquels on ne pouvoit encore faire que des promesses. M. LE SUEUR, qui du Canada, où il étoit né, avoit passé fort jeune à la Louysiane, & avoit été élevé parmi ces Peuples, compta assez sur l'amitié, que tous les Sauvages, & en particulier ceux-ci lui avoient toujours témoignée, pour s'offrir à les aller trouver. Son offre fut acceptée, & il partit le 19 du Fort de la Maubile. Il parcourut avec de grandes fatigues tous les Villages; il fut très-bien reçu par tout, & il n'eut pas beaucoup de peine à former le corps de sept-cent Guerriers, dont j'ai parlé, & qu'il conduisit droit aux Natchez. 1729-30.

M. Perrier de son côté fit monter jusqu'aux Tonicas deux Vaisseaux de la Compagnie. Il envoya par Terre avertir dans tous les Postes, & jusqu'aux Illinois, de ce qui s'étoit passé, & de ce qu'il prétendoit faire. Il fit creuser un Fossé autour de la Nouvelle Orléans, il plaça à ses quatre extrêmités des Corps de Garde, il composa pour la défense de cette Ville des Compagnies de Milice; M. Perrier met les Habitations hors d'insulte.

17-9-30. & comme il y avoit encore plus à craindre pour les Habitations & les Conceſſions, que pour la Capitale, il fit faire des retranchemens par-tout, & conſtruire des Forts aux endroits les plus expoſés : enfin il ſe diſpoſa à aller ſe mettre à la tête de ſa petite Armée, qui s'aſſembloit dans la Baye des Tonicas. Mais on lui repréſenta que ſa préſence étoit abſolument néceſſaire à la Nouvelle Orléans : que l'on n'étoit pas encore bien ſûr des Tchactas, & qu'il y avoit même à craindre que les Negres, ſi ces Sauvages ſe déclaroient contre nous, ne ſe joigniſſent à eux, dans l'eſperance de ſortir de l'eſclavage, comme quelques-uns avoient fait aux Natchez. Il crut donc devoir charger de ſon Expédition le Chevalier DE LOUBOIS, Major de la Nouvelle Orleans, & dont il connoiſſoit la valeur & l'expérience.

Diſpoſitions, où ſont pluſieurs Nations Sauvages.

Le premier effet de ſes préparatifs fut de remettre dans nos interêts les petites Nations du Miciſſipi, qui s'en étoient détachées, comme M. le Sueur avoit fait à l'égard de celles des environs de la Maubile. On étoit ſûr de l'affection & de la fidélité des Illinois, des Akanſas, des Offogoulas, des Tonicas ; on le fut bientôt, ainſi que je l'ai déja dit, des Natchitoches, & tous en donnerent de grandes preuves dans toute la ſuite de cette Guerre. D'autre part les Natchez paroiſſoient voir ſans s'épouvanter groſſir l'orage contre eux : ils ne déſeſpererent pas d'abord de gagner les Tonicas, & dès le neuviéme de Décembre ils leur avoient envoyé des *Tioux*, petite Nation, depuis lontems domiciliée parmi eux, pour leur offrir quel-

ques dépouilles des François, afin de les engager dans leur parti. Ils n'y avoient pas réüſſi ; mais ils tuerent deux François, qu'ils trouverent à l'écart. 1729-30.

Le 10 le Sieur le Mervellleux ſe rendit dans cette Baye avec ſon Détachement, & quelques François, qui s'étoient joints à lui, & ſe retrancha contre les ſurpriſes. Les jours ſuivans toutes les Troupes arriverent, & le 18 le Chevalier de Loubois y entra avec vint-cinq Soldats de renfort. Il trouva toute l'Armée campée, bien retranchée, & en bon état. Deux jours auparavant il avoit détaché le Sieur MEXPLEX avec cinq Hommes, pour avoir des nouvelles des Ennemis ; & afin qu'il pût mieux s'inſtruire de leurs forces, il lui avoit ordonné de jetter quelques propoſitions de Paix ; mais dans le moment, qu'il mettoit pied à terre, on fit ſur lui une décharge de Fuſils, qui lui tua trois Hommes, & lui-même avec les deux autres demeura Priſonnier. Le lendemain les Natchez envoyerent un de ces deux derniers à M. de Loubois, pour faire auſſi de leur côté quelques propoſitions ; mais ils y affecterent une hauteur, qui marquoit une grande confiance & beaucoup de mépris pour nous. L'Armée Françoiſe s'aſſemble aux Tonicas.

Ils demandoient d'abord qu'on leur donnât pour ôtage le Sieur BROUTTIN, qui avoit commandé chez eux, & le grand Chef des Tonicas. Ils ſpecifierent enſuite dans un grand détail toutes les Marchandiſes, qu'ils exigeoient pour la rançon des Femmes, des Enfans, & des Eſclaves, qu'ils avoient entre les mains ; & quoique leurs demandes fuſſent exorbitantes, ils paroiſſoient ſuppo- Propoſitions inſolentes des Natchez.

1729 30. ſer qu'on ſeroit encore trop heureux d'y ſatisfaire. On a ſçu depuis que joignant la trahiſon à l'inſolence, leur deſſein étoit d'égorger les François, qui apporteroient cette rançon, puis de vendre aux Anglois leurs Priſonniers. On retint le Soldat, & on ne leur fit point de réponſe. Ils s'en vengerent dès le même jour en brûlant avec une inhumanité plus que barbare le Sieur Mexplex & le Soldat, qui étoit reſté avec lui.

Les Tchactas remportent un grand avantage ſur eux.

Le 27 M. le Sueur arriva aux Natchez avec les Tchactas, & fit ſon attaque preſqu'en arrivant. Il y a bien de l'apparence qu'il ne ſçavoit pas encore que l'Armée étoit dans la Baye des Tonicas, ou qu'il ne fut pas le maître d'arrêter l'impétuoſité intereſſée de ſes Sauvages, qui vouloient avoir la meilleure part au butin, & tirer encore parti des Priſonniers, qu'ils délivreroient : car c'eſt ce qu'on eut lieu de juger par la ſuite. Quoiqu'il en ſoit, ils chargerent ſi vivement l'Ennemi, qu'ils tuerent quatre-vint Hommes, firent ſeize Femmes priſonnieres, délivrerent cinquante-une Femmes ou Enfans François, les deux Ouvriers, que les Natchez avoient épargnés, & cent-cinquante Negres ou Negreſſes. Ils auroient même pouſſé plus loin leur victoire, qui ne leur coûta que deux Hommes tués & quelques bleſſés, ſi ceux de nos Negres, qui avoient été gagnés par les Natchez, n'euſſent pris les armes en leur faveur, & empêché qu'on ne leur enlevât leur Poudre ; ce qui auroit réduit les Ennemis à la néceſſité de ſe rendre, ou de ſe ſauver. Il n'eſt pas douteux, que ſi cette attaque eût été concertée avec le Chevalier

Chevalier de Loubois, il n'eut pas échapé un Natché. 1729-30.

Je n'ai pu ſçavoir au juſte ce qui retint ce Commandant ſi lontems dans l'inaction aux Tonicas. On l'en a beaucoup blâmé, & M. Perrier en voulant le diſculper, s'eſt attiré une partie du blâme de la part de quelques Perſonnes, dont je ne crois pas que l'autorité doive prévaloir ſur la ſienne. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'eſt que quelques-uns de ceux, qui ſe ſont récriés contre la maniere, dont on avoit conduit la Guerre des Natchez, n'ont pas été plus heureux dans celle des Chicachas, & y ont fait à peu près les mêmes fautes, qu'ils avoient reprochées à M. Perrier, & à ceux qui commandoient ſous lui, ſi ce ſont des fautes.

M. de Loubois aſſiege les Natchez dans leurs Forts. 1730.

Quoiqu'il en ſoit, M. de Loubois partit de la Baye des Tonicas le ſecond de Fevrier avec deux-cent Hommes, & quelques Pieces de campagne; il arriva le huit aux Natchez, & campa autour du Temple. Le 12 les Canons furent mis en batterie devant un des deux Forts des Sauvages, & comme on crut que ces préparatifs, ſurtout après l'échec, qu'ils avoient reçu, les auroit diſpoſés à ſe ſoumettre à tout ce qu'on voudroit exiger d'eux, on leur fit entendre, qu'ils pouvoient encore éviter leur ruine entiere par cette ſoumiſſion: mais on les trouva plus réſolus que jamais à ſe défendre. Ainſi dès le lendemain on commença à tirer avec ſept Canons; mais ils étoient à deux cent-cinquante toiſes du Fort, & ils furent ſi mal ſervis, qu'après ſix heures d'un feu continuel, on n'avoit pas abattu un ſeul pieux, ce qui mit de fort mau-

1730. vaiſe humeur les Tchactas, auſquels on avoit aſſûré qu'au bout de deux heures on auroit fait une bréche conſidérable. D'autre part l'inſolence & l'avidité de ces Sauvages, qu'on ne pouvoit raſſaſier, & qui dépenſoient inutilement une partie des munitions, qu'on leur donnoit, rebutoient bien autant le Commandant des François, que la maniere déſeſpérée, dont les Natchez ſe défendoient.

Le 15 il voulut encore tenter s'ils ne ſeroient pas devenus plus traitables; il leur envoya un Interprete avec un Pavillon, pour les ſommer: mais ils reçurent cet Envoyé avec une décharge de Fuſils, dont il fut tellement épouvanté, que la peur lui fit abandonner ſon Pavillon. Il ſeroit demeuré au pouvoir des Ennemis, ſi un jeune Soldat n'eût eu le courage de l'aller reprendre, en s'expoſant au feu des Aſſiégés: Action, qui lui mérita d'être élevé à ſon retour au Camp au grade de Sergent. Le même jour les Natchez firent une ſortie dans le deſſein de ſurprendre M. de Loubois, qui étoit logé dans leur Temple, mais elle ne leur réüſſit pas. La nuit du 19 au 20 on ouvrit la tranchée à deux-cent-quatre-vint toiſes du Fort, & le 21 on recommença à canoner. » Si on diféra ſi lontems à » ouvrir la tranchée, ce délai, dit M. Perrier » dans une de ſes Lettres, fut cauſé par la mau- » vaiſe volonté de nos Soldats, & de quelques » autres François, qui par-là ont empêché l'en- » tiere deſtruction des Natchez.

Ils font une ſortie & nétoyent la tranchée. Ils ſont repouſſés par

Le 22 ces Sauvages firent une ſeconde ſortie; il étoient au nombre de 300, & attaquerent par trois endroits, ſurprirent un Poſte dans la tranchée, où il y avoit trente Hom-

mes & deux Officiers, qui prirent tous la fuite, s'imaginant être en même-tems attaqués par les Natchez & les Tchactas ; ils étoient prêts de s'emparer du Canon, lorsque le Chevalier d'Artaguette y accourut, & quoiqu'il n'eût avec lui que cinq Hommes, il repoussa les Ennemis & rétablit la tranchée. Nous n'eûmes ce jour-là qu'un Homme de tué. Le même jour M. de Loubois commanda quarante Soldats, autant de Sauvages & quelques Negres, pour donner le lendemain l'assaut aux deux Forts ; mais cela ne fut point exécuté. Le 24 on établit une batterie de quatre pieces de Canon de quatre livres de calibre à cent-quatre-vint toises, & on fit en même-tems menacer les Assiégés de les réduire en poudre, s'ils ne rendoient ce qu'ils avoient de Prisonniers. Ils renvoyerent sur le champ la Femme du Sieur Desnoyers, qu'ils chargerent de leurs propositions. On la renvoya, & on ne fit point de réponse.

1730.

le Chevalier d'Artaguette.

M. Perrier prétend que ce qui obligea M. de Loubois à se contenter de retirer les Prisonniers, qui étoient encore entre les mains des Sauvages, & à ne point tenter un assaut, c'est 1°. qu'il ne pouvoit compter sur ses Troupes, surtout après les avoir vû abandonner la tranchée, comme ils avoient fait le 22. En second lieu, qu'on soupçonnoit les Tchactas de vouloir nous trahir. 3°. Que les Ennemis avoient fait courir le bruit, que les Chicachas & les Anglois venoient à leur secours. Cependant le 25 le Fort, qui étoit le plus pressé arbora un Pavillon. Aussitôt un Chef Tchacta s'avança avec une Troupe de ses Gens, pour parler aux Assiégés : Vous sou- «

Ce qui sauva les Assiégés.

1730. » vient-il, ou avez-vous jamais vû, leur dit-
» il, que des Sauvages se soient tenus en si
» grand nombre pendant deux mois devant un
» Fort ? Jugez par-là de notre zéle pour les
» François. Il est donc inutile à vous autres,
» qui n'êtes qu'une poignée d'Hommes au prix
» de nous, de vous obstiner davantage à refu-
» ser de rendre les Prisonniers, que vous avez ;
» car si les François vouloient tirer tous leurs
» Canons, vous seriez bientôt en poussiere.
» Pour nous, sçachez que nous sommes résolus
» de vous tenir ici bloqués jusqu'à ce que vous
» vous soyez soumis à ce qu'on exige de vous,
» dussions-nous semer ici nos grains, & nous y
» établir «. M. Perrier assûre dans ses Lettres, que dans ce pour-parler, ou dans quelqu'autre entrevuë, les Natchez reprocherent aux Tchactas en présence des François, qu'eux-mêmes étoient entrés dans la Conspiration générale, dont ils raconterent toutes les circonstances.

Ils rendent les Prisonniers François, & on leve le Siége.

Ce qui est certain, c'est que ces Sauvages n'arborerent leur Pavillon, que pour faire entendre qu'ils consentoient à rendre les Prisonniers ; mais ils déclarerent en même-tems qu'il falloit se contenter de cela, & qu'avant toutes choses l'Armée se retirât avec le Canon sur le bord du Fleuve ; sinon, qu'ils brûleroient tous leurs Prisonniers. Cette derniere considération détermina M. de Loubois à faire ce qu'on lui demandoit, sans pourtant perdre le dessein d'empêcher que les Natchez ne lui échapassent. Le 25 les Prisonniers furent remis aux Tchactas, & l'Armée se retira sur la butte, qui est au bord du Fleuve, n'ayant eu pendant tout le Siége que

neuf Hommes (*a*), tant tués que blessés. La nuit du 28 au 29 les Natchez ayant trouvé le secret d'amuser les François, qui avoient été chargés de les observer, s'évaderent, & on ne s'en apperçut, que quand il fut trop tard pour les poursuivre. Ainsi tout le fruit de cette Expedition furent la délivrance des Prisonniers, qu'il fallut encore racheter des Tchactas, & l'Etablissement d'un Fort à l'endroit même, où l'on s'étoit retiré. Le Chevalier d'Artaguette, qui s'étoit extrêmement distingué dans toutes les rencontres, y fut laissé pour Commandant avec une Garnison, afin d'assûrer la navigation du Fleuve. 1730.

On convient que les Soldats servirent très-mal à ce Siége, que quinze Negres, qu'on avoit armés, se battirent en Braves, & que si on avoit pû donner des armes à tous les autres, & leur faire prendre la place des Soldats, on seroit venu à bout de forcer les Assiégés. Les Habitans, commandés par MM. D'AREMBOURG & DE LAYE, firent aussi très-bien. Ils s'étoient d'ailleurs prêtés de bonne grace à tous les travaux & à tout ce qu'on leur avoit ordonné. » Ces Créoles, dit M. « Perrier, seront de très-bons Soldats, dès « qu'ils auront été exercés. Enfin les Natchez « étoient réduits à la derniere extrêmité; deux « jours de plus on les auroit eus la corde au « col; mais on se voyoit toujours au moment « d'être abandonnés par les Tchactas, qui s'im- « patientoient beaucoup, & leur départ auroit « exposé les François à recevoir un échec, & « à voir brûler leurs Femmes, leurs Enfans & «

(*a*) M. Perrier dit dans une de ses Lettres, que nous y avions perdu quinze Hommes.

1730. leurs Eſclaves, comme les Ennemis les en menaçoient.

Inſolence des Tchactas. Les Tchactas, avant que de ſe réſoudre à faire la Guerre aux Natchez, étoient allé les trouver, pour entrer en quelque négociation avec eux, & ils en furent reçus d'une façon aſſez bizarre. Ils trouverent ces Sauvages & leurs Chevaux parés de Chaſubles & de Devants d'Autel; pluſieurs portoient à leur col des Patenes, buvoient & donnoient à boire de l'Eau-de-vie dans des Calices & des Ciboires. En un mot, ils n'avoient rien trouvé dans la Chapelle, dont ils ne fiſſent l'uſage le plus profane & le plus ſacrilege. Cela plut fort aux Tchactas, qui dans la ſuite, devenus maîtres de ce butin, renouvellerent la profanation, qu'en avoient faite leurs Ennemis, & des mains deſquels il n'a pas été poſſible de tout retirer. D'ailleurs, quand ces Barbares auroient rendu aux François tout le ſervice, qu'ils auroient pû leur rendre, en agiſſant de concert avec eux, leur mauvais caractere les rendoit toujours très-odieux à la Colonie. On n'avoit point encore vû dans toute l'Amérique, écrivoit un Miſſionnaire, témoin de tout ce qui ſe paſſa pour-lors, des Sauvages plus inſolens, plus féroces, plus dégoûtans, plus importuns, & plus inſatiables.

Cependant on avoit encore beſoin d'eux, & il fallut les ménager. Les Natchez n'étoient point détruits: on ne pouvoit plus les regarder que comme des Ennemis irréconciliables, & on devoit s'attendre que tant qu'ils ſubſiſteroient, ils nous feroient, & par eux-mêmes, & par les Ennemis, qu'ils tâcheroient

de nous ſuſciter, tout le mal dont étoient capables des Barbares, qui n'avoient plus rien à ménager. Les Chicachas ne paroiſſoient point encore; mais on étoit inſtruit qu'ils étoient les Auteurs de tout le mal, & les engagemens, qu'ils avoient avec les Anglois, ne permettoient point de douter qu'ils n'en fuſſent puiſſamment ſecourus, lorſqu'ils jugeroient à propos de ſe déclarer. La ſuite n'a que trop juſtifié ces ſoupçons. 1730.

Parmi les Negres, que nous avions retirés des Natchez, il s'en trouva quelques-uns de ceux, qui avoient pris parti contre nous, & on en fit juſtice; les trois plus coupables furent livrés aux Tchactas, & brûlés avec une inhumanité, qui inſpira à tous les autres Negres une horreur des Sauvages, laquelle les rendit plus dociles & plus fidéles. Les Yaſoux, les Corrois & les Tioux ne furent pas ſi heureux que les Natchez. Les Akanſas tomberent ſur eux, & en firent un grand maſſacre; il n'en reſta des deux premieres Nations que quinze Sauvages, qui allerent ſe joindre aux Natchez: les Tioux furent tous tués juſqu'au dernier.

Les Chicachas tentent inutilement la fidélité de nos Alliés.

On découvrit vers ce même tems que les Chicachas, après avoir inutilement eſſayé d'engager les Akanſas & les Tonicas dans la Conſpiration générale s'étoient adreſſés avec auſſi peu de ſuccès aux Illinois; que ces Sauvages leur avoient répondu nettement, qu'étant tous Chrétiens, il ne falloit pas eſperer de les déſunir des François; qu'ils ſe mettroient toujours entr'eux & leurs Ennemis, & qu'il faudroit leur paſſer à tous ſur le ventre, avant que de toucher à aucun d'eux. Ils

1730. apprirent peu de tems après ce qui s'étoit fait aux Natchez & aux Yasoux, & sur le champ deux Troupes de *Mitchigamias* & de *Kaskasquias*, conduites par deux des principaux Chefs de ces deux Tribus Illinoises, descendirent à la Nouvelle Orléans pour pleurer les Missionnaires, qui avoient péri dans ce massacre, & offrir au Général tout ce qui dépendoit d'eux pour venger les François. M. Perrier leur donna audience avec beaucoup d'appareil, & ils parlerent en Chrétiens & en fidéles Alliés, d'une maniere, qui charma tout le monde. Ils n'édifierent pas moins toute la Ville par leur piété, & la régularité de leur conduite; & ils prirent congé du Général, en lui promettant de bien garder leur Pays & tout le haut du Fleuve.

Les Anglois ne sont pas plus heureux.

M. Perrier eut ensuite avis que les Anglois sollicitoient vivement les Tchactas à se déclarer contre nous, & appuyoient leurs sollicitations de présens considerables; & il manda au Ministre que dans la situation, où il se trouvoit, il avoit besoin d'un promt secours; qu'il en coûteroit beaucoup plus pour employer les Sauvages, que pour l'entretien des Troupes; qu'en se servant de ces Barbares, on dépendroit toujours de leurs caprices & de leur inconstance: qu'ils se persuadoient que nous n'avions recours à eux, que parce que nous n'étions point capables de faire la guerre, & que cette opinion avoit tellement prévalu parmi tous ces Peuples, que la moindre petite Nation se regardoit comme la Sauvegarde & la Protectrice de la Colonie. Qu'après cinq ou six ans on pourroit diminuer peu à peu le nombre des Troupes, parce

que pendant ce tems-là les Créoles ſe multiplieroient & ſe formeroient ; qu'alors même nous aurions plus de Sauvages, qui ſe déclareroient pour nous, voyant que nous n'aurions plus beſoin d'eux. 1730.

Les Natchez recommencent leurs courſes.

On avoit été quelque tems ſans entendre parler des Natchez ; mais enfin on apprit qu'ils recommençoient leurs courſes, qu'ils avoient ſurpris dix François & vint Negres, & qu'il ne s'en étoit ſauvé qu'un jeune Soldat, lequel avoit déja échappé au grand maſſacre du 28 de Novembre, & deux Negres. Le Général comprit alors qu'il n'y avoit point de tems à perdre pour mettre cette Nation tout-à-fait hors d'état de nous nuire ; & parce que les intrigues des Anglois parmi les Tchactas avoient augmenté ſes inquiétudes au ſujet de ces Sauvages, il crut qu'il devoit commencer par ſe mettre l'eſprit en repos à leur ſujet. Il prit donc la réſolution de s'expliquer avec les Chefs, & il leur fit dire qu'il étoit bien-aiſe de leur parler à la Maubile. Il leur marqua le tems, où il s'y rendroit ; & lorſqu'il jugea qu'ils ne tarderoient point à y arriver, il partit de la Nouvelle Orléans, où ſa préſence étoit moins néceſſaire depuis l'arrivée du ſecours de France, dont je parlerai bientôt.

M. Perrier traite avec les Tchactas.

Il trouva en débarquant qu'ils avoient devancé le jour marqué de vint-quatre heures. Il fut même agréablement ſurpris d'y voir le grand Chef des *Caouitas*, Nation nombreuſe, & fort attachée aux Anglois, & un Chef Chicacha. Il commença par s'informer du Sieur Regis, du Pere BAUDOIN, Jeſuite, qui tâchoit d'établir une Miſſion parmi les

1730. Tchactas, & des Interprêtes, de l'effet, qu'avoit produit la nouvelle de l'arrivée des Troupes de France ſur l'eſprit des Sauvages; & ils lui dirent que la plûpart avoient balancé s'ils ſe trouveroient à l'Aſſemblée, de peur qu'on ne leur joüât quelque mauvais tour, ſçachant bien que les François n'avoient pas lieu d'être contens d'eux; mais que quelques Chefs des Occidentaux avoient répondu de la probité de notre Nation, ajoûtant: *ce ſont les Anglois, qui nous gâtent l'eſprit.*

Perſuadés donc par ce diſcours, ils s'étoient mis en marche pour la Maubile, où ils ſe rendirent le 26. Octobre au nombre de huit cent Hommes. Le 28. M. Perrier, qui étoit arrivé le 27, commença à traiter avec eux, & il lui fallut eſſuyer cent cinquante Harangues, ce qui dura huit jours. Tout ſe réduiſit de la part des Sauvages à le prier d'aſſûrer le Roi de leur inviolable fidélité, qu'ils n'oublieroient jamais que c'étoit lui, qui les avoit fait des Hommes, & rendu redoutables à leurs Voiſins; qu'à la verité on avoit répandu dans leurs Villages quelques bruits au déſavantage des François; mais que ces diſcours ne venoient que de quelques Etourdis, & que les Chefs & les Anciens n'y avoient point eu de part; qu'ils le prioient de ne leur en point faire de reproches, & d'oublier tout le paſſé. Il le promit, & leur parla ſeulement des Negres repris ſur les Natchez, qu'ils gardoient encore, quoiqu'ils ſe fuſſent engagés à les ramener dans la Colonie. Ils répondirent qu'ils avoient toujours compté de les rendre, mais qu'il falloit que leurs Maîtres les envoyaſſent chercher, parce qu'en ayant voulu

reconduire quelques-uns, ils s'étoient tués en chemin. 1730.

Quoique l'intelligence parût assez bien rétablie entre les Tchactas Orientaux & les Occidentaux, le Général s'apperçut néanmoins qu'ils étoient encore un peu jaloux les uns des autres; & comme il étoit beaucoup plus sûr des Derniers que des Premiers, il représenta à ceux-ci qu'il étoit nécessaire qu'ils eussent un Grand Chef, aussi-bien que les autres. Il ajoûta qu'il avoit jetté les yeux pour cette dignité sur le Chef des *Castachas* (*a*) qu'ils sçavoient être un Homme de tête, brave, & d'une ancienne Famille. Ils répondirent qu'ils approuvoient ce choix, & qu'ils acceptoient avec plaisir ce premier Chef de sa main. Il combla d'amitié le grand Chef, qu'il appelle dans ses Lettres *l'Empereur des Caouitas*, & lui fit un présent honnête; il y fut très-sensible, & l'assûra qu'il seroit toute sa vie dévoué aux François, qu'il avoit reconnu que nous ne donnions jamais que de bons conseils; qu'il seroit à souhaiter que les Anglois pensassent comme eux, & que toutes les Nations en seroient plus heureuses.

M. Perrier donna aussi audience au Chef Chicacha; mais il le prit avec lui sur un autre ton: Il lui dit néanmoins qu'il étoit bien aise de le voir, que quand sa Nation rentreroit dans le devoir, il la traiteroit comme les autres, & qu'il ne dépendoit que d'elle de vivre heureuse & tranquille; qu'il n'ignoroit rien de toutes leurs intrigues, mais qu'il reprendroit pour eux des sentimens de Pere, quand eux-mêmes se conduiroient en Enfans

(*a*) Tribu des Tchactas.

1730. soumis & obéiſſans. Cet Homme ne répondit rien, mais huit jours après il pria le Chef des Caſtachas de dire au Général qu'ils étoient malheureux & vraiment dignes de piété ; que depuis qu'il avoit retiré les François, qui trafiquoient avec eux, tou[illegible] les Nations du Nord les pourſuivoien[illegible]outrance. M. Perrier dit à celui, qui lui parloit ainſi, qu'il pouvoit aſſûrer ce Chef qu'aucune Nation de ſon Gouvernement n'attaqueroit la ſienne, tant qu'elle ne lui donneroit aucun ſujet de mécontentement ; mais qu'il ne répondoit pas des Sauvages du Canada, où l'on étoit très-perſuadé qu'ils étoient Ennemis des François ; que c'étoit à eux à prouver le contraire par des effets, qui n'euſſent rien d'équivoque.

Le point le plus délicat, ſur lequel M. Perrier eut à traiter avec les Tchactas, étoit le commerce. Il ſçavoit qu'ils ſe plaignoient beaucoup de la cherté de nos Marchandiſes, & il n'ignoroit pas que les Anglois leur avoient fait entendre, qu'à quelque prix que nous miſſions les nôtres, ils leur donneroient les leurs à moitié moins. D'autre part, il étoit bien perſuadé que s'il leur accordoit la diminution, qu'ils demandoient, ſix mois après ils en demanderoient une nouvelle. Il crut néanmoins pouvoir les contenter pour cette fois, mais à condition qu'ils ne trafiqueroient qu'avec nous, & ce fut en partie pour n'être pas expoſé dans la ſuite à de nouvelles importunités ſur cet article, & en partie pour leur faire voir que les François ſe ſuffiſoient à eux-mêmes, qu'il ne voulut pas ſe ſervir d'eux dans la nouvelle Expédition, qu'il préparoit contre les Natchez.

Ce qui avoit rendu les Tchactas si aisés à manier, étoit d'une part l'arrivée du secours de France, qu'ils croyoient beaucoup plus considerable, qu'il ne l'étoit en effet ; & de l'autre la bonne réception, que leur avoit faite M. Perrier contre leur esperance. Le secours étoit venu sur *la Somme*, Flûte du Roi, commandée par M. PERRIER DE SALVERT, Frere du Commandant Général (*a*). Il avoit passé la barre du Micissipi le huitiéme d'Août, sans aucune difficulté, quoique les eaux fussent assez basses, & que son Bâtiment, après même qu'il eut déchargé une partie de ses effets dans les Magasins de l'Isle *Toulouse* (*b*), tirât quatorze pieds & huit pouces d'eau. Le quinziéme il mouilla devant la Nouvelle Orléans, & dans une Lettre, qu'il écrivit à M. le Comte de Maurepas le quinziéme de Novembre, il marquoit à ce Ministre, qu'il avoit trouvé tous les Habitans de la Colonie fort allarmés ; que le peu de Troupes, qui restoient à son Frere, n'étoient pas assez bonnes pour contenir tout le monde dans le devoir ; que les mauvaises Recruës, que la Compagnie avoit envoyées, loin de rassûrer le Pays, y avoient augmenté l'épouvante ; que de cent Hommes, qui avoient été tirés des Régimens, il n'en étoit arrivé que soixante, sans qu'il pût pénétrer ce qui retenoit les autres à l'Orient ; que son Frere avoit demandé six Canons de Campagne, six petits Mortiers, des Boulets & des Grenades, & que rien de tout cela n'étoit venu ; qu'on seroit obligé de se servir de Pirogues pour transporter les Trou-

1730. Arrivée du secours de France.

(*a*) Tous deux sont aujourd'hui Capitaines de Vaisseaux.

(*b*) Ou *de la Balise*.

1730. pes, les Vivres & les Munitions, faute de Bâtimens plus commodes; que les Natchez, joints à quelques autres petites Nations, s'étoient retranchés dans trois Forts; que les courſes, qu'ils faiſoient ſur le Fleuve, interrompoient le Commerce, & qu'il n'étoit pas difficile de connoître par qui ils étoient ſoûtenus.

La modicité du ſecours, qu'on attendoit avec tant d'impatience, fut ſans doute ce qui fit retarder l'exécution du projet de finir la guerre en forçant les Natchez dans leurs Retranchemens; parce qu'il fallut faire des levées d'Habitans & de Sauvages, qui y ſuppléaſſent: Et ce fut après avoir donné l'ordre pour cela, que M. Perrier alla s'aboucher avec les Tchactas à la Maubile, non pas pour engager ces Sauvages à l'accompagner dans ſon Expédition, puiſque nous avons vû qu'il étoit déterminé à ſe paſſer d'eux, mais pour les empêcher de profiter des offres, que leur faiſoient les Anglois au ſujet du Commerce, & pour les retenir dans notre alliance.

Départ & ordre de l'Armée.

Cela fait, il retourna à la Nouvelle Orléans, où il trouva l'Armée prête à partir. La premiere choſe qu'il fit, fut d'envoyer le ſieur de COULONGE Canadien, au-devant des Akanſas, qui devoient ſe rendre au Fort François des Natchez, & le ſieur de Beaulieu s'embarqua avec lui, chargé d'aller reconnoître l'état des Ennemis. Le 9 de Décembre M. de Salvert s'embarqua avec 200 Hommes; il y avoit trois Compagnies de Marine, le reſte étoient des Volontaires & des Matelots de la Somme. Le Lundi 11. M. Perrier partit avec une Compagnie de Grenadiers, deux de Fuſiliers, &

des Volontaires: cette Troupe étoit auſſi de deux cent Hommes. M. DE BENAC, Capitaine, commandant les Milices, le ſuivit le treize avec quatre-vint Hommes: il en devoit avoir cent ciuquante, mais le reſte le joignit ſur la route. 1730.

Le vint, toute l'Armée étant réunie aux *Bayagoulas*, un Chef *Colapiſſa* y arriva avec quarante Guerriers de ſa Nation. On forma en cet endroit les Compagnies de Milices, dont on tira une Compagnie de Cadets, mais elle fut bien-tôt ſupprimée. M. le Sueur eut ordre le lendemain de charger la demie Galere, qu'il commandoit, & de prendre les devans juſqu'à la *Riviere Rouge*, qu'il falloit remonter: car encore qu'on ne ſçût pas au juſte où étoient les Natchez, on ne doutoit pas qu'ils ne fuſſent ſur la *Riviere Noire*, autrement, la Riviere *des Ouatchitas*, laquelle ſe décharge dans la Riviere Rouge, dix lieuës au-deſſus de ſon embouchure dans le Miciſſipi.

Le vint-deux on partit des Bayagoulas en cet ordre. L'Armée étoit diviſée en trois Bataillons, ou en trois Eſcadres. La Marine avoit la droite ſous les ordres de M. de Salvert; les Milices, que commandoit M. de Benac, étoient à la gauche. Le Général étoit au centre ayant ſous lui le Baron de CRESNAY, Commandant des Troupes de la Louyſiane, le Chevalier d'Artaguette, qui conduiſoit la Compagnie des Grenadiers, le ſieur Baron, qui faiſoit l'Office d'Ingénieur, & les Fuſiliers: une partie de ces derniers étoit au Fort François des Natchez, d'où M. de LUSSER devoit les amener à la Riviere Rouge.

1730. Les Negres étoient diſperſés ſur differens Bâtimens ; & les Sauvages, qui n'étoient point encore tous raſſemblés, devoient faire un Corps à part. Le 27 on avoit fait très-peu de chemin, parce que les néges & les pluyes avoient groſſi le Fleuve, & augmenté ſon Courant, outre que les Brouillards étoient ſi épais & ſi continuels, qu'on ſe voyoit à chaque inſtant obligé de s'arrêter.

Les Natchez attaquent une Pirogue, & 16 François y ſont tués ou bleſſés.

On apprit ce jour-là que MM. de Coulonges & de Beaulieu avoient été attaqués par des Natchez, & que de vint-quatre Hommes, qu'il y avoit dans le Batteau des François, il y en avoit eu ſeize de tués, ou de bleſſés ; que Beaulieu étoit du nombre des Premiers, & Coulonges parmi les Seconds. Pour ſurcroit de diſgrace, on eut auſſi nouvelle que les Akanſas, ennuyés de ne point entendre parler de l'Armée Françoiſe, s'en étoient retournés chez eux. M. Perrier s'arrêta quelque-tems dans la Baye des Tonicas pour y raſſembler les Sauvages, qui ne l'avoient pas encore joint : il fut blâmé de n'avoir pas pris ſes meſures, pour les envoyer par avance bloquer les Natchez dans leur Fort ; mais il ne ſe fioit peut-être pas aſſez à ces Barbares, pour les charger d'une Commiſſion, d'où dépendoit tout le ſuccès de cette Guerre. Les Canadiens, qui blâmoient volontiers tout ce qui ſe faiſoit, depuis que la Colonie n'étoit plus gouvernée par un des leurs, jugeoient des Sauvages de la Louyſiane par ceux du Canada ; mais ils ſe trompoient. M. Perrier auroit peut-être manœuvré autrement, s'il avoit eu affaire à des Abénaquis, des Hurons, des Algonquins,

& des Iroquois Chrétiens, & domiciliés depuis lontems parmi nous. 1731.

Ce Général rejoignit l'Armée à l'entrée de la Riviere Rouge le quatre de Janvier 1731 avec pluſieurs Sauvages, qui ſe trouverent alors au nombre de cent cinquante, de differentes Nations. Il avoit envoyé ordre quelques jours auparavant à M. de Benac de monter juſqu'à notre Fort des Natchez, pour y prendre langue. Il revint le neuf ſans avoir rien vû, ni avoir appris aucune nouvelle. Le même jour les Sauvages, & cinquante Volontaires furent détachés avec ordre de prendre les devants ſous la conduite du ſieur de Laye, Capitaine d'une Compagnie de Milice, & de bloquer les Natchez, dès qu'ils les auroient découverts; mais ce Détachement n'alla pas bien loin, parce que les Sauvages ne marchoient pas volontiers à cette Expédition. L'onziéme, on remonta la Riviere Rouge, & le jour ſuivant à midi on entra dans la Riviere Noire. Le Général avoit recommandé de prendre de grandes précautions, pour n'être pas découvert par les Ennemis; mais ſes ordres furent inutiles, parce que les Sauvages, qui ne reconnoiſſoient aucune autorité, & ne gardoient aucune diſcipline, continuoient à tirer à leur ordinaire ſur tout le Gibier, qui ſe préſentoit: de ſorte qu'il eſt aſſez étonnant qu'après une ſi longue marche & ſi peu de ſecret, on ait réuſſi à trouver l'Ennemi dans ſon Fort.

Indocilité des Sauvages alliés.

Ce fut le vintiéme de Janvier, qu'on le découvrit. Les ordres furent donnés ſur le champ de l'inveſtir; & comme on le fit de fort près, & qu'on pouvoit ſe parler, les

L'Armée arrive à la vûë des Ennemis.

1731. Assiégés en vinrent d'abord aux injures : on ouvrit la Tranchée, & on escarmoucha tout le reste du jour, & toute la nuit. Le lendemain on débarqua les Mortiers, & tout ce qui étoit nécessaire pour le Siége. On tira ensuite quelques Bombes, qui tomberent dans le Fort. Les Assiégés firent une Sortie, tuerent un François & un Négre, & blessérent un Officier; mais ils furent vivement repoussés par M. de Lusser. Le vint-deux on jetta des Bombes tout le jour ; mais elles ne firent pas grand effet, & les Ennemis nous blesserent deux Soldats. Cependant le vint-quatriéme ils arborerent un Pavillon blanc. M. Perrier en fit aussitôt mettre un pareil à la tête de la Tranchée, & peu de tems après on vit un Sauvage, qui s'avançoit avec deux Calumets à la main.

Ils demandent la paix. Le Général l'envoya prendre par son Interpréte : & quand il fut en présence, il demanda la Paix, offrant de rendre tout ce qu'il y avoit encore de Negres dans le Fort. M. Perrier lui répondit qu'il vouloit avoir les Negres, mais qu'il prétendoit aussi que les Chefs lui vinssent parler. Le Député répliqua que les Chefs ne viendroient point ; mais que si le Général avoit quelque chose à leur dire, il pouvoit s'avancer à la tête de la Tranchée, & que le Grand Chef s'avanceroit de son côté à la tête de son Fort. M. Perrier lui dit qu'il allât toujours chercher les Negres, & qu'à son retour il lui déclareroit ses intentions.

Ils renvoyent tout ce qu'ils avoient encore de Negres, pris sur les François. Il s'en retourna avec cette réponse, & une demie-heure après il amena dix-huit Negres & une Negresse. En les remettant au Général, il lui dit que le Soleil ne vouloit

pas sortir, qu'il ne demandoit pourtant pas mieux que de faire la Paix avec les François ; mais à condition que l'Armée se retireroit sur le champ ; que si elle prenoit ce parti, il donnoit sa parole que sa Nation ne feroit jamais aucune hostilité contre nous, & qu'il étoit même prêt, si on le souhaitoit, d'aller rétablir son Village dans son ancienne Demeure. Le Général répondit qu'il n'écouteroit aucune proposition, que les Chefs ne fussent venus lui parler : qu'il les assûroit de la vie ; mais que s'ils ne se rendoient pas auprès de lui le même jour, il n'y auroit de quartier pour personne. 1731.

L'Envoyé s'en retourna porter cette parole, & revint quelque tems après, pour dire que tous les Guerriers unanimement refusoient de laisser sortir le Soleil ; qu'à cela près ils étoient disposés à faire tout ce qu'on voudroit. Le Canon venoit d'arriver : le Général répondit à ce Sauvage qu'il s'en tenoit à sa premiere disposition, & lui ordonna d'avertir ses Gens que s'ils laissoient tirer un seul coup de Canon, il feroit main-basse sur tout le monde, sans épargner même les Femmes, ni les enfans. Il revint bientôt avec un Natché, nommé S. Côme, fils de la Femme Chef ; & qui par conséquent devoit succeder au Soleil. Cet Homme, qui avoit toujours vécu assez familierement avec les François, dit à M. Perrier d'un ton fort résolu que puisque la paix étoit faite, il falloit qu'il renvoyât ses Troupes : qu'il étoit bien fâché de ce que sa Nation avoit fait contre nous, mais qu'il falloit tout oublier, d'autant plus que le premier Auteur du mal avoit

On continue de parlementer.

1731. été tué au premier Siége à l'attaque des Tchactas.

Le Grand Chef, son Successeur désigné & un autre Chef se rendent au Camp.

M. Perrier lui témoigna qu'il étoit bien-aise de le voir, mais qu'il vouloit absolument voir le grand Chef ; qu'il ne souffriroit pas qu'on l'amusât plus long-tems, & qu'aucun Natché ne s'avisât plus de paroître devant lui, qu'en compagnie du Soleil, parce qu'il feroit tirer sur quiconque s'avanceroit pour faire de nouvelles propositions : qu'il lui permettoit donc de retourner à son Fort, & que dès qu'il y seroit rentré, si le grand Chef ne sortoit d'abord, il alloit réduire la Place en cendres avec ses Bombes. Saint Côme prit aussi-tôt congé de lui, & une demie-heure après on le vit sortir avec le Soleil, & un autre, qu'on appelloit le *Chef de la Farine*. Ce dernier étoit le véritable Auteur du massacre des François ; mais Saint Côme avoit voulu jetter la faute sur un autre. Ils parurent dans le moment, que l'on faisoit les préparatifs pour attaquer le Fort la nuit suivante.

Ils sont arrêtés.

M. Perrier envoya au devant d'eux, & ils furent conduits à son Quartier. Le Soleil dit au Général qu'il étoit charmé de traiter avec lui, & qu'il venoit lui répeter ce qu'il lui avoit fait dire, que ce n'étoit pas lui, qui avoit fait tuer les François, qu'il étoit alors trop jeune pour parler, & que c'étoit les Anciens, qui avoient formé ce criminel projet : Je sçai bien, ajoûta-t-il, qu'on s'en prendra toujours à moi, parce que j'étois le Souverain de ma Nation, je suis néanmoins fort innocent. On a en effet toujours crû dans la Colonie que tout son crime étoit de

n'avoir pas osé résister à sa Nation, ni donné avis aux François de ce qui se tramoit contr'eux. Jusques-là, & surtout avant qu'il fût parvenu à la dignité de Soleil, il n'avoit jamais donné aucun sujet de se défier de lui; S. Côme, qui ne haïssoit pas non plus les François, le disculpa aussi de son mieux; mais l'autre Chef se contenta de dire qu'il étoit bien fâché de tout ce qui étoit arrivé. » Nous n'avions point d'esprit, continua-t'il, mais désormais nous en aurons. « Comme ils étoient exposés à la pluye, qui devint plus forte, M. Perrier leur dit de se mettre à couvert dans une Cabanne, qui étoit proche, & des qu'il y furent entrés, il y plaça quatre Sentinelles, & chargea trois Officiers d'y veiller tour à tour. 1731.

Il fit ensuite appeller le grand Chef des Tonicas, & un Chef Natché, qu'on appelloit *le Serpent picqué*, pour tâcher de tirer par leur moyen quelque éclaircissement de ses Prisonniers; mais il paroît que ces deux Hommes ne pûrent lui rien apprendre de nouveau. Mes mémoires ne disent point si le Serpent piqué se trouvoit alors dans notre Camp comme Ami, ou comme Prisonnier: Mais à la fin de 1721, pendant que j'étois aux Natchez, je fus témoin qu'on le regardoit comme le meilleur Ami, que nous eussions dans cette Nation, & on le disoit très-proche parent du Soleil. La Commission, que lui donna M. Perrier, me porte à croire qu'il nous étoit demeuré très attaché.

Un des Chefs se sauve, & engage plusieurs à le suivre.

Pour revenir à ceux, qu'on avoit arrêtés, M. le Sueur, qui étoit un des trois Officiers, auxquels on les avoit consignés, & qui en-

1731. tendoit fort bien leur Langue, voulut s'entretenir avec eux, mais ils ne lui répondirent rien, & il les laiſſa repoſer; tandis que les deux autres Officiers repoſoient. Une demie-heure après, ceux-ci ſe réveillerent, & il s'endormit à ſon tour. Vers les trois heures il fut réveillé par un grand bruit: il ſauta ſur ſes deux piſtolets de poche, & il apperçut S. Côme & le Soleil en poſtures de gens, qui ſont ſur le point de ſe ſauver. Il leur dit qu'il brûleroit la cervelle au Premier, qui branleroit, & comme il étoit ſeul, la Sentinelle & les deux autres Officiers étant à la pourſuite du Chef de la Farine, qu'ils avoient laiſſé évader par leur négligence, il apella du Monde. M. Perrier y accourut le premier, & donna de nouveaux ordres pour courir après le Fugitif, mais tout fut inutile.

Le vint-cinq de grand matin un Natché s'approcha du Camp: on le conduiſit dans la Cabanne, où étoit le Soleil, à qui il dit que le Chef de la Farine étoit venu dans le Fort; qu'ayant éveillé ſon Neveu, & huit ou dix des plus anciens Guerriers, il leur avoit dit que les François les vouloient tous faire brûler; que pour lui, il étoit bien réſolu de ne plus reſter expoſé à retomber dans leurs mains, & qu'il leur conſeilloit de ſe mettre en ſûreté avec lui; qu'ils avoient ſuivi ſon conſeil, & qu'ils s'étoient ſauvés avec leurs Femmes & leurs Enfans: que tous les autres avoient déliberé s'ils n'en feroient pas autant, mais qu'ayant trop differé à prendre leur réſolution, & le jour ayant paru, ils avoient compris que la retraite leur étoit impoſſible. Sur cela le grand Chef dit à M. le Sueur, que le Chef de la Farine étoit un Uſurpateur,

lequel, quoiqu'il ne fût pas Noble, s'étoit emparé de la Place, qu'il occupoit, qui le rendoit la troiſiéme perſonne de ſa Nation, & lui donnoit un pouvoir abſolu ſur tous ceux, à qui il commandoit. 1731.

Le ſoir M. Perrier alla trouver le Soleil, & lui déclara qu'il eût à envoyer ordre à tous ſes Sujets de ſortir du Fort ſans Armes, avec leurs Femmes & leurs Enfans : qu'il leur accordoit la vie, & qu'il empêcheroit les Sauvages de les maltraiter. Il obéit & envoya ſur le champ l'ordre par le Natché, qui étoit venu lui apprendre les nouvelles, dont j'ai parlé ; mais tous refuſerent de s'y ſoumettre. La Femme du Grand Chef vint le même jour pour le joindre, avec ſon Frere, & quelques autres de ſa famille, & M. Perrier lui fit beaucoup d'accueil en conſidération des bons ſervices, qu'elle avoit rendus aux Femmes Françoiſes pendant leur captivité. On eut bien voulu avoir la Femme Chef, qui a encore plus de crédit dans la Nation, que le Soleil même : L'épouſe du Chef l'alla trouver pluſieurs fois au Fort pour l'engager à en ſortir, mais ſes inſtances furent inutiles : environ trente-cinq Hommes & deux-cent Femmes ſe rendirent ſur les deux heures après midi : on fit dire aux autres que s'ils ne faiſoient pas au plutôt la même choſe, on alloit tirer le Canon, & que dès qu'on auroit commencé il n'y auroit plus de grace pour perſonne ; ils répondirent qu'on pouvoit tirer quand on voudroit, & qu'ils ne craignoient point la mort. Il eſt cependant certain qu'il ne reſtoit dans le Fort que ſoixante-dix Guerriers au-plus, qu'ils n'avoient pas un ſeul Chef, & que

D'autres ſe rendent aux François.

1731. ce qui obligeoit la plûpart à se tenir renfermés, étoit la crainte de tomber entre les mains des Sauvages, s'ils se sauvoient séparément, ou d'être apperçus par les Assiégeans, s'ils s'évadoient tous à la fois.

Le plus grand nombre s'échape.

Cependant on ne tira point ; d'ailleurs il faisoit un tems affreux ; la pluye n'ayant point discontinué depuis trois jours, les Assiegés se flatterent que les François en seroient moins éxacts à garder les Passages, & ils ne se tromperent point. Vers les huit heures du soir M. de Benac envoya avertir M. Perrier qu'ils prenoient la fuite. Aussitôt la Tranchée & tous les Postes eurent ordre de faire feu, mais les Fuyards passerent sans être apperçus le long d'un *Bayouc*, ou petite Riviere, qui étoit entre le Quartier des Milices, & celui du Baron de Cresnay ; & lorsqu'on en fut instruit, & qu'on entra dans le Fort, ils étoient déja bien loin avec leurs Femmes, & leurs Enfans. On ne trouva plus qu'une Femme, qui venoit d'accoucher, & un Homme, qui étoit sur le point de se sauver.

Nos Sauvages refusent de les poursuivre. L'Armée Françoise décampe.

Le lendemain vint-sixiéme on voulut engager les Sauvages à courir après ces Fugitifs ; mais ils le refuserent, disant que puisque par notre faute nous les avions laissé évader, c'étoit à nous à les poursuivre : ainsi n'y ayant plus d'Ennemis à combatre, il fallut songer à s'en retourner. Dès le même jour on lia tous les Prisonniers ; le Soleil, son Frere, son Beau-frere, S. Côme & tous ceux de cette Famille furent embarqués dans *le Saint Louis*. Quarante Guerriers furent mis dans la demie Galere, que commandoit M. le

le Sueur ; les Femmes, & les Enfans, au nombre de trois cens quatre-vint-ſept Perſonnes, furent partagés dans les autres Bâtimens. Toute l'Armée s'embarqua le vint-ſeptiéme, & arriva le cinquiéme de Février à la Nouvelle Orléans 1731.

Il s'en falloit bien que la Guerre fût finie. M. le Sueur avoit ſçu du Grand Chef que toute la Nation n'étoit pas, à beaucoup près, dans le Fort, que nous aſſiégions : qu'elle comptoit encore 200 Guerriers, y compris & les les Yaſous & les Corrois, & autant de jeunes Gens, qui pouvoient deja faire le coup de Fuſil dans un beſoin : qu'un de leurs Chefs étoit allé chez les Chicachas avec quarante Hommes & beaucoup de Femmes ; qu'un autre étoit avec ſoixante & dix Hommes, plus de cent Femmes, & un grand nombre d'Enfans à trois journées de ſon Fort, ſur le bord d'un Lac ; qu'il y avoit vint Hommes, dix Femmes, & ſix Negres aux *Ouatchitas* ; que dans un Parti, que l'Armée avoit découvert le dix huitiéme de Janvier, il y avoit vint Hommes, cinquante Femmes, & pluſieurs Enfans ; qu'environ vint Guerriers rôdoient autour de leur ancien Village, pour courir ſur les François ; que les Yaſous & les Corrois étoient dans un autre Fort à trois journées du ſien ; que tout le reſte étoit mort de miſere & du Flux. Enfin on fut informé que le Chef de la Farine pouvoit avoir raſſemblé environ ſoixante ou ſoixante & dix Hommes, cent Femmes, & un grand nombre d'Enfans. Forces des Natchez après ce Siége.

Le Sueur ayant pris toutes ces connoiſſances, en alla rendre compte au Général,

1731. & lui dit que s'il vouloit lui permettre de prendre tout ce qu'il trouveroit de Gens de bonne volonté, il croyoit pouvoir lui répondre qu'il se rendroit Maître de tous ces Corps séparés, mais il fut refusé. M. Perrier n'avoit peut-être pas dans les Canadiens toute la confiance, que la plupart méritent; & élevé dans un Service, où la discipline & la subordination sont au plus haut point, il ne pouvoit comprendre qu'on puisse exécuter rien de considérable avec des Milices, qui ne reconnoissent d'autre loi de la Guerre, qu'une grande bravoure, & une patience invincible dans les marches les plus rudes, & dans les travaux les plus pénibles. Il eut sans doute pensé autrement, s'il eut fait réflexion qu'il faut plier les regles suivant la maniere de combatre de ses Ennemis.

Le Chef des Tonicas se laisse surprendre par les Natchez, & perit,

Cependant on ne fut pas lontems à s'appercevoir que les Natchez pouvoient encore se rendre redoutables, & que la démarche, qu'on avoit faite d'envoyer vendre à S. Domingue comme Esclaves, le Soleil & tous ceux, qui avoient été pris avec lui, avoit plus aigri, qu'intimidé le reste de cette Nation, en qui la haine & le déseſpoir avoient changé la hauteur & la férocité naturelle en une valeur, dont on ne l'avoit jamais cru capable. Au mois d'Avril le Grand Chef des Tonicas descendit à la Nouvelle Orléans, & dit à M. Perrier qu'étant à la Chasse, quatre Natchez s'étoient venu rendre à lui, pour le prier de faire leur accommodement avec les François, ajoûtant que tous, & ceux mêmes, qui s'étoient retirés chez les Chicachas, demandoient à être reçûs en grace: qu'ils

se logeroient où on le souhaiteroit, mais qu'il seroient bien aises d'être auprès des Tonicas, & qu'il venoit sçavoir de lui ses intentions. 1731.

M. Perrier lui répondit qu'il consentoit qu'ils s'établissent à deux lieues de son Village, & non pas plus près, pour éviter toute occasion de querelle entre les deux Nations; mais qu'il éxigeoit sur toutes choses qu'ils vinssent sans Armes. Le Tonica promit de se conformer à cet ordre; cependant dès qu'il fut de retour chez lui, il reçut dans son Village trente Natchez, après avoir pris la précaution de les désarmer. Dans le même tems quinze autres Natchez & vint Femmes se rendirent au Baron de Cresnay, qu'ils rencontrerent dans le Fort, qu'on avoit bâti sur leur ancien terrein. Peu de jours après le Chef de la Farine arriva chez les Tonicas avec cent Hommes, leurs Femmes & leurs Enfans, ayant fait cacher cinquante Chicachas & Corrois dans des Cannes autour du Village.

Le Grand Chef leur déclara qu'il avoit defense de les recevoir, à moins qu'ils ne rendissent leurs Armes; ils répondirent que c'étoit bien leur intention, mais qu'ils le prioient de trouver bon qu'il les gardassent quelque tems, de peur que leurs Femmes, les voïant ainsi désarmer, ne se crussent Prisonnieres & destinées à la mort. Il y consentit; puis il fit distribuer des vivres à ses nouveaux Hôtes, & on dansa jusqu'à une heure après minuit: après quoi les Tonicas se retirerent dans leurs Cabannes, ne doutant point que les Natchez n'allassent aussi se reposer. Mais peu de tems après, c'est-à-dire, une

1731. heure avant le jour, car c'étoit le quatorziéme de Juin, les Natchez, & apparemment les Chicachas & les Corrois, quoique la lettre de M Perrier ne le diſe pas, ſe jetterent ſur toutes les Cabannes, & firent main baſſe ſur tous ceux, qu'ils ſurprirent endormis. Le grand Chef accourut au bruit, & tua d'abord cinq Natchez; mais accablé par le nombre, il fut tué avec environ douze des Siens. Son Chef de Guerre, ſans s'étonner de cette perte, ni de la fuite de la plus grande partie de ſes Guerriers, en rallia une douzaine, avec leſquels il regagna la Cabanne du Grand Chef: il trouva même le moyen de faire revenir les autres, & après s'être battu cinq jours & cinq nuits, ſans preſque diſcontinuer, il reſta maître de ſon Village. Les Tonicas eurent dans cette occaſion vint Hommes tués & autant de bleſſés. Ils tuerent aux Natchez trente trois Hommes, & firent trois Priſonniers, qu'ils brûlerent.

Pluſieurs Natchez ſont tués en différentes occaſions.

M. Perrier n'eut pas plutôt appris cette nouvelle, qu'il fit partir un Détachement ſous les ordres du Chevalier d'Arraguette pour tâcher d'engager le plus qu'il ſeroit poſſible de Sauvages à courir après les Natchez. Il manda en même-tems au Baron de Creſnay de s'aſſûrer de tous ceux, qui s'étoient rendus à lui, il obéit; mais l'Aide Major, à qui il les avoit conſignés, leur ayant laiſſé leurs couteaux, dans le tems qu'on y penſoit le moins, ils ſauterent ſur huit Fuſils, qui étoient au Faiſceau, & avec leſquels ils firent feu juſqu'à ce qu'on les eut tous tués, Hommes, Femmes & Enfans, au nombre de trente-ſept. Leur Chef étoit deſcendu à la nouvelle

Orléans avec quinze des Siens, ils furent arrêtés & envoyés à l'Isle Toulouse, où on les mit aux fers. Ils trouverent moyen de forcer, mais ils n'eurent pas le tems de s'enfuir, & ils furent tous tués. 1731.

Cependant le Chef de la Farine, après avoir manqué son coup aux Tonicas, alla rejoindre ceux de sa Nation, qui avoient échappé dans la Riviere Noire à M. Perrier, les mena aux Natchitoches, où M. de S. Denys se trouvoit avec fort peu de Soldats, & l'assiégea dans son Fort. S. Denys envoya aussi tôt un exprès au Commandant Général pour lui demander du secours, & le vingt-uniéme d'Octobre M. de Loubois partit de la Nouvelle Orléans à la tête de soixante Hommes pour le secourir. Il avoit déja fait six lieues dans la Riviere Rouge, & n'étoit plus qu'à sept ou huit journées des Natchitoches, lorsque le Sieur FONTAINE, que M. de S. Denys envoyoit à M. Perrier, lui apprit que les Natchez avoient été battus; que les Natchitoches avoient voulu d'abord les attaquer; mais que n'étant que quarante contre deux cens, ils avoient été contraints de se retirer, & d'abandonner même leur Village, après avoir perdu quatre des leurs; que les Natchez s'étoient emparés de ce Village, & s'y étoient retranchés; qu'alors M. de Saint Denys ayant reçu un renfort d'*Assinaïs* & d'*Attacapas*, auxquels s'étoient joints quelques Espagnols, avoit attaqué les retranchemens des Ennemis, & en avoit tué quatre-vint-deux, du nombre desquels étoient tous les Chefs; que tous les autres avoient pris la fuite, & que les Natchitoches étoient à leurs trousses.

D'autres assiégent M. de S. Denys aux Natchitoches, & sont battus.

1731. Tant de pertes, & ſur-tout celle des Chefs, avoient réduit les Natchez à ne plus faire un corps de Nation ; mais il en reſtoit encore aſſez pour inquieter les Habitans de la Louyſiane, & pour interrompre le Commerce. D'ailleurs il n'étoit plus poſſible de diſſimuler avec les Chicachas, qui ne tarderent pas à ſe déclarer ouvertement, ce qu'ils avoient évité de faire juſques-là. Ils étoient au nombre de mille Guerriers, & environ quatre-vint ou cent Natchez pouvoient encore ſe joindre à eux ; ſans parler du peu, qui reſtoit de Corrois & d'Yaſous. C'en étoit aſſez pour replonger la Colonie dans les allarmes, dont elle n'étoit pas trop bien revenuë, & elle ſe voyoit à la veille d'avoir à eſſuyer une nouvelle Guerre, que ſes Forces préſentes ne lui promettoient pas de pouvoir finir ſi-tôt.

Forces des Chicachas.

Les Chicachas, les plus feroces & les plus braves de tous les Sauvages de la Louyſiane, s'attendoient bien qu'ayant levé le maſque, comme ils venoient le faire aux Tonicas, on ceſſeroit de les ménager. Ils avoient pris, pour nous tenir tête, des meſures, par leſquelles on jugea que leurs Voiſins conduiſoient toutes leurs démarches, & on ne tarda point à en avoir des preuves, qui n'étoient nullement équivoques. Ils commencerent par envoïer à la Nouvelle Orléans un Negre affidé, pour faire entendre à tous ceux de ſa Nation, qui étoient parmi nous, qu'il ne tenoit qu'à eux de recouvrer leur liberté, & de vivre tranquilles & dans l'abondance parmi les Anglois.

Leurs intrigues, pour faire révolter nos Négres.

Cet homme conduiſit aſſez bien ſon intri-

Ces Derniers

gue : il fut écouté avec plaisir de tous ses Compatriotes, & M. Perrier fut averti, par une Negresse domestique dans la Ville, qu'il y avoit un complot formé par un grand nombre de ces Esclaves ; qu'ils étoient convenus de prendre le tems de la Grand'Messe de Paroisse pour mettre le feu à differentes Maisons, afin d'occuper séparément tous ceux, qui ne seroient point à l'Eglise, & de profiter de cette heureuse conjoncture pour se sauver. Sur cette déposition le Commandant Général fit arrêter une Femme, qui étoit le principal mobile de la conjuration, & quatre Hommes, qui s'en étoient déclarés les Chefs. Ils furent confrontés & convaincus ; la Femme fut pendue, & les Hommes rompus vifs, & ces exemples, qui firent connoître aux autres que le secret étoit éventé, suffit pour les contenir dans le devoir.

1731.

conspirent contre nous, & sont punis.

Cependant les Tchactas, dont une partie avoit été gagnée par les Chicachas, avoient fait la sourde oreille aux invitations que le Sieur Regis leur avoit faites de la part de son Général, d'envoyer trois cent de leurs Guerriers contre nos Ennemis ; mais trente ou quarante de ces Derniers ayant été tués dans une rencontre par les François, ce petit échec leur fit perdre l'alliance de cette Nation, la seule, dont ils eussent à craindre & à esperer : elle se réunit toute en notre faveur. Alors les Chicachas se tournerent de nouveau du côté des Miamis, des Illinois & des Akansas ; mais ils trouverent des Peuples toujours fidéles à leurs premiers engagemens, & qui leur firent perdre d'abord toute esperance de les gagner. Les Illinois livrerent même au Com-

Les Akansas & les Illinois refusent de se liguer avec les Chicachas.

1731. mandant Général les trois Ambaſſadeurs ; que nos Ennemis leur avoient envoyés, & ils furent mis à la diſcrétion des Tchactas, qui les brûlerent à la Nouvelle Orléans même, & par-là leverent tout ce qui pouvoit encore reſter de doute ſur leur attachement pour nous.

La Compagnie des Indes rétrocede la Louyſiane au Roi, qui en donne le Gouvernement à M. Perrier.

Sur ces entrefaites M. Perrier, qui s'attendoit, comme il le dit lui-même dans une de ſes Lettres au Miniſtre, à être révoqué, parcequ'il étoit informé qu'on le deſſervoit auprès de la Compagnie des Indes, fut fort étonné de recevoir un Brevet, qui le nommoit Gouverneur de la Louyſiane pour le Roi. Dès le vint-deux de Janvier de cette année la Compagnie avoit déliberé de retroceder à Sa Majeſté la conceſſion, qui lui avoit été faite de cette Province, & du Pays des Illinois, & ſon Privilege excluſif, à condition de pouvoir accorder des Permiſſions aux Négociants du Royaume, qui y voudroient faire le Commerce. Le 27 de Mars cette délibération fut homologuée par un Arrêt, & en vertu des Lettres Patentes du Roi du dixiéme Avril ſuivant, M. DE SALMONT, qui faiſoit à la Nouvelle Orléans les fonctions de Commiſſaire Ordonnateur, prit poſſeſſion du Pays, au nom de Sa Majeſté.

Cependant M. Perrier n'eut pas le tems de profiter des meſures, qu'il avoit priſes pour pouſſer la Guerre des Chicachas. Il prefera de ſuivre le ſervice, où il avoit été élevé, à des Expéditions, où les riſques, qu'on y court, ne peuvent être compenſés par la gloire, qu'on y peut acquerir, & il fut relevé en 1733 par M. de Bienville, auquel il avoit

succedé en 1726. Le nouveau Gouverneur se trouva d'abord chargé de la Guerre des Chicachas, devenuë une affaire plus serieuse, qu'on ne l'avoit cru d'abord Cette Guerre n'est pas encore finie, parce qu'on ne peut se flatter que la paix, qu'on leur a accordée depuis peu, soit durable; d'ailleurs les événemens, qu'elle a déja fournis à l'Histoire, sont racontés si diversement, qu'il n'est pas encore possible d'y démêler la vérité au travers des nuages, que les Amis & les Ennemis de ceux, qui y ont eu la principale part, y ont répandus. 1731.

Belle action d'un Jésuite, & belle retraite d'un Officier de seize ans.

Tout le Monde sçait la perte, que la Colonie y a faite en 1736, du brave Chevalier d'Artaguette, & d'un grand nombre d'Officiers de mérite; & la belle action du Pere SENAT Jesuite, qui aima mieux s'exposer au péril certain d'être pris & brûlé par les Chicachas, comme il est arrivé en effet, que de ne pas assister jusqu'au dernier soupir les Blessés, qui ne pouvoient, ni faire retraite, ni même être transportés avec ceux, qui la faisoient. Cette retraite, qui fut l'ouvrage d'un jeune Homme de seize ans, nommé VOISIN, peut être regardée comme un chef d'œuvre en fait de conduite & de valeur. Poursuivi pendant vint-cinq lieuës, il a perdu à la vérité bien du monde, mais il en a coûté cher aux Ennemis, & il a encore marché quarante cinq lieuës sans manger, ses Gens portant sur leurs bras les blessés, qui avoient pû souffrir le transport. Presque tous ceux, qui dans cette rencontre tomberent entre les mains des Ennemis, & dont le nombre fut assez considérable, ont 1736.

été brûlés de la maniere la plus barbare avec le Missionnaire, qui ne fut pas le seul à exhorter les Compagnons de son supplice, à faire honneur, par leur patience & leur courage, à leur Religion & à leur Nation. Le Sieur de Vincennes, Gentilhomme Canadien, & Officier dans les Troupes, en partagea avec lui la gloire, & se fit admirer de ses Bourreaux même.

Fin de l'Histoire de la Nouvelle France.

DESCRIPTION

DESCRIPTION
DES
PLANTES PRINCIPALES
DE
L'AMERIQUE SEPTENTRIONNALE.

I.

FOUGERE, qui porte des Bayes.

Filix Baccifera.

C'EST la ſeule Fougere, que nous connoiſſions, qui porte des Bayes. Elle s'éleve à la hauteur d'une coudée : ſes feuilles, poſées deux à deux, vis-à-vis l'une de l'autre, ſont d'un verd foncé, ailées & dentelées. La tige, qui ne plie pas aiſément, ſans ſe rompre, eſt ronde & cannelée. Les rudimens des ſemences tiennent aux feuilles par derriere, & produiſent des Bayes fenduës en deux, rondes, qui de vertes, qu'elles ſont d'abord, deviennent noires, ont un goût fort agréable, & preſque le même, que celui du Polypode. On attribuë à ce Simple les ver-

rus du Polypode de Chêne. Les Bayes tombent d'elles-mêmes, quand elles ſont mûres ; mais il en revient d'autres à leur place. La racine de cette Plante tient à la terre par un grand nombre de fibres capillaires de couleur brune. Cette Fougere eſt fort commune dans pluſieurs Provinces de l'Amérique Septentrionale. Elle pouſſe au mois d'Avril, ſes Bayes ſont mûres au milieu de l'Eté ; ſes feuilles tombent au mois de Novembre, & il n'en reſte pendant l'Hyver, que la racine.

II.

CYPRE'S de la Louyſiane.

Cet Arbre eſt d'une groſſeur proportionnée à ſa hauteur, qui paſſe preſque tous ceux qu'on voit en Europe. Il eſt fort commun dans les Forêts de la Louyſiane, où l'on en trouve, qui près de terre ont juſqu'à trente pieds de circonférence : mais à ſix pieds de hauteur, cette circonference eſt diminuée d'un tiers. A quatre ou cinq pieds de diſtance autour de l'Arbre il ſort de la racine pluſieurs chicots de forme & de grandeurs différentes, depuis un pied de haut juſqu'à quatre : leur tête eſt couverte d'une écorce rouge & unie, ils ne portent point de feuilles, & ne pouſſent point de branches. L'Arbre ne ſe reproduit que de ſa ſemence, qui eſt de la même forme, que celle des Cyprès de l'Europe, & qui contient une ſubſtance balſamique & odoriférante. Le Cyprès mâle porte une gouſſe, qu'il faut cueillir verte, & qui renferme un baume ſouverain pour les coupures. Cet Arbre croît en pluſieurs endroits dans l'eau depuis un pied

IQUE
yes tom-
t mûres ;
e. La raci-
un grand
ur brune.
dans plu-
tentrion-
ſes Bayes
s feuilles
& il n'en
e.

e.

ortionnée
cous ceux
mun dans
n trouve,
eds de cir-
eur, cette
. A quatre
l'Arbre il
e forme &
n pied de
couverte
e portent
t de bran-
de ſa ſe-
que celle
tient une
e. Le Cy-
aut cueil-
e ſouve-
croît en
un pied

Cyprès de l'Amérique.

I. Fougére qui porte des Bayes.

in 12. Tome IV. page 300.

ges.

II. Cyprès de l'Amérique.

Tome IV. page 300.

juſqu'à cinq ou ſix de profondeur. Cependant ſon bois eſt incorruptible, excellent pour faire des batteaux, pour la charpente, & pour couvrir les maiſons, parce qu'il eſt léger & a le grain délié. Les Perroquets font ordinairement leurs nids ſur ſes branches, & ſe nourriſſent des pepins de ſon fruit, qui ſont mûrs au mois d'Août.

III.

CAPILLAIRE du Canada.

Adiantum Americanum.

Cette Plante a la racine fort petite, & enveloppée de fibres noires fort déliées. Sa tige eſt d'un pourpre foncé, & s'éleve en quelques endroits à trois ou quatre pieds de haut; il en ſort des branches, qui ſe courbent en tout ſens. Ses feuilles ſont plus larges, que celles de notre Capillaire de France, d'un beau verd d'un côté, & de l'autre, ſemées de petits points obſcurs, nulle part ailleurs cette Plante n'eſt ni ſi haute, ni ſi vive, qu'en Canada. Elle n'a aucune odeur, tandis qu'elle eſt ſur pied, mais quand elle a été renfermée, elle répand une odeur de violette, qui embaume. Sa qualité eſt auſſi beaucoup au-deſſus de tous les autres Capillaires.

IV.

ORIGAN du Canada.

Origanum fiſtuloſum Canadenſe.

Les tuyaux des fleurs de cette Plante repréſentent aſſez bien une flûte de Cannes, & c'eſt ce qui lui a fait donner par Cornuti l'é-

pithete de *fiſtuloſum*. Ses tiges ſont quarrées, & quelquefois à pluſieurs angles; toutes ſont veluës & pouſſent pluſieurs branches. Ses feuilles ſont longues, d'un verd clair, & aſſez ſemblables à celles de la Lyſimachie gouſſeuſe. Elles couvrent toute la tige juſqu'à la cime, où eſt la fleur, dont la baſe eſt environnée de dix ou douze feuilles plus petites, que celles des tiges. Cette fleur ne reſſemble pas mal à celle de la Scabieuſe, mais elle eſt plus baſſe & plus applatie. Elle eſt compoſée d'un grand nombre de petits calices, d'où il ſort de petits tuyaux bien rangés, de couleur de pourpre, qui ſe partagent en deux à leur extrémité, & font place à deux ou trois filamens, dont la tête eſt auſſi de couleur de pourpre. Souvent du milieu de la fleur il naît une autre tige de trois doits de long, terminée par une ſeconde fleur. J'ai dit que les tiges ſont veluës; mais ce n'eſt qu'un petit duvet, qui les couvre. La Plante, ſans être froiſſée, répand une odeur de Sarriette. Au goût elle a un peu d'âcreté, & picque la langue comme le poivre: mais ſa racine, qui jette beaucoup de fibres, eſt inſipide. Elle dure pluſieurs années, & fleurit au mois de Juillet & d'Août.

V. VI.

MYRTHE à Chandelle.

Il y a deux eſpeces de cet Arbriſſeau; l'un ne s'éleve qu'à la hauteur de trois pieds, & a les feuilles plus larges. L'autre eſt haut de douze pieds. On ne remarque point entr'eux d'autre différence. Ce Myrthe eſt fort commun dans toute l'Amérique Septentrionnale, de-

22.

III.
Capillaire du Canada.

IV.

in 12. Tome IV. page 302

IV. Origan du Canada.

Tome IV. page 302

puis l'Acadie juſqu'à la Louyſiane, le long des Côtes. Sa tige eſt tortuë, & pouſſe ſes branches fort près de terre aſſez irrégulierement. Ses feuilles ſont longues, étroites, & fort pointuës: la plûpart les ont dentelées, dans quelques-uns elles ne le ſont pas. Au mois de May les petites branches ont des touffes oblongues, de très-petites fleurs, qui reſſemblent pour la figure à des Chatons de Coudrier. Ces touffes ſont placées alternativement fort proche les unes des autres, & mêlées de rouge & de verd. Elles ſont ſuivies de petites grappes de Bayes bleuës fort ſerrées: les pepins en ſont renfermés dans un noyau dur & oblong, couvert d'une ſubſtance onctueuſe & farineuſe, d'où l'on tire la cire en cette maniere. Aux mois de Novembre & de Décembre, auſquels les Bayes ſont mures, on les fait bouillir dans l'eau juſqu'à ce que l'huile ſurnage; on tire cete huile avec une cuilliere, à meſure qu'elle paroît ſur la ſurface de l'eau, & l'on continuë juſqu'à ce qu'il n'en paroiſſe plus. Elle ſe durcit en ſe réfroidiſſant, & alors elle eſt d'un verd ſale; on la fait bouillir de nouveau, & elle devient d'un verd plus clair. Une bougie de cette cire, quand elle eſt bien faite, dure autant, & éclaire auſſi-bien, que les plus belles des nôtres. La fumée, qui en ſort, quand on l'éteint, a une odeur de Myrthe. Cette cire eſt friable, & pour rendre les bougies moins caſſantes, on y mêle un quart de ſuif, mais alors la lumiere n'en eſt pas auſſi nette, ni auſſi douce, d'ailleurs les bougies en ſont ſujettes à couler. Il vaudroit mieux allier cette cire avec une cire mollaſſe, que des Abeilles ſauvages font

dans les Bois de quelques Iſles de l'Amérique. Le ſieur Alexandre, qui faiſoit des bougies de notre cire verte à la Louyſiane en 1721. n'y mettoit rien, & avoit entrepris de la blanchir : il m'en montra une maſſe, qui étoit déja plus blanche que verte ; mais on prétend que les ingrédiens, qu'il y employoit, l'alteroient beaucoup. Il m'aſſûra que, ſi on vouloit lui abandonner dans le tems, où il faut cueillir les Bayes, les Négrillons, qui ne ſont point encore en état de travailler, il chargeroit tous les ans deux Navires de cette cire.

VII.

IPECACUANHA de l'Amérique.

Cette Plante a bien des noms parmi les Botaniſtes : on l'appelle *Podophyllum Canadenſe Morini :* Tournefort la nomme *Ranunculi ſpecie planta peregrina* ; d'autres, *Planta Aconiti folio humilis, flore albo, unico, campanulato, fructu Cynosbati.* En Virginie elle eſt connuë ſous le nom de *Pomme de May*, parce que ſon fruit eſt mûr dans le cours de ce mois. Elle s'éleve à la hauteur d'un pied & demi, & fleurit au mois de Mars. Sa fleur eſt compoſée de pluſieurs feuilles, & de pluſieurs étamines jaunes, qui entourent l'ovaire, lequel eſt oval, & n'a qu'une ſeule coſſe remplie de ſemences preſque rondes. Les feuilles de la Plante ſont aſſez ſemblables à celles de l'Aconit jaune. On dit que ſa racine eſt un excellent émérique, & on s'en ſert en Caroline comme d'un vomitif, c'eſt ce qui lui a fait donner le nom d'*Ipecacuanha*, outre que

VI. Autre Myrte à Chandelle.

VII. Pomme de May ou Ipecacuanha de l'Amérique.

V. I

V. Myrte à Chandelle.

in 12. Tome IV. page 304.

VI. Autre Myrte à Chandelle.

VII. Pomme de May ou Ipecacuanha de l'Amérique.

ſes racines fibreuſes reſſemblent à celles de ce Simple.

VIII.

GRANDE ROQUETTE du Canada.

Eruca maxima Canadenſis.

C'eſt un Arbriſſeau de la hauteur d'environ cinq pieds, quand ſa racine, qui eſt blanche & fibreuſe, rencontre un terroir, qui lui convient. Il pouſſe pluſieurs branches rondes, & couvertes d'une eſpece de bourre aſſez rude. Ces branches ont beaucoup de feuilles longues, pointuës, inégalement dentelées, aſſez ſemblables à celles de la Lyſimachie, & ornées d'un léger duvet. Elles ont le goût un peu aigret, quand elles ſont jeunes, & fort âcre dans leur maturité, ce qui eſt commun à toutes les eſpeces de Roquettes. Celle-ci porte une très grande quantité de petites fleurs, qui paroiſſent aux mois de Juin & de Juillet. Elles ſont jaunes, & n'ont que quatre feuilles avec un piſtile & quatre étamines. Quand la fleur eſt tombée, le piſtile devient une gouſſe allongée, droite, & remplie de petites ſemences, fort douces au goût, qui ſont mûres au mois d'Août, & tombent au mois de Septembre.

IX.

TULIPIER, ou LAURIER à fleurs de Tulipes.

Arbor Tulipifera, tripartito Aceris folio, mediâ laciniâ, velut abſciſſâ.

On trouve de ces Arbres, qui ont juſqu'à trente pieds de circonférence, & qui s'élevent

très-haut. Les branches en ſont inégales & irrégulieres ; elles ne s'étendent pas en droite ligne, mais ſont ſouvent courbées, ce qui fait reconnoître l'Arbre de fort loin, lors même qu'il a perdu toutes ſes feuilles ; c'eſt-à-dire, dans les Pays les plus froids ; car j'en ai vû au mois de Janvier dans la Louyſiane, qui les avoient toutes. Ces feuilles ont des pédicules de la longueur d'un doit, & leur figure approche de celles de l'Erable, mais elles ſont plus larges, car elles ont cinq à ſix pouces de travers. On diroit que la pointe du milieu eſt coupée à deux travers de doit, & qu'on y a fait une petite entaillure dans le milieu. Les fleurs de cet Arbre ont toujours été comparées aux Tulipes, & de-là eſt venu le nom, qu'il porte. Néanmoins M. Cateſby prétend qu'elles approchent plus de celles de la Frittilaire. Elles ſont compoſées de ſept ou huit feuilles, dont la partie ſupérieure eſt d'un verd pâle, & le reſte teint de rouge, avec un peu de jaune entremêlé. Elles ſont d'abord renfermées dans une enveloppe, qui s'ouvre & ſe recourbe en arriere, lorſqu'elles s'épanouiſſent : le bois de cet Arbre eſt aſſez dur.

X.

POLYGONATUM à fleurs jaunes.

Polygonatum ramoſum flore luteo majus.

Cette Plante pouſſe d'abord une ſeule tige juſqu'à la hauteur d'une palme, puis elle ſe diviſe en deux branches, qui paſſent ſouvent la hauteur d'une coudée, & jettent encore

VI.

IX. Tulipier

VIII. Grande Roquette du Canada.

in 12. Tome IV. page 306

IX. Tulipier

me IV. page 306

d'autres branches. Ses feuilles, qui ſont douces & unies, oblongues, veineuſes, ont la pointe émouſſée, ſont d'un verd pâle, & croiſſent autour des tiges de maniere, qu'on diroit qu'elles les percent pour en ſortir. Du milieu de ces feuilles, & de l'extrémité des tiges ſortent des pédicules, qui ſoûtiennent mal, & laiſſent pancher une fleur jaune, compoſée de ſix feuilles longues, étroites, & diviſées comme celles des Tulipes. Au milieu de ce calice eſt le rudiment d'une coſſe, environné de ſix étamines fort longues, & d'une couleur jaunâtre. Quand la fleur eſt tombée, ſon pédicule ſe redreſſe, & la coſſe, qui d'abord eſt verte, enſuite noire, coriace, & triangulaire, renferme une ſemence blanchâtre. La racine de cette Plante pouſſe un grand nombre de fibres. Sa fleur paroît au commencement de Juin. La ſemence eſt mûre en Juillet, & alors la coſſe s'ouvre en trois, & laiſſe tomber la ſemence.

XI.

SCEAU, ou CACHET de Salomon.

Polygonatum racemoſum.

La raiſon, qui a fait donner à ce Polygonatum l'épithete de *racemoſum*, eſt que ſes fleurs ſont en grappes. Sa racine eſt plus groſſe, plus blanche, & s'étend davantage, que celle du précédent; elle eſt noueuſe, & environnée d'un grand nombre de filamens fort menus. Pour l'ordinaire il n'en ſort qu'une tige, rarement deux: ces tiges ſont rondes, d'un pourpre tirant ſur le noir, & de la hau-

teur d'une coudée. Elles portent des feuilles larges, dont les nerfs ſont rangés à peu près comme dans le Plantain ; les uns d'un verd foncé, les autres de couleur de pourpre. De toutes les eſpeces connuës de Polygonatum, nulle n'a les feuilles plus dures, plus ridées à leur contour, & d'un verd plus obſcur. Elles ſont même comme bordées d'une ligne plus foncée que le reſte. A l'extrémité des tiges il paroît d'abord comme une grappe de raiſin en fleurs. Ce ſont de petits filamens d'un poil blanchâtre, qui au bout de huit jours ſont place à de petits grains ronds de la groſſeur d'un grain de Genievre, & qui forment une très-belle grappe. Dans les commencemens ils ſont jaunes, ſemés de petits points de couleur de ſang. Dans leur maturité, qui eſt tardive, ils prennent la couleur des ceriſes. Ils ſont d'un très-bon goût, & renferment des ſemences preſque rondes. Cette Plante ne demande pas de grands ſoins.

XII.

Troiſiéme eſpece de POLYGONATUM du Canada.

Polygonatum ramoſum, flore luteo minus.

Toute la différence, qui ſe trouve entre cette troiſiéme eſpece, & la premiere, conſiſte en ce que ſes fleurs ſont un peu plus pâles, & que ſes feuilles, plus étroites & plus longues, ſe terminent en pointe.

XIII.

LE GIN-SENG.

Aureliana Canadenſis.

C'eſt le nom, que lui a donné le P. Laſi-

in 4.° pag. 6.

XI. *Polygonatum ou Cachet de Salomon.*

X. Polygonatum
à fleurs jaunes.

in 12. Tome IV. page 308.

XI. Polygonatum ou
Cachet de Salomon.

Tome IV. page 308.

XIII. Gin-seng.

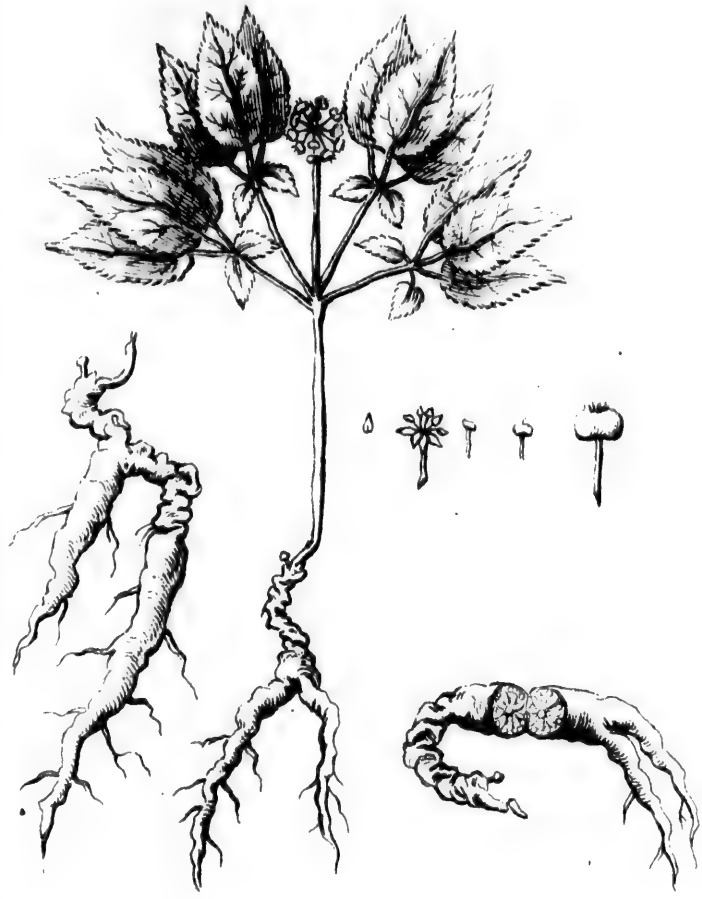

XII. Petite espéce de Polygonatum.

in 12. Tome IV. page 309.

um.

XIII. Gin-seng.

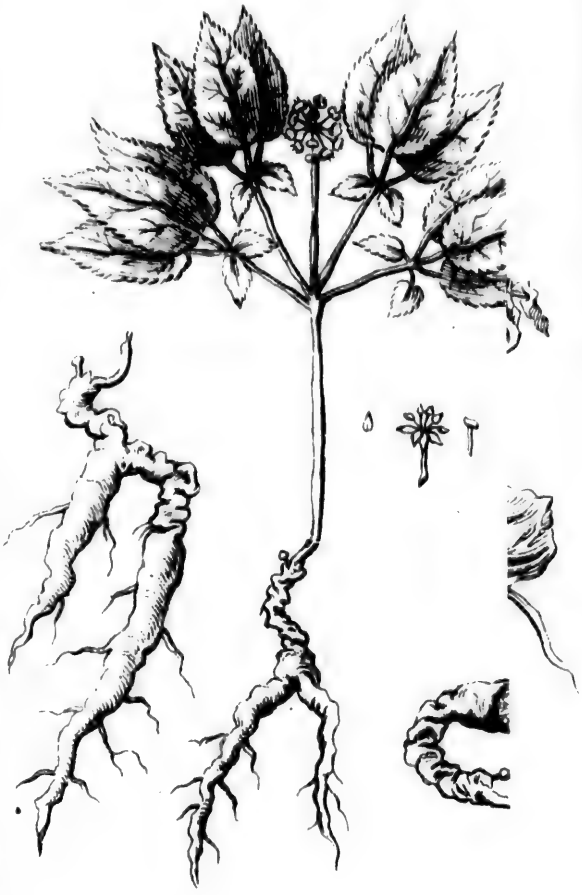

23.

tau, qui le premier a apporté du Canada en France cette Plante précieuſe. Les Iroquois, qui la lui ont fait connoître, la nomment *Garent Oguen*, mot compoſé d'*Orenta*, qui ſignifie les cuiſſes & les jambes, & d'*Oguen*, qui veut dire deux choſes ſéparées. Cela ſe rapporte aſſez au mot Chinois, que le Traducteur du P. Kirker expl que *les cuiſſes de l'Homme*. Quoiqu'il en ſoit, le Gin-Seng ſe trouve en pluſieurs endroits du Canada, qui ſont à peu près ſous les mêmes paralleles que la Corée, d'où vient le Gin-seng le plus eſtimé à la Chine; auſſi les Chinois mêmes y reconnoiſſent les mêmes vertus, & on les éprouve tous les jours en Canada, comme à la Chine. Ces vertus ſont expliquées fort au long dans une Lettre du P. Jartoux, Jeſuite, Miſſionnaire à la Chine, inſerée dans le dixiéme Volume des *Lettres édifiantes & curieuſes des Miſſionnaires de la Compagnie de Jeſus*, & dans le petit Imprimé du Pere Laſitau.

XIV.

VALERIENNE à feuilles d'Orties, & à fleurs violettes.

Cette Plante ne differe de la ſuivante, qu'en ce que ſes feuilles ſont plus découpées, & que ſes fleurs violettes approchent un peu plus de l'*Acinus*, ou du Baſilic Sauvage. On en a vû fleurir en France dans le Jardin de M. Robin, célebre Botaniſte du Roy.

XV.

VALERIENNE à feuilles d'Orties, & à fleurs blanches.

La racine de cette Plante eſt fibreuſe, com-

me celle du Lychnis, & ne pénétre pas bien avant en terre, elle ſe porte même mieux, quand ſes fibres ſont découvertes. L'odeur & la ſaveur de cette racine ne cedent en rien au Nard, en quoi elle ſurpaſſe beaucoup notre Valerienne. Quand on l'a mâchée, elle embaume la bouche, & à la fin elle picque la langue, comme la Canelle. Il en ſort pluſieurs tiges creuſes, rondes, noueuſes, liſſes, hautes d'une coudée, & qui ſe partagent en pluſieurs autres. Les feuilles naiſſent deux à deux juſqu'à l'extrémité des tiges, & ne reſſemblent pas mal à celles de la grande Ortie, ou de la Scrophulaire; mais elles ſont moins picquantes, & d'un verd plus clair. Chaque tige eſt terminée par une aſſez large touffe de fleurs blanches, fort petites, ſemblables à celles de notre Valerienne; mais en plus grand nombre. Elles paroiſſent au mois de Septembre, & quand elles ſont tombées, on voit à leur place de petites ſemences longues, que le vent emporte bientôt. L'hyver il ne reſte que la racine, en quoi cette Plante differe encore de notre Valerienne.

XVI.

Le Sassafras.

Cornus Mas odorata, folio trifido, margine pleno.

Cet Arbre eſt aſſez commun dans la Floride, & dans les Contrées méridionnales de la Nouvelle France. Il n'eſt pas fort haut, & n'a jamais plus d'un pied de diametre au-deſſus de ſa racine. Sur les bords de la Riviere de Saint Joſeph, qui ſe décharge dans le Lac

RIQUE
re pas bien
ne mieux,
L'odeur &
en rien au
coup notre
, elle em-
picque la
n ſort plu-
ſes, liſſes,
rtagent en
ent deux à
& ne reſ-
nde Ortie,
ſont moins
ir. Chaque
ge touffe de
mblables à
plus grand
de Septem-
, on voit à
gues, que
il ne reſte
nte differe

, *margine*

ns la Flo-
nnales de
t haut, &
re au-deſ-
Riviere de
ns le Lac

in 4° pag. 8.

XII

nne à fleurs blanches.

XIV. Valérienne à fleurs violettes.

XV. Valéric

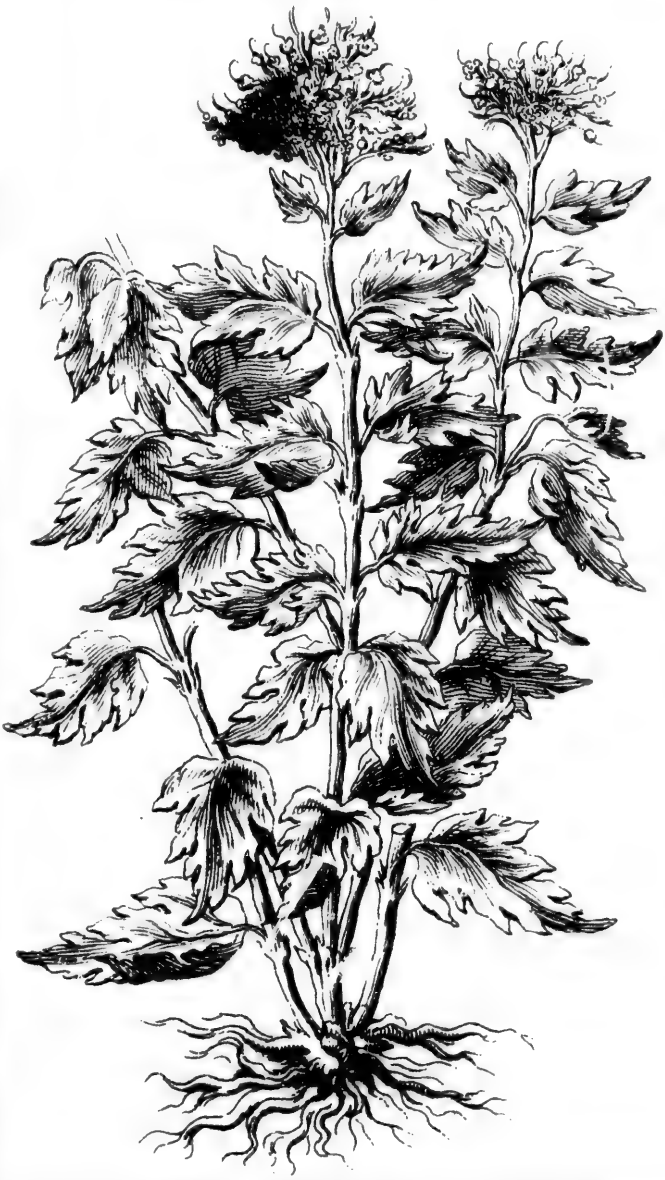

in 12. Tome IV. page 310.

XV. Valérienne à fleurs blanches.

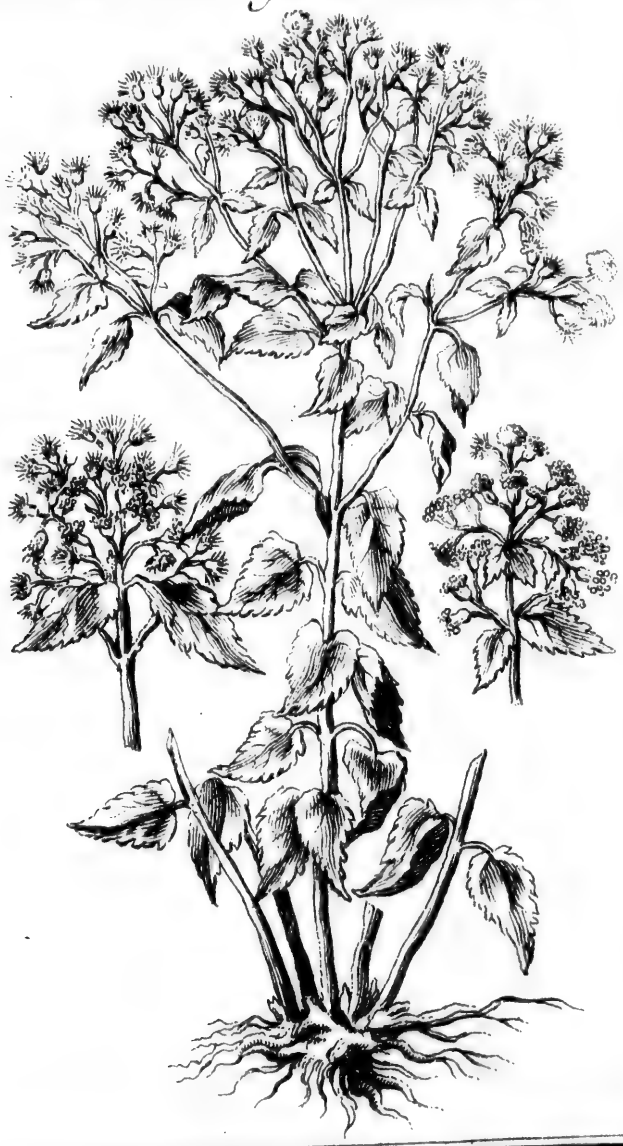

ome IV. page 310.

Michigan, venant du Sud-Eſt, j'en ai vû des Campagnes toutes couvertes, mais ce n'étoit que des Arbriſſeaux : c'étoit peut-être des rejettons d'Arbres, qu'on avoit coupés : car il eſt certain qu'ordinairement le Saſſafras eſt un très-bel Arbre, dont la tête fait un fort beau bouquet. Ses feuilles ſont diviſées en trois lobes par des entaillures très-profondes. Il pouſſe au mois de Mars des bouquets de petites fleurs jaunes compoſées de cinq feuilles. Ces fleurs ſont ſuivies de Bayes, qui reſſemblent par leur groſſeur & par leur figure à celles du Laurier. Elles ſont attachées à des pédicules rouges, & ont un calice de même couleur, & de la figure de ceux de Gland. Les Bayes ſont d'abord vertes ; mais quand elles ſont mûres, elles ſont bleuës. Le Saſſafras croît pour l'ordinaire dans les meilleurs terroirs, & il a été tranſplanté en pluſieurs endroits de l'Europe avec ſuccès. Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit dans mon Hiſtoire de ſes vertus (*a*). Il paroît que les Anglois n'en font point autant de cas, que les Eſpagnols, car M. Cateſby ne parle que de la vertu, qu'il a d'adoucir le ſang ; à quoi il ajoûte qu'en Virginie on a employé quelquefois avec ſuccès dans les fiévres intermittantes une décoction de ſa racine ; mais les mêmes Plantes n'ont point par tout les mêmes vertus. Il ſe pourroit bien faire que le Saſſafras en ait dans les Pays plus méridionnaux, qu'il n'a point ſous des Climats plus froids.

(*a*) T. I. P. 29. 30.

XVII.

LYCHNIS du Canada.

Asaron Canadense.

Ce Lychnis, auſſi-bien que les deux Valeriennes, dont j'ai parlé aux nombres XIV. & XV. croît ſur les Collines, & à l'ombre. Il differe moins du nôtre par ſes vertus, que par ſa grandeur. Il ne pouſſe point de tiges, mais il ſort de ſa racine de longs pédicules, qui ſoûtiennent de larges feuilles, à peu près de la figure de celles du Lierre, moins longues, terminées en pointe, molles, d'un verd ſombre, & couvertes d'un léger duvet. Les pédicules ſont de la même ſubſtance, que ceux des feuilles de vignes, & il en croît à leur côté de plus courts, qui ſoûtiennent des fleurs. Ces fleurs ſortent d'un petit calice d'un verd pâle, qui en s'ouvrant ſe diviſe en trois ſegmens pointus, leſquels ſe renverſent en arriere. Au fond du calice on trouve de petites ſemences d'un goût mordicant, & qui met la bouche en feu. La racine de cette Plante eſt charnuë, pleine de ſuc, & s'étend horizontalement. Il en ſort des fibres d'une juſte longueur, d'une odeur agréable, comme celle de l'*Acorus*, mais plus forte: on les pile, on les enveloppe de linge, & on les jette bien nouées dans un tonneau de vin, avec un poids, qui les retienne au fond: on les y laiſſe trois mois, & elles communiquent au vin un goût très-délicat. On mâche auſſi la racine pour ſe donner une haleine douce & agréable: mais elle a des vertus encore plus eſtimables.

ERIQUE

ada.

.

les deux Vale-
nombres XIV.
à l'ombre. Il
s vertus, que
oint de tiges,
gs pédicules,
les, à peu près
, moins lon-
lles, d'un verd
duvet. Les pé-
nce, que ceux
en croît à leur
nent des fleurs.
lice d'un verd
ſe en trois ſeg-
verſent en ar-
ouve de petites
, & qui met la
cette Plante eſt
étend horizon-
'une juſte lon-
, comme celle
on les pile,
& on les jette
e vin, avec un
ond : on les y
mmuniquent au
mâche auſſi la
leine douce &
tus encore plus
eſtimables.

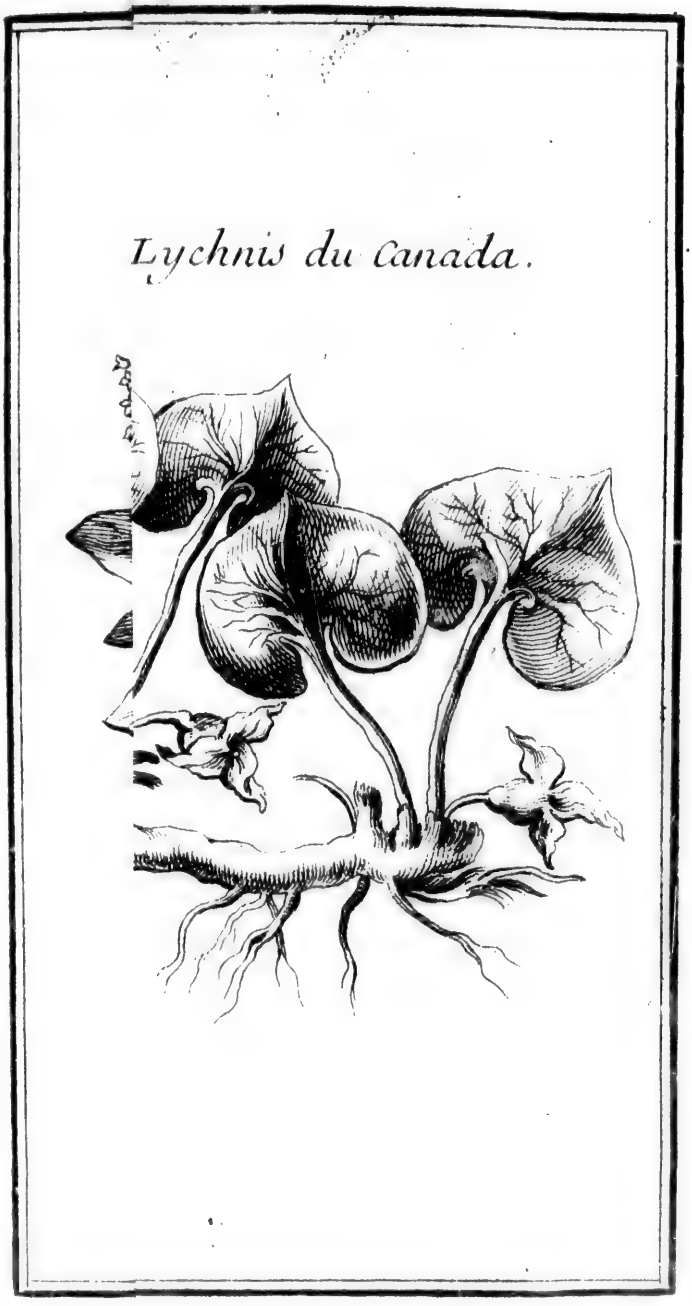

XVI. Sassafras.

XVI

XVII. Lychnis du Canada.

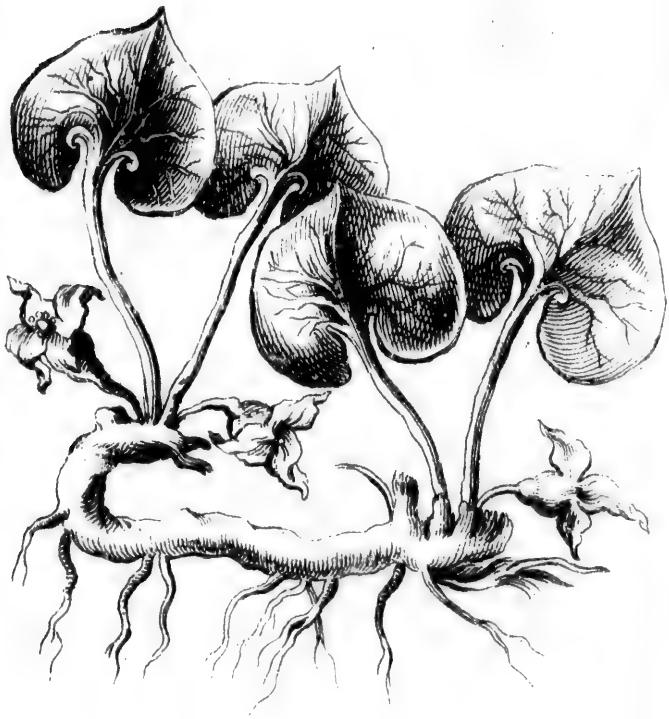

Tome IV. page 312.

eſtimables. On aſſûre qu'elle a toutes celles du Nard, & celles, que les Anciens ont attribuées au Lychnis d'Europe, comme de guérir l'enflure du ventre, les douleurs de ſciatique, les fiévres tierces invétérées; qu'elle purge la bile & la pituite auſſi efficacement que l'Ellebore. Pour operer ces effets, on prend deux cuillerées du ſuc de cette racine mêlées avec du vin blanc.

XVIII.

Acacia de l'Amérique.

Cet Acacia, qu'on a tranſplanté en France, y a fort bien réuſſi, & plaît beaucoup par la beauté de ſes fleurs, & par le bel ordre, dans lequel ſes feuilles ſont rangées. Son tronc eſt aſſez gros, le bois en eſt dur, couvert d'une écorce noire, liſſe & ſans épines. Il eſt bien appuyé ſur ſes racines; ſa tête eſt fort large, & toutes les branches, qui le compoſent, ſont tendres, moëlleuſes, & ſemées de picquants, qui ne ſont point ronds, ni en ſtilet, mais comme de petites lames, qui peu à peu ſe rétréciſſent & ſe terminent en pointe. Ses feuilles ſont huit à huit, ou dix à dix de chaque côté, avec une neuviéme ou une onziéme à l'extrémité. Elles ſe replient en dedans ſur le ſoir, & ſe redreſſent au lever du Soleil. Cet Arbre pouſſe au mois d'Octobre des fleurs blanches de la figure de celles des Pois, leſquelles forment des bouquets, comme celles du Cytiſe; mais elles ne ſont pas panchées de même, ni auſſi fragiles. Elles ſont ſuivies de petites ſemences, comme des Lentilles, renfermées dans des noyaux très-durs & fort he-

rissés. Une décoction du bois & des feuilles de cet Arbre est astringente & rafraîchissante.

XIX.

Grande PIMPRENELLE du Canada.

Pimpinella, Bipinella, vel Bipendula maxima Canadensis.

Cette Pimprenelle a une ample racine, & fort chargée de fibres charnuës, de laquelle sort à la fin du Printems une longue tige, ronde & pleine de nœuds, d'où naissent plusieurs tiges de même couleur & de même figure, que celles de notre Pimprenelle. Ces tiges ont des feuilles posées deux à deux sur un même pédicule fort court, & sont terminées par une autre feuille. Les fleurs, qui croissent au haut des tiges, & composent un épi fort long, s'épanouissent les unes après les autres, en commençant par les inférieures. Chaque fleur est formée de quatre feuilles, qui font comme une croix, & portent sur un petit vase un peu arrondi, lequel a quatre cavités, d'où il sort trois ou quatre filamens. La fleur est d'un verd, qui peu à peu devient blanchâtre. Cette Plante ne differe point de la nôtre en ce qui regarde le goût, l'odeur & la couleur.

XX.

LAURIER à fleurs odoriferantes.

Magnolia lauri folio subtus albicante.

C'est une espece de Laurier, dont les fleurs ont une odeur très-agréable. Ce bel Arbre,

XIX.
Grande
Pimprenelle
du Canada.

ERIQUE
des feuilles
fraîchiſſante.

u Canada.

dula maxima

le racine, &
de laquelle
ongue tige,
naiſſent plu-
même figu-
lle. Ces tiges
deux ſur un
nt terminées
qui croiſſent
un épi fort
s les autres,
res. Chaque
es, qui font
un petit vaſe
avités, d'où
La fleur eſt
blanchâtre.
la nôtre en
la couleur.

rantes.

lbicante.

nt les fleurs
bel Arbre,

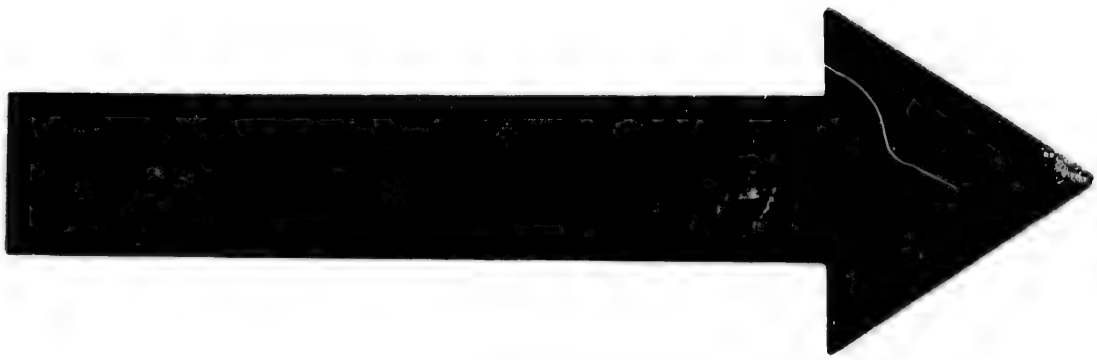

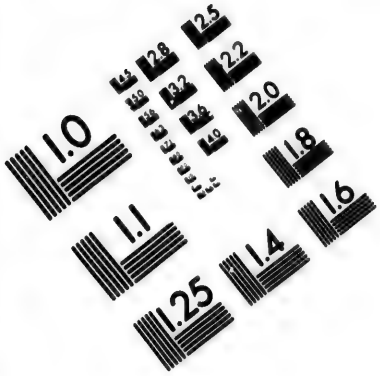

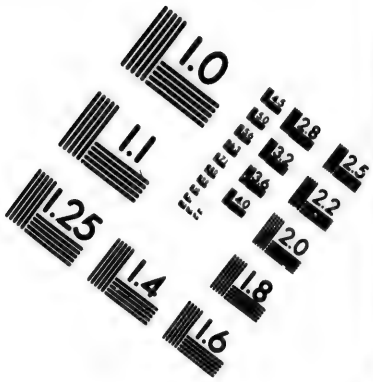

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

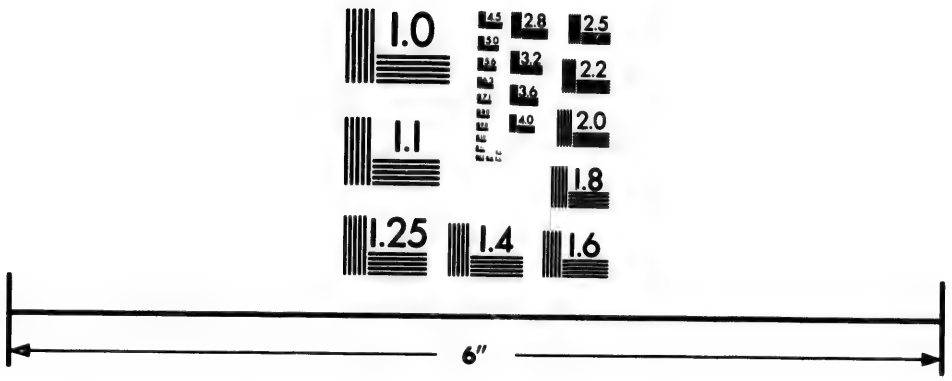

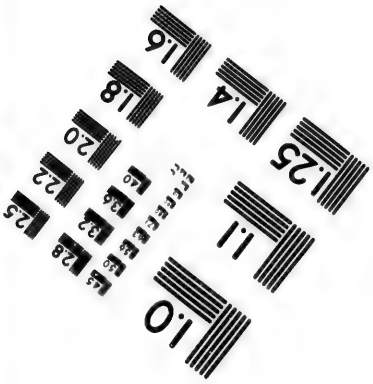

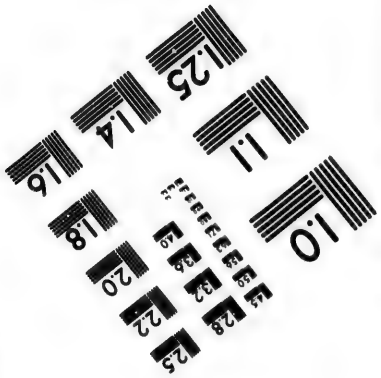

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

XVIII. Ácacia.

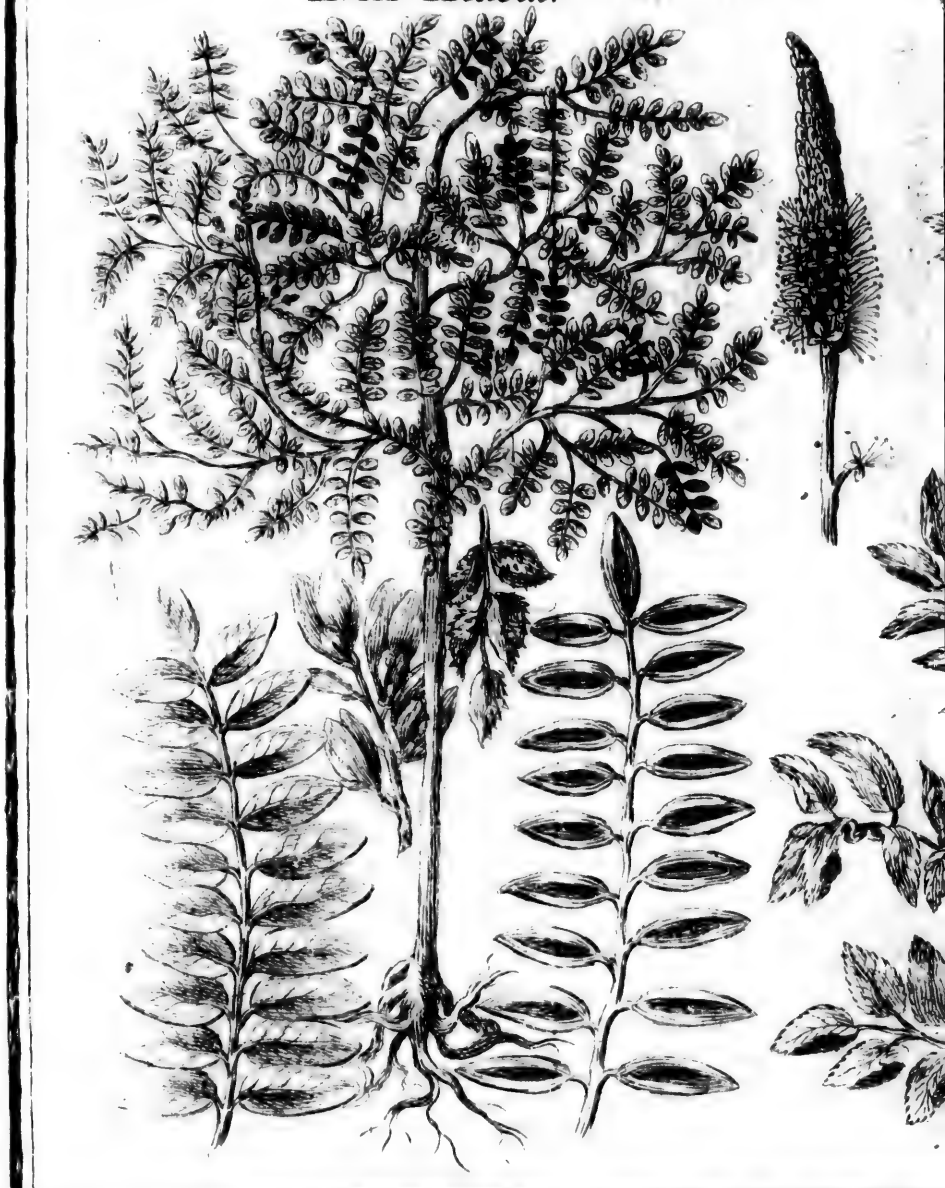

in 12. Tome IV. page 314.

XIX.
Grande
Pimprenelle
du Canada.

Tome IV. page 314.

qu'on a transplanté avec succès en Angleterre, & qui y a résisté aux hyvers les plus rudes, est naturel à la Floride & à la Virginie. Sa hauteur n'excede jamais seize pieds ; son bois est blanc & spongieux, son écorce est blanche, ses feuilles ont la figure de celles du Laurier commun, & pendant tout l'Eté les forêts sont parfumées de l'agréable odeur de ses fleurs. Elles sont blanches, composées de six feuilles, au milieu desquelles est un pistон conique, qui est le commencement du fruit. Lorsque la fleur est passée, le pistон croît jusqu'à la grosseur d'une noix : il est couvert de nœuds & de petites éminences, qui s'ouvrent, lorsque le fruit est mûr, & laissent tomber des semences plates de la grosseur d'une petite féve. Ces semences contiennent une amande renfermée dans une coque très-mince, couverte d'une peau rouge. Lorsqu'elles sortent de leurs cellules, elles ne tombent point à terre, mais demeurent suspenduës par des filets blancs d'environ un pouce de long. Les fruits sont d'abord verds, mais quand ils sont mûrs, ils sont rouges ; ensuite ils deviennent bruns. Cet Arbre vient de lui-même dans un terroir humide, & souvent dans des fonds mouillés : mais si on le transplante dans un terrein sec & élevé, il devient plus beau, & mieux formé, & porte plus de fleurs. Il perd sa feuille en hyver, pour peu que le froid soit picquant.

XXI.

Cerfeuil à larges feuilles du Canada.

Outre la largeur des feuilles, cette Plante differe encore de notre Cerfeuil par la hau-

teur & l'extrémité de ſa tige, qui eſt terminée par une fleur blanchâtre diviſée en petits bouquets. Ces fleurs, en tombant, font place à des graines un peu allongées, & dont un ſeul pédicule ſoûtient pluſieurs; la tige eſt tendre & caſſante, d'un verd mêlé de blanc, & s'éleve à la hauteur d'une coudée. Chaque pédicule porte ſix feuilles découpées comme celles du Perſil, mais beaucoup plus longues & plus larges, que celles de notre Cerfeuil. Cette Plante meurt au bout de trois ans, après qu'elle a été ſemée; mais ſa ſemence, en tombant à terre, germe, ſans attendre même qu'elle ſoit couverte, & toute terre lui eſt bonne. Elle eſt douce au goût, & ſon odeur n'eſt pas déſagréable: mêlée avec d'autres légumes, elle en rehauſſe le goût.

XXII.

ACONIT à fleurs de Soleil.

Aconitum heliantemum Canadenſe.

Les racines de cet Aconit ſont groſſes & charnuës. Elles ont, comme celles de notre Aconit, de petites fibres, qui s'étendent beaucoup, ſi on n'y remédie, car c'eſt un vrai poiſon. Ces racines pouſſent des feuilles fort larges à trois pointes, & d'un verd noirâtre. Celles, qui naiſſent ſur les tiges, au nombre de ſept, ou de neuf, ſont plus & plus profondément découpées, à meſure qu'elles approchent des extrémités. Ces tiges s'élevent plus qu'à hauteur d'homme, ſe ſéparent en pluſieurs petits rameaux, & ſont terminées par de larges fleurs jaunes. Ces fleurs ont ordinairement dix ou douze feuilles oblongues,

MERIQUE
qui eſt terminée
ſe en petits bou-
t, ſont place à
& dont un ſeul
tige eſt tendre
le blanc, & s'é-
. Chaque pédi-
es comme celles
s longues & plus
Cerfeuil. Cette
ins, après qu'elle
, en tombant à
même qu'elle ſoit
bonne. Elle eſt
n'eſt pas déſa-
es légumes, elle

de Soleil.

Canadenſe.

ſont groſſes &
e celles de notre
s s'étendent beau-
car c'eſt un vrai
des feuilles fort
un verd noirâtre.
iges, au nombre
plus & plus pro-
eſure qu'elles ap-
es tiges s'élevent
, ſe ſéparent en
ſont terminées
Ces fleurs ont or-
uilles oblongues,

XX. *Laurier à fleurs odoriferantes.*

in 12. Tome IV. page 316.

XXI. Cerfeuil

2. Tome IV. page 316.

XXII. Aconit à fleurs de Soleil.

XXIII. Thalictrum du Canada.

in 12. Tome IV. page 317.

in 4°. pag. 13.

Canada.

XXII. Aconit à fleurs de Soleil.

un peu séparées les unes des autres. Au milieu est une espece de cone applati, couvert de graines, & dont la base est couronnée de petites feuilles vertes.

XXIII.

THALICTRUM du Canada.

Cette Plante ressemble assez au Thalictrum des Anciens; mais ses feuilles sont plus belles, & en plus grand nombre. Sa hauteur est de deux coudées; sa racine pousse plusieurs tiges d'un pourpre foncé, partagées par des nœuds, d'où sortent d'autres tiges plus petites, séparées des principales par des valvules blanchâtres; les feuilles ont la même figure, & sont rangées dans le même ordre, que celles de l'Ancholye, mais elles sont d'un verd mêlé de blanc. Les tiges sont terminées par des bouquets de fleurs fort petites. Les boutons en sont d'un pourpre clair, & quand ils s'ouvrent, ils se divisent en cinq feuilles, qui découvrent une infinité de petits filamens blancs, dont les têtes sont jaunes. Au mois de Juillet ces filamens deviennent des graines allongées & triangulaires, avec une petite bossette, ou un durillon d'une substance membraneuse sur chaque angle. Cette Plante est fort douce au goût; quand on la mâche, on sent qu'elle est grasse & gluante, & elle picque la langue avec un peu d'âcreté: on la pile, & on l'applique sur les playes avec succès; cuite dans l'eau, elle facilite la suppuration.

XXIV.

Eupatoire, ou Agrimoine à feuille d'Aunée.

Le Roy Eupator, qui le premier a découvert l'Agrimoine & lui a donné son nom, crut avoir par cette découverte rendu un grand service à l'humanité. La Plante, dont nous donnons ici la figure, & qui en est une espece, a les mêmes vertus, & lui ressemble parfaitement par ses fleurs. Ses tiges, qui n'ont point de peau, sont d'un rouge mêlé de cendre, rondes, creuses & noueuses. Ses feuilles sont de la longueur d'une palme, & larges de trois pouces. Elles sont rudes, comme celles de la Sauge, dentelées, d'un verd foncé, soûtenuës quatre à quatre sur des pédicules, qui sortent des nœuds de la tige, deux de chaque côté, & tournées les unes vers les autres, comme celles de la petite *Gentiane*, ou *Croisette*. Du sein de chaque feuille il sort un petit rameau environné de feuilles plus petites. La racine pousse quantité de fibres, qui s'étendent fort loin. Nulle autre Eupatoire ne s'éleve aussi haut. Au milieu de l'Eté elle est de cinq coudées, & son sommet est couronné d'une infinité de fleurs, qui ont de petits poils au lieu de feuilles, & toutes semblables à celles de l'Eupatoire-Chanvre, à l'odeur près, & à la couleur, qui est un peu plus pourprée. Ces fleurs sont suivies de semences déliées comme du poil folet, & que le vent abbat d'abord. Cette Plante est un peu amere, & cette amertume dégenere en un peu d'âcreté. C'est le meilleur remede, que l'on

RIQUE

MOINE

ier a décou-
é ſon nom,
e rendu un
lante, dont
i en eſt une
ui reſſemble
tiges, qui
rouge mêlé
oueuſes. Ses
e palme, &
rudes, com-
, d'un verd
ſur des pé-
de la tige,
les unes vers
ite *Gentiane*,
euille il ſort
feuilles plus
té de fibres,
autre Eupa-
ilieu de l'Eté
ſommet eſt
, qui ont de
toutes ſem-
Chanvre, à
ui eſt un peu
uivies de ſe-
olet, & que
nte eſt un peu
ere en un peu
de, que l'on

XXIV. Eupatoire du Canada.

in 12. Tome IV.

XIV. Eupatoire du Canada.

XXV. Alcée de la Floride.

in 12. Tome IV. page 319.

XXII
du

connoiſſe, pour déboucher les obſtructions du foye. Elle fond la pituite, & la fait couler par le ventre, elle fortifie les viſceres, & ſi on la tient quelque tems dans la bouche, elle fait beaucoup cracher.

XXV.

Alcée de la Floride.

Alcea Floridana quinque capſularis, Laurinis foliis leniter crenatis, ſeminibus coniferarum inſtar alatis.

C'eſt un grand Arbre fort droit, dont les branches forment une Pyramide réguliere. Ses feuiles ſont de la même figure que celles du Laurier commun, mais moins dentelées. Il commence à fleurir au mois de May, & continuë pendant tout l'Eté. Ses fleurs ſont attachées à des pédicules longs de quatre ou cinq pouces, elles ſont monopetales, & diviſées en cinq ſegmens, qui environnent une touffe d'étamines, dont les têtes ſont jaunes: à ces fleurs ſuccedent au mois de Novembre des capſules coniques, dont le calice eſt diviſé. Quand elles ſont mûres, elles s'ouvrent, & ſe partagent en cinq ſegmens. Cet Arbre conſerve ſes feuilles toute l'année, ne croît que dans les lieux humides, & ſouvent même dans l'eau: on n'en voit point dans les Provinces plus Septentrionnales que la Caroline.

XXVI.

Belis du Canada.

Bellis ramoſa umbellifera Canadenſis.

Cette eſpece de Marguerite eſt une Plante

de six pieds de haut, dont la racine est formée de quantité de petites fibres, & dont les feuilles sont allongées, grasses, rudes, d'un verd obscur, assez profondément cannelées. De la tige, qui est rude, il sort de toutes parts quantité de petits rameaux terminés par un grand nombre de fleurs, qui ressemblent à celles de la petite Bellis; mais dont le milieu, qui est d'un verd jaunâtre, est plus environné de petites barbes, qui ne rougissent jamais, comme dans les nôtres, mais sont toujours d'un beau blanc. Chaque fleur a ses pédicules, & quoique tous sortent du même point de la tige, ils ne sont jamais de la même longueur. Cette Plante fleurit aux mois de Juillet & d'Août, & lorsque les feuilles de la fleur sont tombées, le milieu se trouve rempli de graines. Deux jours après que ces graines sont tombées à terre, elles germent, & poussent d'autres Plantes, qui prennent la place de l'ancienne, laquelle meurt d'abord; & quoique ces nouvelles Plantes soient très-tendres, elles soûtiennent très-bien les plus grands froids de l'Hyver. Cette Plante est chaude & seche; elle picque la langue, & remplit la bouche d'une amertume, qui n'est point désagréable. Elle a une odeur d'aromate, qui porte au cerveau, & en fait sortir par la bouche toute la pituite. Elle guérit promptement les ulceres les plus invétérés, elle en fait sortir les ordures par son suc moëlleux, quand on l'y seringue: réduite en poudre, elle en mange le pus, & elle en remplit les cavités, si on y applique des cataplasmes de la Plante cruë & broyée.

ERIQUE
ne eſt formée
ont les feuil-
s, d'un verd
nelées. De la
s parts quan-
ar un grand
nt à celles de
lieu, qui eſt
nvironné de
amais, com-
ujours d'un
édicules, &
oint de la ti-
ne longueur.
le Juillet &
la fleur ſont
mpli de grai-
graines ſont
, & pouſſent
la place de
; & quoique
endres, elles
ds froids de
le & ſeche;
t la bouche
déſagréable.
orte au cer-
che toute la
les ulceres
ir les ordu-
on l'y ſerin-
n mange le
és, ſi on y
nte cruë &

XXVI. Bellis du Canada.

XXVII. Jasmin de la Floride.

. Bellis
Canada.

XXVI. F
du Ca

XXVII.

JASMIN de la Floride.

Gelſeminum luteum, odoratum, Virginianum ſcandens, ſemper virens.

Quoique M. Parkinſon ſemble attribuer cette Plante à la Virginie, il eſt pourtant vrai qu'elle y eſt rare, qu'elle perd ſes feuilles dans la Caroline, où elle eſt commune, & qu'elle n'eſt toujours verte, que dans les Contrées les plus chaudes de la Floride. Elle demande un terrein humide, ſes branches ſont ſoûtenuës par les Arbres & les Buiſſons voiſins, ſur leſquels elle monte aſſez haut. Ses feuilles ſont rangées l'une vis-à-vis de l'autre, depuis les aiſſelles des branches juſqu'à leur extrémité. Ses fleurs naiſſent entre les tiges & les branches, elles ſont jaunes, & de la même figure que les Tubereuſes : leurs extrémités ſont découpées en cinq parties. Ses ſemences ſont plattes & ailées d'un côté, renfermées dans une capſule oblongue, terminée en pointe. Lorſque les ſemences ſont mûres, les capſules s'ouvrent en ſe repliant vers la tige, & les laiſſent tomber. L'odeur de ce Jaſmin eſt la même, que celle des violettes jaunes. On l'a cultivé à Horton en Angleterre avec un ſuccès, qui prouve que les Pays froids ne lui ſont pas contraires.

XXVIII.

PLANE d'Occident.

Platanus Occidentalis.

Ce Plane, ou Platane eſt aſſez rare dans

la Floride & dans la Caroline ; mais il eſt plus commun en Virginie & dans les Provinces plus Septentrionnales. Il croît dans les lieux bas, & on en trouve ſur les bords de la Riviere Savanah, dans la Nouvelle Georgie, qui fait partie de ce qu'on appelloit autrefois la Floride Françoiſe. Les feuilles de cet Arbre ſont larges, à cinq pointes, dentelées, d'un verd clair, & un peu veluës par deſſus. Les capſules, qui renferment la ſemence, ſont rondes, attachées & pendantes à un pédicule d'environ quatre ou cinq pouces de long. Le fruit reſſemble à celui du Platane Oriental ; l'écorce de l'Arbre eſt unie, & pour l'ordinaire mêlée de verd & de blanc. Cette Deſcription convient aſſez à ce qu'on appelle en Canada Cotonnier, parce que ſes capſules rondes, & ſemées de picquans ſont remplies d'une eſpece de cotton. Cet Arbre eſt très-commun dans toutes les Forêts des parties méridionnales de Canada & dans celles de la Louyſiane ; & on en trouve d'une hauteur & d'une groſſeur prodigieuſe. On prétend que ſa racine eſt un remede infaillible contre toutes ſortes d'écorchures. Il en faut prendre, dit-on, la pellicule intérieure, la faire bouillir dans l'eau, baſſiner la playe de cette eau, & y mettre enſuite de la cendre de la pellicule même.

XXIX.

ANGELIQUE à fleurs blanches du Canada.

Angelica lucida Canadenſis.

Dans les endroits découverts des Forêts du Canada on trouve deux eſpeces d'Angéliques,

RIQUE
s il eſt plus
s Provinces
ns les lieux
ds de la Ri-
e Georgie,
oit autrefois
le cet Arbre
telées, d'un
deſſus. Les
nence, ſont
un pédicule
de long. Le
ne Oriental;
pour l'ordi-
. Cette Deſ-
n appelle en
ſes capſules
ont remplies
bre eſt très-
s des parties
s celles de la
ne hauteur &
prétend que
e contre tou-
ut prendre,
faire bouil-
le cette eau,
e de la pelli-

du Canada.

nſis.

es Forêts du
Angéliques,

lique à fleurs blanches.

XXVII.

25.

XXIX. Ang

XXVIII. Platane occidental.

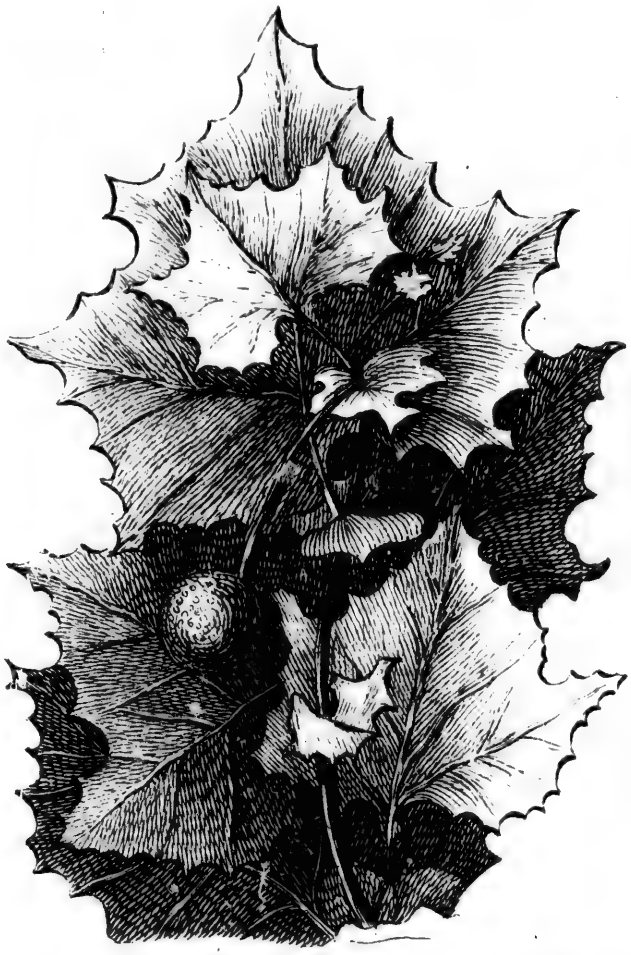

25.

in 12. Tome IV. page 322

XXIX. Angélique à fleurs blanches.

2. Tome IV. page 322.

l'une, que Cornuti appelle *Lucida*, & l'autre, qui eſt d'un pourpre foncé. La tige de la premiere ne s'éleve pas plus haut qu'une coudée, & elle n'a de moëlle qu'aux jointures de ſes nœuds, d'où ſortent ſes feuilles. Ces nœuds ſont couverts d'une eſpece de membrane, qui ſert comme d'enveloppe à la tige, puis s'allonge & s'arrondit, & ſert de pédicule aux feuilles, qui ſont d'un beau verd, dentelées, & croiſſent tout autour de la tige. Ses fleurs blanches ne compoſent pas un bouquet rond, comme dans l'Angélique d'Europe; mais une Ombelle, comme dans l'Anis. Elles ſont bientôt ſuivies de ſemences, qui ont moins d'enveloppes, que celles de notre Angélique. La racine de cette Plante eſt aſſez groſſe, & jette de toutes parts des fibres charnuës. Dès que la ſemence eſt tombée, la Plante ſe ſeche & meurt. Quelques-uns ramaſſent ces graines, pour les ſemer au Printems; d'autres ſe contentent de les couvrir de terre, & elles pouſſent aſſez tôt pour donner aux nouvelles Plantes le tems de ſe fortifier contre la rigueur de l'hyver. Cette Angélique a le même goût que la nôtre, & les mêmes vertus, mais elle picque davantage la langue.

XXX.

ANGELIQUE à fleurs pourprées du Canada.

Angelica atro-purpurea Canadenſis.

La tige de cette Plante, non plus que celles des autres Angeliques, n'a tout ſon accroiſſement, qu'au bout de trois années. Sa racine eſt plus groſſe & plus charnuë, blanche, &

couverte d'une peau noire & environnée de fibres, qui ſont auſſi charnuës. Ses feuilles ſont plus longues & en plus grand nombre, que celles de la précédente, & montées ſur de plus longs pédicules. La tige au ſortir de ſa racine, eſt couverte d'une pellicule, qui s'ouvre à meſure pour lui donner paſſage. Cette tige s'éleve au-deſſus de la hauteur d'un homme : chaque demi-pied eſt marqué par un nœud comme le roſeau, & de ces nœuds ſortent les feuilles. Vers le milieu de ſa hauteur elle commence à pouſſer de petites tiges, qui ſont couvertes de feuilles plus petites que les autres. Les fleurs, qui viennent au haut de la tige, ne paroiſſent, qu'en perçant une enveloppe, qui les couvre ; elles forment un bouquet rond ; la ſemence ne paroît, qu'après qu'elles ſont tombées. Les tiges & les pédicules des feuilles ſont d'un pourpre foncé : les feuilles & les ſemences ſont d'un verd obſcur. Elle a moins d'odeur & de goût, & apparemment auſſi moins de vertu, que la précédente.

XXXI.

Le Laurier rouge.

Laurus Carolinenſis, foliis acuminatis, bacis caruleis, pediculis longis rubris inſidentibus.

Les feuilles de cet Arbre ont les mêmes figures, que celles du Laurier commun, & répandent une odeur aromatique. Ses Bayes, lorſqu'elles ſont mûres, ſont bleuës, elles viennent deux à deux, & quelquefois trois à trois, attachées à des pédicules de deux ou trois pouces de long, & rouges, de même que le calice du fruit, dont les bords ſont

ERIQUE
nvironnée de
Ses feuilles
nd nombre,
montées sur
au sortir de
ellicule, qui
nner passage.
hauteur d'un
marqué par
de ces nœuds
eu de sa hau-
petites tiges,
us petites que
nent au haut
perçant une
es forment un
roît, qu'après
& les pédicu-
re foncé : les
verd obscur.
, & apparem-
la précédente.

ge.
inatis, bacci
injidentibus.

t les mêmes
commun, &
Ses Bayes,
bleuës, elles
quefois trois
de deux ou
, de même
bords ſcr

X

XXI. *Laurier rouge.*

XXX. Angélique à fleurs pourprées.

in 12. Tome IV. page 324

prées.

XXXI. Laurier rouge.

dentelés. On ne voit cet Arbre en Virginie, qu'en quelques endroits proche de la Mer, mais il se trouve par tout en Caroline, principalement dans les terres basses & marécageuses. Ordinairement il est petit, mais dans les Isles, & en quelques endroits particuliers proche de la Mer, on en voit de fort grands & de fort droits. Le bois a le grain fin, & on en fait de très-beaux cabinets, & autres ouvrages semblables. M. Catesby dit qu'il en a eû des morceaux, qui ressembloient à du Sapin ondé, & dont la beauté étoit au-dessus d'aucun autre, qu'il ait connu.

XXXII.

Bignonia du Canada.

Bignonia fraxini foliis, coccineo flore minore.

Cette Plante monte jusqu'à la cime des plus grands Arbres, & en couvre souvent tout le tronc. Ses feuilles sont ailées, & formées de plusieurs lobes dentelés, attachés par couple, l'un vis-à-vis de l'autre sur une même côte. En Mai, Juin, Juillet & Août elle pousse des bouquets de fleurs rouges, assez semblables à celles de la *Digitale* commune. Chaque fleur sort d'un long calice rougeâtre; elle est monopetale, enflée dans son milieu: mais en s'ouvrant elle se divise en cinq parties, avec un piston, qui naît du calice, & passe au travers de la fleur. Au mois d'Août les cosses ou Vaisseaux, qui renferment les semences, commencent à paroître. Quand ils sont parvenus à leur maturité, ils ont trois pouces de long, sont étroits par les deux

bouts, & diviſés en deux parties égales. Les ſemences ſont ailées & plattes. Le Colibry, dit M. Catesby, aime à ſe nourir de ſes fleurs, & ſouvent en s'y enfonçant trop avant, il s'y laiſſe prendre. J'ai obſervé ailleurs que cet Auteur confond le Colibry avec l'Oiſeau-mouche, & j'en ai marqué la difference. Celui-ci, qui paſſe l'Eté en Canada, y trouve une Plante peu differente de celle, dont je parle ici, & dont il eſt fort friand. Elle ne s'éleve pas fort haut, mais elle a des fleurs de même couleur, & à peu près de la même figure, que cette Bignonia de la Floride. Elle en pourroit être une eſpece.

XXXIII.

TROENE aux Bayes violettes.

Liguſtrum lauri-folio, fructu violaceo.

Cet Arbriſſeau croît ordinairement juſqu'à la hauteur de ſeize pieds, & ſon tronc a depuis ſix juſqu'à huit pouces de diametre. Ses feuilles ſont fort liſſes, & d'un verd plus vif, que celles du Laurier commun, auquel il reſſemble d'ailleurs parfaitement dans ſa forme, & dans ſa maniere de croître. Il ſort au mois de Mars d'entre ſes feuilles des épines de deux ou trois palmes de longueur, couvertes de très-petites fleurs blanches, compoſées de quatre feuilles chacune, & qui ſont attachées l'une vis-à-vis de l'autre par des pédicules d'un demi pouce de long. Les fruits, qui leur ſuccedent, ſont des Bayes rondes, environ de la même groſſeur, que celles du Laurier. Elles ſont couvertes d'une peau violette, &

RIQUE
s égales. Les
Colibry, dit
ſes fleurs, &
avant, il s'y
eurs que cet
ec l'Oiſeau-
fference. Ce-
y trouve une
dont je parle
lle ne s'éleve
urs de même
ême figure,
Elle en pour-

ettes.

violaceo.

ment juſqu'à
onc a depuis
e. Ses feuil-
lus vif, que
el il reſſem-
forme, &
au mois de
es de deux
ouvertes de
mpoſées de
t attachées
s pédicules
ts, qui leur
s, environ
du Laurier.
violette, &

ène aux Bayes violettes.

6.

XXXIII. Tr

XXXII. Bignonia du Canada.

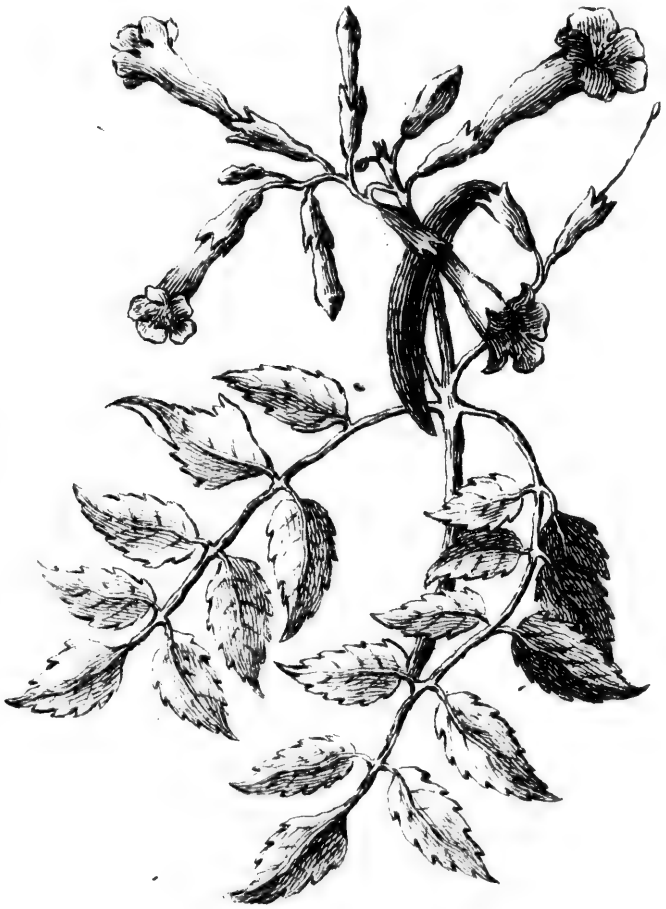

in 12. Tome IV. page 3

XXXIII. Troëne aux Bayes violettes.

da.

n 12. Tome IV. page 326.

renferment un noyau, qui ſe ſépare par le milieu.

XXXIV.

ERABLE aux fleurs rouges.

Acer Virginianum, folio majore ſubtus argentea, ſupra viridi ſplendente.

Cet Arbre n'eſt pas moins commun dans la Caroline, que dans la Virginie. Il s'éleve fort haut, mais rarement ſon tronc eſt gros à proportion. Au mois de Fevrier, avant que ſes feuilles paroiſſent, ſes petites fleurs rouges commencent à s'ouvrir, & durent ſeules environ trois ſemaines; après quoi viennent les fruits, qui ſont de la même couleur, & durent avec les fleurs environ ſix ſemaines. Cet Arbre embellit les Forêts de la Caroline plus qu'aucun autre, & l'expérience a fait voir qu'il ſouffre très-bien le Climat d'Angleterre; il ne s'accommoderoit pas moins bien ſans doute de celui de la France.

XXXV.

APIOS de l'Amérique.

Cette Plante a pluſieurs racines de la groſſeur, & à peu près de la figure d'une olive, attachées par des nerfs, qui les ſéparent, & auſquelles elles tiennent par des fibres. Au commencement du Printems ces racines pouſſent quantité de rejettons ſemblables à ceux de la vigne, qui s'attachent à tout ce qu'ils rencontrent, s'élevent fort haut, pourvû qu'ils trouvent où s'appuyer, ſont fort chargées de feuilles placées ſans ordre, & toujours en nombre impair. Ces feuilles ont des queuës

fort larges, & ſont de la même figure, que celles de l'Aſclepie, mais ſoûtenuës par des pédicules plus courts. Les fleurs de cette Plante ſont ſemblables pour la figure à celles de l'Aconit, & forment comme un petit épi. Au mois d'Octobre les feuilles tombent, & la Plante meurt: la racine ſe conſerve entiere, & pouſſe au Printems de nouvelles tiges. Les feuilles & les tubereuſes de la racine ſont bonnes à manger, & fort douces.

XXXVI.

Le Sabot de la Vierge.

Calceolus Marianus Canadenſis.

La racine de cette Plante eſt comme celle de l'Ellebore noire: ſa tige s'éleve à la hauteur d'un pied; ſes feuilles larges, & dont les veines ſuivent la longueur, ſont de la nature de celles du Plantain. Sa fleur, qui eſt quelquefois unique, & quelquefois double, eſt contournée en ſabot. Elle eſt compoſée de deux ou trois feuilles, du milieu deſquelles s'éleve une petite pellicule, un peu arrondie, vuide, qui s'ouvre par le haut, & repréſente l'ouverture du ſabot. La difference qui ſe trouve entre ce ſabot du Canada, & celui qui étoit déja connu ſous le même nom, conſiſte en ce que le premier a les feuilles plus grandes, & n'en a ordinairement que deux, ou trois tout au plus; au lieu que le ſecond en a quatre: que la petite pellicule ronde, qui forme la figure du ſabot, eſt blanche, avec des lignes rouges de chaque côté, & non jaunes, comme l'autre; que ſa racine s'étend de côté & qu'elle

ÈRIQUE
ême figure,
oûtenuës par
eurs de cette
gure à celles
un petit épi.
tombent, &
conſerve en-
nouvelles ti-
de la racine
uces.

ge.

denſis.

nme celle de
la hauteur
ont les vei-
la nature de
ſt quelque-
e, eſt con-
de deux ou
s'éleve une
vuide, qui
uverture du
ntre ce ſa-
déja connu
que le pre-
& n'en a
s tout au
atre : que
e la figure
gnes rou-
, comme
& qu'elle

in 4.° pag.

V. Apios de l'Amérique.

XXXIV.

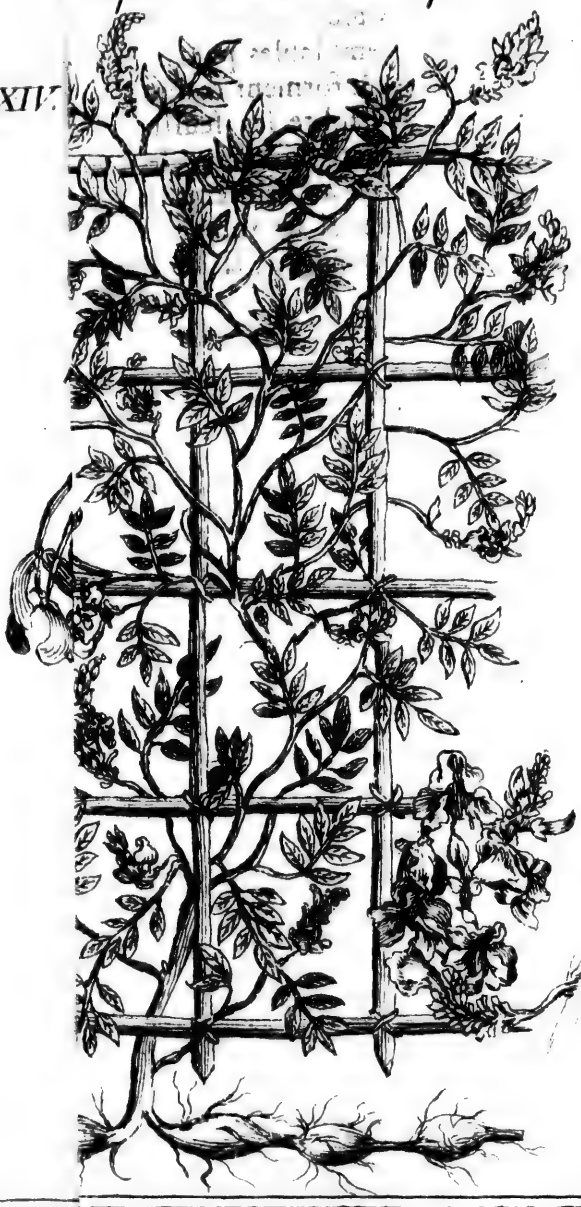

XXXIV. Erable aux fleurs rouges.

XXXV. *Apios de l'Amérique.*

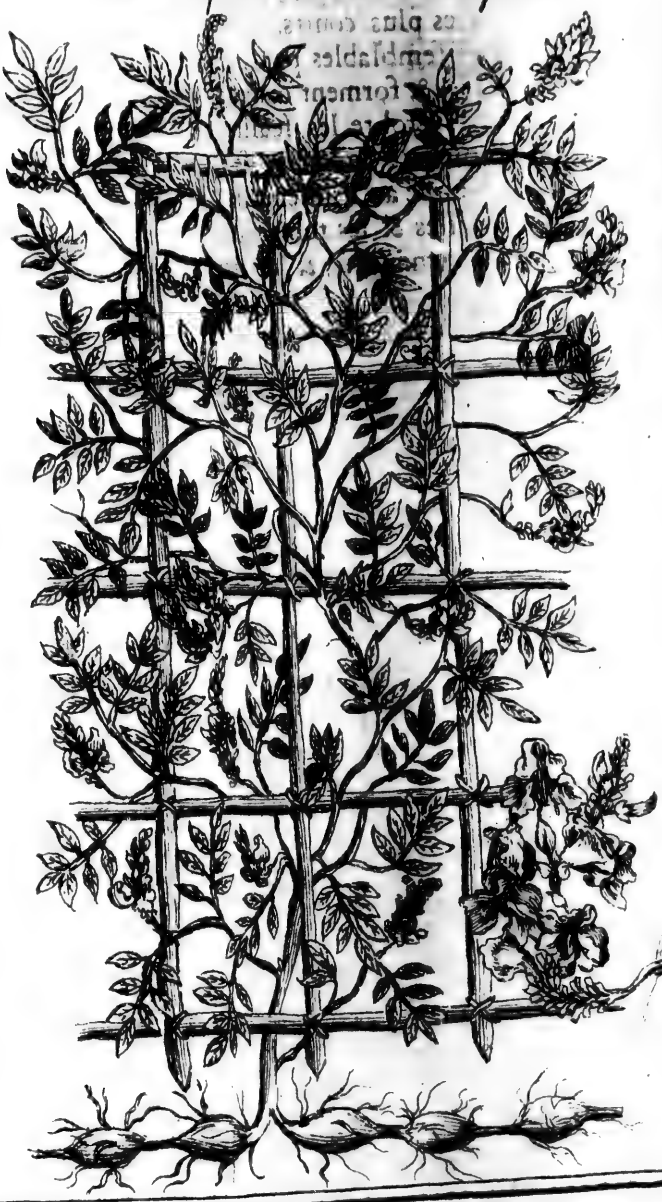

...2 Tome IV. page 328.

eſt fibreuſe, comme celle de l'Ellebore, ce qui ne convient pas au premier. Cette Plante fleurit au mois de Mai : je n'ai pû ſçavoir ſi elle meurt pendant l'hyver, & ſi elle ne vient point de ſemence. On pourroit l'appeller *Elleborine blanche*, comme on a nommé l'autre *Elleborine rouge*, parce que les feuilles de ſa fleur ſont d'un pourpre foncé.

XXXVII.

ARBRE pour le mal des dents.

Zanthoxylum, ſpinoſum Lentiſci, longioribus foliis, Evonimi fructu capſulari ex Inſulâ Jamaïcâ.

Cet Arbre que Baniſter attribuë à la Jamaïque, ne lui eſt point particulier, & ſe trouve ſur les côtes de la Virginie & de la Floride. Il a rarement plus de ſeize pieds de haut, & plus d'un pied de diametre. Son écorce eſt blanche, & fort rude. Son tronc & ſes groſſes branches ont cela de ſingulier, qu'ils ſont preſque tous couverts de protuberances pyramidales, terminées en pointe fort aiguë, & de la même conſiſtance, que l'écorce de l'Arbre. Les plus grandes ſont groſſes comme des noix ; les petites branches n'ont que des épines ; les feuilles ſont rangées deux à deux, l'une vis-à-vis de l'autre, ſur une tige longue de ſix pouces, & ſoûtenuës par des pédicules d'un demi pouce. Ces feuilles ſont de travers ; leurs plus grandes côtes ne les partagent point par le milieu. Des extrémités des branches ſortent de longues tiges, qui portent de petites fleurs blanches à cinq feuilles, avec des étamines rouges. Ces fleurs

forment de petits bouquets : chacune eſt ſuivie de quatre ſemences d'un verd luiſant, renfermée dans une capſule verte & ronde. Les feuilles ont la même odeur, que celles de l'Oranger ; elles ſont aromatiques, auſſi-bien que l'écorce, & les ſemences très-chaudes, & aſtringentes. On s'en ſert en Virginie & en Caroline pour le mal des dents, & c'eſt de-là que l'Arbre a pris ſon nom.

XXXVIII.

CERISIER noir de la Floride.

Ceraſi ſimilis arbuſcula Mariana Padi folio, flore albo, parvo, racemoſo.

Cet Arbre reſſemble beaucoup dans ſa maniere de croître à notre Cerifier noir. Il eſt fort commun dans les bois de la Caroline, où on n'en trouve guere de plus gros que la jambe : mais tranſplanté dans un lieu plus découvert, il devient plus gros ; on en voit, qui ont juſqu'à deux pieds de diametre. Au mois de Mai il produit des bouquets renverſés de fleurs blanches, auſquelles ſuccedent de petites ceriſes noires un peu verdâtres. Elles forment des grappes de cinq pouces de long, ſemblables à celles des groſeilles. Les fruits en ſont quelquefois doux & agréables, quelquefois amers : mais l'eau de ceriſes, qu'on en fait, auſſi-bien que celle des ceriſes ordinaires, qui ont été greffées ſur cet Arbre, paſſe toute eau de cette nature. Les Oiſeaux, & ſur-tout une eſpece de Grive, qu'on appelle en Virginie *le Mocqueur François*, ou *la Grive rouſſe*, ſe nourriſſent de ce fruit.

ERIQUE
acune eſt ſui-
verd luiſant,
erte & ronde.
r, que celles
atiques, auſſi-
ces très-chau-
rt en Virginie
dents, & c'eſt
n.

Floride.

a Padi folio,
moſo.

p dans ſa ma-
noir. Il eſt
la Caroline,
s gros que la
un lieu plus
on en voir,
liametre. Au
uets renverſés
ſuccedent de
dâtres. Elles
ces de long,
es. Les fruits
ables, quel-
riſes, qu'on
ceriſes ordi-
cet Arbre,
es Oiſeaux,
, qu'on ap-
rançois, ou
e ce fruit.

I. Arbre pour le mal de dents.

XXXVI. Calceolus.
Marianus canadensis.

XXXVII. Arbre pour le mal de dents.

. Tome IV. page 330.

XXXIX.

SERPENTAIRE de l'Amérique.

Ariſtolochia, ſeu Serpentaria Virginiana caule nodoſo.

Cette Plante, qui reſſemble aſſez par ſes feuilles au *Smilax aſpera*, pouſſe quelquefois juſqu'à trois tiges, ſur leſquelles ſes feuilles longues de trois pouces, ſont rangées alternativement. Ses fleurs naiſſent contre terre ſur des pédicules longs d'un pouce. Elles ſont d'une figure ſinguliere; mais elles approchent de celle de l'Ariſtolochie; leur couleur eſt d'un pourpre foncé, & ellés ſont place en tombant, à une capſule ronde, cannelée, laquelle contient pluſieurs petites ſemences, qui ſont mûres au mois de Mai. La racine de cette Plante eſt fort eſtimée; cependant elle ne ſe vend que ſix ſols la livre en Virginie & en Caroline, lorſqu'elle eſt ſéche; mais comme les Negres ſont les ſeuls, qui la recherchent; & qui n'y peuvent employer que le peu de tems, qu'on leur laiſſe libre, on n'en trouve guere que de très-petites. Elles multiplie prodigieuſement, & fort promptement, quand on l'a tranſplantée dans un Jardin. Cette Plante ſe plaît dans les lieux ombragés, & ſe trouve communément ſur la racine des grands Arbres.

XL.

SMILAX à feuilles de Laurier.

Cette Plante ſe trouve ordinairement dans des endroits humides. Elle pouſſe de ſa ra-

cine plusieurs tiges vertes, dont les branches couvrent tout ce qui est au tour d'elle à une distance considérable, montent souvent à plus de seize pieds de haut, & deviennent si épaisses, qu'en Eté elles forment une ombre impénétrable, & en Hyver une retraite temperée pour le Bétail. Ses feuilles sont de la même couleur & de la même consistence, que celles du Laurier mâle; mais leur figure approche plus de celles du Laurier femelle, & n'ont de veine sensible, que celle du milieu. Ses fleurs sont petites & blanchâtres; le fruit vient en grappes rondes: ce sont des grains noirs, qui ne renferment chacun qu'une semence dure, laquelle est mûre en Octobre. Elle sert de nourriture à plusieurs sortes d'Oiseaux, surtout à un Geay, qui est fort beau. Il est plus gros qu'un Etourneau; il a le bec noir, & au-dessus de la base de sa mandibule superieure il y a des plumes noires, qui forment une petite raye au travers des yeux, laquelle se joint à une plus grande, qui environne la tête & le gosier. Les plumes de sa crête sont longues, & il les dresse quand il veut. Il a le dos d'un pourpre sombre. Les barbes intérieures des grandes plumes des ailes sont noires, les extérieures bleuës, avec des rayes noires au travers de chaque plume, dont les bouts sont bordés de blanc. Sa queuë est bleuë, & marquée des mêmes rayes, que ses ailes. Son cri n'est pas aussi désagréable, que celui de nos Geais.

AMERIQUE
dont les branches
tour d'elle à une
rent ſouvent à plus
eviennent ſi épaiſ-
nt une ombre im-
ne retraite tempe-
es ſont de la même
iſtence, que celles
ur figure approche
molle, & n'ont de
milieu. Ses fleurs
le fruit vient en
grains noirs, qui
ne ſemence dure,
bre. Elle ſert de
s d'Oiſeaux, ſur-
t beau. Il eſt plus
e bec noir, & au-
ibule ſuperieure il
orment une petite
aquelle ſe joint à
onne la tête & le
ête ſont longues,
. Il a le dos d'un
s intérieures des
t noires, les exté-
noires au travers
outs ſont bordés
, & marquée des
Son cri n'eſt pas
de nos Geais.

...entaire de l'Amérique.

XXXVIII.

...ilax Laurier.

XXXIX. Serp

XXXVIII. Cerisier noir de la Floride.

XL. Sm

XXXIX. Serpentaire de l'Amérique.

XL. Smilax Laurier.

. Tome IV. page 332.

XLI. Le Chê

In 12. Tome

XLI. Le Chêne Saule.

XLII. Chêne verd
à feuilles oblongues.

In 12. Tome IV. page 333.

XLI.

LE CHESNE SAULE.

Quercus Anpotius, ilex Marilandica, foliò longo angusto Salicis.

Cet Arbre ne se trouve que dans les fonds mouillés. Ses feuilles sont longues, étroites & unies aux extrémités, de la même forme que celles du Saule. Son bois est tendre, & le bois en est gros. Ses feuilles pour l'ordinaire ne tombent point dans les Provinces, où l'Hyver est temperé, comme à la Caroline; mais elles tombent dans les Pays plus Septentrionnaux. Cet Arbre est fort petit, son écorce a une couleur obscure, & ses feuilles d'un verd pâle. Il produit fort peu de glands & fort petits.

XLII.

LE CHESNE verd à feuilles oblongues.

Quercus semper virens, foliis oblongis, non sinuatis.

Cet Arbre s'éleve ordinairement à la hauteur de quarante pieds; le grain de son bois est grossier, plus dur & plus rude, que celui d'aucun autre Chêne. Il croît communément aux bords des marais salés, & alors il est plus gros, qu'en aucun autre endroit. Son tronc est presque toujouts panché, & quasi couché; ce qui vient de ce que le terrein étant humide, a peu de consistance, & de ce que les marais emportent la terre, qui couvroit ses racines. Ceux qui croissent dans un terrein plus élevé,

ſont fort droits, & ont la cime reguliere & pyramidale. Ce Chêne conſerve ſes feuilles toute l'année; ſon gland eſt plus doux, que celui de tous les autres. Les Sauvages en font un grand uſage, & s'en ſervent ſur-tout pour épaiſſir leur ſoupe, ou ſagamité. Ils en tirent auſſi une huile, qui eſt très-agréable & très-ſaine, & preſque auſſi bonne, que celle d'amende.

XLIII.

CHESNE à feuilles de Chataigner.

C'eſt le plus grand & le plus gros des Chênes de l'Amerique Septentrionnale; auſſi ne croît-il que dans de bons terroirs, & dans des fonds. Son écorce eſt blanche & écaillée; le grain du bois n'eſt pas beau, quoiqu'on s'en ſerve beaucoup pour la charpente. Ses feuilles ſont larges & dentelées, comme celles du Chataigner: & ſes glands ſont fort gros.

XLIV.

LE CHESNE noir.

Quercus Marilandica, folio trifido ad Saſſafras accedente.

Cet Arbre croît ordinairement dans un mauvais terroir, & il ne s'éleve pas bien haut. Son écorce eſt noire, ſon grain eſt groſſier, & ſon bois n'eſt guere bon qu'à brûler. On en voit, dont les feuilles ſont larges de dix pouces. Son gland eſt de la groſſeur ordinaire.

MERIQUE
me reguliere &
ſerve ſes feuilles
t plus doux, que
auvages en font
nt ſur-tout pour
nité. Ils en tirent
agréable & très-
, que celle d'a-

Chataigner.

us gros des Chê-
nnale; auſſi ne
oirs, & dans des
ne & écaillée; le
, quoiqu'on s'en
pente. Ses feuil-
comme celles du
nt fort gros.

noir.

trifido ad Saſ-
e.

ement dans un
ve pas bien haut.
in eſt groſſier,
à brûler. On en
ges de dix pou-
r ordinaire.

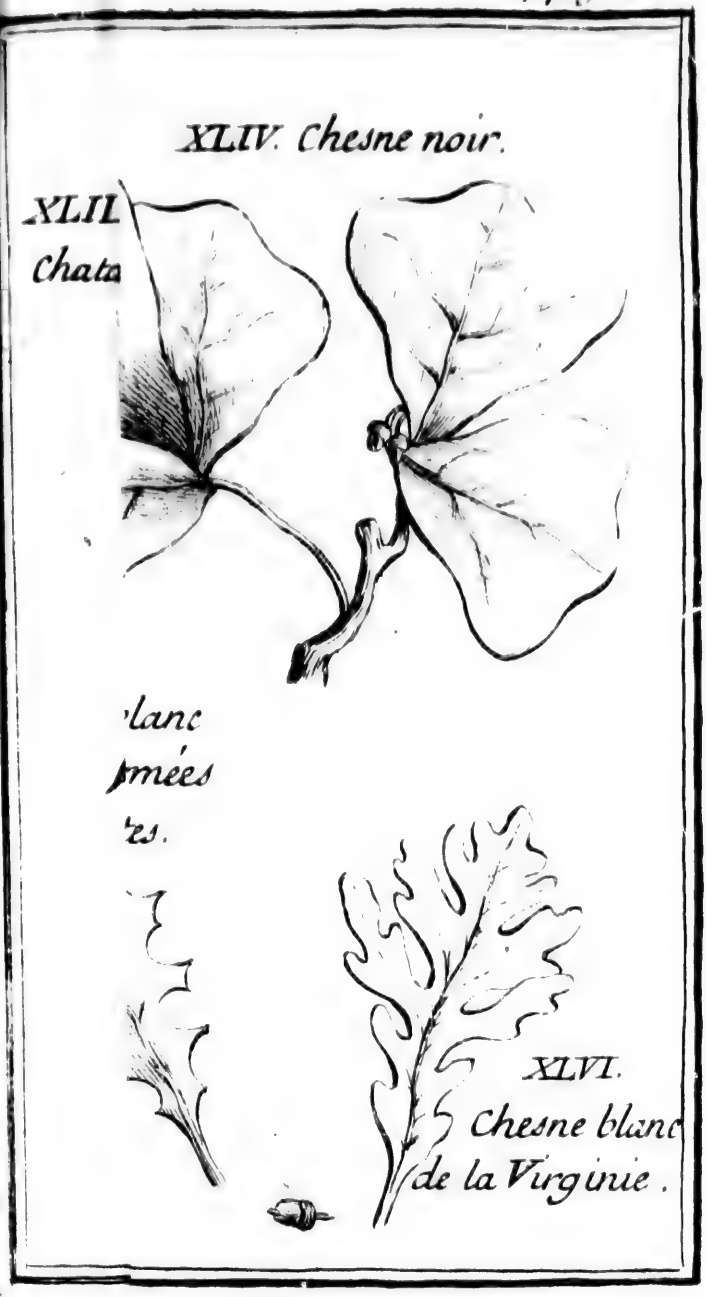

XLIII. Chesne à feuilles de Chataigner.

XLV. Chesne bla
aux feuilles arm
de Pointes.

in 12. Tome IV. page 334.

XLIV. Chesne noir.

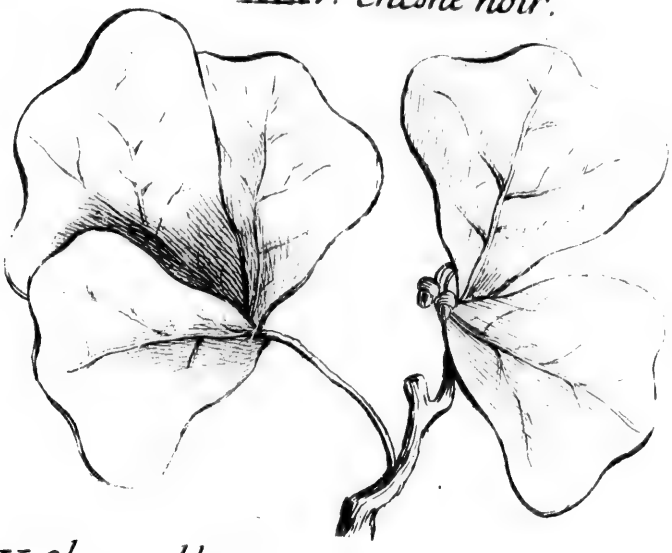

XLV. Chesne blanc aux feuilles armées de Pointes.

XLVI. Chesne blanc de la Virginie.

XLV. XLVI.

Le Chesne blanc aux feuilles armées de pointes.

Cet Arbre eſt commun dans la Caroline, & dans beaucoup d'autres Provinces de la Floride. Ses feuilles ont les entaillures profondes, & les pointes fort aiguës. Son écorce & ſon bois ſont blancs, mais le grain n'en eſt pas ſi ſerré, que celui du Chêne blanc de Virginie, dont les feuilles ſont ſemées de veines rouges, & ne ſont point armées de pointes.

XLVII.

Le Chesne d'eau.

Il ne croît que dans les fonds pleins d'eau, & on ne ſe ſert ordinairement de ſon bois, que pour des clôtures. Quand l'hyver n'eſt pas rude, il conſerve la plûpart de ſes feuilles. Ses glands ſont petits & amers: les Cochons même n'en mangent, que quand ils n'en trouvent point d'autres.

XLVIII.

Le Chesne rouge.

L'écorce de cet Arbre eſt d'un brun obſcur, très-épaiſſe, & très-forte: elle eſt préférable à tout autre pour la tannerie, ſon bois a le grain groſſier; il eſt ſpongieux, & peu durable. Il croît dans un terroir élevé. Ses glands ſont de différentes formes; ſes feuilles n'ont point de figure déterminée, du moins

on y remarque une plus grande diverſité, que dans les autres Chênes.

XLIX.

PEUPLIER noir de la Caroline.

Populus nigra, folio maximo, gemnis balſamum odorantiſſimum fundentibus.

Cet Arbre ne croît qu'auprès des Rivieres, au-deſſus de la partie habitée de la Caroline. Il eſt fort haut, & il étend beaucoup ſes branches. Au mois d'Avril la recolte de ſes ſemences eſt faite. Ces ſemences ſont diſpoſées en grappes, & enveloppées d'une ſubſtance cottoneuſe. Un baume très-odoriferant ſe trouve attaché ſur les plus gros bourgeons de l'Arbre. Ses feuilles ſont dentelées, très-grandes, & ſemblables pour la figure à celles du Peuplier noir décrit par M. Parkinſon.

L.

LISETON pourpre de la Caroline.

Convolvulus Carolinenſis, anguſto ſagittato folio, flore ampliſſimo purpureo, radice craſſâ.

La fleur de cette Plante eſt d'un pourpre tirant ſur le rouge, de la grandeur & de la forme de celle du Liſeron blanc ordinaire: elle paroît au mois de Juin. Ses feuilles ſont faites comme la pointe d'une fléche. Un Gentilhomme fort eſtimé à la Caroline, nommé le Colonel Moore, a aſſuré à M. Catesby qu'il

MERIQUE
grande diverſité,

la Caroline.

no, gemnis balſa-
ſundentibus.

près des Rivieres,
ée de la Caroline.
end beaucoup ſes
l la recolte de ſes
nences ſont diſpo-
ées d'une ſubſtan-
très-odoriferant ſe
gros bourgeons de
ntelées, très-gran-
figure à celles du
. Parkinſon.

e la Caroline.

anguſto ſagittata
rpureo, radice

e eſt d'un pourpre
grandeur & de la
blanc ordinaire:
Ses feuilles ſont
e fléche. Un Gen-
Caroline, nom-
ſuré à M. Catesby
qu'il

XLV

lier noir de la caroline.

XLVII. Chesne d'eau

XLIX. Pe

XLVIII. Chesne

n 12 Tome IV. page 336

XLIX. Peuplier noir de la Caroline.

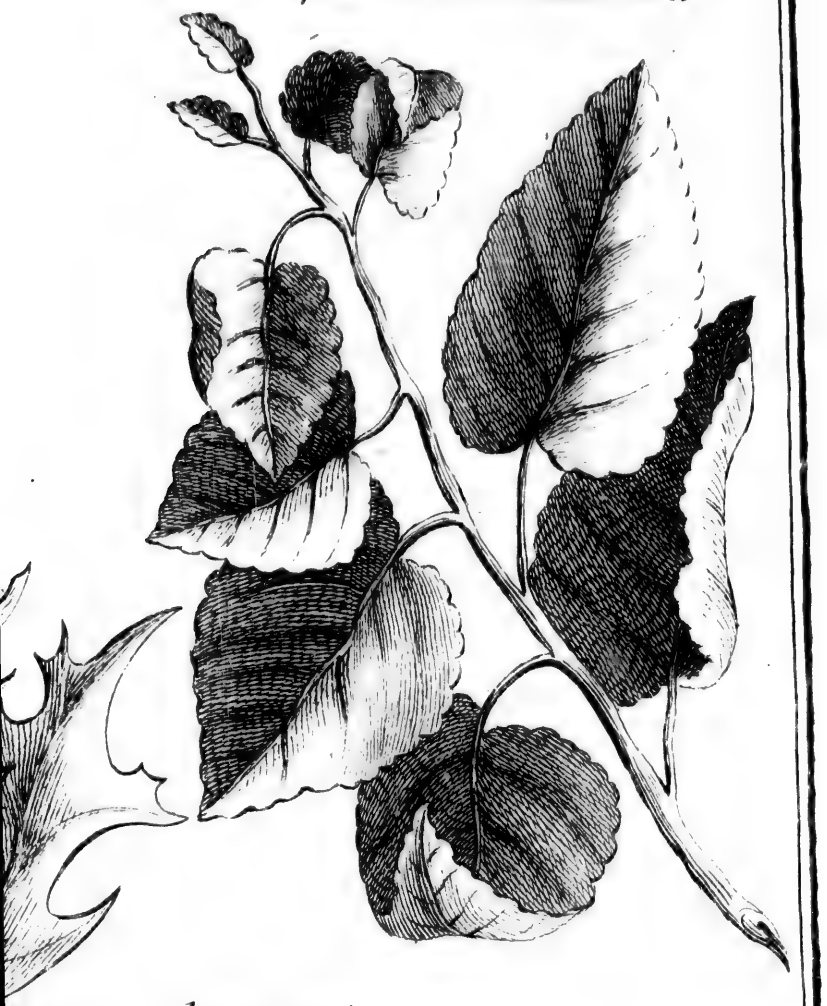

XLVIII. Chesne noir

Tome IV. page 336.

L. Liseron pourpre.

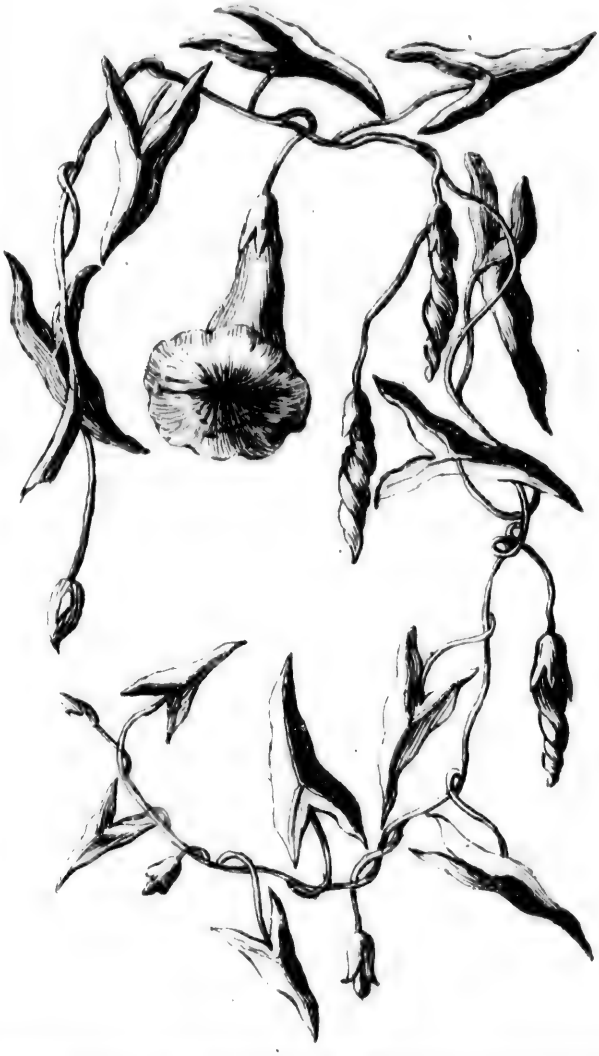

re.

LI. Tupelo, qui croît dans l'eau.

I. Liseron pourpre.

avoit vû un Sauvage, lequel après s'être frotté de cette Plante, toucha avec les mains nuës un Serpent à Sonnettes, ſans en recevoir aucune incommodité. Comme les Sauvages du Canada manient aſſez impunément ce même Serpent, il ſe pourroit bien faire que ce fût par les vertus de cette même Plante.

LI.

TUPELO.

Arbor in aquâ naſcens, foliis latis acuminatis & dentatis, fructu Eleagni majore.

Cet Arbre, qui eſt aſſez commun dans la Caroline & dans les Provinces voiſines, a le tronc fort gros, ſur-tout proche de terre, & devient fort grand. Ses feuilles ſont larges, avec des entaillures irregulieres. Ses fleurs naiſſent des côtés de ſes branches: elles ſont attachées à des pédicules d'environ trois pouces de long, & conſiſtent en pluſieurs petites feuilles étroites & verdâtres, poſées ſur le haut d'un corps ovale, qui eſt le rudiment du fruit, au bas duquel eſt le calice, qui ſe partage en quatre. Lorſque ce fruit eſt mûr, il reſſemble par ſa groſſeur, ſa forme & ſa couleur, à une petite Olive d'Eſpagne, & renferme un noyau dur & cannelé. Le bois de cet Arbre a le grain blanc, mou, & ſpongieux. Ses racines le ſont beaucoup davantage, & approchent de la conſiſtence du Liege; auſſi s'en ſert-on à la Caroline aux mêmes uſages. Cet Arbre croît toujours dans les lieux humides, ordinairement dans les endroits les moins profonds des Rivieres, & dans les marais.

LII.

AUTRE TUPELO.

La principale différence de ce Tupelo avec le précédent consiste en ce que ses feuilles ne sont point dentelées, & que sa fleur est plus petite. Il est fort commun dans la Caroline, la Virginie, le Mariland : il s'éleve ordinairement fort haut, & il étend beaucoup ses branches, mais elles ne laissent pas de faire un bouquet assez régulier. D'ailleurs son tronc est fort droit, ses feuilles ressemblent à celles de l'Olivier femelle. En Automne ses branches sont toutes couvertes de fruits noirs & ovales, attachées à de longs pédicules. Ces fruits ont des noyaux durs, applatis & cannelés, d'un goût âcre & amer : cependant les Ours & d'autres Animaux s'en nourrissent. Le grain du bois de l'Arbre est frisé & fort rude : il est très-propre pour les moyeux des rouës de charette, & autres ustenciles, qui servent à l'agriculture.

LIII.

ARBRISSEAU aromatique.

Frutex corni foliis conjugatis. floribus instar Anemones stellatæ, petalis crassis, rigidis, colore sordidè rubente, cortice aromatico.

Cet Arbrisseau s'éleve ordinairement à la hauteur de huit ou dix pieds : ses feuilles sont opposées les unes aux autres, & ont la figure de celles de l'Anémone étoilée. Elles sont composées de plusieurs feuilles roides & de couleur de cuivre rouge, & renferment une touffe de petites étamines jaunes : à ces éta-

MERIQUE

ELO.

ce Tupelo avec
e ſes feuilles ne
ſa fleur eſt plus
ans la Caroline,
s'éleve ordinai-
nd beaucoup ſes
lent pas de faire
illeurs ſon tronc
lemblent à celles
tomne ſes bran-
de fruits noirs &
gs pédicules. Ces
applatis & can-
er : cependant les
s'en nourriſſent.
eſt friſé & fort
les moyeux des
s uſtenciles, qui

romatique.

s . floribus inſtar
craſſis , rigidis ,
tice aromatico.

dinairement à la
: ſes feuilles ſont
, & ont la figure
oilée. Elles ſont
les roides & de
renferment une
unes : à ces éta-

. Arbriſſeau Aromatique .

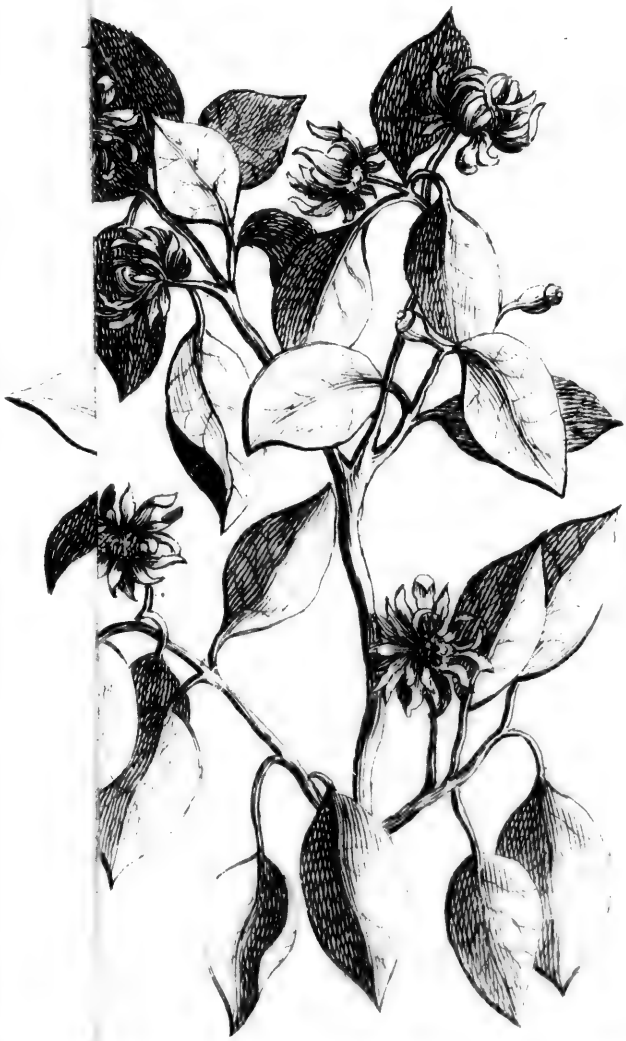

LII

LII. autre Tupelo.

LIII. Arbrisseau Aromatique.

Tome IV. page 338.

mines ſuccedent des fruits ronds & applatis à leur extrémité. L'écorce de cet Arbriſſeau eſt fort aromatique, & auſſi odoriférante, que la Canelle. Il croît dans les endroits éloignés & montagneux de la Caroline.

LIV.

CASSINE, ou APALACHINE.

C'eſt un Arbriſſeau, qui ne s'éleve guere au-delà de deux pieds, & qui croît aſſez près de la Mer ſur les côtes de la Louyſiane dans un terroir ſablonneux, & tout-à-fait aride. On en diſtingue de deux eſpeces, la grande & la petite; mais toute la différence m'a paru conſiſter dans les feuilles, dont les unes ſont plus grandes & aſſez ſemblables pour la figure à celles du Buis, & les autres, un peu plus petites ſe rétréciſſent peu à peu en pointes. Toutes ſont d'un verd foncé en-dedans, & plus clair en-dehors. On n'a point encore fait d'uſage des Bayes, qui ſont en grappes, & que je n'ai point vûës dans leur maturité; mais les feuilles priſes en guiſe de Thé, & qu'il faut laiſſer bouillir davantage, ſont un excellent diuretique. Les Sauvages leur attribuent beaucoup d'autres vertus, & ils ne vont jamais en guerre, qu'ils ne s'aſſemblent pour en boire. Ils font griller les feuilles à peu près comme on grille le Caffé en Turquie, puis jettent deſſus & dans le même vaſe, de l'eau, qu'ils braſſent lontems. Les feuilles donnent à l'eau une couleur rouſſâtre, & ils en boivent autant, qu'ils en peuvent porter. Les Eſpagnols de la Floride ſont dans le même uſage.

LV.

ACONIT du Canada.

Aconitum Canadense, baccis niveis & rubris.

On a apporté en France deux especes d'Aconit, qui croissent dans les Bois, & dans les lieux couverts du Canada; mais il paroît qu'elles ne different, que par la couleur de leurs Bayes, dont les unes sont blanches, & les autres sont rouges. Ces Plantes poussent en France au Printems, une tige haute d'un pied. Leur racine est noire, & ne s'étend ni en profondeur, ni en superficie, mais jette quantité de fibres, qui l'attachent fortement à la terre. Leurs feuilles ressemblent à celles de la Vigne, ou du Ribès; mais elles sont plus petites, plus ridées, & d'un verd plus obscur. Au mois de May il paroît au sommet des tiges des grappes de petits filets, plutôt que de fleurs; cependant, en les regardant de bien près, on y distingue six petites feuilles blanches à chacune. Au milieu est une petite Baye, qui d'abord a la figure d'une poire; mais quand elle a toute sa grosseur, elle est ronde. Son extrémité est marquée par un point de couleur de pourpre, aussi-bien que le pédicule assez long, qui le soûtient.

LVI.

PETIT APOCYNON du Canada.

Apocinum minus rectum Canadense.

La racine de ce petit Apocynon, ou *Tuë*

ERIQUE

la.

veis & rubris.

ſ eſpeces d'A-
is, & dans les
l paroît qu'el-
uleur de leurs
nes, & les au-
ſſent en Fran-
'un pied. Leur
ni en profon-
te quantité de
nt à la terre.
lles de la Vi-
ont plus peti-
us obſcur. Au
met des tiges
plutôt que de
dant de bien
feuilles blan-
e petite Baye,
e; mais quand
ronde. Son
int de couleur
pédicule aſſez

Canada.

nadenſe.

non, ou *Tuë*

in 4°. pag. 30.

LV. Aconit à Bayes rouges & blanches.

LIV. Cassine, ou Apalachine.

in 12. Tome IV. page 340.

chine.

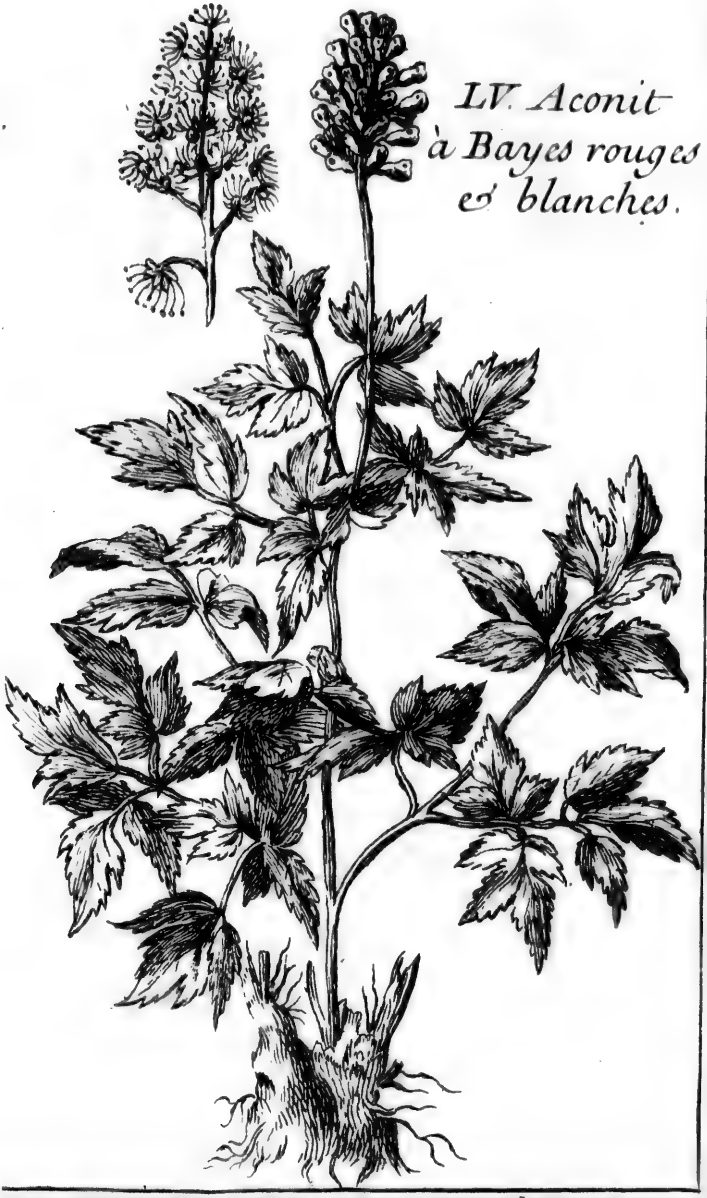

LV. Aconit à Bayes rouges & blanches.

Tome IV. page 340.

Chien, n'eſt point rampante, comme celle de l'Apocynon de Syrie : elle ſe découvre, & quantité de fibres, qui l'environnent, la tiennent fortement attachée à la terre. Ses feuilles ſont étroites, longues d'un doit, & ſe terminent en pointe. Ses tiges pouſſent deux à deux ; chacune a tout au plus une coudée de haut, & elles ſont d'une couleur de pourpre tirant ſur le noir. Ces tiges ſont terminées par des bouquets de fleurs de la même figure, que celles de l'Apocynon de Syrie, mais d'un plus beau pourpre. Quand elles ſont paſſées, chaque tige ſe diviſe en deux petites, qui ſont auſſi terminées par des bouquets de fleurs. Une humeur gluante les couvre & les garantit des Mouches, qui ſe trouvent priſes, quand elles ont la témérité de s'en approcher de trop près. Au commencement de l'Automne une ou deux petites bourſes, comme des membranes, naiſſent du milieu des fleurs, qui reſſemblent à celles de l'Aſclepias : elles renferment des ſemences larges & plattes, de l'angle deſquelles pend une eſpece de petit poil folet. Cette Plante eſt pleine d'un ſuc blanc, qui eſt un vrai poiſon.

LVII.

LIERRE à trois feuilles du Canada.

Hedera trifolia Canadenſis.

Ce Lierre, non plus que le ſuivant, ne conſerve point pendant l'hyver ſes feuilles, qui ſont, comme celles du Phaſeole, ſoûtenuës trois à trois par de longs pédicules, d'où, lorſqu'on les rompt, il ſort un ſuc blanc, qui peu de tems après devient noir comme de l'en-

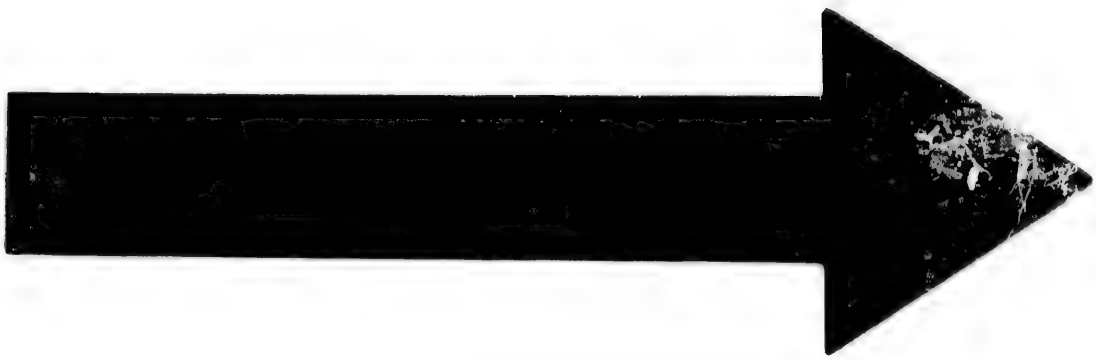

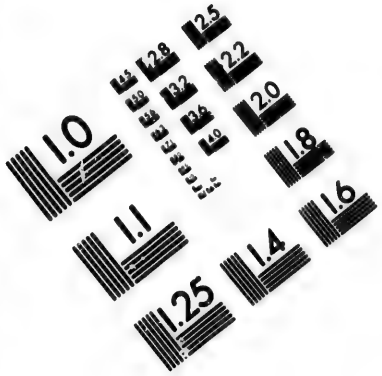

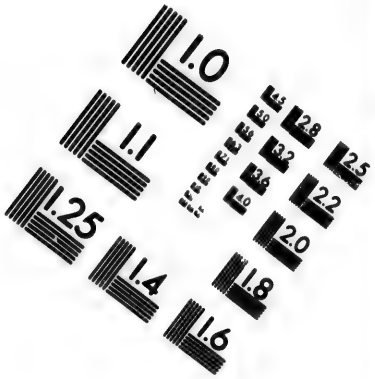

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

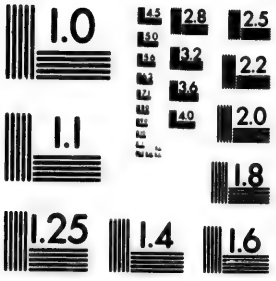

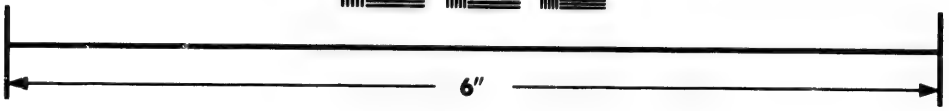

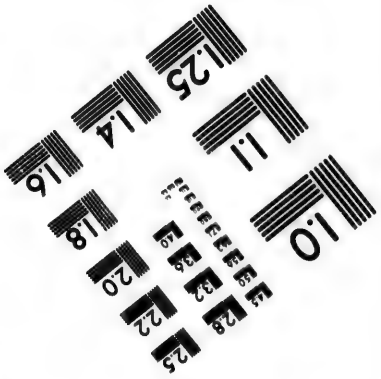

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

ere. Il n'y a rien de meilleur pour noircir les cheveux. Ses petites fleurs blanches pâles ſont ſuivies de Bayes en grappes, qui n'ont preſque point de chair. Les grains, qu'elles renferment, contiennent une ſemence ronde, très-dure, de couleur de cendres, couverte d'une membrane ſeche & ridée. Ce Lierre fleurit au mois de Juillet, & ſa ſemence eſt mûre en Septembre. Son bois eſt plus mou & plus moëlleux, que celui de notre Lierre; & ce qu'il a encore de particulier, c'eſt qu'il varie beaucoup dans ſa maniere de pouſſer : on en voit, qui ſe tiennent droits & ſans appui; d'autres, à peine ſortis de leurs racines, rampent & s'attachent aux rejettons des Arbres. Si on les ſeme au pied d'un mur, ils s'y cramponent par le moyen de petites fibres, qui s'inſinuent dans les trous, y prennent racine, & pouſſent de petites branches, comme le Lierre commun. Ses feuilles rougiſſent au tems des vendanges, & de loin on les prendroit pour de véritables Vignes; auſſi lui a-t-on donné en France le nom de *Vigne du Canada* : mais il ne lui reſſemble, ni par l'écorce, ni par la figure des feuilles. Au reſte il n'a preſque point d'odeur, & ſes Bayes ſont entiérement différentes de nos raiſins.

LVIII.

LIERRE à cinq feuilles du Canada.

Hedera quinquefolia Canadenſis.

Ce Lierre à cinq feuilles a le tronc, ou la tige, de la nature du Sarment, noueuſe & moëlleuſe. Elle eſt couverte d'une peau plu-

MERIQUE
our noircir les
ches pâles ſont
qui n'ont preſ-
, qu'elles ren-
mence ronde,
dres, couverte
. Ce Lierre fleu-
mence eſt mûre
us mou & plus
e Lierre ; & ce
c'eſt qu'il varie
pouſſer : on en
& ſans appui ;
s racines, ram-
ons des Arbres.
ur, ils s'y cram-
fibres, qui s'in-
nent racine, &
comme le Lier-
giſſent au tems
n les prendroit
uſſi lui a-t-on
Vigne du Cana-
ni par l'écorce,
Au reſte il n'a
ayes ſont entié-
ns.

lu Canada.

anadenſis.

le tronc, ou la
nt, noueuſe &
d'une peau plu-

LVI. Petit Apocynum du Canada.

LVII. Liérre à trois feuilles.

V. page 342.

tôt que d'une écorce, & cette peau eſt comme celle de la Vigne, coriace & difficilement friable. Il s'éleve auſſi haut que le mur, ou l'Arbre, auquel il s'attache, & s'étend à proportion. Des pédicules ſortent alternativement des nœuds de la tige, & ſont inégalement placés. Chacun ſoûtient cinq feuilles, qui y ſont attachées par de petites queuës. Dans l'entre-deux des feuilles il ſort des deux côtés de la tige comme de petits clouds, d'où naiſſent de petites fibres friſées; dont l'extrémité forme un durillon. C'eſt par le moyen de ces fibres, qu'il s'attache à tout ce qu'il rencontre. Quand un mur en eſt couvert, c'eſt la plus belle verdure, qu'on puiſſe imaginer: d'ailleurs il ne nuit point aux murs, comme notre Lierre. Cette Plante eſt aigre, & même un peu âpre au goût; ſes feuilles tombent en Hyver.

LIX.

TRE'FLE du Canada.

Tripholium Aſphaltion Canadenſe.

Ce Trefle reſſemble ſi fort à celui, dont Dioſcorides nous a donné la Deſcription, qu'on pourroit croire que c'eſt la même eſpece: leurs ſemences, leurs feuilles, leurs fleurs, leur couleur n'ont rien de différent, & tous deux ſont d'excellens contre-poiſons. Celui du Canada tire ſa vertu d'Antidote de la chaleur & de la qualité attractive, qu'il a au ſouverain dégré. Il eſt haut d'une coudée; ſa tige eſt mince, de la nature du Jonc, d'un pourpre tirant ſur le noir, & preſque au ſor-

tir de ſa racine elle pouſſe des verges : elle même à ſon ſommet ſe diviſe en pluſieurs verges. Toutes ont trois feuilles ſemblables à celles du *Lotus*, ou *Melilot* ; mais plus pointuës & plus étroites, attachées à un pédicule aſſez long, un peu veluës, & gluantes. Quand on les rompt, ou qu'on les froiſſe, elles n'ont aucune odeur ; mais pour peu qu'on les touche, elles s'attachent aux doits, & répandent une odeur, qui dans les jeunes Plantes eſt ſemblable à celle de la Ruë, & dans les plus vieilles, eſt bitumineuſe. Chaque verge eſt terminée par une fleur de couleur de pourpre, compoſée de trois petites feuilles, qui ſe retirent en arriere, & d'une quatriéme, qui eſt repliée en dedans, & par deſſus laquelle s'élevent trois petits filamens, dont la tête eſt blanche. Les quatre feuilles de la fleur le ſont auſſi en dedans, & purpurines au dehors : en tombant elles font place à des gouſſes, qui croiſſent de la longueur d'un doit, ſont gluantes & veluës comme les feuilles de la Plante, vertes d'abord, enſuite pourprées, & qui renferment des ſemences larges, oblongues, comme celles du Cytiſe, ayant les mêmes creux, que la Féve purgative, ou le rognon. La racine eſt longue, fibreuſe, fort chaude ; elle picque la langue comme l'Anémone. Il faut ſemer cette Plante tous les ans. Quand j'ai dit que la deſcription, que Dioſcorides nous a donné du Trefle bitumineux, convient à celui-ci, je n'ai pas regardé comme une vraie différence la couleur de ſes verges, les unes étant, comme je l'ai déja marqué, d'un pourpre foncé, au lieu que les autres ſont noires ; parce que ces deux couleurs ne différent pas

LIX. Tr le du Canada.

LVIII

RIQUÉ
verges : elle
plusieurs ver-
blables à ceſ-
plus pointuës
pédicule aſſez
es. Quand on
, elles n'ont
qu'on les tou-
, & répandent
lantes eſt ſem-
les plus vieil-
erge eſt termi-
ourpre, com-
qui ſe retirent
, qui eſt repliée
s'élevent trois
t blanche. Les
nt auſſi en de-
: en tombant
qui croiſſent de
luantes & ve-
Plante, vertes
& qui renfer-
longues, com-
mêmes creux,
ognon. La ra-
t chaude ; elle
émone. Il faut
ns. Quand j'ai
ioſcorides nous
x, convient à
mme une vraie
erges, les unes
qué, d'un pour-
res ſont noires ;
ne différent pas

LVIII. Lierre à cinq feuilles du Canada.

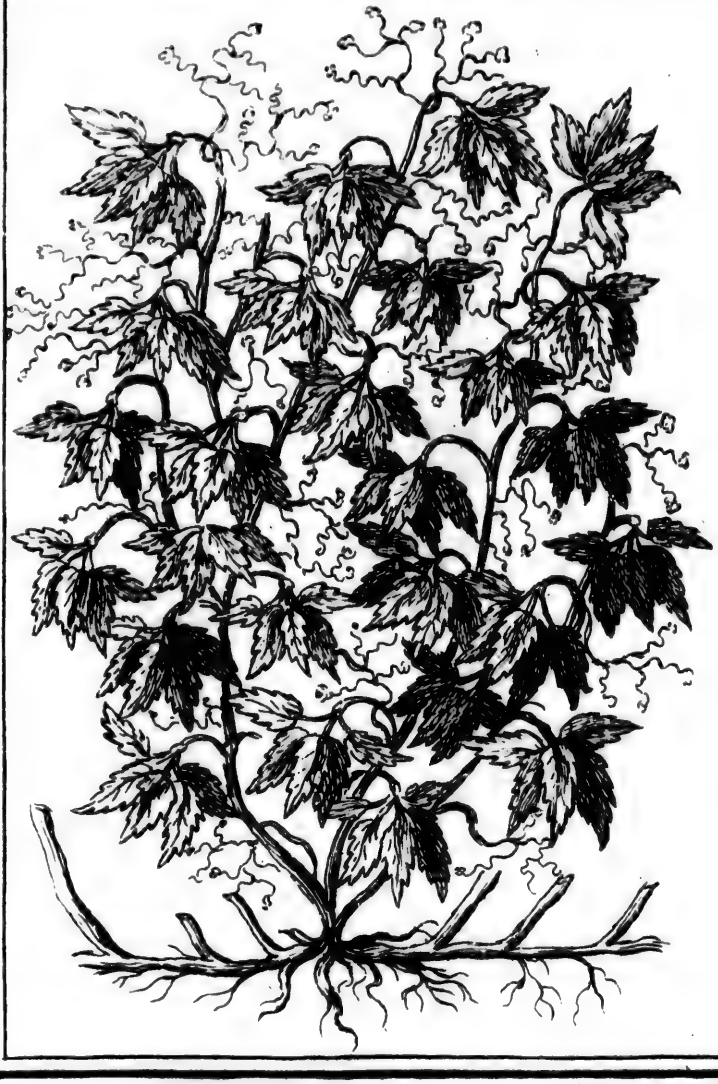

in 12. Tome IV. page 34

LIX. Tr le du Canada.

Canada.

beaucoup. Il eſt encore à obſerver que le Treſle du Canada ne parvient point en France à ſa hauteur naturelle, ni même à ſa maturité. Ainſi nous ne pouvons pas juger ici de ſa couleur, ni de ſon odeur.

LX.

SOLANUM à trois feuilles du Canada.

Solanum triphyllum Canadenſe.

De la racine de cette Plante, qui eſt tubereuſe, & qui tient à la terre par un grand nombre de petits filamens, ſort une tige ronde & verte, qui dans ſon milieu produit trois feuilles poſées en face les unes des autres. Ces feuilles ſont fort larges, & ſe terminent en pointe. Leur couleur eſt d'un verd obſcur. De l'extrémité de la tige il ſort une fleur, compoſée de ſix feuilles un peu panchées, dont les trois inférieures ſont vertes & plus petites. Les trois autres ſont plus larges, plus longues, & d'un pourpre obſcur. Il croît au milieu de cette fleur une petite pomme, qui noircit en mûriſſant, & qui eſt remplie de ſemences ſemblables à celles du *Solanum* des Jardins. On trouve quelquefois de ces Plantes, dont la fleur eſt blanche. Elles fleuriſſent au mois de May : la graine eſt mûre au mois de Juin, & dès le mois de Juillet tout diſparoît, il ne reſte plus que la racine.

LXI.

GRANDE CONSOLIDE de l'Amérique.

Solidago maxima Americana.

Cette Plante ne peut être appellée *Conſolide*, ou *Sideritis*, comme a fait Cornuti, que par ſes propriétés, car elle n'a la figure, ni de l'une, ni de l'autre de ces deux eſpéces de Simple. Sa racine pouſſe pluſieurs tiges rondes, liſſes, un peu pourprées, & de la hauteur au moins de trois ou quatre coudées. Elle eſt toute ſemée de feuilles, qui croiſſent ſans ordre, & ont la figure de celles de la *Saponaria*, ou *Plantin aquatic*; mais elles ſont moins compactes, car quand on regarde le Soleil à travers d'une de ces feuilles, on la trouve toute percée de petits points inſenſibles, ce qui vient de la friſure de ſes fibres. Elles n'en ſont pourtant pas moins douces au toucher, ni d'un verd moins éclatant. Sa fleur eſt fort tardive, & manque ſouvent, à moins que l'Automne ne ſoit chaud, ou que l'Eté ne l'ait été beaucoup, comme il arrive ſouvent en Canada. Cette fleur n'eſt qu'une eſpéce de Panache jaune. Ce ſont des touffes de petits tuyaux & de petits filamens, qui après quelque tems ſe réduiſent à de petits poils folets. La racine eſt toute environnée de fibres. Toute la Plante a un goût & une odeur très agréable: elle eſt chaude ſans âcreté, & fort aſtringente. Sa ſubſtance eſt viſqueuſe & glutineuſe. Elle eſt fort vivace, tellement qu'après qu'on en a coupé une tige, cette tige ſe conſerve fort lontems ſans eau. On en a même

RIQUE

Amérique.

na.

lée *Conſoli-*
ornuti, que
figure, ni
x eſpéces de
s tiges ron-
x de la hau-
coudées. Elle
roiſſent ſans
le la *Sapona-*
s elles ſont
n regarde le
illes, on la
oints inſenſi-
de ſes fibres.
ns douces au
tant. Sa fleur
ent, à moins
n que l'Eté ne
rrive ſouvent
nne eſpéce de
ffes de petits
i après quel-
s poils folets,
fibres. Toute
r très agréa-
& fort aſtrin-
& glutineu-
nent qu'après
tige ſe con-
n en a même

LX. Sola
trois f
du Ca

LXI. Gr.de Consolide de l'Amérique.

LX. Solanum à trois feuilles du Canada.

Consolide
érique.

me IV. page 346.

vû, qu'on avoit ſuſpenduës au plancher d'une chambre, qui non-ſeulement y croiſſoient, mais encore y pouſſoient des fleurs. Leur ſuc monte toujours, & abandonne les feuilles d'en bas, qui ſe deſſechent, comme il arrive à l'Aloë. Auſſi n'y a-t-il point de Simple, qui referme mieux & plus promptement les playes.

LXII.

Herbe à Serpens à Sonnettes.

Bidens Canadenſis Anagyridis folio, flore luteo.

Cette Plante, qui s'éleve ſur une ſeule tige à la hauteur de cinq à ſix pieds, terminée par une fleur jaune de la figure d'un petit ſoleil, varie un peu dans la figure de ſes feuilles. Dans les unes elle eſt unique, partagée en trois par des entaillures profondes; dans les autres, ce ſont trois, & quelquefois cinq petites feuilles ovales, longues, pointuës, portées ſur un même pédicule, & faiſant comme la patte d'un dindon. Toutes ſont d'un beau verd, croiſſent deux à deux ſur une tige ronde, verte, diviſée à la maniére des cannes, & c'eſt de ces diviſions que ſortent les feuilles. La fleur eſt grande à proportion de la groſſeur de la tige, qui n'eſt pas toujours la même. Elle a une odeur très-douce & très-ſuave. On prétend à la Chine qu'elle a la vertu de teindre en jaune. La racine broyée eſt ſouveraine contre la morſure du Serpent à Sonnettes. M. de Tournefort diſtingue *Bidens Canadenſis latifolia flore luteo, & Eupatorium Canadenſe, flore luteo. Bidens Americana triphyl-*

la, Angelica folio, flore radiato : Bidens Americana pentaphylla, flore radiato.

LXIII.

SENEKA.

Polygala Canadenſis.

Il eſt peu de Plantes de l'Amerique plus eſtimées dans la Botanique, que celle-ci. Quelques Botaniſtes la nomment *Polygala caule ſimplici erecto, foliis ovato lanceolatis, alternis, integerrimis, racemo terminatrice erecto.* D'autres, *Polygala Virginiana, foliis oblongis, floribus in thyrſo candidis, radice alexipharmacâ.* Les François la nomment ſimplement *Racine contre les Serpens à Sonnettes*, ou *Seneka*, & c'eſt apparemment le nom, que lui donnent quelques Sauvages. Sa racine eſt vivace, longue d'un demi empan, ou d'un empan, de la groſſeur environ du petit doit, plus ou moins, ſelon que la Plante eſt plus ou moins avancée; tortueuſe, partagée en pluſieurs branches, garnie de fibres latérales, & d'une côte ſaillante, qui s'étend dans toute ſa longueur. Elle eſt jaunâtre en-dehors, blanche en-dedans, d'un goût âcre, un peu amer, & légerement aromatique. Elle pouſſe pluſieurs tiges, les unes droites, les autres couchées ſur terre, menuës, jaunâtres, ſimples, ſans branches, cylindriques, liſſes, foibles, & d'environ un pied de long. Ces tiges ſont chargées de feuilles ovales, pointuës, alternes, longues d'environ un pouce, liſſes, entieres, & qui deviennent plus grandes à meſure, qu'elles approchent plus du

in 4.° p.

XIII. Senecka.

LXII.

serpe.

LXII. Herbe à serpens à Sonnettes.

in 12. Tome IV. page 348

LXIII. Senecka.

. Tome IV. page 348.

ſommet : elles paroiſſent n'avoir point de queuë. Les mêmes tiges ſont terminées par un petit épi de fleurs clair-ſemées, entiérement ſemblables à celles du Polygale ordinaire, mais plus petites, alternes, & ſans pédicules. On diſtingue la racine du Seneka par cette côte membraneuſe, ſaillante, qui regne d'un ſeul côté dans toute ſa longueur. M. Tennent, Médecin Anglois, qui a demeuré pluſieurs années en Virginie, attribuë à cette racine une vertu diaphorétique, diurétique, alexipharmaque, celle de réſoudre le ſang viſqueux, tenace, & inflammatoire. Les Sauvages la regardent comme un ſpécifique contre le venin du Serpent à Sonnettes. M. Tennent dit qu'il en a vû deux, qui le lendemain du jour, qu'ils avoient été mordus, avoient les mêmes ſymptômes, que cauſent la pleuréſie & la peripneumonie, la difficulté de reſpirer, la toux, le crachement de ſang coagulé, le poulx fort & fréquent. Le pied bleſſé étoit fort enflé, & les levres de la playe livides : ils avoient pris d'abord de la racine du Seneka en poudre, ce qui n'avoit pas empêché, que tout leur corps n'enflât en peu de minutes, avec une très-grande foibleſſe, & preſque ſans poulx. Mais à meſure que le remede ſe répandoit dans les veines, les forces & le poulx revenoient, & l'enflure diminuoit. Ils prenoient dans ce tems-là trois fois le jour de la décoction de cette racine dans du lait, ce qu'ils continuoient juſqu'à ce que la playe fût entiérement guérie. Ils appliquoient en même tems un cataplaſme de la même décoction ſur le pied. Au reſte il faut uſer promptement de ce

remede, car en peu de minutes on meurt de la picqûre du Serpent à Sonnettes. M. Tennent s'en eſt ſervi contre toutes les autres maladies cauſées par l'épaiſſiſſement du ſang, & cette racine lui a ſur-tout réuſſi contre la pleureſie & la péripneumonie. Voyez le ſecond Volume de la matiere médicale, ou de l'Hiſtoire des vertus, du choix & de l'uſage des remédes ſimples de M. Geofroy.

LXIV.

PIAKIMINIER, ou PLAKMINIER de la Floride.

Guaiacana Floridana.

C'eſt ce qu'on appelle à la Chine, *Figue caque*. Cet Arbre reſſemble aſſez à celui que Bauhin a décrit ſous le même nom de GUAIACANA, mais ſes fruits ne ſont pas diſpoſés de même, du moins dans ceux, que j'ai vûs. J'ai parlé dans mon Journal de ce bel Arbre, de ſon fruit, & de l'uſage, qu'on en fait. Je ſuis bien trompé, ſi celui, que j'ai vû n'avoit pas les feuilles à cinq pointes, à peu près comme l'Erable, mais d'un verd plus luiſant en-dedans. Je le trouve du moins ainſi marqué dans mon Journal. Dans la figure, que j'en donne ici, j'ai repréſenté les feuilles comme Bauhin & Cateſby les ont fait graver.

LXV.

La Sarrasine.

Sarracena Canadenſis foliis cavis, & auritis.

Cette Plante eſt d'un port fort extraordinaire, ſa racine eſt épaiſſe d'un demi pouce, garnie de fibres, du colet de laquelle naiſſent pluſieurs feuilles, qui en s'éloignant, forment une eſpece de fraiſe ; ces feuilles ſont en cornets longs de 5 à 6 pouces, fort étroits dans leur origine, mais qui peu à peu s'évaſent aſſez conſidérablement. Ces cornets, qui commencent par ramper ſur la terre, s'élevent peu à peu, & forment dans leur longueur un demi rond, dont le convexe eſt deſſous, & le cave deſſus ; ils ſont fermés dans le fond & ſouvent en gueule par le haut. La levre ſupérieure, quoique deſſous, (car ces feuilles ſont comme renverſées) eſt longue de plus d'un pouce, large de deux, arrondie dans ſa circonférence ; elle a une oreillette proche & à côté de l'ouverture ; cette levre, qui eſt intérieurement veluë & creuſée en cuillier, eſt tellement diſpoſée, qu'elle ſemble ne l'être ainſi, que pour mieux recevoir l'eau de la pluye, que le cornet garde exactement. La levre inférieure, ſi l'on peut dire que c'en ſoit une, eſt fort courte, ou plutôt le cornet eſt comme coupé, ſimplement roulé dans cet endroit de dedans en-dehors, d'une maniére très-propre pour affermir cette ouverture. Il rampe ſur la partie cave du cornet une feuille, qui n'en eſt qu'un prolongement ; elle eſt étroite dans ſes extrémités, plus large & arrondie dans ſon milieu,

reſſemblant aſſez bien à la barbe d'une Poulle d'Inde. Du milieu de ces cornets il s'éleve une tige longue d'environ une coudée ; elle a la groſſeur d'une plume d'Oye, & elle eſt creuſe : elle porte à ſon extrémité une fleur à ſix petales de deux façons, dont il y en a cinq diſpoſés en rond, ſoûtenus ſur un calice de trois feuilles : du milieu de cette fleur, qui ne tombe point, que le fruit ne ſoit mûr, s'éleve le piſtile, qui devient le fruit, lequel eſt relevé de cinq côtes, & diviſé en cinq loges, qui contiennent des ſemences oblongues, rayées & appuyées ſur un placenta, qui l'eſt lui-même ſur une continuation de la tige, laquelle, en ſe prolongeant, ſort du fruit de la longueur d'environ deux lignes. C'eſt ſur cette extrémité, qu'eſt ſituée la ſixiéme feuille, laquelle eſt beaucoup plus mince, que celles, qui compoſent la roſe ; celles-ci ſont dures, épaiſſes & oblongues, tirant ſur le rouge, quand le fruit eſt mûr : cette ſixiéme feuille forme un chapiteau de figure pentagone. Toute la partie convexe regarde le dehors, & la concave, le fruit ; chaque angle eſt inciſé de la profondeur d'environ deux lignes. Elle croît dans les Pays tremblans, ſa racine eſt vivace & âcre. *

LXVI.

SANG DRAGON du Canada.

Chelidonium maximum Canadenſe, Acaulon.

Sa fleur eſt à huit pétales diſpoſés en rond ; ſon fruit eſt une gouſſe longue d'environ deux

* Deſcription envoyée par M. Sarraſin, dont ce Simple a pris le nom.

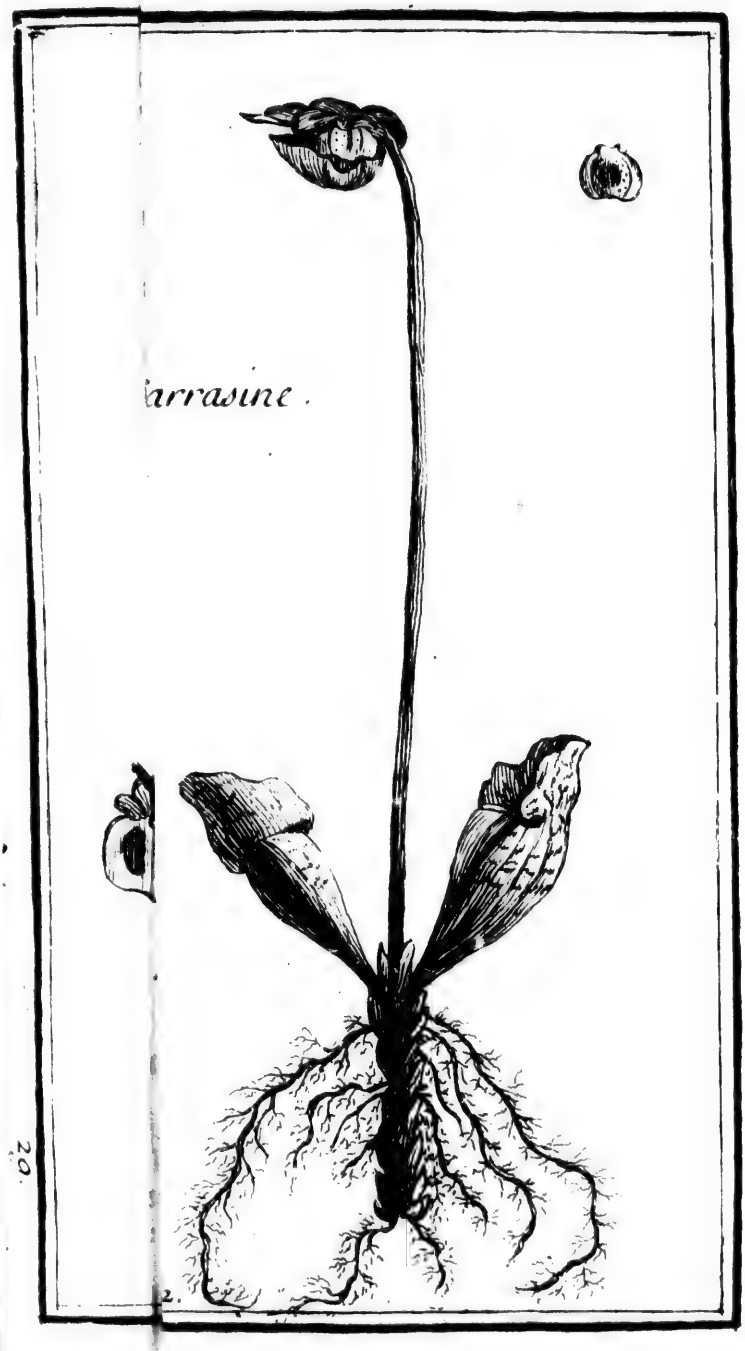
arrasine.
20.

LXIV. Piakiminier.

LXV.

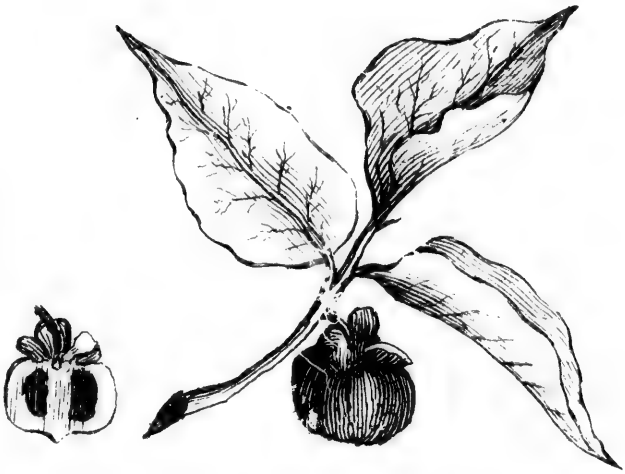

in 12. Tome IV. page

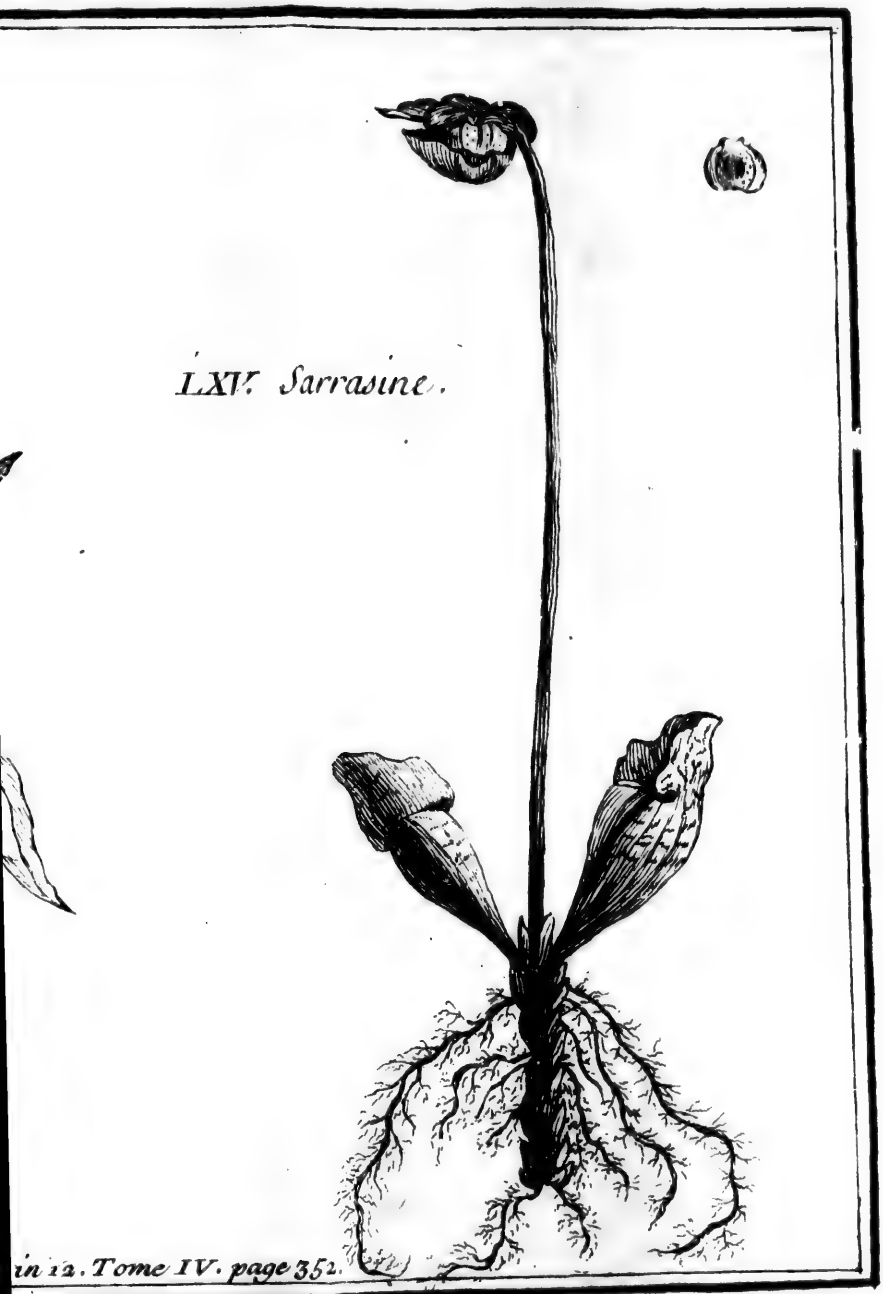

LXV. Sarrasine.

in 12. Tome IV. page 352.

pouces, pointu par les extrémités, large de cinq ou six lignes dans son milieu : elle est à deux panneaux appliqués sur un chassis, auquel tiennent les petits cordons, qui nourrissent les semences, lesquelles sont sphériques. Sa racine est à genouillet, garnie de fibres grosses d'environ un demi pouce ; elle produit plusieurs tiges longues d'environ un pied, qui soûtiennent chacune une feuille de cinq à six pouces de tout sens, étant presque rondes & incisées comme celles du Figuier : de la même racine s'élevent d'autres tiges moins longues, qui n'ont point de feuilles, mais portent chacune une gousse, qui succede aux fleurs. La racine est rouge, & contient un suc comme du sang, dont on se sert pour teindre les cabinets ; elle est âcre. Cette Plante vient à l'ombre dans les lieux pierreux, mais d'assez bonne terre : elle vient aussi dans les mauvaises & à découvert, par les 40, 45 & 50 dégrés. M. Sarrasin, qui a autrefois envoyé cette Plante & sa description, telle qu'elle est ici transcrite, dit qu'il s'est souvent servi de la racine de cette Plante pour provoquer les mois.

LXVII.

MATAGON du Canada.

Cornus herbacea Canadensis.

Voici la description que M. Sarrasin fait de cette Plante. Sa racine est à genouillet, sa tige est environ longue d'un pied : aux deux tiers elle produit seulement deux très-petites feuilles ovales, & posées vis-à-vis l'une de l'autre sur l'extrémité de la tige. Elle produit

toujours ſix autres feuilles, qui ſont ovales, & longues d'un pouce, du milieu deſquelles s'éleve un pédicule, qui ſoûtient un bouquet de fleurs renfermées dans une enveloppe, compoſée de quatre feuilles blanches, ovales, longues de quatre ou cinq lignes, & diſpoſées en croix; chaque fleur du bouquet eſt à quatre petales portés ſur un calice, qui eſt un petit godet légerement découpé en quatre pointes. Ce calice devient un fruit en forme de baye ronde, charnuë, groſſe comme un pois d'un très-beau rouge, & qui contient un noyau à deux loges. Cette Plante croît par tout dans des terres ſeches & élevées, par les 45 & 50 degrés; les Sauvages appellent ce fruit Matagon, & ils le mangent.

LXVIII. LXIX.

La Canneberge

Oxicoccus, ſeu vaccinia paluſtris.

Cette Plante vient dans des Pays tremblans & couverts de mouſſe, au-deſſus deſquelles il ne paroît que de très-petites branches fort menuës, garnies de feuilles très-petites, ovales & alternes: d'entre leurs aiſſelles naiſſent de petits pédicules longs d'un pouce, qui ſoûtiennent une fleur à quatre petales: le calice a la même figure, du fond duquel s'éleve un beau fruit rouge, gros comme une ceriſe, qui contient des ſemences rondes. Les Sauvages l'appellent *Atoca*, on le confit & on l'eſtime contre le cours de ventre. Cette Plante vient dans les marais par les 35, 40 & 47 degrés. *

* Cette Deſcription eſt de M. Sarrazin.

RIQUE
ont ovales ;
desquelles
un bouquet
enveloppe,
es, ovales,
& disposées
et est à qua-
qui est un
en quatre
t en forme
comme un
ui contient
Plante croît
levées, par
s appellent
ent.

E

lustris.

ys tremblans
desquelles il
hes fort me-
tites, ovales
s naissent de
e, qui soû-
es : le calice
el s'éleve un
une cerise,
. Les Sauva-
fit & on l'es-
Cette Plante
, 40 & 47

n.

LXVIII. Canneberge ou Atoca. LX

in 12. Tome IV. page 354.

LXIX. autre Atoca.

ne IV. page 354.

LXVII. Matagon

LXII. Sang-dragon.

in 12. Tome IV. page 354.

LXVII. Matagon

. Tome IV. page 354.

La seconde figure représente une seconde espece de cette même Plante, dont le fruit est de couleur roussâtre panachée.

LXX.

HEDISARON à trois feuilles du Canada.

Hediſarum, vel Securidaca Triphylla Canadenſis.

Cette Plante aime les Pays froids, car elle s'y éleve jusqu'à la hauteur de deux coudées, au lieu que dans les Pays temperés elle n'a que la moitié de cette hauteur. Sa racine pousse plusieurs tiges anguleuses & moëlleuses. Quantité de fibres de différentes couleurs, vertes, pâles, rougeâtres, leur forment une espece de cannelure. Vers le milieu de la canicule cette Plante produit des fleurs disposées en épis, beaucoup plus grands, que ceux de l'Hediſaron commun. Leurs feuilles supérieures sont aussi plus rouges. Leurs ailes & ce qui est dessous, sont d'un rouge plus clair & plus pâle. Quand la fleur se fanne, on voit sortir du milieu une gousse, qui a la figure d'une faulx, noueuse & fort dure, terminée en bas & en haut par une ligne rougeâtre. La racine est fibreuse, noirâtre, & pleine de suc. Toute la Plante jette une odeur agréable, & c'est à tort, que quelques-uns l'ont nommée *Triphyllum Asphaltites Canadenſe*. Ceux, qui l'ont envoyée en France sous le nom de *Galega de l'Amérique*, n'ont pas mieux rencontré. Quand elle est verte, elle n'a pas beaucoup de saveur; quand elle est seche, elle a peu d'âcreté. Cornuti l'estime chaude au premier, & seche au second degré. Il ajoûte, qu'il a éprouvé qu'elle est un peu purgative: si vous en

ajoſtez, dit-il, une once à une médecine ordinaire, elle fait jetter les humeurs mêmes les plus attachées aux viſceres. On l'applique auſſi avec ſuccès toute cruë ſur les humeurs froides, & elle ſert beaucoup à les réſoudre.

LXXI.

FUMETERRE gouſſeuſe & toujours verte du Canada.

Fumaria ſiliquoſa, ſemper virens, Canadenſis.

Le Canada produit deux Fumeterres, dont l'une eſt toujours verte, comme celle d'Europe, & peut ſervir aux mêmes uſages dans la Médecine. Elle a la tige droite, haute d'un pied, ronde, liſſe, & comme parſemée d'une pouſſiere; qu'on fait aiſément tomber avec le doit. Ses feuilles ſont douces au toucher, & découpées, comme celles de la nôtre; mais plus grandes, & elles ne craignent point le froid. De petites tiges ſortent des aîles de la principale, au ſommet de laquelle les fleurs viennent en épis. Leur figure eſt la même, que celle de la *racine creuſe*, mais d'une autre couleur; car leur petit calice eſt de couleur de chair: & lorſqu'elles ſont épanouies, elles ſont d'un jaune éclatant comme l'or. Aux fleurs ſuccedent des gouſſes courbées en maniere de faucilles & de couleur jaunâtre, leſquelles contiennent des ſemences ſemblables à celles du Millet, mais plus rondes. La racine de cette Plante eſt fibreuſe, mais elle jette plus de filamens, que la racine de notre Fumeterre. Ce Simple eſt âcre & amer; il fait couler les urines plus aiſément, que la Fumeterre de Dioſcorides, & décharge mieux les

LXXI. Fumeterre du Canada.

LXX. Hedisaron
à trois feuilles
du Canada.

in 12. Tome IV. page 350

on
lles
.

LXXI. Fumeterre
du Canada.

. Tome IV. page 356.

LXXII. *autre Fumeterre du Canada.*

30.

LXXIII. Petite Ancholie du Canada.

du Canada.

in 12. Tome IV. page 357.

LXXII. *autre Fumeterre du Ca*

humeurs billieuſes. Il fait auſſi beaucoup cracher, ſi on le mâche, & ſi on le tient lontems dans la bouche. Son ſuc éclaircit la vûë, comme celui de notre Fumeterre.

LXXII.

Fumaria tuberoſa inſipida, Canadenſis.

Cette ſeconde Fumeterre du Canada meurt pendant l'hyver; mais ſi on a ſoin de couvrir ſa racine, elle provigne ſous terre. Cette racine n'a aucune ſaveur. Elle conſiſte en deux petites boſſettes environnées de petits poils. Les feuilles ſont ailées & pointuës, un peu diviſées, comme celles du Genievre. Leur couleur eſt la même, que dans toutes les autres Fumeterres. Les petites tiges ſont depuis la racine juſqu'aux feuilles d'un pourpre clair: la fleur eſt blanche. Cornuti prétend qu'elle appartient à la racine creuſe, ou *Fumeterre bulbeuſe.*

LXXIII.

PETITE ANCHOLYE du Canada.

Aquilegia pumila præcox Canadenſis.

Cette Plante croît de très-bonne heure; car avant le mois de May elle a déja perdu toutes ſes fleurs. Ses feuilles reſſemblent, pour la grandeur & la figure, à celles du *Thalietrum* des Prés, mais la couleur en eſt un peu plus pâle. Ses tiges ſont rougeâtres & fort menuës; elles ont tout au plus une palme de haut. Toutes ſont terminées par de petites fleurs compoſées de cinq petits cornets creux, mais non crochus, comme dans notre Ancholye

d'Europe. Ces cornets ſont d'une couleur obſcure dans la partie inferieure ; la ſupérieure a une teinture de couleur de Safran. Au milieu ſont cinq petites feuilles rouges, dont la pointe eſt renverſée en arriere, & qui environnent un grand nombre d'étamines blanches, dont les unes ont la tête jaune, & tombent avec les fleurs ; les autres ſe terminent en pointe, & deviennent des gouſſes, au nombre de quatre ou cinq. Elles ſont recourbées, & pleines de grains noirs & luiſans ; c'eſt la ſemence de la Plante. Les racines jettent quantité de filamens.

LXXIV.

ASTER, ou ETOILE jaune ailée.

Aſter luteus alatus.

La tige de cette Plante a environ deux coudées de haut ; elle eſt ronde, & fort chargée de feuilles d'un verd obſcur, aſſez longues, & ſans pédicules. Elles tiennent à la tige par une pellicule ailée. Ses fleurs jaunes ſont en étoile ronde, & naiſſent à l'extrémité de la tige ſur des pédicules aſſez longs. A cette fleur ſuccedent de petits points, qui, frottés avec les doits, ont une odeur aſſez ſemblable à celle de la *Carline*. La racine eſt fibreuſe & aſtringente.

LXXV.

PETIT ASTER d'automne à larges feuilles.

Aſteriſcus autumnalis latifolius.

La racine de ce petit Aſter eſt toute couverte de filamens. Ses tiges ſont ligneuſes,

LXXIV.

cile
ge
illes.

LXXIV. Aster, ou Etoile jaune ailée.

LXXV
Petite E
d'Autom
à larges fe

LXXV.

Petite Etoile d'Automne à larges feuilles.

rondes, rougeâtres, de la hauteur de deux coudées. Ses feuilles ſont dentelées, fort larges, & ſoûtenuës de longs pédicules. Elles ſont par-deſſus d'un verd tirant ſur le jaune, & par-deſſous de la couleur des feuilles de Lierre. Les tiges ſont terminées par des bouquets de fleurs en étoile, & plus petites que celles de l'*Aſter Atticus*, auquel cette Plante reſſemble beaucoup. Le nombril des fleurs eſt de couleur de cendres.

LXXVI.

PANACE'E du Canada.

Panaces racemoſum Canadenſe.

Ce Panacée, qui eſt fort beau, ne reſſemble à aucun de ceux, dont les Anciens ont parlé : tout terroir lui eſt bon ; il pouſſe même entre les cailloux. Sa racine, groſſe comme le pouce, croît en profondeur juſqu'à un pied & plus. Sa tige, d'un pourpre obſcur, a des nœuds aux jointures, & pouſſe pluſieurs branches : elle renferme une eſpece de moëlle cartilagineuſe. Ses feuilles, dont pluſieurs ſont ſoûtenuës par un ſeul pédicule, ont preſque la figure d'un cœur terminé en pointe, & ſont dentelées tout autour. Des nœuds de la tige il ſort des pellicules, qui l'enveloppent, & ſous leſquelles eſt le rudiment de la grappe, qui en doit ſortir. Au milieu de l'Eté toutes les tiges ſont chargées en même tems de fleurs & Bayes en grappes. Les fleurs ſont comme celles de la Vigne. Elles blanchiſſent enſuite & ſont ſuivies de Bayes, qui d'abord ſont vertes, puis rouges ; & ont un goût fort

agréable. C'eſt dans ces Bayes, que ſont renfermées les ſemences; les feuilles & la racine de cette Plante ont le même goût, que celle du Panacée, mais celui du fruit eſt plus exquis; les Cuiſiniers en font uſage. La Plante meurt & renait tous les ans.

LXXVII.

SOUCHET de l'Amerique.

Cyperus Americanus.

Les Sauvages de la Floride nomment cette Plante, les uns *Apoyamaiſi*, les autres *Phaziſiranda*. Voici la deſcription, qu'en donne François Hernandez dans ſon Hiſtoire des Plantes du Mexique. C'eſt une herbe, dont les feuilles ſont ſemblables à celles du Porreau, mais plus longues & plus déliées, preſque à la façon du Cypri ordinaire, dont on peut dire qu'elle eſt une eſpece. Son tuyau eſt comme celui du Jonc noueux, & de la hauteur d'une coudée & demie. Sa fleur eſt petite & étroite; ſa racine déliée, fort longue, compoſée de boſſettes rondes & veluës, un peu éloignées les unes des autres. Les Eſpagnols les enfilent comme un chapelet, & les nomment *Patenotes de Sainte Helene*, parce que c'eſt au Cap de Sainte Helene, qu'on trouve à l'entrée du Jourdain, dans la Floride, qu'ils découvrirent pour la premiere fois cette Plante. Les boſſettes étant coupées & expoſées au Soleil, deviennent très-dures, noires en-dehors, blanches en-dedans. Elles ont un goût aromatique, à peu prés comme le *Galanga*. Elles ſont chaudes & ſeches preſqu'au quatriéme degré, un peu aſtringentes,

Souchet de l'Amérique.

LXXVI. Panacée du Canada.

in 12. Tome IV. page 360.

LXXVII. Souchet de l'Amérique.

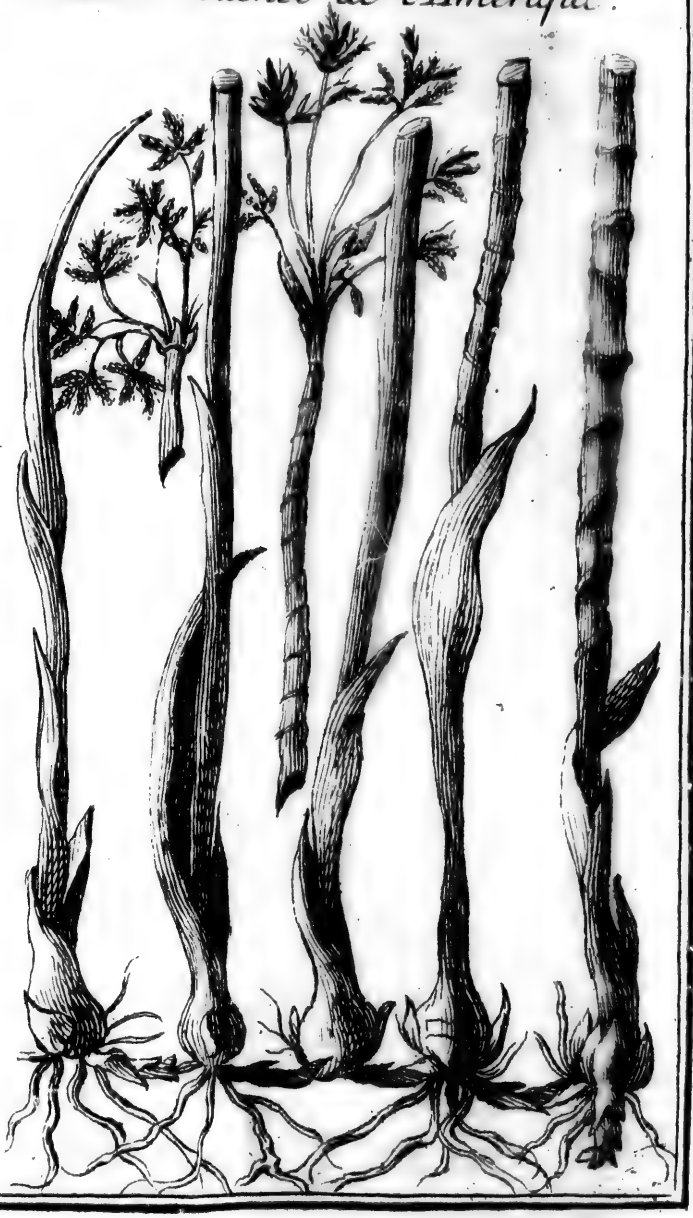

360.

& réſineuſes. La Plante croît au bord des Rivieres, & dans des lieux humides. Les Sauvages la broyent entre deux pierres, & ſe frottent de ſon ſuc, quand ils veulent ſe laver, parce qu'ils croyent qu'elle affermit les chairs, & leur communique une odeur fort douce. On la fait auſſi réduire en une poudre très-fine; & priſe dans du vin, elle facilite l'écoulement des urines, en débouchant les conduits. Priſe dans du bouillon, elle apaiſe les douleurs de poitrine, & on en fait des emplâtres, qui arrêtent le flux de ſang. Enfin elle fortifie l'eſtomach, & guérit les maux de la matrice.

LXXVIII.

BIGNONIA aux feuilles de Rocou.

Bignonia Urucæ foliis, flore ſordidè albo, intus maculis purpureis & luteis aſperſo, ſiliquâ longiſſimâ & anguſtiſſimâ.

Cet Arbre ne s'éleve guere qu'à la hauteur de vint pieds. Son écorce eſt unie, ſon bois eſt mou & ſpongieux; ſes feuilles ont aſſez la figure de celles du Lilac; mais elles ſont beaucoup plus grandes, quelques-unes ayant juſqu'à dix pouces de longueur. Au mois de May il porte des fleurs de figure tubéreuſe, comme celle de la *Gantelée* ordinaire. Elles ſont blanches, mais bigarrées en-dedans de quelques taches de couleur de pourpre, & de quelques rayes jaunes: leur calice eſt de couleur de cuivre rouge. Lorſque ces fleurs ſont paſſées, il leur ſuccede des coſſes rondes, groſſes comme le doit, & longues de quatorze pouces, qui s'ouvrent lorſqu'elles ſont

mûres, & font voir leurs ſemences couchées les unes ſur les autres, comme des écailles de poiſſons. La beauté ſinguliere de cet Arbre a engagé les Habitans de la Caroline à en ſemer dans leurs Jardins, dont il fait aujourd'hui l'ornement. On en a auſſi vû en Angleterre, où ils ont réſiſté aux hyvers les plus rudes, ſans aucun ſoin particulier, excepté la premiere année.

LXXIX.

PETIT LAURIER de la Caroline.

Arbor Lauri folio, floribus ex foliorum alis pentapetalis pluribus ſtaminibus donatis.

C'eſt un Arbriſſeau, qui a le tronc très-mince, & ordinairement haut de huit ou dix pieds. Ses feuilles ſont diſpoſées alternativement ſur des tiges d'un pouce de long. Il ſort d'entre les feuilles de petites fleurs blanchâtres, compoſées de cinq feuilles, qui environnent pluſieurs longues étamines, dont les petites têtes ſont jaunes. On prétend qu'une décoction de la racine de cet Arbriſſeau purifie le ſang, & fortifie l'eſtomach. Il croît dans les Pays les plus bas, & dans les bois marécageux.

LXXX.

SOLANUM à trois feuilles de la Caroline.

Solanum triphyllum, flore hexapetalo, tribus petalis purpureis erectis, cateris viridibus reflexis.

Cette Plante, qui eſt fort commune dans la Caroline, & ſur-tout dans les Bois les plus

it Laurier de la Caroline.

LX

aux

m

LXXXI. Le Pied de veau.

LXXIX. P

LXXVIII. Bignonia
aux feuilles de Rocou.

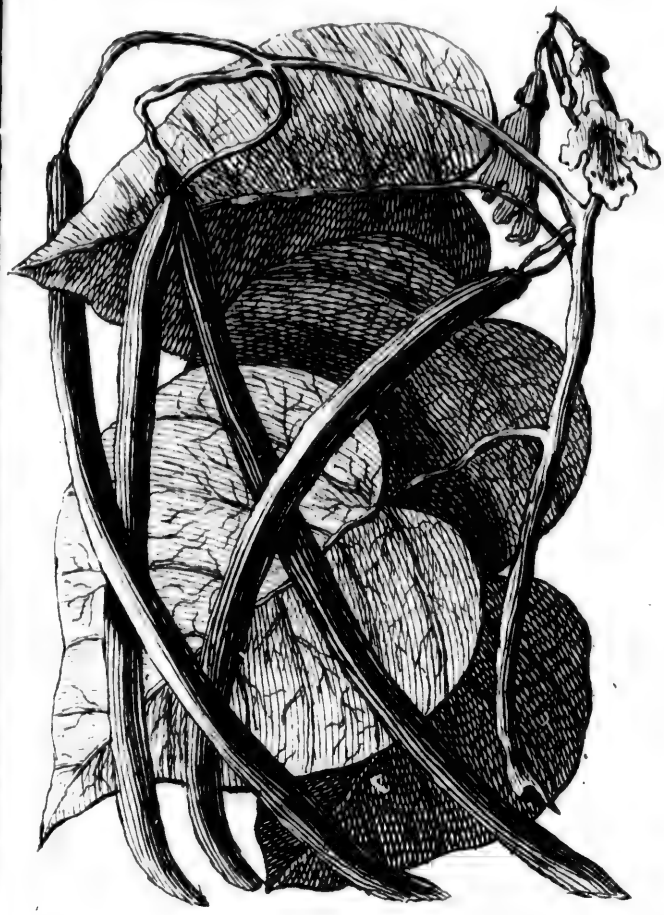

LXXX. Solan
à trois feuill
de la Caroline

LXXIX. Petit Laurier de la Caroline.

LXXX. Solanum à trois feuilles, de la Caroline.

LXXXI. Le Pied de veau.

couverts, s'éleve toute droite avec une ſeule tige à la hauteur de cinq ou ſix pouces; & de ſon ſommet ſortent trois grandes feuilles pointuës, placées en triangle, & qui pendent en bas, faute de pouvoir ſe ſoûtenir. Elles ont chacune trois côtes, & ſont bigarrées de taches d'un verd clair, & d'un verd foncé. D'entre ces feuilles il ſort une fleur compoſée de trois feuilles violettes, longues & droites. Le calice de la fleur eſt diviſé en trois, & la racine de la Plante eſt tubéreuſe.

LXXXI.

Le Pied de Veau de l'Amérique.

Arum ſagittaria, folio anguſto, acumine & auriculis acutiſſimis.

Cette Plante pourroit bien être la même, que Mathiole appelle *Arum minus* : du moins ce qu'il en dit, s'accorde aſſez bien avec ce que M. Cateſby rapporte de ce pied de Veau de l'Amérique ; ſi ce n'eſt que Mathiole avoit reçu le ſien du Mont-Balde, & que celui-ci croît dans les foſſes & dans les eaux baſſes, où il s'éleve à la hauteur de trois ou quatre pieds Ses feuilles ſont attachées à de longues tiges pleines de ſuc, qui ſortent d'une racine tubéreuſe, d'où il en ſort auſſi d'autres plus groſſes & plus rudes. Toutes portent à leur extrémité une grande capſule verte, où ſont renfermées pluſieurs Bayes de même couleur, de figure ronde, les unes groſſes comme des bales de mouſquet, les autres plus petites de moitié. Cette Capſule, qui eſt de la groſſeur d'un œuf de poule, s'ouvre lorſqu'elle eſt

mûre, & découvre les Bayes, qui dans leur maturité demeurent vertes, & ſont fort tendres. Les Sauvages les font bouillir avec leurs viandes, & alors elles ſont bonnes & fort ſaines; mais, cruës elles paroiſſent extrêmement chaudes & aſtringentes. Elles mûriſſent au mois de Juin.

LXXXII.

Racine de la Chine.

Smilax Bryoniæ nigris foliis, caule ſpinoſo, baccis nigris.

C'eſt dans la Caroline, qu'on a donné à ce Smilax le nom de racine de la Chine. De ſes racines tubéreuſes, & diviſées en pluſieurs nœuds, ſortent pluſieurs tiges épineuſes, pliantes & noueuſes. Elles ſont de la groſſeur d'une canne, & s'élevent ordinairement à la hauteur de vint pieds, en s'attachant aux Arbres & aux Buiſſons. En Automne cette Plante produit des grappes de Bayes noires & rondes, attachées à une queuë pendante d'environ trois doits. Chaque Baye contient une ſemence ronde très dure. Quand on tire les racines de la terre, elles ſont tendres & pleines de ſuc; mais elles deviennent à l'air auſſi dures que du bois. On en fait une boiſſon, à laquelle on attribuë de grandes vertus, ſur-tout celle de purifier le ſang. On fait auſſi bouillir au Printems les tiges, & on les mange comme des aſperges.

LXXXII.

I. Chevre-feuil droit

LXXXII. Racine de la Chine.

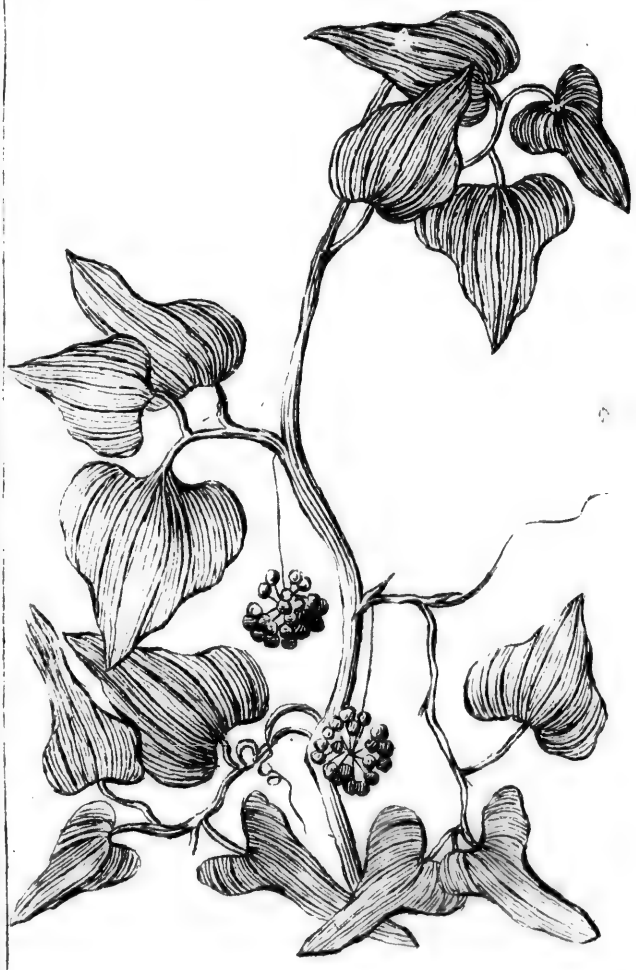

in 12. Tome IV. page 364.

LXXXIII. *Chevre-feuil droit*

. Tome IV. page 364.

LXXXIII.

CHEVRE-FEUILLE droit.

Ciſtus Virginiana, flore & odore Periclymeni.

Cette Plante, qui n'eſt pas moins commune dans la Caroline, que dans la Virginie, & qui a auſſi très-bien réuſſi en Angleterre, s'éleve ordinairement avec deux ou trois tiges droites, roides, & fort menuës, dans un terroir ſec; mais dans les terreins gras & humides, elles ſont de la groſſeur d'une groſſe canne, & hautes depuis douze juſqu'à ſeize pieds. Toutes ſont garnies de petites branches, ſur leſquelles les feuilles ſont alternativement diſpoſées. Du bout de ces branches ſortent des bouquets de fleurs, qui reſſemblent à celles de notre Chevre-Feuille, mais qui ne ſont pas toujours de la même couleur. Quelques Plantes en produiſent de blanches, d'autres de rouges, & d'autres de purpurines. Aux fleurs ſuccedent des capſules longues & pointuës, qui contiennent une infinité de petites ſemences.

LXXXIV.

ELLEBORINE.

Helleborina Lilii folio caulem ambiente, floro unico hexapetalo, tribus petalis longis, anguſtis, obſcurè purpureis, cæteris breviori-bus roſeis.

Cette Plante a la racine bulbeuſe, d'où ſort une ſeule tige d'environ un pied de haut.

Elle eſt entourée, au ſortir de terre, d'une ſeule feuille, qui lui ſert comme de fourreau, & qui s'épanoüiſſant enſuite s'éleve droit, & ſe termine en pointe. La fleur ſort du haut de la tige : elle eſt compoſée de ſix feuilles, dont trois ſont longues, & d'un violet foncé : les trois autres, plus courtes, ont la couleur d'une roſe pâle, & ſont ordinairement renverſées ; du milieu de cette fleur s'éleve un piſtile. Cette Plante croît dans les lieux humides

LXXXV.

ARBRISSEAU aux feuilles d'Aulne.

Alnifolia Americana, ſerrata, floribus pentapetalis albis, in ſpicam diſpoſitis.

Cet Arbriſſeau convient avec l'Aulne en ce qu'il croît dans les lieux humides, & quelquefois dans l'eau, d'où il s'éleve avec pluſieurs tiges fort minces, à la hauteur de dix, & quelquefois de quatorze pieds. Ses feuilles ſont un peu rudes, placées alternativement, dentelées, & quoiqu'aſſez ſemblables à celle de l'Aulne, approchent un peu de celles de l'Epine blanche. Au mois de Juillet il ſort des ſommités des branches des bouquets de fleurs blanches, longs de cinq ou ſix pouces. Chaque fleur eſt compoſée de cinq feuilles, qui environnent une touffe de petites étamines. Ces fleurs ſont fortement attachées aux tiges par des pédicules d'un quart de pouce de long. Elles ſont ſuivies de petites capſules ovales & pointuës, qui contiennent pluſieurs ſemences légeres. Cette Plante fleurit en plein air, même en Angleterre, où on l'a tranſportée.

QUE
, d'une
urreau,
roit, &
haut de
s, dont
ncé : les
couleur
ent ren-
leve un
eux hu-

ulne.

us pen-
is.

ulne en
des, &
ve avec
teur de
eds. Ses
ternati-
ſemblа-
un peu
mois de
hes des
cinq ou
de cinq
de peti-
nt atta-
n quatr
petites
iennent
fleurit
ù on l'a

ſcau aux feuilles d'Aulne.

LXX

LXXXV. Arbris

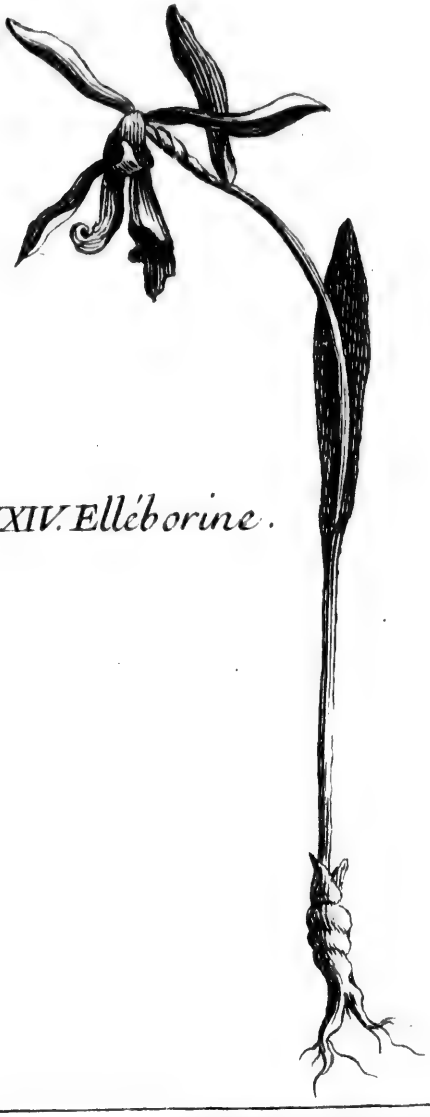

LXXXIV. Elléborine.

in 12. Tome IV. page 366.

LXXXV. Arbrisseau aux feuilles d'Aulne.

. Tome IV. page 366.

LXXXVI.

LE NOYER noir.

Nux juglans, nigra, Virginienſis,

Cet Arbre n'eſt point particulier à la Virginie : on le trouve dans la plûpart des Contrées méridionnales de l'Amérique Septentrionnale. Il croît ſur-tout dans les fonds, & dans les terroirs gras, & il s'y éleve à une hauteur extraordinaire. Ses feuilles ſont beaucoup plus étroites, plus pointuës, & moins unies, que celles du Noyer commun. La coque interne du fruit eſt ſi épaiſſe, qu'on ne la peut briſer qu'avec un marteau. L'externe, ou l'enveloppe, eſt auſſi fort épaiſſe & très-raboteuſe en-dehors. Le fruit de l'Arbre eſt huileux, & d'un goût fort ; cependant les Ecureuils, & d'autres Animaux s'en nourriſſent. Les Sauvages mêmes en mangent, mais après l'avoir gardé quelque tems. Le bois de ce Noyer approche plus du noir, que celui d'aucun autre de cette grandeur : il eſt eſtimé pour les cabinets, les tables, les buffets, &c.

LXXXVII.

FASEOLE à fleurs rouges.

Faſeolus puniceo flore.

Cette belle Plante differe un peu du Faſeole ordinaire. Ses feuilles d'un verd obſcur ſont ſoûtenuës trois à trois ſur de longs pédicules : elles ſont larges par le bas, & s'allongent en

pointe en s'arrondiſſant. Elles ſe replient en-dedans ſur le ſoir, & ſe déplient le matin. Elles couvrent un grand nombre de tiges fort menuës, qui ſortent d'une racine très-petite & fort fibreuſe. Ces tiges ſont ſi foibles, qu'elles ont beſoin d'appui pour ſe ſoûtenir. La fleur, qui eſt de même figure que celle de nos Faſeoles, eſt d'un beau rouge, & dure lontems. Lorſque la Plante fut apportée en France, on ne faiſoit point de bouquets, où elle n'entrât. Les gouſſes, qui ſuivent ces fleurs, ſont un peu courbées en faulx, & elles contiennent des féves, qui reſſemblent beaucoup à celles du Frêne : elles ſont rondes & noires, & couvertes d'une pellicule d'une couleur ſale & obſcure.

LXXXVIII.

SORBIER du Canada.

Sorbus aucuparia, Canadenſis.

C'eſt le Sorbier Sauvage, que quelques-uns nomment *Torminalis*. Il ne differe du domeſtique, que par ſon fruit, qui croît par ombelles, comme celui du Sureau. Ses grains ſont de couleur de Safran, tirant ſur le rouge, ſemblables à ceux de l'Aubeſpin, & preſque de même couleur. Quant au goût, ils reſſemblent à ceux du Sorbier domeſtique. Les Grives en ſont fort friandes, & on s'en ſert pour les prendre ; d'où lui vient l'épithete d'*Aucuparia*. Ce Sorbier eſt un aſſez grand Arbre, droit, qui porte ſes branches hautes, dont la feuille eſt comme celle du Frêne ; mais plus étroite, blanchâtre par deſſous, & den-

vesle à fleurs rouges.

LXXX

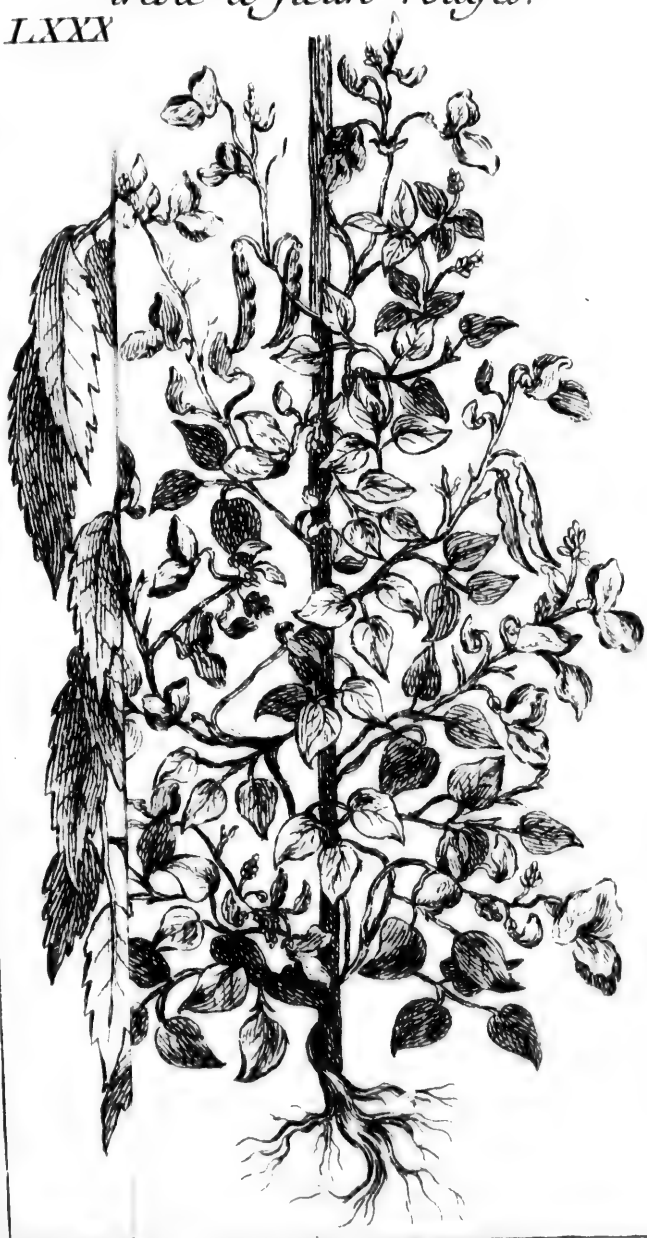

LXXXVI. Noyer noir.

LXXXVII.

in 12. Tome IV. page 368.

LXXXVII. Faresle à fleurs rouges.

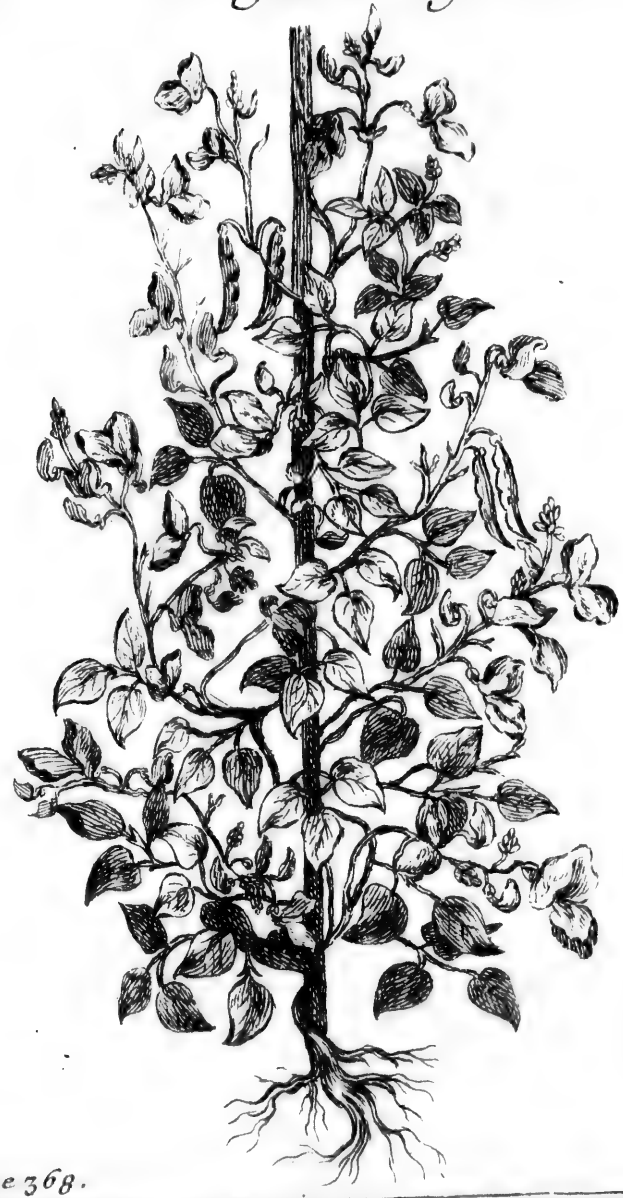

. Tome IV. page 368.

LXXXVIII.

Sorbier du Canada.

in 12. Tome IV. pag

in 4.° pag. 80.

LXXXIX.

Bruyére, qui porte des Bayes.

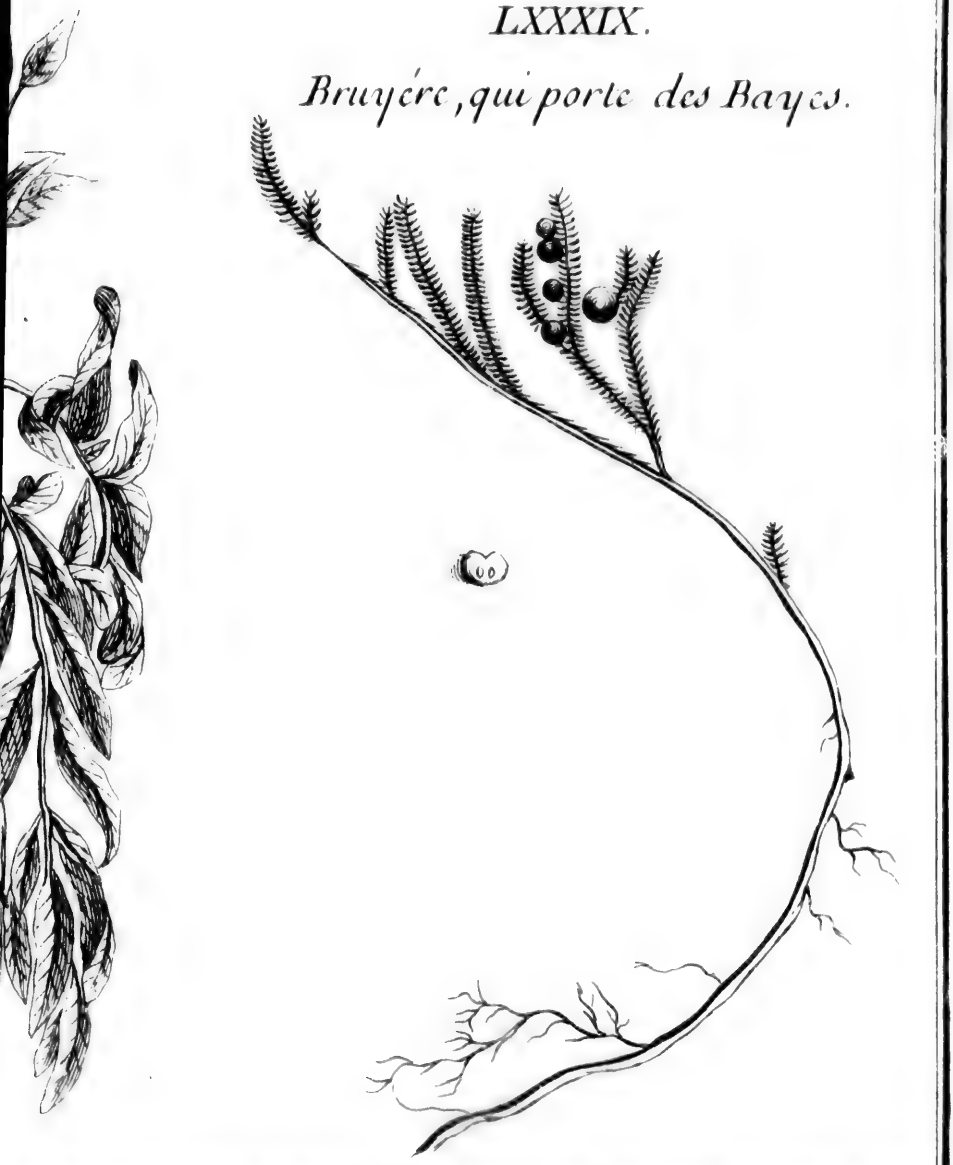

in 12. Tome IV. page 369.

c pag. 50.

LXXXVIII.

Sorbier du Canada.

relée dans tout ſon contour. Tous les fruits, qui ſortent en grappes, ont chacun leur queuë. Le bois de l'Arbre eſt ferme & maſſif : ſon écorce eſt dure, & de couleur jaune blanchâtre.

LXXXIX.

BRUYERE, qui porte des Bayes.

Empetrum montanum fructu nigro, ſeu Erica Baccifera.

Cette Plante, qui ſe trouve en pluſieurs endroits du Canada & dans l'Iſle Royale, eſt la premiere eſpece de Bruyere, dont parle Matthiole, & qui a été connuë des Anciens. C'eſt un Arbriſſeau branchu, reſſemblant au Tamariſc, mais plus petit. Ses feuilles ſont aſſez ſemblables à celles de la Bruyere commune ; ſes branches ſont ligneuſes, d'un noir rouſſâtre, flexibles. Ses petites fleurs, compoſées de trois feuilles, naiſſent à la racine des feuilles : elles ont la couleur d'une herbe tirant ſur le blanchâtre ; en tombant elles font place à des Bayes rondes, de la groſſeur des grains de Genievre, vertes d'abord, noires dans leur maturité, & remplies d'une chair molle & d'un ſuc de la couleur de celui des Mûres, & remplies de petits grains triangulaires, de différentes groſſeurs.

XC.

EPINETTE, ou SAPINETTE du Canada.

Abies Canadenſis, picea foliis brevioribus, conis parvis, bimucialibus, laxis.

C'eſt la plus grande des quatre eſpeces de

Sapin, qu'on trouve en Canada. Ce qu'elle a de particulier dans ſa figure, c'eſt que ſes fruits ſont plus petits, que ceux de toutes les autres.

XCI.

BOURGENE du Canada.

Frangula rugoſiore & ampliore folio.

C'eſt, ſelon M. de Tournefort, la même Plante, que Bauhin appelle Aulne noir. *Alnus nigra, baccifera, rugoſiore folio, ſeu major*; & elle ne differe en effet de la commune, que par ſes feuilles ridées & plus larges. C'eſt un Arbriſſeau, qui jette pluſieurs verges droites, longues, d'où il en ſort de plus petites, couvertes d'une petite écorce noire, tachetée de verd. L'écorce eſt jaune par-deſſous: ſon bois eſt blanc: ſa moëlle eſt rouge, tirant ſur le noir. Ses fleurs ſont petites & blanchâtres, & ſont ſuivies de petites bayes rondes, comme des grains de poivre: elles ſont d'abord vertes, enſuite rouges & noires dans leur maturité, & déſagréables au goût. On prétend que ſa ſemence pilée & réduite en huile, garantit de la vermine, & qu'avec un bâton de cet Arbriſſeau on chaſſe les Serpens. L'écorce intérieure, qui eſt jaune, deſſeche; trempée dans du vin, elle fait vomir, & purge l'eſtomach des flegmes, & de toute la pourriture, qui s'y eſt amaſſée: on la dit même fort bonne contre l'hydropiſie. Cuite dans du vin, elle guérit de la gale, en ſe lavant avec la décoction, qui apaiſe auſſi la douleur des dents, ſi on la tient dans la bouche.

Bourgene du Canada.

XV.

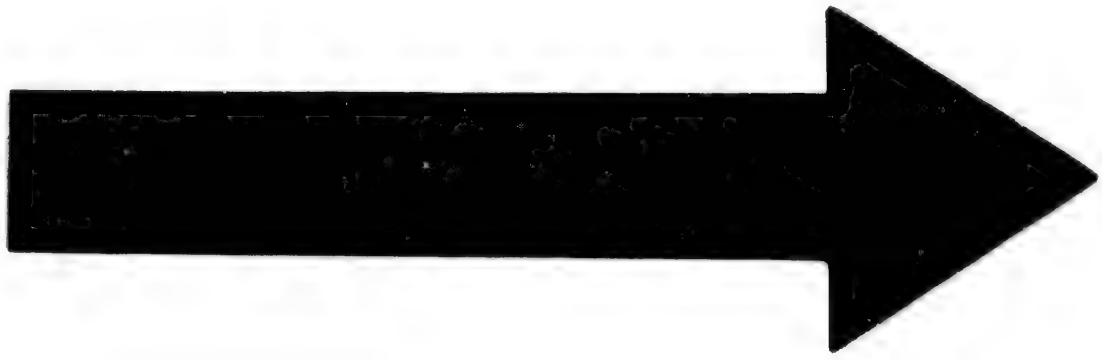

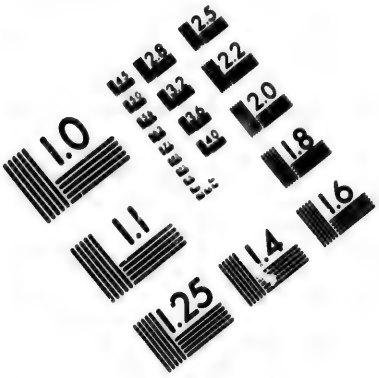
1.0
1.1
1.25
1.4
1.6
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0
4.5
5.0
5.6
6.3
7.1
8.0
9.0
10
11
12
13
14
16
18
20
22
25
28
32
36
40
45
50
56
63
71
80
90
100
110
125
140
160
180
200
220
250
280
320
360
400
450
500
560
630
710
800
900
1000
1100
1250
1400
1600
1800
2000
2200
2500
2800
3200
3600
4000
4500
5000
5600
6300
7100
8000
9000
10000
11000
12500
14000
16000
18000
20000
22000
25000
28000
32000
36000
40000
45000
50000
56000
63000
71000
80000
90000
100000
110000
125000
140000
160000
180000
200000
220000
250000
280000
320000
360000
400000
450000
500000
560000
630000
710000
800000
900000
1000000
1100000
1250000
1400000
1600000
1800000
2000000
2200000
2500000
2800000
3200000
3600000
4000000
4500000
5000000
5600000
6300000
7100000
8000000
9000000
10000000
11000000
12500000
14000000
16000000
18000000
20000000
22000000
25000000
28000000
32000000
36000000
40000000
45000000
50000000
56000000
63000000
71000000
80000000
90000000
100000000
110000000
125000000
140000000
160000000
180000000
200000000
220000000
250000000
280000000
320000000
360000000
400000000
450000000
500000000
560000000
630000000
710000000
800000000
900000000
1000000000
1100000000
1250000000
1400000000
1600000000
1800000000
2000000000
2200000000
2500000000
2800000000
3200000000
3600000000
4000000000
4500000000
5000000000
5600000000
6300000000
7100000000
8000000000
9000000000
10000000000
11000000000
12500000000
14000000000
16000000000
18000000000
20000000000
22000000000
25000000000
28000000000
32000000000
36000000000
40000000000
45000000000
50000000000
56000000000
63000000000
71000000000
80000000000
90000000000
100000000000
110000000000
125000000000
140000000000
160000000000
180000000000
200000000000
220000000000
250000000000
280000000000
320000000000
360000000000
400000000000
450000000000
500000000000
560000000000
630000000000
710000000000
800000000000
900000000000
1000000000000
1100000000000
1250000000000
1400000000000
1600000000000
1800000000000
2000000000000
2200000000000
2500000000000
2800000000000
3200000000000
3600000000000
4000000000000
4500000000000
5000000000000
5600000000000
6300000000000
7100000000000
8000000000000
9000000000000
10000000000000
11000000000000
12500000000000
14000000000000
16000000000000
18000000000000
20000000000000
22000000000000
25000000000000
28000000000000
32000000000000
36000000000000
40000000000000
45000000000000
50000000000000
56000000000000
63000000000000
71000000000000
80000000000000
90000000000000
100000000000000
110000000000000
125000000000000
140000000000000
160000000000000
180000000000000
200000000000000
220000000000000
250000000000000
280000000000000
320000000000000
360000000000000
400000000000000
450000000000000
500000000000000
560000000000000
630000000000000
710000000000000
800000000000000
900000000000000
1000000000000000
1100000000000000
1250000000000000
1400000000000000
1600000000000000
1800000000000000
2000000000000000
2200000000000000
2500000000000000
2800000000000000
3200000000000000
3600000000000000
4000000000000000
4500000000000000
5000000000000000
5600000000000000
6300000000000000
7100000000000000
8000000000000000
9000000000000000
10000000000000000
11000000000000000
12500000000000000
14000000000000000
16000000000000000
18000000000000000
20000000000000000
22000000000000000
25000000000000000
28000000000000000
32000000000000000
36000000000000000
40000000000000000
45000000000000000
50000000000000000
56000000000000000
63000000000000000
71000000000000000
80000000000000000
90000000000000000
100000000000000000
110000000000000000
125000000000000000
140000000000000000
160000000000000000
180000000000000000
200000000000000000
220000000000000000
250000000000000000
280000000000000000
320000000000000000
360000000000000000
400000000000000000
450000000000000000
500000000000000000
560000000000000000
630000000000000000
710000000000000000
800000000000000000
900000000000000000
1000000000000000000
1100000000000000000
1250000000000000000
1400000000000000000
1600000000000000000
1800000000000000000
2000000000000000000
2200000000000000000
2500000000000000000
2800000000000000000
3200000000000000000
3600000000000000000
4000000000000000000
4500000000000000000
5000000000000000000
5600000000000000000
6300000000000000000
7100000000000000000
8000000000000000000
9000000000000000000
10000000000000000000
11000000000000000000
12500000000000000000
14000000000000000000
16000000000000000000
18000000000000000000
20000000000000000000
22000000000000000000
25000000000000000000
28000000000000000000
32000000000000000000
36000000000000000000
40000000000000000000
45000000000000000000
50000000000000000000
56000000000000000000
63000000000000000000
71000000000000000000
80000000000000000000
90000000000000000000
100000000000000000000
110000000000000000000
125000000000000000000
140000000000000000000
160000000000000000000
180000000000000000000
200000000000000000000
220000000000000000000
250000000000000000000
280000000000000000000
320000000000000000000
360000000000000000000
400000000000000000000
450000000000000000000
500000000000000000000
560000000000000000000
630000000000000000000
710000000000000000000
800000000000000000000
900000000000000000000
1000000000000000000000
1100000000000000000000
1250000000000000000000
1400000000000000000000
1600000000000000000000
1800000000000000000000
2000000000000000000000
2200000000000000000000
2500000000000000000000
2800000000000000000000
3200000000000000000000
3600000000000000000000
4000000000000000000000
4500000000000000000000
5000000000000000000000
5600000000000000000000
6300000000000000000000
7100000000000000000000
8000000000000000000000
9000000000000000000000
10000000000000000000000
11000000000000000000000
12500000000000000000000
14000000000000000000000
16000000000000000000000
18000000000000000000000
20000000000000000000000
22000000000000000000000
25000000000000000000000
28000000000000000000000
32000000000000000000000
36000000000000000000000
40000000000000000000000
45000000000000000000000
50000000000000000000000
56000000000000000000000
63000000000000000000000
71000000000000000000000
80000000000000000000000
90000000000000000000000
100000000000000000000000
110000000000000000000000
125000000000000000000000
140000000000000000000000
160000000000000000000000
180000000000000000000000
200000000000000000000000
220000000000000000000000
250000000000000000000000
280000000000000000000000
320000000000000000000000
360000000000000000000000
400000000000000000000000
450000000000000000000000
500000000000000000000000
560000000000000000000000
630000000000000000000000
710000000000000000000000
800000000000000000000000
900000000000000000000000
1000000000000000000000000
1100000000000000000000000
1250000000000000000000000
1400000000000000000000000
1600000000000000000000000
1800000000000000000000000
2000000000000000000000000
2200000000000000000000000
2500000000000000000000000
2800000000000000000000000
3200000000000000000000000
3600000000000000000000000
4000000000000000000000000
4500000000000000000000000
5000000000000000000000000
5600000000000000000000000
6300000000000000000000000
7100000000000000000000000
8000000000000000000000000
9000000000000000000000000
10000000000000000000000000
11000000000000000000000000
12500000000000000000000000
14000000000000000000000000
16000000000000000000000000
18000000000000000000000000
20000000000000000000000000
22000000000000000000000000
25000000000000000000000000
28000000000000000000000000
32000000000000000000000000
36000000000000000000000000
40000000000000000000000000
45000000000000000000000000
50000000000000000000000000
56000000000000000000000000
63000000000000000000000000
71000000000000000000000000
80000000000000000000000000
90000000000000000000000000
100000000000000000000000000
110000000000000000000000000
125000000000000000000000000
140000000000000000000000000
160000000000000000000000000
180000000000000000000000000
200000000000000000000000000
220000000000000000000000000
250000000000000000000000000
280000000000000000000000000
320000000000000000000000000
360000000000000000000000000
400000000000000000000000000
450000000000000000000000000
500000000000000000000000000
560000000000000000000000000
630000000000000000000000000
710000000000000000000000000
800000000000000000000000000
900000000000000000000000000
1000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000
1250000000000000000000000000
1400000000000000000000000000
1600000000000000000000000000
1800000000000000000000000000
2000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000
2500000000000000000000000000
2800000000000000000000000000
3200000000000000000000000000
3600000000000000000000000000
4000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000
5000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000
6300000000000000000000000000
7100000000000000000000000000
8000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000
14000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
50000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
56000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
63000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
71000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
80000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
90000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
110000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
125000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
140000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
160000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
180000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
220000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
250000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
280000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
320000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
360000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
400000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
450000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
560000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
630000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
710000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
900000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1250000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1400000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
1800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
2800000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
3600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
4500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
5600000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
6300000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
7100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
8000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
9000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
10000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
11000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
12500000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
14000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
16000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
18000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
20000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
22000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
25000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
28000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
32000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
36000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
40000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
45000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000000
50

XC. *Epinette, ou Sapinette du Canada.*

32.

in 12. Tome IV. page 37

XCI. Bourgene du Canada.

nada.

12. Tome IV. page 370.

XCII.

MELEZE, ou CEDRE du Canada.

Larix Canadenſis, longiſſimo folio.

C'eſt le Cedre du Canada, que M. de Tournefort, ſur le rapport de M. Sarraſin, a rangé parmi les eſpeces de Meleze. Mais ni l'un ni l'autre n'en a rien dit de particulier. On ne marque pas même ſi ſous ce titre on comprend également le Cedre blanc & le Cedre rouge, dont j'ai expliqué la difference dans mon Journal.

XCIII.

BLUET du Canada.

Vitis idæa Canadenſis, Myrti folio.

Cette Plante, qui eſt fort commune dans les Bois du Canada, paroît être la même, que les Anciens ont nommée *Vigne du Mont Ida*, & qui ſe trouve auſſi dans les Montagnes d'Auvergne, où il ne croît point d'autre Bois, & en pluſieurs autres endroits de l'Allemagne & de l'Italie. Pline l'appelle *Figue Alexandrine*, du nom de la Ville d'Alexandrie de Troade, & les Italiens *Uva dell' Orſo*, Vigne d'Ours. Elle eſt petite: elle jette pluſieurs branches, dont les plus grandes ſont d'une coudée: ſes feuilles rondes, ou plutôt ovales, ſont d'un verd foncé, de la figure à peu près de celles du Bouis, ou du Myrthe. Ses fleurs rondes, creuſes, ſortent autour des branches parmi les feuilles; je n'ai pu ſçavoir

de quelle couleur elles ſont, parce que la plûpart des fruits étoient mûrs, quand j'ai vû la Plante. Ces fruits ſont ronds, faits en forme de nombril, verds d'abord, & noirs, quand ils ont acquis leur maturité, pleins d'un ſuc noir, doux & d'aſſez bon goût. Il renferme de petits grains comme ceux de raiſin. La racine eſt longue, graſſe, ſouple, & ligneuſe. Ce fruit eſt mûr au mois de Juin. Il eſt rafraîchiſſant au ſecond degré, aſtringent & un peu déſiccatif : mangé cru ou cuit, avec du ſucre, ou ſans ſucre, il eſt bon contre les fievres chaudes & bilieuſes, contre la chaleur d'eſtomach, contre l'inflammation du foye & des autres parties intérieures ; il reſſerre le ventre, & ôte l'envie de vomir.

XCIV.

SAVINIER à feuilles de Cyprès du Canada.

Sabina Canadenſis, folio Cupreſſi.

Cet Arbre, qui ne s'éleve pas fort haut, mais dont les branches s'étendent beaucoup, a été nommé par quelques-uns *Cyprès de Crete.* On en trouve beaucoup dans les Alpes, & il eſt fort commun en Canada. Il eſt ſtérile ; & ſes feuilles, qui ſont très épineuſes à la cime, ont une odeur forte, & ſont âcres & brûlantes. Ses Bayes ont la même odeur, que celles du Savinier, qui porte des fruits ; mais les unes ſont rougeâtres, & les autres de couleur céleſte. Elles ſont de la groſſeur des grains de Genievre, & ne ſont point précédées par des fleurs, mais par de ſimples rudimens, ſoûtenus par des pédicules courbés, & com-

in 4.o pag. 82.

N XCIV. Savinier du Canada, à feuilles de Cyprès.

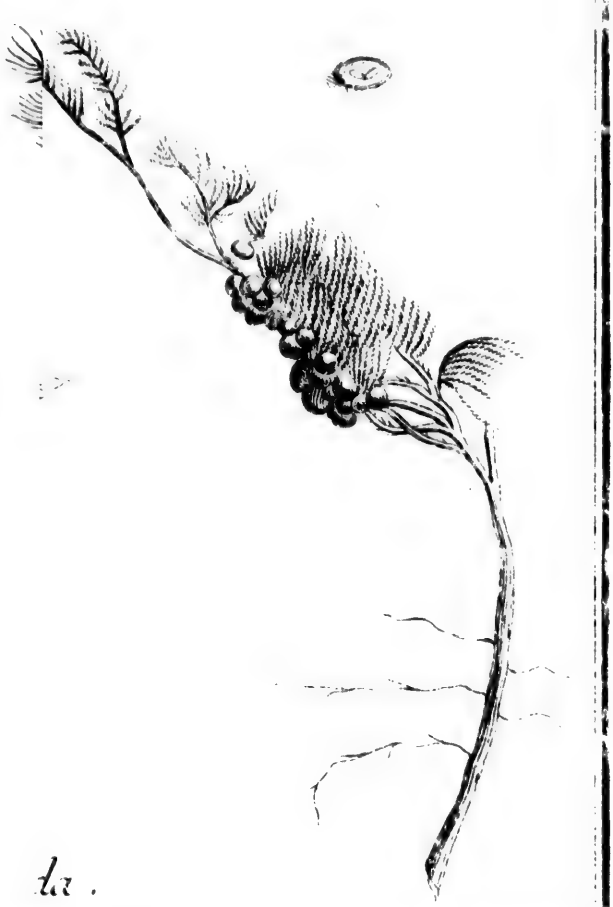

la.

XCII. Melese du Canada.

XCIII.

Bluet du Cana

in 12. Tome IV. page 372

in 4.o pag. 52.

XCIV. Savinier du Canada, à feuilles de Cyprès.

XCIII.

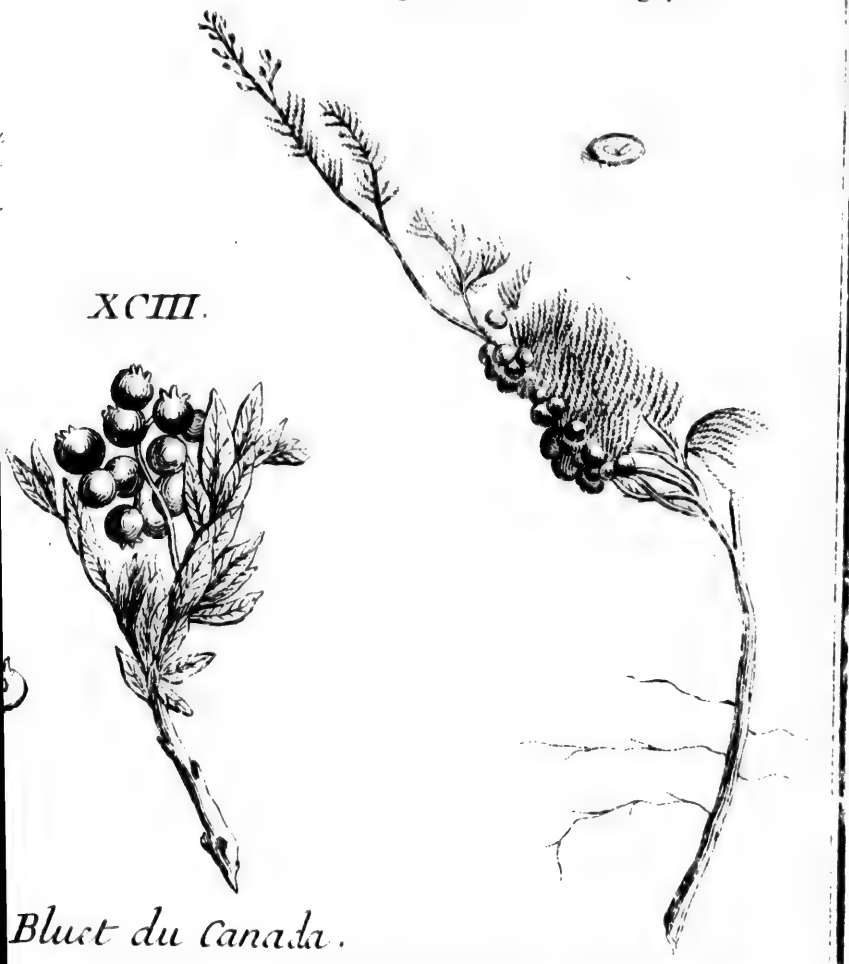

Bluet du Canada.

. Tome IV. page 372.

posés de tubercules au nombre de trois, de quatre, ou de cinq : il a cela de commun avec le Savinier ordinaire ; & il paroît que les Bayes de l'un & de l'autre ont les mêmes vertus, dont la principale est de faire mourir les vers. Les feuilles de l'Arbre broyées & incorporées avec du miel, nettoyent les ulceres les plus sales, & font résoudre les charbons.

XCV.

PETIT ALISIER à feuilles d'Arbousier.

Cratægus Virginiana, foliis Arbuti.

Cet Arbre, qui croît dans l'Isle Royale, & en plusieurs autres endroits du Canada, aussi-bien que dans la Virginie, est de moyenne hauteur dans les Bois, où il vient de lui même ; mais si on le transplante dans les Jardins, il vient plus haut. M. de Tournefort lui donne aussi le nom de *Sorbus Virginiana* ; mais il n'en dit pas davantage, & n'en donne point la figure, ni aucune explication.

XCVI.

PETIT BOUIS du Canada.

Vitis idæa, semper virens, fructu rubro.

Les tiges de cette Plante sont rondes, & hautes de neuf pouces. Elles ont beaucoup de feuilles plus épaisses que celles du *Vitis idæa Angulosa*, & à peu près semblables à celles du Bouis, c'est-à-dire, oblongues, avec une petite pointe à l'extrémité, & dont les nerfs proviennent en-dessous. Elles ont un goût

aſtringent & un peu amer. Ses fleurs, ſemblables aux Lys des Champs, viennent en grappes à l'extrémité des tiges. Elles ſont blanches, & quelquefois un peu rougeâtres. Elles ſont ſuivies de Bayes auſſi en grappes, environ ſix à ſix, de la groſſeur du plus gros pois, qui de blanches, ou de jaunes, deviennent rouges, d'un goût agréablement acide, & de la même ſubſtance que celle du Vaciet des marais, & remplies de petits grains jaunes. Cette Plante croît dans des terreins pierreux, & couverts comme les Forêts. Ses Bayes ſont froides & ſeches, par conſéquent aſtringentes, & on s'en ſert avec ſuccès dans la diarrhée & dans les dyſenteries. Elle croît en pluſieurs endroits de l'Europe & du Canada.

XCVII.

GRANDE STATICE de l'Amerique.

Statiche maxima, Americana.

Cette précieuſe Plante, dont je n'ai pû avoir la figure, differe de la commune par la largeur de ſes feuilles, & par la couleur & la nature de ſes fleurs. Elle a encore moins de rapport à la Statice de Pline. Sa racine eſt fort longue, & n'a preſque point de filamens. Ses feuilles, qui ont trois pouces de long ſur un de large, ſont d'un verd obſcur, quoique fort net: elles vont toujours en diminuant; mais leur pointe eſt émouſſée. Elles naiſſent en rond immédiatement de la racine, & elles ont deux nerfs, comme celles du Plantain. Du milieu de ces feuilles s'élevent une ou deux petites tiges, ou longs pédicules ſans

XCV.

Petit Buis du Canada.

XCV. Petit Alisier du Canada.

XCVI. I

in 12. Tome IV. page 374.

XCVI. Petit Buis du Canada.

Tome IV. page 374.

feuilles, terminées par un bouton d'une ſubſtance membraneuſe, lequel s'ouvre peu à peu ſans ſe rompre, & laiſſe le paſſage à une fleur blanche. Elle ſe replie enſuite en-deſſous, & forme, en ſe condenſant, pour ne point excéder la meſure, une enveloppe très-juſte à la tige. Cette Plante eſt froide & ſeche. Elle eſt ſouveraine pour arrêter la deſcente du fondement & de la matrice; & lorſqu'il y a inflammation, la guériſon en eſt plus certaine. Elle a d'ailleurs un acide, qui la rend très-propre à guérir les fievres putrides, & toutes ſortes d'ulceres.

XCVIII.

PANACE'E muſqué du Canada.

Herbatum Canadenſium, ſive Panaces Moſchatum.

Ce Panacée, dont je n'ai point non plus trouvé la figure, s'éleve à la hauteur de deux coudées. Sa racine eſt blanche, longue & charnuë. Les premieres feuilles, qu'elle pouſſe, ſont longues & larges, ſemblables à celles du *Coſtus* des Jardins, ou du *Lepidion* de Pline, c'eſt-à-dire, légerement dentelées: mais celles, qui viennent après, ſont découpées preſque juſqu'au nerf. Elles ont ordinairement un pied de long, & environnent la racine près de terre. On n'en voit point à la tige, ſi ce n'eſt à la naiſſance des branches, où il croît une petite feuille informe & comme mutilée: c'eſt même, ce ſemble, plutôt une eſpece de lien, qui fortifie la tige dans les endroits les plus foibles, pour l'aider à ſoûtenir le poids

de ſa tête contre la violence des vents ; ca toutes ces tiges ſont terminées par une ombelle ſi peſante, qu'elle les fait pancher, avant même que les petites fleurs, qui la compoſent, ſoient formées. Ces fleurs ſont blanches, comme celles du Panacée commun, & répandent aſſez loin une odeur de muſc fort agréable Les ſemences, qui les ſuivent, ſont moins larges, que celles de notre Panacée. Cette Plante fleurit en Septembre & en Octobre ; ſes feuilles ont un goût âcre, qui prend un peu au nez : ſa racine eſt moins amere.

TABLE DES PLANTES.

ACacia, 313.
Aconit, 316, 340.
Agrimoine, 318.
Alcée 319.
Aliſier, 373.
Ancholye, 357.
Angélique, 322, 323.
Apalachine, 339.
Apios, 327.
Apocynon, 340.
Arbre pour le mal de dents, 329.
Arbriſſeau aromatique, 338.
Arbriſſeau à feuilles d'Aulne, 366.
Aſter, 358.
Aſteriſcus, 358.

BEllis, 319.
Bignonia, 325, 361.
Bluet, 371.
Bourgene, 370.
Petit Bouys, 373.
Bruyere, 369.

CAchet de Salomon, 307.
Canneberge, 354.
Capillaire, 301.
Caſſine, 339.
Cerfeuil, 315.
Cerifier, 330.
Chêne, 333, 334, 335.
Chevre-Feuille, 365.
Grande Conſolide, 346.
Cyprès, 300.

ELleborine, 365.
Epinette, 369.

Erable, 327.
Etoile jaune ailée, 358
Eupatoire, 318.

Faſcole, 367.
Fougere, 299.
Fumeterre, 356, 357.

Gin-Seng, 308.

Hediſaron, 355.
Herbe à Serpent a Sonnettes, 347.

Jaſmin, 321.
Ipecacuanha, 304.

Laurier, 305, 314, 324. 362.
Lierre, 341, 342.
Liſeton, 336.
Lychnis, 312.

Matagon, 353.
Meleze, 371.
Myrthe, 302.

Noyer, 367.

Origan, 301.

Panacée, 359, 375.
Peuplier, 336.
Piakiminier, ou Plakminier, 350.
Pied de Veau, 63.
Pimprenelle, 314.
Plane, 321.
Polygonatum, 306, 308.

Racine de la Chine, 364.
Grande Roquette, 305.

Sabot de la Vierge, 328.
Sang-Dragon, 352.
Sapinette, 369.
Sarraſine, 351.
Saſſafras, 310.
Savinier, 372.
Sceau de Salomon, 307.
Seneka, 348.
Serpentaire, 331.
Smilax, 331.
Solanum, 345, 362.
Sorbier, 368.
Souchet, 360.
Statice, 374.

Thalictrum, 317.
Trefle, 343.
Troëne, 326.
Tulipier, 305.
Tupelo, 337, 338.

Valerienne, 309.

TABLE
DES
PRINCIPALES MATIERES
contenuës dans ce quatriéme Volume.

A

ABénaquis (les) ne ſe trouvent point à un rendez-vous de Guerre, 34. ils refuſent de demeurer neutres entre les François & les Anglois, 59. prétentions des Anglois ſur ces peuples : un Miniſtre Anglois entreprend de les ſéduire, 108. ils proteſtent de leur indépendance, 112. ils ſont trahis par les Anglois, 113. 114. Lettre de ces Sauvages au Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, 114. 115. ils déclarent la Guerre aux Anglois, & la font avec ſuccès, 119. vains efforts des Anglois pour s'attacher ces Sauvages, 152.

Acadie : nouvelle entrepriſe des Anglois ſur ce pays, 17. *& ſuiv.* elle eſt plus négligée que jamais, 29. 30. les Anglois veulent s'en emparer à quelque prix que ce ſoit, 60. les Sauvages de ce pays refroidis à l'égard des François, 70. on manque de la reprendre, 73. efforts inutiles pour la recouvrer, 90. *& ſuiv.*

Action (belle) de quelques Officiers François, 37 d'une Troupe de Sauvages en Acadie, 92. d'un Jéſuite, 297.

Akanſas (les) refuſent de ſe ligner avec les Chicachas contre la Colonie de la Louiſiane. 295.

Anglois, leur nouvelle entrepriſe ſur l'Acadie, 17. ils ſont battus par-tout ; ils ouvrent la tranchée devant le Port-Royal, 18. *& ſuiv.* ils levent le ſiége, & ſe retirent, 21. cauſes du mauvais ſuccès de leur entrepriſe, 22. réſolution de leur Conſeil de Baſton, 23. leur Flotte retourne beaucoup plus forte au Port-Royal : ils y font leur deſcente, 24. leurs diffé-

sentes attaques ſans ſuccès, 25.26. Combat très vif entre eux & les François 27. ils veulent nous débaucher les Sauvages de la Louiſiane, 41. 42. leurs préparatifs pour attaquer le Canada, 49. ils ſe retirent : ce qui fit échouer leur entrepriſe, 53. *& ſuiv.* pourquoi leur Flotte ne vint point à Quebec, 55. leur nouvel armement à Baſton, 58. ils ſont réſolus de s'emparer de l'Acadie, à quelque prix que ce ſoit, 59. 60. arrivée de leur Flotte au Port-Royal : ils en font le ſiége, 61. *& ſuiv.* ils prennent la place par Capitulation, 64. 65. préparatifs de ceux de la Nouvelle York, 72. une de leurs Flottes ſe prépare à faire le ſiége de Quebec, 74. ce que devint cette Flotte : retraite de l'Armée de Terre 80. 81. naufrage de leur Flotte, 82. Manifeſte de l'Amiral Anglois, 82. *& ſuiv.* ce qui fut cauſe de la perte, 88. Pays cédés aux Anglois par le Traité d'Utrecht, 106. 107. leurs prétentions ſur les Abénaquis, 108. pluſieurs s'établiſſent ſur les bords du Kinibequi, 111. ils trahiſſent les Abénaquis, 113. 114. ils enlevent le Baron de Saint Caſtin, 115. ils veulent enlever le P. Raſle, & le manquent, 117. 118. les Abénaquis leur déclarent la guerre, 119. ils tuent le P. Raſle, 120. 121. ils ſont obligés de laiſſer les Abénaquis en repos, 123. ils inquietent les François de l'Acadie, & les laiſſent enſuite en repos, 145. *& ſuiv.* ils tâchent inutilement de s'attacher les Abénaquis, 152 ils travaillent à nous débaucher les Sauvages de la Louiſiane, 177. leurs intrigues auprès des Tchactas, 229. 230. ils ne peuvent réuſſir dans leur tentative, 272.

Attaguette (M. Diron d') arrive à la Louiſiane en qualité de Commiſſaire Ordonnateur, 167.

Attaguette (le Chevalier d') répouſſe les Natchez, qui avoient fait une ſortie, & nettoyé la tranchée, 267. il obtient le Commandement d'un Fort bâti aux Natchez, 269.

B

BAie d'Hudſon : état où ſe trouvoit ce pays à la paix : pluſieurs François y ſont maſſacrés par les Sauvages, 153. 154

Baie de S. Joſeph, occupée par les François, & abandonnée preſque auſſi-tôt, 199.

Baie S. Bernard, entrepriſe ſans ſuccès ſur ce lieu, 227. 228.

Bienville, (M. de) eſt envoyé pour tirer raiſon de la trahiſon des Natchez, 181. il forme un Camp aux Tonicas : ce qui ſe paſſe entre lui & les Natchez,

182. 183. il fait la paix avec eux, 184. forme un établiſſement parmi ces Sauvages, 185. il ſuccede à M. Perrier au Gouvernement de la Louiſiane, 206.

Buiſſon (le Sieur du) Commandant au Détroit, ſes diligences contre les Outagamis, 93. il eſt ſecouru à propos par nos Alliés, & il aſſiége avec eux les Outagamis, 97. *& ſuiv.* il raſſure les Aſſiégeants rebutés, 102. il empêche qu'on ne maſſacre les Députés des Aſſiégés, 103 104.

C

CAdillac (M. de la Motte-) Commandant au Détroit, ſon imprudence, 13. ſa conduite déſapprouvée, 15. 16. mauvaiſe manœuvre de ce Commandant, 30. 31. il eſt nommé Gouverneur de la Louiſiane, 169. il y fait alliance avec pluſieurs Nations, 178.

Cap Breton (Iſle du) connuë aujourd'hui ſous le nom d'*Iſle Royale*, ſa deſcription, 124. ſon climat, & nature du pays: ſes richeſſes, 125. 126. ſes Ports, 126. *& ſuiv.* projets pour un établiſſement dans cette Iſle, 129. *& ſuiv.* moyens de faire cet établiſſement, & réponſe aux difficultés, 139. *& ſuiv.* pourquoi ce projet ne fut pas d'abord exécuté, 142.

Capucins: établiſſement de ces PP. à la Louiſiane, 141.

Chameau (le) Vaiſſeau du Roi, ſon naufrage, 159. 160.

Champmêlin (le Comte de) Chef d'Eſcadre, arrive à l'Iſle Dauphine, 215. ſa diſpoſition pour l'attaque de Penſacole, 216. ſon Eſcadre entre dans la Baie, prend le Fort de la pointe & les Navires Eſpagnols, 217. 218. il prend le Fort S. Charles, & fait la garniſon priſonniere de Guerre, 219. comment il ſe venge de la dureté des Eſpagnols envers les priſonniers François, 218. 219. il fait des préſents aux Sauvages qui avoient aidé à prendre Penſacole, 223. 224. il part pour France, 224.

Chicachas (les) Sauvages de la Louiſiane, demandent la paix, 233. ils tentent inutilement la fidélité de nos Alliés, 271. 272. forces de ces Sauvages: leurs intrigues pour faire révolter nos Négres, 294. les Akanſas & les Illinois refuſent de ſe ligner avec eux, 295. commencement de leur guerre, 297.

Compagnie d'Occident: le Roi lui cede la Louiſiane; à quelles conditions, 193. 194. Elle rétrocede ce pays au Roi, 296.

Conſtantin (le P.) Récollet eſt tué par les Outaouais, 10.

Crozat (M.) le Roi lui cede la Louïſiane, 169. ſes propoſitions & ſes plaintes,

190. *& suiv.* il remet au Roi ſon Privilége, 193.

D

DEſcription, de l'Iſle du Cap Breton, 124. *& ſuiv.* du *Havre à l'Anglois* depuis nommé Louis-Bourg, 127. 143. du Port de *Sainte Anne*, autrement le *Port-Dauphin*, 128. 143. 144. d'une Mine de Cuivre trouvée chez les Sioux, 166. de Penſacole, 200.

Doutreleau (le P.) Jéſuite, eſt attaqué par des Yaſous, & ſe ſauve comme par miracle, 251. *& ſuiv.*

E

EPinay (M. de l') eſt fait Gouverneur de la Louiſiane : réception que lui font les Sauvages, 194. 195.

Eſpagnols (les) refuſent de permettre le commerce de la Louiſiane avec le Mexique, 170. Penſacole eſt pris ſur eux par les François, 200. *& ſuiv.* ils ſe préparent à le reprendre, 204. ils arrivent à la vûë de la Baie, 205. 206. ils reprennent cette place, 207. ils ſont défaits auprès de la Maubile, 209. ils ſont repouſſés de l'Iſle Dauphine, 211. 212. ils fortifient Penſacole, 212. *& ſuiv.* on les y attaque de nouveau, 216. priſe du Fort de la Pointe, & des Navires Eſpagnols, 218. leur Fort de S. Charles eſt pris; la garniſon priſonniere de guerre : leur perte, 219. 220. leur dureté envers les priſonniers François : comment M. de Champmêlin s'en venge, 221. Nouveaux avis de l'approche d'une Eſcadre Eſpagnole, 224. premier avis de la paix entre eux & les François : on leur reſtitue Penſacole, 227. 228.

F

FRançois : Combat très-vif entre eux & les Anglois en Acadie : perte des uns & des autres, 27. 28. projet d'un grand parti de guerre d'eux & de leurs Alliés Sauvages, 33. Bourgade Angloiſe priſe par ce parti, 35. les Vainqueurs tombent dans une embuſcade : elle eſt forcée : belle action de quelques Officiers, 36. 37. expédition qu'ils font en Terre-Neuve, 43. *& ſuiv.* leur entrepriſe malheureuſe dans la Baie d'Hudſon, 57. 58. quelques expéditions qu'ils font en Terre Neuve, 65. *& ſuiv.* leurs efforts inutiles pour recouvrer l'Acadie, 90. 91. manquent de nouveau le Port Royal, 93. ceux de l'Acadie refuſent de ſe tranſporter à l'Iſle Royale : Ils ſont inquiétés par les Anglois : ils tiennent bon, & on les laiſſe en repos, 145. *& ſuiv.* pluſieurs ſont maſſacrés par les Sauvages de la Baie d'Hudſon, 154. ils occu-

pent la Baie de S. Joſeph, & l'abandonnent preſque auſſi-tôt, 199. ils prennent Penſacole ſur les Eſpagnols, 200. *& ſuiv.* ceux qui conduiſoient la garniſon Eſpagnole à la Havane y ſont arrêtés, 203. ils défont les Eſpagnols auprès de la Maubile, 209. ils les repouſſent de l'Iſle Dauphine, 211. 212. ils attaquent de nouveau & prennent Penſacole, 216. leur entrepriſe ſur la Baie S. Bernard ſans ſuccès, 228. conſpiration des Sauvages contre eux : comment elle fut découverte, 242. 243. leur confiance : tous ceux qui étoient établis aux Natchez ſont tués, ou pris par ces Sauvages, 224. *& ſuiv.* le même arrive aux Yaſous, 249. *& ſuiv.* l'Armée des François s'aſſemble aux Tonicas, 263. leur expédition contre les Natchez, 265. *& ſuiv.* autre expédition contre ces Sauvages : départ & ordre de l'Armée Françoiſe, 278. 279. ſeize François tués ou bleſſés dans une Pirogue, 280. L'Armée arrive à la vûë des Ennemis : ſuites de cette expédition, 281. *& ſuiv.* l'Armée Françoiſe décampe des Natchez, 288.

H

HAvre à l'Anglois, *Voyez* Louiſbourg.

Hurons, engagés dans un grand parti de guerre, ; ils abandonnent les François, 33. 34.

I

JEſuites : on envoye quelques-uns d'eux, en qualité de Miſſionnaires, à la Louiſiane, 238. 239. belle action d'un de ces Peres, 297.

Illinois (les) ſe réüniſſent tous ſur le Miciſſipi, 234. ils refuſent de ſe liguer avec avec les Chicachas contre la Colonie de la Louïſiane, 295. 296.

Joncaire, Officier François, ſa bonne conduite parmi les Iroquois, 32. ils eſt envoyé à ces Sauvages avec M. de Longueuil : ſuccès de leur voyage, 71. 72.

Iroquois (les) ſont réconciliés avec les Outaouais, 2. *& ſuiv.* quatre de leurs Cantons ſe déclarent contre nous, 48. leur politique : ils font périr l'Armée Angloiſe, 54. 55. ils envoyent des Députés à M. de Vaudreuil, 55. *& ſuiv.* ils refuſent de ſe déclarer contre les François, 58. M. de Vaudreuil traite avec eux, 93. 94. Ils ſe maintiennent dans leur indépendance, 107. 108. ils renouvellent leur alliance avec nous, 149.

Iroquois Chrétiens, domiliés dans la Colonie, ſe laiſſent ſéduire par le Gouverneur d'Orange : ils abandonnent les François avec qui ils étoient partis pour un grand projet de guerre, 33. 34. leur infi-

délité : ils réparent leur faute, 38. 39.
Iſle Dauphine : on y établit une Colonie Françoiſe : peu de progrès de cette Colonie, 166. 167. elle eſt pillée par un Corſaire, 168. ſon Port ſe ferme, 195.
Iſle Royale, *Voyez* Cap Breton.

L

Loire (M M. de la) Freres, échappent aux Natchez, 179. *& ſuiv.*
Longueuil (le Baron de) Lieutenant de Roi de Montréal, eſt envoyé aux Iroquois avec Joncaire : ſuccès de leur voyage, 71. 72.
Loubois (le Chevalier de) Major de la Nouvelle Orléans, chargé de l'expédition contre les Natchez, 262. aſſiége ces Sauvages dans leurs Forts, 265. *& ſuiv.*
Louiſbourg, Port de l'Iſle Royale ou du Cap Breton, ſa deſcription, 127. 143. on ſe détermine pour ce Port, 144. 145.
Louiſiane, divers jugements qu'on en a portés, 162. *& ſuiv.* ſon état en 1700. il y arrive un Commiſſaire Ordonnateur, 167. ceſſion de ce pays à M. Crozat : on y établit un Conſeil Supérieur, 169. état du commerce de ce pays en 1716. 186. *& ſuiv.* M. Crozat la remet au Roi. Sa Majeſté la tranſporte à la Compagnie d'Occident, à quelles conditions, 193. 194. arrivée des premieres Conceſſions dans ce pays, 197. 198. deux Navires du Roi y arrivent en mauvais état, 225. 226. cauſe des déſertions de ce pays, 230. 231. Ouragan qui s'y éleve : ſes effets, 232. on y envoye des Capucins, & des Jéſuites, 238. 239. découragement de toute cette Colonie, 257. 258. arrivée du ſecours qu'on y attendoit de France, 277. elle eſt cédée au Roi par la Compagnie des Indes, 296.

M

Maubile (la) Riviere de la Louiſiane, on y forme un établiſſement, 166.
Miamis (les) commettent quelques hoſtilités contre les Outaouais, 6. 7. ceux-ci ſe vengent d'eux, 9. 10. Nouveau déſordre qu'ils cauſent au Détroit, 30. 31.
Miciſſipi : on fait entrer un Vaiſſeau dans ce Fleuve, 196.
Mine de Cuivre chez les Sioux : ſa deſcription, 165. 166.
Miniſtre (un) Anglois, entreprend de ſéduire les Abénaquis, 108. 109. ce qui ſe paſſe entre lui & le P. Raſle, 109. 110. il quitte la partie, 110. 111.
Miſſionnaires : on penſe à donner des Miſſionnaires aux Sauvages de la Louiſiane : on s'adreſſe aux Jéſuites, 238. 239.

N

NAtchez, Sauvages de la Louiſiane, leur trahiſon, 178. *& ſuiv.* M. de Bienville eſt envoyé pour en tirer raiſon, 181. ce qui ſe paſſe entre eux & lui, 182. 183. il fait la paix avec eux, 184. établiſſement parmi ces Sauvages, 185. leurs hoſtilités, 233. ils font la paix avec les François, 235. ils tuent ou prennent tous les François établis parmi eux, 244. *& ſuiv.* propoſitions inſolentes de ces Sauvages: les Tchactas emportent un grand avantage ſur eux, 263. 264. ils ſont aſſiégés dans leurs Forts, 265. 266. ils font une ſortie, & nettoyent la tranchée; le Chevalier d'Artaguette les repouſſe, 266. 267. ce qui ſauve ces Sauvages, 267. 268. ils rendent les priſonniers François, & on leve le ſiége, 268. 269. Fort bâti chez ces Sauvages, 269. ils recommencent leurs courſes 273. ils attaquent une Pirogue; & 16. François y ſont tués ou bleſſés, 280. leur Fort eſt inveſti, 281. ils demandent la paix: ils renvoyent tout ce qu'ils avoient encore de Negres pris ſur les François, 282. ils continuent de parlementer 283. leur grand Chef, ſon Succeſſeur déſigné, & un autre Chef ſe rendent au Camp des François: ils ſont arrêtés, 284. un de leurs Chefs ſe ſauve, & engage pluſieurs à le ſuivre, 285. d'autres ſe rendent aux François, 287. le plus grand nombre s'échappe: nos Sauvages refuſent de les pourſuivre, 288. leurs forces après ce ſiége, 289. ils ſurprennent le grand Chef des Tonicas, & le font périr, 290 *& ſuiv.* pluſieurs ſont tués en différentes occaſions, 292. d'autres aſſiégent M. de S. Denis aux Natchitoches, & ſont battus, 293.

Natchitoches (Iſle des) on y bâtit un Fort, 185. 186. on y envoye M. de Saint Denis, 226.

Negres: ceux de la Louiſiane conſpirent contre la Colonie par les intrigues des Chicachas, & ſont punis. 294. 295.

Nicolſon, Général Anglois: Lettre qu'il écrit à M. de Vaudreuil; réponſe qu'il en reçoit, 67. *& ſuiv.*

Nouvelle France: providence de Dieu ſur ce pays, 88. 89. ſource de la décadence du commerce de cette Colonie, 106. ſon état en 1714. projet de M. de Vaudreuil pour la peupler, 150. 151.

Nouvelle Orléans, ſes commencements, 196. 197. on y tranſporte le quartier général, 229.

O

OBſervation remarquable, 165.

Offogoulas,

Dſogonias, Sauvages de la Louiſiane: leur fidelité, 250.
Outagamis, Nation Sauvage: leur caractere: ils entreprennent de brûler le Détroit, 94. 95. ils ſont aſſiégés dans leur Fort, & ſe défendent bien, 97. 98. ils demandent la paix, 99. 100. diſcours d'un Chef Illinois à leurs Députés: on continue de les aſſiéger, 100. 101. ils envoyent de nouveau des Députés, 102. 103. ils ſe ſauvent, & ſont pourſuivis: ils ſont preſque tous maſſacrés: fruit de cette victoire, 104. 105. expédition ſans fruit contre ces Sauvages, 155. *& ſuiv.*
Outaouais (les) ſont réconciliés avec les Iroquois, 2. *& ſuiv.* ils font ſatisfaction à ceux-ci, 5. 6. eſſuyent des hoſtilités de la part des Miamis: ils prennent ombrage des François, 6. 7. Indiſcrétion de deux Officiers François à leur égard. 7. 8. ils ſe vangent des Miamis, 9. 10. ils tuent un P. Récollet & un Soldat François, 10. 11. leurs Députés à Montréal: diſcours du Chef de la députation, 13. 14.

P

Penſacole: deſcription de ce Port: il eſt pris par les François, 200. *& ſuiv.* & repris par les Eſpagnols, 204. *& ſuiv.* ceux-ci le fortifient, 212. *& ſuiv.* cette Baie eſt attaquée de nouveau, & priſe par les François, avec tous ſes Forts, 216. *& ſuiv.* On démolit en partie le Fort de Penſacole, 221. elle eſt reſtituée à l'Eſpagne, 228.
Perrier (M.) Lieutenant de Vaiſſeau, & nommé Commandant Général de la Louiſiane, 239. il demande inutilement du ſecours, 240. 241. ſes diligences à la nouvelle du maſſacre arrivé aux Natchez, 255. comment il eſt inſtruit du complot général contre les François, 256. 257. il met les habitations Françoiſes hors d'inſulte, 261. 262. il traite avec les Tchactas, 273. *& ſuiv* arrivée du ſecours qu'il attendoit, 277. Départ & ordre de ſon Armée, 278. 279. ſuccès de cette expédition, 281. *& ſuiv.* il eſt nommé Gouverneur de la Louiſiane par le Roi: il retourne en France, 296.
Port Dauphin dans l'Iſle Royale, ou du Cap Breton: ſa deſcription, 128. 143. 144.
Port Royal (le) eſt aſſiégé en vain par les Anglois, 19. *& ſuiv.* il eſt derechef attaqué inutilement, 24. *& ſuiv.* arrivée d'une Flotte Angloiſe devant ce Fort: en quelle diſpoſition étoit la garniſon, 62. 63. les Ennemis en font le ſiége, 63. 64. murmures & déſertions parmi les aſſiégés: la place eſt rendue, 64. 65.

on manque de nouveau ce poſte, 93.

Q

QUebec: généroſité des habitans de cette Ville, 93.

R

RAmezay (M. de) Gouverneur de Montréal, marche contre les Anglois, 50. peu de ſuccès de ſon expédition, & quelle en fut la cauſe, 51. 52.

Raſle (le P. Sebaſtien) Jéſuite, ce qui ſe paſſe entre lui & un Miniſtre Anglois, 109. *& ſuiv.* les Anglois veulent l'enlever, & le manquent, 118. 119. il refuſe de ſe retirer à Quebec: il eſt tué par les Anglois, 120. 121. ſon éloge, 122. 123.

Raudot (MM.) pere & fils, ſont chargés de l'Intendance du Canada : projet du pere pour le commerce, & le ſoulagement du peuple, 4. 5. leurs projets pour un établiſſement dans l'Iſle du Cap Breton, 129. *& ſuiv.* Moyens de faire cet établiſſement, & réponſe aux difficultés, 139. *& ſuiv.*

S

SAint Caſtin (le Baron de) Commandant en Acadie, 69. eſt enlevé par les Anglois, 115. il eſt relâché, 116

Saint Denys (le Sieur Jucherau de) ſon voyage de la Louiſiane au Mexique par Terre, 170 *& ſuiv.* il eſt mis en priſon à Mexico, 173. il refuſe d'entrer au ſervice des Eſpagnols : ſes avantures, 174. il rend un grand ſervice aux Eſpagnols : ſon mariage avec une Eſpagnole, 175. 176. on l'envoye aux Natchitoches, 226. il y eſt aſſiégé par les Natchez, qui ſont battus, 293.

Sainte Anne. *Voyez*, Port Dauphin

Saint Jean, Fort des Anglois en Terre Neuve, eſt attaqué & pris, 44. 45. il eſt abandonné, 47.

Saint Jean, dans le Golphe Saint Laurent : projet d'établiſſement dans cette Iſle, 147. 148. pourquoi il ne réüſſit pas, 148. 149.

Saint Ovide (M. de) Lieutenant de Roi à Plaiſance : projet de ſon expédition en Terre-Neuve, 43. il attaque & prend le Fort S. Jean, 44. 45. Après s'en être rendu maître, il dépêche un Courier à Plaiſance & un Navire en France, 46.

Saujon (le Chevalier de) arrive à la Louiſiane avec une Eſcadre, 223

Sauvages : ceux de l'Acadie, refroidis à l'égard des François, 70. arrivée des Sauvages d'en haut, 73. les Sauvages Alliés chantent la guerre, 75. 76. zèle des Sauvages domiciliés 76. 77. belle action d'une Troupe

de Sauvages en Acadie, 92. les Sauvages Alliés viennent fort à propos au ſecours du Commandant du Détroit : diſcours qu'ils lui tiennent 96. 97. ils aſſiégent les Ouragamis dans leur Fort, 97. *& ſuiv.* les Aſſiégeants ſe rebutent : ils ſont raſſurés par le Commandant, 101. 102. ceux de la Baie d'Hudſon maſſacrent pluſieurs François, 154. ceux de la Louiſiane font une irruption dans la Caroline, 177. 178. on fait des préſents à ceux qui avoient aidé à prendre Penſacole, 223. 224. on leur donne des Miſſionnaires, 238. 239. leur conſpiration contre les François : comment elle fut découverte, 242. 243. diſpoſitions de pluſieurs de ces Nations, 262. Indocilité des Sauvages Alliés, 281. ils refuſent de pourſuivre les Natchez qui s'étoient échappés, 288.

Schuiler, (Pitre) Gouverneur d'Orange en Amérique, ſéduit les Iroquois Chrétiens de la Colonie Françoiſe, 32. 33. intrigue de ce Gouverneur, 37. 38 ce qui ſe paſſe entre lui & M. de Vaudreuil, 39. 40.

Senat (le P.) Jéſuite : belle action de ce Miſſionnaire, 299.

Serigny (M. de) eſt ſommé de ſe rendre aux Eſpagnols avec le Vaiſſeau le Philippe, 220. ſon départ pour France, 225.

Sioux : Mine de cuivre chez ces Sauvages, 165. 166.

Souel (le P.) Jéſuite, eſt tué par les Yaſous : cauſes de ſa mort, 249. 250.

Subercaſe (M. de) Gouverneur du Port-Royal : ſa bonne conduite, 18. *& ſuiv.* ſa fermeté & ſa diligence, 24. *& ſuiv.* ſon projet pour fortifier l'Acadie, 59. conduite étrange de ce Gouverneur, 60. 61. il eſt aſſiégé, & obligé de rendre la place, 62. *& ſuiv.*

Sueur (M. le) ſe rend chez les Tchactas, & les conduit contre les Natchez, 261. grand avantage que les premiers, commandés par cet Officier, remportent ſur les derniers, 264.

T

Tchactas, Nation de la Louiſiane, intrigues des Anglois pour les détacher des intérêts des François : fidélité de ces Sauvages, 229. 230. leur trahiſon, 244. conduite ſinguliere de ces Sauvages, 258 259. ils arment contre les Natchez, 261 ils remportent un grand avantage ſur eux, 264. leur inſolence, 270. M. Perrier traite avec ces Sauvages, 273. *& ſuiv.*

Terre Neuve, expédition des François dans cette Iſle 43. *& ſuiv.* autres expéditions dans cette Iſle, 65. *& ſuiv.*

Tonicas, Sauvages de la Louiſiane : leur Chef refuſe d'en-

trer dans le complot des Natchez, 181. L'Armée Françoiſe s'aſſemble chez eux, pour attaquer les Natchez, 263. leur Grand Chef ſe laiſſe ſurprendre par les Natchez, & périt, 290. *& ſuiv.*

V

Vaudreuil (M. de) Gouverneur Général de la Nouvelle France, réconcilie les Outaouais avec les Iroquois, 2. *& ſuiv.* embarras où il ſe trouve : le parti qu'il prend, 11. 12. ſa réponſe aux Députés des Outaouais, 15. ce qui ſe paſſe entre lui & le Gouverneur de la Nouvelle Orange, 39. 40. il eſt trompé par un Iroquois, 47. 48. ſes diligences pour la défenſe de la Colonie, 48. 49. il campe à Chambly, 52. ſa réponſe à une Lettre du Général Anglois Nicolſon : 68. 69. il fait viſiter les Habitans de l'Acadie : diverſes autres précautions de ce Général, 70. 71 ſon diſcours aux Députés Iroquois, 75. il traite avec ces Sauvages, 93. 94. ſon projet pour peupler la Nouvelle France, 150. 151. ſa mort, 160.

Vincennes (le ſieur de) Gentilhomme Canadien, ſa mort héroïque, 298.

Voiſin, jeune homme de ſeize ans, ſa belle retraite, 297.

Y

Yafous (les) Sauvages de la Louiſiane, tuent ou prennent les François établis parmi eux, 249. *& ſuiv.* ils attaquent un Miſſionnaire, qui ſe ſauve comme par miracle, 251. *& ſuiv.*

Fin de la Table du quatriéme Volume.

du Gé-
olſon :
iter les
lie : di-
autions
71 ſon
tés Iro-
avec ces
ſon pro-
a Nou-
151. ſa

e) Gen-
en, ſa
98.
e de ſeize
te, 297.

Sauvages
tuent ou
çois éta-
. & ſuiv.
Miſſion-
e comme
& ſuiv.

.